BnF Gallica

Actes du sixième Congrès international des linguistes / publiés sous le patronage du CIPL avec le concours de [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Congrès international des linguistes (06 ; 1948 ; Paris). Auteur du texte. Actes du sixième Congrès international des linguistes / publiés sous le patronage du CIPL avec le concours de l'Unesco... par les soins de M. Michel Lejeune,.... 1949.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

GUEUDQUIN REL.

ACTES

DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

(PARIS, JUILLET 1948)

PUBLIÉS SOUS LE PATRONAGE DU C. I. P. L.
ET AVEC LE CONCOURS DE L'U. N. E. S. C. O.

PROCEEDINGS

OF THE

SIXTH INTERNATIONAL CONGRESS OF LINGUISTS

(PARIS, JULY 1948)

PUBLISHED UNDER THE AUSPICES OF THE C. I. P. L.
WITH THE ASSISTANCE OF U. N. E. S. C. O.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R F

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
1949

ACTES

DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

PROCEEDINGS

OF THE

SIXTH INTERNATIONAL CONGRESS OF LINGUISTS

2062

4° X
1357
(1948)

DL 3783 29-3-50 A

ACTES DES CONGRÈS ANTÉRIEURS

I. *Actes du Premier Congrès international des Linguistes* (La Haye, 1929). Leyde, Sijthoff, s. d. [1929].

II. *Actes du Deuxième Congrès international des Linguistes* (Genève, 1931). Paris, Adrien-Maisonneuve, 1933.

III. *Atti del III Congresso Internazionale dei Linguisti* (Roma, 1933). Firenze, Felice Lemonnier, 1935.

IV. *Actes du Quatrième Congrès international des Linguistes* (Copenhague, 1936). Copenhague, Erik Munksgaard, 1938.

V. Documents du travail préparatoire au Cinquième Congrès international des Linguistes, convoqué à Bruxelles en 1939 : les brochures de *réponses au questionnaire*, de *rapports*, de *résumés des communications* (non mises dans le commerce et destinées aux membres du Congrès) n'ont pas encore été réunies en volume.

ACTES

DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DU C. I. P. L.

(COMITÉ INTERNATIONAL PERMANENT DES LINGUISTES)

AVEC LE CONCOURS DE L'U. N. E. S. C. O.

(ORGANISATION DES NATIONS-UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE)

PAR LES SOINS DE

M. MICHEL LEJEUNE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE (VII^e^)

—

1949

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés
Copyright by Librairie C. Klincksieck, 1949

PROCEEDINGS

OF THE

SIXTH INTERNATIONAL CONGRESS OF LINGUISTS

Paris 1948

PUBLISHED

UNDER THE AUSPICES OF THE C. I. P. L.
(PERMANENT INTERNATIONAL COMMITTEE OF LINGUISTS)

WITH THE ASSISTANCE OF U. N. E. S. C. O.
(UNITED NATIONS EDUCATIONAL,
SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANISATION)

1

EDITED BY

PROFESSOR MICHEL LEJEUNE

UNIVERSITY OF PARIS

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE (VII^e)

1949

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
IMPRIMÉS

All rights reserved

LE

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

S'EST TENU DU 19 AU 24 JUILLET 1948

À LA MAISON INTERNATIONALE
DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE DE PARIS

SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE
M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ET SOUS LE PATRONAGE
DE

M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
M. LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE
M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS
M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE PARIS
M. LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE

BUREAU DU CONGRÈS

PRÉSIDENT :

M. JOSEPH VENDRYES.

VICE-PRÉSIDENTS :

MM. ÉMILE BENVENISTE.
MARCEL COHEN.
ALFRED ERNOUT.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

M. MICHEL LEJEUNE.

SECRÉTAIRES :

Mlle MARGUERITE DURAND.
M. ANDRÉ MIRAMBEL.

TRÉSORIER :

M. AURÉLIEN SAUVAGEOT.

DÉLÉGATIONS OFFICIELLES
DÉSIGNÉES POUR PARTICIPER AU CONGRÈS

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Gouvernement : Mlle CHAVES.
Université de Tucuman[1].

BELGIQUE.

Académie royale de Belgique : M. VERDEYEN.
Académie royale flamande : M. CARNOY.
Université de Bruxelles : MM. BUYSSENS, LEROY, VAN LOEY.
Université coloniale de Belgique (Bruxelles) : M. LAROCHETTE.
Université de Gand : M. BLANCQUAERT.
Université de Liége : Mlle D'ARDENNE, MM. CORIN, DUCHESNE - GUILLEMIN, FOHALLE, PÉE, VERDEYEN, WARLAND.
Université de Louvain : M. VAN DE WIJER.

BULGARIE.

Université de Sofia : M. GEORGIEV.

CANADA.

Université Laval (Québec) : M. DULONG.

RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE.

Centre d'investigations linguistiques et ethnologiques de l'Amazonie colombienne : R. P. DE CASTELLVI.

DANEMARK.

Gouvernement : MM. BODELSEN, HOLT.
Académie royale des Sciences : M. HJELMSLEV.
Société des Sciences d'Aarhus : M. HOLT.
Université d'Aarhus : M. HOLT.

1. Cette Université a voté son adhésion au Congrès, mais n'a pu désigner de délégué.

Université de Copenhague : M. BODELSEN.
Cercle linguistique de Copenhague : MM. BODELSEN, DIDERICHSEN, GRIESE, HJELMSLEV.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Gouvernement : M. PEYNADO.

ÉGYPTE.

Académie arabe (Le Caire) : M. TAHA HUSSEIN.

EIRE.

National University of Ireland : Mlles DAVOREN, MACKEN, M. MURPHY.
School of celtic studies (Dublin) : M. O'CUIV.
University college, Galway : Mlle MULCHRONE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Gouvernement : MM. ALBRIGHT, PENZL.
Université de Californie : M. HUTSON.
Université Columbia (New-York) : MM. JAKOBSON, LOTZ, MARTINET.
Université de New-York : M. ERNST.
Université de Princeton : M. BONFANTE.
Université de Washington : Mlle SIMPSON.
Cercle linguistique de New-York : M. LOTZ.

FINLANDE.

Gouvernement : M. KIPARSKY.
Université d'Helsinki : M. KIPARSKY.

FRANCE.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : M. MAZON.
Collège de France : M. BENVENISTE.
École des Hautes-Études : MM. BENVENISTE, VAILLANT.
École des langues orientales : M. VAILLANT.
Université d'Alger : M. LECERF.
Université de Bordeaux : M. LAFON.
Facultés catholiques de Lyon : Mgr GARDETTE.
Université de Montpellier : M. TESNIÈRE.
Université de Toulouse : M. MEYERSON.
Institut des Hautes-Études marocaines (Rabat) : MM. ALLOUCHE, BRUNOT, COLIN, DI GIACOMO, ROUX.

GRANDE-BRETAGNE.

British Council : M. BUTLIN.

Université de Birmingham : MM. BACHTIN, ROSS.

Université de Durham : Mme DELACOURCELLE, Mlle TELFER, M. REID.

Université de Glasgow : M. CAMPBELL.

Université de Leeds : M. ORTON.

University college, Leicester : M. RASMUSSEN.

Université de Londres : M. NORMAN.

School of Oriental and African Studies (Londres) : Mlle WARD, MM. RYLANDS, SIMON.

School of Slavonic and East European Studies (Londres) : M. NANDRIS.

Université de Manchester : M. REID.

Université d'Oxford : M. EWERT.

Université de Sheffield : M. BROOKE.

University College, Southampton : M. LAWTON.

Philological Society : Mlle STONE, MM. MASTER, ORR.

Royal Asiatic Society : M. MASTER.

GRÈCE.

Université d'Athènes : MM. FAVIS, KOURMOULIS.

Université de Salonique : M. TRIANDAPHYLLIDIS.

HAÏTI.

Gouvernement : M. MAYARD.

HONGRIE.

Académie hongroise : M. ECKHARDT.

Université de Budapest : M. ECKHARDT.

INDE.

Université de Calcutta : M. CHATTERJI.

INDE NÉERLANDAISE.

Société royale des Arts et des Sciences (Batavia) : M. DREWES.

IRAN.

Gouvernement : M. BARKCHELI.

ITALIE.

Gouvernement : M. BERTOLDI.

Académie nationale des Lincei : M. ROSSINI.

Académie des Sciences de Bologne : M. BOTTIGLIONI.
Université de Florence : MM. DEVOTO, MIGLIORINI.
Université de Palerme : M. RIBEZZO.
Bureau d'études de l'Afrique italienne : MM. CERULLI, MORENO.

LIBAN.

Université St. Joseph (Beyrouth) : R. P. FLEISCH.

LUXEMBOURG.

Gouvernement : Mlle PALGEN, M. MEYERS.
Institut Grand-Ducal : M. LUDOVICY.

NORVÈGE.

Gouvernement : M. SOMMERFELT.
Académie des Sciences : M. SOMMERFELT.
Université de Bergen : M. HAMRE.
Université d'Oslo : M. MORGENSTIERNE.
Institut pour l'étude comparée des civilisations : MM. MORGENSTIERNE, VOGT.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Gouvernement : M. WELLS.

PALESTINE.

Université hébraïque (Jérusalem) : M. DUFF.

PAYS-BAS.

Gouvernement : MM. BERG, DE BOER.
Académie royale des Sciences : MM. BERG, DE BOER.
Université d'Amsterdam : M. DE GROOT.
Université de Groningue : M. ZANDWOORT.
Université de Leyde : MM. BERG, DE BOER, WASZYNK.
Université de Nimègue : M. JANSSEN.
Université d'Utrecht : M. GONDA.
Néophilologus : M. SNEYDERS DE VOGEL.

PÉROU.

Gouvernement : M. MACKEHENIE.

POLOGNE.

Gouvernement : MM. DOROSZEWSKI, KURYŁOWICZ, SAFAREWICZ.
Université de Varsovie : M. DOROSZEWSKI.

ROUMANIE.

Gouvernement : M. JORDAN.
Académie roumaine : MM. CAPIDAN, JORDAN.
Université de Iassy : M. IVĂNESCU.

SIAM.

Gouvernement : M. CHAROENCHAI.

SUÈDE.

Gouvernement : MM. GUNNARSSON, LOMBARD.
Société royale des Lettres de Lund : M. LOMBARD.
Université de Lund : M. LOMBARD.
Société néophilologique de Stockholm : MM. BJÖRKHAGEN, LANGENFELT.

SUISSE.

Gouvernement : M. DEBRUNNER.
Université de Berne : M. DEBRUNNER.
Université de Fribourg : M. CONTINI.
Université de Genève : MM. BURGER, FREI.
Université de Zurich : M. LEUMANN.
Société de Linguistique de Genève : M. GODEL.

TCHÉCOSLOVAQUIE.

Gouvernement : M. HAVRÁNEK.
Académie tchèque : M. KŘEPINSKÝ.
Société royale des Lettres et Sciences de Bohême : M. HAVRÁNEK.
Université Charles (Prague) : M. HAVRÁNEK.

TURQUIE.

Gouvernement : M. GÜNTEKIN.
Société linguistique turque : M. GÜNTEKIN.

VATICAN.

Institut biblique pontifical : RR. PP. LYONNET, PATTI.

YOUGOSLAVIE.

Académie serbe des Sciences : M. BELIČ.

MEMBRES DU CONGRÈS*

1. M. David Abercrombie, 1, Claremont Villas, Clarendon Road, Leeds, Grande-Bretagne.
2. *Mme D. Abercrombie (même adresse).
3. Prof. W. F. Albright, The John Hopkins University, Baltimore 18, Maryland, U. S. A. (*Délégué du Gouvernement Américain.*)
4. *Mme W. F. Albright (même adresse).
5. M. Allouche, directeur d'études à l'Institut des Hautes-Études marocaines, Rabat, Maroc. (*Délégué de cet Institut.*)
6. M. Poul Andersen, Markvej 11, Copenhague F.
7. *Mme Andersen (même adresse).
8. *Mme Appel, 25, rue Raynouard, Paris (IX).
9. Prof. Bachtin, University of Birmingham, Grande-Bretagne. (*Délégué de cette Université.*)
10. M. J. Bacot, 31, quai Anatole-France, Paris (VII).
11. Mme Suzanne Bails, 9, rue Jean-Bart, Paris (VI).
12. Mlle S. Ballet, 98, avenue Lepoutre, Bruxelles.
13. *Mme veuve Charles Bally, 12, avenue Pierre-Odier, Genève, Suisse.
14. M. Pierre Barkan, 10, rue Étienne-Marcel, La Garenne (Seine), France.
15. M. Barkcheli, Centre international pédagogique, Lycée de Sèvres (Seine-et-Oise), France. (*Délégué du Gouvernement Iranien.*)
16. M. André Basset, 74, rue Bonaparte, Paris (VI).
17. *Mme André Basset (même adresse).
18. M. C. E. Bazell (Université d'Istanbul), c/o The British Council, 3 Hanover Street, Londres W 1.
19. M. Louis Bazin, 15, route de Cormelles, Caen (Calvados), France.
20. M. Gunnar Bech, Grøndalsvej 45, Copenhague F.
21. Dr Alan Beck, Thatches, Brasted Chart, nr Sevenoaks, Kent, Grande-Bretagne.

* Les noms des membres non votants sont précédés d'un astérisque.

22. M. Beeusard, 66, boulevard Frère-Orban, Gand, Belgique.
23. *Prof. Frank Behre.
24. Mlle Marie-de-Lourdes Belchior, 520, rue Maria Pia, 1er, Lisbonne.
25. Prof. Belič, Belgrade. (*Membre du C. I. P. L. Délégué de l'Académie Serbe des Sciences.*)
26. M. E. Benveniste, 1, rue Monticelli, Paris (XIV). (*Délégué du Collège de France et de l'École des Hautes-Études. Vice-président du Congrès.*)
27. Prof. C. C. Berg, Gerecht 8, Leyde, Pays-Bas. (*Délégué du Gouvernement Néerlandais, de l'Académie royale des Sciences et de l'Université de Leyde.*)
28. *Mlle E. M. Berg (même adresse).
29. M. Knut Bergsland, Husebyveien 10, Skøyen, Oslo.
30. M. Roger Bernard, 10, rue des Jardins, Meudon (Seine-et-Oise), France.
31. *Mme R. Bernard (même adresse).
32. *Mme Bernon, 44, avenue de Clichy, Paris.
33. M. Richard Bernstein, 227, East Hanover Str., Trenton, N. Jersey, U. S. A.
34. Prof. V. Bertoldi, Piazza de Carracci, Rome. (*Membre du C. I. P. L. Délégué du Gouvernement Italien.*)
35. M. Anders Bjerrum, Grenaagade 11, Copenhague.
36. Mme Marie Bjerrum (même adresse).
37. *M. Im. Björkhagen, Stavgårdsgatan 87, Appelviken, Suède. (*Délégué de la Société néophilologique de Stockholm.*)
38. Prof. E. Blancquaert, Nevelse Straat 54, Mariakerque-lez-Gand, Belgique. (*Délégué de l'Université de Gand.*)
39. *M. Blatt, Université d'Aarhus, Danemark.
40. M. Jules Bloch, 16, rue Maurice-Berteaux, Sèvres (Seine-et-Oise), France.
41. *Mme J. Bloch (même adresse).
42. M. Bodelsen, Travervanget 16, Charlottenlund, Danemark. (*Délégué du Gouvernement Danois, de l'Université de Copenhague et du Cercle linguistique de Copenhague.*)
43. M. Henri Boissin, 2, rue de Lille, Paris (VII).
44. Prof. Tristano Bolelli, de l'Université de Pise, Via San Martino 134, Viareggio, Italie.
45. *Mme Bolelli (même adresse).
46. M. Grancarlo Bolognesi, 9, Piazza S. Ambroggio, Milan, Italie.
47. Prof. G. Bonfante, Princeton University, Princeton, U. S. A. (*Délégué de cette Université.*)

48. M. Henri BONNARD, 10, avenue de la Porte-de-Ménilmontant, Paris (XIX).
49. Prof. Carl. Hj. BORGSTRÖM, Theresegate 46, Oslo.
50. M. Gilbert BORIS, 30, quai du Louvre, Paris.
51. Prof. Gino BOTTIGLIONI, Université de Bologne, Italie. (*Délégué de l'Académie des Sciences de Bologne.*)
52. Prof. Karl BOTTKE, Université du Wisconsin, Madison, U. S. A.
53. *Miss M. A. BOWLER, 13, Clyde Road, Dublin.
54. Dr Olav BRATTEGARD, Oevre Lynhaugen 2, Bergen, Norvège.
55. M. BRAVMANN, 17 Gaza road, Jérusalem.
56. Mrs Mary C. BRAY, secrétaire générale d'I. A. L. A.
57. M. F. BRESSON, 133, rue Lamark, Paris (XVIII).
58. Dr J. BRINKHOFF, L. Hezelstraat 70, Nimègue, Pays-Bas.
59. Mme V. BRØNDAL, Charlottenlund, Danemark.
60. M. K. BROOKE, 64 Winterstreet, Sheffield 3, Grande-Bretagne. (*Délégué de l'Université de Sheffield.*)
61. Miss S. J. BROWNE, Royal Holloway College, Englefield Green, Surrey, Grande-Bretagne.
62. M. Ch. BRUNEAU, 3, rue Marié-Davy, Paris (XIV).
63. M. Cl. BRUNEL, directeur de l'École des Chartes, 11, rue Cassette, Paris (VI).
64. *Mme Cl. BRUNEL (même adresse).
65. M. L. BRUNOT, directeur honoraire de l'Institut des Hautes-Études marocaines, Rabat, Maroc. (*Délégué de cet Institut.*)
66. Prof. André BURGER, 16, rue de l'École-de-Médecine, Genève, Suisse. (*Délégué de l'Université de Genève.*)
67. *Mlle L. BURGER (même adresse).
68. M. Paul BURGUIÈRE, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Istanbul, 32 Saray Arkasi, Sokagi, Ayaz Paşa, Turquie.
69. *Mme P. BURGUIÈRE (même adresse.)
70. Prof. A. BURSSENS, Melle, Belgique.
71. M. R. T. BUTLIN, British Council, 28, Champs-Élysées, Paris (VIII). (*Délégué du British Council.*)
72. M. Eric BUYSSENS, 99, rue de l'Abbaye, Bruxelles. (*Délégué de l'Université de Bruxelles.*)
73. M. J. BYCK, 77, boulevard Carol, Bucarest.
74. M. J. M. CAMPBELL, University of Glasgow, Glasgow W 2, Grande-Bretagne. (*Délégué de cette Université.*)
75. M. J. CANTINEAU, 11, rue Monsieur, Paris (VII).
76. M. CAPIDAN, Calea Victoriei 125, Bucarest. (*Délégué de l'Académie roumaine.*)
77. M. CARATZAS, 3, rue de Cahors, Paris (XIX).

78. Mme Carciu, 14, avenue Talamon, Chaville (Seine-et-Oise), France.
79. M. Secundo Cardona, Fondation des États-Unis, Cité universitaire, Paris (XIV).
80. Prof. Albert Carnoy, 121a, rue de Bruxelles, Louvain, Belgique. (*Délégué de l'Académie royale flamande.*)
81. R. P. M. de Castellvi, Via Pasto, Sibundoy, Colombie. (*Délégué du Centre d'investigations linguistiques et ethnologiques de l'Amazonie colombienne.*)
82. *M. J. Castermans, 97, rue Ambiorix, Liége, Belgique.
83. *M. P. Castermans (même adresse).
84. M. J. C. Catford, 160 Muswell Hill Rd., Londres N 10.
85. *Mme Catford (même adresse).
86. Dr E. Cerulli, Via Oslavia, Rome. (*Délégué du Bureau d'études de l'Afrique italienne.*)
87. M. P. Chantraine, 3, allée Claude-Debussy, Le Vésinet (Seine-et-Oise), France.
88. M. Bun Charoenchai, 8, rue Greuze, Paris (XVI). (*Délégué du Gouvernement du Siam.*)
89. Prof. S. K. Chatterji, Université de Calcutta. (*Membre correspondant du C. I. P. L. Délégué de l'Université de Calcutta.*)
90. Mlle Mercedes Chaves, Canning 2355, Buenos-Ayres. (*Déléguée du Gouvernement Argentin.*)
91. M. O. Chennevelle, 119, rue Nordmann, Paris.
92. *Dr F. Chiappelli, Université de Zürich, Asylstrasse 35, Zürich, Suisse.
93. M. J. Clère, 34, rue du Cotentin, Paris (XV).
94. M. G. Coedes, 59, avenue Foch, Paris (XVI).
95. Mme Coffinet, 52, faubourg Saint-Honoré, Paris (VIII).
96. M. Marcel Cohen, 20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay (Seine-et-Oise), France. (*Vice-président du Congrès.*)
97. *Mme M. Cohen (même adresse).
98. M. Colaclidès, Fondation hellénique, Cité universitaire, Paris (XIV).
99. M. Colin, directeur d'études à l'Institut des Hautes-Études marocaines, Rabat, Maroc. (*Délégué de cet Institut.*)
100. Prof. Contini, 4, avenue du Moléon, Fribourg, Suisse. (*Délégué de l'Université de Fribourg.*)
101. *M. M. Coret, 277 Corso Umberto, Rome.
102. Prof. A. L. Corin, 27, rue Bois-l'Évêque, Liége, Belgique. (*Délégué de l'Université de Liége.*)
103. *Mlle Counet, avenue Ferdinand-Nicolay, Stavelot, Belgique.

104. Mme Coustenoble, University College, Gower Street, Londres WC1.
105. Mlle J. C. Daan, Klovemersburgwal 29, Het Trippenhis, Amsterdam, Pays-Bas.
106. M. Jack A. Dabbs, 2806 Cherry lane, Austin 21, Texas, U. S. A.
107. Mlle S. D'Ardenne, Solwaster, Sart-lez-Spa, Belgique. (*Déléguée de l'Université de Liége.*)
108. M. A. Dauzat, 2, rue François-Coppée, Paris (xv).
109. *Mlle S. Davidson, 48-14-211 Street, Bys de L. I., N. Y., U. S. A.
110. *Mlle M. Davoren, 39 Wellington Rd, Dublin. (*Déléguée de la National University of Ireland.*)
111. *Mlle R. J. Dean, Mount Holyoke College, South Halley, Mass., U. S. A.
112. Prof. De Boer, Witte Singel 41, Leyde, Pays-Bas. (*Délégué du Gouvernement Néerlandais, de l'Académie royale des Sciences et de l'Université de Leyde.*)
113. Prof. A. Debrunner, Schwarztorstrasse 36, Berne. (*Membre du C. I. P. L. Délégué du Gouvernement Helvétique et de l'Université de Berne.*)
114. *Mlle M. Debrunner, Seestrasse 5, Zollikon bei Zürich, Suisse.
115. Prof. A. W. De Groot, Catslaan 6, Aerdenhout, Pays-Bas. (*Délégué de l'Université d'Amsterdam.*)
116. Mme Delacourcelle, Kings College, Newcastle-upon-Tyne, Grande-Bretagne. (*Déléguée de l'Université de Durham.*)
117. Mme Delmas-Ostoya, 17, rue Colette, Paris (xvii).
118. M. H. E. Del Medico, 4, rue de Navarre, Paris (v).
119. M. P. Demieville, 234, boulevard Raspail, Paris (xiv).
120. M. J. Deny, 2, rue de Lille, Paris (vii).
121. Prof. G. Devoto, Université de Florence, Italie. (*Délégué de cette Université.*)
122. M. A. De Witte, Dennestraat 135, Nimègue, Pays-Bas.
123. *Mlle H. De Zwart, Ruijsdaelstraat 1, Utrecht, Pays-Bas.
124. M. P. Diderichsen, Engbakken 28, Holte, Danemark. (*Délégué du Cercle linguistique de Copenhague.*)
125. M. L. Di Giacomo, directeur d'études à l'Institut des Hautes-Études marocaines, Rabat, Maroc. (*Délégué de cet Institut.*)
126. M. A. Doppagne, 62, rue Marie-Henriette, Bruxelles.
127. Prof. W. Doroszewski, Sewerynow 6, Varsovie. (*Délégué du Gouvernement Polonais et de l'Université de Varsovie.*)
128. Mlle Draak, Deurlostraat 58, Amsterdam, Pays-Bas.
129. R. P. Drabbe, Bredasweg 204, Tilburg, Pays-Bas.
130. M. Drewes, Zoeterwoudsche Singel 108, Leyde, Pays-Bas. (*Délégué de la Société royale des Arts et Sciences de Batavia.*)

131. Mlle H. Dricot, 11, rue N.-D.-Débonnaire, Mons, Belgique.
132. M. Duchesne-Guillemin, 84, avenue de l'Observatoire, Liége, Belgique. (*Délégué de l'Université de Liége.*)
133. Dr A. B. Duff. (*Délégué de l'Université hébraïque de Jérusalem.*)
134. M. St. Duggan, président d'I. A. L. A.
135. M. G. Dulong, Université Laval, Québec, Canada. (*Délégué de cette Université.*)
136. M. A. Dupont-Sommer, 9, rue du Val-de-Grâce, Paris (v).
137. M. A. Duraffour, 9, place P.-Vallier, Grenoble (Isère), France.
138. Mlle M. Durand, 6, rue Cécile-Dinant, Clamart (Seine), France. (*Secrétaire du Congrès.*)
139. M. C. L. Ebeling, Collège néerlandais, Cité universitaire, Paris (xiv).
140. Prof. A. Eckhardt, Muskatle u. 4, Budapest (xii). (*Délégué de l'Académie hongroise et de l'Université de Budapest.*)
141. Prof. E. D. Edwards, School of African and Oriental Studies, University of London, Londres WC 1.
142. M. Weston Edwards, 18, St Saviour Gate, York, Grande-Bretagne.
143. M. Søren Egerod, 18 Svenskelejren, Brønshøj, Copenhague.
144. M. Bekhat Rouh El Chafei, Maison des Provinces de France, Cité universitaire, Paris (xiv).
145. M. Pier Eringa, Statenweg 189, Rotterdam, Pays-Bas.
146. Prof. A. Ernout, 95, boulevard Jourdan, Paris (xiv). (*Vice-président du Congrès.*)
147. Prof. Frederic Ernst. (*Délégué de l'Université de New-York.*)
148. M. Essabal, Mechitaristengasse 4, Vienne (vii).
149. Dr Enzo Evangelisti, 15, Via Paolo Scarpi, Milan, Italie.
150. Miss E. Evans, School of African and Oriental Studies, Londres.
151. Prof. A. Ewert, 214 Woodstock rd, Oxford, Grande-Bretagne. (*Délégué de l'Université d'Oxford.*)
152. M. Carin Fahlin, Université d'Upsal, Suède.
153. *Mme H. Fahlin (même adresse).
154. M. l'abbé Fr. Falc'hun, 22, rue Saint-Louis, Rennes (Ille-et-Vilaine), France.
155. Prof. Paul Falk, Liljeborgsvägen 10, Upsal, Suède.
156. M. Paul Faral, administrateur du Collège de France, Paris (v).
157. M. Faublée, 46, rue du Hameau, Paris (xv).
158. M. G. Faure, 126, rue de Breteuil, Marseille (Bouches-du-Rhône), France.
159. M. V. Favis, rue Parthenonos, 24, Athènes. (*Délégué de l'Université d'Athènes.*)

160. M. Féron, 68, rue de la Croix-Nivert, Paris (XV).
161. M. F. Feydit, 7, rue de Phalsbourg, Paris (XVII).
162. M. E. Fischer-Jörgensen, Tegloorksgade 4, Copenhague.
163. R. P. Fleisch, Université St.-Joseph, Beyrouth, Liban. (*Délégué de cette Université.*)
164. M. Ch. L. Flies, University of Texas, Austin 12, U. S. A.
165. M. L. Flydal, 12, rue des Dardanelles, Paris (XVII).
166. M. Fohalle, 154, rue Fraichamps, Grivegnée, Belgique. (*Délégué de l'Université de Liége.*)
167. R. P. Follet, Istituto biblico, 4 Piazza della Pilotta, Rome.
168. M. P. Fouché, 31, rue Claude-Bernard, Paris (V).
169. M. J. Fourquet, Faculté des Lettres, Université de Strasbourg (Bas-Rhin), France.
170. M. Istvan Frank, 33, rue La Harpe, Paris (V).
171. Prof. H. Frei, 3, chemin des Voirons, Chêne-Bougeries, Suisse. (*Délégué de l'Université de Genève.*)
172. Prof. Hjalmar Frisk, Kapellgatan 8, Göteborg, Suède. (*Membre du C. I. P. L.*)
173. M. Frith, Cornell University, Ithaca, U. S. A.
174. M. Froidevaux, 7, rue Marguerin, Paris (XIV).
175. Dr Dennis Fry, University College, Londres WC 1.
176. *Mme Frydendahl, Øpnehabeveg 5, Copenhague.
177. M. J. Gagnepain, Lycée de Quimper (Finistère), France.
178. *M. C. K. Gairola, School of African & Oriental Studies, University of London, Londres WC 1.
179. M. L. Galand, 102, avenue de la République, Montchanin-les-Mines (Saône-et-Loire), France.
180. *Mme Galand (même adresse).
181. Prof. L. Gáldi, Verpeléti-út 13, Budapest (XI).
182. Mgr P. Gardette, 25, rue du Plat, Lyon, II (Rhône), France. (*Délégué des Facultés catholiques de Lyon.*)
183. M. A. Gentile, Rione Materdei is 24, Naples, Italie.
184. *Mme Gentile (même adresse).
185. Prof. V. Georgiev, Université de Sofia. (*Délégué de cette Université.*)
186. R. P. H. Geurtjens, Bredasweg 204, Tilburg, Pays-Bas.
187. M. A. C. Gimson, University College, Gower street, Londres WC 1.
188. M. Gininger, Hôtel Colonial, 18, rue de Constantinople, Paris (VIII).
189. M. R. Godel, 1, rue de l'Aubépine, Genève, Suisse. (*Délégué de la Société de Linguistique de Genève.*)
190. *Mme R. Godel (même adresse).

191. Prof. J. GONDA, 17, Van Limburg Stirumstraat, Utrecht, Pays-Bas. (*Délégué de l'Université d'Utrecht.*)
192. *Mme J. GONDA (même adresse).
— 193. M. G. GOUGENHEIM, 1, place Édouard-Renard, Paris (XII).
194. Miss P. O. E. GRADON, Bedford College, Regent's Park, Londres NW 1.
195. *M. Nils Ake GRAFSTRÖM, Völundsgatan 9, Stockholm.
196. M. A. GRAUR, 67 Strade Plantelor, Bucarest (IV).
197. M. A. T. W. GREEN.
198. Miss Margaret M. GREEN, 20 Nottingham Place, Londres W 1.
199. M. A. GRÉGOIRE, 76, rue des Wallons, Liége, Belgique.
200. *Mme A. GRÉGOIRE (même adresse).
201. *M. Eigil GRIESE, 46a Budingevej, Lyngby, Danemark. (*Délégué du Cercle linguistique de Copenhague.*)
202. *Mlle Thurid GRIESE (même adresse).
203. Prof. L. GROOTAERS, 162, chaussée de Namur, Heverlé, Louvain, Belgique.
204. R. P. W. A. GROOTAERS, Université catholique de Pékin, 2 Niu P'ai Tse Hutung, Pekin 20, Chine.
205. M. G. GUILLAUME, 6, avenue du Château, Bellevue (Seine-et-Oise), France.
206. M. A. GUILLAUMONT, 19, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V).
207. M. GUITTON, impasse Baude, Saint-Loup, Marseille (Bouches-du-Rhône), France.
208. Prof. GUNNARSSON, Upsaluniversitet, Vasagatan I c, Upsal, Suède. (*Délégué du Gouvernement Suédois.*)
209. M. Resat Nari GÜNTEKIN, 41, avenue Marceau, Paris (XVI). (*Délégué du Gouvernement Turc et de la Société de Linguistique d'Ankara.*)
210. M. Malcolm GUTHRIE, School of Oriental and African Studies, University of London, Londres WC 1.
211. Dr W. HAAS, University College, Cathays Park, Cardiff, Grande-Bretagne.
212. M. Gordon HALL, 6 Sancroft Road, London-Harrowweald, Grande-Bretagne.
213. M. Morris HALLE, 75, 21, Buckingham Dr., Clayton (Ma.), U. S. A.
214. M. Göran HAMMARSTRÖM, Luthagsesplanaden 6A, Upsal, Suède.
215. Prof. L. L. HAMMERICH, Stüdentergaarden, Tagensvej 15, Copenhague.
216. Prof. Håkon HAMRE, Bergens Museum, Allegaten 33, Bergen, Norvège. (*Délégué de l'Université de Bergen.*)
217. Prof. K. K. HANDIQUI, Gauhati University, Gauhati, Assam.

218. M. Aage HANSEN, Slotsvej 16, Charlottenlund, Danemark.
219. *Mlle Jeanne HAUTELIN, 6, rue Lacrételle, Paris.
220. Prof. W. HAVERS, Kreindlgasse 5a, Vienne (XIX).
221. Prof. Boh. HAVRÂNEK, Na Valech 8, Prague (IV). (*Membre du C. I. P. L. Délégué du Gouvernement Tchécoslovaque, de la Société royale des Lettres et Sciences de Bohême et de l'Université de Prague.*)
222. Dr K. HEEROMA, Toorenveltstraat 32, Oegstgeest, Pays-Bas.
223. *Mme HEEROMA (même adresse).
224. M. S. HEINIMANN, Falkenweg 9, Berne.
225. Miss HENDERSON, School of Oriental & African studies, University of London, Londres WC 1.
226. Prof. Hans HENDRIKSEN, Järnbrogatan 1A, Upsal, Suède.
227. Prof. Albert HENRY, 7, rue Papenskasteel, Uccle, Bruxelles.
228. *Miss Karin HESSLING, 26 Bedford Place, Londres WC 1.
229. M. D. E. HETTIARATCHI, 26 Cranbourne Gardens, Golders Green, Londres NW 11.
230. M. HILAL, 66, rue du Père-Corentin, Paris (XIV).
231. Prof. Louis HJELMSLEV, Ordruphøjvej 40, Charlottenlund, Copenhague. (*Membre du C. I. P. L. Délégué de l'Académie des Sciences du Danemark et du Cercle linguistique de Copenhague.*)
232. M. HOLLYMAN, 17 Koromiko Rd. Wellington, Nouvelle-Zélande.
233. Prof. Jens HOLT, Université d'Aarhus, Danemark. (*Délégué du Gouvernement Danois, de l'Université d'Aarhus, de la Société des Sciences et Lettres d'Aarhus.*)
234. Mlle L. HOMBURGER, 98, rue de la Tour, Paris (XVI).
235. Miss B. HONIKMAN, Vincent House, Pembridge Square, Londres W 2.
236. Mlle W. HOOYKAAS, Bestevaerstraat 15, Haarlem, Pays-Bas.
237. Prof. Karel HORÁLEK, Kladenska 27, Prague (XIX).
238. Docent Poul HØYBYE, Broholms Alle 12 c., Charlottenlund, Danemark.
239. *Mme Gündrün HØYBYE (même adresse).
240. Prof. Jean HUMBERT, Faculté des Lettres, Université de Lille, France.
241. Prof. Arthur HUTSON, Addison Lodge, Glasmevin, Dublin. (*Délégué de l'Université de Californie.*)
242. Prof. Gheorghe IVĂNESCU, Faculté des Lettres, Université de Iassy, Roumanie. (*Délégué de cette Université.*)
243. Prof. Gunnar JACOBSON, Carlbergsgatan 17, Göteborg, Suède.
244. Prof. Roman JAKOBSON, 404 West 116th Street, New-York (N. Y.), U. S. A. (*Délégué de l'Université Columbia.*)

245. *Mlle Silvia JANNACONE, chargée de cours à l'Université de Pise, Italie.
246. Prof. H. H. JANSSEN, Vossenlaan 13, Nimègue, Pays-Bas. (*Délégué de l'Université de Nimègue.*)
247. M. Arthur JENSEN, Raadhusvej 24, Charlottenlund, Danemark.
248. Mlle Ella JENSEN, Strandboulevarden 12 V, Copenhague.
249. M. Knud B. JENSEN, Hulkaersvej 4 I, Soeborg, Danemark.
250. *Mme Knud B. JENSEN (même adresse).
251. Dr Phil. Poul J. JENSEN, Gartnersvinget 7, Kongens Lyngsby, Danemark.
252. *Mme J. JENSEN (même adresse).
253. M. Subhadra JHA, Maison de Cuba, Cité universitaire, Paris (XIV).
254. Prof. JODOGNE, 26, rue des Moutons, Louvain, Belgique.
255. Prof. D. M. JONES, University College of North Wales, Bangor (Wales), Grande-Bretagne.
256. Prof. Iorgu JORDAN, 25 strada Schitu Măgureanu, Bucarest. (*Délégué du Gouvernement Roumain et de l'Académie roumaine.*)
257. Prof. Dr J. JUD, Guggerstrasse 32, Zollikon, Zürich, Suisse.
258. M. Goro KANEKO, 13, rue Jacob, Paris (VI).
259. M. Serge KARCEVSKI, professeur à l'Université de Genève, Suisse.
260. Prof. S. M. KATRE, 10 Connaught Road, Poona.
261. Prof. V. KIPARSKY, Meritullinkatu 11 A 12, Helsinki. (*Délégué du Gouvernement Finlandais et de l'Université de Helsinki.*)
262. *Mme KLOEKE, Witte Singel 38, Leyde, Pays-Bas.
263. *M. KNUDSEN, professeur à l'Université d'Aarhus, Danemark.
264. M. G. KOURMOULIS, 4, rue Drossou, Athènes. (*Délégué de l'Université d'Athènes.*)
265. Prof. M. KŘEPINSKÝ, Střešovice u 5, Prague (XIII). (*Délégué de l'Académie tchèque des Sciences.*)
266. *Mme KŘEPINSKÝ (même adresse).
267. M. A. H. KUIPERS.
268. Dr L. KUKENHEIM, Wilhelminalaan 22, Alkmaar, Pays-Bas.
269. Prof. J. KURIŁOWICZ, Podwala 1, Krakow, Pologne. (*Membre du C. I. P. L. Délégué du Gouvernement Polonais.*)
270. M. René LAFON, Villa Oasis, avenue Nelly-Deganne, Arcachon (Gironde), France. (*Délégué de l'Université de Bordeaux.*)
271. *Mme Nelly LAFON (même adresse).
272. M. R. LAGAS, Lyceumplein 33, La Haye.
273. Miss Marta E. LAGOS, 26 Bedford Place, Londres WC 1.
274. M. Jacob M. LANDAU, 20 York Street, Londres W 1.
275. Dr Gösta LANGENFELDT, Domherrevägen 7, Nockeby, Suède. (*Délégué de la Société néophilologique de Stockholm.*)

276. *Mme S. Langenfeldt (même adresse).
277. M. Torben Langer, Rungsted Kyst, Danemark.
278. Dr Ivo Lapenna, professeur de droit international à l'Université de Zagreb, Yougoslavie.
279. M. E. Laroche, Faculté des Lettres, Université de Strasbourg, France.
280. M. J. Larochette, 47, avenue Eisenhower, Bruxelles. (*Délégué de l'Université coloniale de Belgique.*)
281. Prof. Lawton, University College, Southampton, Grande-Bretagne. (*Délégué de cet établissement.*)
282. M. Gilbert Lazard, 21, rue du Val-de-Grâce, Paris (v).
283. M. Jean Lecerf, professeur à la Faculté des Lettres, Université d'Alger, France. (*Délégué de cette Université.*)
284. M. F. Lecoy, professeur au Collège de France, Paris (v).
285. M. Ernest Lefèbre, 18, rue Bachaumont, Paris (II).
286. Miss M. D. Legge, 126 Woodstock Road, Oxford, Grande-Bretagne.
287. M. Legras, 57, rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine), France.
288. *M. Marcel Leibovici, Fluerului Strada 17 *bis*, Bucarest.
289. M. M. Lejeune, 35, boulevard Jourdan, Paris (XIV). (*Secrétaire général du Congrès.*)
290. *Mme M. Lejeune (même adresse).
291. *Mlle Marie-Danielle Lejeune (même adresse).
292. M. P. Leroux, Université de Rennes, France.
293. Prof. Leroy, 30, avenue du Roi-Chevalier, Woluwe Saint-Lambert, Bruxelles. (*Délégué de l'Université de Bruxelles.*)
294. M. Wolf Leslau, École libre des Hautes-Études, 144.44 Sandford Av., Flushing, L. I., U. S. A.
295. Prof. M. Leumann, Signaustr. 9, Zürich (VIII), Suisse. (*Délégué de l'Université de Zürich.*)
296. *Mlle Leurquin, 12, rue du Couvent, Walcourt-Charleroi, Belgique.
297. Mlle Brita Lewinsky.
298. M. Li Long Tsi, 2, chemin des Pépinières, Sceaux (Seine), France.
299. M. Christian Lisse, Strandboulevard 44, Copenhague.
300. *Mme Nina Lisse (même adresse).
301. Prof. Alf Lombard, Helgonavägen 12, Lund, Suède. (*Délégué du Gouvernement Suédois, de l'Université de Lund et de la Société royale des Lettres de Lund.*)
302. *Mlle Adrienne Lombard (même adresse).
303. *Mlle Yvonne Lombard (même adresse).
304. Prof. John Lotz, Columbia University, New-York. (*Délégué du Cercle linguistique de New-York et de l'Université Columbia.*)

305. *Mme S. W. Lou, 3, chemin des Voirons, Chêne-Bougeries, Genève, Suisse.
306. M. Ernest Ludovicy, membre de l'Institut Grand-Ducal, Luxembourg. (*Délégué de l'Institut Grand-Ducal de Luxembourg.*)
307. *Mlle Lutz, 13, rue Hallé, Paris (XIV).
308. R. P. Stanislas Lyonnet, Institut Biblique, 35 Piazza della Pilotta, Rome. (*Délégué de l'Institut biblique pontifical.*)
309. *Mme Mac Carvill, 8 Fitzwilliam square, Dublin.
310. M. Raoul Machado, 22, rua Pinheiro Chagas, Lisbonne.
311. Prof. V. Machek, Uvoz 47, Brno, Tchécoslovaquie.
312. M. Carlos Mackehenie, conseiller d'ambassade. (*Délégué du Gouvernement Péruvien.*)
313. Prof. Mary Macken, 13 Clyde Road, Dublin. (*Déléguée de la National University of Ireland.*)
314. M. Robert Mahaney, 628 West 114th street, New-York 27 (N. Y.), U. S. A.
315. M. S. E. Mann, 41 Highgroveway, Ruislip, Midd., Grande-Bretagne.
316. *Mme S. E. Mann (même adresse).
317. M. W. Marçais, 99, boulevard Péreire, Paris (XVII).
318. *M. Margueron, 6, rue Marié-Davy, Paris (XIV).
319. R. P. Mariès, 15, rue Monsieur, Paris (VII).
320. Prof. J. Marouzeau, 270, boulevard Raspail, Paris (XIV).
321. Mme Martin-Delfour, 3, cour de Rohan, Paris (VI).
322. M. André Martinet, 430 W 118 NY 27, New-York. (*Délégué de l'Université Columbia.*)
323. *Mme Jeanne Martinet (même adresse).
324. M. Massé, professeur à l'École des Langues orientales, 19, avenue Roosevelt, Sceaux (Seine), France.
325. M. Louis Massignon, 21, rue Monsieur, Paris (VII).
326. M. Olivier Masson, 5, quai d'Anjou, Paris (IV).
327. M. Alfred Master, School of Oriental and African Studies, University of London, Londres WC 1. (*Délégué de la Philological Society et de la Royal Asiatic Society.*)
328. M. Pierre Mayard, premier secrétaire de la Légation de Haïti à Paris. (*Délégué du Gouvernement Haïtien.*)
329. M. André Mazon, 140, avenue de Suffren, Paris (VII). (*Délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*)
330. Mme G. Mazzuoli-Porru, via dei Della Robbia 41, Florence, Italie.
331. *M. Mazzuoli (même adresse).

332. M. E. J. A. Meier.
333. *Mlle Meierhans, 58, avenue d'Orléans, Paris (XIV).
334. M. Pierre Meile, 88, boulevard Latour-Maubourg, Paris (VII).
335. *Mme A. Meillet, 24, rue de Verneuil, Paris (VII).
336. M. Charles Mercier, 6 *bis*, rue Henri-Cloppet, Le Vésinet (Seine-et-Oise), France.
337. M. Joseph Meyers, vice-président de la section de Linguistique, Institut Grand-Ducal, Luxembourg. (*Délégué du Gouvernement Luxembourgeois.*)
338. M. I. Meyerson, 3, rue des Lois, Toulouse, France. (*Délégué de l'Université de Toulouse.*)
339. Prof. Fritz Mezger, Oak Hill Farm, Henderson road, Bridgeport (Pa), U. S. A.
340. M. K. Michaelson, 6 Gibraltargatan, Göteborg, Suède.
341. *Mlle Michaelson (même adresse).
342. Prof. Bruno Migliorini, Via Cernaia 43, Florence, Italie. (*Délégué de l'Université de Florence.*)
343. M. Renzo Milani, 6, avenue des Vosges, Strasbourg, France.
344. M. Armand Minard, 10, place Jean-Macé, Lyon, France.
345. *Mme Gisèle Minard (même adresse).
346. M. André Mirambel, 10, rue Perronet, Paris (VII). (*Secrétaire du Congrès.*)
347. *Mme André Mirambel (même adresse).
348. Mlle Chr. Mohrmann, 40, St Annastraat, Nimègue, Pays-Bas. (*Secrétaire du C. I. P. L.*)
349. M. Kristen Møller, Nitivej 13[4], Copenhague F.
350. *Mme Harriet Møller (même adresse).
351. M. Angelo Monteverdi, 18, via C. B. Piazza, Rome.
352. M. Mario Martino Moreno, 1, via Asiago, Rome. (*Délégué du Bureau d'études de l'Afrique italienne.*)
353. Prof. G. Morgenstjerne, Lille Borgenvei 9, Vinderen, Oslo. (*Délégué de l'Université d'Oslo et de l'Institut pour l'Étude comparée des civilisations.*)
354. Mme Dave H. Morris, fondatrice d'I. A. L. A.
355. M. H. Morton, Leeds, Grande-Bretagne.
356. *Mme Morton (même adresse).
357. M. Fernand Mossé, 1, rue Monticelli, Paris (XIV).
358. M. Mel Most, Foreign correspondant, Associated Press, 21, rue de Berry, Paris (VIII).
359. M. Charles Mugler, 18, rue Geiler, Strasbourg, France.
360. Miss Mulchrone, University College, Galway, Eire. (*Déléguée de cet établissement.*)

361. Prof. Henry G. A. Murphy, 4, Palmerston Park, Rathmines, Dublin. (*Délégué de la National University of Ireland.*)
362. M. Muyeda, Les Accacias, Annemasse, France.
363. M. Naert, Karl XI Gatan 21, Lund, Suède.
364. Prof. G. Nandris, 27, Witherby Mansion, Earls court square, Londres SW 5. (*Délégué de la School of Slavonic and East European Studies de l'Université de Londres.*)
365. M. J. H. Nketia, School of Oriental and African Studies, University of London, Londres WC 1.
366. *Mlle Noblet, 1, rue du Docteur-Labbé, Paris (xx).
367. Prof. F. Norman, King's College, Strand, Londres WC 2. (*Délégué de l'Université de Londres.*).
368. Mme Novitzky, 185, rue de la Garenne, Courbevoie (Seine), France.
369. M. J. C. F. Nuchelmans, 24, Godweerderstraat, Roermond, Pays-Bas.
370. Dr Karl Oberhuber, 31, Hoferstr.; Innsbruck, Autriche.
371. Prof. Brian O'Cuiv, School of Celtic Studies, 64/65 Merrion Sq., Dublin. (*Délégué de l'Institut des Hautes-Études celtiques de Dublin.*)
372. Mme A. Orel de Regel, 2, rue Vineuse, Paris (xvi).
373. Prof. John Orr, 27, Queen's Crescent, Edinburgh 9, Grande-Bretagne. (*Délégué de la Philological Society.*)
374. *Mme Orr (même adresse).
375. Prof. Harold Orton, Ridgefield, North Hill Rd, Leeds 6, Grande-Bretagne. (*Délégué de l'Université de Leeds.*)
376. *Miss Betty Joan Orton (même adresse).
377. Mlle Hélène Palgen, membre de l'Institut Grand-Ducal, Luxembourg. (*Déléguée du Gouvernement Luxembourgeois.*)
378. M. Oronzo Parlangeli, Istituto di glottologia, Via della Passione, Milan, Italie.
379. M. Praboth Bechar Pas, School of Oriental and African Studies, Londres WC 1.
380. R. P. Joachim Patti, Istituto Biblico, 4, Piazza della Pilotta, Rome. (*Délégué de l'Institut biblique pontifical.*)
381. M. J. L. Pauwels, 48, boulevard de Namur, Louvain, Belgique.
382. Prof. Willem Pée, 38 Keyenveld, Bruxelles. (*Délégué de l'Université de Liége.*)
383. *Mme Pée (même adresse).
384. M. Pellat, Lycée Louis-le-Grand, 123, rue Saint-Jacques, Paris (v).

385. Prof. H. Penzl, 223, Lincoln Hall, Urbana (Ill.), U. S. A. (*Délégué du Gouvernement des États-Unis.*)
386. M. Antonio Peregrino, Calle Santa Fé, Buenos-Ayres.
387. M. Jean Perrot, École normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris (v).
388. M. J. B. Peynado, Légation dominicaine, 21, avenue de Messine, Paris (viii). (*Délégué de la République Dominicaine.*)
389. M. André Picard, 18, rue Danton, Alger, France.
390. *Mme A. Picard (même adresse).
391. Prof. J. L. Pierson, Laren, N. H., Pays-Bas.
392. *Mme Pierson (même adresse).
393. Mme P. Pintelon, 12, rue L.-Delvain, Gand, Belgique.
394. Prof. Vittore Pisani, Université de Milan, Italie.
395. *M. Ernst Platz, 5 *bis*, place Wilson, Dijon, France.
396. Prof. Pokorny, Forchstr. 30, Zürich, Suisse.
397. Prof. Vaclav Polák, Unětice Č 82, p. Pardulice, Tchécoslovaquie.
398. M. Edgar Polomé, 24, rue Léon-Fournier, Kosterberg, Bruxelles.
399. M. Sever Pop, 10, rue Verhagen, Louvain, Belgique.
400. Prof. Mildred Pope, The Cottage, Garford (Berks.), Grande-Bretagne.
401. M. Bernard Pottier, 65, rue Manin, Paris (xix).
402. M. Bishwa Nath Prasad, School of Oriental and African Studies, University of London, Londres WC 1.
403. Prof. Ernest Pulgram, University of Michigan, Ann Arbor (Michigan), U. S. A.
404. Mlle Teresa Radica, 10, via Giacinto Gallina, Milan, Italie.
405. M. B. H. Rasmussen, University College, Leicester, Grande-Bretagne. (*Délégué de cet établissement.*)
406. M. Henri Raud, professeur au Collège de Blaye (Gironde), France.
407. *Mme Henri Raud (même adresse).
408. M. G. Redard, 57, rue du Cherche-Midi, Paris (vi).
409. M. Constantin Regamey, 14, rue Saint-Laurent, Lausanne, Suisse.
410. Prof. Kenneth S. Reid, King's College, Newcastle-upon-Tyne, Grande-Bretagne. (*Délégué de l'Université de Durham.*)
411. Prof. T. B. W. Reid, Manchester University, Manchester 13, Grande-Bretagne. (*Délégué de l'Université de Manchester.*)
412. *Mme T. B. W. Reid (même adresse).
413. M. Julien Reinach, 64, boulevard Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine (Seine), France.
414. *Mlle Ank Reinders, Looduinsekade, La Haye.
415. Mlle Erika Reiner, 9, rue du Bois-de-Boulogne, Paris (xvi).

416. Prof. Louis Renou, 2, rue Émile-Faguet, Paris (XIV).
417. *Mlle Reusens, 29 L. Schreursvest, Louvain, Belgique.
418. Miss Oliven Rhys, The Cottage, Garford nr. Abigdon (Berks.), Grande-Bretagne.
419. Prof. Francesco Ribezzo, Via di Villa Emiliani, 34, Rome. (*Délégué de l'Université de Palerme.*)
420. *M. Richard, Steinhaldenstr. 69, Zürich, Suisse.
421. Dr Ernst Risch, Winterthurerstr. 49, Zürich 6, Suisse.
422. *Mme E. Risch (même adresse).
423. M. Antoine Rocco, 27, boulevard Latour-Maubourg, Paris (VII).
424. M. S. Roe.
425. M. Antoine Romigosa, 2, rue Mabillon, Paris (VI).
426. M. Roolvink, Dinklestraat 6, Utrecht, Pays-Bas.
427. Recteur Al. Rosetti, 56 str. Dionisie, Bucarest (III). (*Membre du C. I. P. L.*)
428. Prof. A. S. C. Ross, Université de Birmingham, Grande-Bretagne. (*Délégué de cette Université.*)
429. Prof. J. Ross, Stijn Buysstraat 11, Nimègue, Pays-Bas.
430. Prof. Carlo Conti Rossini, Via di Villa Aobani 8, Rome. (*Délégué de l'Accademia Nazionale dei Lincei.*)
431. M. Arsène Roux, directeur du collège Moulay-Youssef, Rabat, Maroc. (*Délégué de l'Institut des Hautes-Études marocaines.*)
432. M. Rylands, Brown's Field, Ightham (Kent), Grande-Bretagne. (*Délégué de la School of Oriental and African Studies.*)
433. M. Rysiewicz, Slowockiego 56, Cracovie, Pologne.
434. Prof. Safarewicz, Lokietka 1, Cracovie, Pologne. (*Délégué du Gouvernement Polonais.*)
435. Mme M. Y. Salesses, 9, rue Hirshmat Pacha, Zamalek, Le Caire, Égypte.
436. Prof. M. Sandmann, 3 Glenarchy Terrace, Edinburg, Grande-Bretagne.
437. *Mme M. Sandmann (même adresse).
438. *Mlle I. Sarkar, 45 Grishbose Road, Calcutta.
439. Prof. A. Sauvageot, 5, rue Fernand-Widal, Paris (XIII).
440. Prof. Giuseppe Scarpat, Via Milano 20, Arona (province de Novarre), Italie.
441. M. Scoones, Devonstreet 50, Wellington, Nouvelle-Zélande.
442. M. Schlyter, Lycée de Gävle, Suède.
443. Mlle Maria Schubiger, Petersgreben 35, Bâle, Suisse.
444. *Mlle Gertrud Seidmann, 107 Beaufort Mansions, Londres SW 3.
445. Dr H. Seiler, Huttenstrasse 42, Zürich (VI), Suisse.
446. M. Senghor, 8, rue Lamblardie, Paris (XII).

447. Prof. Giandomenico SERRA, Viale Buon Camino, Cagliari, Italie.
448. *Mme SERRA (même adresse).
449. M. H. F. SIMON, 13 Lisbon Avenue, Twickenham (Midd.), Grande-Bretagne.
450. M. W. SIMON. (*Délégué de la School of Oriental and African Studies de l'Université de Londres.*)
451. Miss Lurline W. SIMPSON, University of Washington, Seattle 5, U. S. A. (*Déléguée de cette Université.*)
452. M. Denis SINOR, 153, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine), France.
453. Dr K. SKALIČKA.
454. Prof. Olav SKULERUD, Bergenmuseum, Allégt. 30, Bergen, Norvège.
455. Prof. Stanislaw SŁOŃSKI, 11 Bardoszewicza, Varsovie.
456. Prof. SNEYDERS DE VOGEL, Turfsingel 23, Groningue, Pays-Bas. (*Délégué de Neophilologus.*)
457. Mlle SOKOLOFF, 91, rue Boileau, Paris (XVI).
458. Prof. Alf SOMMERFELT, Villa Sandbakken, Toltenveien, Alnabru, Oslo. (*Secrétaire général du C. I. P. L. Délégué du Gouvernement Norvégien et de l'Académie norvégienne des Sciences.*)
459. *Mlle Edeltraut SPALINGER, Langackerstr. 35, Zürich (VI), Suisse.
460. M. H. SPANG-HANSSEN, St Thomas allé, 2III, Copenhague (V).
461. M. Henri STALDER, Ersingen (canton de Berne), Suisse.
462. M. Chr. S. STANG, Bydøy Allé 65, Oslo.
463. *M. Herman H. STANNARD, 8, rue Louis-Morard, Paris (XII).
464. Prof. Arnold STEIGER, Herzogstrasse 7, Zürich, Suisse.
465. Miss Louise STONE, Ditton Cottage, Thames Ditton (Surrey), Grande-Bretagne. (*Déléguée de la Philological Society.*)
466. Prof. Roman STOPA, 79 Kalwaryjska, Cracovie, Pologne.
467. Mlle J. STREICHER, 6, rue Leneveux, Paris (XIV).
468. M. Guy STRESSER-PEAN, 28, avenue du Maine, Paris (XV).
469. Dr C. STUTTERHEIM, 123 b. Av. Concordia, Rotterdam, Pays-Bas.
470. *Mme STUTTERHEIM (même adresse).
471. M. TAHA HUSSEIN, 3, rue Baroudi-Zamalek, Le Caire. (*Délégué de l'Académie arabe.*)
472. *Mme TAHA HUSSEIN (même adresse).
473. R. P. TAILLIEZ, Piazza Santa Maria Maggiore 7, Rome.
474. Mme C. TAVERNIER, Paul Fredericqstraat 17, Gand, Belgique.
475. Mme TCHEKOFF, 7, avenue La Bourdonnais, Paris (VII).
476. Miss J. TELFER, 60 A Saddler Street, Durham, Grande-Bretagne. (*Déléguée de l'Université de Durham.*)
477. *M. G. J. TE RIELE, 56 Jac. P. Thysselaan, Utrecht, Pays-Bas.

478. Dr J. Terlingen, Van Schlichtenhorststraat 101, Nimègue, Pays-Bas.
479. Prof. B. Terracini, 19 Corso Francia, Turin, Italie.
480. Prof. Lucien Tesnière, 14, avenue d'Assas, Montpellier (Hérault), France. (*Délégué de la Faculté des Lettres de Montpellier.*)
481. *Mme Lucien Tesnière (même adresse).
482. *Mlle Yveline Tesnière (même adresse).
483. M. Thibau, 1, rue du Chantier, Gand, Belgique.
484. *Mme Thibau (même adresse).
485. M. Fr. Thomas, Faculté des Lettres, Université de Lyon, France.
486. M. Thomhav, Société anonyme de Trias, Axelborg, Copenhague.
487. Dr Per Thorson, Skanselien 1, Bergen, Norvège.
488. M. Knud Togeby, Ordrupvej 58, Charlottenlund, Danemark.
489. *Mme Birthe Togeby (même adresse).
490. Prof. Ernest Tonnelat, 95, boulevard Jourdan, Paris (XIV).
491. Prof. Manolis Triandaphyllidis, 19, rue du Patriarche-Joachim, Athènes. (*Délégué de l'Université de Salonique.*)
492. Prof. B. Trnka, 16 u Železńe Lavky, Prague (III).
493. M. Joseph Tubiana, Cité universitaire, 59, boulevard Jourdan, Paris (XIV).
494. *M. R. L. Turner.
495. M. E. M. Uhlenbeck, Batavia, Indes Néerlandaises.
496. Prof. S. Ullmann, 1 Prince's Terrace, Glasgow 2, Grande-Bretagne.
497. M. B. O. Unbegaun, 13, rue Daniel-Hirtz, Strasbourg, France.
498. Prof. Joseph Vachek, Nam. Krále Jiřího 19, Prague (XII).
499. M. Vaillant, 7, avenue de Paris, Versailles (Seine-et-Oise), France. (*Délégué de l'École nationale des Langues orientales vivantes et de l'École des Hautes-Études.*)
500. Prof. Dr V. Van Bulk, Collège Saint-Jean-Berchmans, 11, rue des Récollets, Louvain, Belgique.
501. Mme Van Crombrugge, 3, avenue de l'Yser, Gand, Belgique.
502. M. M. B. Van den Berg, 10 A Walenburgerweg, Rotterdam, Pays-Bas.
503. Prof. H. J. Van de Wijer, 29 L. Schreurvest, Louvain, Belgique. (*Délégué de l'Université de Louvain.*)
504. *Mme Van de Wijer (même adresse).
505. *M. H. Van de Wijer (même adresse).
506. Mlle J. Van Lessen, Zoeterwoudsche Singel 27, Leyden, Pays-Bas.
507. Prof. Van Loey, 128, avenue Demey, Anderghem, Bruxelles. (*Délégué de l'Université de Bruxelles.*)

508. M. L. J. M. Van Rossum, Walkenburgerweg 67, Heerlen, Pays-Bas.
509. Mme Jeanne Varney (Associate Professor, Columbia University).
510. *M. Bernard Varney (même adresse).
511. Prof. J. Vendryes, 95, boulevard Jourdan, Paris (XIV). (*Président du Congrès.*)
512. *Mme J. Vendryes (même adresse).
513. M. R. Verdeyen, 2, quai Gloesener, Liége, Belgique. (*Délégué de l'Académie royale de Belgique et de l'Université de Liége.*)
514. M. Marc Vey, 4, rue Pasteur, Saint-Cloud (Seine-et-Oise), France.
515. *Mme Vey (même adresse).
516. Prof. Vergote, 180, boulevard de Namur, Louvain, Belgique.
517. Prof. Hans Vogt, Ole Vigsgt. 2 B, Oslo. (*Délégué de l'Institut pour l'Étude comparée des civilisations.*)
518. *R. P. Voorvelt, 103 Nieuwe Herengracht, Amsterdam, Pays-Bas.
519. M. N. Vrouyr, 4, place de la Comédie, Anvers, Belgique.
520. M. Frans Vyncke, 64, rue Bernaert, Ostende, Belgique.
521. M. Heinrich Wagner, Wasserwerkenstrasse 94, Zurich 37, Suisse.
522. Prof. R. L. Wagner, 3, rue des Arènes, Paris (V).
523. Prof. Ida Ward, School of Oriental and African Studies, University of London, Londres WC 1. (*Déléguée de cette École.*)
524. M. Warland, 40, rue Saint-Vincent, Liége, Belgique. (*Délégué de l'Université de Liége.*)
525. Prof. von Wartburg, Predigerhofstrasse 25, Bâle, Suisse.
526. Prof. J. H. Waszink, Witte Singel 91, Leyde, Pays-Bas. (*Délégué de l'Université de Leyde.*)
527. *Mme Waszink (même adresse).
528. M. P. C. R. Wells, Fondation Franco-Britannique, Cité universitaire, Paris (XIV). (*Délégué du Gouvernement Néo-zélandais.*)
529. *Mme Wells, New Zealand House, 415 Strand, Londres WC 2.
530. M. Joshua Whatmough, 791 Widener Library, Harvard University, Cambridge (Mass.), U. S. A.
531. M. Wallace J. Williamson, Department of Germanic languages, Yale University, New-Haven (Connecticut), U. S. A.
532. Dr Wils, Huygensweg 4, Nimègue, Pays-Bas.
533. M. B. Woledge, University College, Gower Street, Londres WC 1.
534. Mme H. M. Wright, 21 Green Hill, Londres NW 3.
535. Prof. R. W. Zandvoort, De Savornin Lohmanlaan 33, Groningen, Pays-Bas. (*Délégué de l'Université de Groningue.*)
536. *Mme Élisabeth Zandvoort (même adresse).

537. *Mlle Pauline Zandvoort (même adresse).
538. M. D. O. Zetterholm, Luthagsespl 10 A, Upsal, Suède.
539. *Mlle Zidonis, 11, rue Gabriel-Péri, Montrouge (Seine), France.
540. Prof. G. K. Zipf, 247 Widener Library, Harvard University, Cambridge (Mass.), U. S. A.
541. M. Bela Zoltai, 7, rue Marko, Budapest.

Membres votants : 429.
Membres non votants : 112.

DÉROULEMENT DU CONGRÈS

SAMEDI 17 JUILLET.

14 heures. Ouverture du secrétariat permanent dans le hall de la Maison internationale.

DIMANCHE 18 JUILLET.

10 heures. Ouverture d'une exposition d'ouvrages linguistiques parus depuis 1936 (environ 350 volumes) dans la Salle norvégienne de la Maison internationale.

16 heures. Réunion du C. I. P. L.

21 heures. Réception amicale des congressistes dans les Salons de la Maison internationale.

LUNDI 19 JUILLET.

SÉANCE INAUGURALE

La séance est ouverte à 10 heures, dans la grande salle des Fêtes de la Maison internationale, en présence du représentant de M. le Président de la République française, de M. Bosch-Gimpera, chef de la Division de Philosophie et Civilisations à l'U. N. E. S. C. O., et de M. Sarrailh, recteur de l'Académie de Paris.

Allocution de M. J. VENDRYES,
président du Congrès.

Monsieur le Représentant du Président de la République,
Monsieur le Chef de la Division de Philosophie et Civilisation de l'U. N. E. S. C. O.,
Monsieur le Recteur de l'Académie de Paris,
Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouvert le sixième Congrès international des Linguistes.
Ce n'est pas sans émotion que je prononce cette simple phrase, cette

phrase banale et rituelle. Elle emprunte aux circonstances une gravité que n'ont pas connue les précédents Congrès. Elle est à la fois chargée de souvenirs douloureux et toute gonflée d'espoirs confiants.

Ma pensée se reporte au 1er septembre 1939, où le cinquième Congrès des Linguistes dut s'interrompre, à peine commencé. Date fatidique, qui marquait le début d'un cycle infernal, où, pendant plus de cinq ans, allaient s'ajouter aux maux de la guerre les déportations, les tortures et les massacres, avec un raffinement de barbarie dont la seule pensée fait frémir d'horreur. Je considère comme un devoir de saluer d'abord la mémoire des innocentes victimes qui, dans les camps et les geôles, ont payé de leur vie leur attachement aux valeurs spirituelles qui font l'honneur de l'humanité. Ne pouvant dresser un martyrologe, qui serait certainement incomplet, je me bornerai à évoquer les noms de trois des nôtres, le sinologue Henri Maspéro, mort en déportation, l'assyriologue Louis Delaporte, mort en déportation, le celtiste Chotzen, fusillé par la Gestapo.

Pendant ces terribles années, la nature semble avoir voulu joindre ses cruautés à la méchanceté des hommes. Nombreux sont les savants que la maladie a terrassés, ajoutant des souffrances physiques aux souffrances morales. Quand on passe en revue la liste des membres de nos précédents congrès, on est ému de constater les vides que la mort y a faits, en frappant les plus éminents. En Hollande, berceau des Congrès des Linguistes, les pertes ont été particulièrement sensibles : nous ne reverrons plus van Wijk, van Ginneken, Overdiep, Salverda de Grave et notre cher secrétaire général A. G. van Hamel, si éprouvé par la perte de deux de ses neveux, fusillés par l'occupant. En Suisse, nous avons perdu Ch. Bally, qui présida le Congrès de Genève, et Albert Séchehaye, qui en fut le secrétaire. En Italie, Bartoli. Au Danemark, après le président du Congrès de Copenhague, Otto Jespersen, et son collègue Sandfeld, notre ami Viggo Brøndal, dont nous avons suivi la maladie avec angoisse, espérant toujours que sa vigueur physique et son indomptable courage feraient fléchir le destin. Je veux rappeler aussi les pertes que la linguistique a éprouvées depuis 1939 en la personne de Mathesius et du prince Trubetskoi, de Grammont et d'Albert Cuny, de Hermann Hirt et de Thurneysen, de Liden et de Lundell, de Boas et de Rand, de Sten Konow et d'Ernest Tonnelat, morts tout récemment.

En vérité, le seuil de notre Congrès est pavé de tombeaux. Autour de nous des ombres chères se pressent ; il me semble les voir surgir et flotter dans le parvis et dans la cour de cette maison,

εἰδώλων πλεῖον πρόθυρον, πλείη δὲ καὶ αὐλή

Mais il faut détourner nos regards de ces visions attristantes. Une

consolation nous est offerte, qui réconforte et donne confiance en l'avenir. C'est le spectacle de cette assemblée si nombreuse, qui a répondu avec tant d'empressement à notre invitation. J'ai plaisir à saluer ici, à côté de quelques anciens, beaucoup de nouveaux venus, et parmi eux des jeunes, qui ont pu faire le voyage, grâce au généreux concours que nous a prêté l'U. N. E. S. C. O. Un des avantages les plus appréciables des Congrès internationaux est de ménager des contacts personnels entre des travailleurs appartenant à des pays que de longues distances séparent, et surtout de mêler les générations en permettant aux jeunes de connaître les aînés, dont l'expérience leur est si utile pour faire progresser la science. Nous nous sommes proposé de renouer une tradition brutalement interrompue. Nos intentions ont été comprises, puisque nous avons reçu au total plus de 500 adhésions. Le présent Congrès dépasse et de beaucoup le chiffre de congressistes qu'avaient atteint les précédents.

Encore n'est-il pas complet. Bien qu'il se qualifie d'international, il ne comprend pas toutes les nations. Certaines, sur lesquelles nous comptions et que nous avions invitées, n'y sont pas représentées, leurs délégués, pour des raisons diverses, n'ayant pu se rendre à notre appel. Il y en a d'autres que nous n'avons pas invitées, et parmi elles l'une de celles auxquelles la science du langage doit les recherches les plus fécondes et les progrès les plus marqués. Je touche ici à un point délicat, sur lequel je tiens à vous donner des explications. Si nous avons pris le parti de ne pas inviter de linguistes allemands, globalement, dans l'impossibilité où nous étions de faire une discrimination, et au risque de contrister bien des amis, cette décision n'est pas née, soyez-en sûrs, d'un sentiment indigne de nous. Nous sentions que certaines présences seraient intolérables dans une ville dont les habitants ont été si durement traités pendant quatre ans, et que certains contacts seraient pénibles à plusieurs de nos hôtes dont les pays ont été atrocement martyrisés. En limitant nos invitations comme nous l'avons fait, nous avons obéi à un sentiment de respect envers les victimes et de piété envers les morts.

C'est un fait que le monde vit dans un état de cloisonnement, qui rend les communications difficiles en un temps où elles seraient le plus utiles au bien de l'humanité. On ne peut que le constater en le déplorant. Les peuples ont à se retrouver, ou même à se découvrir, comme dit le poète, à travers des buissons nés pendant une nuit sinistre de plusieurs années. Ces buissons sont encore ensanglantés. Ce n'est pas du premier coup qu'on peut espérer les faire disparaître. Félicitons-nous déjà qu'après un bouleversement qui, en Europe, n'a laissé à sa place presque aucune des institutions d'autrefois, un si grand nombre de lin-

guistes puissent tenir ici une réunion où ils discuteront amicalement et en toute liberté des grands problèmes de leur science. Ce n'est que la première étape vers la reprise d'un contact international complet, auquel toutes les nations sans exception prendront part et que nous appelons de tous nos vœux.

Sur l'organisation scientifique du Congrès, je vous dois aussi des explications. Le programme qui vous a été offert présente certaines nouveautés qui ont étonné, et peut-être déçu, ou même chagriné quelques-uns d'entre vous. C'est que le temps dont nous disposons est mesuré — huit séances en tout, sans tenir compte de la séance d'ouverture et de la séance de clôture. Et nous avons voulu utiliser ce temps au maximum de façon à n'imposer aux étrangers venus de loin un trop long séjour entraînant de trop gros frais. Or, nous devions déjà faire place à des séances de travail où seraient poursuivies des tâches d'intérêt international, en partie amorcées dans les Congrès précédents. Elles se rapportent à la terminologie, à l'enquête préparatoire à un atlas linguistique du monde, enfin à l'établissement d'une statistique sur la fréquence relative et le rendement des différents éléments du langage. Il nous est apparu, d'autre part, que la question de la langue auxiliaire internationale, qui a jusqu'ici trouvé place occasionnellement en marge de nos Congrès, méritait d'y être ajoutée cette fois encore, étant donné que l'entreprise de I. A. L. A. a pris en ces dernières années un développement dont il est bon que chacun soit informé.

Quatre séances se trouvaient ainsi occupées d'avance ; ce sont les séances des matinées de mardi à vendredi inclusivement. Il nous en restait quatre autres à remplir. Nous avons pensé qu'il ne convenait pas d'en faire des séances divisées en sections, où chacun pourrait à son choix, sans répondre à un plan arrêté, communiquer le résultat de ses recherches personnelles sur une question de détail se rapportant à sa spécialité. Il existe aujourd'hui dans beaucoup de pays des sociétés de linguistique, où des communications de ce genre peuvent être utilement présentées, discutées et même imprimées dans des périodiques spéciaux. Admises au Congrès, elles risqueraient d'autant plus de disperser l'intérêt que souvent elles n'intéressent qu'un nombre restreint de congressistes.

Nous avons jugé plus utile de concentrer l'effort du Congrès sur l'étude d'une question unique, en la choisissant assez importante pour qu'elle doive intéresser tous les linguistes, et assez large pour que chacun d'eux puisse y prêter une collaboration efficace, du fait de sa spécialité. Il y a des problèmes qui sont trop vastes pour être abordés et traités par un seul homme ; ils ne peuvent être discutés, sinon résolus, que par l'effort conjoint de spécialistes, appliquant la même méthode

à l'étude de langues différentes. C'est le rôle des Congrès comme le nôtre, où tant de compétences diverses se trouvent réunies, de favoriser l'examen de pareils problèmes.

Tel est celui de la morphologie générale, que nous avons mis à notre programme, réparti en quatre questions. Je n'ai pas besoin d'en souligner l'ampleur et la portée. La façon dont nous l'avons conçu et posé est en accord avec les tendances qui se manifestent de plus en plus en linguistique. On s'efforce aujourd'hui de dépasser les classifications historiques des langues pour atteindre à des catégories générales, si toutefois il en existe, qui soient communes à l'ensemble des êtres humains. Ainsi le problème de la morphologie générale embrasse en réalité tout le domaine de la linguistique. Cela apparaît assez clairement dans les rapports qui vous ont été distribués. Nous devons attendre beaucoup des discussions qui en seront faites. J'espère qu'il en sortira des vues plus précises et plus justes et que le travail accompli par le Congrès marquera une date dans l'histoire de notre science.

Avant de donner la parole aux orateurs porteurs d'adresses ou de messages, je voudrais maintenant vous dire un mot des distractions que nous vous avons préparées. Elles sont, hélas ! moins nombreuses, moins somptueuses aussi, que nous l'aurions souhaité. Le malheur des temps en est la cause. Vous en trouverez la liste affichée dans le salon de la Cité réservé au Congrès, et tout à l'heure M. Lejeune, Secrétaire général du Congrès, vous donnera à ce sujet les renseignements pratiques indispensables. Je me contente de brèves indications.

La Direction des Musées nationaux nous a fait savoir qu'elle accordait à tous les congressistes la faveur de l'entrée gratuite, sur la présentation de leur carte. Bien plus, elle a consenti à faire, spécialement pour le Congrès, une illumination des salles égyptiennes et orientales du Louvre le samedi 24 juillet, à 21 heures. Je tiens à exprimer notre reconnaissance à M. le Ministre de l'Éducation nationale et à M. le Directeur des Musées nationaux, auxquels nous sommes redevables de cette double faveur.

Vous savez déjà que l'après-midi du vendredi 23 ne comporte aucune séance de travail ; elle sera consacrée à une excursion à Chantilly, où aura lieu la visite des collections du château. Nous avons pris des mesures pour assurer le transport à des prix abordables ; ceux qui désirent prendre part à cette excursion sont priés de se faire inscrire dès aujourd'hui.

Enfin, le samedi 24, à 16 heures, aura lieu une réception à l'Hôtel-de-Ville, où la Municipalité parisienne nous fait l'honneur de nous accueillir. Je suis sûr que vous viendrez en grand nombre à cette cérémonie, qui clôturera dignement la semaine du Congrès de Paris.

Un Comité spécial s'est constitué pour s'occuper des dames qui sont venues accompagner les congressistes en qualité de membres non votants. Il a prévu pour elles des passe-temps variés dans les après-midi de lundi à jeudi. Tous renseignements à cet égard vous seront donnés dans un moment.

Allocution de M. V. KIPARSKY,
délégué du Gouvernement finlandais.

La séparation qui nous était imposée par les tristes événements des dernières années, la voici enfin terminée. Les linguistes du monde entier peuvent ici renouer les liens amicaux qui les réunissaient en un temps heureux qui nous paraît maintenant si lointain.

S'il y a une science qui ait besoin d'être internationale, c'est précisément la linguistique. Car l'existence de nationalités diverses, communiquant au moyen de langues différentes, est sa raison d'être.

C'est pourquoi je suis particulièrement heureux, au nom du Gouvernement finlandais et de tous les Gouvernements représentés ici, d'exprimer notre profonde gratitude aux organisateurs de ce Congrès, à qui appartient l'honneur de renouer une tradition longtemps interrompue et de contribuer ainsi au progrès général de notre science.

Allocution de M. A. ECKHARDT,
délégué de l'Académie hongroise.

J'ai la très honorable mission de transmettre au sixième Congrès international des Linguistes les vœux les plus sincères des Académies ici représentées.

Je n'ai pas le loisir de vous rappeler dans le détail ce que les Académies les plus anciennes du monde doivent à la linguistique. Le plus souvent, comme c'est le cas pour l'Académie hongroise que je représente ici, elles ont été créées pour entretenir le culte des langues nationales. De nos jours même, dans l'état avancé où se trouvent les recherches scientifiques, les Académies du monde entier consacrent une bonne part de leurs efforts à la science dont les représentants les plus illustres ont tenu à participer à ce Congrès. C'est dire quelle place tient la linguistique dans leurs préoccupations.

Mais un Congrès comme celui-ci dépasse en signification les cadres étroits d'une discussion entre spécialistes. Chacun sait quel élément de discorde la diversité des langues a apporté dans l'histoire moderne de l'humanité. Cette diversité préside encore, en quelque sorte, aux divisions du monde, divisions tragiques, menaçantes pour son avenir. En confrontant leurs recherches avec la probité, l'objectivité, la conscience

de vrais savants, les linguistes contribuent pour leur part à cet effort de synthèse pacifique à quoi l'humanité tout entière aspire et qu'elle poursuit au prix de tant d'efforts.

Les Académies du monde ici représentées expriment par ma voix leur gratitude à nos collègues français pour avoir accepté d'organiser ce Congrès dans leur capitale, toute désignée pour être le siège de la conscience humaine. La France, dont le génie national résout tant d'antinomies, reste fidèle à son généreux cosmopolitisme en invitant les linguistes à chercher dans toutes les langues ce qui est universellement humain. Dans leur diversité même, dans leur originalité, dans leur émulation, il y a un bien qu'il convient de dégager, et qui peut racheter en partie les maux issus de la malédiction de Babel.

Il n'est point à craindre que nos recherches n'aboutissent point. A lui seul, tout effort qui tend à la compréhension pacifique et amicale des élites de tous les peuples vaut d'être tenté. C'est là la signification la plus haute de ce Congrès qui marquera, j'espère, une date dans le développement de notre science, et contribuera à surmonter Babel.

Allocution de M. S. CHATTERJI,
délégué de l'Université de Calcutta.

Tad akṣaraṃ tat savitur varêṇyam :
prajñâ ca tasmât pra sṛtâ purâṇî.
'Ceci est l'impérissable, ceci est adorable aussi pour le créateur :
la sagesse ancienne est sortie de lui.'

Sarvajñaṃ tad ahaṃ vandê parañ jyôtis tamôpaham :
pravṛttâ yan-mukhâd dêvî sarva-bhâṣâ-sarasvatî.
'Je salue cette lumière suprême qui connaît tout et qui détruit les [ténèbres :
de la bouche de qui a jailli la déesse, la rivière sainte de tout langage.'

çaṃ çabdâiḥ.
'Avec les mots, le bonheur !'

Je me considère très honoré d'avoir été choisi pour prendre la parole au nom des Universités représentées ici et, au commencement de nos délibérations, je vous apporte, en particulier, tous les souhaits de mon pays — l'Inde. Autrefois, il y a plus de vingt-cinq siècles, parmi les sciences qui étaient liées à la vie humaine et mondaine, et qui ne concernaient pas le salut de l'âme, la science du langage avait été établie parmi les premières dans l'Inde. Et chez les Hindous, il y avait des linguistes de premier rang qui ont été pour l'humanité parmi les *pathikṛtas*, les pionniers, qui ont frayé la voie à la science. J'exprime la reconnaissance de l'Inde et du monde entier à l'esprit de Pâṇini et de ses confrères.

La Linguistique est une science humaine d'une importance très haute, et chaque jour nous avons plus nettement conscience de sa valeur. Mais malheureusement, jusqu'ici, le monde ne s'est pas rendu compte de son importance pour mieux se comprendre lui-même. La vie humaine, dans tous ses aspects, est intimement liée au langage : la vie matérielle et intellectuelle, la vie individuelle et sociale se manifestent par la langue. Chez les nations douées d'une imagination vive et d'une intelligence pénétrante, l'homme a toujours été ému par le mystère et le charme de sa langue, et il a essayé, selon ses moyens intellectuels et spirituels, d'en pénétrer la réalité.

De tout temps, on a reconnu que le langage était un caractère spécifique de l'homme :

καὶ φθέγμα καὶ ἀνέμοεν
φρόνημα...
... ἐδιδάξατο

« Et l'homme s'est enseigné à lui-même la langue et la pensée ailée. »

Mais on savait quelle est la difficulté d'obtenir une connaissance exacte du langage : le sage du Veda a dit :

utá tvaḥ páçyan ná dadarça vâ'cam,
utá tvaḥ çṛṇván ná çṛnôti ênâm :
utô' tuasmâi tanúam ví sasrê,
jâyê'va pátyê uçatî' su-vâ'sâḥ.

« Il y en a un qui en voyant la parole ne la voit pas,
Il y en a un qui en l'entendant ne l'entend pas :
Mais il y en a un à qui elle dévoile son corps,
Comme une épouse, affectueuse et bien vêtue. »

Nous, les savants et étudiants d'aujourd'hui, nous essayons de voir et d'entendre la parole correctement, entièrement. Comme les autres aspects de la vie humaine, une langue ne doit pas être considérée isolément, et pour dévoiler la langue, de façon à nous connaître mieux nous-mêmes, la coopération du monde entier à travers la diversité des langues est fondamentale. C'est cet idéal qui nous a attirés ici, dans cette belle ville de Paris, ville « comparable à *Amarâvatî*, la ville des dieux », comme on l'admire chez nous, ville-lumière et capitale intellectuelle du monde, après dix ans d'une série de catastrophes dont la fin peut-être n'est pas encore venue.

Que nos délibérations aident les nations à bien comprendre l'unité essentielle de l'humanité ; qu'elles aident à créer une compréhension, conduisant les hommes à un juste ordre des choses, afin...

sarvas taratu durgâṇi, sarvô bhadrâṇi paçyatu :
sarvaḥ kâmân avâpnôtu, sarvas sarvatra nandatu.

« ... que tout homme échappe au danger, que tout homme voie le bien, que tout homme réalise ses désirs, que tout homme partout se ré-
[jouisse ».

ayam ârambhaç çubhâya bhavatu :
« que ce début nous conduise au bonheur ».

Allocution de M. C. A. BODELSEN,
délégué du Cercle linguistique de Copenhague.

Linguistics is a science which proceeds by two stages : first you try to formulate your theory in the privacy of your study, and then you put it to the test of criticism and discussion. The second stage is almost as important as the first. Without that, you work in a void. It is a method of confronting theories with reality, which occupies a similar place to the control experiments of the natural sciences. That is why congresses like the present, with their public discussions and their personal contacts, are so valuable.

I am sure that I voice the sentiments of all the members of the linguistic societies assembled here when I express our gratitude to the C. I. P. L. and to the Organizing Committee for their work in connection with this congress. It is very fitting that the first international linguistic congress after the war should take place in Paris, whose agony and ultimate triumph we all followed with so much sympathy and admiration, one of the greatest centres of linguistic studies, and the home of oldest linguistic society in the world.

Allocution de M. A. SOMMERFELT,
secrétaire général du C. I. P. L.

Depuis le Congrès de Copenhague, qui a eu lieu en août 1936, le Comité Permanent International des Linguistes n'a pas eu la possibilité de vous présenter un rapport sur son activité.

Pendant ces douze années, nous avons de lourdes pertes à déplorer ; une série de nos membres les plus éminents nous a été enlevée. Le 21 septembre 1936, Antoine Meillet est mort : c'est avec une émotion profonde que j'évoque le souvenir de ce grand linguiste qui a été pour beaucoup de nous un maître inoubliable, et qui occupait dans sa science une place sans égale ; avec Mgr Schrijnen, il avait pris l'initiative de la fondation du C. I. P. L. et il était, vous le savez, une des personnalités les plus marquantes de nos Congrès. Le 26 janvier 1938 est mort Mgr Schrijnen, notre premier Secrétaire Général, et l'initiateur principal de notre premier Congrès qui se déroula à La Haye en 1928. Nous avons, de plus, perdu des membres à la mémoire desquels notre président a

déjà rendu hommage : Vilem Mathesius, du Cercle Linguistique de Prague ; A. G. van Hamel, qui avait succédé à Mgr Schrijnen comme Secrétaire Général ; Matteo Bartoli, de Turin ; Charles Bally, président du Congrès de Genève, le grand nom de la linguistique générale en Suisse ; le professeur Puscariu, de Bucarest, et Franz Boas, le *grand old man* des sciences de l'homme en Amérique. De plus nous avons eu à regretter les démissions du professeur Brockelmann en 1938 et du professeur Karlgren en 1947.

Une réunion du C. I. P. L. eut lieu en 1938 avant le Congrès interrompu de Bruxelles ; A. G. van Hamel y fut élu Secrétaire Général. La guerre a ensuite coupé court à notre activité et celle-ci n'a pu être reprise qu'en 1946. Par un échange de lettres, un nouveau Secrétaire Général a été désigné et une partie des places vides a été remplie. Mlle Mohrmann a consenti à être Secrétaire adjointe. C'est ici même, à Paris, que le Comité a tenu sa première réunion d'après-guerre, le 18 novembre 1946. Étaient présents : MM. Vendryes, Sommerfelt, Hjelmslev, Debrunner (représentant M. Bally), Marshall (représentant MM. Bloomfield et Cowan). A cette réunion a été discutée la possibilité de tenir un sixième Congrès et le Comité a été très heureux de pouvoir accepter l'invitation de nos collègues français de venir à Paris cet été. A l'unanimité des voix, notre collègue M. Vendryes a été élu président. Hier a eu lieu une nouvelle réunion du Comité.

Après les élections qui ont été faites, soit à ces dernières réunions, soit par échange de lettres, le Comité se compose à présent des personnes suivantes :

MM. Belič (Yougoslavie)
Bertoldi (Italie)
Bloomfield et Cowan (États-Unis)
Debrunner (Suisse)
Frisk (Suède)
Havránek (Tchécoslovaquie)
Hjelmslev (Danemark)
Daniel Jones (Grande-Bretagne)
Kuryłowicz (Pologne)
Mesčaninov (Union Soviétique)
Mlle Mohrmann (Pays-Bas)
MM. Rosetti (Roumanie)
Sommerfelt (Norvège)
Vendryes (France)

Malheureusement nous ne savons pas encore si M. Mesčaninov a accepté, car toutes les lettres qui lui ont été adressées, par des voies différentes,

sont restées sans réponse. En plus, nous avons deux membres correspondants :

MM. Chao (Chine)
Chatterji (Inde)

Ces membres sont qualifiés de membres correspondants, parce qu'ils vivent à de telles distances de l'Europe qu'ils ne peuvent participer à toutes les réunions du C. I. P. L. ; mais ils ont, naturellement, tous les droits des autres membres quand ils peuvent être présents.

La situation du C. I. P. L. après la guerre était précaire. Pour fonctionner, notre Comité a besoin d'un budget qui, précédemment, était alimenté par des contributions diverses ; mais celles-ci n'ont pas été renouvelées depuis la guerre, sauf celle de la Fondation Nansen d'Oslo. Heureusement, une grande organisation internationale nouvelle, l'U. N. E. S. C. O. (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture), s'est intéressée à nos travaux comme à ceux d'autres organismes scientifiques internationaux. L'U. N. E. S. C. O. nous a chargés de l'exécution de certains travaux ; ils s'exécutent sous la direction si efficace de Mlle Mohrmann, qui vous en rendra compte elle-même dans un instant. L'U. N. E. S. C. O. a accordé des subventions, rendant le voyage de Paris possible à un certain nombre de jeunes linguistes désireux de participer au Congrès. L'U. N. E. S. C. O. souhaite, de plus, voir notre Comité se fédérer avec d'autres organisations s'occupant de la philosophie et de l'histoire des civilisations, de la même façon dont se sont fédérées les organisations des sciences naturelles ; le C. I. P. L. a accepté l'invitation qui lui était faite de participer, à la fin du mois prochain, à une réunion où seront élaborés les statuts de cette nouvelle fédération. Au nom du C. I. P. L. et, j'en suis sûr, au nom de tous les linguistes, je tiens à exprimer à l'U. N. E. S. C. O. notre profonde gratitude. J'espère que la coopération qui résultera de l'aide qu'elle nous apporte contribuera à développer parmi les linguistes cet esprit de tolérance et de paix qui est le grand et noble but de toutes les activités de l'U. N. E. S. C. O.

Allocution de Mlle MOHRMANN,
secrétaire du C. I. P. L.

Après les années de guerre qui ont si cruellement interrompu l'activité scientifique internationale, un des problèmes les plus urgents est la documentation bibliographique pour la période de la guerre et du début de l'après-guerre. Aussi le C. I. P. L. a-t-il exprimé le vœu, lors de sa première réunion après la fin des hostilités, que des démarches soient entreprises pour combler aussi vite que possible la lacune bibliogra-

phique de ces huit années. La réalisation de ce vœu posait des problèmes difficiles, du point de vue scientifique et du point de vue matériel : comment réaliser la coopération nécessaire, où trouver les fonds indispensables? C'est la collaboration de l'U. N. E. S. C. O. qui a largement facilité la solution de ces deux problèmes. Elle nous a assistés et de son prestige et de son aide matérielle. Une subvention qu'elle nous a accordée permet de donner à nos collaborateurs un dédommagement modeste, à l'éditeur une garantie. La préparation de ce travail bibliographique a été pour le C. I. P. L. une expérience des plus réconfortantes. Elle montre que, même après une crise comme celle que le monde a traversée et traverse encore, les hommes de bonne volonté abondent : dans tous les pays sans exception, de nombreux savants acceptent de consacrer leurs forces et leur temps à une entreprise qui, dans tous les pays, servira la science.

L'organisation de ce travail est la suivante : chaque pays fournit sa propre bibliographie des années 1939 à 1947, d'après un système établi pour garantir l'unité de l'ensemble. La bibliographie paraîtra en deux volumes, donnant chacun, dans un même cadre et avec un même classement systématique, la bibliographie d'un certain nombre de pays. La chose est trop urgente pour qu'on puisse attendre de tout imprimer en un volume. Si, comme je l'ai dit, la coopération est excellente, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de difficultés. Nous comptons beaucoup sur ce Congrès et sur les savants réunis ici pour compléter notre liste de collaborateurs et recueillir toutes suggestions utiles. Mais dès maintenant des résultats remarquables ont été obtenus et le premier volume va bientôt paraître. Beaucoup de pays ont déjà envoyé une bibliographie complète. Les premiers à avoir fourni une bibliographie riche et bien ordonnée ont été les Français : les milliers de fiches qu'ils ont réunies témoignent de l'attachement qu'ils ont gardé à la science à travers les plus cruelles épreuves. Leur exemple a été rapidement suivi par la Suisse, la Norvège, les Pays-Bas et la Belgique, la Tchécoslovaquie, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Italie et l'Espagne. De tous ces pays nous avons une bibliographie complète. De plus ont été annoncées pour ce mois les contributions du Danemark, du Portugal, de la Pologne et de la Roumanie. Sont en préparation les bibliographies de la Chine, de la Finlande, de l'U. R. S. S., de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, de la Yougoslavie et de la Hongrie. Nous sommes en train de négocier pour les autres pays et nous comptons sur plusieurs des savants ici présents pour obtenir un arrangement définitif.

Comme je vous l'ai dit, le premier volume va paraître dans le cours de cette année. Afin que nous puissions estimer le nombre des exemplaires à tirer, il nous serait très utile de recueillir dès maintenant des souscriptions soit personnelles, soit pour des bibliothèques, universités,

etc. Le prix sera calculé aussi bas que possible et la subvention de l'U. N. E. S. C. O. permettra de vendre ce livre à un prix ne dépassant pas celui des frais d'impression. On trouvera des listes de souscription au secrétariat du Congrès.

Il est de tradition que le secrétariat du C. I. P. L. fasse aux Congrès un compte rendu succinct de l'activité de ses sous-commissions. Dans les séances consacrées à la Terminologie et à l'Enquête linguistiques, les programmes de leurs activités futures seront amplement discutés. Mais il faut dire que les bouleversements de la guerre et la dispersion de leurs membres ont pratiquement interrompu toute activité de ces deux commissions depuis notre dernier Congrès. En ce qui concerne la C. E. L., cependant, je me réjouis de signaler l'intérêt qui se porte actuellement, plus vif que jamais, vers l'évolution des langues et des dialectes du monde ; dans bon nombre de pays, la constitution d'atlas linguistiques se poursuit ; dans d'autres on prépare des enquêtes ou on entame la publication des matériaux. Plus que jamais une documentation générale est nécessaire, et peut-être aussi une coordination des travaux. M. Pée, avec l'aide du bureau du C. I. P. L., a fait pour le Congrès une exploration de ce domaine et vous en présentera les résultats. L'orientation bibliographique, inaugurée en 1933 par un premier *Essai de bibliographie de géographie linguistique*, qui fait partie des publications de la C. E. L., sera poursuivie et se combinera avec la bibliographie linguistique dont je viens de vous parler. On étudie aussi la possibilité d'une édition nouvelle du *Questionnaire linguistique* de M. Marcel Cohen, qui a été publié par les soins de la C. E. L. et est à présent épuisé. Dans le cadre de la coopération avec l'U. N. E. S. C. O., on étudie encore d'autres réalisations du programme projeté pour l'activité de la C. E. L. dès son institution, comme l'étude et l'enregistrement des langues menacées d'extinction. Mais il serait prématuré d'en parler dès maintenant.

Ce que j'ai voulu faire, ce n'était pas de vous présenter des projets à réaliser, mais simplement de vous rendre compte de ce qui a été fait dans ces dernières années : des efforts modestes, propres, tout de même, à contribuer à la prospérité d'une science qui nous est chère à tous.

Allocution de M. M. LEJEUNE,
secrétaire général du Congrès.

Le Secrétaire général apporte aux Congressistes des précisions :

1° Sur le fonctionnement du secrétariat permanent.

2° Sur l'organisation des séances de travail.

3° Sur les expositions, distractions et réceptions prévues pour les Congressistes.

4° Sur les distractions organisées pour les dames, membres non votants du Congrès, par le Comité féminin d'accueil.

LUNDI 19 JUILLET.

14 h. 30. Discussion, en séance plénière, de la question I.

Président de séance : M. Doroszewski (Varsovie), suppléant M. Kuryłowicz (Cracovie).

Rapporteur : M. Hjelmslev (Copenhague).

Secrétaire de séance : M. Redard (Paris).

Prennent part à la discussion : MM. Bonfante (Princeton), Buyssens (Bruxelles), Chatterji (Calcutta), M. Cohen (Paris), Devoto (Florence), Doroszewski (Varsovie), Fourquet (Strasbourg), Georgiev (Sofia), Havránek (Prague), Hjelmslev (Copenhague), Larochette (Bruxelles), Meyerson (Toulouse), Pottier (Paris), Ross (Birmingham).

15 heures. Visite du Musée Carnavalet et des Archives nationales (visite organisée pour les dames, membres non votants du Congrès, par le Comité féminin d'accueil).

MARDI 20 JUILLET.

9 heures. Discussion, en séance plénière, de la question C.

Président de séance : M. Migliorini (Florence).

Rapporteur : M. Marcel Cohen (Paris).

Secrétaire de séance : M. Clère (Paris).

Prennent part à la discussion : MM. Bonfante (Princeton), Carnoy (Louvain), Cerulli (Rome), M. Cohen (Paris), Doroszewski (Varsovie) ; Mlle Durand (Paris) ; MM. Georgiev (Sofia), Horálek (Prague), Ross (Birmingham), Sauvageot (Paris), Spang-Hanssen (Copenhague), Tailliez (Rome), Wagner (Paris).

14 h. 30. Discussion, en séance plénière, de la question II.

Président de séance : M. Havránek (Prague).

Rapporteur : M. Lotz (Columbia University), suppléant M. Jakobson (Columbia University).

Secrétaire de séance : M. Gagnepain (Paris).

Prennent part à la discussion : MM. Benveniste (Paris), Bolelli (Pise), Bonfante (Princeton), M. Cohen (Paris), Devoto (Flo-

rence), Hjelmslev (Copenhague), Jones (Bangor), Larochette (Bruxelles), Lecerf (Alger), Lotz (Columbia University), Sauvageot (Paris), Váchek (Prague).

15 heures. Visite de la Manufacture nationale de Tapisserie des Gobelins (visite organisée pour les dames, membres non votants du Congrès, par le Comité féminin d'accueil).

MERCREDI 21 JUILLET.

9 heures. Discussion, en séance plénière, de la question B.

Président de séance : M. Frisk (Göteborg).

Rapporteur : M. Pée (Bruxelles).

Secrétaire de séance : M. Perrot (Paris).

Prennent part à la discussion : MM. Bonfante (Princeton), Castellvi (Sibundoy, Colombie), Chatterji (Calcutta), M. Cohen (Paris), Dauzat (Paris), Doroszewski (Varsovie), Eckhardt (Budapest), Falk (Uppsala), Fouché (Paris), Fourquet (Strasbourg), Georgiev (Sofia), Guthrie (Londres), Horálek (Prague), Martinet (Columbia University), Meyers (Luxembourg), Norman (Londres), O'Cuiv (Dublin), Orr (Edinburg), Parlangeli (Milan), Pop (Louvain), Vrouyr (Anvers).

14 h. 30. Discussion, en séance plénière, de la question III.

Président de séance : M. De Boer (Leyde).

Rapporteur : M. Váchek (Prague), suppléant M. Trnka (Prague).

Secrétaire de séance : M. Lazard (Paris).

Prennent part à la discussion : MM. Bergsland (Oslo), Buyssens (Bruxelles), Carnoy (Louvain), M. Cohen (Paris), De Boer (Leyde), Devoto (Florence), Eringa (Rotterdam), Godel (Genève), Havránek (Prague), Hjelmslev (Copenhague), Holt (Aarhus), Larochette (Bruxelles), Pulgram (Ann Arbor, Mich.), Régamey (Lausanne), Ross (Birmingham), Sauvageot (Paris), Togeby (Copenhague), Váchek (Prague) et Miss Ward (Londres).

15 h. 30. Visite de la Manufacture nationale de Porcelaine de Sèvres (visite organisée pour les dames, membres non votants du Congrès, par le Comité féminin d'accueil).

18 heures. Réunion de la Commission d'enquête linguistique (C. E. L.).

JEUDI 22 JUILLET.

9 heures. Discussion, en séance plénière, de la question A.

Président de séance : M. Lombard (Lund).
Rapporteur : M. Marouzeau (Paris).
Secrétaire de séance : M. Redard (Paris).
Prennent part à la discussion : MM. Carnoy (Louvain), Chatterji (Calcutta), M. Cohen (Paris), Debrunner (Berne), Doroszewski (Varsovie), Georgiev (Sofia), Guthrie (Londres), Marouzeau (Paris), Meile (Paris), Migliorini (Florence), Mossé (Paris), Parlangeli (Milan), Sinor (Paris), Ullmann (Glasgow).

11 h. 30. Réunion de la Commission de Terminologie.

14 h. 30. Discussion, en séance plénière, de la question IV.

Président de séance : M. Bertoldi (Naples).
Rapporteur : M. Vogt (Oslo).
Secrétaire de séance : M. Masson (Paris).
Prennent part à la discussion : MM. Bergsland (Oslo), Bonfante (Princeton), Buyssens (Bruxelles), M. Cohen (Paris), Del Medico (Paris), Doroszewski (Varsovie), Gáldi (Budapest), Hjelmslev (Copenhague), Jones (Bangor), Kiparsky (Helsinki), Lafon (Bordeaux), Moreno (Rome), Ross (Birmingham), Sauvageot (Paris), Vogt (Oslo).

14 h. 30. Visite de Paris en car (visite organisée pour les dames, membres non votants du Congrès, par le Comité féminin d'accueil).

18 heures. Réunion du C. I. P. L.

20 h. 15. Réunion de la Commission de Statistique.

VENDREDI 23 JUILLET.

9 heures. Discussion, en séance plénière, de la question D.

Président de séance : M. Debrunner (Berne).
Rapporteur : M. Martinet (Columbia University).
Secrétaire de séance : M. Lazard (Paris).
Prennent part à la discussion : MM. Chatterji (Calcutta), Debrunner (Berne), Durrant, Georgiev (Sofia) ; Mlle Hautelin

(Paris) ; MM. Holt (Aarhus), Kukenheim (Alkmaar, Pays-Bas), Lapenna (Zagreb), Lecerf (Alger), Migliorini (Florence), Mossé (Paris), Pulgram (Ann Arbor, Michigan), Reinach (Paris), Sauvageot (Paris), Spang-Hanssen (Copenhague), Vrouyr (Anvers).

14 heures. Excursion de l'après-midi à Chantilly pour tous les congressistes ; visite du château et de ses collections.

SAMEDI 24 JUILLET, 10 heures.

SÉANCE DE CLÔTURE

Allocution de M. A. SOMMERFELT,
secrétaire général du C. I. P. L.

Il indique que le C. I. P. L. s'est réuni à nouveau le 22 et a décidé de s'adjoindre comme membre ordinaire un linguiste du monde arabe, qui n'est pas encore désigné.

Il communique, d'autre part, au Congrès les noms des membres des anciennes commissions, qui ont été complétées :

Pour la *Commission de Terminologie*, à MM. DEBRUNNER et MAROUZEAU sont adjoints MM. MIGLIORINI et VOGT.

Pour la *Commission d'Enquête linguistique*, aux membres anciens, qui sont MM. COHEN, JAKOVLEV, LORIMER, ORTON, RIVET, SCHMIDT, SOMMERFELT, TESNIÈRE, TOIVOINEN, VAN RONKEL, VAZNY, sont adjoints MM. BASSET, DIETH, GUTHRIE, KLOEKE, KURATH, MORGENSTIERNE, NORMAN, ORR, POP, TERRACINI, plus un représentant, non encore désigné, de la géographie linguistique et de la dialectologie suédoises.

Enfin, il annonce la constitution officielle d'une *Commission de Statistique*, dont le secrétaire est M. TRNKA (Prague), et dont les autres membres sont MM. COHEN (Paris), DOROSZEWSKI (Varsovie), GEORGIEV (Sofia), MIGLIORINI (Florence), MOSSÉ (Paris), Ross (Birmingham), SPANG-HANSSEN (Copenhague), ZIPF (Cambridge, Mass.). Tous les congressistes sont priés d'adresser leurs travaux statistiques à M. Trnka. Dès maintenant, la Commission va entreprendre une *bibliographie* des travaux de statistique linguistique et elle publiera une brochure d'*informations* et d'*instructions* pour les recherches de cet ordre.

Quant au prochain Congrès, la question du lieu et de la date de sa réunion a été abordée par le C. I. P. L. Mais il a paru difficile, voire impossible, de la résoudre, en l'état actuel du monde. Au cours de l'année 1949, le C. I. P. L. compte se réunir et reprendre l'examen de cette question.

Le président Vendryes signale qu'en dehors des séances des commissions, des vœux ont été présentés au Congrès et votés en séance plénière. Le texte en figurera dans les *Actes*[1].

Il donne ensuite la parole à M. Mirambel, secrétaire du Congrès, qui, en tant qu'administrateur de la Société de Linguistique de Paris, communique diverses précisions sur les publications de la Société, notamment sur une nouvelle édition des *Langues du monde*, largement remaniée, dont la parution est prochaine.

Allocution de M. M. LEJEUNE,
secrétaire général du Congrès.

Il informe les congressistes des réunions prévues pour eux après la séance de clôture (réception à l'Hôtel-de-Ville, visite des antiquités égyptiennes et orientales du Louvre, visite du Palais de la Découverte, banquet amical du dimanche 25). Il leur donne des précisions sur le volume des *Actes*, qui paraîtra en 1949, et auquel les membres du Congrès peuvent dès maintenant souscrire.

Il les remercie, enfin, de la bienveillance qu'ils ont témoignée au Secrétariat du Congrès, dont les moyens étaient réduits et la tâche difficile : l'atmosphère cordiale, amicale qui s'est créée dès le premier jour a apporté aux efforts du Secrétariat l'aide la plus efficace et la récompense la plus précieuse.

Allocution de M. J. VENDRYES,
président du Congrès.

Mesdames et Messieurs,

Voici notre Congrès arrivé à son terme. Il s'est achevé, comme il avait commencé, dans une atmosphère de cordiale sympathie et de confiante collaboration. Cette atmosphère, les organisateurs du Congrès avaient à cœur de la préparer, mais c'est à vous que revient le

1. Voir, ci-dessous, les comptes-rendus des séances I (vœu de M. Cohen), A (vœux de MM. Mossé et Doroszewski), B (vœu de M. Cohen), C (vœu de M. Cohen).

mérite de l'avoir réalisée. Je vous en félicite et je vous en remercie.

Ce n'était pas une entreprise sans difficulté ni sans risque que d'organiser un Congrès international dans les circonstances actuelles. Si nous avons réussi, comme suffirait à le prouver le nombre des assistants présents dans cette salle, nous le devons au concours empressé et à la bonne volonté de tous. Peut-être l'un ou l'autre d'entre vous a-t-il eu à souffrir de quelque insuffisance dans le logement, de quelque imperfection dans les commodités auxquelles il pouvait s'attendre : je m'en excuse et je prie chacun de croire que nous avons fait de notre mieux.

C'est pour moi un agréable devoir d'adresser les plus sincères remerciements à l'administration de la Cité universitaire, qui a facilité notre tâche en mettant à notre disposition ces magnifiques pavillons, une des créations les plus belles, les plus utiles et les plus durables de la Troisième République.

Je vous demande la permission de remercier aussi en votre nom le secrétariat du Congrès. Il a travaillé avec tant de modestie et de discrétion que vous ne vous êtes pas toujours complètement aperçus des difficultés de sa tâche. La façon dont il s'en est acquitté est au-dessus de tout éloge. Je remercie donc le secrétaire général M. Lejeune et ses deux auxiliaires M. Mirambel et Mlle Durand. Cette dernière, en particulier, dirigeait le secrétariat permanent, qui a mis au service de tous les congressistes un zèle, un dévouement, un désintéressement exemplaires.

Je dois maintenant porter à votre connaissance une adresse que j'ai reçue de l'Université de Princeton et dont M. Lejeune va vous donner lecture.

J'ai aussi à vous faire part des excuses qui me sont parvenues au cours du Congrès. Elles émanent de M. Ernout, un de nos vice-présidents, empêché par des motifs de famille ; de MM. Belič et Kuryłowicz deux membres du C. I. P. L. ; de MM. Duraffour (de Grenoble), Hammerich (de Copenhague), Ch. Kuentz (du Caire), Mitrovitch (de Sarajevo), Simenschy (de Iassy), Hugo Wriest (de Fribourg en Suisse). Je déplore, en particulier, l'absence de M. Kuryłowicz, qui, par suite d'un malentendu des plus fâcheux, encore mal éclairci, n'a pu se joindre à ses collègues polonais.

Je pense que vous serez d'accord avec moi pour envoyer au nom du Congrès des télégrammes de respectueuse affection à des maîtres que l'âge ou la maladie ont retenus loin de nous, MM. Uhlenbeck, qui a présidé le premier de nos Congrès, Bloomfield, Roland Kent, Ernst Lewy et Holger Pedersen.

L'absence de ces éminents linguistes était fort regrettable. Elle a été compensée par la présence de nombreux jeunes, en qui réside l'espoir de la linguistique, et que nous avions plaisir à voir manifester une si

ardente avidité de s'instruire en écoutant leurs aînés. Je veux aussi adresser des félicitations aux dames venues au Congrès. Nous avons pris soin de préparer pour elles divers passe-temps d'après-midi, dont j'espère qu'elles ont tiré tout le plaisir que nous souhaitions. Mais il y a des dames qui ont préféré aux distractions du dehors l'assistance aux séances et qui ont suivi assidûment jusqu'au bout les discussions les plus austères. Parmi elles, il y en a trois dont les noms respectés sont chers à tous les linguistes, Mme Meillet, Mme Bally et Mme Brøndal. Je les prie d'accepter mes respectueuses salutations.

Sans doute est-il prématuré de calculer actuellement les résultats acquis par vos délibérations de quatre longues journées de travail. Toutefois, il en ressort certaines impressions qu'il est possible de résumer en quelques mots.

Tout d'abord il faut distinguer les séances du matin de celles du soir. Dans les premières, il s'agissait d'organiser le travail pour des enquêtes spéciales sur des matières déjà en partie fixées par des programmes antérieurement établis. Nous ne pouvons que nous féliciter des éclaircissements apportés à des sujets difficiles et des encouragements donnés à des recherches ultérieures.

Sur les séances de l'après-midi, il est plus malaisé, plus délicat aussi de porter un jugement. Je vais, cependant, essayer de le faire bien que ce soit assez téméraire de ma part, en l'absence d'un compte-rendu détaillé des discussions, étant donné que je n'ai pu moi-même assister qu'occasionnellement et partiellement aux séances.

Vous savez que nous tentions une expérience assez hardie en concentrant, comme nous l'avons fait, notre programme. Nous vous invitions à vous appliquer à l'étude d'un vaste domaine, celui de la morphologie générale, et je vous ai, dans la séance d'ouverture, donné les raisons de ce choix. La tentative a-t-elle réussi? Ce serait à vous à répondre. Pour ma part, je suis porté à croire qu'elle a réussi.

Certes, les auditeurs peuvent éprouver encore quelque difficulté à dégager des discussions qui ont eu lieu des conclusions simples et pratiques. Peut-être n'étaient-ils pas tous préparés à suivre les considérations souvent abstraites, où certains orateurs se sont élevés. Il faudra le loisir et la méditation pour que chacun, relisant les *Actes* du Congrès, en tire profit pour ses études. Plus le problème est ample, plus les discussions et les perspectives ont elles-mêmes d'ampleur. Le problème posé prêtait à développements d'une grande portée. C'est précisément à l'occasion de pareils problèmes que les doctrines les plus diverses et les tempéraments les plus différents trouvent profit à s'affronter. Il y a parmi les linguistes des tempéraments vigoureux portés aux vastes constructions systématiques et d'autres enclins à se contenter d'établir

des faits pour en retirer des enseignements limités. Ce sont deux familles d'esprits, entre lesquelles se partagent de nombreuses sciences et qui ont eu ici l'occasion de confronter leurs méthodes de travail. Je suis convaincu qu'il est difficile de trouver une assemblée savante où l'on ait abordé autant de questions difficiles, remué autant d'idées, soulevé autant de controverses que vous l'avez fait durant ces quatre jours. Et cela déjà n'est pas un résultat de médiocre importance. S'il a pu être acquis, c'est avant tout grâce à nos rapporteurs. Ils ont su tirer des réponses si diverses qui leur ont été envoyées un corps de doctrine exact et nuancé, qui a singulièrement facilité les discussions en leur fournissant une base solide.

Un des enseignements qui ressortent des discussions de ce Congrès, c'est la nécessité de définir avec une rigueur nouvelle les termes essentiels de notre discipline. Les linguistes devraient être les derniers du monde à se laisser abuser par les mots. On a pu constater au centre du débat des notions diversement entendues et dont la révision s'impose. Telle est, par exemple, la notion même du mot. La discussion qui a porté sur les relations de la morphologie et de la syntaxe a fait sentir l'ambiguïté de termes aussi couramment employés. Il est apparu que le mot représente des espèces différentes, selon que l'on a en vue le lexique, la morphologie ou la syntaxe. D'autant plus importante sera la tâche dévolue à notre commission de terminologie, qui devra enregistrer ces différences d'emploi et formuler des propositions en conséquence.

A travers ces définitions nouvelles se marquent de nouvelles positions doctrinales correspondant à des changements profonds dans la conception même des problèmes linguistiques. On peut ainsi mesurer le progrès à la nouveauté des termes dans lesquels les problèmes se posent. Même ceux qui n'adhèrent pas à toutes les propositions présentées dans les séances doivent reconnaître qu'un renouvellement est en cours. Au delà et par l'effet de nos présentes discussions, on entrevoit l'élaboration de doctrines qui instaureront la linguistique sur des bases nouvelles en en sauvegardant l'unité. Ce sera l'honneur de notre Congrès et le mérite de tous ceux qui y ont pris part d'avoir largement contribué à ce résultat.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette constatation, au terme de ce Congrès international, le premier qui nous réunisse après ces terribles années, où les linguistes ont dû travailler, quand ils le pouvaient, dans la solitude et le silence. Des jours meilleurs s'annoncent pour nous. Ayons confiance. Au moment de nous séparer, ma pensée va de nouveau vers les jeunes gens qui représentent l'avenir, et je me dis, en reprenant un mot de Voltaire dans sa vieillesse : « Les jeunes linguistes sont bien heureux ; ils verront de belles choses. »

Adresse de l'Université de Princeton.

PRAESES CVRATORES PROFESSORES
VNIVERSITATIS PRINCETONIENSIS
VIRIS CLARISSIMIS
PRAESIDI ET SCRIBAE
CONVENTVS INTER GENTES SECTI
HOMINVM MVLTARVM LINGVARVM PERITISSIMORVM
LVTETIAE CONVENTVRORVM
MENSE VII ANNI MCMXLVIII
SALVTEM PLVRIMAM DICVNT

QVANDOQVIDEM A VOBIS LITTERAS HVMANISSIMAS ACCEPIMVS
QVIBVS ROGATIS VT DE NOSTRIS VNVM ALIQVEM AD VOS MITTAMVS
QVI PARTICEPS SESSIONVM VESTRORVM IN VNIVERSITATIS NOSTRAE NOMINE SIT
GRATIAS HABEMVS MAXIMAS
QVARE EX ORDINIBVS NOSTRIS LEGATVM A LATERE DELEGIMVS
VIRVM DOCTISSIMVM

IVLIANVM BONFANTE

LITTERARVM ET IVRISPRVDENTIAE DOCTOREM
LINGVAE ET LITTERARVM FRANCOGALLICARVM PROFESSOREM
QVI IN VNIVERSITATIS NOSTRAE NOMINE
VOBIS GRATVLATIONES NOSTRAS FERAT ET VOBIS BONAM SPEM PROPONAT
VOS EX SESSIONIBVS VESTRIS
OMNIA AD SCIENTIAE INCREMENTVM ESSE PERCEPTVROS

AVETE ATQVE VALETE

PRAESES
Harold W. Dodds

DATVM EX AVLA NASSOVICA
IN VNIVERSITATE PRINCETONIENSI
DIE XVII MENSIS VI ANNI MCMXLVIII
ET ANNO VNIVERSITATIS CCII

Allocution de M. ORR.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole, au nom des congressistes étrangers, à cette séance de clôture du sixième Congrès des Linguistes. Mon premier devoir est de remercier la France et les linguistes français d'avoir pris l'initiative de ce Congrès et de l'avoir réalisé avec un succès si entier et dans des conditions si agréables, si sympathiques.

Il est vrai que le rôle de patronner la reprise des relations entre linguistes de toutes les disciplines, si longtemps et si tragiquement interrompues, revenait de plein droit à la France, incombait même, dirais-je, à la France — un pays n'est pas impunément voué à l'universel — car, si les méfaits de la guerre doivent être réparés, si les acerbités, les inimitiés internationales doivent jamais s'apaiser, si la véritable paix, la paix des esprits, doit un jour revenir, ce ne sera que lorsque l'esprit de tolérance, de compréhension mutuelle, en un mot, d'humanisme, que la France a tant fait pour répandre, aura prévalu sur les susceptibilités, les préjugés et le doctrinarisme qui nourrissent les haines et font peser sur le monde de si terribles menaces.

Mais, pour réaliser le projet de cette reprise des relations linguistiques internationales, reprise à laquelle le Congrès d'Onomastique de l'année dernière a heureusement préludé, il a fallu plus qu'une bonne volonté, il a fallu des énergies. Je suis heureux de témoigner, au nom de tous les congressistes étrangers, de nos sentiments de profonde gratitude à l'égard de tous ceux qui ont contribué au succès de ce Congrès : au Comité d'organisation et de préparation scientifique, au très efficace Comité féminin d'accueil, au Secrétariat. Faute de pouvoir nommer tous les membres de ces organismes, je leur adresse à tous un merci collectif et des plus sincères ; mais mes collègues m'en voudraient si je ne mentionnais pas tout spécialement M^lle^ Durand, qui a veillé à la bonne marche de la permanence, et M. Lejeune, dont le dynamisme souriant et plein de tact a fait l'admiration de tous et conquis tous les cœurs.

Quels souvenirs, quels enseignements, quelles impressions, Monsieur le Président, allons-nous emporter de ce sixième Congrès des Linguistes? D'abord, ce qui est commun à tous les Congrès, la joie d'avoir retrouvé de vieux amis, le plaisir d'en avoir fait de nouveaux, la possibilité, désormais, en lisant ou relisant tel livre ou tel article, de lui prêter un visage, de lui donner une voix, de le revêtir d'une personnalité ; la possibilité, en somme, de mieux comprendre, de mieux apprécier l'œuvre

en la jugeant en fonction de l'homme qui l'a écrite. Mais tous les Congrès ne se ressemblent pas. Quels seront pour nous les traits marquants de celui qui, aujourd'hui, tire à sa fin?

Un premier point, je crois, aura frappé tous les assistants, c'est l'importance croissante des considérations théoriques dans les préoccupations de beaucoup de nos confrères. Certains ont prétendu que les questions proposées au Congrès auraient gagné à être d'un ordre plus concret. C'est un point de vue que je comprends, mais auquel je ne me rallie pas entièrement. Il était désirable, je crois, inévitable peut-être, en reprenant contact après une si longue séparation, de s'interroger sur des conceptions théoriques et fondamentales. Cependant, je reconnais volontiers la peine qu'il peut y avoir à séjourner trop longtemps dans la stratosphère linguistique où l'oxygène nécessaire à la vie se raréfie, et d'où la terre et les hommes et les langues elles-mêmes risquent de paraître de bien chétives choses.

Il n'est pas mauvais, me semble-t-il, d'avoir noté cette réaction de la part de certains d'entre nous et de souligner ce qu'elle peut avoir de salutaire. Car c'est une réaction très humaine, et l'objet de notre science est essentiellement une chose humaine, je dirais même la chose humaine par excellence. Nous n'avons pas besoin, et je touche ici à une autre tendance qui s'est manifestée à ce Congrès, quoique rarement, nous n'avons pas besoin, nous autres linguistes, pour nous justifier, ni d'adopter une nomenclature abstraite, ni de commettre à nouveau la faute des néo-grammairiens en cherchant à faire à tout prix route commune avec les adeptes des sciences exactes. Nous n'avons vraiment pas besoin de mettre sur le même plan l'analyse du phonème et la désintégration de l'atome. Notre science se justifie par elle-même. Nous avons à traiter la matière la plus complexe, la plus fuyante, la plus insaisissable qui soit, cela est entendu, et c'est ce qui fait à la fois la difficulté et, si j'ose dire, la fascination de notre science, mais le sujet de nos études est aussi le plus précieux des trésors de l'homme, la plus significative et la plus féconde de ses activités, et c'est ce qui confère à nos études une valeur et une vertu uniques.

La complexité des problèmes linguistiques, que tant de communications ont révélée ou mise à nouveau en relief, la variété des points de vue et des doctrines nous sont apparues de façon saisissante au cours de ce Congrès, avec leur corollaire, la nécessité de plus en plus pressante d'un lexique aussi complet que possible de la terminologie linguistique. Nous nous réjouissons tous que le projet d'un tel lexique ait été sanctionné et sommes heureux de penser qu'il sera entrepris dans un esprit d'objectivité pure, sans parti pris, sans intentions doctrinaires, et dans un but uniquement explicatif.

Ce lexique aura une autre importance que celle d'un simple répertoire de formes. Il nous inculquera une certaine méfiance à l'égard de la terminologie, nous aidera peut-être à nous libérer de ses entraves, à nous préserver de son esclavage. Plus j'examine le langage, plus je suis persuadé de la puissance suggestive des mots. Il y a un mot que nous avons beaucoup entendu au cours de ce Congrès, c'est le mot « système », et il y a un autre mot que nous avons à peine entendu, c'est le mot « organisme ». Or, si la langue est, sans doute, un système, elle est aussi et surtout un organisme. Et le linguiste qui, renchérissant sur Ferdinand de Saussure, use trop exclusivement du mot « système » abusera de ce mot, c'est-à-dire fera une linguistique tout imprégnée d'esprit géométrique, alors que le mot et l'idée d' « organisme » lui auraient suggéré une méthode plus souple, plus conforme à la réalité humaine de l'objet de son étude.

Il n'y a pas jusqu'au terme de « synchronie » qui n'ait ses pièges. Hypnotisé par ce mot, pourtant précieux et valable dans la théorie, mais invérifiable dans les faits, le linguiste oublie trop souvent que, dans tout état de langue, archaïsmes et néologismes se côtoient selon les âges, les individus, les occupations, les groupes sociaux, de sorte que tout état synchronique comporte en même temps des éléments diachroniques.

Je m'excuse, Monsieur le Président, de la longueur, et, je le crains, de la confusion de mes réflexions. Mais je ne suis pas le seul à les avoir faites et j'ai cru bon de les soumettre à votre bienveillante considération. Permettez-moi de terminer en renouvelant, pour vous et tous vos coadjuteurs, nos plus sincères remerciements de nous avoir permis de nous rencontrer dans des conditions si agréables et d'assister à un Congrès si plein de promesses pour l'avenir de notre science.

SAMEDI 24 JUILLET.

16 heures. Réception des Congrès des Linguistes et des Orientalistes par la Municipalité de Paris, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

Allocution de M. WATELET,
vice-président du Conseil municipal de Paris.

Mesdames,
Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue au nom de la Ville de Paris : un grand honneur parce que je m'adresse, je le sais, à une Assemblée de savants éminents chacun dans

leur spécialité et également un honneur périlleux en raison de l'exceptionnelle qualité de mon auditoire.

Si je prenais la liberté — à supposer que j'en fusse capable — de vous haranguer dans un nombre considérable de langues, dont certaines sont peu connues hors des lieux où on les parle et dont d'autres sont absolument sorties de l'usage et même de la mémoire des hommes, eh bien ! je me suis dit qu'en quelque langue que je parle, j'aurais déjà la certitude d'être compris par quelques-uns d'entre vous.

Vous m'excuserez cependant de vous parler en français. Je me hâte d'ajouter, du reste, que je n'entends pas, en m'exprimant dans mon idiome maternel, faire acte de nationalisme ni même me prévaloir des avantages reconnus pendant longtemps au français comme langue internationale ; non, le fait est tout simplement que, n'étant ni orientaliste ni linguiste, je n'ai ni la capacité ni le désir d'usurper les mérites d'autrui.

Considérés de l'extérieur et en quelque sorte du point de vue de l' « honnête homme » au sens classique du mot, vos travaux, quoique fort divers, semblent posséder un fond commun.

Il serait inexact de décrire l'orientaliste comme un savant qui se livre exclusivement à l'étude d'une ou de plusieurs langues orientales, mortes ou vivantes ; toutefois, il n'est point d'orientaliste qui ne se soit d'abord rendu maître de la ou des langues parlées par le groupe humain dont il se propose de fouiller l'histoire ou l'archéologie.

Parmi les linguistes, il est, d'autre part, tout un groupe qui s'est spécialisé dans l'étude ou la comparaison des langues orientales : les sphères d'influence de la linguistique et de l'orientalisme interfèrent donc, paisiblement du reste, j'imagine.

Ce n'est donc pas un pur hasard qui a présidé à l'harmonisation chronologique de vos deux Congrès, ce n'est pas davantage un hasard qui vous réunit ici en même temps en ce moment.

Nous vous accueillons indistinctement, orientalistes et linguistes, dans cet Hôtel-de-Ville, qui est en quelque sorte le cœur de Paris. C'est vers lui que se portent instinctivement les foules dans les moments dramatiques de notre histoire nationale.

Et que de notabilités, que de gloires ont paru dans ces salons !

Vous y voici à votre tour, Mesdames et Messieurs ; à leur tour les signatures de vos Présidents vont être apposées sur notre Livre d'Or, qu'elles enrichiront d'un nouveau et précieux souvenir.

Nous sommes fiers de voir figurer dans ce Livre d'Or, à côté des noms d'hommes politiques illustres, de souverains ou de grands chefs de guerre, ceux de savants qui honorent leur pays et la civilisation, non moins efficacement souvent que les personnages placés sur le devant de la scène publique.

En réalité, le grand service rendu par ceux qui jettent des ponts entre les langues est de rendre possibles les contacts de la civilisation.

La vie est faite d'échanges, et quand cessent les échanges on tombe dans le domaine de l'inanimé.

Quel enrichissement un Champollion n'a-t-il pas apporté à la culture occidentale en nous permettant de comprendre et d'interpréter la civilisation égyptienne : il s'agit là d'un cas-limite, d'une véritable et glorieuse résurrection, mais si la Chine, l'Inde, l'Iran, l'Islam n'ont jamais cessé d'exercer une certaine influence sur l'Occident, combien plus précise et plus active est devenue celle-ci depuis que les orientalistes ont exhumé, ont traduit, ont expliqué tant de textes ou d'œuvres inconnus ou mal connus parfois même de leurs détenteurs légitimes !

L'influence de l'Occident sur l'Orient n'a pas non plus été simplement matérielle : nos philosophies, nos arts, nos littératures ont été scrutés avec le plus vif intérêt par les intellectuels d'Asie ; songeons, par exemple, à Gobineau donnant aux Persans du XIX^e siècle la traduction de Spinoza.

Soyez donc remerciés, Mesdames et Messieurs, de tant de travaux désintéressés et utiles « en profondeur », poursuivis dans une atmosphère admirable de sérénité. Oh ! je me suis cependant laissé dire que cette sérénité était quelquefois troublée par des controverses passionnées : bien sot qui s'en scandaliserait, car elles témoignent de l'ardeur que vous mettez dans vos recherches et, par conséquent, de la vitalité qui vous anime les uns et les autres.

Vos Congrès, en vous permettant de confronter vos vues et de rompre des lances avec une vigoureuse courtoisie, auront, j'en suis certain, les plus heureux résultats pour l'avancement de vos sciences.

Mesdames et Messieurs, je ne veux pas abuser de votre patience ni prolonger outre mesure cette allocution de bienvenue : laissez-moi, en terminant, former des vœux pour que votre séjour à Paris se termine dans les conditions les plus agréables. Paris, soyez-en assurés, se réjouit toujours d'accueillir les savants, les savants étrangers en particulier, et je suis heureux de vous exprimer de nouveau notre joie et notre fierté de vous compter parmi nous en ce moment.

Allocution de M. VENDRYES,
président du Congrès des Linguistes.

Monsieur le Président,

Je suis sûr d'être l'interprète de cette nombreuse assistance en vous offrant l'expression d'une sincère gratitude pour les paroles si aimables que vous venez de prononcer et pour l'accueil si somptueux que la Municipalité parisienne a bien voulu nous réserver.

Vous avez devant vous les membres du Congrès international des Linguistes, qui s'est clôturé ce matin, et les membres du Congrès international des Orientalistes, qui s'est ouvert hier.

A vrai dire, je n'ai qualité pour représenter ici que le Congrès des Linguistes. Mais mon confrère et ami M. Bacot, président du Congrès des Orientalistes, m'a prié de prendre la parole au nom des deux Congrès, afin de ne pas prolonger ni compliquer cette cérémonie.

Je le fais d'autant plus volontiers que linguistes et orientalistes ont tout pour s'entendre et sont unis par les liens les plus étroits. Il n'y a guère de linguistes auxquels ne soit familière une de ces langues orientales, qui sont parmi les plus anciennes et les plus précieuses du globe. Et, inversement, il n'est guère d'orientalistes qui ne se soient initiés aux méthodes de la linguistique, car c'est par l'étude des langues que doit nécessairement commencer l'étude des civilisations orientales.

Aussi bien la science linguistique est née au XVIII^e^ siècle de la comparaison des langues classiques avec les anciennes langues de l'Inde et de l'Iran.

Et, depuis cette époque, les grands orientalistes ont été en même temps des linguistes. Les noms d'Anquetil-Duperron, de Sylvestre de Sacy, de Champollion, d'Eugène Burnouf, d'Ernest Renan, des deux Maspéro, de Sylvain Lévi, de Meillet, de Pelliot suffisent à le prouver, en même temps qu'ils attestent la part prise par la France dans le développement et dans le progrès de ces études. C'est à ces grands hommes, qui ont vécu et enseigné à Paris et qui ont porté si loin dans le monde le prestige et la réputation de notre capitale, que nous devons certainement de nous trouver réunis ici aujourd'hui.

En effet, lorsque, après neuf ans d'interruption, les linguistes de divers pays ont cherché à se retrouver, à se reconnaître parmi les destructions et les ruines, c'est vers Paris qu'ils ont tourné leurs regards comme vers un centre de ralliement, un foyer de renaissance intellectuelle, un sanctuaire de la science. Ils ont exprimé le désir que Paris soit choisi comme le siège d'un nouveau Congrès. Nous avons été fiers et heureux de pouvoir acquiescer à ce désir.

Certes, la tâche d'organiser des assises internationales dans les circonstances actuelles n'allait pas sans difficulté, ni sans risque. Le succès a dépassé toutes nos espérances et nous avons obtenu un nombre d'adhésions qui dépasse de beaucoup les chiffres atteints lors des précédents Congrès. Encore, ce Congrès n'est-il pas complet, et, malgré le nom d'international, il ne comprend pas toutes les nations. Mais nous le considérons comme une première étape vers la reprise intégrale des réunions internationales et nous espérons que les prochains Congrès pourront s'ouvrir largement à toutes les nations d'un monde enfin pa-

cifié, enfin réconcilié dans la liberté, dans l'égalité et dans la fraternité.

C'est à dessein que j'évoque ici cette devise de la France qui me paraît s'appliquer si bien à la science elle-même.

Les trois vertus républicaines sont celles que doivent pratiquer tous les savants. La science est ouverte également et librement à tous ceux qui consacrent leurs efforts à la recherche de la vérité. Elle ignore les distinctions de races, de nations, de partis. Elle s'étend au-dessus des frontières. Elle est internationale. Et quelles sciences pourraient être plus internationales que la linguistique et l'orientalisme? Elles le sont par leur objet même.

La linguistique est, par excellence, la science de l'homme, car l'homme se définit comme un être parlant. La parole va de pair avec la pensée et je serais enclin à modifier la formule cartésienne en disant : je parle, donc je suis. C'est par le moyen des mots que l'homme met de l'ordre dans le chaos du monde extérieur et qu'il accède à la connaissance des choses ; c'est sur des mots qu'il fonde sa vie sociale. Le langage, qui est proprement objet d'étude pour les linguistes, sert donc de base à la sociologie comme à la psychologie.

D'autre part, les études d'orientalisme élargissent notre compréhension de l'homme en nous faisant connaître des types d'humanité différents des nôtres et des cultures issues d'autres traditions. Les deux disciplines se rejoignent et se complètent, l'une illustrant l'unité de l'esprit humain et l'autre la diversité des cultures humaines.

Ainsi cette cérémonie, placée à la jointure de nos deux Congrès, a une valeur symbolique. Et je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir donné l'occasion de le proclamer ici au nom de ces deux Congrès qui porteront dans l'histoire de nos sciences le nom, vraiment pacifique, de Congrès de Paris.

Allocution de M. le professeur CARNOY, de Louvain.

Monsieur le Président,

Au nom de la Science française, un des grands maîtres de votre Université a pris la parole pour vous remercier de la réception que vous avez organisée en notre honneur.

Autant et plus encore que nos collègues français, les personnalités étrangères ici présentes tiennent à vous en exprimer leur gratitude.

Il se trouve qu'en tant que membre des deux Congrès des Linguistes et des Orientalistes, c'est à moi qu'échoit la tâche très agréable de vous adresser ces remerciements. Je le fais donc au nom d'une élite de savants représentant des disciplines très diverses et, comme vient de le dire M. Vendryes, des disciplines qui touchent de très près à la vie de

l'homme et des sociétés humaines. Je le fais en même temps au nom d'un nombre impressionnant de nations.

Entre tous les Congrès internationaux, aucun n'est international au même degré que ceux des Linguistes et des Orientalistes.

Si les Congrès de linguistique et d'orientalisme ont toujours marqué une grande date dans l'histoire de ces sciences, peu de Congrès de ce genre ont cependant attiré une affluence semblable à celle que nous avons devant nous aujourd'hui.

La raison n'en est pas très difficile à trouver. L'attirance de Paris reste toujours aussi grande. C'est la ville par excellence des artistes et des savants ; elle constitue un milieu extrêmement favorable à toute recherche, à tout effort dans le domaine de l'art et de la science.

Paris, beaucoup d'entre nous ne l'avaient pas revu depuis les tristes événements qui l'ont affligé, et nous nous demandions dans quel état nous le retrouverions.

Dès notre arrivée, nous avons été repris par le charme qui se dégage de ses monuments anciens. Nous avons revu avec joie la Cité et notre chère Rive Gauche. On a eu soin aussi de nous montrer les beautés de Chantilly et ce soir nous retrouverons les trésors du Louvre.

Mais ce n'est pas seulement par son brillant passé que Paris nous attire.

Paris, pour nous, c'était la ville souriante, la ville de l'esprit jaillissant, pétillant, la ville accueillante par excellence, la ville dont tous les citoyens sont aimables et naturellement élégants, et nous nous demandions si, après cette longue période où Paris avait dû se replier sur lui-même au contact d'un ennemi arrogant, il n'aurait pas perdu quelque chose de ce charme qui est si bien à lui.

Il ne nous a pas fallu beaucoup de temps pour nous apercevoir qu'il n'en était rien. Dès nos premières promenades dans vos rues, dès nos premiers parcours sous les tunnels de votre métro, nous avons retrouvé sur le visage de vos concitoyens le même sourire plein de bonhomie, le même affable accueil.

Mais ce qui nous a plu davantage encore, c'est l'effort admirable entrepris par Paris, qui a tenu dès sa libération à devenir le centre de nombreux Congrès ; il a voulu montrer par là qu'il désirait rester la ville internationale de la culture, le lieu géométrique où les grands mouvements de pensée, où les grands efforts vers la vérité viennent se concentrer.

Et, nous autres qui avons — tout au moins certains d'entre nous — le privilège d'être logés à la Cité universitaire, nous pouvons dire que, s'il y a une internationale de bon aloi, une vraie internationale intellectuelle, elle est réalisée étonnamment dans cette belle fondation.

Et voici qu'aujourd'hui, c'est votre fastueux Hôtel-de-Ville qui nous accueille, montrant par là, une fois encore, que c'est Paris tout entier, et non pas seulement le Paris intellectuel, qui nous reçoit. C'est le Paris qui a voulu et su défendre envers et contre tout la Liberté, l'Égalité et la Fraternité. C'est le Paris des grands jours, dont les pavés se soulevaient chaque fois que la tyrannie a voulu, sous une forme quelconque, écraser la liberté des esprits. Nous sommes sûrs que Paris restera fidèle à sa mission. Nous lui en sommes profondément reconnaissants et nous lui rendons solennellement hommage, en même temps que, pour votre réception si large et si cordiale, nous vous disons, de tout cœur, merci.

Samedi 24 juillet.

21 heures. Visite aux lumières des nouvelles salles d'antiquités égyptiennes et orientales du Musée du Louvre (visite organisée pour les Congrès des Linguistes et des Orientalistes).

Dimanche 25 juillet.

10 heures. Visite, au Palais de la Découverte (Grand-Palais), de la nouvelle section consacrée au langage, à l'écriture et au livre.

12 heures. Banquet amical de quatre-vingts couverts, dans un restaurant du quartier des Champs-Élysées.

RAPPORTS

SUR LES QUESTIONS
THÉORIQUES (I-IV)
ET PRATIQUES (A-D)
MISES A L'ORDRE DU JOUR DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

(Paris, 19-24 Juillet 1948)

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés
Copyright by Librairie C. Klincksieck 1948

QUESTION I

« Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines? Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues? Quelles corrections doit apporter en cette matière une étude diachronique aux conclusions de l'étude synchronique? »

RAPPORT

DE

M. LOUIS HJELMSLEV

Professeur à l'Université de Copenhague.

[Le rapport de M. Hjelmslev n'a pas été adressé à temps au Secrétariat du Congrès pour être imprimé avec les autres. On le trouvera inséré ailleurs dans les *Actes*.]

QUESTION II

« Dans quelles limites et dans quelles conditions l'étude synchronique et l'étude diachronique font-elles apparaître une solidarité et une interdépendance entre la structure phonique et la structure grammaticale d'une langue? »

RAPPORT

DE

M. ROMAN JAKOBSON

Professeur à l'Université Columbia (New-York).

The phonemic and grammatical aspects of language in their interrelations.

A brilliant pioneer of the structural trend in linguistics, Edward Sapir was one of the first to emphasize that « our present tendency to isolate phonetics and grammar as mutually irrelevant provinces is unfortunate », for « there are likely to be fundamental relations between them and their respective histories ». More than a quarter of a century separates us from this postulate and it must be said that quite a bit has been done in international linguistic thought to connect the study of speech sounds and of grammatical structure.

Formerly the internal analysis of linguistic entities had been hindered by the methodological premise of the neogrammarians — « *die Wirksamkeit der einzelnen Faktoren isoliert zu betrachten* ». At first glance our statement may seem to be self-contradictory. Does it not mean that analysis resolving language into its elements was made impossible by the neogrammarian tendency to break up

language into separate factors? Is it not really a *contradictio in adjecto*? Not at all ! Because a structural analysis is essentially different from a bursting asunder which takes into account neither the interrelation of the parts nor their relation to the whole.

As modern structural thought has clearly realized, language is a system of signs and linguistics is part and parcel of the science of signs, or **semiotics** (Saussure's *sémiologie*). The mediaeval definition of sign — « *aliquid stat pro aliquo* » — has been resurrected and put forward as still valid and productive. Thus the constitutive mark of any sign in general and of any linguistic sign in particular is its twofold character : every linguistic unit is bipartite and involves both aspects — one sensible and the other intelligible, or in other words, both the *signans* « signifier » (Saussure's *signifiant*) and the *signatum* « signified » (*signifié*). These two constituents of a linguistic sign (and of sign in general) necessarily suppose and require each other.

But in so far as students thoroughly applied the isolating method postulated by the neogrammarian school, these two aspects of linguistic phenomena, the sensible and the intelligible, were envisaged quite uniquely as entirely independent and closed domains. Thus the unity of the sign was disregarded. The study of speech sounds cut off from their significant function inevitably lost its intimate connection with linguistics as a semiotic discipline and threatened to become merely a branch of physiology and of acoustics, whereas the strictly linguistic problem of meanings was either forgotten in the search for their psychological background or mistaken for the extrinsic « realm of non-linguistic objects » (according to Charles Morris' terse expression).

The analysis of any linguistic sign whatever can be carried out only under the condition that its sensible aspect undergo an investigation in the light of its intelligible aspect (the *signans* in the light of the *signatum*) and vice versa. The indissoluble dualism of any linguistic sign is the starting point of present day linguistics in its stubborn struggle on two fronts. Sound and meaning — both fields have to be thoroughly incorporated into the science of language : speech sound must be consistently analyzed in regard to the meaning and the meaning, in its turn, analyzed with reference to the sound form. We can and must resolve a complex linguistic sign into its constituent signs. We can and must finally obtain the

smallest linguistic units, but we still have to keep in mind that any linguistic and in general semiotic analysis resolves more complex semiotic units into smaller but still semiotic units. Any such unit, even the ultimate, must be twofold and comprise both the *signans* and the *signatum*.

Proceeding with the linguistic analysis and breaking down the speech sequence into ever smaller and simpler units, we begin with the **utterance**. The minimum utterance is the **phrase**. A phrase consists of **words** as its minimal actually separable components. The various borderline cases — we hold with Sapir — do not contest the validity of this actual and living entity.

In breaking up the speech sequence still further we arrive at the smallest linguistic unit charged with its own meaning. For this ultimate meaningful unit I would like to use the term « morpheme » proposed by Beaudouin de Courtenay and adopted in this sense by Slavic and many American linguists. However, in French tradition « morpheme » describes only one of the two subclasses of the category in question, namely the simple affixes as opposed to the radicals ; in Noreen's terminology it is applied not only to the simple but also to the complex grammatical units ; and finally Hjelmslev confesses to the use of this term in quite a deviating meaning. Therefore, to avoid misunderstandings and terminological controversies in this address designed for an international forum I prefer to apply a less ambiguous designation to the ultimate grammatical units of expression. Let us call them simply **minimum formal units** (or **formal minimums**).

These minimums must be investigated in terms of **order groups** and **substitution groups** (in keeping with the mathematical group theory), e. g. the Latin inflectional affix *-mus* is commutable with a set of other affixes and hence carries the meaning of the first person as opposed to *-tis*, the meaning of the plural in opposition to *-ō*, that of the active against *-mur*, etc. Consequently the conceptual counterpart of the formal unit *-mus* is a bundle (Bally's *cumul*) of **semantic minimums** ; and some of these bundles can be carried by various **formal minimums**, cf. for instance the various endings of the same case in different declensions. This discrepancy between the formal units and the meaning units, this asymmetric dualism of *signans* and *signatum*, particularly striking in the classic type of the Indo-European languages, has been rightly pointed

out as a pertinent structural trait of the linguistic sign. But the asymmetry does not mean a lack of correspondence between these two aspects, and the mutual solidarity of the forms and their semantic functions remains quite evident. The **semantic minimums** of a given language can be stated only with reference to their formal counterpart, and vice versa, the **minimum formal units** cannot be determined without reference to their semantic counterparts. This fact does not invalidate Buyssens' assertion that the « phonic content » of these formal units may be ignored : « It is enough that the phonic combinations are distinct. » To ascertain this distinctness is sufficient for making up a list of grammatical meanings in a given language, of their oppositions, conceptual fields, and their configurations.

The **minimum formal units** are resolvable into smaller linguistic units. This statement seems to contain a contradiction since any linguistic unit is *per definitionem* twofold and since at the same time we define the « formal minimum » as the smallest unit charged with its own meaning. What is the semiotic value of **phonemes**, the minuter units into which we resolve the formal minimum? It is a lower level of **semiosis** : the phoneme participates in the signification, yet having no meaning of its own. The semiotic function of a phoneme within a higher linguistic unit is to denote that this unit has another meaning than an equipolent unit which *ceteris paribus* contains another phoneme in the same position.

In its turn the phoneme, like a chord in music, can be broken up into smaller simultaneous components : therefore I proposed (*Ottův slovník naučný*, Suppl. Vol. II, Prague, 1932, p. 608) to define the phoneme as a set (or as Bloomfield formulates it, a bundle) of **distinctive features** (Saussure's *éléments différentiels*). For example, the French phoneme *b* can be substituted (in such a series of words as *bu*, *pu*, *vu*, *mu*, etc.) by phonemes *p*, *v*, *m*, etc. ; and it is voiced in contrast to *p*, plosive in contrast to *v*, oral (non-nasal) versus *m*, etc. Analyzing in this way the differential value of the French phoneme *b* we establish its linguistic content : voicing, plosivity, orality, etc. All differences of phonemes in any language can be resolved into simple and indecomposable binary oppositions of distinctive features. Hence all phonemes of any language can be fully disintegrated into further indivisible distinctive features. The pattern of phonemes (or as Sapir says, « the

system of symbolic atoms ») is open to reduction into a net of few distinctive features (system, one might term it, or primary particles) : the parallel to the recent evolution of physical concepts is complete. When ascertaining thus the intrinsic composition of a phoneme, we apply strictly **semiotic criteria**, the same as for the higher units : *signans* is envisaged in relation to *signatum*.

In this way the improvement in the methods of phonemics overthrows the borders which keep apart the study of speech sounds and the proper science of linguistic signs as « mutually irrelevant » areas. But again, *mutatis mutandis*, it is fitting to repeat what has been said before about grammatical meanings : in setting up the phonemic pattern of a given language the meanings of the formal units distinguished by phonemes may be ignored. It is enough to establish that these meanings are distinct.

If the study of word structure were confined on one hand to the inventory of grammatical meanings, and on the other to listing the repertory of phonemes and of underlying distinctive features, then we would be justified in stating that for examining the sound-aspect of a given language, the meanings in themselves do not matter, for only the fact that they are distinct is pertinent. And we would be right in saying that for the study of the conceptual aspect, the expression of the meanings in itself remains irrelevant, provided that they are expressed distinctly. But these uttermost extremes do not at all exhaust the linguistic matter.

If our inquiry is concerned with the phonemes of a given language and we attempt to draw up the net of their actual combinations, we must inevitably take into account the grammatical entities : the combinations of phonemes are different at the beginning, within, and at the end of a word. The combinations at the juncture of two formal units, for instance, of a prefix or suffix and the adjacent parts of a word differ from the internal combinations, and also the laws of clustering at prefix and suffix junctures can be dissimilar (for instance, Russian admits a hiatus only at the juncture of a radical with a prefix or with another radical — the word with a prefix is conceived as a kind of compound). Functionally different formal units are often denoted by different phonemic configurations (in Slavic languages, for instance, suffixes are clearly distinguished from radicals by their phonemic contours). The radicals of different parts of speech (for instance, of nouns and verbs, or of

nouns and pronouns) can be differentiated by the length and composition of the phoneme-sequence. In Gilyak, combinations of phonemes usual in proper, particularly personal names do not occur in common words. Thus the gross inventory of phoneme combinations happens to be a fiction, because every class of grammatical units and every position within these units has its own roster of phonemic combinations.

But what was said of the combinations is more or less applicable also to single phonemes and lastly, even to distinctive features themselves. The phonemes and their components are not distributed indifferently throughout the extent of a word (or of a smaller formal unit). Beside a word-differentiating function they can assume another, supplementary role, that of **border marks**. The presence of a certain phoneme (or of a certain distinctive feature) at a certain place of a speech segment signalizes a boundary between words (or of smaller formal units), or on the contrary, the absence of a boundary. Such « negative marks » (as Trubetzkoy calls them) are very usual and important.

In Bohemian Czech the opposition of voiced and unvoiced consonants is possible only within the word, and precisely when a vowel, a liquid, a nasal, or a *v* follows. At the end of the word there are no significant oppositions of voiced and unvoiced, no matter what follows. Hearing a voiced consonant followed by a vowel, a liquid, a nasal, or a *v*, we know that this voiced consonant is not a final. In short, it is a negative border mark. If a suffix begins with a nasal (likewise with a vowel, liquid, or *v*), the final voiced of the radical preserves its voicing : *lid-mi*, *kříž-mo*. But in the imperative, the final voiced consonant of the root becomes unvoiced in this position : *hot'-me* (from *hod'-it*), *leś-me* (from *lež-et*). The verbs *tuž-it* and *tuś-it* have the same imperative form *tuś-me*. The abolition of the « voiced ~ voiceless » opposition before the ending of the imperative denotes that in Czech (as well as in Polish and Russian) the endings of the imperative are not suffixes but autonomous enclitic particles before which the laws of the word-end operate. On the other hand, the final consonant of prepositions follows in this respect the laws of the word-interior, the only difference being that within a word an unvoiced followed by a sibilant vibrant deprives the latter of its usual voicing (*křeći* > *kr̥ećі*) while at the end of the preposition (and of any autonomous word)

the unvoiced followed by a sibilant vibrant becomes voiced (*k řeći* > *g řeći*). Thus the diversity of sandhi laws denotes gradation of the **syntagmes** (in Saussure's sense of the word) according to the degree of their coalescence (cf. for instance, French word groups where liaison is obligatory, where it is optional, and where inadmissible).

The different grammatical classes of formal units can be characterized by different lists of phonemes and even of distinctive features. For instance, of the twenty-three consonants in spoken Czech only eight phonemes are used in inflectional suffixes. Three of these appear in nominal endings and six in verbal; *m* is the only consonant that occurs in both of these classes. Only an insignificant percentage of English phonemes participate in inflectional suffixes : there occur only four consonantal phonemes — *z*, *d*, *n*, and ŋ. Both the vowels of all these suffixes and the unvoiced variants of the suffixes *-z* and *-d* are automatically conditioned by the preceding phonemes and have no distinctive value. Any other English phoneme signalizes that it does not belong to an inflectional suffix.

Some phonemic oppositions can be suppressed in certain grammatical categories ; for instance, of the morae capable of bearing the word-accent in ancient Greek, only the mora farthest from the word-end can be accented in the finite verbs. Thus the significant oppositions of place of accent are impossible in this case, and an accent on a mora closer to the word-end signalizes that the word is not a finite verb. Compare W. A. Grootaers' reference to the prosodic differentiation of nouns and verbs in southern Chinese dialects.

Certain categories of phonemes happen to be specialized for definite grammatical functions. Such is the tendency of Semitic languages, particularly of Hebrew, to use vowels for inflectional and not for lexical purposes, or the tendency of Gilyak in the Far East or of Ful in the Sudan to utilize the contrast of plosive and constrictive consonants specially for grammatical oppositions.

In languages with vowel harmony certain of the vocalic distinctive features are inherent only in the roots ; for instance, in Turkic languages the pair « back ~ front » (partly also « round ~ unround ») or in Tungus and in some other languages in the Far East, the pair « high ~ low ». (I use here articulatory notions instead of

corresponding accoustic concepts only because the articulatory terminology is still more common and familiar.) In dealing with phonemes of such languages we must take into consideration that only in roots are the distinctive features in question autonomous while in the suffixes they are mere positional variants serving to cement the word. In short, an attempt to confine oneself to setting a simple inventory of the distinctive features and of their simultaneous and successive configurations without any grammatical specification of their use would be an artificial projection of different layers upon one plane.

If different phonemic elements are differently selected and used in different grammatical categories, this fact is pertinent for the comprehension of the phonemic elements of the given language in their hierarchic interrelations and cannot be disregarded in a careful study of the phonemic structure. The languages belonging to the two types of vowel harmony mentioned can contain in their vocalic pattern the same oppositive pairs of distinctive features ; for instance, « back ~ front, » « rounded ~ unrounded, » « high ~ low, » and they can even present a completely identical inventory of vowel phonemes. But the arrangement of these externally similar systems, the interrelation, and particularly the hierarchy of the listed discriminatory means in the languages of both types are essentially different if in one of them only the couple « high ~ low » and in the others all but this couple can differentiate the meanings of the suffixes.

Any intended comprehensive study of a phonemic pattern inevitably runs into the problem of partial patterns mutually distinguishing and specifying the diverse grammatical categories of the given language. The limit between phonemics proper and the so-called **mor(pho)phonemics** is more than labile. We glide from one to the other imperceptibly.

And vice versa : if the goal of our investigation is the grammatical meanings of a given language, it is perfectly true that we can make up a catalogue of these meanings taking into account only one single fact of their phonic counterparts — the fact of their distinctness. However, there are degrees of distinctness. In Russian forms, gen. *gribá*, dat. *gribú*, loc. *grib'é*, nom. pl. *gribí*, the distinct stressed vowels convey the different meanings of grammatical cases and numbers, but the common trait of these endings

(*-a, -u, -e, -i*) — the formal unit may consist of one vowel — happens to be the characteristic mark of inflectional suffixes which distinguishes them both from derivational suffixes and from radicals ; in short, from formal units which can never reduce themselves to one vowel. Independently of its individual, namely diminutive, meaning the suffix *-ok* (*gribók*) denotes by its sound composition that it does not belong to inflectional suffixes, because these do not admit other stops than *t*. Of the Russian radicals only the pronominal can consist of one consonant merely (for example, *k-*, *č-*, *t-*, *n-*, *v-*) : in this respect they approach inflectional suffixes which also can reduce themselves to one consonant. The pronominal roots differ from all other roots by the fact that their meaning is not lexical but grammatical. In other words, the affinity of both these categories is in the semantic aspect also beyond any doubt.

Thus, going over from a mere catalogue of grammatical meanings which occur in a given language to the analysis of their arrangements and mutual connections, we must pay still greater attention to the phonemic composition of the diverse formal units, and especially to the repertory of phonemes and phonemic clusters specific for the single classes of those units. *Mutatis mutandis*, we again have to state that the study of a grammatical pattern inevitably leads up to the problem of phonemic means utilized for the expression of the diverse grammatical categories of the given language.

The boundary between morphology proper and mor(pho)phonemics has proved quite vacillating. As soon as in the word-grammar we pass over (in terms of DE GROOT and REICHLING) from the « structure of meaning » to the « form structure », we find ourselves immediately in the domain of morphonemics because the purely formal analysis of the paradigms means nothing else than the disclosure of phonemic similarity and distinctness of the different paradigms, of their members and components. Now then, whatsoever we treat, the sound or the meaning, if our treatment is linguistic, we necessarily discover with BONFANTE and PISANI that the phonemic and grammatical structure, which presents simply two aspects of one and the same indissoluble totality, are necessarily and intimately co-ordinated. And let us add with J. LOTZ that both structures present many striking similarities.

BONFANTE's reference to « artistic unity » permits us to bring

forth an example from poetic language. Rhyme is usually defined as correspondence in terminal sounds, but at the same time it always matters whether the rhyming elements are merely homophonous or whether they are grammatically identical — whether the rhyme links like formal units or unlike formal units but belonging to words of one and the same word-class. Do the rhyming words have similar or different syntactic functions? The rhyme technics of diverse poets and poetic schools can be grammatical or antigrammatical, but they cannot be agrammatical. This means that the relation between the phonemic and grammatical structure of the rhyme stays pertinent always. In distichs built on grammatical parallelism (e. g. in the Karelian folk epos) besides a similarity in the grammatical and partly lexical meaning of the juxtaposed words and in their syntactic function, a concomitant but still important factor is their sound correspondence (or, on the contrary, a lack of such). Again the solidarity of the grammatical and phonemic aspects is clearly manifest. Both the rhyme and the grammatical parallelism necessarily and simultaneously present both of these aspects, with the only difference that in the rhyme the emphasis is on the phonemic structure and in the parallelism the predominant role belongs to the grammatical aspect. Rhyme is primarily, but not exclusively, a phonemic phenomenon of poetic language ; and likewise parallelism is first a grammatical device.

To sum up, neither the autonomy of the two linguistic aspects means independence, nor does their co-ordinate interdependence imply a lack of autonomy.

Every language has a system of distinctive features, of their bundles and sequences, all these means serving to discriminate words of different meanings. This system is governed by autonomous phonemic laws. And let us say with Kuryłowicz : « the phonemic changes, first and foremost, consist in creating new relations between the members of the phonemic system ». It is obvious that there are sound changes which reshape the phonemic pattern of a given language without regard for the grammatical pattern, e. g. two phonemes can coalesce independently of their position in the word. A distinctive feature may disappear or yield its place to another in all positions.

On the other hand, there may be changes in the pattern of grammatical concepts which affect their use only, but not the expres-

sion of these concepts ; and vice versa, there may be changes in the expression of grammatical concepts with no shifts in the latter themselves.

That phonemic changes can affect the grammatical pattern is beyond doubt. First, a paradigm can undergo essential reshaping. In various Indo European languages sound changes led to a displacement of the boundary between the nominal stem and the ending. The loss of the final *ŭ* and *ĭ* established a new interrelation between the case endings of Slavic languages, namely it created a zero ending opposed to the others : nom. *nós* ~ gen. *nós-a*.

Secondly, there can disappear the difference between two forms, for instance between the second and third persons of the Slavic aorist as a result of the loss of final consonants in primitive Slavic (*-s* in the 2nd pers., and *-t* in the 3rd).

Thirdly, the sound changes can (as D. M. Jones and H. Velten bring to mind) create an alternation which subsequently may be utilized by the language to convey in a new fashion an actual grammatical opposition ; cf. the « umlaut plurals » developed with particular consistency in Lithuanian Yiddish : *tog* ~ *teg*, etc. (Sapir).

Fourthly, a sound change can even lead to the emergence of a new grammatical category ; for instance, sound changes did introduce into Gilyak a new morphological entity, the objectless form of transitive verbs. Formerly in this language the transitive verb was either preceded by an object or, if the object was not named, by the indefinite pronoun *i*. There were no constrictive phonemes in Gilyak, except that in intervocalic position stops were replaced by constrictive variants. This happened also to the initial stops of transitive verbs after the pronominal object *i*. Then the initial *i* of these complex forms was phonetically lost and so the constrictives found themselves at the absolute beginning of the word : *i-təu-*, « to teach somebody » > *i-rəu-* (*r* in Gilyak is the constrictive corresponding to *t*) > *rəu-*. Thus there arose at the beginning of the word an opposition of stops and constrictives, both became autonomous phonemes, and the initial constrictive of verbal forms came to signalize the objectless use of transitive verbs : the transitive verb without object (*rəu-* « to teach ») found its place in the Gilyak grammatical system.

Of course, Hoenigswald is right in asserting that the loss of

suffixes through sound change is a well-known and frequent event. But on the other hand, it is well to recall (as Bonfante, Holt, Martinet, Pisani do) that a mere sound change is not enough for a grammatical upset. Such a phonemic impetus contributes to the loss of grammatical categories only if in the given grammatical pattern a tendency for such a shift is already present. Otherwise, either the language reshapes the suffixes in question in order to save the endangered grammatical distinction, or « a phoneme of morphological value resists sound laws » as Pottier states, upholding Wilhelm Horn's thesis.

The theme which in its time filled the works of the neogrammarians — the problem of the permanent struggle between sound laws and analogical levelling — once again is the order of the day. Two conceptions of this struggle replaced each other in the history of linguistics. According to the first, grammatical analogy is an irregularity, an infraction of rigid sound laws. The opposite viewpoint, which found its pointed expression in Saussure's work, holds grammatical analogy for a salutory counterweight against the destructive role of blind and fortuitous sound changes. As a matter of fact, neither the sound changes nor the action of grammatical analogy can be conceived in terms of « burgling » (*cambriolage*). In the system of language we discern two levels : the grammatical pattern of meaningful elements and the underlying phonemic pattern of mere discriminatory marks. The sound changes, or more broadly, the phonemic arrangements or rearrangements are aimed at the pattern of discriminative marks, whereas analogy seeks to adjust or readjust the grammatical pattern itself.

As far as the so-called conflicts between sound changes and grammatical analogy are concerned, they are simply phonemic changes grammatically limited, or in other words, phonemic changes affecting not the general sound pattern but only the special sound pattern of certain grammatical categories. If in a language there usually are phonemic configurations and respective changes peculiar to the word-interior or to the word-border, likewise the inside and outside of smaller formal units may present differences in phonemic treatment. Thus Russian unstressed vocalism distinguishes the phonemes *u*, *i*, *a*, but after the « soft » (palatal and palatalized) consonants, the unstressed *a* has changed to *i*. Only the inflectional suffixes preserve this *a* as supported by the

analogy with *o* and *a* in the same suffixes when stressed : nom. and gen. *pól'-a*, cf. *žil'j-ó*, *žil'j-á ;* dat. pl. *ustój-am*, cf. *kraj-ám* (but *pójas* > *pójis*, etc.). It is not all obligatory for analogical levelling to intervene only after the completion of the sound change : the passage of the unstressed *a* to *i* after soft consonants remains still a living process in Moscow Russian, and at the same time the inflectional suffixes preserve *a* in this position ; in other words, this change of combinations « soft consonant plus unstressed vowel » simply does not extend to the juncture of inflectional suffixes.

The grammatical limitations of sound changes can occur also apart from « analogical levelling » ; for instance, in the endings of Russian inflected words the final consonants are depalatalized (*dást*, *idút*, *rvalás*, *dám*, *stalóm*, etc. ; in the infinitive ending, *-t'* is only a positional variant of the form *-t'i*), while everywhere else final consonants preserve their palatalization (cf., for instance, such isolated forms as *jést'*, *avós'*, *fpr'ám' ;* or nouns with zero ending as *pút'*, *lós'*, *s'ém' ;* and even the adverbialized form of the « reflexive » verb, as *kapaśás'*). For further examples look the stimulating studies of Michel Lejeune (*Le langage*, Encyclopédie française, I, 1937) and Marcel Cohen (*Catégories de mots et phonologie*, TCLP, VIII, 1939).

Consequently the problem of phonemic differentiation of diverse grammatical layers confronts us both in the synchronic and diachronic aspects. The grammatical and the phonemic structures mutually readjust each other. The relative inner autonomy of both patterns does not exclude their perpetual interaction and interdependence As we have already mentioned, the reshaping of the phonemic pattern may give new stimuli to the grammatical system which the latter can either adopt or reject. Vice versa, the grammatical processes sometimes successfully offer innovations to the phonemic system and even serve to engender new phonemes. In Russian the use of the opposition « hard ~ soft consonants » for grammatical alternations (*rv-ú ~ rv'-ós*, *vr-ú ~ vr'-ós*) calls into being a new pair *tk-ú ~ tk'-ós* and introduces a new phoneme, the soft *k'*, which formerly was a mere positional variant of the phoneme *k*. In White Russian, on the model of pairs such a *l'ac'-íś ~ l'ač-ú*, analogical levelling builds corresponding voiced pairs, such as *ĥl'až'-íś ~ ĥl'až-ú*, and enriches the phonemic pattern by a new phoneme, the voiced hushing affricate *ž*.

To conclude : using the multifarious suggestions contained in the answers to the questionnaire, our report has tried to give a summary survey of one of the pivotal issues raised by the Committee of the Congress. Our limitation has been the word-grammar, as the reference to « morphology » in the title of the formulated question suggests (cf. H. Frei's criticism). Our intention was to avoid as much as possible equivocal and ambiguous terms, as well as nomenclative discussion, and to seek out the gist of the problem. Our answer has been : both synchronic and diachronic study show an intimate link of solidarity and interdependence between the two autonomous structures — phonemic and grammatical. The recent progress of phonemic studies on one hand, and of semantic research in grammatical concepts on the other, brings us close to the **intersection** of these two fields, to the problem of grammatical form. The technics of cataloguing the « grammatical processes » is now highly developed and the next urgent piece of business is to undertake an explicitly structural analysis of them.

QUESTION III

« Peut-on poser une définition universellement valable des domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe? »

RAPPORT

DE

M. BOHUMIL TRNKA

Professeur à l'Université de Prague.

Le rapporteur croit utile de présenter tout d'abord un bref résumé des communications qui lui sont parvenues :

M. BONFANTE (Princeton) expose le point de vue des néolinguistes italiens qui, sous l'influence de la philosophie de Croce, refusent toute valeur philosophique et théorique aux catégories grammaticales. La langue est une unité artistique et ne peut pas être dépecée artificiellement. — M. PISANI (Milan) remarque que la définition de la morphologie et de la syntaxe ne peut pas être formulée *a priori*, c'est-à-dire qu'il est impossible de la fonder sur la nature de l'objet que nous définissons, mais seulement *a posteriori*, c'est-à-dire qu'elle repose sur une convention pour laquelle il est très difficile d'arriver à un accord général.

M. FREI (Genève) cite la thèse de F. de Saussure que, « linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe » (Cours[1], 192).

M. NIEDERMANN (Neuchâtel) détermine les domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe de la façon suivante : « Les formes et les fonctions des diverses catégories de mots étant étroitement solidaires, il n'est pas légitime, en bonne méthode, de les traiter séparément, en assignant l'étude des premières à la morphologie et celle des secondes à la syntaxe. Il faudrait, dès lors, que la morphologie s'occupât des unes et

des autres et que la syntaxe se cantonnât dans l'étude de la structure de la phrase et des rapports des phrases entre elles » (C.-R. de A. Tovar, *Grammática histórica latina : Syntaxis*. Emerita, 14, 1946, p. 396).

M. Bazell (Istamboul) conçoit la syntaxe comme la science des relations dans la chaîne structurale de n'importe quels membres, la morphologie comme la science des relations systématiques de signifiant et de signifié. La syntaxe n'a pas de domaine propre. Puisque le plan du signifiant et le plan du signifié sont asymétriques, M. Bazell distingue deux syntaxes, la syntaxe des signifiants morphologiques les plus petits (à peu près des morphèmes) et la syntaxe des signifiés. Les faits syntaxiques ne peuvent pas entrer dans la définition de l'élément morphologique. Il est vrai évidemment qu'il y a une large liberté de traiter les données linguistiques comme des éléments ou des relations d'après le système choisi.

M. Cantineau (Alger) ne veut pas diviser la grammaire en morphologie et syntaxe, car l'une et l'autre ne sont que deux faces de la même réalité. Sous l'influence de K. Bühler, il admet la division de l'examen linguistique en « vocabulaire » et « syntaxe ». Chacune de ces deux classes a sa grammaire, ses procédés. Le vocabulaire a ses moyens d'exprimer les « fonctions de modalité » (le genre, le mode, l'aspect, le temps des verbes ; le nombre, le genre, le défini ou l'indéfini, l'appartenance à une classe de sens des noms), la syntaxe s'occupe des fonctions de relation entre les divers éléments de la phrase ou du syntagme. En pratique, M. Cantineau revient, comme il le dit lui-même, à quelque chose qui ressemble à la division traditionnelle de la grammaire. La délimitation entre les deux parties de la grammaire est souvent indistincte (cf. les mots composés, les formes synthétiques du type du latin *amō*, *operum*), mais la différence entre elles semble fondamentale, puisqu'elle repose sur la différence de deux types de fonctions absolument différentes.

M. van den Berg (Rotterdam) pose pour la langue néerlandaise la définition suivante : « La morphologie est la part de la grammaire qui s'occupe de la structure des mots et détermine la fonction et la signification des changements que les mots subissent. La syntaxe est la part de la grammaire qui s'occupe de la structure du groupe des mots et qui examine comment les relations entre les mots sont exprimées. »

M. Eringa (Rotterdam) conçoit la morphologie comme la science des significations de première classe et surtout de leur structure, la syntaxe comme la science des significations de deuxième classe et de leur structure.

M. Kuryłowicz (Cracovie) souligne également le fait que la morphologie est subordonnée à la syntaxe, car les parties principales du langage

(le substantif, l'adjectif, le verbe, l'adverbe) déduisent leur contenu sémantique de leur emploi syntaxique. La syntaxe qui traite de la réalité linguistique est *definiens* de la morphologie. C'est une science qui s'occupe des oppositions (des rapports) existant entre les mots en tant que membres d'une structure (proposition, groupe de mots). La tâche de la morphologie est « d'établir les oppositions (les rapports) existant soit entre les mots en tant que membres d'une classe définie par la fonction syntaxique primaire de ses membres (substantifs, adjectifs, etc.), soit entre les classes elles-mêmes ».

M. Buyssens (Bruxelles) démontre que la morphologie est d'une part un chapitre spécial de la syntaxe, d'autre part un chapitre spécial de la sémantique. Elle s'occupe — soit qu'elle se borne à être la science des changements de mots ou qu'elle soit augmentée de la science des familles de mots — de l'économie linguistique qui repose sur la formation de groupes de mots ayant une partie commune et étant en opposition par les différences qui se trouvent dans les groupes divers. Ces oppositions servent à différencier les fonctions syntaxiques ou les fonctions sémantiques. Ce double aspect de la morphologie appartient seulement à sa fonction ; si nous considérons sa forme, nous ne lui trouvons plus qu'un aspect syntaxique. Nous isolons les signes linguistiques (« lexides » comme *mange-*, *-able* en français, vocables comme *mangeable*, *pomme*) de la phrase, et en le faisant nous nous trouvons dans le domaine de la syntaxe. Nous touchons aux faits morphologiques si nous examinons les possibilités de joindre un même lexide à d'autres lexides divers. Comme le fait syntaxique réside dans la possibilité de combiner les signes, la morphologie n'est que l'application spéciale du fait syntaxique et forme, par conséquent, un chapitre spécial de la syntaxe.

M. Larochette (Bruxelles) souligne, du point de vue de l'idée, le fait que seulement la phrase est dans la linguistique une entité autonome. La fonction universelle et principale de la langue est d'exprimer les rapports entre les idées et, par conséquent, tous ses éléments sont syntaxiques par leur destination, n'ont pas d'autre raison d'être que l'expression des rapports. La syntaxe générale a pour tâche de s'occuper de toutes les oppositions grammaticales exprimées dans les langues connues, de décrire leur valeur et leur fonction, de trouver, enfin, des noms adéquats pour leur dénomination. La morphologie générale, d'autre part, examine les moyens employés par la langue pour exprimer ces oppositions. Les morphèmes expriment : 1° la caractérisation de l'idée ; 2° les rapports entre les idées. Ces deux distinctions de catégories, la distinction sémantique et la distinction syntaxique, ne peuvent pourtant pas être précisément distinguées l'une de l'autre. Les distinctions d'ordre sémantique, par exemple, qui classent les idées en les mettant

en rapport avec les notions générales, ont d'habitude aussi un rôle syntaxique ; elles caractérisent, par exemple, une partie du discours.

M. Bonnard (Paris) donne dans sa réponse à la troisième question un exposé intéressant de sa division de la grammaire qu'on ne peut ici résumer que dans ses traits essentiels. Tout signe linguistique, dit M. Bonnard, a l'indice, « une apparence concrète », et l'indication, « une signification abstraite ». Dans les systèmes linguistiques, il y a en tout à peu près quatre sortes d'indices, à savoir : les oppositions des sémantèmes (*arbre : source*), les oppositions des morphèmes (*ducis : ducī*), les oppositions des mots accessoires (*du chef : au chef*) et les oppositions d'ordre des mots, et quatre sortes d'indications qui sont fondées sur les nécessités psychologiques et sont, par conséquent, de nature universelle. Ce sont les indications sémantiques, d'actualisation (article, adjectifs pronominaux, pronoms ; modes et temps), de modalités (énonciation, interrogation, etc.) et de fonctions (sujet, prédicat, etc.). Il n'y a pas de correspondance régulière entre les indices et les indications dont le rapport réciproque constitue le système de chaque langue, et c'est pourquoi l'étude des indications doit être absolument indépendante de celle des indices. L'opposition des indications aux indices diffère, comme le rappelle M. Bonnard, de l'opposition de Brunot de la pensée à la langue, car Brunot, en procédant de la pensée à l'expression, ne découvre pas le système de la langue ni de sa norme, mais le dépèce d'après les différentes catégories d'idées. Dans la conception de M. Bonnard, la morphologie est l'étude des indices de forme (*ducis — ducī*), tandis que la syntaxe est « l'étude de toutes les indications ne ressortissant pas à la sémantique ». Dans cette conception de la grammaire, il est impossible de chercher les délimitations entre la morphologie et la syntaxe.

M. Meeussen (Roeselare) considère la division de la grammaire en morphologie (l'étude des mots), et syntaxe (l'étude des groupements de mots), comme légitime. Quoique les limites entre la phrase et le mot varient dans les différentes langues, le mot existe comme unité réelle et concrète, comme le prouvent les expériences acquises au cours de l'enseignement de l'écriture aux membres de peuples divers. La morphologie s'occupe : 1) du mot et de toute forme signifiante plus petite que le mot ; 2) de mots composés ; 3) énumère, avec renvoi à la syntaxe, les fonctions de mots (la fonction — une caractéristique formelle, distincte du sens) ; 4) s'occupe du sens des mots conçus comme unités grammaticales (c'est la syntaxe qui étudie les variations de signification conditionnées par la fonction). La syntaxe étudie la forme (la structure et les fonctions) et la signification grammaticale de tout complexe de mots.

D'après M. Martinet (New-York), la division de la grammaire en morphologie et syntaxe dépend de la distinction du mot et du syntagme. Or, le mot comme unité, dont le critère le plus intéressant est, d'après son opinion, la non-séparabilité, rend-il possible la description la plus simple et la plus claire de langues comme certaines langues amérindiennes? La distinction du mot comme unité intermédiaire entre le signe et le syntagme et la division de la grammaire en morphologie et syntaxe que cette distinction implique est légitime en premier lieu quand nous décrivons des types linguistiques (comme les langues sémitiques et indo-européennes) dans lesquels il existe les formes synthétiques (le latin *eram*, *amō*), l'infixation ou les alternances internes (le latin *linquō*, l'anglais *sing-sang-sung-song*) et des désinences homophones (*hominī — servī*). Ce n'est que dans les cas où il existe une correspondance régulière entre chaque signifié et un signifiant aisément isolable que nous pouvons nous passer de la division de l'exposé en deux chapitres successifs : la morphologie et la syntaxe, quoique même ici cette division apporterait de la clarté. Mais, si nous gardons, pour des raisons pratiques, cette unité intermédiaire, elle sera définie en fonction de la langue étudiée. — Il serait également possible de concevoir la différence entre la morphologie et la syntaxe en considérant la syntaxe essentiellement comme une science de la chaîne parlée, tandis que la morphologie traiterait des rapports des signes dans un système ; son objet serait alors la classification des signes et des groupes complexes de signes. Pour la description d'une langue, il faut prendre pour point de départ non pas la base sémantique, mais la chaîne parlée, et en tirer les éléments nécessaires à l'identification des signes, puis procéder à cette identification d'après l'axe paradigmatique et, enfin, se placer de nouveau sur l'axe syntagmatique pour l'examiner à la lumière du système dégagé. Dans les deux disciplines conçues de cette façon, qui empiètent sans cesse l'une sur l'autre, on voit deux étapes obligatoires de la description de toute langue.

M. Bergsland (Oslo) estime, sous l'influence de la théorie linguistique de M. Louis Hjelmslev, que les deux parties de la grammaire ne diffèrent que par l'étendue ou l'ordre des syntagmes. La morphologie, de même que la syntaxe s'occupent de la classification des signes d'après les rapports syntagmatiques et paradigmatiques et les deux disciplines décrivent les signes et les combinaisons de signes (syntagmes) du point de vue phonologique et sémantique. La morphologie est la syntagmatique et la paradigmatique des signes qui forment le mot, tandis que l'objet de la syntaxe est les syntagmes (groupes de mots, phrases, groupes de phrases, etc.). Puisqu'il semble qu'il est impossible de définir les différents types de syntagmes d'une manière identique pour toutes

les langues, il est impossible de poser une définition généralement valable de la morphologie et de la syntaxe.

M. Jens Holt (Aarhus) s'occupe du rapport entre la morphologie et la syntaxe purement du point de vue de la théorie de M. Hjelmslev. D'après cette conception, la syntaxe, qui examine le même objet que la morphologie, à savoir les « formes » linguistiques, diffère de la morphologie seulement par ses procédés : la morphologie examine les formes linguistiques d'après la manière dont elles apparaissent dans l'action linguistique, la syntaxe, par contre, est l'étude de ces différentes manières dans lesquelles les formes apparaissent. De ces deux points de vue, il est possible de traiter toutes les unités linguistiques, que ce soient les unités de « l'expression » (signifiants) ou les unités du « contenu » (signifiés), de sorte que, par exemple, même les phonèmes et les syllabes ont à la fois l'aspect 'morphologique' et 'l'aspect syntaxique'. D'habitude, on conçoit la morphologie et la syntaxe comme l'étude des unités déterminantes du contenu linguistique. Pour différencier l'étude de ces unités (les morphèmes), dont traite la morphologie traditionnelle, de l'étude des unités correspondantes de l'expression, on peut se servir des termes « morphématique » et « prosodématique ». Ces deux disciplines sont à la fois paradigmatiques et syntagmatiques. — Le mot qui désigne l'unité lexicale et syntagmatique ne joue pas un rôle important dans cette conception de formes linguistiques.

Le Cercle linguistique de Prague souligne la grande différence dans les rapports entre la morphologie et la syntaxe dans les divers types de langues. Les langues indo-européennes, qui ont gardé la vieille structure, présentent une différence tranchée entre la morphologie et la syntaxe, tandis que, dans les langues comme le turc ou le basque, cette différence est moins nette et, dans le type linguistique représenté par le chinois, elle disparaît presque entièrement. Il en est ainsi si nous ne considérons pas la dérivation et l'onomatologie comme parties de la morphologie. Si nous les y comprenons, il faut admettre que la différence entre la morphologie et la syntaxe est universelle.

M. Wils (Nimègue) montre également l'indépendance du mot envers la phrase dans les langues flexives (comme les langues indo-européennes), qui, par ce côté, diffèrent des langues comme le siamois et encore plus de celles du type polysynthétique, dans lesquelles on ne peut faire presque aucune distinction entre le mot et la phrase. Il a été impossible jusqu'à présent de trouver un point de vue généralement acceptable comme base pour une juste définition.

M. Guthrie (Londres) considère également comme impossible de séparer les deux domaines faute d'une définition adéquate de ces termes.

Pour les langues bantoues, la division de la structure grammaticale en morphologie et syntaxe n'est pas acceptable, puisque la morphologie du mot dans la phrase de ces langues est déterminée extérieurement par la forme des autres mots de la phrase. — L'importance de l'intonation dans les langues africaines est soulignée par Mlle Green et M. Tucker (Londres).

M. Grootaers (Pékin) estime que « le problème de la délimitation des domaines de la morphologie et de la syntaxe rencontre en chinois une difficulté particulière à cause du rôle important joué par la syntaxe de position ». C'est aussi la conclusion de Mme Martin-Delfour (Paris).

M. Polák (Prague) estime que le point de vue de fonction comme principe fondamental de l'examen linguistique exclut la possibilité de délimiter les domaines de la morphologie et de la syntaxe.

M. Whatmough (Cambridge, Mass.) insiste sur le fait qu'un problème particulier de la grammaire historique ou comparée ou bien de la théorie linguistique est éclairé, toujours de nouveau, comme l'expérience le montre, par la considération de tous les quatre éléments fondamentaux, à savoir le son, la forme, l'usage et la signification (*meaning*). C'est surtout la morphologie qui arrive à des conclusions fallacieuses si elle est isolée de la syntaxe. La partie la plus faible de notre science sera toujours la lexicologie, tant qu'elle sera forcée de travailler avec la classification purement arbitraire de l'ordre alphabétique. Bien qu'il soit nécessaire que l'étude d'une langue soit poursuivie progressivement et que tous ses pas soient faits indépendamment, la description complète de la langue ne peut pas se dispenser de la synthèse de tous ses éléments dégagés par les analyses précédentes. « La linguistique », isolée de la « philologie », est bien en train de devenir stérile.

La solution du problème suppose, comme le montrent les réponses résumées ci-dessus, une discussion sur plusieurs questions fondamentales de la division de la grammaire en disciplines spéciales.

1. — La question capitale dont il faut s'occuper semble être la suivante : le mot et la phrase existent-ils dans toutes les langues comme deux unités réelles distinctes? Et, s'il existe une différence entre eux, sur quoi repose-t-elle? M. Gardiner, dans son étude « The Theory of Speech and Language », en développant la doctrine de Ferdinand de Saussure sur la distinction entre « langue » et

« parole », exclut la phrase de la « langue » et la place dans la « parole ». Pareillement, V. Brøndal dans « Morfologi og Syntax ». Sans toucher à la question difficile de la relation qui existe entre « langue » et « parole », il faut souligner que la phrase aussi a sa valeur comme fait linguistique, indépendant de l'acte individuel de parler. La phrase « le père est malade aujourd'hui », par exemple, est toujours compréhensible, quelle que soit la personne qui la prononce ou celle à qui elle est adressée, même si nous ne savons pas de quel père, de quelle maladie et de quel jour il s'agit. MM. Kuryłowicz, Martinet, Buyssens, Larochette et d'autres soulignent aussi dans leurs réponses la phrase comme réalité fondamentale. Mais on peut procéder plus avant et examiner la nature de la relation réciproque de ces deux unités linguistiques. Il est évident que la phrase « le père est malade aujourd'hui » ne résulte pas d'un arrangement mécanique des mots *père*, *est*, *malade*, *aujourd'hui* et qu'elle n'est pas l'équivalent de la somme de ces mots, mais représente une unité linguistique plus élevée opérant sur un autre plan que le mot. Il faut aussi admettre que, par la division fonctionnelle de la phrase comme unité d'un plan linguistique plus élevé, nous ne pouvons pas parvenir — si nous voulons éviter une certaine *diabasis eis allo génos* — au mot (et au morphème) comme tel, mais seulement aux oppositions particulières d'un même plan (par exemple, l'opposition sujet : prédicat) qui sont réalisées par des moyens morphologiques. S'il en est ainsi, on peut dire que le plan de la phrase et le plan du mot ne sont pas en opposition réciproque, mais plutôt dans le rapport d'une fonction et de sa réalisation, en principe donc dans un rapport semblable à celui du mot et du complexe des phonèmes qui le réalisent (par exemple, le mot *chien* et les phonèmes $\int$, j, $\tilde{e}$, le mot *eau* et le phonème *o*). La relation entre les deux plans, le plan du mot et le plan de la phrase, est d'une nature hiérarchique ; elle n'est pas donnée par la seule latitude du segment de la chaîne parlée que le linguiste choisit pour son analyse grammaticale, car la même latitude de données linguistiques peut fonctionner et dans le plan du mot et dans celui de la phrase, comme, par exemple, *o* en français est à la fois phonème et réalisation du mot *eau*. Les deux plans, opérant avec des unités différentes (le mot, resp. la phrase), sont à eux-mêmes une réalité linguistique, mais diffèrent l'un de l'autre fondamentalement par le degré de leur rapport à la réalité extra-linguistique : tandis que la phrase peut exprimer la réalité

extra-linguistique indépendamment, le mot ne peut contribuer à son expression que dans le cadre de la phrase. Ceci établit la suprématie de la phrase sur le mot, mais il serait faux d'en déduire que les catégories de mots ne prennent leur origine que de la phrase.

Il est évident que, dans aucun des éléments des deux plans, on ne peut séparer le *signifiant* du *signifié*, car ce n'est que par le rapport des deux, comme l'a montré F. de Saussure, que la réalité linguistique est donnée dans n'importe lequel de ses caractères. Voir, par exemple, la réponse de M. Cantineau.

Les limites entre le mot et la phrase varient dans les différentes langues du monde, mais dans aucune de ces langues elles ne sont entièrement effacées. Comme le rappelle M. Meeussen dans sa réponse, ce sont aussi des expériences d'ordre psychologique, acquises pendant l'enseignement de l'écriture aux analphabètes intelligents appartenant à différentes langues (par exemple, les langues amérindiennes), qui indiquent l'existence du mot comme unité linguistique réelle et concrète. La différence des rapports entre le mot et la phrase est d'ailleurs un des critères importants pour la classification typologique des langues.

Quels sont les critères généraux du mot? Comme le formule M. Martinet dans sa réponse, les critères purement sémantiques ou purement phonologiques sont décevants et il ne nous reste que la possibilité de nous servir du critère formel de non-séparabilité, qui semble relativement le plus sûr (par exemple : *admirable* est un seul mot, *je fais* sont deux mots). M. Martinet précise ce critère en disant qu'il est possible, sans déranger l'unité des mots, d'insérer entre les deux signes, dont le mot est composé, un autre signe, tant que ce signe existe seulement dans ce type de combinaisons (par exemple, *dormons* est un mot, même si on peut insérer entre les deux morphèmes un *i* : *dormions*). Les mots composés devraient, d'après ce critère, être considérés dans de nombreux cas comme des mots simples, non des combinaisons de mots pour lesquelles les prenait Brøndal, par exemple. Jusqu'à présent, on n'a pas pu arriver à une définition du mot généralement valable et généralement acceptée. La définition intéressante de M. Bloomfield (dans son article « A Set of Postulates fort the Science of Language ». *Language*, II, 1926, p. 153), d'après laquelle le mot est la plus petite forme (« form ») capable d'être l'énoncé (« act of speech, utterance »),

semble être trop étroite, puisqu'elle exclut les synsémantiques de la notion du mot. Il semble être plus juste de songer, en établissant la définition, à cette catégorie-là de mots aussi et de formuler une définition à peu près comme la suivante : le mot est le plus petit signe interchangeable apte à différencier les phrases.

2. — Un autre problème important pour la discussion — si nous laissons de côté le problème difficile de la délimitation entre le vocabulaire et la grammaire — est la question du rapport entre l'axe « syntagmatique » et l'axe « paradigmatique ». Les deux axes, comme l'a souligné spécialement M. Hjelmslev (« Omkring Sprogteoriens grunslaeggelse ») et, dans leurs réponses, MM. Bazell et Bergsland, traversent toute la langue ; ils traversent alors le plan phonologique, de même que le plan du mot et le plan de la phrase, et divisent l'examen de chacun de ces plans en deux chapitres différents, pour lesquels nous pouvons nous servir des dénominations de M. Hjelmslev, à savoir le chapitre syntagmatique et le chapitre paradigmatique. (Les termes de syntaxe et de morphologie, employés dans beaucoup de sens, ne seraient pas suffisamment clairs.) Les faits syntagmatiques dans n'importe lequel des plans linguistiques ont leurs propres lois — même l'étude des langues comme le chinois semble le prouver — et ne peuvent, par conséquent, pas, comme l'a bien remarqué M. Bazell, entrer dans la définition des éléments paradigmatiques. La neutralisation des oppositions, par exemple, est, dans une même langue, autre dans le sens de l'axe syntagmatique et autre dans le sens de l'axe paradigmatique. Les deux axes sont nécessaires pour la structure hiérarchique de toute langue et l'une sans l'autre n'aurait pas de sens.

La question de savoir si les formes latines *homō*, *hominis*, *hominī*, *hominem*, *homine* représentent cinq « mots » différents ou un seul « mot » trouve sa solution quand nous nous rendons compte de ce que le mot est, d'une part, élément de l'axe syntagmatique, d'autre part, élément de l'axe paradigmatique. Du point de vue de l'axe syntagmatique, chacune des formes citées est un mot, différencié par l'opposition des autres mots de la phrase, dans laquelle il figure, tandis que, si nous l'examinons du point de vue paradigmatique, nous sommes portés à identifier ces formes comme des variantes d'un même mot. (Il en est de même dans la phonologie.

La lettre ŋ, qui en tchèque différencie les mots l'un de l'autre dans le sens de l'axe syntagmatique (par exemple, *vínko* « un bon vin » : *víko* « couvercle » : *vísko*, vocatif du mot *víska* « un petit village »), est une variante du phonème *n* sur l'axe paradigmatique, puisque dans le répertoire des phonèmes tchèques la différence phonétique entre *n* et ŋ n'est pas capable de différencier les mots). La différenciation du mot d'après les deux axes ne semble pas être sans importance, même pour des langues comme le chinois ou le bantou, comme on peut conclure des renseignements donnés par M. Groetaers sur la modification du mot dans la phrase chinoise et de ceux de M. Guthrie sur la caractéristique morphologique du mot dans les langues bantoues, dans lesquelles la forme d'un mot peut être déterminée extérieurement par la caractéristique tonique d'un autre mot de la phrase.

3. — Si le plan grammatical du mot est le domaine de la science que nous pourrions appeler la morphologie, il faut se rappeler que sa tâche est de découvrir la structure et le système des oppositions morphologiques réalisées par les mots et les morphèmes dans le sens de l'axe syntagmatique ou paradigmatique (par exemple, l'opposition des cas en latin ; l'opposition singulier : pluriel ; l'individu : le collectif ; genre masculin : genre féminin, etc., en français). Jusqu'à un certain point, la morphologie structurale peut trouver un modèle de procédés dans la phonologie comme celle-ci a été élaborée par le prince N. Trubetzkoy dans ses *Grundzüge der Phonologie* (Prague, 1939). La phonologie, elle aussi, dans le domaine du phonème, prend son point de départ non pas tellement des phonèmes eux-mêmes, mais plutôt des oppositions phonologiques réalisées par les éléments phoniques. Les termes, comme par exemple « marque », « membre marqué de l'opposition », « membre non marqué de l'opposition », « opposition privative », « opposition graduée », « opposition équipollente », « neutralisation de l'opposition », « faisceau d'oppositions corrélatives », auxquels la phonologie est arrivée au cours de l'analyse de la structure phonologique des langues d'après l'axe syntagmatique et l'axe paradigmatique, peuvent être employés aussi pour le domaine de la morphologie structurale. D'autre part, il faut accentuer le fait qu'au cours de la description morphologique du plan des langues

nous rencontrons beaucoup de problèmes complètement étrangers à la phonologie, qui doivent, par conséquent, être résolus par des procédés tout neufs.

L'élaboration d'une morphologie structurale comparative est l'une des tâches les plus urgentes de la typologie linguistique et de la linguistique en général, mais elle doit être précédée de l'élaboration d'une terminologie précise et de principes d'après lesquels une comparaison pareille doit procéder.

QUESTION IV

« Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue ? Et de quelles conséquences sont ces actions pour l'accession des langues moins évoluées au rôle de langues de culture ? »

RAPPORT

DE

M. HANS VOGT

Professeur à l'Université d'Oslo.

La question dont nous allons nous occuper touche aux problèmes fondamentaux de la linguistique diachronique. Nous les négligeons souvent, parce que la masse énorme de faits particuliers, réunis et classés par quelques générations de linguistes, nous entraîne, chacun de notre côté, vers une spécialisation toujours croissante. Il est utile, de temps en temps, de nous arrêter, pour mesurer l'espace parcouru, faire l'inventaire des nouveaux problèmes qui ne cessent de surgir et réfléchir aux problèmes fondamentaux qui se posent à chaque génération nouvelle de linguistes, dans des termes nouveaux. Nous ne pouvons, certes, espérer des solutions définitives, mais une discussion, où chacun apportera ses contributions personnelles, nous aidera à analyser les problèmes et à en voir les aspects multiples.

En prenant mon point de départ dans les communications que beaucoup d'entre vous ont bien voulu adresser au Comité du Congrès, je tâcherai, à la demande du Comité, d'en faire ici la synthèse, d'assigner aux problèmes particuliers leur place logique dans l'en-

semble et de faire ressortir les aspects du problème fondamental qui, de l'avis des linguistes, semblent mériter une attention toute particulière.

Le problème qui nous occupe a un aspect sociologique qu'il importe de préciser. MM. Frei et Pisani, entre autres, soulignent que toute influence d'une langue sur une autre suppose, à un moment donné, dans un groupe social donné, un état de bilinguisme — phénomène dont l'importance a d'ailleurs été mise en évidence, dans des mémoires connus, par Antoine Meillet. Cela est vrai pour les éléments isolés, comme les mots, les expressions toutes faites, les procédés de style, mais surtout pour les « emprunts » morphologiques. Car un système, en tant que système, ne peut agir sur un autre qu'à travers des sujets parlants qui manient, tant bien que mal, les deux langues. Si le latin a exercé, au cours du temps, une influence décisive sur le développement du français, c'est qu'il a existé, à toutes les époques, des groupes sociaux définis, de clercs ou de savants, qui se servaient du français et du latin. Dans ces groupes, les influences ont dû s'exercer dans les deux sens, les latinismes pénétrant dans la phrase française, tout comme le latin qu'ils écrivaient se ressentait des habitudes linguistiques dues à la langue maternelle. Mais, en dehors de tels milieux restreints, les influences n'ont le plus souvent de résultats durables que dans une des langues, comme le fait remarquer le Cercle linguistique de Prague.

Mais l'existence d'un milieu bilingue ne suffit pas à lui seul pour expliquer l'action d'une langue sur une autre, bien qu'elle en soit une condition nécessaire. Pour que le bilinguisme d'un groupe donné ait des conséquences durables, il faut que le groupe occupe, dans la société dont il fait partie, une situation douée d'un certain prestige. Les causes d'un tel prestige sont à déterminer dans chaque cas particulier (voir les remarques à ce sujet de M. Seidel). Ainsi l'influence du français sur beaucoup de langues européennes au XVIII^e^ siècle, l'influence de l'anglo-américain de nos jours ne sauraient s'expliquer sans l'étude minutieuse des conditions sociales précises qui ont permis à certains groupes bilingues de jouer un tel rôle dans l'évolution de leurs langues nationales. Ces études, quelque intéressantes qu'elles soient pour nous, dépassent évidemment de loin la linguistique proprement dite. Il me semble, cependant, que c'est à la lumière d'analyses de ce genre qu'il faut atta-

quer le problème de l'action d'une langue de civilisation sur les langues « moins évoluées ». Nous serons probablement tous d'accord avec M. Bonfante pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'établir des échelles de valeurs absolues pour les langues de types divers. Nous ne croyons pas qu'on puisse démontrer d'une façon objective qu'une langue « primitive », parfaitement adaptée aux besoins d'une société « primitive », soit inférieure à une langue prétendue supérieure.

En nous tenant, dans la mesure du possible, aux aspects purement linguistiques du problème des interférences, pour employer le terme commode du Cercle linguistique de Prague, nous devons surtout signaler les difficultés qui s'opposent à une solution simple et rapide du problème. Les difficultés que nous rencontrons dans l'étude des emprunts lexicaux ne sont pas très grandes, en principe. Tout en admettant que les emprunts lexicaux posent aussi des problèmes sociologiques, personne ne songerait à nier l'existence de ces emprunts dans toutes les langues connues. Mais, comme ces emprunts ont un caractère beaucoup moins systématique que les emprunts grammaticaux, nous pouvons les étudier sans prendre parti sur les théories concernant la nature même des systèmes. Les difficultés rencontrées dans le domaine morphologique et syntaxique sont beaucoup plus grandes. Certaines d'entre elles sont d'ordre terminologique. Nous sommes ainsi loin d'avoir une définition universellement acceptée des rapports entre la morphologie et la syntaxe. Cela ressort nettement des communications qui ont servi de base à ce rapport. Pour certains, comme M. Bonfante, la diffusion du type *habeō dictum* est un fait de morphologie, pour d'autres, comme M. Velten, un fait de syntaxe. Pour nous, elle est du ressort de la syntaxe, tant que le verbe fini reste un sémantème indépendant, pour devenir un fait de morphologie dans la mesure où le verbe devient un morphème, un mot plus ou moins vide de contenu concret. Si ces différences terminologiques peuvent constituer une gêne et une source de confusion dans les discussions, elles ne touchent peut-être pas au fond même des problèmes. Il y a certainement des difficultés plus sérieuses. L'étude de l'interférence des systèmes suppose, en principe, des méthodes sûres et généralement acceptées, pour la description d'un système. Nous sommes loin de les avoir. Nous connaissons, dans les plus petits détails, l'emploi des cas en latin, nous connaissons moins bien la

structure même du système latin. Des savants ont pu soutenir, contre l'enseignement traditionnel, que la formation adverbiale en -*ē* est de nature casuelle. Il va sans dire que le nombre des cas importe dans l'interprétation de la structure. Les mêmes hésitations se retrouvent pour l'effectif casuel d'une langue moderne comme le hongrois : les chiffres varient d'un manuel à l'autre. Tous exposent le beau système des neuf cas locaux où éloignement, repos, rapprochement, se combinent avec inhérence, cohérence, adhérence ; mais l'exposé des cas qui restent ne présente le plus souvent aucun caractère systématique, et les différences entre désinences casuelles et suffixes de dérivation — si différence il y a — sont passées sous silence ou mentionnées en passant. Pour se rendre compte des divergences théoriques dans les essais d'interprétation, on n'a qu'à comparer les constructions rigoureuses de M. Hjelmslev[1] avec l'analyse du système russe par M. Jakobson[2] pour ne citer que les exemples les plus connus.

La linguistique synchronique et structurelle est encore une science jeune et qui cherche sa voie. Elle ne peut pas se vanter de disposer des techniques sûres de la grammaire historique. C'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

L'évolution d'un système morphologique sous l'action d'un autre système est un cas particulier de l'évolution des systèmes linguistiques en général. Nous supposons que l'évolution d'un système peut intervenir sous l'influence d'un autre système. La plupart des linguistes s'accordent à en chercher les causes dans les changements qui se produisent dans la société formée par les sujets parlants, bien que les modalités de cette connexion causale soient difficiles à préciser. Nos collègues du Cercle linguistique de Prague font des remarques intéressantes à ce sujet, là où ils affirment que tout progrès d'une civilisation nationale est accompagné de changements dans la langue, tout en soulignant la nature complexe des rapports de causalité entre les faits de langue et les faits sociaux. Mais, s'il y a interdépendance entre les deux séries de phénomènes, il n'est que juste d'ajouter que nous ne pouvons guère, en l'état actuel de notre science, prouver l'incompatibilité foncière entre un système morphologique donné et un ordre social donné. L'élimi-

1. *La catégorie des cas*, I-II. Copenhague, 1936 et 1937.
2. *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre*. Travaux du C. L. de Prague, VI, 1936.

nation de la catégorie du duel et la création de l'article défini nous semblent quelque chose de rationnel, mais de là à affirmer que l'existence du duel et l'absence de l'article soient des faits incompatibles avec une civilisation supérieure, il y a un grand pas.

Ces hésitations dans notre conception de l'interdépendance des faits linguistiques et sociaux ne sont pas sans portée sur notre problème général. Nous avons vu que les phénomènes d'interférences linguistiques supposent des interférences sociales. Si un système linguistique semble se modifier sous l'action d'un autre système, il se peut que ces modifications se produisent, non pas pour des causes linguistiques proprement dites, mais à cause des changements sociaux qui résultent du contact avec l'autre société. Tant que nous ignorons la nature précise de l'interdépendance des évolutions sociale et linguistique, il est difficile de distinguer nettement entre innovations morphologiques causées par des innovations sociales et innovations qui sont dues à l'influence directe d'un autre système linguistique.

Tous nos collègues, à quelques exceptions près, se sont prononcés pour la possibilité, en théorie illimitée, de l'influence d'un système morphologique sur un autre ; il serait néanmoins prudent d'accepter ce point de vue comme une hypothèse de travail, en dépit d'affirmations très catégoriques comme celles de MM. Bazell et Bonfante.

Quelques communications signalent un aspect de la question qui nous semble important et qui dérive, à notre avis, du sens même du mot système, défini comme un ensemble où tout se tient, pour adopter la formule classique de Meillet. Le Cercle linguistique de Prague, MM. Eringa et Pisani soulignent, avec raison, qu'un élément systématique ne peut passer d'un système dans un autre qu'à la condition d'être réinterprété dans les cadres du système qui le reçoit. Car tout enrichissement ou appauvrissement d'un système entraîne nécessairement une réorganisation de toutes les anciennes oppositions distinctives du système. Admettre la possibilité qu'un tel élément s'ajoute tout simplement au système qui le reçoit sans conséquences pour ce système ruinerait le concept même de système, tel que nous l'avons défini.

C'est justement cette réinterprétation et assimilation systématique qui rend l'étude des « emprunts » si passionnante — et si difficile. Précisons un peu. Il faut admettre que tout système morpho-

logique comporte un très grand nombre d'évolutions possibles, plus ou moins probables. Le jeu des lois phonétiques peut être un des facteurs qui déterminent, chez les sujets parlants, le choix entre les possibilités qu'offre le système, la pression d'un système étranger en est un autre. L'affaiblissement phonétique des finales dans les langues indo-européennes ne peut être à lui seul la cause de la déchéance du système des cas — l'exemple de l'arménien le montre à l'évidence. Mais il peut certainement pousser dans ce sens, suffisamment pour que le système des cas se simplifie, si d'autrés facteurs, comme la pression d'un système morphologique étranger très simple, interviennent en même temps.

Cette question de la réinterprétation et de l'assimilation des éléments apportés du dehors n'est pas inconnue aux autres sciences sociales. Les ethnologues contemporains ont réagi contre les exagérations des théories sur la diffusion illimitée des éléments culturels et techniques, en étudiant les conditions précises de l'intégration de l'apport étranger dans le système et des conséquences qui en résultent pour ce système. Malinowski a, dans une œuvre posthume, précisé que le résultat de la rencontre de deux systèmes sociaux n'est pas la somme de ces deux systèmes, mais un système nouveau[1].

L'assimilation d'un élément nouveau peut dissimuler complètement son origine étrangère, car les moyens matériels par lesquels il s'exprime dans le nouveau système sont souvent tirés des ressources de ce système. Ceci nous explique qu'un même fait évolutif peut être interprété, par un linguiste, comme un fait purement interne dont les causes se trouvent dans le système où il apparaît, et, par un autre linguiste, comme un fait provoqué par des influences étrangères, en dehors du système qui finit par se l'assimiler. Les deux peuvent avoir raison — les deux explications ne sont contradictoires qu'en apparence. Pour faire le dosage exact de l'importance des causes internes et externes, nous sommes forcés, dans chaque cas particulier, d'étudier les deux systèmes en contact, les tendances qui s'y manifestent, les conditions sociales de l'interférence. Après une telle série d'analyses de détail, on peut risquer une classification générale des faits.

Avec le Cercle linguistique de Prague, nous devons attirer

1. *Dynamics of Culture Change.* New Haven, 1945.

l'attention sur les rapports intimes de notre problème avec le problème de l'action du substrat et des convergences linguistiques. Nous ne jugeons pas nécessaire de chercher une définition rigoureuse du substrat — qu'il suffise de constater que l'action du substrat est un cas particulier du problème général que nous étudions. Que le substrat puisse exercer une influence décisive sur l'évolution d'une langue, peu d'entre nous voudraient le nier. N'empêche qu'il y a sans doute lieu de distinguer entre les époques différentes. Avec l'influence écrasante, à notre époque, du centre de diffusion d'une langue nationale, la langue ou le patois d'une minorité submergée ont peu de chances de laisser leur empreinte sur la langue adoptée. Si le breton est un jour remplacé par le français, le français local des Bretons pourra pour un temps conserver des traces des anciennes habitudes articulatoires et grammaticales, mais, à moins d'événements imprévus, on conçoit difficilement que ces particularités locales puissent se maintenir à la longue, en face de la pression énorme du français commun. Aux époques peu éloignées de nous, à plus forte raison aux époques prélittéraires, les conditions ont dû être beaucoup plus favorables à la création de systèmes nouveaux, résultant de l'interpénétration de la langue éliminée et la langue adoptée, comme le suggèrent aussi MM. Hoenigswald et Seidel. Si nous connaissons mal la langue éliminée — ce qui est malheureusement trop souvent le cas — on n'arrive qu'à des solutions possibles, qui, bien que probables, sont surtout invérifiables.

Il est souvent malaisé de distinguer entre l'interaction de plusieurs systèmes et les faits de convergences que nous constatons un peu partout. Pour prendre un exemple concret : l'arménien a conservé presque intacte la déclinaison indo-européenne, tout en perdant la distinction des genres grammaticaux. Quand on constate que l'arménien s'est imposé à des populations qui probablement parlaient des langues apparentées aux langues du Caucase du Sud, les langues dites kharthvéliennes, et que ces langues sont caractérisées par un système des cas assez riche et par l'absence totale du genre grammatical, rien de plus naturel que d'attribuer l'évolution de l'arménien à l'action du substrat kharthvélien. Cette hypothèse a été proposée par des linguistes de premier ordre et semble aujourd'hui généralement acceptée. Mais les faits admettent une autre explication. Il semble bien que les langues

kharthvéliennes aient possédé le genre grammatical, et que le système des cas du kharthvélien commun ait été très pauvre. L'identité partielle de l'arménien et du kharthvélien peut donc très bien être le résultat de développements relativement récents, bien qu'antérieurs aux traditions littéraires de l'arménien et du géorgien du v^e^ siècle, par conséquent le résultat de convergences linguistiques[1]. Les causes profondes de ces convergences, qui se produisent indépendamment des parentés historiques, nous échappent peut-être, mais, quelles qu'elles soient, la constatation de ces convergences ne peut pas ne pas influer sur l'idée que nous nous faisons de l'interférence des systèmes morphologiques, en particulier de l'action du substrat.

Les langues indo-européennes de l'Europe ne sont pas le terrain idéal pour l'étude des « emprunts » morphologiques, parce que des langues voisines ont souvent des structures qui se ressemblent beaucoup. Le cas des rapports du roumain et des langues slaves est certainement un des cas les plus favorables. La communication si riche en faits bien analysés de M. Křepinský nous montre que l'influence du slave sur le roumain est grande, mais on reste sur l'impression que cette influence s'est exercée surtout sur le détail matériel de l'expression des catégories morphologiques, plutôt que sur la structure profonde du roumain. Remarquons que M. Pisani, de son côté, parle de l'influence du roumain sur le bulgare — une preuve de la complexité du problème.

Non seulement, comme le souligne M. Poláк, le système morphologique d'une langue peut être, suivant les époques, inégalement ouvert aux influences extérieures, selon son degré de stabilité interne ; mais il faut certainement, de plus, avec MM. Bazell, Pisani et Velten, admettre que les différentes parties du système morphologique sont plus ou moins résistantes aux pressions extérieures. Les emprunts de types de dérivation et de suffixes sont relativement fréquents, les emprunts de désinences beaucoup plus rares. Plus les systèmes sont différents, plus les influences réciproques directes sont rares — un point que le Cercle linguistique de Prague met en lumière d'une façon très nette. Nous tiendrons à ajouter que la perte de catégories

1. Pour plus de détails, voir Hans Vogt, *La parenté des langues du Caucase*, Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap, XII, 1940, et *Substrat et convergence dans l'évolution linguistique*, Studia Septentrionalia, II. Oslo, 1945.

anciennes et la création de catégories nouvelles ne semblent pas avoir lieu avec la même facilité. On observe souvent qu'une langue, ou un patois, perd des distinctions formelles, dans des circonstances qui rendent l'hypothèse d'influences étrangères assez naturelle. Mais la création de nouvelles catégories morphologiques au sens étroit du mot sous l'influence d'un autre système semble se présenter assez rarement. Or, les catégories grammaticales, comme, par exemple, le datif, peuvent s'exprimer par des procédés syntaxiques aussi bien que par des moyens morphologiques. Souvent leur contenu sémantique s'exprime par des procédés purement lexicaux, comme c'est le cas, par exemple, du genre naturel dans les langues finno-ougriennes et bien d'autres. Ainsi on conçoit facilement qu'une langue flexionnelle simplifie son système morphologique au profit de procédés syntaxiques, au contact d'une langue à flexions réduites. Le cas inverse est plus rare. Car, si l'action d'une langue flexionnelle entraîne dans une langue plus analytique la création de nouvelles catégories grammaticales, il y aura dans cette dernière langue une forte tendance à exprimer leur contenu par des procédés syntaxiques. Selon M. Velten, l'influence morphologique au sens strict du mot serait même un cas tout à fait exceptionnel, et nos collègues de Prague font aussi des réserves prudentes dans le même sens. Il y a donc à tenir compte, non seulement des résistances variables des parties différentes d'un même système, mais aussi des résistances qui ont leur origine dans la distance qui sépare les structures linguistiques en contact.

Nous avons tenu à faire ressortir la complexité du problème devant le Congrès. Les généralisations prématurées sont dangereuses, tout comme les hypothèses de travail hardies sont nécessaires. Il reste beaucoup à faire avant que nous puissions poser le problème dans des termes permettant des solutions plus précises.

Parmi les desiderata, nous signalerons un atlas linguistique, portant non pas sur le phonétisme et les mots, mais sur les structures linguistiques. Une vaste étude d'ensemble sur l'extension des catégories grammaticales et des procédés mis en œuvre pour les exprimer apporterait, sans doute, beaucoup de lumière sur le problème des convergences. On souhaiterait encore des études de détail sur l'interférence de systèmes morphologiques aussi différents que possible, où nous pourrions comparer des structures décrites avec les mêmes méthodes. En Europe, le contact millénaire des

peuples de langues finno-ougriennes et indo-européennes fournirait un champ d'observation intéressant — où les linguistes de l'U. R. S. S. pourraient apporter une contribution précieuse. En Amérique, le contact des langues indigènes et européennes en fournirait un autre, d'autant plus que les méthodes descriptives et les questions de structure semblent intéresser vivement nos collègues d'outre-mer.

Pour conclure, je résumerai en quelques mots le fond de ce rapport.

1° Les conditions sociales du bilinguisme et, en général, l'aspect sociologique de l'interférence linguistique méritent notre attention. Une collaboration intime de linguistes, d'historiens, de sociologues et d'ethnologues s'impose.

2° Il faut étudier de plus près les convergences linguistiques et leurs causes profondes.

3° Dans les cas où un système linguistique semble avoir agi sur un autre, il faut examiner si l'action d'un système étranger s'exerce sur toutes les parties du système morphologique avec la même facilité, déterminer dans quelle mesure la différence relative des structures joue un rôle et, enfin, s'il y a des structures qui opposent plus de résistance que d'autres aux influences de langues voisines.

QUESTION A

TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE

RAPPORT

DE

M. JULES MAROUZEAU

Professeur à l'Université de Paris.

Depuis les Congrès d'avant-guerre, et en raison même des circonstances, la question de la terminologie n'a pas fait de progrès sensibles. Le Congrès de Genève, réuni en 1931, avait mandaté pour étudier la question une commission composée à l'origine de MM. A. Debrunner, J. Marouzeau, le prince N. Trubetzkoy, L. Weisgerber, avec mission :

a) De recueillir tous renseignements sur les travaux parus ;

b) De s'entendre avec les savants spécialisés dans les questions de terminologie ;

c) De rechercher et publier les résultats obtenus ;

d) D'en rendre compte dans les Congrès ultérieurs ;

e) De soumettre à des experts les spécimens d'un dictionnaire historique de terminologie.

La Commission, réunie en 1932 à Francfort sous la présidence du secrétaire général du C. I. P. L., J. Schrijnen, a d'abord pris connaissance de deux entreprises, dues l'une à M. J. Marouzeau, qui présentait à la Commission les épreuves de son *Lexique de la terminologie linguistique*, l'autre à un groupe de savants allemands, dont M. L. Weisgerber exposait le projet d'un *Wörterbuch der sprach-*

wissenschaftlichen Terminologie (*W. S. T.*). Le lexique de M. J. Marouzeau fut employé pour dresser une liste de termes propres à fonder une enquête préliminaire ; le projet du *W. S. T.* parut se prêter à poursuivre cette enquête auprès des spécialistes.

L'ouvrage de M. J. Marouzeau a paru en 1934, avec la traduction allemande des termes définis ; une nouvelle édition a paru en 1943, avec addition des termes anglais. Ces deux éditions ont donné lieu à des comptes-rendus, dont plusieurs, en particulier celui de M. M. Niedermann dans *Erasmus* (1947), contiennent des suggestions importantes.

Le projet du *W. S. T.*, reposant sur les principes définis par M. L. Weisgerber dans *I. F.*, XLVI, p. 305 ss. (*Vorschläge zur Methode und Terminologie der Wortforschung*), a abouti à la présentation d'un spécimen sous le titre : *Probe eines Wörterbuchs der sprachwissenschaftlichen Terminologie*, rédigé par M. A. Schmitt avec un avant-propos de M. L. Weisgerber, et paru comme *Beiheft* du tome LI des *I. F.* (1933).

Entre temps, J. Schrijnen, conformément aux directives reçues de la Commission de Francfort, avait poursuivi les consultations auprès de divers savants, à la suite desquelles il s'était mis d'accord avec M. J. Marouzeau sur quelques points essentiels, à savoir :

a) Partir non pas d'un catalogue systématisé des notions, qui conduirait à constituer d'abord une sorte de grammaire des grammaires, mais d'un classement alphabétique des termes ;

b) Ne pas remettre en question les termes traditionnellement reçus ;

c) Ne pas inclure dans le catalogue les termes nouveaux proposés individuellement ou relatifs à telle langue déterminée, mais les faire figurer dans des suppléments successifs, pour provoquer l'avis des spécialistes ;

d) Pour les termes les plus universellement acceptés, en fournir autant que possible l'explication historique et signaler toutes les acceptions communément admises ;

e) Pour les termes controversés, et particulièrement ceux qui sont pris avec des acceptions diverses, sinon contradictoires, proposer des recommandations en vue d'une unification internationale.

Pour fixer les idées, J. Schrijnen publia dans une brochure du

C. I. P. L., éditée à Nimègue en 1933, un questionnaire relatif à deux groupes de termes, *groupement de langues* et *accent*, qui fut soumis par lui à divers savants.

Par la suite, les événements sont venus interrompre l'enquête commencée : mort de J. Schrijnen, départ forcé pour l'Amérique de M. R. Jakobson (qui, dans la Commission, avait remplacé N. Trubetzkoy), cessation des relations avec M. L. Weisgerber. Seuls ont pu rester en contact, mais seulement depuis la libération, MM. A. Debrunner et J. Marouzeau. Ils n'ont pu obtenir encore de M. A. Schmitt de renseignements sur le sort de l'entreprise allemande.

Indépendamment de l'activité de la Commission de Terminologie, diverses publications ont vu le jour. D'une part, des lexiques particuliers à une langue donnée :

Cl. M. Dokes, *Bantu linguistic terminology*, London, 1935.

L. Renou, *Terminologie grammaticale du sanskrit*, Paris, 1942.

F. Costa, *Lexico gramatical*, Rio de Janeiro, 1934.

A. Nascentes, *Lexico de nomenclatura gramatical brasiliera*, Rio de Janeiro, 1946.

D'autre part, des articles de doctrine :

B. Migliorini, *Terminologia linguistica*, La Cultura, t. XIII, 1934.

H. Lindroth, *Eine terminologische Hauptfrage*, Mélanges van Ginneken, 1937.

Essai de terminologie phonologique, Travaux du C. L. P., t. IV (1931), VII (1939).

Un lexique phonétique relatif au chinois, de M. A. Grootaers (Pékin), est en préparation. Il a été impossible d'obtenir des renseignements sur les lexiques projetés par MM. Sklovskij et Dolobko (Léningrad), ainsi que sur les travaux de MM. Chalodnij et Ljubinskij (cf. O. Hujer, *Indog. Jahrb.*, t. XV, p. 319).

Depuis l'annonce du présent Congrès, diverses communications sont parvenues au Comité d'organisation, d'où peuvent être extraites les suggestions suivantes :

Tous les correspondants sont d'accord pour recommander la préparation d'un lexique détaillé, qui pourrait être confié à un auteur unique sous la direction de la Commission de Terminologie (Cercle linguistique de Prague).

Le lexique devrait être complet, sauf à réduire la part de la philologie (B. Migliorini). Il devrait comprendre, en particulier, un inventaire détaillé des termes usités ou proposés depuis une quinzaine d'années (H. Penzl, Urbana, Illinois), faire une place spéciale à la phonologie (C. L. Prague), à la sémantique (St. Ullmann, Glasgow), tenir compte des conceptions linguistiques propres à toute langue ou à tout groupe de langues donné (B. Migliorini), enregistrer les innovations de la linguistique en devenir, quitte à les faire figurer dans des suppléments successifs (B. Migliorini). Pour commencer, l'enquête pourrait porter sur le matériel terminologique d'une seule langue, par exemple l'anglais (Cercle Linguistique de Copenhague).

Sur la méthode de présentation, les avis sont partagés. Certains souhaitent un lexique systématique, conçu en partant des notions et des théories (C. L. Copenhague ; A.-E. Meussen, Belgique), en tenant compte des différences de conceptions et de méthodes (C. L. Prague), quitte à réexaminer les bases théoriques de la terminologie (J. C. Catford, Londres). L'aspect normatif du lexique serait corrigé par l'addition d'un index alphabétique facilitant la consultation.

D'autres correspondants demandent, au contraire, que le lexique soit strictement alphabétique et descriptif (B. Migliorini, A. Debrunner), éventuellement historique (A. Debrunner), et ne se présente pas comme le prétexte à une systématisation linguistique.

La plupart des correspondants envisagent que l'une des utilités du lexique pourrait être de favoriser l'unification de la terminologie, d'éviter les doublets et les inconséquences, soit à l'intérieur d'une langue, soit d'une langue à l'autre, et en tout cas d'éviter les « howlers » (J. Whatmough, Harvard), quitte à formuler des règles pour la constitution des néologismes (Dr L. Solas, Paris), en tenant compte des tentatives faites dans d'autres domaines (H. Jacob, U. N. E. S. C. O.). Seul M. H. Frei (Genève) demande que le lexique ne soit qu'un recueil de pure information, qui catalogue les usages individuels, en évitant toute prétention à réaliser l'unification, même par voie de simple recommandation.

Enfin, quelques correspondants proposent des spécimens de critique de termes en usage (S. E. Mann, Londres ; A.-E. Meussen, Belgique ; St. Ullmann, Glasgow ; B. Migliorini, Florence).

Il va de soi que les opinions et propositions ainsi formulées ne

sauraient constituer une base de discussion suffisante : elles doivent être confrontées, en particulier, avec les observations et recommandations présentées aux Congrès antérieurs (voir notamment les Actes du Congrès de Genève) et devront faire l'objet de discussions, soit au cours du Congrès de Paris, soit au sein de la Commission de Terminologie.

Il convient d'indiquer que cette Commission, par suite des circonstances mentionnées ci-dessus, se trouve aujourd'hui par trop réduite. Il devra donc être pourvu à sa reconstitution.

QUESTION B

ENQUÊTE LINGUISTIQUE

RAPPORT

DE

M. WILLEM PÉE

Professeur à l'Université de Liége.

I. — ÉTAT PRÉSENT DES TRAVAUX

Entre le Congrès de Copenhague et la guerre, la *Commission d'Enquête linguistique* a fait paraître à Nimègue deux tomes de ses publications :

M. VAN OVERBERG : *Some undescribed languages of Luzon* (1937).
D. L. R. LORIMER : *The Dumaky language* (1939).

Depuis 1939, la C. E. L. a cessé toute activité. Elle négocie présentement avec l'U. N. E. S. C. O. pour essayer de trouver les moyens de reprendre ses publications.

Il a paru au Comité d'Organisation du Congrès de Paris que toute discussion sur le programme d'action de la C. E. L. dans les années à venir devait reposer sur un bilan des travaux publiés, entrepris ou projetés depuis 1933, date de l'*Essai de bibliographie de géographie linguistique* de J. Schrijnen. C'est ce bilan des quinze dernières années que j'ai essayé de dresser, dans les quelques semaines allouées au travail du rapporteur.

Bilan bien incomplet, mais dont les lacunes n'étonneront personne. Le monde entier souffre encore du désarroi dans lequel la

guerre l'a plongé pendant plus de cinq ans. Nombreux sont les linguistes qui ont disparu ou qui ont été exilés. Cela n'a pas été de nature à faciliter la tâche qui m'incombait. Si toutefois il m'a été possible de rédiger ce rapport tel qu'il vous est présenté, je le dois à la collaboration bienveillante de tous ceux qui m'ont envoyé soit un rapport sur l'activité linguistique dans leur pays, soit des brochures s'y rapportant.

Il m'est impossible de les remercier tous nominativement. Toutefois, je suis heureux de pouvoir faire une exception pour mon collègue roumain Sever Pop, actuellement en Belgique, et qui non seulement m'a renseigné sur l'état présent des enquêtes linguistiques dans son pays, mais m'a fourni nombre de données sur des contrées au sujet desquelles j'étais peu ou point renseigné. Il a même eu l'obligeance de me traduire et de me résumer des lettres et des comptes-rendus, rédigés dans des langues qui me sont totalement étrangères. Je tiens à le remercier tout spécialement pour cette gentillesse.

FRANCE

L'événement le plus marquant quant aux recherches linguistiques en France fut, en 1939, le plan élaboré par A. Dauzat d'un nouvel atlas linguistique de la France, conçu comme un ensemble d'atlas régionaux, et pour lequel il avait groupé autour de lui tous les dialectologues de marque. Chacun d'eux dirigerait un atlas régional et s'adjoindrait comme enquêteurs de jeunes savants originaires de la contrée.

Dauzat prévoit une douzaine de ces atlas : Nord et Picardie ; Champagne-Lorraine ; Bourgogne-Franche-Comté-Nivernais ; Ile-de-France-Orléanais-Berry ; atlas Normand qui comprendrait aussi le Maine et le nord de la Bretagne ; atlas de l'Ouest, comprenant le Poitou, les Charentes, la Touraine, l'Anjou et Nantes ; Limousin-Auvergne-Bourbonnais ; Franco-Provençal ; Provence et Nice ; Languedoc ; Guyenne ; Gascogne ; plus un atlas de la Corse.

A. Dauzat projette également un atlas de la Flandre française. Signalons, à ce sujet, l'atlas de W. Pée sur cette région, paru en 1946 dans la série « Nederlandsche Dialectatlassen », sous la direction de E. Blancquaert (voir plus loin). En 1939, M. Terracher avait mis en chantier un atlas français d'Alsace-Lorraine.

On userait d'une méthode d'enquête uniforme, employant un questionnaire modelé en principe sur celui de Gilliéron, mais en tenant

compte de l'expérience acquise. La densité de l'atlas serait triplée et on débuterait par des enquêtes préliminaires. Il convient de citer tout spécialement les articles de A. Dauzat :

1° *Un nouvel atlas linguistique de la France* (Français moderne, 1939), dans lequel il explique la genèse et les caractères de l'entreprise ;

2° *Le nouvel Atlas linguistique de la France par régions* : notre enquête préliminaire ; les premières leçons de l'expérience (Français moderne, 1942) ;

Ainsi que l'*Introduction à l'atlas linguistique de la Normandie, du Maine et du Perche*, par Guerlin de Guer (Français moderne, 1943).

Signalons, parmi les travaux parus : E. Cochet : *Le patois de Gondecourt* (Nord) (1933) ; P. Bollon : *Lexique de la Chapelle d'Abondance* (Haute-Savoie) (1933) ; F. Meinicke : *Enquête sur la langue paysanne de Lastic* (Puy-de-Dôme) (1935) ; E. Eggenschwiler : *Die Namen der Fledermaus auf dem Französischen und Italienischen Sprachgebiet* (1934), avec 19 cartes et d'après des matériaux provenant surtout de Gilliéron et de Jud et Jaberg.

Pour la région du Forez, il convient de mentionner tout spécialement les travaux de Mgr Pierre Gardette, à savoir : *Géographie phonétique du Forez* (Mâcon, 1941), avec 55 cartes phonétiques ; *Études de géographie morphologique sur les patois du Forez* (Mâcon, 1941), avec 18 cartes morphologiques, et *Limites phonétiques du franco-provençal au Pays du Forez*, dans *Mélanges Duraffour* (1939), avec une carte basée sur des matériaux recueillis sur place de 1937 à 1939 et où le nombre des localités étudiées est mis en rapport avec l'importance des parlers locaux. La documentation de l'atlas linguistique du Forez, qui sera publié sous la direction de Mgr Gardette, sera achevée pour l'été 1948.

Pour les patois du Dauphiné, A. Durrafour et Mgr Gardette ont publié, en 1935, dans la Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon, des travaux de feu Devaux, à savoir : *Dictionnaire des patois des Terres Froides avec des mots d'autres parlers dauphinois*, un volume de 333 pages avec 1 carte, et un *Atlas linguistique des Terres Froides*, un volume de 416 pages, contenant 394 cartes linguistiques. De A. Durrafour, il convient de citer le *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain)* (Grenoble, 1919-1940).

Pour la région gasconne, G. Rohlfs publia, dans les « Beihefte » de la *Zeitschrift für Romanische Philologie* (LXXXV, 1935), *Le gascon, étude de philologie pyrénéenne*, avec deux cartes, basée sur des enquêtes personnelles menées pendant neuf ans.

En 1941, A. Dauzat fit paraître, dans la *Revue de linguistique romane* (t. XIV, 1938), une *Géographie phonétique de la basse Auvergne*, qu'il préparait depuis des années, en élargissant, par des enquêtes succes-

sives, le sujet qui avait été l'objet de sa seconde thèse en 1906, et dont il a renouvelé la méthode d'interprétation. En 1945 parurent ses *Études de linguistique française.*

Citons, parmi les travaux en cours :

Deux thèses sur le Quercy : parler ancien et moderne, par Jean Bonnafous, agrégé de l'Université, d'une documentation très étendue.

Une *Étude sur le patois de Moon-sur-Elle, par Lison (Manche)*, de Jacques Bruchon.

La limite du « Normand » dans le département de la Manche, par Fernand Lechanteur, qui a visité une centaine de communes dans le Cotentin.

Robert Loriot prépare deux thèses sur le patois picard, en particulier sur les limites actuelles des parlers picards.

P. Nauton aura achevé pour la fin de 1948 une *Géographie phonétique de la Haute-Loire*, d'environ 300 pages. Du même auteur, une étude lexicologique du patois de Saugues (Haute-Loire), de 180 pages, doit paraître dans les publications de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.

Gaston Vasseur a réuni des documents très importants sur le patois de Vimeu et prépare deux thèses : l'une sur le patois de Nibas (Somme) et un Lexique de la serrurerie, qui sera publié prochainement.

Enfin, sur le français d'Amérique, M^me^ Pierre Jourdain prépare deux thèses de Paris, très complètes, consacrées au créole de la Martinique, et M^lle^ Geneviève Massignon a mené une enquête approfondie, en vue du doctorat, sur les patois et le folklore de l'Acadie.

BELGIQUE ROMANE

L'enquête systématique sur les parlers de la Belgique romane, entreprise par Jean Haust, a commencé en 1924. Elle consiste à noter phonétiquement la traduction d'environ 4,200 mots (ou formes de la conjugaison) répartis en 2,100 questions : mots simples, énumérations d'espèces ou de parties d'objets, courtes phrases, description de quelques faits folkloriques.

Parmi les 1,480 communes wallonnes, J. Haust considérait que le chiffre de 400 points était un maximum souhaitable, mais sans doute trop difficile à atteindre ; « si l'on pouvait approfondir 200 ou 300 points, le résultat serait déjà des plus satisfaisants », reconnaissait-il.

Il considérait aussi comme souhaitable que le même homme s'astreignît au minutieux travail de recherche et de notation, puis de transcription sur fiches. « Puissent, écrivait-il, ses forces y suffire jusqu'au bout. »

L'enquête devait en principe se faire sur place : ou bien l'enquêteur

remplit lui-même le questionnaire, ou bien le questionnaire est préalablement rempli le mieux possible par un correspondant bénévole.

Ajoutons que, chaque fois que cela lui a été possible, J. Haust ne s'est pas fait faute de recueillir toutes sortes de données en marge du questionnaire, et notamment des renseignements toponymiques.

En ne comptant qu'un point par commune (alors que pour certaines communes le questionnaire avait été rempli deux fois, voire trois ou quatre fois pour des sections différentes, ou enrichi de nombreuses variantes localisées), à la mort de J. Haust, l'enquête avait atteint 209 points entièrement terminés (et pour la plupart recopiés sur fiches) : 60 dans la province de Liége, 1 dans le Limbourg, 55 dans le Luxembourg, 31 dans la province de Namur, 13 dans le Brabant, 49 dans le Hainaut. Il faut y ajouter 3 points (1 liégeois et 2 luxembourgeois), étudiés avec une personne qui fournissait les variantes de sa commune, voisine de celle sur laquelle portait l'enquête principale. 21 questionnaires (dont un en Flandre occidentale) sont remplis entièrement, mais, par suite de circonstances diverses, n'ont pu être revus encore ou être revus complètement. 22 questionnaires sont au moins remplis à moitié. 188 points ont été explorés rapidement pour cent ou deux cents questions environ. Pour 2 points l'enquête était en cours.

Pour apprécier une partie de cette richesse, on peut se reporter déjà aux données utilisées et aux cartes provisoires publiées dans divers ouvrages et revues, spécialement à celles du *Bulletin de la Commission de toponymie et de dialectologie.*

SUISSE ROMANDE

La Suisse romande a toujours occupé une place importante dans les études dialectologiques. N'oublions pas que Jules Gilliéron publia déjà en 1880 son *Atlas phonétique du Valais romand* et que, quinze ans plus tard, Gauchat entreprit des démarches pour réaliser un projet qui lui avait été inspiré par l'exemple de l'*Idiotikon* de la Suisse allemande, c'est-à-dire la mise sur pied d'un *Glossaire des patois de la Suisse romande.* L'entreprise devint officielle en 1899. L'enquête systématique a duré de 1899 à 1911. Les matériaux du glossaire ont été fournis d'abord par les correspondants que Louis Gauchat et ses collègues avaient recrutés dans toute la Suisse romande, ensuite par les enquêtes sur place que les rédacteurs ont poursuivies pendant de longues années, par les glossaires manuscrits ou imprimés de divers patois et enfin par les textes patois ou teintés de patois, récits poésies chartes, etc., de toutes les époques. Les pionniers de l'ouvrage, Gauchat, Jeanjaquet et Tappolet, lui ont consacré chacun presque un demi-siècle de travail persévé-

rant. Le premier fascicule de l'ouvrage fut publié en 1924. Entre 1911 et 1924, les rédacteurs ont, en outre, encore publié la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (2 vol.) et les *Tableaux phonétiques des patois de la Suisse romande*, destinés à donner à la publication du glossaire des fondements solides. Depuis 1924 ont paru vingt fascicules grand format, en tout 1,250 pages comprenant les lettres A et B. La lenteur relative de la publication est pour une partie la conséquence naturelle des difficultés que comportent la préparation et la publication d'ouvrages de grande envergure. Elle résulte aussi pour une autre partie des circonstances matérielles défavorables. « Le Glossaire romand est », comme dit le professeur Jaberg, le directeur actuel du Glossaire, de qui nous tenons la plupart de ces informations, « un recueil complet des mots anciens et modernes appartenant aux patois et au français populaire de la Suisse romande. Il en indique la prononciation, la signification et les emplois, illustrés de nombreux exemples... Descriptif dans la partie documentaire de ses articles, il est historique dans sa partie grammaticale et étymologique. Le Glossaire s'intéresse également aux « choses » (formes d'habitation, vêtements, outils, etc.) et aux idées, de telle façon qu'il devient une véritable encyclopédie de la Suisse romande, illustrée de dessins, de photographies et de cartes ».

Signalons, enfin, l'étude d'Alfred Dietrich : *Le parler de Martigny (Valais), sa position et son rayonnement dans l'évolution des patois du Bas-Valais* (Bienne, Schuler, 1945, XXVIII-124 p. et 21 cartes linguistiques).

SUISSE RHÉTO-ROMANE

A l'origine du dictionnaire rhéto-roman, le *Dicziunari rumantsch grischun*, se trouve le grand savant Robert von Planta. Il s'occupa, vers 1900, à réaliser trois ouvrages préparatoires : 1° il rassembla les dictionnaires dialectaux existants de seize communes rhéto-romanes et les compléta à la suite d'une enquête sur place ; 2° il mena dans quatre-vingt-neuf communes une enquête dialectologique au moyen d'un questionnaire ; 3° il commença à recueillir tous les toponymes et anthroponymes du canton des Grisons. C'est en 1904 que le *Dicziunari rumantsch grischun* fut fondé et ce fut Florian Melcher qui devint le chef de l'entreprise. Il continua l'enquête systématique au moyen de correspondants. Après sa mort en 1913, Chasper Pult prit la direction, bien que le quartier général restât de 1904 à 1931 au château de R. von Planta, qui fut le conseiller indispensable pendant toute cette période. En 1924, R. von Planta prit comme assistant Andrea Schorta, qui continue l'enquête toponymique et anthroponymique que von Planta avait entamée

un quart de siècle auparavant. L'état de santé de R. von Planta l'obligea à cesser toute activité dès l'année 1931. Quelques années plus tard, Andréa Schorta fut adjoint à Ch. Pult comme rédacteur du *Dicziunari*. Le premier fascicule sortit de presse en 1938. En 1946, toute la lettre A avait paru. Andrea Schorta avait pris également la direction de l'ouvrage d'onomastique, le célèbre *Rätisches Namenbuch*. En 1938, le premier volume, contenant 80,000 toponymes, était prêt à paraître. Le second volume, qui est en préparation, donnera une synthèse de l'histoire de la colonisation du canton des Grisons, d'après les données de l'onomastique. Signalons encore que le professeur J. Jud a réussi à compléter l'enquête dialectologique que R. von Planta avait faite dans quatre-vingt-neuf communes ; vingt-neuf autres localités furent visitées par Andri Peer et l'on possède maintenant les données nécessaires à la rédaction d'une étude approfondie sur la structure phonétique, morphologique et syntaxique du rhéto-roman.

SUISSE ITALIENNE

Sous peu la Suisse italienne aura également son Vocabulaire, le *Vocabulario della Svizzera italiana*.

Carlo Salvioni en prit l'initiative en 1907. Comme il ne trouvait pas de collaborateurs tessinois compétents, il fit appel au professeur P. E. Guarnerio, de Pavie, et à Clemente Merlo, professeur à Pise. L'enquête systématique de tout le vocabulaire de la Suisse italienne fut menée à bonne fin par l'intermédiaire d'informateurs locaux ; elle a duré de 1909 à 1914 et de 1919 à 1923. Survinrent, en 1919, le décès de P. E. Guarnerio et, un an plus tard, celui du chef, le Tessinois Carlo Salvioni. C'est ainsi que le plus jeune des trois, Clemente Merlo, prit la direction. En 1924, Merlo reçut enfin l'aide d'un jeune linguiste tessinois, Silvio Sganzini. Quelques années plus tard, le matériel revint dans le Tessin. En 1941, une nouvelle organisation fut créée pour le Vocabulaire et cela grâce à une plus grande compréhension de la part des autorités cantonales. La rédaction fut réorganisée et installée à Lugano. Une commission philologique, présidée par le professeur J. Jud, lui prête aide et conseil. La classification et la préparation des matériaux ont été menées à bonne fin et le premier fascicule du *Vocabulario* paraîtra en 1949.

SUISSE MÉRIDIONALE ET ITALIE (*A. J. S.*)

Tout le monde connaît le *Sprach-und Sachatlas Italiens und der Südschweiz von K. Jaberg und J. Jud* (Die Mundartaufnamen wurden

durchgeführt von P. Scheuermeier, G. Rohlfs und M. L. Wagner). L'œuvre magnifique de MM. Jaberg et Jud a rencontré partout beaucoup d'admiration et a exercé une grande influence sur la méthode employée lors de la mise sur pied des différents atlas linguistiques.

Les huit tomes prévus, contenant 1,705 cartes, ont été publiés de 1928 à 1940. Sur les 1,705 cartes figurent plus de 850 illustrations d'objets et d'outils dont les noms sont inscrits sur les cartes mêmes. A la fin du huitième tome est ajoutée une carte topographique du territoire italien et suisse avec indication des points enquêtés. Les huit tomes offrent des cartes groupées dans un ordre sémantique.

En 1943 a paru comme supplément un volume de P. Scheuermeier, intitulé : *Bauernwerk in Italien, der italienischen und rätoromanischen-Schweiz* (Eine Sprach- und Sachkundliche Darstellung Landwirtschaftlicher Arbeiten und Gerate. Mit 427 Holzschnitten und Zeichnungen von P. Boesch und 331 Photographien. Verlag Eugen Rentsch, Erlenbach /Zürich). Les travaux et l'outillage du paysan de l'Italie et de la Suisse rhéto-romane et italienne sont décrits par P. Scheuermeier, explorateur principal de l'A. J. S., d'après les observations faites et les photographies et dessins pris sur les lieux par l'auteur, par G. Rohlfs et par P. Boesch.

L'*Index alphabétique* de tous les mots inscrits sur les cartes est en préparation. On en prévoit la publication pour 1950.

Les *Comptes-rendus* publiés sur l'A. J. S. (tome I) se trouvent réunis dans l'*Archivum romanicum*, t. 18, 155.

Les renseignements détaillés sur la *mise en œuvre d'un Atlas linguistique* sont donnés dans :

K. Jaberg-J. Jud : *Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*. Halle, Niemeyer, 1928.

K. Jaberg-J. Jud : *Transcriptionsverfahren, Aussprache und Gehörschwankungen* (Zeitschrift für Romanische Philologie, 47, 171).

Raffaello Giacomelli : *A. J. S., controllo fonetico per diciassette punti dell A. J. S...* (Archivum romanicum, 18, 155).

P. Scheuermeier : *Im Dienste des Sprach-und Sachatlasses Italiens und der Südschweiz* (Festschrift Gauchat, 317).

P. Scheuermeier : *Observations et expériences personnelles faites au cours de mon enquête* (Bull. de la Soc. de linguistique de Paris, 33, 93). Sur la présentation des matériaux sur des cartes, voir notamment les préfaces des tomes 5, 7, 8 de l'*A. J. S.*, où les auteurs ont exposé certaines difficultés qu'ils ont dû surmonter.

Sur l'*ascendant du nouveau type d'atlas* réalisé par MM. Jaberg et Jud, voir, dans la brochure : *Die schweizerischen Wörterbucher, Sprach- und Volkskundeatlanten*, les rapports de R. Hotzenköcherle (Der

Sprachatlas der deutschen Schweiz) et de R. Weiss (Der Atlas der schweizerischen Volkskunde).

C'est, principalement, sur les données de l'*A. J. S.* que repose l'ouvrage de K. Jaberg, *Aspects géographiques du langage* (Paris, Droz, 1936).

ITALIE

L'*Atlante Linguistico Italiano* fut entrepris sous l'influence de l'atlas de Gilliéron. Le plan en fut élaboré par M. Bartoli, décédé en 1946. Le questionnaire fut complété par Ugo Pellis, mort en 1943. Bartoli envisageait aussi l'enquête des îlots roumains, catalans, albanais, grecs, franco-provençaux, slaves et allemands de l'Italie. Les travaux ont commencé en 1925. Le questionnaire se composait d'environ 7,000 questions, dont à peu près 2,500 furent posées à l'aide de photographies et de dessins.

Pellis avait une liberté quasi absolue quant au choix des localités à étudier ; dans les localités importantes, on remplissait au début le questionnaire complet ; dans les localités moyennes, on enregistrait 3,500 à 6,000 réponses et dans les petits centres 1,000 à 1,500. Comme le travail n'avançait pas assez rapidement, les directeurs (Bartoli, Pellis et plus tard Vidossi) décidèrent de diminuer le nombre de questions. Le nombre de lieux enquêtés par Ugo Pellis s'élève à 727. Il embrasse à peu près tout le territoire italien (y compris la Sardaigne, avec plus de 100 points, et la Sicile). Il reste encore environ 250 communes à examiner.

Benvenuto Terracini remplace Bartoli dans le comité de rédaction, mais jusqu'à présent il n'a pas encore trouvé d'enquêteurs. Vidossi est d'avis qu'il n'est pas utile d'envisager la publication d'un atlas avant que les enquêtes sur place soient terminées. Les archives de l'Atlas (à Udine) possèdent 7,310 photographies et 182 clichés en couleur. Les matériaux recueillis sont groupés sur plus d'un million et demi de fiches. Les publications officielles de l'Atlas sont le *Bolletino della Società Filologica Friulana* et le *Bolletino dell' Ali* (l'Atlas linguistique italien).

Signalons, d'autre part, la revue *L'Italia dialettale, rivista di dialettologia italiana*, dirigée par Clemento Merlo (tome I : 1924-1925), le plus important périodique concernant les dialectes italiens.

De cette revue nous citerons particulièrement les études suivantes :

C. Merlo : *Il sostrato etnico e i dialetti italiani* (t. IX, 1933).

C. Battisti : *Istria Alloglotta* (t. IX, 1933) (avec 3 cartes : la première ethnographique ; la seconde sur les types de dialectes slaves ; la troisième sur les parlers locaux).

C. Merlo : *Contributi alla conoscenza dei dialetti della Liguria ordienna* : t. XIV (1938, avec deux cartes) ; t. XVII (1941) ; t. XVIII (1942).

Enfin, G. Piccitto nous communique le projet d'un dictionnaire général des parlers siciliens. Il considère les dictionnaires dialectaux existants comme peu objectifs et scientifiquement inutilisables (les accents sont mal placés ; il y figure trop de mots italiens ; c'est surtout le parler des villes qui s'y reflète). Les matériaux fournis par l'*A. J. S.* sont insuffisants. Il préconise une enquête par correspondance.

CORSE

Gino Bottiglioni a dressé un atlas linguistique de la Corse. L'enquête s'est faite de 1928 à 1932 et a porté sur cinquante-cinq localités. Les résultats de ses recherches ont été publiés dans :

1° *Atlante linguistico-etnografico italiano delle Corsica, promosso dalla R. Universita di Cagliari. Introduzione.* Pisa *L'Italia dialettale*, 1935, in-8°, 229 p.

2° *Atlante linguistico-etnografico italiano delle Corsica, promosso dalla R. Universita di Cagliari. Disegni di Guido Colucci.*

L'œuvre contient 2,001 cartes linguistiques, distribuées en 10 tomes.

[Sur le projet d'un atlas de la Corse dans le cadre du nouvel atlas linguistique de la France dirigé par A. Dauzat, voir plus haut.]

ROUMANIE

Sever Pop, qui publia il y a vingt ans *Buts et méthodes des enquêtes dialectales* et par la suite quatre volumes de *L'Atlas linguistique roumain*, nous a donné, en 1947, une brochure de 65 pages, ornée de deux cartes, dans laquelle — sous le premier titre — il jette un regard rétrospectif sur le chemin parcouru de 1934 à 1946, et où il fait connaître les principaux enseignements au point de vue de la méthode qu'il a tirés de son expérience, au service de l'*Atlas linguistique roumain.*

En détaillant les diverses phases de son travail, l'auteur nous donne d'assez amples renseignements sur la façon dont il a rédigé et sélectionné les questionnaires, sur la manière dont il a interrogé ses informateurs, sur l'enregistrement des réponses, sur le travail préparatoire de l'enquêteur. Il formule quelques principes sur le choix des communes, des

informateurs, sur l'emploi des dessins et des photographies et sur les enregistrements.

Le premier questionnaire, qui comprend plus de 5,000 questions, a été scindé en deux : le questionnaire normal, avec 200 questions, et le questionnaire développé, concernant la terminologie spéciale, avec 4,800 questions. L'enquête du premier a été faite dans 301 communes par Sever Pop avec des informateurs roumains (dans quatre communes, il y a eu quatre informateurs étrangers : deux Ruthènes et deux Hongrois). L'enquête du second questionnaire a été effectuée dans 76 communes avec des informateurs roumains et dans 11 communes avec des informateurs d'origine étrangère, par E. Petrovici.

Un point de l'*A. L. R.* I correspond à peu près à 1,000 km2 et à 55,000 habitants. En excluant les dialectes transdanubiens et en ajoutant aussi les points de l'*A. L. R.* II, la proportion est la suivante : un point de l'*A. L. R.* I et II correspond à peu près à 800 km2 et à 48,000 habitants.

PORTUGAL

Dans son étude *O interesse cientifico da lingugem popular*, Manuel de Paiva Boleo affirme que les parlers portugais — malgré les travaux de Leitei Vasconcellos (1900 et 1901), ceux de Julio Moreira (1907 et 1913), et quelques articles publiés dans les revues *Revista Lusitana* et *Boletim de Filologia* — ont été trop peu estimés jusqu'à présent.

Il est d'avis qu'il est temps de rassembler le matériel linguistique pour pouvoir faire l'étude historique de la langue. L'enquête par correspondance est un remède inefficace, dont les résultats ne doivent être considérés que comme provisoires.

L'auteur a obtenu des centaines de réponses, données par des correspondants dont les informations peuvent faciliter les travaux préliminaires pour l'Atlas linguistique du Portugal.

Il indique quelques résultats d'ordre *phonétique*, obtenus personnellement à l'occasion de ses enquêtes faites sur place, et l'importance des recherches sur le terrain au point de vue de la migration des mots et de leur étymologie.

M. de Paiva Boléo fit, en 1930, un rapport à la Direction générale de l'Éducation nationale pour soutenir la nécessité urgente de réaliser un Atlas linguistique du Portugal.

Menéndez Pidal préconisait la même année l'enquête de cent localités pour le Portugal, afin de les grouper avec les matériaux de l'Atlas linguistique espagnol.

ESPAGNE

Ayant reçu une réponse négative à ma requête, je ne puis signaler que ce que j'ai appris officieusement, c'est-à-dire que Navarro Tomas, le principal organisateur de l'Atlas espagnol, exilé lors de la guerre civile, aurait emporté avec lui les matériaux recueillis.

Notons, toutefois, une étude de A. Kuhn sur le haut Aragonais, d'après des enquêtes personnelles : *Der hocharagonesische Dialekt...* (Rev. de ling. rom., t. XI, avec 9 cartes).

Ajoutons, d'autre part, que le professeur Juan Regulo Perez, de l'Université de La Laguna, a publié en 1946 un questionnaire de 1,440 demandes pour recueillir, au moyen de correspondants, des matériaux sur les parlers des îles Canaries. Cet ouvrage a paru sous le titre : Universidad de La Laguna, Facultad de filosofia y letras, Seminario de filologia romanica : *Cuestionario sobre palabras y cosas de la isla de la Palma* (La Laguna de Tenerife, 1946).

GRÈCE

En Grèce, les collections de matériaux linguistiques et folkloriques sont nombreuses, de même que les petites études et les monographies sur des questions de détail.

L'œuvre la plus importante reste cependant le *Dictionnaire historique du grec moderne, commun et dialectal*, publié sous les auspices de l'Académie d'Athènes, et dont nous possédons jusqu'à présent trois gros volumes, contenant les lettres A et B (jusqu'à Βλεπο). Les matériaux ont été fournis par plusieurs personnes qui répondaient à des questionnaires envoyés par la Société de linguistique d'Athènes. Il est regrettable, nous affirme le jeune savant grec St. K. Karatzas, que cette œuvre ne dispose pas des moyens financiers qui lui assureraient une meilleure organisation scientifique.

Quant à la géographie linguistique, il n'y a à signaler que les questionnaires linguistiques qui furent deux fois envoyés aux instituteurs par le professeur Triandaphyllidis, pour mettre en évidence certains phénomènes du grec populaire.

A la suite d'un discours prononcé en 1933 par A. Meillet à l'Académie d'Athènes, on avait chargé le professeur G. Agnanostopoulos, actuellement décédé, d'élaborer un projet d'Atlas linguistique du grec. Après sa mort, en 1937, le projet paraît avoir été abandonné.

Il faut enfin signaler un projet d'étude, d'initiative italienne, portant sur *le grec de Calabre*.

Une reconnaissance sur les lieux a permis de constater avec quelle rapidité la langue grecque s'éteint dans les colonies grecques de Calabre, où, dans la seconde moitié du siècle passé, elle était encore la langue dominante. La facilité grandissante des moyens de communication, la loi sur l'instruction primaire, d'autres facteurs aussi ont amené la substitution du calabrais au grec. On ne parle plus le grec que dans les lieux les plus éloignés des routes de communications et encore partiellement. Ailleurs seuls les vieillards sont encore capables de le parler, mais les jeunes l'ignorent complètement. Pour ce motif, il semble urgent de recueillir le plus possible de matériel littéraire (chants, nouvelles, proverbes). Deux jeunes savants, MM. Caracausi et Rossi, jadis élèves de l'Université de Palerme, se sont dévoués à cette tâche. Ils ont l'intention si possible de faire une étude sur la phonétique, la grammaire et le lexique pour compléter les œuvres désormais anciennes de Morosi et Pellegrini et, sous certains aspects, celle aussi, plus récente, de G. Rohlfs.

ALBANIE

Les travaux concernant un Atlas linguistique de l'Albanie furent commencés par feu Matteo Bartoli, de l'Université de Turin. L'ancienne Académie d'Italie avait donné son concours pour la réalisation de cette œuvre.

Pendant la guerre, le professeur Efrem Cabey a rédigé le questionnaire, qui a été revu et mis au point grâce à la collaboration de Ugo Pellis et de Sever Pop. Il fut publié, en 1943, en cinq cahiers, sous le titre : *Reale Accademia d'Italia, Attlas gjuhësor Shgiptar, Atlante linguistico albanese.* Grottaferrata, tip. « S. Nilo », 1943. Il contient 2,578 questions.

Le commencement des enquêtes sur place a été arrêté par la guerre.

ARMORIQUE

L'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne* de Pierre Le Roux, reposant sur une enquête dans 77 localités, a poursuivi sa publication (fascicule I : 1924 ; fascicule IV : 1943). La partie publiée contient 400 cartes.

CELTIQUE INSULAIRE

De l'enquête sur les parlers gaéliques de l'Écosse dirigée par le professeur Carl Marstrander, deux volumes ont paru, tous les deux par le

professeur Carl Borgström : *The Dialects of the Outer Hebrides*, Oslo, 1940, et *The Dialects of Skye and Ross-shire*, Oslo, 1941. Avant la guerre, C. Borgström avait publié une étude : *The Dialect of Barra in the Outer Hebrides*, dans la Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap, VIII (1937). Il faut signaler aussi deux publications par un jeune linguiste suédois, qui a travaillé avec C. Marstrander et A. Sommerfelt : Nils M. Holmer, *Studies on Argyllshire Gaelic*, Uppsala, 1938, et *The Irish Language of Rathlin Island*, Co Antrim, Dublin, 1942.

ALLEMAGNE

En 1934 parut à Heidelberg le livre de A. Bach : *Deutsche Mundartforschung, ihre Wege, Ergebnisse und Aufgaben.* Tout ce qui a vu le jour depuis cette date se trouve presque totalement dans la *Zeitschrift für Mundartforschung*, publiée par W. Mitzka, chez Niemeyer a Halle (1935 et suiv.).

L'édition des dictionnaires régionaux a subi de lourdes pertes, surtout dans la partie orientale du Reich. Le matériel du *Schlesisches Wörterbuch*, toutefois, a pu être transporté par W. Jungandreas à Göttingen. En revanche, il est probable que le matériel de l'*Ostpreussisches Wörterbuch* de W. Ziesemer est perdu.

La Zentralstelle für den Sprachatlas des Deutschen Reiches und Deutsche Mundartforschung à Marburg a continué ses travaux jusqu'à l'effondrement. Elle dispose d'un matériel fourni par environ 53,000 communes. L'Institut de Marburg prépare, comme supplément au *Sprachatlas* de Wenker, un *Deutscher Wortatlas.* Depuis 1939 il a enquêté sur 200 mots-types. En 1943, il avait recueilli 47,000 réponses, parmi lesquelles du matériel provenant de la Suisse, du Luxembourg et des Pays-Bas. Cf. W. Mitzka, *Der Deutsche Wortatlas* (Zeitschrift für Mundartforschung, 1938, p. 40 et suiv.) ; du même : *Fragebogen zum Deutschen Wortatlas* (Ibid., 1939, p. 105 et suiv.).

Pour la géographie des mots, citons : Elli Siegel : *50 Jahre deutscher Wortgeographie* (Zsch. für Mundartf., 1942, p. 1 et suiv.), et, pour l'étude des noms propres, A. Bach : *Deutsche Namenkunde*, dont le premier volume a paru sous le titre de : *Die Deutschen Personennamen* (tome 18 de Paul, *Grundriss der germanischen Philologie*, Berlin, 1943). Du même auteur, signalons, en outre, une *Geschichte der deutschen Sprache* (Leipzig, 1938, 3e édition, 1943).

En 1936, Th. Frings fit paraître : *Die Grundlagen des Meissnischen Deutsch* (Halle) et, en 1938 : *Grundlegung einer Geschichte der deutschen Sprache*, dans la Zeitschrift für deutsche Geisteswissenschaft (Jena), p. 193-219. Le même savant écrivit, avec L. F. Schmitt, *Der Weg zur*

deutschen Hochsprache, dans le Jahrbuch der deutschen Sprache, II (Leipzig, 1944 p. 67 et suiv.). De L. F. Schmitt nous avons encore : *Zur Entstehung der neuhochdeutschen Schriftsprache* (Zeitschrift für Mundartforschung, XII, 1936, p. 194 et suiv.) ; *Die Deutsche Urkundensprache der Kanzlei Kaiser Karls IV* (Halle, 1936) ; *Sprachgeschichte des thüringisch-obersächsischen Raumes im Spätmittelalter. Die Grundlagen der neuhochdeutschen Schriftsprache* (Halle, 1943).

W. Henzen publia, en 1938, une étude approfondie concernant les rapports, importants au point de vue historique, entre la langue écrite et les dialectes : *Schriftsprache und Mundart. Ein Ueberblick über ihr Verhältnis im Deutschen* (Zurich und Leipzig).

Parmi les nombreux travaux traitant de certaines contrées allemandes, citons : L. Berthold, *Hessen-Nassauisches Volkswörterbuch* (Marburg, 1943), et F. Maurer, dont l'étude sur *Oberrheiner, Schwaben, Südalemanen* (Strasbourg, 1942) est d'une grande importance, dans le genre de *Kulturströmungen und Kulturprovinzen in den Rheinlanden,* d'Aubin, Frings et Müller (Bonn, 1926), ainsi que le livre de O. Stöckicht : *Sprache, Landschaft und Geschichte des Elsass* (Marburg, 1942).

Dans ses *Grundzüge nordostdeutscher Sprachgeschichte* (Halle, 1937), W. Mitzka continue les anciennes recherches et les résume. Il les complète par une série d'études très instructives dans la *Zeitschrift für Mundartforschung* (XI, XIV, XVI), mais celles-ci auraient en certains endroits gagné en valeur, si l'auteur s'était mieux rendu compte de la nature et des effets des relations entre populations.

Le dernier travail de Mitzka, *Beiträge zur Hessischen Mundartforschung* (Giessen, 1946), méritoire à plus d'un point de vue, ne satisfait pas entièrement en ce qui concerne les hypothèses sociologiques et psychologiques sur l'évolution du langage dans l'espace.

Frings et ses collaborateurs ont jeté une nouvelle lumière sur les caractéristiques de la structure linguistique et culturelle de l'Allemagne moyenne orientale. Mettons en évidence : Th. Frings, *Sprache und Siedlung im mitteldeutschen Osten* (Leipzig, 1932) ; Z. W. Ebert, Th. Frings, Käthe Gleiszner, R. Kötschke, G. Streitberg : *Kulturräume und Kulturströmungen im mitteldeutschen Osten* (2 Bände, Halle, 1936) ; E. Schwarz : *Sudetendeutsche Sprachräume* (München, 1935).

Mitzka a remis sur le tapis une question de principe très importante pour l'enquête dialectale. Il tâche de ramener les frontières dialectales actuelles aux frontières des peuplades anciennes, mais il n'a guère eu de succès, parce que les faits présentés par lui, tout en étant dignes d'intérêt, n'ont qu'une signification locale : cf. W. Mitzka, *Stammesgrenzen und Mundarten in Deutschland, insbesondere in Kurhessen* (dans Universitätsbund Marburg, Mitteilungen, 1936, p. 1-11).

Des exposés succincts des dialectes allemands et de leur étude ont été fournis par B. Martin, *Die Deutschen Mundarten* (Leipzig, 1939), et W. Mitzka, *Deutsche Mundarten* (Heidelberg, 1943).

Die Deutsche Mundartforschung, de A. Bach, paraîtra bientôt en seconde édition, revue et augmentée. Dans ce travail, les dialectes sont examinés sous l'angle historique, géographique, sociologique et psychologique, en vue d'établir une enquête méthodique et de principe.

SUISSE ALÉMANIQUE

A l'origine des enquêtes dialectologiques menées en Suisse se trouve la *Schweizerische Dialectologie.* L'étape suivante fut le dictionnaire de l'allemand helvétique : *Das Schweizerdeutsche Wörterbuch* (« Idiotikon ») (1862), par Friedrich Staub. On commença aussitôt l'enquête systématique et, en 1881, parut le premier fascicule. En 1947, dix volumes de 900 pages avaient vu le jour, le onzième volume est sur le point de paraître et s'arrête au mot « stossen ». Il fallut attendre la mise sur pied de l'Atlas linguistique de la Suisse allemande, le *Sprachatlas der deutschen Schweiz* des professeurs Rudolf Hotzenköcherle et Heinrich Baumgartner. Ce dernier, décédé, fut remplacé par le professeur Zinsli.

Ce nouvel Atlas, qui paraîtra dans un avenir rapproché, répond à une véritable nécessité, du fait qu'à la fois le nombre des localités explorées par le *Sprachatlas des Deutschen Reiches* et le matériel recueilli pour ce dernier ne traduisent pas suffisamment la complexité, la richesse et le caractère propre des patois et des populations helvétiques. L'Atlas linguistique de la Suisse allemande est bien l'aboutissement normal du développement de la dialectologie helvéto-alémanique, mais il a également profité amplement de l'expérience et du progrès réalisé par MM. Jaberg et Jud dans leur *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz.* Le but du *Sprachatlas der deutschen Schweiz* est de fixer géographiquement tous les phénomènes importants d'ordre phonétique, morphologique, syntaxique et lexicologique et de déterminer exactement la nature des objets (outils, etc.) qu'expriment les termes recueillis par les enquêteurs et leur aire d'emploi. Viendraient plus tard l'interprétation du matériel et la fixation des bases et des liaisons historiques et culturelles. On enquêtera approximativement dans un tiers de toutes les localités de la Suisse allemande, soit 450 localités. En 1948, on en avait déjà exploré 275. La liste de l'enquête se compose de 2,500 questions. La disposition reproduit celle de l'Atlas de l'Italie et de la Suisse méridionale de Jaberg-Jud, c'est-à-dire l'ordre sémantique.

Mentionnons, d'autre part, le *Phonogramm-Archiv der Universität Zürich*, sous la direction du prof. Dr. Eugen Dieth (chef technique

Dr. Rudolf Brunner). Le *Phonogramm-Archiv* fut fondé en 1909 par le germaniste Dr. Alb. Bachmann et le romaniste Dr. Louis Gauchat (le chef technique de 1913 à 1936 fut le prof. Dr. Otto Gräger). Le but poursuivi est d'enregistrer sur disques les patois suisses, afin de les mettre à la disposition des linguistes. En 1909 et 1939, on enregistra 510 patois sur 963 disques (322 all., 66 franç., 69 italiens, 53 rhéto-rom.) ; 34 nouveaux enregistrements s'ajoutèrent aux archives de 1938-1939 (23 all., 4 franç., 3 it., 4 rh.-rom.). Une nouvelle série portant sur le même texte écrit et enregistré en 24 patois alémaniques a vu le jour en 1944. Des brochures fournissant le texte en rapport avec les différentes sortes de disques sont également à la disposition du public.

PARLERS SAXONS DE TRANSYLVANIE

Sur l'état des travaux concernant les parlers saxons de Transylvanie, Nagy Jenö a publié l'ouvrage suivant : *Az erdélyi szász eredet- és nyelvjáráskutatás története* (origines et dialectologie du saxon de Transylvanie), Kolozsvar (1945). Il y traite de l'arrivée des Saxons en Transylvanie au XIII^e^ siècle et de leur contrée d'origine (Marienburg ou Luxembourg). Un chapitre est consacré à l'examen phonétique des parlers saxons et un autre à l'histoire et à la géographie linguistique de ces parlers. Des indications sont apportées par le dernier chapitre sur l'entreprise d'un dictionnaire dialectal saxon.

PAYS-BAS

Le bureau de la Commission des Dialectes, qui relève de l'Académie royale néerlandaise des sciences, est le centre des recherches dialectiques aux Pays-Bas. Dès sa fondation en 1929, la Commission décida d'employer pour son enquête la méthode par correspondance. La densité du réseau est de 1,100 communes environ sur une superficie de 33,000 km2, c'est-à-dire un endroit examiné par 30 km2.

A la fin de chaque année, le bureau envoie un questionnaire à ses collaborateurs disséminés sur tout le territoire. Ceux-ci appartiennent pour ainsi dire à toutes les classes de la société : une grande partie d'entre eux sont des instituteurs, mais il y a aussi des médecins, des notaires, des paysans, des ouvriers agricoles, des ouvriers de fabrique, des ménagères, etc. La plupart ont une connaissance suffisante des dialectes, mais non pas de l'écriture phonétique. Voilà pourquoi la Commission s'est limitée plutôt pendant les dernières années aux enquêtes de mots isolés. Le nombre des collaborateurs s'élève en ce moment à

1,500, le nombre des listes qu'ils ont remplies à 23,533. En tête de chaque enquête on demande l'âge, la profession, le lieu de naissance de celui ou de celle qui parle le dialecte et les lieux de naissance de leurs parents, ainsi que la profession et le lieu de naissance de celui qui remplit le questionnaire.

Comme nous venons de le signaler, les enquêtes des dernières années ont surtout porté sur les mots, parce que les enquêtes des premières années, faites sur les sons, n'étaient pas très satisfaisantes. Les dernières listes servaient à demander des mots se rapportant au métier agricole, à la fenaison, à la récolte du blé, au fumage, à la fabrication du beurre et du fromage, aux subdivisions d'une ferme, aux instruments. La dernière liste enquêtait au sujet des termes et objets ménagers. Il y a ensuite des questionnaires consacrés aux plantes, aux fruits, aux oiseaux. On consacre beaucoup d'attention aux rapports existant entre la dénomination et l'objet.

On fait en même temps des enquêtes moins étendues dans le Brabant septentrional et en Zélande. De temps en temps paraissent dans l'hebdomadaire *Edele Brabant* de petits questionnaires du Dr. A. Weijnen ; les résultats en sont publiés par la suite dans le même périodique. Les enquêtes en Zélande sont faites sous l'impulsion de la Zeeuwse Vereniging voor dialectonderzoek ; on a rassemblé le matériel pour le dictionnaire zélandais, et c'est M^lle^ Dr. H. C. M. Ghysen qui l'adapte. La Fryske Akademy de Leeuwarden (Académie frisonne) songe à faire une enquête sur les dialectes frisons, parlés à l'intérieur des frontières néerlandaises.

BELGIQUE FLAMANDE

Le séminaire de dialectologie néerlandaise de l'Université de Gand, doublé d'un laboratoire de phonétique dirigé par le professeur Blancquaert et son chef de travaux, M^me^ Tavernier-Vereecken, poursuit un triple but : continuer la publication d'une série d'atlas linguistiques régionaux (Reeks Nederlandsche Dialectatlassen) ; former des étudiants à la pratique des enquêtes dialectales et les initier à l'étude des problèmes de géographie linguistique qu'il est possible d'aborder dès maintenant ; enfin, éditer et étudier linguistiquement des textes et matériaux anciens non littéraires, permettant de retracer l'évolution des parlers régionaux depuis la période du moyen-néerlandais, voire même de l'ancien-néerlandais.

Depuis 1939, après avoir publié dans sa série d'atlas régionaux l'Atlas du Petit-Brabant, de la Flandre orientale méridionale, de la Flandre orientale (y compris la Flandre zélandaise) et du Brabant flamand, le professeur Blancquaert a fait paraître dans la même série l'Atlas des

Iles zélandaises (1941, en collaboration avec P. J. Meertens) et l'Atlas de la Flandre occidentale et de la Flandre française (par W. Pée). Il dirige actuellement avec W. Pée les enquêtes préparatoires aux atlas de la province d'Anvers et du Limbourg belge et hollandais qui compléteront — et dépasseront — l'achèvement de la partie flamande de l'atlas belge et il s'assure la collaboration de plusieurs dialectologues hollandais, afin de continuer le travail dans leur pays.

Des travaux de séminaire et des thèses furent publiés respectivement dans les Albums dédiés à Verdeyen et Van de Wyer et dans la série « Uti het Seminarie voor Vlaamsche Dialectologie van de Universiteit te Gent » (nos VIII, 1939, et IX, 1942). Parmi les travaux du même genre, non encore publiés, se trouvent quatre monographies syntaxiques (Alost, Saint-Nicolas, Malines et Ostende) et quatre études sur les mots d'emprunt français à Gand, Bruges, Ostende, Alost, ainsi que plusieurs monographies phonétiques et morphologiques. En troisième lieu, une série de thèses de doctorat et de licence — déjà présentées ou en préparation — se rapportant à des matériaux anciens, dûment localisés, notamment celle de Mme Tavernier-Vereecken (Les noms de baptême gantois de l'an 1000 à 1253), de M. Gysseling (Toponymie d'Oudenburg jusque vers 1550) et d'autres concernant des documents moyen-néerlandais de Bruges, Alost, Louvain, Grammont, Hasselt et Oudenarde.

Depuis la publication du rapport de M. Grootaers en 1933 (voir J. Schrijnen, *Essai de bibliographie de géographie linguistique*, Nimègue, 1933, p. 55-58), le bureau de dialectologie néerlandaise de Louvain a été amené à adapter ses recherches à une situation modifiée. Le but initial était la publication d'un atlas linguistique des patois néerlandais de Belgique et d'un glossaire de ces patois. Comme il n'existe pas de frontière linguistique entre la Belgique et les Pays-Bas, un atlas linguistique s'arrêtant à la frontière entre les deux pays n'aurait jamais pu être qu'une œuvre provisoire.

Depuis une dizaine d'années, les circonstances se sont modifiées de façon favorable : deux centres de recherches se sont formés aux Pays-Bas, l'un à Leyde, sous la direction de M. G. G. Kloeke, et l'autre à Amsterdam, sous les auspices de l'Académie royale des sciences. Ces deux centres, ayant demandé la collaboration de Louvain pour la publication d'un atlas commun (Taalatlas van Noord- en Zuid-Nederland), la publication d'un atlas des patois méridionaux (belgo-néerlandais) devenait superflue ; trois fascicules de l'atlas commun ont paru, le quatrième est sous presse.

Depuis 1935, l'activité du bureau de Louvain s'est donc spécialement orientée vers la rédaction du glossaire des dialectes néerlandais de Belgique ; la géographie linguistique, qui doit illustrer l'évolution du

lexique, n'est pas abandonnée pour autant : jusqu'à présent, vingt-neuf travaux de géographie linguistique ont paru dans diverses revues.

Les matériaux réunis ont été fournis :

1) par l'enquête par correspondance comprenant quarante-six questionnaires de quatre ou huit pages chacun ;
2) par l'enquête orale dans plusieurs centaines de localités : dans chaque cas, la monographie détaillée d'une ville ou d'un village sert de base et de point de départ pour l'enquête dans un groupe de vingt à trente villages voisins. Au total, dix-huit groupes de localités ont été exploités.

D'autre part, la Section de philologie de la Faculté de philologie et lettres de l'Université de Liége se propose de créer à Liége un centre de recherches dialectales et de dialectologie comparée germano-romane. Depuis 1947 un séminaire de dialectologie flamande y a été institué, qui se propose d'étudier plus spécialement les dialectes sud-limbourgeois et ceux du nord-est de la province de Liége.

Signalons, enfin, qu'un élève de l'Université de Liége se propose d'élaborer un atlas linguistique du Grand-Duché de Luxembourg.

AFRIKAANS

S. A. Louw, de Pretoria, a publié une esquisse de la géographie linguistique en Afrique du Sud (1941).

« Plusieurs savants, dit-il, ont repoussé la méthode de géographie linguistique comme méthode d'enquête pour les dialectes de l'Afrikaans, se basant sur le fait que les différences sur ce terrain sont minimes, du moins beaucoup moindres que dans les contrées à population plus ancienne. » Ce dernier argument est, en effet, irréfutable, mais il est inexact de dire que les différences seraient trop petites pour justifier une enquête géographique des dialectes. Il doit avoir existé des différences régionales depuis toujours, ne serait-ce qu'à cause du fait que les colons provenaient de différentes régions. Nous retrouvons encore aujourd'hui un grand nombre de phénomènes typiquement sud-africains dans les dialectes néerlandais.

Louw a déjà rédigé quelques questionnaires, dont il a publié le quatrième dans son livre. Pour un grand nombre de questions, il se contente de donner à ses correspondants le choix entre deux ou trois formes différentes. On envoie ces listes dans un grand nombre d'endroits en Afrique du Sud. Se basant sur ces données, il a publié dans le même ouvrage, les cartes de « molen », « kruisbes », « nooi » (jeune fille) et « laag » (adjectif).

En ce moment on organise également l'enquête dialectale au Cap et à Stellenbosch. Un chargé de cours de deux universités est allé aux Pays-Bas pour y étudier la méthode de l'enquête dialectale et pour y rassembler des données sur l'état passé et actuel des dialectes dans ce pays. La théorie, d'après laquelle l'*Afrikaans* serait né des dialectes de la province Zuid-Holland trouve encore beaucoup d'adeptes en Afrique du Sud, mais actuellement on y entend aussi un autre son de cloche. En effet, on ne peut pas nier que l'*Afrikaans* contient des éléments qui, du moins en ce moment, ne pourraient être retrouvés dans les dialectes de Zuid-Holland et que très probablement on n'y a jamais trouvés.

L'État subventionne les travaux consacrés à un vaste dictionnaire de l'Afrikaans. A l'Université Witwatersrand (Johannesburg), on se consacre à la phonologie, tandis qu'à Stellenbosch on étudie tout spécialement la syntaxe.

ANGLETERRE

Le « Planning Committee of the Philological Society » (secrétaire : prof. L. R. Palmer) décida, en 1946, de faire une enquête dans un nombre limité de places choisies avec un questionnaire restreint. On est occupé à ce travail en ce moment. Depuis 1946, Harold Orton collabore avec le Dr. Eugène Dieth à la rédaction d'un questionnaire qui formera la base d'un atlas linguistique de toutes les formes du parler anglais dans les Iles britanniques. Ce questionnaire comporte en ce moment environ 1,000 questions (surtout lexicologiques, concernant l'agriculture et l'habitation). John Lloyd Bailes, un jeune philologue, élève de H. Orton, a examiné au moyen de ce questionnaire le comté de Durham ; on étudie en ce moment les résultats obtenus. Le Dr. Paul Wettstein, élève du professeur Dieth et auteur de la *Phonology of the Berwickshire dialect*, va bientôt entreprendre un travail similaire dans le North Riding of Yorkshire.

Les résultats de ces enquêtes seront consignés dans un *Handbook of the English Dialect Survey*. La direction de cette enquête linguistique a été confiée aux professeurs C. L. Wrenn, J. Orr et H. Orton (cf. E. Dieth : *A new Survey of English Dialect* (Essays Studies, vol. 32, p. 74-104, avec 10 cartes linguistiques dans le texte).

ÉTATS-UNIS

De l'Atlas linguistique des États-Unis et du Canada (sur lequel a paru un rapport dans l'*Essai de bibliographie de géographie linguis-*

tique, de la main de Hanz Kurath), deux tomes avaient paru avant la guerre, sous le titre : *Linguistic Atlas of the U. S. A. and Canada, Section I. Linguistic Atlas of New England*, vol. I[1] (1939) et vol. I[2] (1939), de même qu'un volume d'introduction intitulé : *Handbook of the Linguistic Geography of New England* (Providence, 1939). Un autre tome a paru depuis lors (au total, 740 cartes). Le centre de l'Atlas a été transféré en 1946 à la Michigan State University, Ann Arbor, et est toujours dirigé par le professeur Hans Kurath qui a passé à ladite Université.

Ajouter : *A Study of the Pennsylvania German Dialect*, par O. Springer (Journ. of Engl. and Germ. Philol., 42 [1943], p. 1-39).

NORVÈGE

Pour ce qui est du norvégien parlé, on peut signaler l'enquête de M[lle] Ingeborg Hoff sur la phonologie du parler de Skiptvet et ses relations avec les parlers d'Östfold (Skjetvemälet, Oslo, 1946). De plus, le grand travail de M[lle] Hallfrid Christiansen sur les parlers du Nordland est en cours de préparation. Elle est en train d'étudier la répartition géographique des caractères phonologiques, grammaticaux et lexicaux de ces parlers. Enfin, les enquêtes organisées par l'Institut pour l'étude comparative des civilisations, sur l'organisation des fermes et sur le système de transhumance ont révélé un riche trésor de termes.

Le professeur Ragnvald Iversen a publié une enquête sur les langues secrètes de la Norvège, pour laquelle il s'est servi aussi bien de sources orales que de sources littéraires : *The Secret Languages of Norway.* Part I : *The Romany Language in Norway*, et *The Secret Languages in Norway.* Part II : *The Rodi (Rotwelsch) in Norway* (Oslo, 1945 et 1946).

DANEMARK

Le principal monument de la recherche linguistique sur le danois littéraire est le grand dictionnaire de la langue danoise qui va de 1700 jusqu'à nos jours, le *Ordbog over det danske Sprog*, fondé par Verner Daklerup, et publié par « Det danske Sprog-og Litteraturselskab », 1918 et suiv. Le 24[e] volume, comprenant la plupart des mots commençant par T, vient de sortir de presse en 1948 et il est à prévoir que toute l'entreprise sera terminée dans quelques années. Le dictionnaire donne pour chaque mot la transcription phonétique, les variantes phonétiques ou orthographiques, les formes flexionnelles, l'étymologie et les différentes significations, ainsi que des tournures et des exemples pris dans des textes littéraires. Les mots techniques et les emprunts savants,

ainsi que les mots dialectaux n'ont été admis que dans une mesure restreinte.

La fréquence dans l'emploi des mots a été étudiée par A. Noesgaard dans différentes publications ; une d'entre elles, *De nodvendigste danske Ord* (1940), contient les 2,000 mots les plus employés en danois.

On a vu paraître, en 1934, la troisième édition du *Modersmaalets Fonetik* (1906), de Otto Jespersen ; cette dernière édition contient également un aperçu phonologique. La première analyse phonologique du danois moderne est l'œuvre du Français A. Martinet (*La phonologie du mot en danois*, 1937).

Le coup de glotte (Stodet) a été traité dans plusieurs monographies et articles, dont la plupart sont de la main d'Aage Hansen, de Svend Smith, d'Erik Kroman et de Holger Pedersen. Ce dernier, qui traite la question de savoir si le « stod » est une consonne ou un accent, se décide finalement pour la dernière solution.

Dans la morphologie, c'est surtout l'article défini postposé qui a été l'objet de recherches de la part d'Aage Hansen et de Kristen Möller ; ce dernier étudie également les catégories « dérivatives » des diminutifs. Paul Diderichsen traite des catégories du nombre en concordance avec la méthode « glossématique » de Louis Hjelmslev ; il conclut à l'existence d'un collectif à côté du singulier et du pluriel. Notre connaissance de la syntaxe est enrichie par le livre de Aage Hansen, *Soetningen og dens Led i moderne Dansk* (1932). Il analyse les constructions syntaxiques au moyen d'une nouvelle méthode simplifiée qui a été améliorée par Paul Diderichsen, dans son *Elementridansk Grammatik* (1946). Notons, enfin, l'histoire de la langue danoise (*Det Danske Sproks Historie*, I-II, 1944-1947), de Peter Skantrup, dans laquelle on trouvera d'amples informations sur l'état des recherches dans le domaine de la grammaire historique. C'est aussi ce dernier auteur qui, sous l'influence suisse et française, introduisit l'usage de demander le nom de l'objet au lieu de la signification du mot.

Trois séries différentes de descriptions phonologiques de dialectes danois sont également envisagées : la première traitera du patois du *Slesvig septentrional* (autrement dit Jutland méridional), une autre du *Jutland septentrional*, la dernière des dialectes des *îles danoises*.

L'enquête du patois du *Slesvig* constitue la première tentative d'une description de la structure des dialectes d'une province tout entière. Ces dialectes furent divisés en trois groupes : *a)* ceux qui n'ont pas d'accentuation spéciale pour chaque mot ; *b)* ceux qui possèdent un accent musical ; *c)* ceux qui possèdent un accent non musical. Puis on choisit dans chaque catégorie un dialecte que l'on décrit à fond d'après le parler de quelques habitants du même âge ; quelques autres patois « secon-

daires » furent traités d'une manière moins détaillée en attachant une attention spéciale aux déviations structurelles qui les différencient du dialecte « principal ». Ces descriptions eurent pour but non seulement la connaissance de la structure phonologique, mais également celle du vocabulaire et de l'évolution historique des sons. Jusqu'à présent seul a paru le « Système phonologique du dialecte de la paroisse de Fjolde » (*Fjoldemaalets Lydsystem*) de Anders Bjerrum. Ce patois du Slesvig méridional est le seul survivant du groupe. Du groupement (*b*), on n'a jusqu'à maintenant que l'étude du « Dialecte de Fröslev » (*Frösleymaalet*) de Ella Jensen ; étude qui va sortir de presse et décrit un patois représentatif du groupe des dialectes du Slesvig oriental. L'auteur traite à fond de l'accent musical et a enregistré la hauteur des sons au moyen du kymographe. Le Slesvig occidental n'est pas encore représenté par une monographie, mais signalons parmi celles qui sont en préparation une étude sur le « Dialecte de Vodder » (*Voddermalet*), par Anders Bjerrum. Le seul dialecte qui représente le *Jutland Septentrional* dans cette série est celui de Hjoulberg avec *Hjoulbergmaalet* de Ella Jensen.

La description des dialectes des *îles danoises* est préparée par Paul Andersen ; elle rendra possible une annotation adéquate des matériaux réunis pour le Dictionnaire des dialectes des îles danoises, qui n'est pas encore publié. Citons, enfin, un aperçu synchronique de la conjugaison des verbes dans un dialecte du Jutland oriental du Dr. Marius Kristensen, *Undsagnsordenes Böjning i Egnen Nord for Aarhus* (1942), travail posthume.

ILES FÉROÉ

En ce qui concerne les dialectes des îles Féroé, le travail philologique actuel se concentre surtout sur l'édition de monuments linguistiques anciens et sur des études relatives à l'histoire de la langue, de la culture et de la littérature. On a pourtant l'intention de faire paraître des études de linguistique purement descriptives dans les séries *Faeroensia*, *Textus et investigationes* (1945). C'est ainsi que le savant Erik Petersen prépare une étude sur la phonétique des différents dialectes des îles Féroé. On prépare également un grand dictionnaire féroen-danois qui se fondera en premier lieu sur le langage parlé.

U. R. S. S.

L'Atlas linguistique du russe avait déjà été entrepris avant cette guerre. On avait prévu pour 1946 la publication d'un volume d'expériences, ayant le titre : *Atlas govorov rajona seliger*.

Le questionnaire (*Voprosnik dlja sostavlenja dialectologiceskogo atlasa russkogo jazjka*, 1940) renferme :

188 questions, dont : 101 concernant le lexique (rédigées par F. Filin) ; 20 concernant la morphologie (rédigées par S. Jeremin) ; 47 concernant la phonétique (rédigées par V. Cernysev) ; 20 concernant la syntaxe (rédigées par B. Larin).

On préconise l'étude de 50,000 communes.

Les travaux se réalisent sous les auspices de l'Académie des sciences de l'U. R. S. S. L'Institut de langue russe comprend une section de dialectologie. Cette section édite les périodiques suivants : *Materialy i isslodovanija po russkoj dialektologii* et *Bjulleten dialektologiceskoog sektora*. Le travail a été organisé en 1945. Il a un caractère décentralisé, les diverses régions, au nombre de onze, étant étudiées à part. Le premier tome (Nord-Ouest) doit être terminé en 1949. Quatre tomes sont prévus pour 1950. Le tout devrait être achevé en 1955. Par ailleurs, on travaille à de nombreuses publications sur le russe littéraire : grammaire, dictionnaire général, lexiques de la langue de certains auteurs.

On signale la découverte de groupes russes isolés depuis plus ou moins longtemps, d'une part, en Yakoutie, d'autre part, dans la région balte, naturellement avec des traits archaïques et aberrants.

Il ne semble pas être question d'atlas pour d'autres langues. Mais l'exploration est active dans beaucoup de régions, avec emploi des moyens modernes : phonographe, cinéma, inscription au laboratoire.

Des grammaires sont en cours de rédaction pour diverses langues (on a cité le chiffre de 22). Des observations sont faites sur des changements syntaxiques dans des langues écrites depuis quelques années. Il se confectionne aussi divers dictionnaires.

Avec les matériaux recueillis, on se préoccupe de faire des ouvrages comparatifs.

POLOGNE

Comme il n'a pas été donné suite à notre demande de renseignements, nous ne pouvons vous signaler que l'*Atlas linguistique de la Pologne sud-carpathique* (Atlas jezykowy Polskiego Podkarpacia), publié à Cracovie en 1934, par M. Matecki et K. Nitsch, et l'*Atlas des noms géographiques des pays slaves occidentaux* (Poznan, 1934), du chanoine Stanislas Dolega.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Après le départ du professeur Dr. Vaclav Vážny, de l'Université de Bratislava (en 1939), les travaux ont été poursuivis à l'aide de corres-

pondants jusqu'en 1941, lorsqu'on décida de commencer les travaux sur place.

Le professeur V. Vážny a porté le nombre de questions de 224 à 437. Les travaux, commencés en 1942, furent arrêtés à la fin de 1943, à cause de la guerre.

En 1947, Eugen Pauliny et le Dr. Josef Štolc, directeur de l'Institut de linguistique de l'Académie slovaque, espéraient pouvoir commencer leurs enquêtes sur place.

HONGRIE

Les travaux concernant l'Atlas linguistique de la Hongrie ont commencé sous les auspices de la Magyarsàgtudomànyi Intèzet, mais ils se trouvent encore dans un état préliminaire. Ils ont commencé en 1942-1943, à l'aide de membres correspondants, la direction envisageant des atlas linguistiques régionaux. Il paraît que les résultats obtenus se trouvaient sous presse en 1944, lorsque la composition en fut détruite par la guerre.

Bárczy Géze présente l'histoire de ces travaux préliminaires dans son étude : *Magyar nyelvatlasz elökészitése* (les travaux pour la réalisation de l'Atlas linguistique du hongrois), 1944.

Pour le moment la tâche principale paraît être d'établir les principaux points de vue et les méthodes à employer, et ce n'est que quand celles-ci auront été confrontées qu'on pourra rassembler les matériaux

En attendant, le professeur de l'Université de Cluj a terminé son enquête dans la région de ce département et a publié avec ses collaborateurs une étude avec vingt-cinq cartes. Les auteurs ont enquêté sur place dans presque soixante localités.

FINLANDE ET ESTONIE

La Finlande est redevable de son Atlas linguistique à Lauri Kettunen, qui a publié les travaux suivants :

1) *Suomen Murteet, III B. Selit'yksiä Uurrekartastoon*, kirjoittan ut Lauri Kettunen, Helsinki, 1940, xvi-378 p., dans Suomalaisen Kirjallisunden Seuran Toimituksia, 188 osa (Publications de la Société de la littérature finlandaise : les dialectes de la Finlande, Explications pour les cartes dialectales).

L'auteur explique dans ce volume chaque carte de son atlas.

2) *Suomen Murteet, III A. Uurrekartasto, laatinut Lauri Kettunen,*

Helsinki, 1940, dans Suomalaisen Kirjallisuuden Seuran Toimituksia, 188 osa. Le volume contient 8 pages non numérotées et 213 cartes linguistiques en couleurs.

Dans l'introduction, l'auteur montre les grandes difficultés rencontrées pendant la guerre, qui ont empêché l'exacte réalisation de l'œuvre selon le plan initial.

Les travaux avaient commencé en 1920.

Pour l'Estonie, signalons l'entreprise par A. Saareste d'un Atlas des parlers estoniens (cf. Zeitschrift für Mundartforschung, 16 [1940], p. 58 et suiv.) et l'étude de A. Weiss, *Estnische Dialektforschung* (dans la même revue, 13 [1937], p. 85 et suiv.).

LAPONIE

En ce qui concerne les études laponnes, il faut signaler le travail sur la terminologie des parlers lapons, qui est conduit par le professeur Konrad Nielsen, assisté par le docteur Asbjörn Nesheim, et qui sera publié comme le quatrième volume du grand dictionnaire lapon (*Lapp Dictionary*) de M. Nielsen. Le professeur Knut Bergsland a publié une description structurale du parler lapon de la région de Röros (*Röros-Lappisk grammatikk. Et forsök på strukturell språkbeskrivelse*, Oslo, 1946). En 1943, M. Bergsland a publié un recueil de textes du même parler avec traduction norvégienne (*Röros-samiske tekster*). Un nouveau périodique, *Studia Septentrionalia*, consacré surtout aux langues finno-ougriennes, a été fondé en 1945. Le troisième volume de ce périodique paraîtra bientôt.

GROENLAND

C'est déjà au XVI^e^ siècle, dans les rapports de voyage des premiers explorateurs du Groenland, que l'on trouve, sous la forme de glossaires, des spécimens du langage des Esquimaux. Plus tard, au XVIII^e^ siècle, des missionnaires comme Hans Egede commencèrent à traduire l'évangile et les hymnes religieux (1721). C'est le fils de Hans, Paul Egede, qui, en 1760, écrivit la première grammaire et le premier vocabulaire esquimaux. Ces livres furent améliorés et complétés par Otto Fabricius (1791, 1804), Samuel Kleinschmidt (1851, 1871) et Schultz-Lorentzen (1927, 1930, 1945). Gustav Holm fit connaître en 1888 les dialectes du Groenland oriental, mais c'est surtout W. Thalbitzer qui les étudia à fond et en détail.

Il usa pour cela d'une méthode spéciale adaptée aux circonstances

et prêta beaucoup d'attention aux modes d'émission physiologique des sons étudiés. Les premiers résultats furent publiés en 1904.

Les années suivantes, il compléta ses matériaux et publia la partie grammaticale et folklorique (*Eskimo, an Illustrative Sketch*, dans le Handbook of American Indian Languages, édité par Frank Boas, Bulletin 40 (1st Part), Washington, 1911, et *The Ammassalik Eskimo* (2nd Part), Language and folklore, dans Meddeleboer om Grönland, vol. 40, Copenhague, 1923-1941).

Le même savant publia également plusieurs études d'ordre folklorique. Son ami danois Knud Rasmussen s'occupait entre temps à recueillir des matériaux folkloriques chez les Esquimaux du Groenland central et occidental. Le collaborateur de ce dernier, K. Birket-Smith, collectionna en 1904 du matériel folklorique, ethnologique et linguistique chez les Esquimaux centraux près de la baie d'Hudson (publié en 1928, et comprenant un glossaire de 500 mots).

Un élève de Thalbitzer, Svend Frederiksen, fit en 1946 des recherches folkloriques et linguistiques à Chesterfield-Inlet (baie d'Hudson) ; les résultats ne sont pas encore publiés. Un autre élève de Thalbitzer, Erik Holtved, passa plusieurs années au Groenland et y effectua des recherches archéologiques et linguistiques qu'il continua en 1946. Il en profita pour enregistrer sur disques un matériel folklorique très vaste. Le travail contiendra des spécimens phonétiques du patois esquimau le plus septentrional du monde et il est à prévoir que la publication réservera de nombreuses surprises aux linguistes intéressés.

AFRIQUE DU NORD

De 1926 à 1931, A. Basset a prospecté les territoires du nord de l'Algérie avec un vocabulaire réduit concernant le corps humain et les animaux domestiques.

Avec le même vocabulaire (vocabulaire bref), mais, en outre, un deuxième, comprenant dans les 250 verbes et 750 noms, il a porté de 1931 à 1939 son enquête sur le Sahara et le Soudan.

Avec le vocabulaire bref, il a étudié en 1940 et 1941 le Maroc, mais là il n'a fait que commencer ses recherches.

Au printemps de 1947, il a amorcé la collecte des termes concernant le temps et l'espace dans les parlers algériens.

Avec les matériaux recueillis, l'auteur pourrait publier immédiatement un atlas linguistique de l'Algérie du Nord en cinq fascicules et un du Sahara-Soudan. Il envisage également une série Maroc et une série Kabyle.

De tout cela deux fascicules ont déjà paru :

Atlas linguistiques des parlers berbères, Algérie, Territoires du Nord, noms d'animaux domestiques, fascicule I : équidés, 24 + 1 cartes et 90 pages de notes in-folio. Publications de l'Institut d'études orientales de la Faculté des lettres de l'Université d'Alger, t. II. Alger, 1936.

Fascicule II, bovins, 20 + 1 cartes et 80 pages de notes in-folio. Alger, 1939.

Le fascicule III, ovins, est en préparation, ainsi qu'un fascicule Sahara-Soudan.

L'auteur a déjà fait paraître quelques croquis partiels : pour le Sahara et le Soudan, dans le *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, 1934 et 1935, et, pour la langue berbère dans les territoires du Sud, dans la *Revue Africaine*, 1941.

Il a fait, en outre, une communication sur les premières cartes d'un atlas linguistique des parlers berbères du Sahara et du Soudan au 4e Congrès des linguistes de Copenhague de 1936 et pour le Sud-Marocain dans *Hesperis* en 1942.

PARLERS ARABES

J. Cantineau a commencé à faire de la géographie linguistique en Syrie, de 1933 à 1936. Il existait déjà un petit atlas linguistique : le *Sprachatlas von Syrien und Palästina* de G. Bergsträsser, paru dans la Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins, t. XXXVIII, Heft 3, 1915 ; il ne comportait malheureusement que 42 cartes avec des points d'enquêtes souvent trop espacés. Il s'est attaqué à une région bien définie : le Horân (Syrie sud). Le résultat de ses recherches a paru dans un ouvrage intitulé : *Les parlers arabes du Horân*, avec un atlas de 60 cartes (collection de la Société linguistique de Paris, t. LII, 1946).

A partir de 1934, J. Cantineau s'est occupé de la géographie des parlers arabes de l'Algérie, pour lesquels il n'existait absolument rien. Il a enquêté sur eux jusqu'en 1940. Cinq comptes-rendus d'enquêtes ont été publiés : 1° Généralités (Actes du Congrès des Sociétés savantes d'Afrique du Nord à Tlemcen en 1926) ; 2° Département d'Alger (Actes du Congrès des Sociétés savantes d'Afrique du Nord à Constantine en 1937) ; 3° Département de Constantine (Revue Africaine) ; 4° Département d'Oran (Revue Africaine) ; 5° Territoires du Sud (Revue Africaine). Il compte publier les résultats de ces enquêtes sous forme d'un atlas qui comprendra de 120 à 150 cartes.

On me signale qu'en 1938 M. Kuenz, directeur de l'Institut français

d'archéologie du Caire, se proposait de réaliser un atlas linguistique des parlers arabes d'Égypte.

LANGUES BANTOUES EN AFRIQUE DU SUD

Il y a quatre groupes principaux : Ngoeni, Sotho, Tsonga et Shangana.

Ngoeni (c'est-à-dire Zoulou, Xosa et Swazi). Il y a une littérature assez étendue. La morphologie et la phonétique ont été plus ou moins approfondies, ainsi que la lexicologie et la syntaxe. Le Swazi a été le moins étudié.

Sotho. Le Sotho méridional possède la littérature la plus étendue et la grammaire en a été étudiée à fond. Pour la partie septentrionale, on possède un dictionnaire, mais les autres aspects sont demeurés inexplorés.

Les enquêtes linguistiques des langues bantoues sont faites jusqu'à présent par des blancs, mais des Bantous, formés à leur école, commencent à publier des études importantes. Les enquêtes linguistiques s'y font d'une façon moderne, mais les investigations ne sont point coordonnées, pas plus que pour l'Afrikaans (voir plus haut).

CHINE

Le précurseur de l'enquête linguistique en Chine fut Liù Fu, qui esquissa un premier projet en 1928 et fit en 1934 un premier sondage dans le nord-ouest de Pékin, uniquement pour déterminer le phonétisme des parlers ; mais il mourut au retour de son premier voyage.

Chao Yüan-yen passa à l'exécution des sondages phonétiques, très bien exécutés d'ailleurs. Le lexique fut presque entièrement négligé. Mais aucun de ces auteurs emploie la méthode géographique.

En 1937, Ch'en Ch'i-Hsiang, de l'Université Sun Yat-sen à Canton, prépara un dictionnaire linguistique. Depuis la guerre, il n'a plus rien publié.

Willem A. Grootaers fonda, en septembre 1947, un *Bureau of linguistic Geography* pour former de jeunes savants chinois à la méthode géographique, faire des enquêtes limitées à la Chine du Nord et établir un questionnaire pour une enquête générale future ; il publie des études de détail, afin de faire connaître la méthode géographique et susciter des centres de linguistique géographique dans d'autres universités ; ces études mettent également en évidence les avantages de la méthode géographique pour l'étude de la culture matérielle, de la religion populaire et de l'histoire locale.

Quatre études linguistiques ont vu le jour (*Monumenta Serica*, Pékin). En 1948 paraîtront une étude de géographie historique et de folklore, ainsi qu'un rapport sur une expédition ethnologique et historique dans la province de Chahar. En 1948 ou 1949 paraîtra un atlas du nord de la Chine pour servir aux enquêteurs. Une seconde expédition, principalement linguistique, est à l'étude pour 1948 autour de Hsûan-hua (province de Chahar). A cause de l'étendue du pays, il faudra attendre au moins cinquante ans pour qu'une enquête complète puisse couvrir tout le territoire chinois.

Enfin, Franz Giet a publié en 1946 des cartes phonétiques des trois provinces du nord de la Chine (Hopeh, Shansi et Shantung), où il a fait des sondages phonétiques sur le langage de 524 sujets, et publié le résultat de douze problèmes phonétiques. Sa valeur réside dans l'exactitude du relevé fait uniquement au moyen de questions indirectes. Il n'y a ni commentaires ni interprétation géographique des cartes (*Fonetics of North-China Dialects, a study of their diffusion*, dans *Monumenta Serica, Journal of Oriental Studies of the Catholic University of Peking*, vol. XI, 1946, p. 233-267, avec 10 cartes).

PHILIPPINES

Pour les Philippines, le missionnaire Maurice Vanoverbergh a entrepris en 1936 une longue expédition scientifique dont les résultats sont publiés dans le travail *Some Undescribed Languages of Luzon* (Publications de la Commission d'enquête linguistique, Nimègue, 1937), où l'auteur donne pour 313 mots anglais les correspondants dans quinze parlers locaux.

II. — PLAN DE TRAVAIL

Une discussion doit s'ouvrir en séance plénière du Congrès sur les méthodes de travail à appliquer en vue de la constitution progressive d'un atlas linguistique du monde, par une coopération internationale aussi coordonnée que possible dans ses procédés de recherche et d'exposition des résultats.

Le rapporteur, sans préjuger des décisions de principe qui seront adoptées par le Congrès en conclusion de cette discussion, croit devoir se borner à l'examen des communications écrites qui lui sont parvenues à ce sujet et renferment plus d'une suggestion importante.

J. C. Catford (Londres) est convaincu de la nécessité d'un manuel des parlers du monde, donnant des renseignements uniformes et immédiatement comparables pour chaque langue. Il faudrait qu'une plus grande coordination existe dans la méthode, et une plus grande uniformité dans le choix du matériel.

Il lui semble que, pour chaque langue, l'information devrait comprendre une courte description des *sons* (dans une terminologie uniforme), une esquisse des *structures phonétiques* (tous les exemples en transcription phonétique, basée de préférence sur l'alphabet de l'Association phonétique internationale), une courte description de la *structure linguistique*, arrangée « notionally », c'est-à-dire basée autant que possible sur un groupe standard de catégories extra-linguistiques, un ou deux *spécimens de textes*, avec, si possible, une traduction approximative littérale dans une langue standard (anglais ou français).

Le but serait de publier, d'abord, une information sur quelques spécimens de langage de chaque « famille » linguistique avec des notes au sujet du groupe pris en entier. Si l'on publiait cela sous forme de feuilles détachées, on pourrait y faire des additions et des corrections à mesure que le travail avance.

Pour garantir l'uniformité de but, de méthode et de matériel, les directeurs ou les éditeurs, un pour chaque groupe linguistique, pourraient se réunir pour une courte période d'entraînement.

Il va de soi que des notes bibliographiques détaillées seraient données pour chaque langue. Le matériel rassemblé dans un tel manuel formerait, au moment propice, une base pour un *Atlas linguistique du monde*, ou, du moins, serait d'une très grande utilité dans l'établissement du projet d'un tel atlas.

Il se pourrait que l'U. N. E. S. C. O. intervienne financièrement ou d'une autre façon.

Tout en reconnaissant l'importance du Questionnaire linguistique actuel, le Cercle linguistique de Prague formule la suggestion d'un nouveau Questionnaire qui concernerait la structure linguistique.

Les linguistes des différents pays sont vivement désireux de connaître la structure des langues du monde, mais il est difficile de rassembler les données nécessaires relatives à toutes les langues.

Les phonologues possèdent déjà un projet de Questionnaire phonologique, mais l'enquête n'a pas encore été réalisée pour un nombre de langues assez considérable. Il importerait maintenant de dresser un questionnaire pour les questions grammaticales. Exemple : Combien de cas y a-t-il? Sont-ils exprimés par des désinences? Par des particules? Par l'ordre des mots? Si le cas est exprimé par une désinence, celle-ci

forme-t-elle une syllabe à part? etc., et, d'autre part, d'entreprendre cette enquête linguistique par questionnaires.

H. Vogt (Oslo) signale parmi les « desiderata » un atlas linguistique portant, non sur le phonétisme et le vocabulaire, mais sur les structures linguistiques, et une vaste étude d'ensemble sur l'extension des catégories grammaticales et des procédés mis en œuvre pour les exprimer.

A. Basset (Paris) est d'avis qu'un atlas linguistique du monde serait un auxiliaire inappréciable pour l'étude du vocabulaire et de la circulation des mots. Mais l'intérêt d'un atlas linguistique est fonction de la multiplication des points : il n'y en a jamais trop. Si donc une langue comme le berbère ne doit être représentée que par 4, 5, 6 points en tout, on risque de graves lacunes et l'ouvrage pourra non seulement ne pas rendre les services qu'on en attend, mais se révéler, à l'usage, trompeur, en donnant une fausse sécurité.

Par ailleurs, les variations de civilisation se font déjà sentir de façon fort gênante sur un territoire aussi limité que celui de la France et nous avons tous le souvenir de la discussion qui s'est élevée au sujet de la carte de la charrue de Gilliéron et Edmond. Ces difficultés se retrouvent déjà, considérablement amplifiées, à l'intérieur du domaine berbère. A. Basset sait tout le mal qu'il a à dresser les cartes des noms des saisons, rien que pour le Sahara et le Soudan, et appréhende le moment où il s'attaquera à l'élaboration des cartes concernant les termes de civilisation. Une carte n'est pratiquement pas publiable et concevable sans commentaire.

Quoi qu'il en soit, on ne doit pas reculer lâchement devant ces difficultés..

H. Frei (Genève) suggère un questionnaire dont chaque numéro serait constitué par une phrase et même par des bouts de dialogues. Il a élaboré et utilisé un tel questionnaire pour les *Peiping Sentences* et les *Phrases de Tokio*. Les mêmes phrases, au nombre de 2,000, ont servi parallèlement pour le relevé de ces deux parlers urbains. La publication n'en est pas encore faite, et la méthode a été exposée dans les Cahiers F. de Saussure (nº 1, Genève, Georg, 1941, p. 43-56), sous le titre : *Qu'est-ce qu'un dictionnaire de phrases*?

M. Deanovic (Zagreb) voudrait voir élaborer des atlas des territoires à plusieurs langues ayant des rapports mutuels et des traditions communes et possédant chacun des traits particuliers. On passerait ensuite aux atlas de différents continents, avant de passer à l'atlas mondial.

Un de ces territoires à plusieurs langues est constitué, par exemple, par le bassin méditerranéen, où beaucoup de peuples, d'origine diffé-

rente, sont liés entre eux par des rapports séculaires et des conditions de vie semblables, ce qui se réflète aussi dans leurs rapports linguistiques.

Un des travaux préliminaires les plus importants est sans doute le Questionnaire, dont dépend en grande mesure la réussite de ce projet. De cette manière, on pourrait successivement élaborer le questionnaire général, en mettant à profit les résultats de telles recherches régionales et continentales.

Il faudrait désigner un comité international pour organiser et diriger ces travaux. Pour économiser le temps et les matériaux, on pourrait publier les résultats dans la forme synthétique d'un lexique.

H. Platz (Fribourg) souhaite *un vœu du Congrès* en faveur de *recherches méthodiques dans les marches linguistiques* (par exemple en Mosellanie et Rhénanie, où il y a beaucoup à faire ; les éléments gaulois paraissent être de plus en plus nombreux à mesure qu'on se rapproche du Rhin ; or, ce domaine se trouve particulièrement négligé).

E. Peruzzi (Florence) souhaite l'établissement d'un atlas linguistique pour certaines langues éteintes depuis longtemps. Lorsque la recherche herméneutique, quelle qu'en soit la méthode, doit s'appuyer sur l'étude et la distinction de différences extrêmement nuancées, selon les diverses conditions de lieu et de temps, un atlas linguistique géographico-chronologique est le seul instrument qui puisse donner une vision immédiate et complète des éléments les plus importants de la grammaire et du vocabulaire. C'est précisément le cas de l'étrusque, pour lequel on a projeté un atlas (qui n'a pu être réalisé) présentant des caractères tout à fait *sui generis*, qui seraient plus ou moins les mêmes pour tous les atlas de langues éteintes : par exemple, moindre richesse de matériaux, classification géographique et chronologique en même temps (chaque forme étant localisée sur la carte à son lieu d'origine et portant à son côté l'indication du siècle auquel remonte le document épigraphique qui l'atteste), etc., tandis que les indications orohydrographiques les plus importantes mettraient en relief sur la carte la possible influence du milieu géomorphique sur l'expansion et l'évolution de la langue considérée.

Les questions préliminaires fondamentales touchant au problème des atlas de langues éteintes sont les suivantes :

1. Pour quelles langues un atlas pourrait-il être établi avec perspective de bons résultats (riche documentation, soit du point de vue géographique, soit du point de vue chronologique, nécessités herméneutiques particulières, etc.)?

2. Principes à suivre pour la compilation, tenant compte des nécessités et des possibilités particulières de chaque langue, aussi bien que

des enseignements fournis par les atlas de langues vivantes (classement et représentation du matériel, type des cartes, reproduction photographique de monuments et objets pour les finalités objectives de l'étude linguistique, etc.).

3. Possibilités financières pour la réalisation de tels atlas.

A. N. Tucker (School of Oriental and African Studies, London) voudrait que l'on prêtât quelque attention à la *technique de la rubrique* quand on classera le matériel de l'atlas linguistique du monde en projet. Son propre projet concernant le « Handbook of African Languages » a mis en lumière la confusion qui peut naître de l'emploi imprécis de la terminologie courante.

QUESTION C

STATISTIQUE LINGUISTIQUE

RAPPORT

DE

M. MARCEL COHEN

Directeur d'études à l'École des Hautes-Études (Paris)

Il est probable que personne ne contestera l'utilité des numérations dans toutes les parties de la linguistique. Mais il faut bien constater que jusqu'à présent peu de travaux ont été faits dans ce sens. On ne dispose pas de « tables » présentant avec leurs fréquences les différents phénomènes des différentes langues ; on n'a que quelques sondages faits occasionnellement sur certains points. En conséquence, on en reste au stade de l'impression et de l'approximation, ce qui dans les descriptions s'exprime par des adjectifs et des adverbes : « fréquent, souvent ; rare, exceptionnellement ; etc. ». Indications utiles certes, insuffisantes cependant pour étayer des essais d'explication sur le degré de stabilité des équilibres dans les systèmes linguistiques et sur les causes des changements, avec leurs vitesses inégales.

Dans une période des études linguistiques dont le début ne remonte pas loin dans le passé, on s'est efforcé d'obtenir d'abord de la précision qualitative : juste description des phonèmes, grâce à des connaissances phonétiques suffisantes ; juste définition des faits grammaticaux, grâce à l'abandon de la grammaire logique fondée seulement sur certaines langues ; divisions des vocabulaires en

éléments transmis sans interruption et éléments empruntés, avec usage de critères de comparatisme historique, etc.

Plus récemment, on a tenté de faire apparaître les systèmes, dans des tableaux bien dressés, qui font ressortir les oppositions significatives.

Dans le même temps s'est manifestée la notion de « rendement », ce qui dirige vers de nouvelles méthodes et de nouvelles tâches. Savoir qu'une opposition fonctionne est important ; mais il faudrait, pour utiliser le fait, connaître l'intensité de ce fonctionnement et son importance par rapport à d'autres.

Il convient donc que l'attention des linguistes se porte vers les notions quantitatives, et que des procédés appropriés soient mis en œuvre pour la réalisation de cette étude, dont on devrait indiquer aussi nettement que possible les limitations naturelles et les risques éventuels.

Si le VI^e^ Congrès est d'accord sur l'utilité de ce travail, une commission pourrait être désignée pour s'en occuper et pourrait fonctionner sous le contrôle du C. I. P. L. comme les commissions qui existent déjà.

A titre indicatif et comme base pour les délibérations préparatoires lors de la tenue du Congrès, des propositions sont faites ici, compte tenu des communications reçues à temps et d'entretiens ayant eu lieu à Paris.

I. — Recommandations aux linguistes concernant les travaux statistiques

La commission établirait une liste de recommandations qui pourraient être réunies dans une brochure.

On pourrait en extraire un résumé dont on demanderait l'insertion dans les principales revues linguistiques.

Tableau provisoire et résumé de recommandations :

1. Tout linguiste faisant un ouvrage descriptif ou historique serait invité à ne pas négliger de faire en cours d'exécution toutes les numérations possibles, en indiquant des valeurs relatives.

   Exemple : Au cours de la confection d'une grammaire, compter les marques grammaticales de diverses catégories.

Autre exemple : Au cours de la confection d'un dictionnaire :

a. Compter les racines.

b. Compter les mots.

c. Dénombrer les emplois de phonèmes en différentes positions.

d. Établir les proportions pour les divers phonèmes.

e. Relever les emplois des affixes de dérivation.

f. Établir les proportions des mots dérivés dans le total du lexique.

g. Si on peut dater les mots (dictionnaire de l'anglais, du français, etc.), faire une statistique par siècles, pour les apparitions et disparitions.

2. Les linguistes professeurs seraient invités à introduire une part de tâches statistiques dans les travaux suggérés par eux à leurs élèves.

3. Les jeunes linguistes en formation seraient invités à faire des relevés statistiques au cours de leurs lectures d'ouvrages linguistiques et de leurs études diverses, et à combler ainsi des lacunes.

   Exemples : Sur combien de rapprochements repose l'étymologie comparée de l'indo-européen?

   Combien y a-t-il de marques grammaticales distinctes dans la déclinaison grecque?

4. On donnerait des règles en ce qui concerne le matériel à utiliser.

   Exemple : Si on indique la proportion des syllabes ouvertes et fermées en français, indiquer sur quel genre de textes repose l'information, de quelle sorte de prononciation de ces textes il est tenu compte, etc.

5. On indiquerait, avec de nombreux exemples, les précautions à prendre pour que les statistiques soient valables.

   Exemple : Si on compte les emplois des phonèmes dans un texte, mettre à part les emplois pour raison grammaticale.

6. On exposerait les procédés mathématiques à employer, notamment pour établir des proportions, et les possibilités de recours à des machines à calculer.

7. Les opérations mathématiques devraient être résumées dans

une transposition en langage ordinaire à l'usage des linguistes peu versés dans les mathématiques.

II. — Bibliographie

La commission établirait et publierait une bibliographie des travaux statistiques déjà faits, par catégories.

1. Travaux philologiques.

Des travaux comportant des numérations (ou des préparations aux numérations) ont été faits sur les œuvres classiques des grandes littératures, avec des préoccupations diverses : en partie religieuses pour des textes sacrés, purement philologiques, en partie ou totalement linguistiques.

a. Concordances, surtout bibliques, avec relevés de tous les emplois de mots et de formes.

b. Lexiques particuliers de certains auteurs.

c. Études morphologiques ou syntaxiques reposant sur des dépouillements systématiques.

2. Travaux lexicaux en général.

Pour un certain nombre de dictionnaires, le compte des articles ou des mots a été fait.

3. Travaux lexicaux préparatoires à la combinaison de langues auxiliaires internationales.

En particulier, listes des termes les plus fréquemment employés en différentes langues.

4. Travaux liés à la confection d'une sténographie ou d'un clavier de machine à écrire ; travaux liés au déchiffrement des écritures cryptographiques.

Pouvant indiquer des fréquences de lettres, de terminaisons de mots, de petits mots usuels.

5. Travaux spéciaux de statistique linguistique.

L'étude systématique des fréquences et des interprétations qu'on peut en tirer est récente et ne comporte pas beaucoup de livres ou d'articles entiers ; mais il y aurait lieu de regrouper des passages consacrés à la question par les linguistes théoriciens et toutes indications occasionnelles chiffrées. (Sur

la question, au point de vue des phonèmes, voir surtout G. K. Zipf, *The Psycho-biology of Language*, Boston, 1935.)

Pour permettre de plus amples réflexions avant le congrès et pour dégager la courte séance qui sera réservée à la question des statistiques en présentant à l'avance différents points de vue, nous puisons au dossier rassemblé, d'une part, les communications très courtes, d'autre part, les résumés ou les conclusions des autres ; les textes entiers figureront dans les Actes du Congrès.

B. Pottier (Paris) :

M. Tomás Navarro a étudié, dans ses *Estudios de fonología española* (Syracuse Univ. Press, 1946), les fréquences relatives des phonèmes en castillan. On y relève, par exemple, que le phonème *s* représente 8,5 °/₀, *n* 7 °/₀, *l* 5,5 °/₀, etc...

Peut-on comparer ces résultats? Nous ne le pensons pas. Si l'étude phonologique peut conduire à des explications de phénomènes évolutifs, il faut que ces considérations soient basées sur des faits de psychologie phonologique. Or, les phonèmes ont deux qualités essentielles : ils sont *constitutifs* ou *significatifs*.

Prenons la phrase suivante : *las cosas que tienes en el bolsillo de tu americana son muy pesadas*. On y trouve huit *s*. Parmi eux, trois indiquent un pluriel (*la***s**, *cosa***s**, *pesada***s**) ; un indique la deuxième personne du singulier (*tiene***s**) ; quatre sont constitutifs des mots (*co***s***as*, *bol***s***illo*, **s***on*, *pe***s***adas*).

Il ne s'agit pas, par exemple, de considérer le *s* de *co***s***as* comme élément significatif pouvant alterner avec *m* ou *c* dans *co***m***as* ou *co***c***as* ; dès lors, tout phonème serait signifiant. Il faut se mettre à la place du sujet parlant qui sent des phonèmes dominants, par le sens qu'il veut donner à sa phrase. Il est évident que le son *ch* de *blanche* est totalement différent psychologiquement de celui de *chaise* ou *arracher*.

C'est pourquoi nous pensons que toute statistique de phonèmes doit tenir compte des *valeurs signifiantes* de ceux-ci. Il est donc nécessaire d'établir des tableaux de valeurs morphologiques et syntaxiques des phonèmes dans une langue donnée. Et tout phonème inclus dans ces tableaux devrait figurer dans les deux statistiques de base ci-dessus mentionnées. Il est certain que ces délimitations seraient souvent très délicates ; mais, s'il n'en est pas ainsi, on ne peut tirer aucune conclusion à portée générale d'une étude strictement arithmétique.

Marguerite Durand (Paris) :

Si l'idée de dresser une statistique du matériel sonore du français

semble naturelle, sa réalisation est pleine d'embûches pour les raisons générales suivantes :

1. Le français est devenu langue nationale, mais il y a des français locaux dont la prononciation ne coïncide pas avec celle de Paris.

2. Les variantes de prononciation ne sont pas les mêmes suivant les âges des sujets parlants.

3. Le milieu social intervient ; quelquefois une prononciation est adoptée en réaction contre la prononciation d'un autre milieu.

4. Il faut tenir compte de réactions psychologiques. Ainsi *autobus* est prononcé de manières différentes par des personnes qui sentent plus ou moins le lien avec *auto*.

De plus, il y a des problèmes particuliers, en raison de la constitution du français, pour l'emploi de voyelles comme semi-voyelles, la prononciation de l'*e* muet, les liaisons.

A. E. Meeussen (Roeselare, Belgique) :

Question à discuter concernant la statistique : la fréquence relative peut-elle, en l'absence d'autres critères formels, servir de critère *probant* pour établir le caractère spécial de certaines formes linguistiques? [Exemple : une langue aurait comme constructions normales *subst.* + *subst.* (« arc chef » = *l'arc du chef*) et des composés, normalement caractérisés : le complexe « dent éléphant » (= *ivoire*) serait très fréquent, « dent » se trouverait surtout devant « éléphant », « éléphant » surtout après « dent » ; serait-ce suffisant pour prouver que « dent éléphant » est un composé?]

Question sous-jacente : la fréquence relative peut-elle être un caractère formel *constitutif* de la langue?

Alan S. C. Ross (University of Birmingham, England) :

The following problem would seem to be fundamental : « There are in modern English a number of pairs of words distinguished only by the difference between *t* and *d*, like *tin* : *din*, *ton* : *done* ; also there are a number of pairs of words distinguished only by the difference between *m* and *n*, like *map* : *nap*, *more* : *nor*. Is the number of pairs of words distinguished only by the difference *t*/*d* about the same as the number of pairs distinguished only by the difference *m*/*n*? Or not, and, if it is not, is this state of affairs likely to be due to chance? And, if it is not, to what is it due? »

The data for answering these questions is most conveniently presented in a triangular table...

I should like to emphasise that, except in the very simplest cases, numerical data should only be made use of in linguistics under ade-

quate mathematical supervision. The mathematical problems involved are usually of some complexity, often involving many pages of laborious algebra or calculus. Failure to use the appropriate mathematical treatment frequently results in false or nonsensical conclusions being drawn. It appears that, in general, the numerical problems of linguistics are better treated with a classical probability than with a statistical approach.

HENNING SPANG-HANSSEN (Copenhague) :

Conclusions : The *importance* of quantitative investigations must be a combination of the qualitative method of linguistics and the mathematical-statistical method. In the first instance the task will be to give rules for measuring the quantitative conditions of distinctive functions on the basis of counts and calculations, with due attention to the quantitative character of the functions (e. g. the sign function) and to statistical variation. Further methods must be found by which the quantitative conditions of the functions can be combined and the results be projected on the frequencies in the language sequence.

Suggestions for coordinate practical work in the nearest future :

a) To test the possibility of setting up a quantitative system, investigations should be made, in different languages and in different domains, of the quantitative conditions of simple distinctive functions, with special reference to the systematical character of the numerical values obtained.

b) For these investigations domains should be chosen where it will be possible to build on a generally recognized qualitative system. Phonemic systems appear comparatively suitable. In cases of doubt the count should be made with as many distinctions as practically possible.

c) In the counts the material (the inventory) in question should be divided in different ways into parts, each of which should be counted and calculated separately. The partial values should be combined in various combinations, to be compared in order to determine the systematical character of the found values.

d) Results compared should as far as possible possess the same accuracy ; a knowledge of the size of the accuracy is indispensable.

e) Until it has been ascertained that a quantitative system can be set up, and until a generally recognized qualitative system exists for the domain in question, counts of frequencies and of other complex numerical values serve no purpose from a linguistic point of view.

J. WHATMOUGH (Harvard University, U. S. A.) :

Relative frequency is not to be laughed out of court. The sooner we

have accurate information on this topic, the better. Although the first attempts to deal with relative frequency as a general principle leave something to be desired, this much at least seems to have been established : equilibrium, which is, as it were, a sixth sense, plays a considerable part in maintaining the stability of linguistic pattern. Whenever a development occurs that disturbs the pattern to the extent of destroying, or seriously impairing, the equilibrium, and thereby also intelligibility, the restorative or therapeutic forces inherent in language begin to operate in such a way as, eventually, to re-establish equilibrium and — within limits — stability. Complete stability is not attainable in normal linguistic situations, nor even desirable. If symbolic logic aims at it, or scientific discourse, like law or religion, professes to attain it, this is a delusion. In symbolic logic stability is achieved only at the cost of inhibiting change, which sooner or later will burst the bonds of any system of logic ; in the natural sciences, the law, and religion, the use of normal language, whether a vernacular or a petrified legal or religious language (e. g., Sanskrit, Coptic, Old Church Slavonic, Latin) will constantly demand new definition and exegesis. Thus equilibrium works in the area of meaning, as well as of form or sound. The nature of the relationship between equilibrium and relative frequency needs to be explored. It is perhaps significant that the sense of equilibrium is located in the organ of hearing, the importance of which in language is no less than that of the organs of speech.

George Kingsley Zipf (Harvard University, U. S. A.) :

Relative frequency and dynamic equilibrium in phonology and morphology : A résumé.

There are four characteristics of a phonological system that seem to manifest the orderly operation of a fundamental principle. *First*, the actual number of *different* phoneme-types in a given phonological system is generally between 20 and 60, and not in the hundreds, thousands, or millions. *Second*, out of the vast range of possible phoneme-types, certain particular vowels and consonants (e. g. *a*, *n*, *m*, *s*, etc.) are found more often in the respective phoneme-systems of the languages of the earth than is to be expected on the basis of the null-hypothesis if sheer chance alone were operative. *Third*, when different languages happen to use the same phoneme-types, they tend to use them with the same relative frequencies. *Fourth*, whenever in a given language a particular phonetic entity changes its form under particular conditions in a given word, it tends to undergo the same changes in every other word in which it occurs under the same conditions (this is the basis tenet of linguistics).

In the case of larger speech-configurations, the *n*-number of different *morphemes* of like *f*-frequency of occurrence tends to be inversely proportional to *f*, or, $n. f = Constant$. On the other hand, the *N*-number of different words of like *F*-frequency of occurrence tends to be inversely proportional to approximately F^2, or, $N. F^2 = K$. Moreover the *m*-number of different *cultural meanings* of a word of *F*-frequency tends to be directly proportional to the square root of *F*, or, in equation form, $m = F^{\frac{1}{2}}$.

These phonological and morphological-semantic relationships seem to be dynamically related, and susceptible of rationalization on the assumption of a minimizing of work, as the present writer will attempt to demonstrate at greater length.

QUESTION D

INTERLINGUISTIQUE

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

DE

M. André MARTINET

Professeur à l'Université Columbia,
Directeur linguistique de l'I. A. L. A. (New-York).

On s'étonnera peut-être de trouver ci-dessous, non le compte-rendu que la première circulaire du Congrès laissait attendre [1], mais une sorte d'examen critique du caractère raisonnable et désirable de l'entreprise qui consiste à construire une langue auxiliaire internationale. Deux ordres de raisons nous inclinent à penser qu'une discussion de principe n'est pas ici absolument déplacée. D'une part, l'expérience a montré qu'il est impossible d'aborder ce sujet devant un public qui n'est pas exclusivement formé de spécialistes de l' « interlinguistique », sans que soit remise en question la légitimité même de l'entreprise. La communication de M. Giacomo Cavaluccio, où précisément il met cette légitimité en doute, en est une nouvelle preuve. D'autre part, on ne pourra comprendre le pourquoi de la direction imprimée actuellement aux travaux de l'International Auxiliary Language Association que si l'on se rend compte que cette direction résulte d'une totale remise en question des principes généraux qui ont, depuis plus d'un siècle, guidé les constructeurs de langues artificielles.

Il convient d'abord de préciser ce qu'on entend par « langue

1. *Un exposé détaillé de l'état présent des travaux entrepris par l'*International Auxiliary Language Association *sera présenté en séance au Congrès.*

auxiliaire internationale ». Il ne manque pas aujourd'hui de langues qui fonctionnent comme langues internationales, c'est-à-dire comme truchement entre personnes appartenant à des communautés linguistiques différentes[1]. On peut dire que toutes les grandes langues de culture sont plus ou moins utilisées de cette façon. Une de ces langues pourra recevoir l'épithète d'auxiliaire lorsqu'elle est utilisée par des personnes dont elle n'est pas la langue maternelle ; lorsque, par exemple, un Tchèque s'entretient en allemand avec un Hongrois. Mais il est évident que la fonction essentielle d'une langue nationale, l'allemand dans l'exemple qui précède, n'est pas de servir de trait d'union entre les peuples d'autres langues. Le Viennois qui s'entretient en allemand avec un originaire de Bucarest utilise son parler naturel qui, en l'occurrence, fonctionne comme langue internationale, mais qui n'aura jamais pour lui le caractère d'un idiome auxiliaire. Une langue qu'on peut définir comme auxiliaire et internationale sera nécessairement neutre, c'est-à-dire qu'elle ne s'identifiera avec aucune des langues nationales actuellement parlées.

Une langue auxiliaire internationale ne pourra donc être qu'une langue morte qu'on aura fait revivre, ou une langue construite, ce terme couvrant des réalités très diverses depuis les langues « philosophiques » formées exclusivement d'éléments arbitraires, jusqu'aux langues nationales simplifiées du type du Basic English[2].

Notons immédiatement qu'en pratique ces deux catégories se confondent, car il est bien rare qu'on propose de faire revivre à des fins d'intercompréhension une langue morte sans lui faire subir des modifications au moins aussi considérables que celle que M. Ogden a proposées pour l'anglais. En conséquence, nous supposerons ci-après que le concept de la langue auxiliaire internationale implique toujours l'intervention plus ou moins décisive d'un individu ou d'un groupe d'individus statuant, au nom de principes divers,

1. Notons, en passant, que l'on ne pense guère à appeler l'anglais une langue internationale du fait qu'il sert dans les rapports entre Britanniques et Américains, sujets et citoyens de deux *nations* différentes.

2. Le Basic English serait une langue auxiliaire, même pour les personnes de langue anglaise, puisqu'il ne s'identifie pas avec l'anglais normal et que ces personnes ne pourraient s'en servir activement qu'après un long et pénible désapprentissage. Une autre question est de savoir si les Anglais consentiront jamais à se soumettre à cette épreuve. En pratique, le Basic sert normalement d'introduction à l'anglais normal.

sur ce que doit être l'idiome supranational. En d'autres termes, nous supposerons qu'une langue auxiliaire internationale (désormais en abrégé LAI) est nécessairement une langue plus ou moins construite.

Nous pouvons maintenant aborder une discussion de principe.

* * *

En premier lieu, une LAI est-elle possible?

La question admet des réponses fort divergentes qui vont de l'affirmation enthousiaste à la négation absolue. La raison en est, essentiellement, qu'ainsi posée elle est ambiguë. Pour y voir clair, il faut l'analyser en une série de questions plus précises qui nous permettront peut-être de déterminer sur quels points particuliers se manifeste le désaccord.

I. — Est-il possible, pour des gens appartenant à des communautés linguistiques différentes, de s'entendre au moyen d'une langue construite?

Cette première possibilité paraît acquise : l'expérience montre que des personnes de langues maternelles différentes ont recours à ces idiomes avec un succès comparable à celui que d'autres obtiennent en utilisant, dans les mêmes conditions, des langues nationales vivantes. Il n'y a que les personnes mal informées ou qui se refusent à l'évidence pour nier encore la chose.

II. — Est-il possible de convaincre tous ceux qui entretiennent des rapports internationaux, ou tout au moins la majorité d'entre eux, d'adopter une langue construite?

Ici les avis peuvent diverger, mais il est bien peu de gens, même parmi les partisans les plus convaincus de l'idée d'une LAI, ou les adeptes des diverses langues construites existantes, qui oseraient donner à cette question une réponse affirmative catégorique. Leurs adversaires sont, en général, beaucoup plus sûrs d'eux-mêmes, et l'histoire des dernières décades semble, jusqu'à un certain point, donner du poids à leur négation : il y a plus de quarante ans que personne, parmi ceux dont l'activité professionnelle comporte des contacts internationaux, n'ignore plus l'existence de l'espéranto. Or, parmi eux, le nombre des espérantistes est pratiquement négligeable.

A cela, les partisans des langues construites répondent de façon bien variée et souvent contradictoire :

1. La multiplication des divers systèmes a détourné le public de l'idée en général.

2. On ne connaît le plus souvent que la solution espérantiste, et celle-ci est si imparfaite qu'on s'explique l'indifférence du public. Si l'on portait à sa connaissance un projet plus au point, il n'est pas exclu que la LAI s'imposât généralement.

3. Les rapports internationaux sont de plus en plus fréquents, et l'échec du passé ne doit pas faire conclure à l'insuccès dans l'avenir.

4. La nature de la propagande faite en faveur des langues construites a eu pour résultat de les faire considérer comme un instrument de bouleversement social. De ce fait, beaucoup de personnes, parmi les plus influentes, en sont devenues les adversaires convaincus. En modifiant le sens de cette propagande, on peut espérer, sinon convaincre les anciennes générations, au moins gagner les nouvelles.

Ces divers arguments sont de valeur très dissemblable, mais aucun ne paraît décisif.

Comme le public international identifie jusqu'à ce jour LAI et espéranto, il n'est pas vraisemblable que bien des gens aient été détournés d'apprendre cette dernière langue par la pensée qu'un jour viendrait peut-être où l'espéranto serait détrôné par un concurrent.

Bien des espérantistes de bonne foi reconnaissent que leur langue ne représente pas la perfection, et il ne fait pas de doute que des créations interlinguistiques ultérieures ont su en éviter les défauts les plus flagrants. Mais, si seules les qualités de la langue auxiliaire étaient en jeu, on ne voit guère pourquoi ces nouvelles créations ont tant de mal à s'imposer à l'attention du public en dépit du zèle infatigable de leurs propagandistes.

Il est vrai que la fréquence et la densité des rapports internationaux a tendance à s'accroître, mais en même temps s'étend la connaissance des langues étrangères, si bien que la nécessité d'une langue auxiliaire ne se fait réellement pas plus sentir aujourd'hui qu'à l'époque lointaine où Schleyer a publié son volapük.

Il est incontestable que beaucoup de gens voient dans l'espéranto,

qu'ils identifient généralement avec la LAI, un instrument de propagande révolutionnaire et de nivellement par le bas. Il est clair que l'espéranto a suscité bien des ennemis à l'idée de la langue auxiliaire en choisissant certaines plates-formes. Mais aurait-il pu s'imposer à l'attention du public, s'il avait affiché en toute occasion une neutralité absolue, si les dirigeants du mouvement avaient régulièrement désavoué toute utilisation de la langue à des fins politiques? D'ailleurs, ce n'est pas l'espéranto qui a choisi son public, mais un certain public qui a choisi l'espéranto. Doit-on s'étonner qu'internationalisme linguistique se soit souvent confondu avec internationalisme politique? Il est vraisemblable qu'aujourd'hui, où le goût des solutions internationales n'est plus l'apanage exclusif des « révolutionnaires », une propagande en faveur d'une LAI pourrait porter des fruits dans les milieux les plus divers. Nous n'en voulons pour preuve que certains résultats d'une enquête[1] selon lesquels, parmi les Français qui ont exprimé une opinion, 62 % des personnes se plaçant politiquement à droite se sont déclarées favorables à l'enseignement généralisé d'une LAI. Nous ne croyons pas, cependant, que les nouvelles conditions pourraient changer très sensiblement les données du problème. C'est ce que nous tenterons de montrer un peu plus loin.

III. — A supposer que la LAI devienne d'un usage général, sera-t-il possible d'empêcher que cette langue évolue différemment dans les différents pays?

Si la langue reste une langue auxiliaire, il est probable qu'elle restera, dans l'immense majorité des cas, apprise à l'aide de manuels ou de disques et sous la direction de spécialistes qui, naturellement, auront intérêt à présenter la langue sous sa forme la plus normalisée. Comme toutefois cours, manuels et dictionnaires, quelque complets qu'ils soient, laissent une large part à l'initiative individuelle en matière de syntaxe et de dérivation, il pourrait y avoir danger de dialectalisation si, par exemple, deux peuples entretenaient des rapports mutuels infiniment plus intenses que ceux que chacun d'entre eux entretient avec n'importe quel autre peuple. Mais une telle situation n'est guère vraisemblable dans le monde d'aujourd'hui. Elle signifierait que les deux peuples en question se sont retranchés de la communauté internationale et

1. Cf. ci-dessous, p. 100.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R F

que, par conséquent, n'existe plus pour eux le besoin qui a conduit le monde civilisé à adopter un idiome d'intercompréhension générale. Ceci revient à dire que, si la langue auxiliaire parvient un jour à s'imposer, c'est qu'elle correspondra à une nécessité et que, tant que cette nécessité existera, elle empêchera, sinon toute évolution, du moins toute évolution divergente. A supposer qu'un jour la langue auxiliaire devienne la langue unique de l'humanité, ce qui se passe aujourd'hui dans les pays de langue anglaise, où l'on constate plutôt convergence que divergence, peut faire supposer que la dialectalisation serait constamment tenue en respect par les besoins linguistiques vitaux de la communauté internationale ainsi formée. Mais cette éventualité sort du cadre de la question, puisqu'il ne s'agit ici que d'une langue auxiliaire.

Il est remarquable que ceux des linguistes qui ont autrefois agité le spectre de la dialectalisation appartenaient à l'école néo-grammairienne, qui voyait, dans les changements phonétiques, le résultat de l'action de forces aveugles exerçant leurs ravages sans souci des nécessités de la compréhension mutuelle. Toute l'expérience linguistique des dernières décades nous a montré que l'on ne peut rien comprendre à la façon dont évoluent les langues si l'on se refuse à considérer le rôle décisif des forces qui tendent à les faire converger.

En résumé, nous dirons que, si tous les hommes s'accordaient à apprendre une LAI, le problème de la compréhension internationale serait résolu de façon permanente.

* * *

Après avoir examiné si une LAI est possible, il nous reste à voir si une telle langue est désirable.

En discutant de la possibilité d'une langue auxiliaire, nous avons pu nous livrer à certaines constatations objectives : c'est un fait vérifiable que, si un espérantiste demande à un autre espérantiste, dans le parler artificiel qui leur est commun, quelle heure il est, le second tirera sa montre de sa poche ou dirigera son regard vers son poignet. Lorsqu'il s'agit de déterminer si une langue auxiliaire est désirable, nous tombons en plein subjectivisme. Il paraît clair que l'adoption universelle d'un tel idiome est désirée par certaines personnes qui consacrent leur temps, leur argent et leur énergie à cette

fin. Il est clair également que d'autres personnes manifestent, en la matière, une répugnance qu'on peut fort justement interpréter comme le contraire du désir de voir une LAI s'imposer. Il y a là des points de vue inconciliables, et l'on ne pourra jamais dire qu'une telle langue est désirable ou indésirable sans prendre parti.

Il n'en reste pas moins qu'on peut essayer d'analyser désirs et répugnances pour tenter de voir jusqu'à quel point les uns et les autres se fondent sur des différences irréductibles de tempérament, mais aussi, peut-être, sur une partielle incompréhension des données réelles du problème. Considérons d'abord les adversaires déclarés de la langue auxiliaire.

Leur réaction peut, d'ordinaire, s'analyser comme suit :

1. Répugnance pour le produit synthétique, l'*ersatz*, le *robot ;*

2. Crainte que cet ersatz parvienne un jour à éliminer les langues nationales et à faire sombrer dans l'oubli des trésors littéraires inestimables, des formes d'expression plus raffinées, qui s'adressent plus directement au cœur de l'homme.

Une répugnance est une donnée qui échappe à toute discussion. Elle ne peut s'atténuer ou disparaître que par accoutumance. On rencontre des gens qui ont juré de ne jamais écrire autrement qu'à la main et qui finissent par ne plus pouvoir se passer d'une machine à écrire.

La crainte que la LAI finisse par sortir de son rôle et élimine les langues nationales ne semble pas absolument chimérique. Il est évident que, si une langue auxiliaire parvient un jour à s'imposer à l'ensemble de l'humanité, bien des gens qui ont à présenter un message quelconque, non au cercle étroit de leurs concitoyens, mais à l'ensemble des hommes, seront tentés d'utiliser l'idiome qui donnera à ce message sa plus grande diffusion. On commencera peut-être par un traité de physique nucléaire, mais un jour pourra venir où un poète avide de renommée mondiale abandonnera le parler de ses aïeux pour une langue de plus vaste rayon d'action, plus susceptible, dans son esprit, de faire vivre son nom dans la mémoire des hommes. Peut-être aura-t-il fait un mauvais calcul : la langue sera telle, du fait de sa nature ou de son degré d'évolution, qu'elle ne pourra servir de support à son lyrisme. La leçon ne sera pas perdue, et il reviendra, dans son prochain recueil, à sa langue maternelle. Si, au contraire, la langue se révèle comme parfaitement

adaptée à l'expression lyrique, il pourra faire école, et, quelques siècles plus tard, il n'y aura plus que les originaux et les folkloristes pour écrire les langues locales vouées, selon toute vraisemblance, à une disparition prochaine. Il va sans dire que les choses ne peuvent pas se passer aussi simplement que nous venons de l'indiquer. Mais le point d'aboutissement correspond à une possibilité qu'admettent aussi bien des adversaires que des partisans de la langue auxiliaire.

A beaucoup de nos contemporains, profondément attachés à leur nation, à leur langue, à leurs traditions, cette éventualité peut aisément paraître catastrophique. Mais il est certain qu'ils ne seront plus là pour en souffrir, et si la chose doit se passer, cela voudra dire que les humains d'alors trouveront le nouvel état de choses mieux adapté que le nôtre à leurs besoins, à leurs goûts, à toutes les exigences de leur être. On s'explique donc aisément que bien des gens qui restent sensibles aux valeurs linguistiques et littéraires actuelles puissent envisager sans angoisse les éventualités qu'entraînerait l'adoption généralisée d'une LAI. Qui sait, après tout, si, dans mille ans d'ici, telle ou telle langue nationale sera encore parlée sur la terre? Et, si elle l'est encore, dans quelle mesure sera-t-elle ce qu'elle est aujourd'hui? En tout cas, toutes ces éventualités sont bien éloignées, et le sage se refuse à prévoir si avant.

L'opinion qu'une LAI est désirable semble actuellement assez largement répandue. D'une enquête faite en 1945 par le Service de Sondages et Statistiques[1], il résulte qu'elle est partagée par près des deux tiers des Français (exactement 65 %). Encore faut-il noter que, selon les conclusions mêmes des enquêteurs, « l'opinion publique est presque unanime à reconnaître l'utilité d'une langue internationale » et que « la seule question qui pourrait se poser encore pour elle, c'est de savoir si la réalisation de cette idée est possible ». Notons, toutefois, que le scepticisme sert souvent, en la matière, à cacher une hostilité qu'on n'ose avouer. On manque malheureusement de données comparables pour d'autres pays.

L'argument le plus souvent invoqué par les « enquêtés » en faveur de la LAI est celui que la généralisation d'une telle langue favorise-

1. Voir le bulletin de ce Service du 15 février 1946. La question posée était la suivante : « Estimez-vous désirable que soit enseignée, obligatoirement, dans les écoles de tous les pays, une langue internationale du type de l' « Espéranto »?

rait le rapprochement des peuples et, par là même, diminuerait les frictions internationales, causes de guerre.

A cela les sceptiques répondent que les Français parlent tous la même langue, mais sont loin de s'entendre. Ils auraient pu rappeler la guerre civile espagnole et, plus anciennement, les conflits qui ont opposé la Grande-Bretagne à la jeune république des États-Unis. Il est certain qu'au cours des dernières décades s'est développée la tendance à prendre parti dans les conflits internationaux selon l'idéologie politique, et aux dépens des appartenances nationalo-linguistiques.

On est toutefois tenté de croire que la communauté de langue tend, de façon générale, à réduire les chances de malentendu et, de ce fait, les risques de conflit. Mais, comme communauté de langue comporte souvent communauté de tradition, on peut à juste titre se demander si sont décisifs les exemples qu'on pourrait être tenté de citer. Notons, d'ailleurs, que lire et parler, même très couramment, la même langue auxiliaire; n'est en aucune façon comparable à posséder la même langue maternelle.

Beaucoup de partisans de l'idée de la langue auxiliaire expriment l'opinion que celle-ci pourrait rendre d'importants services dans le fonctionnement des grands organismes internationaux. A cela, les gens avertis répondent que les progrès de la technique permettent aujourd'hui de résoudre pratiquement toutes les difficultés linguistiques, comme l'a montré le procès de Nuremberg, par exemple. Il n'en est pas moins vrai que les différents systèmes employés aujourd'hui ne sont pas sans favoriser les uns aux dépens des autres. Il y a là quelque chose de déplorable en bonne justice. Mais le maintien du *statu quo* reste hautement désirable pour les favorisés qui se trouvent d'ailleurs être les plus puissants et les plus influents. Nous ne pensons pas nous tromper en énonçant que, si un jour une LAI se généralise, les grandes organisations internationales ne seront pas parmi les premières à l'adopter officiellement dans leurs débats. Cependant, le sentiment populaire est probablement dans le vrai lorsqu'il voit dans l'adoption généralisée d'une langue auxiliaire un élément qui pourrait favoriser de façon décisive l'institution d'un véritable gouvernement démocratique mondial.

En résumé, la LAI n'éliminerait pas les guerres, mais pourrait faciliter la création d'institutions visant à limiter les souverainetés

nationales et, de ce fait, à diminuer les chances de conflit. Il est probable,mais nullement certain, que la majorité des êtres humains civilisés existant actuellement désire la création de telles institutions.

Un autre argument, qu'invoquent fréquemment les « enquêtés » français, est que la généralisation d'une LAI favoriserait les voyages et les déplacements à l'étranger. La chose paraît évidente. Mais l'argument n'a peut-être pas tout le poids qu'on lui accorde généralement. Les personnes à qui leurs moyens financiers permettent les grands déplacements sont en général celles à qui ces mêmes moyens ont permis d'acquérir la connaissance d'une langue étrangère à large rayon d'action. De ce fait, elles se tireront toujours d'affaire. Il y a sans doute aujourd'hui des mouvements de jeunes qui permettent à des éléments moins fortunés de la population de sortir des frontières du pays natal. Il n'est guère niable que la connaissance généralisée d'une langue auxiliaire offrirait à ces jeunes gens des facilités supplémentaires et leur ouvrirait des horizons humains qui leur sont bouchés aujourd'hui. Toutefois, la connaissance d'un peuple acquise sur ces bases resterait toujours superficielle. L'expérience décisive du dépaysement total ne serait jamais réalisée. Il y aurait progrès, certes, par rapport à la situation actuelle, mais il ne nous paraît pas que l'utilisation de la langue auxiliaire à des fins touristiques soit d'une importance assez considérable pour qu'elle doive intervenir lorsque l'on cherche à déterminer quelle forme donner à l'idiome international.

On parle souvent de l'avantage que retirerait le commerce de la généralisation d'une LAI, et les « enquêtés » français n'ont pas manqué de mettre l'accent sur ce point. Là encore, bien qu'on ne puisse contester que la langue auxiliaire puisse rendre de précieux services, on se fait dans le grand public une idée un peu exagérée des difficultés auxquelles se heurte actuellement le commerce international. De façon générale, si une firme est de modeste envergure, elle a normalement intérêt à se cantonner dans le marché local ou tout au plus national. Si elle s'avise d'étendre son activité au delà des frontières, elle est probablement assez prospère pour pouvoir s'attacher les services d'un ou de plusieurs employés multilingues. En tout cas, s'il est dans les intentions de ses directeurs de prospecter un pays étranger, la firme aura un intérêt évident à envoyer dans ce pays, ou à y trouver, un représentant connaissant bien la

langue, les coutumes et la psychologie nationales. A supposer que la LAI soit maniée par une moitié de la population à prospecter — un résultat qu'on ne peut guère espérer avant des siècles — un marchand d'aiguilles ne devra pas supposer que tous les merciers appartiennent à cette fraction de la population. Si même ceci était le cas, il aurait sans doute raison de croire que les merciers bilingues eux-mêmes seront tentés de donner la préférence à quelqu'un qui parlera leur langue maternelle. Normalement, il vaut mieux pour le commerçant parler la langue du client. Là où la demande l'emporte sur l'offre, l'acheteur peut également avoir intérêt à s'adresser au vendeur dans sa langue : le citadin qui parlera au paysan dans son patois aura, toutes choses égales d'ailleurs, plus de chances de repartir avec une motte de beurre.

Sur un plan différent, ce qui est dit du commerçant s'applique au missionnaire, qui ne peut espérer avoir de succès auprès des ouailles qu'il s'est choisies que s'il se place dès l'abord à leur portée en traduisant dans leur langue son catéchisme ou sa bible.

De façon générale, la possession d'une LAI ne paraît être un besoin pressant pour aucune des catégories examinées jusqu'ici. Les communautés paraissent avoir pris leur parti de la malédiction de Babel et avoir trouvé les moyens de la tourner. Dans bien des cas, l'individu, même s'il a à sa disposition une langue auxiliaire, ne pourra pas se dispenser d'apprendre la langue de ceux qu'il veut atteindre. Tout cela tend à nous faire comprendre l'insuccès des tentatives faites jusqu'à ce jour pour imposer au monde une LAI. Sur le plan pratique, il y a eu une offre qui ne correspondait pas à une demande. Ceux qui ont appris l'espéranto ou les autres systèmes proposés n'y ont été poussés par aucun besoin matériel, aucun désir d'améliorer leur situation pécuniaire. Ils l'ont fait par idéalisme, parce qu'ils estimaient que le monde serait meilleur si tous les hommes pouvaient s'entendre. La pratique des LAI est restée ce qu'on nomme en anglais un « hobby », un passe-temps inoffensif, que les « réalistes », les gens « sérieux », considèrent avec une condescendance un peu méprisante.

Dans l'ensemble, il ne fait pas de doute qu'une fois généralement connue, une LAI pourrait rendre très vite d'importants services. Elle ouvrirait surtout des perspectives d'avenir qui, si elles se réalisaient, pourrait changer profondément la condition humaine. C'est le sentiment vague de ces possibilités qui fait qu'une partie

appréciable du grand public considère l'idée avec faveur. Mais ces mêmes fractions du public n'ont, en général, ni le loisir nécessaire à l'apprentissage d'une langue, même très facile, ni le goût de ce genre d'étude pour elle-même. Elles ont le sentiment assez juste que la solution du problème ne dépend pas d'elles parce qu'elles n'auront guère l'occasion de porter témoignage de l'utilité réelle d'un idiome international.

Prenons le cas d'un instituteur rural qui apprend l'espéranto. Après avoir épuisé toutes les ressources que lui offrent les manuels, il désire pratiquer la langue et faire usage des connaissances acquises. Les espérantistes qu'il pourra rencontrer seront, selon toute vraisemblance, des compatriotes. Il s'efforcera de s'entretenir avec eux dans la langue auxiliaire et pourra y parvenir tant que son interlocuteur et lui-même s'en tiendront à des banalités. Dès qu'ils aborderont des sujets qui les intéressent réellement, ils seront immanquablement tentés de faire usage de leur langue nationale, non que l'espéranto n'offre pas la possibilité de traiter de façon adéquate de n'importe quel sujet, mais parce qu'ils sont loin de posséder, de cette seconde langue, la maîtrise qu'ils ont de leur parler maternel. Notre homme pourra s'efforcer de trouver des compensations dans la lecture. Il se procurera des livres écrits dans la langue auxiliaire. Mais il n'y trouvera rien qu'il ne puisse plus facilement aborder dans sa langue maternelle. Il lui faudra, pour continuer à pratiquer l'espéranto, une dose d'idéalisme qu'on trouvera rarement, même parmi les représentants de sa profession.

L'histoire de l'espéranto et les idiomes similaires nous convainc qu'à eux seuls les idéalistes sont incapables de faire jamais triompher la cause de la LAI. Si le triomphe de cette cause nous tient à cœur, il faudra nous efforcer de convaincre les « réalistes » que l'apprentissage de cette langue est une entreprise rentable, que l'effort que nécessite son étude est compensé, sur le plan strictement individuel, par des avantages sérieux. Ceci implique tout d'abord que nous trouvions des catégories d'individus qui, dans l'exercice de leur profession, retireraient des avantages substantiels de l'utilisation passive ou active d'une LAI. A supposer que de telles catégories existent, il est clair que les individus qui les composent ne sont pas sans connaître, depuis plusieurs décades, l'existence de langues auxiliaires. Or, l'expérience montre qu'aucune catégorie profes-

sionnelle ne fait jusqu'à présent une utilisation extensive d'aucune de ces langues. Il nous faut donc conclure que ces personnes dont nous supposons l'existence ne se sont pas rendu compte des avantages qu'elles pourraient retirer de l'utilisation d'une langue auxiliaire. Ou encore, ayant parfaitement aperçu ces avantages, elles sont arrivées à la conclusion que la langue auxiliaire ne pouvait « payer » qu'une fois largement répandue, et chacun, à l'exception de quelques idéalistes, a décidé d'attendre pour faire l'effort nécessaire que cet état de choses ait été atteint.

Pour autant que les catégories considérées forment des communautés professionnelles, on pourrait peut-être essayer de convaincre l'ensemble de chaque communauté, de telle sorte que chacun des membres soit soumis à une pression collective qui pourrait rapidement créer les conditions nécessaires à un emploi rémunérateur de la LAI.

S'il se révèle que ce moyen d'approche est impraticable, il ne nous reste plus qu'à nous demander si l'on pourrait mettre au point une langue auxiliaire de nature telle qu'elle puisse immédiatement rendre des services, sans que ses usagers aient eu à s'imposer au préalable un effort quelconque d'apprentissage. Il est évident qu'une telle langue est impensable si, par « usagers », nous entendons tous les hommes aujourd'hui vivants, ou même simplement tous ceux dont l'horizon ne se limite pas aux frontières de leur pays natal. Il s'agit, bien entendu, de voir si une telle entreprise est réalisable dans le cas des catégories composées d'individus qui, à ce que nous supposons, auraient un intérêt « réel » et immédiat à l'utilisation d'une LAI.

Ces catégories, il nous paraît qu'elles existent. Elles doivent comporter tous ceux qui, dans les divers domaines de la science et de la technique, ne peuvent travailler utilement qu'en restant toujours au courant de ce que d'autres ont réalisé dans leur branche, sans distinction d'origine nationale ou d'appartenance linguistique, et qui ont intérêt à assurer la plus vaste diffusion à leurs découvertes ou à leurs conclusions. Supposons un spécialiste de la tuberculose qui cherche à mettre au point un traitement. Sa longue formation professionnelle ne lui a pas laissé beaucoup de temps à consacrer à l'étude des langues. Outre son idiome maternel qui peut n'avoir qu'un faible rayon d'action, il lit tant bien que mal une ou peut-être deux des grandes langues étrangères. S'il ne veut

pas s'exposer à marcher sur les brisées d'autrui, il doit se tenir au courant des dernières découvertes du monde entier. Il est à peu près certain qu'il se heurtera, un jour ou l'autre, à des textes qu'il ne pourra pas lire. S'il ne veut pas passer outre, il lui faudra trouver un traducteur, d'où perte de temps et d'argent. Ayant surmonté toutes les difficultés, il désire présenter sa découverte à ses pairs. Si sa langue est celle d'un petit peuple de quelques millions d'habitants, et s'il ne manie pas suffisamment une des grandes langues, il faudra de nouveau qu'il ait recours à un traducteur. Sera-t-il assuré dans ce cas que sa découverte aura réellement le retentissement qu'elle mérite? Supposons qu'il ait choisi l'allemand. N'y a-t-il pas de par le monde des dizaines, peut-être des centaines de milliers de médecins qui ignorent cette langue? Sans doute, cette découverte, si elle en vaut la peine, sera signalée dans les revues spécialisées du monde entier, mais avec des retards et sous une forme succincte qui ne pourra jamais dispenser un véritable savant de se référer au texte original. Notre médecin sait, bien certainement, qu'il existe des langues auxiliaires. Mais il ne lui vient pas à l'esprit de faire traduire son texte en espéranto, parce qu'il est convaincu que l'allemand lui assurera une diffusion beaucoup plus vaste. Il ne pourra hésiter que si l'expérience l'a convaincu qu'une langue auxiliaire a un rayon d'action supérieur à celui de n'importe quelle langue nationale, si, par exemple, il a eu l'occasion de constater que lui-même arrive sans grand effort à pénétrer le sens d'un article écrit dans cette langue à l'étude de laquelle il n'a jamais consacré une heure.

Il reste donc à savoir si une telle langue est possible. Ceci revient à se demander si la plupart de ceux qui dans le monde se consacrent à la recherche scientifique disposent d'un vocabulaire commun suffisant pour qu'on puisse espérer, en en utilisant toutes les ressources, mettre au point une langue complète comportant, outre des vocabulaires techniques particuliers, une partie commune à tous les domaines de la pensée. Reprenons l'exemple de notre médecin : il n'est pas certain qu'il emploie, lorsqu'il parle à ses compatriotes, le nom gréco-latin des maladies, mais pour sa part il le connaît certainement. Reste le vocabulaire général, les outils grammaticaux, les désinences. Il ne semble pas trop difficile de couvrir un assez grand nombre de concepts nécessaires au moyen d'éléments largement internationaux qu'un homme instruit a toutes

chances de connaître. Ce médecin n'a guère pu arriver à la situation qu'il occupe sans passer plusieurs années sur les bancs d'une école secondaire où il a probablement fait un peu de latin, ou a pu s'assimiler les éléments d'une langue romane. Dans ces conditions, il n'est pas impossible de mettre au point une langue assez largement internationale pour que notre homme qui possède, nous le répétons, une instruction nettement supérieure à la moyenne puisse pratiquement utiliser un texte qui en fait usage, pourvu, bien entendu, que la technique dont on y traite lui soit parfaitement familière.

Envisager la LAI comme destinée à remplacer assez rapidement les langues nationales dans un domaine aussi vaste que celui des sciences paraîtra sans doute un projet terriblement ambitieux. Bien des partisans convaincus de la langue auxiliaire se contenteraient de voir son utilisation limitée, initialement tout au moins, à des résumés d'articles et d'ouvrages. Mais on voit mal pourquoi, si les résumés dans la langue auxiliaire atteignent leur but, les articles et les ouvrages rédigés dans les mêmes conditions n'atteindraient pas le leur, et il ne serait pas de bonne politique d'inciter les lecteurs à s'imaginer le contraire.

Par ailleurs, tous ceux qui, souvent un peu naïvement, attendent de la langue auxiliaire qu'elle améliore à bref délai le sort de l'humanité seront sans doute désagréablement surpris et un peu peinés de la voir envisagée essentiellement comme un outil scientifique. On pourra craindre qu'une langue aussi savante soit bien mal adaptée à des usages plus généraux. L'adjectif « scientifique », si on tient à l'appliquer à la création proposée, évoquera aisément une structure complexe et un vocabulaire démesuré.

Pourtant, nous ne croyons pas qu'une LAI de ce type ouvrirait finalement de moins vastes perspectives que celles qui l'ont précédée. Un des grands obstacles à la diffusion des langues construites a été le fait qu'elles apparaissaient à beaucoup comme des amusettes pour naïfs. La consécration que donnerait à une nouvelle tentative son utilisation à des fins aussi sérieuses que celles de la science ferait probablement fléchir bien des résistances et convaincrait bien des hésitants. Les linguistes savent que, dans la lutte pour l'existence que se livrent les langues, le prestige est une arme décisive. Et leur manque total de prestige expliquerait à lui seul l'insuccès des langues auxiliaires présentées au public jusqu'à ce jour.

Qu'une langue du type de celle que nous venons d'esquisser soit un outil fort imparfait lorsqu'on quitte le domaine de la signification intellectuelle pour celui de l'affectivité, la chose est évidente. De la part du constructeur de langue, il y a toujours quelque ridicule à légiférer en cette matière, et l'on sourit lorsqu'on apprend que Zamenhof a mis à la disposition des espérantistes un suffixe *-njo* destiné à la formation des hypocoristiques féminins. Si un amoureux fait jamais sa cour dans une langue auxiliaire, il saura trouver tout seul les inflexions qui toucheront le cœur de sa belle. Il y a des domaines où il faut laisser l'imagination des individus se donner libre cours. Mais ceci ne veut pas dire qu'une langue prévue avant tout comme outil scientifique soit radicalement incapable d'exprimer des notions d'un type plus ordinaire. Il n'y a pas grand'chose qui échappe aujourd'hui aux recherches des spécialistes, et la passoire et la louche sont des concepts indispensables au technologue.

D'autre part, on aurait tort de croire qu'une langue du type ci-dessus décrit présente nécessairement des difficultés qui doivent rebuter l'usager non technicien. Rien n'empêche de lui donner la structure grammaticale la plus simple. Quant au vocabulaire, il n'est pas trop difficile d'en délimiter une section générale, indispensable aux spécialistes quels qu'ils soient, et qui pourra servir à quiconque voudra utiliser la langue dans la vie quotidienne ou pour des ouvrages de vulgarisation. On peut concevoir ce vocabulaire de base, bien commun de tous les usagers de la langue, savants ou non, comme formé de quelques milliers de mots simples et de leurs dérivés dont le nombre est illimité, mais dont le sens se laisse toujours aisément interpréter. Les avantages pédagogiques de ce vocabulaire limité sont évidents : l'étudiant sait exactement l'effort qu'il aura à fournir avant d'arriver à la maîtrise des éléments nécessaires et suffisants. Il échappe ainsi à l'impression pénible, si commune chez ceux qui apprennent une langue étrangère, qu'ils ne verront jamais le bout de la route.

L'International Auxiliary Language Association procède actuellement à la mise au point d'une langue internationale selon un plan qui s'inspire des considérations qui précèdent. Des précisions sur la nature exacte et l'état des travaux de cette association feront l'objet d'une communication ultérieure.

* * *

Nous avons volontairement, dans les pages qui précèdent, passé sous silence la possibilité d'appuis officiels accordés à la LAI. Beaucoup de partisans de la langue auxiliaire placent leurs espoirs soit dans une large entente intergouvernementale, soit dans une recommandation adressée aux différents gouvernements par les grands organismes internationaux existants. Il ne nous paraît guère vraisemblable qu'une telle entente puisse se réaliser, ou qu'une telle recommandation puisse être faite avant qu'une langue auxiliaire ait fait la preuve, non seulement qu'elle est viable, mais également qu'elle correspond à un besoin réel. Ce qu'on peut raisonnablement espérer, c'est que ces divers organismes suivent avec sympathie les efforts tentés pour administrer cette preuve et les facilitent dans la mesure où ils le peuvent, sans s'engager définitivement. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (U. N. E. S. C. O.) a considéré avec intérêt la suggestion présentée par l'auteur du présent rapport tendant à l'utilisation de la langue auxiliaire comme moyen de faire accéder à la culture les populations attardées.

On sait à quelles difficultés linguistiques se heurte une telle entreprise. Il va sans dire que les populations considérées ne sont pas sans posséder les éléments d'une culture originale, mais il ne peut être question, dans le monde moderne, de favoriser les particularismes. Ce qu'on a en vue, c'est d'intégrer ces populations à l'ensemble de la communauté humaine, de leur permettre de collaborer avec tous les autres hommes. Pour cela, il convient de les initier à la culture occidentale, qui est celle dans le cadre de laquelle s'élabore et s'organise le monde de demain. Or, la langue d'un peuple est adaptée à ses propres besoins, mais pourra se révéler un instrument très imparfait pour le faire accéder à la compréhension d'autres types culturels. Pour prendre un exemple un peu grossier, comment pourrait-on initier aux sciences exactes les membres d'une communauté qui ne sait pas compter au delà de quatre? Il existe deux solutions : 1. S'efforcer d'adapter la langue indigène aux besoins nouveaux de façon à pouvoir l'utiliser comme instrument éducatif ; 2. Initier l'indigène à la culture occidentale en se

servant d'une des langues qui sont les moyens d'expression traditionnels de cette culture.

Il ne peut être question ici de discuter les mérites et les inconvénients respectifs de ces deux méthodes. Il suffit d'indiquer que, sauf dans le cas de communautés assez vastes, la première impliquera une somme d'efforts et de dépenses hors de proportion avec les résultats qu'on pourra atteindre. On devra donc se résoudre bien souvent à utiliser un instrument linguistique parfaitement adéquat à l'objet enseigné, mais normalement assez mal adapté à la mentalité des sujets.

Aujourd'hui, lorsque le parler local est écarté, c'est normalement à l'avantage de la langue de la puissance colonisatrice. Dans bien des cas, sans doute, les fonctionnaires de cette puissance ont le souci d'assurer l'expansion de leur langue et doivent favoriser l'élimination des parlers locaux là même où une autre politique linguistique pourrait paraître indiquée à un observateur impartial. Un des inconvénients de la méthode qui consiste à imposer la langue européenne à tous les degrés de l'enseignement est que celle-ci est beaucoup trop difficile pour qu'on puisse espérer faire réellement accéder à la culture plus d'une infime minorité des sujets d'âge scolaire.

On peut légitimement se demander si l'emploi d'une LAI ne pourrait aboutir dans ce cas à des résultats beaucoup plus satisfaisants. Sans doute, une langue auxiliaire n'est-elle pas, par définition, plus simple que les langues nationales. En fait, cependant, il y a, chez chacune de ces dernières, tout un poids mort de complications grammaticales superflues, d'éléments lexicaux d'utilité discutable dont aucun constructeur de langue, dans son bon sens, ne s'avisera de surcharger sa création. On pourra objecter que, si la langue est avant tout prévue pour être comprise à première vue par le plus grand nombre possible d'Occidentaux instruits, cela entraînera souvent la conservation de certaines distinctions délicates, voire même de quelques irrégularités. Ceci ne sera pas fait pour faciliter l'acquisition de la langue par des populations accoutumées à des structures linguistiques probablement très différentes.

Il n'en reste pas moins qu'une langue auxiliaire de ce type doit pouvoir être apprise de façon satisfaisante par n'importe quel être humain, quels que soient ses antécédents linguistiques, en beau-

coup moins de temps et avec beaucoup moins de peine qu'aucune des langues nationales existantes. Les raisons en sont :

1. Sur le plan phonologique, la simplicité et l'équilibre du système ;

2. Sur le plan de la graphie, un système qui, s'il ne rompt pas tout à fait avec certaines traditions européennes, permet toujours de conclure de la lettre au phonème ;

3. La caractère analytique des éléments morphologiques : chaque syntagme étant toujours aisément et exactement analysable en ses composants ;

4. Un système de dérivation qui donne droit de cité à la plupart des dérivés internationaux traditionnels, mais qui n'exclut aucune combinaison nouvelle ;

5. L'existence, signalée ci-dessus, d'un vocabulaire limité qui comporte tous les signes linguistiques nécessaires dans les circonstances ordinaires, l'acquisition des vocabulaires techniques se confondant pour l'élève avec l'acquisition des techniques elles-mêmes ;

6. L'absence d'expressions idiomatiques, de telle sorte que, du sens de chaque mot, on puisse toujours conclure au sens d'un groupe de mots.

Sur un autre plan, l'adoption d'une LAI aux fins éducatives que nous considérons ici aurait l'avantage d'arrêter l'extension à de nouvelles régions du globe de la compartimentation linguistique que des arguments sentimentaux peuvent justifier en Europe, mais qui n'a réellement aucun sens lorsqu'il s'agit de fournir à ceux qui n'en ont pas un instrument linguistique de culture. Enfin, il est clair que l'adoption généralisée d'une langue auxiliaire pour l'éducation des peuples attardés aurait des conséquences économiques extrêmement favorables aussi bien en ce qui concerne la formation des maîtres que la préparation et la publication des manuels.

Reste évidemment à savoir si ce plan ambitieux a quelques chances de se réaliser un jour. La plus grave difficulté à vaincre serait sans doute la répugnance des puissances colonisatrices à freiner, sinon à stopper, leur expansion linguistique. A l'heure actuelle, il paraît peu vraisemblable qu'aucune puissance renonce de bon gré à propager sa langue par tous les moyens dont elle dispose. A supposer qu'une ou plusieurs d'entre elles consentent à autoriser sur leur territoire l'établissement d'écoles dispensant un enseigne-

ment dans la LAI, on ne pourrait guère s'attendre à ce que les gouvernements respectifs aillent jusqu'à subventionner ces écoles. Quant aux grands organismes internationaux, comme, en dernière analyse, ils dépendent financièrement des différents gouvernements, on ne peut guère espérer que le soutien qu'ils accorderaient à de telles entreprises serait suffisant pour en assurer la généralisation.

Or, ici plus encore qu'ailleurs peut-être, ce n'est qu'une fois généralisée que la LAI peut utilement jouer son rôle. Quel attrait aura pour l'indigène une langue que seuls pratiqueront, dans un rayon de cent kilomètres, son instituteur et ses anciens condisciples, une langue que les puissants de son monde, fonctionnaires, industriels, riches planteurs, considéreront comme un informe jargon? Ne donnera-t-il pas la préférence aux écoles où on lui apprendra les rudiments de la langue de ces puissants, rudiments qui lui assureront du prestige auprès de ses pairs, et peut-être un travail plus facile ou mieux payé?

Bref, dans un monde où la LAI ne jouit d'aucun prestige, n'ouvre aucune porte, en un mot ne « paie » pas, une tentative pour en faire le véhicule de la civilisation occidentale à l'usage des peuples attardés nous paraît vaine et vouée à l'échec. Pour avoir des chances de succès, il est indispensable d'assurer au préalable les sujets sur lesquels sera tentée l'expérience que la possession de la LAI, non seulement pourra leur permettre de pousser leurs études aussi loin que n'importe laquelle des langues européennes, mais aussi qu'elle leur assurera dans la vie des avantages matériels au moins comparables à ceux qu'ils attendent de la connaissance des langues nationales. C'est pourquoi nous ne croyons pas qu'il faille, lorsqu'on s'efforce de construire une LAI, sacrifier les intérêts de ceux qui, en l'adoptant, lui donneront le prestige qui lui est indispensable pour s'imposer.

COMMUNICATIONS

ÉCRITES

EN RÉPONSE AUX QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

(Paris, 19-24 Juillet 1948)

RÉPONSES*

A LA

QUESTION I

« Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines? Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues? Quelles corrections doit apporter en cette matière une étude diachronique aux conclusions de l'étude synchronique? »

C. E. BAZELL (Faculté des Lettres, Istanbul)

The question would presuppose an image of linguistic categories as « niches » capable of being filled or remaining vacant in one or the other language ; whereas the potential types do not thus form discrete apartments, but overlap so that it is seldom or never feasible to identify a category in one language with that in another.

A morphological category must be defined in terms of a relation between content and expression. But any given definition will risk associating dissimilar facts and separating related facts. For example if we define *case* as a class of nominal relators expressed by « bound » morphemes, the pronoun at least will show case in most European languages. Nothing however authorises us to regard the difference between bound and free form (ill-defined in itself) as more important than that of fused and unfused form (differentiating the bound forms of Latin from those of Hungarian) or than that of forms capable and incapable of entering into fused morphemes (differentiating the quasi-casual

* Les communications pour lesquelles le nom de l'auteur est précédé d'un astérisque sont celles qui sont parvenues trop tard pour être utilisées par le rapporteur. Voir, ci-dessous, le texte du rapport, lu par M. Hjelmslev en séance.

French prepositions from the others). The distinction of *bound* and *free* thus cuts across other equally important instances of the general opposition between dependent and independent; this opposition allows infinite gradations and each language chooses different boundaries (with different boundary-signals) along the line of the same opposition.

Such common linear oppositions enable us to compare (though not identify) categories in different languages. They presuppose nothing as to the nature (gradual or privative, etc.) of the categories, and may be exploited at several different points of the same system (e. g. the opposition *static/kinetic* may appear in the opposition noun/verb and again in the lexical and inflectional systems of verb and preposition — these classes to be defined differently for each language). Such oppositions may be universal but they concern the « substance » rather than the system and so cannot be made a basis for structural classification.

Structural classification must start from small systems and not from languages as a whole, since the postulate of solidarity, so far as it is not tautologous, remains to be proved. Coincidence of changes in time will have an importance analogous to that of coincident dialectal frontiers.

*A. BELIČ (Université de Belgrade)

a) Il y a seulement une catégorie pour laquelle on affirme souvent qu'elle seule est pleinement organisée dans toutes les langues du monde. C'est la catégorie des noms. Mais, dans ce cas, ordinairement toutes les catégories des mots, c'est-à-dire toutes les parties du discours, prennent cette forme. Cela montre que dans ces langues s'est produite une systématisation générale, ce qui prouve que, dans ces langues, on a affaire à une longue histoire de simplification. Tous les mots peuvent s'employer comme des mots autosémantiques, ce qui donne un système unique, système des noms.

En constatant cela et en voyant que toutes les langues peuvent présenter dans la proposition les fonctions et les significations de toutes les catégories principales (du nom, de l'adjectif, du verbe, etc.) — par exemple le chinois — j'ai été conduit à la supposition qu'il y a trois conditions constantes que toutes les langues que j'ai pu examiner possèdent et qui permettent à toutes les langues de s'organiser. Ce sont plutôt des conditions psychologiques qui créent les principales catégories des mots (les catégories du nom, de l'adjectif et du verbe). Les conditions en question sont les suivantes :

I) la faculté de l'homme de former les représentations des objets

comme une somme des particularités, liées dans une unité parfaite (le signifié) ;

II) la faculté de l'homme de dégager de cette somme des particularités en apercevant chacune d'elles séparément ;

III) la faculté de l'homme de pouvoir rattacher l'un et l'autre aux sons articulés ou aux groupes de sons (le signifiant).

b) Je ne pense pas qu'on puisse édifier sur la base des catégories formelles une classification des langues, étant donné que je suis convaincu que la répartition des langues d'après les catégories grammaticales est le résultat d'une longue évolution dans laquelle tous les degrés formels ne supposent pas la réalisation des degrés antérieurs.

c) La réponse *a)* montre en même temps jusqu'à quel point l'étude diachronique intervient dans la classification des langues. Toutes les langues ont les mêmes catégories d'après les fonctions et les significations dans la proposition ; mais elles n'ont pas les mêmes moyens formels. Il y en a qui n'ont aucun moyen formel ; pour cette raison on dit souvent qu'il y a des langues seulement avec trois, quatre ou même une seule catégorie (voir *a*). L'étude diachronique peut nous éclairer sur la possibilité de perdre les catégories formelles sans perte des catégories intrinsèques (comp. l'anglais).

F. R. BLAKE (Johns Hopkins University, Baltimore, U. S. A.)

[L'auteur renvoie à son article des *I. F.*, t. LVI, p. 241-255 : « The study of language from the semantic point of view », comme complément à la communication qui suit.]

Do categories exist which are common to all human languages? This question, after a study of many forms of speech, Indo-European, Semitic, Indonesian, Philippine, Chinese, Japanese, Finno-Ugrian, Bantu, etc., I do not hesitate to answer in the affirmative. The categories which I have in mind, however, are not morphological in character but semantic or meaning categories. I do not believe that it is possible to set up any series of formal categories which may be applied to all languages, for the very simple reason that the morphological categories of every individual language are different. To be sure those of the various members of the same family of speech in spite of individual peculiarities are largely the same, and many of the morphological categories in languages of different families are identical or similar, but no series of formal categories which can be set up either on the basis of existing speech categories or from the application of any theoretical philosophy of language can conceivably serve as a universal morphological scheme

into which any language, either those already known or those not yet studied or discovered, could be fitted. It would be possible of course to register every morphological category which occurs in any form of speech, and thus to set up a comprehensive scheme into portions of which the categories of any language would fit by virtue of the fact that the categories of this language were used in constructing this all-inclusive framework. I take it for granted, however, that the question to which this communication is an answer is not intended to bring out such a self-evident truth.

What scheme of morphological categories could be devised which would apply to a language like Chinese on the one hand and one like Greek on the other? Chinese has really only two morphological categories, viz. a) root word, and b) sentence position, while the form categories of the latter language are legion. Both languages, however, like all others, operate with essentially the same series of *semantic* categories and combinations of such categories. The Chinese root words, for example, either alone or with adverbial words of time, may express the same tense meanings as the complicated formal tense system of Greek. The fact that a language lacks a distinct formal expression for an idea is not a sign that the idea does not exist in the language. For example English has no formal dual, but the expressions « you two », « the two of them » are semantically just as much duals as the formal Arabic duals *antumâ*, *humâ*, and any number of such examples might be cited. On the other hand formalists hold to the belief that identity of form necessarily implies identity of meaning, and argue for example that those languages in which verb forms are like noun forms have no verbs.

It is perfectly possible to analyze language semantically and thus establish the semantic categories which are common to all forms of speech. How this may be accomplished, and the uses to which such an analysis may be put, is described in the attached article reprinted from « Indogermanische Forschungen », so I shall not discuss these topics here.

Such an analysis, listing the semantic categories and their combinations, I have completed, but it is yet unpublished. The following three brief excerpts from this semantic analysis, dealing with tense, temporal case relations, and situational types of the simple sentence, will give some idea of its character.

I. Tense

Tense, the verbal function which indicates time point, lends itself to an especially logical treatment.

A. simple time points

1) present

2) past
3) future

B. time points in past or future respectively which fall before or after simple past or future time points (A. 2 and 3), to which simple tenses they bear the same relation as simple past and future do to the simple present

4) ante-past = ordinary past perfect, pluperfect
5) post-past, a past act after another past act, e. g. « last night he read for several hours and then went to bed. »
6) ante-future = ordinary future perfect, second future
7) post-future, a future act after another future act, e. g. « tomorrow I shall get up early and then I shall finish this job. »

C. tenses beginning in one time area, past, present, or future, and ending in a subsequent area

8) past-present, beginning in the past and extending into the present (English present perfect, French and German present)
9) present-future, beginning in the present and extending into the future, e. g. « I shall stay here for a week from today. »
10) past-future, beginning in the past and extending into the future, e. g. « tomorrow I shall have been here three weeks. »

D. exact tenses denoting « just before » or « just after »

11) exact ante-past, e. g. « I was about to enter. »
12) » post-past, e. g. « I had just entered. »
13) » ante-future, e. g. « I shall be about to go. »
14) » post-future, e. g. « I shall have just finished. »
15) » past-present, e. g. « I have just finished » (a variety of English present perfect).
16) exact present-future, e. g. « I am about to begin a week's trip. »

E. general tense, applying to any conceivable time point

17) general present, e. g. « God is everywhere. »

II. Analysis of temporal case relations

case name		*stative*	*ablative*	*terminal*	*durational*
simple		in, at	from, since	to, until	during
before		before	from before		
after		after		until after	
near		about	from about	until near	
relative distance	far	long before	from long before		
		long after		until long after	
	near	just before	from just before		
		just after		until just after	

III. Analysis of situational types of simple sentence

Situation	*Type of sentence*	*Varieties of type*
Internal situation of speaker more prominent	1) Emotional (indicating condition of mind or feeling)	*a)* pure emotional interjection e. g. « ouch! » *b)* exclamatory expression indicating external stimulus, e. g. « what a beautiful woman! »
Internal and external situations equally prominent	2) Vocative (used to attract attention)	*a)* general addressives e. g., « hey! hello! » *b)* specific vocatives, e. g. « John! »
External situation more prominent [internal situation more prominent in (3) than in (4) and (5)]	3) Desiderative (used to express a wish or command)	*a)* passive: *a')* affirm. « would that ». *b')* neg. « would that not ». *b)* active: *a')* imperative « go! » *b')* prohibition « don't go ».
	4) Didactic (used to make a statement)	*a)* affirmative *b)* negative
	5) Interrogative (used to ask a question)	*a)* non-neg. *a')* « yes or no, are you going? » *b')* information « who are you? » *b)* negative « aren't you going? »

It will be noticed that the internal situation decreases in importance from (1) to (5); in (1 a) it occupies the whole picture; in (4) and (5) it is of little importance or even non-existent. The external situation on the other hand increases in importance from (1) to (5), in (4) and (5) predominating to such an extent as frequently to exclude the internal altogether.

To resume, therefore, it would seem that any scheme of linguistic categories of universal application must be semantic and not morphological. These semantic categories must be discovered, registered, and arranged as indicated. The scheme here developed certainly comprises the major part of all such categories, tho it is unlikely that it is absolutely complete. There will be no difficulty, however, in fitting any newly discovered category into its proper place. The uses of such a semantic analysis are many and varied, but it seems to me that its major importance for the linguistic student lies in the fact that it not only simplifies and lightens the task of learning any single language, but also makes it possible for him to enlarge indefinitely his linguistic horizon by acquiring a fundamental knowledge of many forms of speech.

G. BONFANTE (Université de Princeton, U. S. A.)

La recherche des catégories communes à l'universalité des langues

humaines ne peut, à mon avis, se faire que sur le plan indiqué par Meillet et Jespersen (et en partie par l'École de Prague) : il est fort possible que toutes les langues du monde passent l'une après l'autre par certains stades successifs. Dans ces conditions, il est évident qu'une étude *purement synchronique* de toutes les langues du monde ne peut obtenir aucun résultat utile pour le but de cette recherche : l'arménien n'a pas de distinction de genre, mais l'a eue sans doute à une époque préhistorique ; l'anglais moderne a largement éliminé cette distinction, mais n'est pas arrivé aussi loin que l'arménien. Il est évident, d'autre part, que, pour comprendre la structure de n'importe quelle langue, morte ou vivante, il faut employer la méthode synchronique. Encore une fois, une alliance des deux méthodes est nécessaire.

E. BUYSSENS (Université de Bruxelles)

Les catégories grammaticales se répartissent en catégories syntaxiques et catégories morphologiques, conformément à la distinction entre syntaxe et morphologie (voir réponse à la question III).

Aux catégories syntaxiques appartiennent les fonctions syntaxiques (sujet, prédicat, épithète, complément, etc.) et les parties du discours (verbe, nom, pronom adjectif, adverbe, préposition, conjonction). Les principales de ces catégories syntaxiques semblent bien être communes à l'universalité des langues.

Aux catégories morphologiques appartiennent entre autres : 1) la racine, la terminaison, la désinence, etc. ; 2) le cas, le nombre, la personne, le genre, la voix, le mode, le temps, l'aspect, etc. Ces catégories morphologiques n'existent que dans certaines langues, dites flexionnelles, mais qu'on appellerait aussi bien langues morphologiques. Une langue comme le chinois ne connaît pratiquement aucune morphologie.

Si l'on veut classer les langues d'après les deux sortes de catégories, il faudrait prendre les catégories syntaxiques comme base, puisqu'il en existe nécessairement dans toute langue, alors que les catégories morphologiques n'apparaissent que comme un prolongement des autres (voir réponse à la question III).

J. C. CATFORD (Londres)

I

« Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines? »

In his *Lexique de la Terminologie linguistique* (Paris, 1943), Professor

Marouzeau defines *Catégories grammaticales* as « Classes entre lesquelles on répartit les éléments du vocabulaire eu égard à leur nature, leur formation ou leur fonction », and Jespersen, in one of his last published works — *M. E. G.*, V (London, 1946), pp. 1-2 — reaffirmed his well known view that, in the delimitation of the categories of parts of speech « ..... everything should be kept in view, form, function and meaning, though form is here, perhaps, the fundamental criterion ».

These quotations may, I think, be fairly said to reflect the 'traditional' approach to the problem of linguistic categories ; and it seems clear that, so long as we attempt to define categories by such criteria, we can find no universality. The diversity of linguistic structures makes this impossible. So, if there are categories « communes à l'universalité des langues humaines », it appears to me that we must look for them, not in the languages themselves, but in events in the world at large — in *extralinguistic* things — which may or may not find systematic expression, and which are variously grouped and syncretised, in the content-systems of particular languages.

The modern, and very salutary, preoccupation with structural linguistics naturally tends to inhibit any attempt to study categories apart from particular languages — that is, universal, *extra-linguistic categories*. A language is, indeed, in the Saussurian phrase, « un système où tout se tient ». Any unit, or category, of a given language should be defined in terms of its relation to other units, or categories, of the same language. But, nevertheless, at some point there must be an appeal to facts which are outside, and independent of, the system ; to extra-linguistic facts. This is generally accepted in the case of phonemic (phonological) categories. In the description of the expression side of a language, we try to define the minimal commutable units (phonemes) in terms of the system. In other words, for a given language, each phoneme is defined only in terms of the pertinent characteristics which delimit that phoneme from all others in that particular phonemic system. But, in fact, we usually select these pertinent characteristics from the universal, extralinguistic, categories of physiologico-acoustic phonetics — categories of postures and movements of speech-organs, of duration and pitch, etc., which are, in themselves, outside, and quite independent of, the system of any particular language. In the same way, in describing the content side of a particular language, we may define the various units in terms of the system. But, to do this, we should have recourse to some sort of frame of reference, some set of categories, analogous to the categories of physiologico-acoustic phonetics, which are independent of the system. It is, of course, usual to give at least an approximate indication of the meaning of the categories of

a particular language — that is, to define them to some extent in terms of extralinguistic categories. But the categories used can scarcely form a universal frame of reference, since they are generally regarded as appertaining to a particular language, and are also defined, in part, at least, in terms of their expression in that language.

It is sometimes objected that the investigation of extralinguistic categories is the business of the philosopher or scientist — that it is outside the scope of linguistics. But it is by no means certain that the categories which a philosopher or scientist might set up would be the most useful or relevent for linguistic purposes. The linguist is less interested in the behaviour of electrons and protons in the submicroscopic world of the physicist, for example, than in the behaviour of human beings in the macroscopic world of everyday experience.

A language is a system of « valeurs exprimées » : but it is also a form of behaviour — not essentially different from other forms of behaviour. So, the suggestion which I should like to put forward, somewhat tentatively, is this. By looking outside the system, by looking at human behaviour in general and at linguistic behaviour in particular, at the situations in which it occurs, and at the essential factors in such situations, one can establish a set of broad extralinguistic categories, which will form a universal background, or frame of reference, for the description of particular languages.

By way of illustration, I give below a few samples of some of the aspects of behaviour, and other extralinguistic categories which I have in mind. The traditional linguistic categories, which are usually added in brackets, are intended merely as a rough guide to the linguistic spheres in which the extralinguistic categories may be relevent. The extralinguistic categories are not to be regarded as necessarily *definitions* of these linguistic categories, to which they generally correspond only approximately.

1. The essential *factors in a linguistic behaviour situation* :

   a. *Stimulus-source*, or *Denotatum.*
   b. *Performer* (speaker).
   c. (Performer's) *Response* (expression).
   [d. *Interpreter* (hearer). e. *Interpreter's response.*]

   [*e.* can, for most purposes, be eliminated, since it is merely a response to *a.*, in virtue of a response to *c.*, i. e. it leads us straight back to *a.* — *d.*, too, can be eliminated, except insofar as the relation *b-d* (relation of performer to interpreter) may partly determine the form of *c.* (Response). In this case, the relation *b-d* is simply part of a complex *a.*]

2. The Stimulus-Response sequence as the unit of behaviour. The nature and delimitation of a *unit Response.* ('sentence') :

   a. *Primary (part)-Response* ('predicate').

   b. *Supplementary part-Response*, the function of which is to direct the interpreter's attention to the Stimulus-source : normally absent in non-linguistic behaviour, frequently absent in linguistic behaviour ('subject').

3. Qualitatively different *types of Response* ('sentence types') :

   e. g.

   a. *Completed, specific, Response*, e. g. non-linguistically, the unhesitating use of some familiar object : linguistically, *This is a knife.* Etc. ('statement').

   b. *Failed Response*, e. g. failure to identify, baffled abandonment of, an unknown object : linguistically, *What's this?* Etc. ('supplement question').

   c. *Tentative Response*, e. g. successive exploratory attempts at using an unfamiliar object : linguistically, *Is this a paper-knife... a nail-cleaner... a toothpick?* etc. ('yes-or-no question').

   d. *Stimulus-conversion Response*, a response which in some way directly alters the stimulus-source, often transforming an unpleasant stimulus into a neutral or pleasant stimulus, e. g. removing an unwelcome visitor by throwing him downstairs : linguistically, *Go away* ! Etc. ('command').

   Etc., etc.

   (It may be noted that a somewhat similar set of categories may be arrived at by taking note of relations between the various factors, or participants, in a linguistic behaviour situation ; cf., e. g., Gardiner, *Speech and Language* (Oxford, 1932), p. 189, and Sèchehaye, *Essai de classement des espèces de phrase* (Bull. Soc. Ling. Paris, XXXV, 1934). But this involves reference to *interpreter* and *interpreter's response*, etc., which, as I have suggested under 1., above, may be eliminated.)

4. *Relations between the essential factors...* (cf. 1., above) :

   a. *Relations between Stimulus-source, Performer and Interpreter*, including coalescence of two or three of these : ('person').

   b. *Time relation between Stimulus and Response*, immediate response, delayed response, anticipatory response ; other more complex time relations : ('tense').

5. *Broad classes of Stimulus-sources* (as determined by our responses to them), cf. e. g. our different responses to single objects, and to the

same objects in various different relations, etc. ; i. e. to things, or *terms*, and *relations*.

6. *Classes of relations*, cf. different non-linguistic responses to things in certain simple relations, e. g. a lion in a cage, and to the same things in more complex relations, e. g. the same lion coming out of its cage (and approaching the observer !).

   a. *Simple (space or time) relations* : ('case', 'prepositions').
   b. *Complex (space-time) relations* : ('verbs').

7. Various *modifications of complex relations (R) and their related terms* (T^1 T^2), etc.

   e. g.

   a. *Complex R with explicit end-point, or* T^2 : ('transitive').
   b. *R with only implicit* T^2 [$T^1R(T^2)$] : ('intransitive').
   c. *Stimulus-source = starting point* (T^1) *of R* : ('active').
   d. *Stimulus-source* = T^2 : ('passive').
   e. $T^1 = T^2$: ('réflexive').
   Etc., etc.

These few examples will have to suffice as an indication of the kind of approach to the question of universal extralinguistic categories which I propose. They obviously raise a number of problems which there is no space to deal with here, but which, I believe, can be solved.

II

« *Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues?* »

It seems clear that an established set of extralinguistic categories would facilitate the structural classification of languages. The categories would form a standard frame of reference by which, so to speak, to measure the similarities and differences between languages, (a) as to their choice and groupment of the extralinguistic categories in their content systems, and (b) in their means of expressing such categories. The possibilities of such a system of classification of languages are well suggested, on a small scale, by Sapir, in *Language* (New York, 1921, 1939) especially on pp. 150/151 (1939 edition).

CERCLE LINGUISTIQUE DE COPENHAGUE

[Pour répondre à la question posée, qui préoccupe le Cercle linguistique de Copenhague au premier chef, le Cercle, réuni en séance plénière, a jugé utile de présenter au Congrès un bilan du travail accompli jusqu'ici par le Cercle et par quelques-uns de ses membres, dans le domaine de l'étude comparative et générale des

catégories morphologiques. MM. Diderischsen, Hjelmslev et Holt ont été élus membres d'une commission de rédaction qui a été chargée d'établir ce bilan.]

I. — Travail collectif du Cercle linguistique de Copenhague

L'étude à la fois comparative et générale des catégories morphologiques a été poursuivie par le Cercle linguistique de Copenhague depuis sa fondation et est considérée comme un des sujets principaux de son domaine. Selon ses statuts, le Cercle a pour but de favoriser et d'organiser les études dans le domaine de la linguistique générale et systématique, et, conformément à une décision prise à la séance annuelle de 1938, le domaine de l'activité du Cercle est la linguistique générale et structurale.

En 1931, le Cercle a nommé une commission de grammaire générale. Cette commission a étudié, pendant plusieurs années, les problèmes généraux de la morphologie et de la syntaxe, le système grammatical du latin et le problème général de la catégorie des articles. Les procès-verbaux de cette commission, qui n'ont pas été publiés, ont formé la base de discussions qui ont eu lieu dans les séances plénières du Cercle et dont les procès-verbaux sont publiés dans le *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague.*

Plus tard, le Cercle a nommé une commission glossématique qui a déployé une activité analogue et qui, pendant les années plus récentes, a réuni un nombre de plus en plus grand des membres du Cercle. L'étude comparative et générale des catégories morphologiques n'est pas le seul sujet qui entre dans les cadres de cette commission, mais a été poursuivie par elle en rapport avec les problèmes généraux de la structure linguistique, ce qui semble être une condition indispensable pour l'étudier utilement.

Les premiers débuts de ce travail ont été résumés dans le *Bulletin* nº II (année 1935), p. 13-15. Comme on pourra le constater d'après ce résumé, les premiers sujets étudiés ont été la structure générale des systèmes grammaticaux (communication de M. Hjelmslev, qui sera publiée dans le *Bulletin* nº XII, actuellement sous presse), les problèmes généraux de la structure grammaticale, pour lesquels on a pris son point de départ dans une analyse présentée par M. Hjelmslev de la méthode de Karcevski, et, enfin, la structure générale de deux catégories morphologiques, à savoir celle des temps d'abord (pour laquelle on s'est fondé sur une analyse présentée par MM. Barr et Detlefsen de la théorie de Guillaume, ainsi que sur une communication présentée par V. Brøndal) et celle des cas ensuite (communication de M. Hjelmslev, publiée plus tard sous une forme élargie dans son travail *La catégorie des cas*, 1935-1937).

Les principes généraux de l'analyse morphologique ont fait l'objet d'une communication présentée en 1935 par V. Brøndal (publiée plus tard dans *Scientia*, août 1935, sous le titre de *Structure et variabilité des systèmes morphologiques;* réimprimée dans V. Brøndal, *Essais de linguistique générale*, 1943, p. 15 et suiv.). D'ailleurs, les problèmes généraux de la morphologie ont fait l'objet de mainte discussion, dont le point de départ a été une communication ou bien sur la structure caractéristique d'une langue donnée (par exemple, communications de M. Holt sur le hittite en 1932, de M. Grønbech sur le turc en 1936, *Bulletin*, III, p. 12 ; de M. Hammerich sur l'eskimo en 1935, *Bull.*, II, p. 5-7 ; de M. Uldall sur le maïdou en 1934, *Bull.*, I, p. 6-8), ou bien analysant un travail important dans ce domaine (par exemple, comptes-rendus de M. Hjelmslev sur J. Kuryłowicz : *Struktura morfemu*, lequel sera publié dans le *Bulletin* nº X ; de M. Pihler sur O. Jespersen : *System of Grammar*, *Bulletin*, I, p. 1-2 ; de M. Bodelsen sur O. Jespersen : *A Modern English Grammar*, vol. V, *Bulletin*, VII, p. 4 ; dans une séance de 1942, O. Jespersen a présenté lui-même le vol. VI du même ouvrage, présentation qui a été suivie d'une discussion de principe). Abstraction faite de ces discussions, et abstraction faite des discussions très nombreuses et suivies qui ont lieu constamment au sein du Cercle sur les problèmes généraux de la linguistique structurale, et qui portent aussi dans une mesure très considérable sur les problèmes des catégories morphologiques, les sujets traités sont, dans le domaine de la morphologie générale, surtout les suivants :

Prépositions et conjonctions. — Communication sur les prépositions présentée par V. Brøndal en 1938 (imprimée plus tard dans les *Mélanges Bally*). Une communication présentée en 1945 par M. Holt sur les prépositions et les conjonctions en danois a été suivie d'une discussion animée sur les principes généraux à adopter pour la description de ces parties du discours (la discussion sera résumée dans le *Bulletin* nº XII).

Pronom, avec sous-catégories. — Dans une communication de 1936 (qui sera publiée dans le *Bulletin* nº XIII), M. Togeby a étudié la définition du pronom ; selon M. Togeby, le pronom peut être défini par sa fonction de « relais », c'est-à-dire sa faculté de pouvoir transmettre une direction d'une proposition à une autre. Le pronom personnel a été étudié en rapport avec une communication de M. Hammerich sur l'eskimo et l'indo-européen (*Bull.*, I, p. 12), et les pronoms relatif, impersonnel et réfléchi en rapport avec deux communications, portant surtout sur des faits danois, présentés par M. Diderichsen (*Bull.*, III, p. 19-22, et IV, p. 16). Le pronom interrogatif et indéfini a été discuté par V. Brøndal en 1942 (*Bull.*, VIII).

Article. — Dans une séance de 1945, M. Kristen Møller a présenté son

livre *Nordiske artikelproblemer*, qui a été étudié pendant une discussion de principe (un résumé sera publié dans le *Bulletin* nº XI).

Le rapport général entre sémantème et morphème a été étudié, dans une séance de 1935, en rapport avec une communication présentée par M. Uldall sur le maïdou.

La morphologie du substantif a été étudiée par M. Aage Hansen dans une communication de 1942, portant surtout sur des faits danois ; la communication a été suivie d'une discussion sur les rapports entre les morphèmes nominaux (on trouvera un résumé dans le *Bulletin* nº VIII).

Genre et nombre. — La catégorie du genre a été discutée d'abord en rapport avec une communication de M. Aage Hansen de 1935 (voir *Bull.*, II, p. 1-3). Dans une séance de 1944, qui sera publiée dans le vol. IV des *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, M. Sten a étudié la catégorie du nombre. Cette communication a été suivie d'une autre, par M. Diderichsen, et d'une troisième, par M. Hjelmslev, sur le nombre et le genre dans les langues qui ne présentent pas une séparation nette entre ces deux catégories. On trouvera dans le *Bulletin* nº XII un résumé de la discussion de principe qui a suivi ces communications.

Comparaison. — La structure générale de cette catégorie a été étudiée en 1941 (voir *Bull.*, VII, p. 14 et 16-17).

Temps et aspect. — Ces catégories ont été étudiées ensemble surtout du point de vue des formes périphrastiques et du verbe auxiliaire (communications de M. Bodelsen, *Bull.*, II, p. 10, et *Bull.*, VIII, pour paraître prochainement). La catégorie de l'aspect a fait l'objet d'une communication de M. Hans M. Sørensen en 1935 (voir *Bull.*, II, p. 8-10) et d'une discussion introduite par M. Holt en 1943 (on en trouvera un résumé dans le *Bulletin* nº IX).

Mode. — Il a été examiné d'un point de vue général par M. Bech dans deux communications récentes qui se fondent surtout sur des faits slaves et qui visent à appliquer certaines notions de la logistique dans ce domaine. On trouvera dans le *Bulletin* nº XIV le résumé de ces deux communications et de la discussion à laquelle elles ont donné lieu. M. Togeby, en comparant le français et l'allemand, a présenté en 1943 une théorie du subjonctif qui sera publiée en résumé dans le *Bulletin* nº X. Dans le même numéro du *Bulletin*, on trouvera le résumé d'une discussion qui a suivi la communication de M. Bech sur le verbe modal en allemand, communication qui sera publiée prochainement dans les *Travaux du Cercle*, vol. IV.

Diathèse. — Cette catégorie a été discutée, d'un point de vue structural, comparatif et général, à la suite d'une communication de M. Barr (*Bulletin*, I, p. 2-3).

Négation. — Cette catégorie a été discutée en 1940 à la suite de communications de M. Sten et de Mme Brøndal (*Bulletin*, VI, p. 9).

II. — V. Brøndal

L'œuvre presque entière du regretté Viggo Brøndal (mort en décembre 1942) est consacrée à la morphologie générale, et tout spécialement à l'étude des catégories communes à l'universalité des langues. Il considère comme telles certains concepts logiques, établis tant par la logique traditionnelle que par la logique moderne. D'après sa théorie, les notions les plus fondamentales seraient les concepts de relation, étudiés par la logique anglaise moderne surtout (voir Russell : *Introduction to Mathematical Philosophy*, 1919 ; Stebbing : *A Modern Introduction to Logic*, 1933) : 1. *Le concept de symétrie* : 1° asymétrie : irréversibilité, direction, tendance, etc. ; 2° symétrie : réversibilité, réflexivité, réciprocité, balance, base, etc. 2. *Transitivité* : 1° intransitivité : ponctualité, fixation, présupposition, potentialité, etc. ; 2° transitivité : linéarité, actualité, réalisation, etc. 3. *Connexité* : 1° inconnexité : isolation, indépendance, séparation, distance, etc. ; 2° connexité : connexion, dépendance, etc. 4. *Variabilité* : 1° invariabilité : une relation entre les deux mêmes termes ; 2° variabilité : une relation entre plusieurs termes différents des deux côtés. 5. *Pluralité* : 1° impluralité, singularité ; 2° pluralité. 6. *Généralité* : 1° ingénéralité, particularité : la relation avec un terme déterminé ; 2° généralité : la relation avec un terme indéterminé. Ces six concepts relationnels abstraits peuvent par synthèse former des concepts concrets (7. *Continuité*. 8. *Totalité*), des concepts complexes (9. *Extension*. 10. *Intégrité*) et un concept total (11. *Universalité*). Chacun de ces concepts aura six formes possibles : négative, positive, neutre, complexe, négative-complexe, positive-complexe ; par exemple : asymétrie, symétrie, non-symétrie, asymétrie-symétrie, asymétrie-(symétrie), symétrie-(asymétrie).

Par une sorte de cristallisation de ces formes des concepts relationnels se constitueraient, selon la théorie de Brøndal, les concepts génériques, étudiés, indépendamment des concepts relationnels, depuis l'antiquité. Il s'agit des quatre concepts suivants : 1. relation, 2. objet (de relation), 3. qualité ou description, 4. quantité ou objet de description, cadre vide. Ils forment deux paires, les deux premiers étant relatifs, les deux derniers descriptifs. Relation et description sont des fonctions, objet de relation et objet de description sont deux espèces de substance.

Par les concepts génériques, isolés ou combinés, Brøndal veut définir toutes les parties du discours possibles (*Les parties du Discours*, 1928, édition française, 1948). Un seul concept définit chacune des parties du

discours abstraites : préposition (relation), nom propre (objet), adverbe (description) et nom de nombre (quantité). La réunion d'un concept relatif et d'un concept descriptif rend compte des quatre classes concrètes ou aristotéliciennes : verbe (relation + description), nom (objet + description), pronom (objet + cadre vide), conjonction (relation + cadre vide). La réunion de deux concepts relatifs ou descriptifs constituerait les classes des pronoms possessifs (relation + objet) et réfléchis (description + objet de description). Des classes à trois dimensions existeraient dans certaines langues primitives où, par exemple, on ne distingue pas le verbe du nom, mais où l'on a une classe complexe, à la fois verbe et nom (relation + objet + description). Les quatre concepts réunis définissent l'interjection, partie du discours indifférenciée, sorte de source primitive de toutes les autres parties du discours. — Chacune des classes à deux dimensions se présentera sous six formes (comparer les formes des concepts relationnels), par exemple à l'intérieur des pronoms (objet + cadre vide) : 1. les pronoms définis (l'objet ou la détermination est en relief), 2. les pronoms indéfinis (le cadre vide ou l'indétermination domine), 3. les pronoms neutres (aucun des deux concepts n'est mis en relief : ce sont les pronoms qui sont à la fois relatifs et interrogatifs), 4. les pronoms personnels (union marquée de la chose objective ou réalité extérieure et du cadre ou possibilité intérieure), 5. les pronoms conjoints (affaiblissement du concept d'objet en faveur de celui de cadre vide), 6. les pronoms disjoints (éminemment objectifs ou substantiels).

A l'intérieur de chacune des parties du discours ou de chacune des sous-classes, la signification spéciale des mots se laisserait définir par les concepts relationnels. C'est ainsi que Brøndal a étudié la synonymique des prépositions de toute une série de langues (*Théorie des prépositions*, 1940, en danois ; pour les prépositions françaises, on pourra consulter *Essais de linguistique générale*, 1943, p. 81-89). En français, par exemple, *de*, *à* et *en* sont les trois prépositions les plus abstraites, *de* étant purement neutre, *à* intransitif et *en* transitif. Les autres prépositions françaises sont définies chacune par trois concepts de relation : *pour* et *par* sont asymétriques et intransitifs, *sur* et *sous* asymétriques et transitifs, *sans* et *dès* symétriques et intransitifs, *chez* et *avec* symétriques et transitifs, le premier terme de ces couples étant défini par la discontinuité, le second par la continuité. Parmi les autres prépositions on peut signaler que *contre* serait caractérisée par l'impluralité, *vers* par la pluralité, *avant* par l'inconnexité, *après* par la connexité. — Brøndal a aussi élaboré le système des pronoms indéfinis de quelques langues (*Essais de linguistique générale*, 1943, p. 25-32 et 147-148). Dans le système français, *un* est neutre, *chaque* est intransitif-transitif ou itératif, *nul* symétrique-intransitif, *aucun* asymétrique-symétrique et

intransitif, *quelque* asymétrique-intransitif, *plusieurs* asymétrique-transitif, *autre* asymétrique-symétrique et transitif, *tout* symétrique-transitif. En anglais, *every* est intransitif-(transitif), *each* transitif-(intransitif), *some* est particulier, *any* général. En latin, *omnis* se définit comme le français *tout*, tandis que *totus* est intégral et s'oppose à *unus* limitatif.

Enfin, les deux séries de concepts suffiraient, selon Brøndal, à rendre compte des flexions (*Essais de linguistique générale*, 1943, p. 117-123). Les concepts génériques définissent les formes fondamentales du verbe (le *verbum finitum* serait, par exemple, défini par relation + description, tout comme le verbe lui-même, devenant de la sorte doublement verbe) et les cas du nom (le vocatif serait défini comme l'interjection, le nominatif par cadre vide + description, l'accusatif par relation + objet, etc.). Les concepts relationnels définissent toutes les autres flexions : la symétrie le mode (l'impératif asymétrique, le subjonctif symétrique, l'indicatif neutre, l'optatif asymétrique-symétrique), la transitivité l'aspect (l'aspect perfectif intransitif, l'aspect imperfectif transitif, l'aspect itératif intransitif-transitif), la connexité le temps (le prétérit inconnexe, le futur connexe, le présent neutre), la variabilité la détermination (par exemple des adjectifs allemands : la forme déterminée invariable, la forme indéterminée variable), la pluralité le nombre (le singulier, le pluriel, le duel), la généralité la personne (première personne particulière, deuxième personne générale, troisième personne neutre), la continuité la comparaison (le superlatif discontinu, le comparatif continu, le positif neutre).

III. — Paul Diderichsen

Dans un travail sur la *Réalité comme catégorie grammaticale* (*Nysvenska Studier*, XIX (Upsal, 1939), p. 69-91), M. Paul Diderichsen examine les diverses applications de ce concept en morphologie générale, à savoir : 1° l'idée d'un « mode irréel » dans les phrases conditionnelles, exprimé par l'imparfait (du subjonctif ou de l'indicatif) ; — 2° la définition du subjonctif comme *Modus des nur vorgestellten* (Delbrück) ou « mode indiquant l'attitude mentale du sujet » (Meillet, Jespersen) et de l'indicatif comme « mode énonçant le procès comme un fait » ; — 3° l'opposition psychologique proposée par M. G. Guillaume entre les trois « instants de la chronogénèse » : « le temps *in posse* », « le temps *in fieri* », « le temps *in esse* » ; — 4° réalité ou réalisation (mieux : actualisation) comme signification de la catégorie des articles (Guillaume) ; 5° les trois « dimensions » de réalité, proposées par M. Hjelmslev (IVe Congrès international de linguistes) comme les catégories sémantiques, dans lesquelles sont manifestées les catégories fonctionnelles de l'article (catégorie intense, objective) et du mode (catégorie extense,

subjective), à savoir : 1. dimension statique : non-réalité — réalité ; 2. dimension subjective : réalisation désirée — négation de réalisation désirée ; 3. dimension dynamique : non-réalisation — réalisation.

Il est montré que, dans aucun de ces cas, il n'est question de réalité proprement dite, puisque la grammaire d'un exposé de fiction est exactement la même que celle d'un exposé de faits. Il s'agit plutôt d'un rapport particulier (position *in modo oblique* : Brentano) entre deux notions : le mode « irréel » s'oppose à une autre notion affirmée auparavant ou communément adoptée ; le subjonctif présente de façon indirecte le contenu d'un énoncé, d'une pensée d'un désir, etc. ; l'article défini signifie qu'une chose est identique à une chose nommée auparavant ou présente dans l'esprit de celui qui parle.

IV. — Louis Hjelmslev

Depuis la parution de son livre *Principes de grammaire générale* (*Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Historisk-filologiske Meddelelser*, XVI, 1, Copenhague, 1928), où il a cherché à établir une théorie du système morphologique du langage, et dont les chapitres traitent de la délimitation de la grammaire, de la forme grammaticale, de la catégorie grammaticale, du système grammatical et des catégories fonctionnelles ou parties du discours, M. Hjelmslev a poursuivi son activité dans le domaine de l'étude comparative et générale des catégories morphologiques, en étudiant surtout celle des cas (*La catégorie des cas, Études de grammaire générale*, I-II, dans les *Acta Jutlandica*, VII, 1, et IX, 2, Aarhus et Copenhague, 1935 et 1937 ; le troisième volume projeté n'a pas encore paru). En se fondant sur sa théorie « glossématique » de la structure du langage, il a présenté, au IVe Congrès international de linguistes, en 1936, une communication intitulée : *Essai d'une théorie des morphèmes* (voir les *Actes* dudit Congrès, Copenhague, 1938, p. 140-151). Dans les *Mélanges van Ginneken* (Paris, 1937, p. 51-58), il a discuté *La nature du pronom*. Dans le Rapport qu'il a présenté au Ve Congrès international de linguistes sur la question « La structure morphologique (types de système) », il a cherché à dégager les principes qui doivent diriger l'étude des systèmes morphologiques (voir *Ve Congrès international des linguistes, Rapports*, Bruges, 1939, p. 66-93).

V. — Jens Holt

Jens Holt, *Études d'aspect. Acta Jutlandica*, XV, 2. Aarhus-Copenhague, 1943, 94 pages (cf. le compte-rendu de M. J. Vendryes, *B. S. L.*, XLII, p. 84-88).

L'auteur a étudié les aspects en grec ancien et moderne et en slave. Il distingue entre quatre formes d'aspect : flexionnel, dérivatif, radical

et syntagmatique. L'aspect flexionnel se trouve en grec ancien (les différences entre les thèmes de présent, de parfait et d'aoriste), en néo-grec (la différence entre les thèmes de présent et d'aoriste) et en vieux slave (la différence entre les formes de présent et d'imparfait d'un côté, la forme d'aoriste de l'autre). L'aspect dérivatif existe en grec ancien (μίμνω — μένω) et en slave (verbes composés perfectifs — verbes imperfectifs secondaires). Des exemples de l'aspect radical sont fournis par gr. εἶμι, φέρω, en slave par les verbes simples perfectifs et imperfectifs. L'aspect syntagmatique se présente dans les 'temps composés' du néo-grec, du slave et d'autres langues modernes.

L'aspect flexionnel est une catégorie de morphèmes verbaux fondamentaux définie par la direction homonexuelle et il se distingue par cette qualité de la catégorie des temps. Les membres de la catégorie sont définis selon le principe de participation[1], de sorte que celui d'entre eux dont l'emploi est le mieux délimité est regardé comme le terme 'positif' et le terme contraire comme le terme 'négatif'. C'est ainsi qu'on peut trouver la signification de la catégorie, laquelle est d'indiquer le rapport qui existe entre le procès et le terme de celui-ci. Il s'ensuit que, en grec ancien, qui nous fournit un système à trois termes, c'est le parfait qui est le terme positif, indiquant le procès avec son terme ('le dévolutif'), le présent le terme négatif, indiquant le procès sans terme ('l'évolutif') et l'aoriste le terme neutre, indiquant le procès sans égard à la place du terme par rapport au procès (neutre). S'il s'agit de systèmes à deux termes, ce qui est le cas du néo-grec et du vieux slave, l'un d'entre eux est terminatif, l'autre non terminatif. L'aspect dérivatif se présente surtout en slave, indiquant une opposition entre les imperfectifs secondaires et les perfectifs composés ; tout le jeu des aspects slaves est un paradigme plus large dont les membres sont les deux catégories d'aspect, le dérivatif (cas des imperfectifs secondaires) et le syntagmatique (cas des perfectifs composés), le troisième membre étant fourni par les verbes fondamentaux ; et dans ce paradigme les composés sont le terme positif, les dérivés le terme négatif et les fondamentaux le terme neutre. La différence entre les aspects flexionnel et syntagmatique/dérivé consiste en ceci que, dans le premier cas, il s'agit d'un terme réel, dans l'autre d'un terme virtuel.

La catégorie des temps, intimement liée à celle des aspects, est traitée de la même façon. Elle n'indique pas la notion de temps, mais la perspective du sujet parlant par rapport à la chaîne des événements, le futur en étant le terme positif ('le prospectif'), le passé le terme négatif ('l'improspectif') et le présent le terme neutre ('le neutrospectif'). Là

1. Cf. L. Hjelmslev, *Actes du IV^e Congrès de Linguistes*, p. 145, et, du même auteur, *La catégorie des cas*, p. 100 et suiv.

où il n'y a que deux formes, le passé est le terme positif indiquant qu'il s'agit chez le sujet parlant d'une perspective autre que celle de la simultanéité ('le rémotospectif'), tandis que le présent comme terme négatif indique l'absence de cette qualité ('l'irrémotospectif').

Jens Holt, *Rationel semantik (pleremik). Acta Jutlandica*, XVIII, 3. Aarhus-Copenhague, 1946, 84 pages.

Le livre est écrit en danois et cette langue fournit aussi la plupart des matériaux, mais l'auteur vise pourtant à une théorie générale concernant les unités du contenu linguistique qui ne sont pas des morphèmes. Ce qui a été étudié par la sémantique traditionnelle, ce n'est que le sens des mots. Cependant, les mots sont les signes les plus petits susceptibles de permutation[1], et leur contenu comprend des morphèmes à côté des non-morphèmes. Or, le contenu des morphèmes étant l'objet de la morphématique, il sera peu pratique d'en traiter en liaison avec les unités non-morphèmes. En outre, ce qu'on a jusqu'ici étudié en sémantique ce sont les idées existant hors de la langue, en d'autres termes, la substance. Il est pourtant évident qu'il faut, dans le domaine du contenu aussi bien que dans celui de l'expression, distinguer entre forme et substance[2]. Les unités non-morphèmes du contenu sont nommées *plérèmes*, et ce sont elles qui font l'objet de ce livre. La recherche du sens se fondera sur l'étude des plérèmes exactement comme la recherche des sons présuppose l'étude des phonèmes. Les sens divers seront alors les variantes des plérèmes. Puisque les morphèmes déterminent les plérèmes, il faut fonder l'étude de ceux-ci sur la théorie de ceux-là. L'inventaire des plérèmes est dressé au moyen de l'épreuve de commutation, et ensuite les catégories plérémiques sont établies suivant leur place à l'intérieur du système. Les dérivés constituent un groupe particulier, mais ce sont surtout les non-dérivés qui font l'objet de l'étude. Ces unités sont réparties en groupes suivant leurs combinaisons avec morphèmes.

D'après la théorie de M. L. Hjelmslev[3], il faut supposer qu'il existe six catégories de morphèmes : cas, nombre, article, genre et comparaison, auxquelles on doit ajouter une sixième catégorie, le thème dit « verbal », conçu comme catégorie nominale « zéro ». Elles peuvent se combiner de soixante-trois manières. Or, puisque l'une d'entre elles doit être la catégorie des cas, il en reste trente-deux combinaisons possibles.

1. Voir L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, p. 66.
2. Voir *op. cit.*, p. 44 et suiv.
3. *Actes du IV^e Congrès international de Linguistes*, p. 140 et suiv. — M. Hjelmslev ne distingue qu'entre cinq groupes de morphèmes, en plaçant nombre et genre dans la même catégorie, parce qu'il s'agit pour lui de la direction hétérosyntagmatique, tandis que ce qui importe ici, c'est la direction homosyntagmatique, et alors les deux catégories, nombre et genre, sont évidemment à distinguer.

Celles-ci se répartissent sur trois dimensions, dont la première est celle où sont combinés cas + comparaison, genre, article et nombre alternativement, la seconde celle où sont combinés cas et comparaison + genre, article et nombre alternativement, et la troisième celle où sont combinés cas et comparaison et genre + nombre et article alternativement, etc. Les plérèmes 'nominaux' ne se distinguent pas des plérèmes 'verbaux', certains plérèmes pouvant seulement apparaître dans la forme zéro, ce qui est la forme regardée par la tradition comme la forme verbale de la racine ; en plérémique cette forme est simplement la forme sans morphèmes, parce que les morphèmes 'verbaux' n'appartiennent pas au plérème en question, mais à l'ensemble de la proposition [1].

Les groupes de plérèmes non fléchis sont définis au moyen de la direction hétérosyntagmatique qu'ils contractent ; s'ils se combinent avec des morphèmes nominaux, il s'agit de prépositions. Les catégories et leurs membres sont définis suivant les principes proposés dans les *Études d'aspect* du même auteur. Les deux systèmes de conjonctions et de prépositions sont établis et tous leurs membres sont définis pour le danois.

VI. — H. C. Sørensen

Dans un ouvrage en préparation (*Étude des catégories de temps et d'aspect en slave*), M. H. C. Sørensen, agrégé ès lettres, discute les problèmes concernant l'établissement de ces catégories, leur délimitation mutuelle et la définition de leur contenu. Il apportera à la théorie de M. L. Hjelmslev des observations intéressantes et avancera des idées nouvelles.

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

Le système morphologique — de même que d'autres systèmes partiels — a pour fonction de permettre à la langue d'exprimer la réalité extra-linguistique. Les formations morphologiques des différentes langues ne comportent aucun modèle dans la réalité (le nominatif n'existe pas en dehors de la langue) ; cependant, puisque la réalité est, en gros, la même pour les différentes langues, ces formations morphologiques ressemblent les unes aux autres. Pour nous en tenir au domaine restreint des déclinaisons, toutes les langues distinguent, par exemple, de quelque façon plus ou moins nettement, ce que le latin exprime par nominatif, génitif, datif, accusatif.

1. Cf. la théorie avancée par M. L. Hjelmslev dans les *Mélanges Marouzeau* (en préparation).

Les ressemblances et les différences entre les langues sont du caractère le plus divers. Les rapports entre ressemblances et différences sont des plus compliqués, et c'est pourquoi il faut abandonner l'espoir de dresser une classification des langues, de même qu'il n'est pas possible d'établir une classification des hommes du point de vue anthropologique. On peut entreprendre une typologie, ce qui est tout différent. Cette dernière tiendra compte de la structure totale de la langue : évitant de s'appuyer sur des ressemblances ou des différences isolées, elle examinera toutes les qualités en considérant la hiérarchie de celles-ci.

Toute langue est l'aboutissement d'une évolution séculaire. Chaque stade de cette évolution est, certes, une structure autonome, mais les stades antérieurs y vivent d'une certaine manière ; il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de survivances apparaissant occasionnellement comme vestiges de stades plus anciens. La chose est sans aucun doute plus compliquée. Par exemple, certaines langues européennes expriment un degré de culture relativement élevé à l'époque classique, alors que d'autres à la même époque étaient des langues rustiques. En considérant le stade actuel de ces langues, on voit leur passé différent. Il s'agit de faits que, jusqu'à présent, nous ne pouvons suivre qu'avec une grande difficulté.

A. W. DE GROOT et A. J. B. N. REICHLING (Amsterdam)

(Answer to the first and the second part of this question.)

For a structural classification of languages naturally not only the categories which occur in all languages are of importance. Both the presence and the absence of a certain category may be characteristic of a language or a group of languages. Thus literary Chinese has neither conjugation nor declination.

Every language has words and sentences. No language has other elements than words, sentences, and elements of words and sentences.

I. The word.

a. All languages have categories of words which may be called word-classes. By word-class we mean here a collection of words that have in common a feature of meaning of the most central, c. q. the only, word-element (the 'stem' or the 'root-morpheme') and that, moreover, are distinguished by similarity in syntactical use (syntactical 'valence') from words of other similar collections.

E. g. all languages appear to have interjections. Even literary Chinese has three word-classes : interjections, 'finales', and other words.

b. Not all languages have (word-)morphemes (literary Chinese e. g. has not). By morphemes we mean here categorical elements of meaning

or features of meaning (of words), for which the language in question has categorical form-elements or form-aspects of the form of the words.

Literary Chinese e. g. lacks word-morphemes.

In languages with morphemes the morphemes of a word are apparently always either equally central, or more or less central (central/peripheral) with respect to one another within the meaning of the word. Thus the structural principle of the word always appears to be in analogy with that of the word-group (cf. sub II *c*).

c. Phonological (acoustic) characteristics of the word in all languages are :

1. the word is a sound-unit, consisting of certain phonemes, or of morphemes consisting of phonemes.

2. the phonemes of the word, c. q. of the morpheme, have a definite order.

3. they follow each other immediately in the sense that no other phoneme or other phonemes can be inserted without another word arising or the character of the word as such being lost.

Naturally these characteristics need not always be realised.

d. Categories of elements of word-form (c. q. morpheme-form).

1. phonemes, and that always vowels and consonants. Always vowels of different sonority (Schallfülle or Oeffnungsgrad of Trubetzkoy), and, if there is yet another opposition, probably always degrees of a separate tone (Eigenton). Also with consonants always different definite categories, particularly probably always liquids and non-liquids, lipsounds and palate-sounds, and explosives and sliding-sounds.

2. Not in all language syllables in the sense of : parts of the sound-unit of the word whose number is a (non-distinctive) characteristic of the word.

Chinese, e. g. has no syllables in this sense (in a phonetic sense it has).

3. Not in all languages 'stress' (musical or dynamic).

e. Categories of distinctive form-aspects of words.

These are probably always the presence or absence of a certain form-element (phoneme, accent, etc.), e. g. E. *wing/swing*, or the combination of the two in the same place in the word-form, e. g. E. *wing/ring*.

II. The sentence.

A sentence is a sound-unit of a definite form, consisting of a word or a combination of words that has a definite structure and a sentence-intonation of a definite structure.

a. A language may have definite categories of sentences, i. e. different categories each with a definite type of sentence-intonation (cf. A. W. de Groot, *L'intonation de la phrase*, Cahiers F. de Saussure, 5, 1945, 17-31).

Perhaps all or most languages have a conventional intonation of call-sentence, statement-sentence and question-sentence. Also in so-called tonal languages this distinction is possible, e. g. in Chinese. The sentence-intonation is then superposed on the differences in tone in words or word-groups.

The statement-intonation may have two parts : a first part for the 'theme', a second for the 'propos' of the statement. This holds good also for the question-sentence.

b. The form-elements for the distinction of the types of sentence-intonation are probably always either key-tones (centre tonique, Tonkern) (on, above, or below the tone-level of speech ; perhaps more distinctions are possible), or the oppositions rising /falling /even tone.

c. The word-material of a sentence is always either one word or a combination of words that has a definite structure.

The structural principle of a combination of this kind (a word-group) is always : either co-ordination or subordination. A third possibility of the same kind does not exist. In particular the so-called predicating groups are always either co-ordinative (e. g. the so-called 'apposition') or sub-ordinative (e. g. Russ. *On — soldat*).

The subordinative group has always two parts, belonging to two different categories : determinatum and determinans.

The structure of a syntactical unit, consisting of one word, particularly in sentences consisting of one word, may be considered as minimal or zero, so that the same structural principle holds good for this as for the word-groups.

d. The so-called syntactical means. Every language has the means to denote :

1. the length of the word-group ; the means ad hoc is always a sound-unit, c. q. within the sound-unit of the sentence. Naturally this means need not always be used.

2. the distinction between co-ordinative and subordinative groups (e. g. a pause between the members of a co-ordinative group (*men, women, children*).

3. the distinction between determinatum and determinans in subordinative groups ; for this purpose the word-order or (and) word-group accent is apparently used in most languages.

Note. — All other so-called syntactical means are seeming or 'indirect'. Thus e. g. the word-classes and the morphemes with a syntactical

function (syntagmemes), e. g. in concord and rectio, are only conditions for the possibility of certain combinations. The means ad hoc is always the sound-unit, which is not always realized, but which in many cases has as a condition the grouping of the words. Thus in *bona femina, sed mala uxor* the relation between *bona* and *femina* is not denoted by the concord, but by the grouping ; therefore *bona* does not refer to *uxor*, and *mala* not to *femina*. The agreement of number, gender and case, however, makes the combination possible into a subordinative group *bona femina*, c. q. other combinations impossible.

The word-order is used in all languages for different, also non-syntactical purposes (compare : *The performance was brilliant. Brilliant was the performance*). Here one always has the categories : grouping together or separation, and word-order *ab* or *ba*.

In particular not all languages have the categories 'subject' and 'predicate', or the opposition between predicating and not predicating word-groups.

W. DOROSZEWSKI (Université de Varsovie)

Qu'est-ce qu'un mot? Voici la première question qui devrait, semble-t-il, se poser à quiconque aborde le problème de la structure des mots. Mais la question est des plus épineuses.

« Le mot, a dit une fois Meillet, est en principe indéfinissable. » Entre les unités qui, dans diverses langues, se trouvent appelées « mots », il n'y a pas, au point de vue morphologique, de commune mesure.

Et cependant, malgré le caractère relatif et fuyant de l'entité dite « mot », il n'est pas possible de renoncer à tout recours à cette notion. Bien que ne se prêtant pas à une définition strictement morphologique et offrant de sérieuses difficultés au point de vue de la psychologie, le mot reste néanmoins un de ces éléments sans lesquels une langue serait inconcevable. Il faut donc le prendre tel quel en se contentant, pour le caractériser, d'une formule approximative : un mot est un signe linguistique d'un objet de pensée (cette définition n'est pas nouvelle : elle est de Fortunatov. Le terme « objet » doit être pris en son acception la plus large). En cherchant à serrer d'un peu plus près cette formule, on pourrait dire que tout mot est un nom appliqué par la langue à ce qui émerge dans la conscience des sujets parlants comme un des éléments constitutifs de la réalité extérieure ou de la réalité psychique (état d'âme). « Élément constitutif » signifie : élément aperçu comme tel par la conscience des sujets parlants. La fonction essentielle de la langue consiste à *interpréter la réalité* et la linguistique n'est autre chose qu'une interprétation de cette interprétation.

Le problème du mot présente relativement moins de difficulté dans les langues dans lesquelles les mots ont une structure plus ou moins déterminée. C'est le cas du polonais et des autres langues slaves. Je voudrais exposer ici les principes d'un classement structurel des mots qui se sont révélés utiles et opérants pour ce qui concerne le matériel polonais et qui ont, je pense, une portée plus générale. Ce qui vaut pour une langue à formes aussi touffues que le polonais est à plus forte raison applicable aux langues ayant une structure moins compliquée.

Un recul est nécessaire pour voir le problème dans toute son ampleur.

Le système flexionnel de toute langue — quels que soient les procédés techniques qu'elle emploie pour signaler les rapports syntaxiques des mots — repose sur les notions fondamentales du sujet, du prédicat et du complément (ce dernier étant en partie réductible à la notion du sujet passif).

Un des traits essentiels du polonais en tant que d'une langue ayant gardé l'ancien type « flexionnel » de structure consiste en ce que les mots polonais sont polymorphes. Il n'y a pas, comme dans les langues agglutinantes, d'harmonie entre le signifiant et le signifié, entre les affixes et leurs fonctions. Le génitif d'un mot peut différer du nominatif non seulement par des désinences très diverses (*-a*, *-u*, *-y*, *-i*, *-ego*, *-ej*, etc.), mais encore par des alternances de voyelles et de consonnes thématiques, très diverses aussi suivant le genre grammatical du mot (s'enchevêtrant avec l'idée du masculin-personnel) et la partie du discours que le mot représente. A la notion du génitif correspond un véritable fouillis de formes par lesquelles cette notion peut se traduire dans la langue.

L'histoire de la flexion polonaise fait voir que ce fouillis de formes, peu à peu, s'éclaircit, la langue faisant un choix toujours plus précis parmi les trop multiples variantes : leur inutilité apparaît à mesure que la langue s'en débarrasse.

Trois facteurs essentiels rendent compte du système flexionnel d'une langue et de l'évolution de ce système : les notions du sujet et du prédicat, l'enchevêtrement historique du sens et de la forme qui prête aux langues flexionnelles leur aspect particulier, la tendance, enfin, à s'affranchir de cette complexité et à simplifier le système (cette tendance est attestée à peu près par toutes les langues : ce n'est que la manière de simplifier qui diffère d'une langue à l'autre).

Ce qui vaut pour la flexion vaut aussi pour la formation des mots.

Nous retrouvons dans ce domaine les mêmes notions fondamentales du sujet et du prédicat, la même complication primitive des formes et les mêmes tendances historiques vers une conformité plus grande du sens et de la forme.

Voici comment se présentent les faits que nous offre l'étude du polonais.

Je me borne à l'examen des substantifs.

Tout substantif polonais ayant une formation analysable peut avoir pour base : 1) un thème verbal, 2) un thème d'adjectif, 3) une combinaison d'une préposition et d'un substantif, 4) un thème de substantif (ces classes seraient représentées en français par les substantifs : 1) *changement, changeur* (de monnaie), 2) *vieillesse, vieillard*, 3) *préraphaëlisme*, 4) *laitier*).

Les deux premières catégories nous intéressent surtout.

La transformation d'un thème verbal en un nom ne peut aboutir qu'à l'un des deux résultats : à un *nom d'action* ou à un *nom de sujet d'action*. Toutes les autres variantes sémantiques des noms en question (y compris les formations dites noms de lieux) se laissent réduire à l'une de ces deux catégories.

La catégorie : *nom d'action* est historiquement représentée en polonais par plus de cinquante types de formations, c'est-à-dire que plus de cinquante suffixes ont servi à former des substantifs à base verbale et à sens d'action (sans parler de postverbaux du type fr. *chant*).

Voici quelques-uns de ces suffixes (beaucoup d'entre eux sont évidemment hérités du slave commun) :

-ba : *kośba* « action de faucher » en regard de *kosić* « faucher ».
-stwo : *śledztwo* « investigation » en regard de *śledzić* « examiner, suivre » (une piste).
-ota : *rob-ota* « travail » en regard de *rob-ić* « travailler (faire) ».
-anie : *śpiew-anie* « action de chanter » en regard de *śpiew-ać* « chanter ».
-ka : *or-ka* « action de labourer, labourage » en regard de *or-ać* « labourer ».
-isko : *igrzysko* « jeu » en regard de *igr-ać* « jouer ». Etc.

Cette profusion d'éléments à sens structurel identique n'est, en grande partie, qu'un vestige du passé : parmi les cinquante suffixes en question, à peine quelques-uns ont conservé leur productivité jusqu'à l'époque moderne.

Dans un nom d'action comme *koś-ba* « action de faucher », le suffixe *-ba* signale l'idée de l'action, de la mise en exécution du « contenu », signalé par le thème *kos-* « faucher ». L'idée de l'action est commune à tous les dérivés en *-ba* : *koś-ba, proś-ba* « action de prier (demander) », *groż-ba* « action de menacer », *służ-ba* « action de servir », etc. Ces formations diffèrent par ce sur quoi l'idée de l'action se dirige (sur : prier, menacer, servir). Le suffixe constitue l'élément « identifiant » du mot, — le thème, l'élément distinctif, c'est-à-dire l'élément qui signale la différence spécifique de ce qui est sujet à exécution dans chaque cas (lat. *inspec-tio, protec-tio* sont analysables exactement de la même manière).

Ce qui caractérise morphologiquement un nom d'action, c'est que l'idée du sujet accomplissant l'action n'est signalée par aucun des éléments de la structure du mot : *koś-ba* « action de faucher » suppose un sujet extérieur, « exocentrique » par rapport à ce qui est indiqué par l'union des deux morphèmes (thème et suffixe).

Tout nom d'action est une formation *à caractère de prédicat* et peut, par conséquent, être appelé *nom-prédicat*.

Il y a, par contre, des noms dérivés de thèmes verbaux qui signifient non des actions, mais des *sujets d'actions*, qui sont, par conséquent, des formations *à caractère de sujet* et qui peuvent être appelés *noms-sujets*.

Pour ce qui concerne le polonais, la classe des noms-sujets d'origine verbale dépasse en variété celle des noms-prédicats de même origine : elle est représentée historiquement par plus de cent suffixes. Le rapport structurel de ce type au type précédent est celui de lat. *ac-tor* à *ac-tio*.

Voici quelques exemples :

Suffixe *-eń* : *przechodzi-eń* « passant » en regard de *przechodz-ić* « passer ».
-arz : *pis-arz* « écrivain » en regard de *pis-ać* « écrire ».
-ak : *pływ-ak* « nageur » en regard de *pływ-ać* « nager ».
-ca : *mów-ca* « orateur » (« parleur ») en regard de *mów-ić* « parler ». Etc.

Il serait évidemment erroné de vouloir limiter la classe des noms-sujets à base verbale aux seuls noms d'agents personnels. Brugmann croyait que la catégorie morphologique des noms d'agents devait avoir pour point de départ les noms de personnes, car, raisonnait-il, il n'y a que les êtres vivants qui puissent agir. Pourtant ce qui intéresse la morphologie, ce n'est pas le sens réel du mot (et la nuance « personne » ou « être vivant » est une nuance du sens réel), mais la notion logique et syntaxique du « sujet d'action ».

Un nom comme *pływ-ak* « nageur » se décompose en suffixe *-ak*, qui est l'élément « identifiant » du mot, et en thème *pływ-*, qui en constitue l'élément distinctif. Le suffixe correspond à la notion du sujet (« celui qui »), le thème à celle du prédicat (« nage »). Ce n'est que ce rapport qui importe et qui fixe le caractère morphologique de la formation. Ce rapport se retrouve, par exemple, dans *czerp-ak* « instrument à puiser (l'eau) » = « ce qui puise (l'eau) », et il est évident que *pływ-ak* et *czerp-ak* représentent le même type de formation nonobstant les différences de sens réel entre « nager » et « puiser », entre « celui » et « ce ».

Aussi bien *pływ-ak* que *czerp-ak* sont des noms de sujets d'action (cp. fr. *ac-teur*) et ce qui constitue le trait distinctif de cette catégorie par rapport à celle des noms-prédicats, c'est le fait que dans tout nom de sujet d'action la notion du sujet est signalée d'une manière explicite par un élément morphologique : le suffixe. Il faut seulement tenir compte de ce que le sujet peut être actif ou passif. Ainsi, par exemple,

le mot *pi-wo*, ayant le sens réel de « bière », s'interprète morphologiquement comme « ce qui est bu, boisson » (suffixe *-wo*, thème *pi-* « boire ») ; il est donc à classer parmi les noms-sujets passifs.

Ainsi, les substantifs polonais d'origine verbale, qui représentent plus de cent cinquante types historiques de formations et des milliers de mots, se ramènent en fait à deux catégories structurelles : celle des *noms-prédicats*, type *śpiew-anie* « action de chanter », et celle des *noms-sujets*, type *śpiew-ak* « celui qui chante ».

Fr. *changement* « action de changer » est un *nom-prédicat*, *changeur* « celui qui change » est un *nom-sujet*.

Angl. (the) *selling* « vente, action de vendre » est un *nom-prédicat*, *seller* « vendeur, celui qui vend » est un *nom-sujet*. Dans *best-seller* « ce qui se vend le mieux » (livre ou autre chose), le nom-sujet actif devient nom-sujet passif, type de changement de sens très fréquent dans toutes les langues.

Passons aux formations ayant pour base des thèmes d'adjectifs, pour constater qu'elles se répartissent d'une manière strictement parallèle à la répartition des substantifs d'origine verbale et toujours en conformité avec le principe de distinction des *noms-prédicats* et des *noms-sujets*.

Un adjectif comme *star-y* « vieux » peut servir de base à deux types de substantifs : *star-ość* « vieillesse » ou *starz-ec* « vieillard ». Fr. *vieillesse*, *vieillard*, dans leur rapport au thème de l'adjectif, représentent des formations rigoureusement parallèles aux formations polonaises.

Quelle est l'interprétation structurelle de la formation *star-ość* — *vieillesse*? Les noms de ce type sont considérés d'habitude par les grammairiens comme des « noms abstraits », des noms de notions. Cette conception paraît fausse : la phrase « vieillesse approche » ne signifie pas l'approche d'une notion, mais bien l'approche d'un état, celui d'être vieux.

Star-ość, offrant une analogie remarquable avec le type des substantifs d'origine verbale à sens d'action, est un nom-prédicat. Aucun des morphèmes de ce mot ne correspond à l'idée du sujet qui est « exocentrique » par rapport à ces morphèmes (cp. ci-dessus, p. 141).

Star-ość — *vieill-esse*, c'est l' « être vieux » (où « être » est un infinitif), c'est-à-dire que ce mot signifie le fait ou l'état d'être vieux : le suffixe correspond à l'idée d' « être », le thème à un trait, une qualité de cet « être » (le polonais offre un moyen d'exprimer très simplement cette idée : *bycie starym*). *Star-ość* — *vieill-esse* est plutôt un nom d'état qu'un nom abstrait, parce que *état* suppose un sujet et que *star-ość* — *vieill-esse* suppose également que quelqu'un ou quelque chose (syntaxiquement : un sujet) est vieux (ce type de formation pourrait être appelé, en désaccord avec la grammaire latine, mais d'accord avec un usage moyen-âgeux : *nomen essendi*).

Les formations du type *star-ość* sont en polonais moins nombreuses

que les formations déverbales, mais elles accusent les mêmes tendances vers une simplification de types (des substantifs comme *dobr-oć* « bonté » en regard de *dobr-y* « bon » ne sont que des survivances lexicales, *nagota* « nudité » en regard de *nagi* « nu » a tout à fait disparu de l'usage).

Par contre, le nombre des suffixes servant à former des *noms-sujets* à thèmes d'adjectifs est considérable : il dépasse cinquante.

Le sens structurel de ce type de formation est « celui (ou celle, ou ce) qui est tel que l'indique le thème du nom ». La partie suffixale du mot correspond à la notion de « qui » (sujet), la partie thématique à la notion de « tel » (attribut).

Exemples :

ŕówn-ina « plaine, ce qui est plat » en regard de *ŕówn-y* « plat » (et aussi « égal »).

śmiał-ek « qui est audacieux, l'audacieux » en regard de *śmiał-y* « audacieux ».

ostr-oga « éperon : ce qui est aiguisé, pointu » en regard de *ostr-y* « aiguisé ».

siw-osz « qui est blanc, le blanc » (nom de cheval) en regard de *siw-y* « blanc » (en parlant de la chevelure).

Le substantif *biał-ka* formé par l'addition du suffixe *-ka* au thème de l'adjectif *biał-y* « blanc » a signifié aux diverses époques de l'histoire du polonais — et aussi sans doute suivant des milieux sociaux différents : 1. femme (probablement comme abréviation de *białogłowa* littéralement « qui a la tête blanche », d'après le fichu porté jadis par les femmes mariées), 2. petit pain blanc, 3. hibou, 4. femelle de saumon, 5. un insecte, 6. écureuil. Donc, quant au sens réel de la formation, il peut être celui d'une personne, d'un objet, d'un insecte, d'un animal. Bien entendu, il y a ici autant de formations indépendantes l'une de l'autre que de variantes de sens : ce n'est pas le nom du petit pain qui devient celui de l'écureuil, mais c'est aussi bien le pain que l'écureuil qui ont été classés par la langue comme objets blancs et auxquels a pu être appliqué le mot-formule *biał-ka* signifiant « ce qui est blanc ». Seul cet aspect *logique* et *syntaxique* de la structure du mot importe pour la place qui lui revient dans le cadre général du classement des mots entrepris au point de vue morphologique.

Nous sommes donc à même de constater que tous les substantifs tirés de thèmes verbaux tout aussi bien que ceux tirés des thèmes d'adjectifs se répartissent en deux catégories fondamentales : celle des *noms-prédicats* et celle des *noms-sujets*.

1. *Noms-prédicats* :

Thème verbal : *śpiew-anie* « action de chanter » en regard de *śpiew-ać* « chanter » (cp. fr. *changement* en regard de *changer*),

Thème d'adjectif : *star-ość* « l'être vieux », « état d'être vieux » en regard de *star-y* « vieux » (cp. fr. *vieillesse* en regard de *vieux*).

Ce qui est commun à ces deux types de formations, c'est que dans les deux types la notion du sujet (de l'action ou de l'état) est en dehors du mot même et n'est signalée par aucun des morphèmes dont le mot se compose.

Dans *śpiew-anie*, le suffixe *-anie*, au point de vue du rôle qu'il joue en tant qu'élément structurel du mot, peut être compris comme prédicat signifiant à peu près « exécuter », cependant que le contenu sujet à exécution, c'est-à-dire sur lequel l'exécution se porte, constituerait le complément (ou le sujet passif) de ce prédicat.

Dans *star-ość* « vieillesse », le suffixe est comparable à la copule et le thème à l'attribut : *-ość* correspond à « être, état d'être », *star-* à l'attribut de cet état d'être : être quel? — être vieux.

2. *Noms-sujets* :

Thème verbal : *śpiew-ak* « chanteur : celui qui chante » en regard de *śpiew-ać* « chanter ».

Thème d'adjectif : *starz-ec* « vieillard », « celui qui est vieux » en regard de *star-y* « vieux ».

Dans ces deux types, la notion du sujet se trouve signalée d'une manière explicite par l'élément suffixal : *-ak* dans *śpiew-ak* et *-ec* dans *starz-ec* signifient « celui qui ». Les parties thématiques des deux types de formations correspondent : au prédicat dans *śpiew-ak* et à copule + attribut dans *starz-ec*.

De l'analyse de ces exemples (et plus exactement du matériel qu'ils illustrent et que je ne puis exposer ici), il ressort avec évidence ceci : non seulement les mots — comme l'a déjà vu Rozwadowski — sont toujours décomposables en deux membres, deux parties (sont « bipartites »), mais encore *la structure des mots se compose d'éléments qui, au point de vue logique, correspondent aux éléments constitutifs de la phrase simple*, à savoir *aux notions du sujet, du prédicat, du complément, de la copule* et *de l'attribut*. C'est en se basant sur ce principe que l'on parvient à trouver un cadre logique très simple qui rend compte de toute la complexité des formations nominales du polonais : tout comme dans le domaine de la flexion, on voit combien est simple dans les grandes lignes le système des notions à exprimer et combien est, par contre, complexe le système des moyens d'expression, des formes. Le progrès réalisé par la langue dans son évolution consiste en ce que l'écart entre les deux systèmes diminue : les morphèmes à fonction identique — désinences flexionnelles et suffixes — s'éliminent petit à petit les uns les autres et il s'établit entre fonction et forme un rapport de plus en plus ordonné.

L'histoire de la formation des mots polonais le fait voir avec non moins de netteté que celle de la flexion.

Tout mot analysable au point de vue morphologique doit se laisser ramener à un type structurel défini, et ce n'est qu'alors que son interprétation grammaticale peut passer pour terminée. Ce principe devrait être appliqué à toute tentative de donner l'étymologie d'un mot : il ne suffit pas de faire apparaître une racine, il faut savoir comprendre *la structure* du mot. Ainsi, par exemple, le rapprochement : lat. *pes*, slav. *pěxota* reste pour ainsi dire en l'air aussi longtemps que le rapport structurel de *pěxota* comme formation à la base contenue dans lat. *pes* n'est pas éclairci et ramené à un type structurel défini.

Je laisse en ce moment de côté les deux derniers des quatre types mentionnés à la page 141, c'est-à-dire les substantifs ayant pour base une préposition + un substantif (fr. *préraphaëlisme*) et les substantifs issus de substantifs (fr. *laitier*. Ce dernier type, notons-le, accuse des traits structurels pareils à ceux des adjectifs). L'étude de ces formations n'infirme en rien les constatations générales qui ont été faites ci-dessus.

Partout et toujours un nom est un *nom-sujet* ou un *nom-prédicat* et très fréquemment son caractère de sujet ou de prédicat se trouve mis en relief par les éléments de sa structure.

Classer, c'est faire abstractions des traits apparents et des qualités éliminables. Les notions *sujet-prédicat* constituent les résidus inéliminables des contenus sémantiques des mots.

C'est en comparant le système des formes linguistiques à ce que l'on serait tenté d'appeler les formes élémentaires de la conscience des sujets parlants[1] que l'on réussit à comprendre la structure d'une langue dans son ensemble, c'est-à-dire à entrevoir à travers l'enchevêtrement des éléments formels (suffixes, désinences et, le cas échéant, alternances de phonèmes thématiques) les principes auxquels toute langue est redevable d'être un édifice et non un amas confus de briques et de poutres.

P.-S. — J'ai traité le sujet exposé ci-dessus dans un travail publié en résumé dans les *Comptes-rendus de l'Académie polonaise des sciences et des lettres*, t. XLVI (1945), fasc. 1-5, p. 46 et suiv., et en entier dans les *Comptes-rendus de la Société des sciences et des lettres de Varsovie*, t. XXXIX, fasc. 1-2.

Quant à la fonction structurelle des suffixes, j'ai introduit cette notion et ce terme dans mon travail sur la morphologie historique du polonais, publié dans *Prace Filologiczne*, t. XIII (1928), p. 1-261. La définition du terme se trouve à la p. 240.

1. Cp. Vendryes, *Le langage* (Paris, 1921, p. 143). « Il faut remonter à la constitution de l'image verbale, où sont combinés les éléments du discours, pour justifier la distinction du verbe et du nom. »

P. ERINGA (Rotterdam)

En matière de sciences naturelles, on peut donner une seule définition du terme catégorie : est catégorie un fait général, que plusieurs faits spéciaux impliquent. Tel phénomène ou telle loi naturelle peut s'appeler une catégorie selon cette définition. De la même manière on pourrait définir le terme catégorie linguistique (respectivement morphologique) : est catégorie linguistique un fait linguistique, qui est général et que plusieurs faits spéciaux impliquent. C'est ce que je voudrais entendre par catégorie linguistique. Le système conventionnel de signes, le système conventionnel de significations, la classe de signes, la classe de significations, l'opposition de deux signes ou de deux éléments de deux signes respectifs, l'opposition de deux signfications ou de deux éléments de deux significations réspectives, la fonction d'un signe de faire partie d'un signe d'une autre classe, la fonction d'une signification de faire partie d'une signification d'une autre classe, ainsi que l'indépendance, la coordination, la subordination, l'interdépendance, le rapport indirect dans le texte, voilà des catégories communes à l'universalité des langues humaines.

Mais on peut entendre par « catégorie » aussi l'élément d'une signification de première classe. Une signification est un tout, qui contient un nombre d'éléments, qui la caractérisent. Tel élément est commun à tel nombre de significations, mais oppose en même temps ce nombre à un autre nombre de significations, par exemple *le/la*, *un/une*. Chaque langue compte deux classes de significations. Est *classe première* la classe dont les membres ont eux-mêmes la fonction de faire partie d'un membre d'une autre classe, mais ne sont pas caractérisés par un membre d'une autre classe. Est *classe dernière* la classe dont les membres n'ont pas la fonction de faire partie d'un membre d'une autre classe. On pourrait formuler pour toutes les langues la règle conventionnelle suivante : une signification de première classe doit dépendre directement d'un mot, mais une signification de dernière (en fait deuxième) classe doit dépendre directement d'une phrase. Est règle un usage établi par une organisation qui indique ce qui est permis, ce qui n'est pas permis (= ce qui est défendu) ou ce qui n'est pas permis autrement (= ce qui est obligatoire). Est règle conventionnelle une règle dont la validité est restreinte. Si une règle donnée est valable dans telle langue; mais ne l'est pas dans telle autre, sa validité est restreinte. Mais la validité d'une règle est aussi restreinte par ses propres exceptions : si une signification de première classe dépend directement, non d'un seul mot, mais d'un nombre de mots dans le contexte, c'est une exception, qui restreint la règle, laquelle par là est conventionnelle.

Il va sans dire qu'on ne peut asseoir une classification structurelle des langues ni sur l'étude de catégories communes à l'universalité des langues, ni sur l'étude de faits qui ne sont propres qu'à une seule langue et à aucune d'autre. En outre, il faut se méfier de termes grammaticaux traditionnels qui peuvent cacher des différences au lieu de les révéler, par exemple ce qu'on a appelé le « genre grammatical ». En français, *on* ou *homme* n'est ni masculin ni féminin, *mâle* est masculin, *femme* et *femelle* sont féminins ; en allemand, *Mensch* n'est ni masculin ni féminin, *Mann* est masculin, *Frau* et *Weib* sont féminins. En français, *il* ou *le* est non-féminin, *elle* ou *la* est non-masculin, *lui* n'est ni non-féminin ni non-masculin ; en anglais, *he* ou *him* est masculin, *she* ou *her* est féminin, *it* ou *the* n'est ni masculin ni féminin. C'est ainsi qu'un terme commun peut cacher les différences des langues entre elles et les différences mêmes dans une même langue. Pourtant ce sont les différences dont il faut partir, afin de pouvoir vérifier ce qui existe ou n'existe pas. Car, en matière de structure, il n'existe que ce qui est conventionnel, c'est-à-dire ce qui est propre à la langue donnée, mais étranger à telle autre, respectivement ce qui est propre à une partie d'une même langue, mais non à l'autre partie. Peut-être qu'un jour la morphologie générale aura le privilège de disposer d'une liste complète des significations et éléments de significations de première classe de quelques langues. Alors elle sera capable de compter ce qui est vraiment commun à deux langues ou même à plus de deux. Provisoirement on pourrait appliquer deux méthodes : 1. étudier plusieurs langues en sortant d'un terme grammatical comme le « genre » ; 2. étudier tout ce qui est commun à un nombre de langues qui se ressemblent, soit qu'elles soient apparentées diachroniquement, soit qu'elles se parlent dans le même espace, soit que les deux cas se présentent.

Si l'on entend par l'étude diachronique l'étude des substitutions successives de langues, l'étude diachronique n'est qu'une branche de l'étude synchronique.

H. FREI (Université de Genève)

L'ensemble des quatre questions est intitulé *Morphologie générale*, alors que la première ne parle que de *catégories* tout court. Faut-il comprendre qu'il n'y a que des catégories morphologiques? N'existe-t-il pas, en linguistique, des catégories de signifiants, des catégories de signifiés et des catégories de signes (au sens saussurien de ce dernier terme : signifiant + signifié)?

a) S'il était permis, à un linguiste saussurien, de baptiser la théorie du signifiant du nom de morphologie, je me hasarderais à supposer qu'il

existe des catégories morphologiques, donc des catégories de signifiants, communes à l'universalité des langues humaines, mais sans correspondance directe avec les catégories de la grammaire traditionnelle.

b) On peut essayer d'asseoir sur l'étude des catégories une classification « structurelle » des langues en cherchant à montrer que le dosage des catégories, à l'intérieur de chaque système de langue, obéit à certains types, en étudiant notamment dans quelle mesure certaines catégories supposent, dans les systèmes où elles se trouvent, l'existence ou l'inexistence de certaines autres catégories.

c) Les arguments de ceux qui ont critiqué le caractère radical de la distinction entre synchronie et diachronie ne m'ont pas convaincu jusqu'ici. L'étude diachronique d'un phénomène linguistique n'a jamais apporté et n'apportera jamais aucune « correction » à l'étude synchronique de ce même phénomène. Il s'agit de deux disciplines différentes, dont chacune opère sur un ordre *sui generis*.

M. GUTHRIE (Londres)

Before the use of « categories » can be discussed, the term itself must be defined. It cannot refer to logical categories such as « subject » and « predicate », or to notional categories such as « noun » and « verb ». Categories of form alone have validity for grammatical study. But those formal categories which are established for any one language only apply to that particular language, and there is no justification for any attempt to apply them to another language. When it is found that the categories of different languages are similar, then this may in certain circumstances be taken to show a relationship between them. Thus in the Bantu languages only two main categories of words need to be recognized, and these are found right through the family. On the other hand the difference between these two categories depends entirely on features that are peculiar to this particular family. Consequently such categories could not be looked for in any language outside the family. Similarly the syntactical categories that operate within the structure of sentences are based on characteristics only found in this family.

The study of categories is clearly the main method to be used in any structural classification, as I have shown in my *Classification of the Bantu Languages*. It becomes necessary to refer to diachronic study as a corrective in order to exclude some languages that may have a similar kind of structure. Thus in the case of the Bantu languages it is not possible to include certain languages of Southern Nigeria and Southern Sudan, even though they display some categories that are found in the

Bantu family. The reason for this is that comparative study shows that there is no lexical relationship between these languages and the Bantu languages.

The only satisfactory method of classification appears to be the choice of a certain correspondence of categories as an indication of relationship. This means that the nature of the chosen correspondence determines the size and homogeneity of the groups of related languages so obtained.

W. HAAS (University of Wales, University College, Cardiff)

General Categories of Language.

(1) Most students of language agree that there exist some categories which are common to all human languages, but also that these are not to be found amongst our traditional grammatical categories, which at best can be regarded as approximations to a Universal Grammar. Many would maintain then that any categories that may be found to be applicable to all human languages, would themselves not be linguistic categories proper, but be logical or psychological categories. They argue that, in any attempt to discover such categories, the data to be studied are not linguistic facts (sounds, words, sentences), but states of mind or notions in the mind, processes of thinking or laws of thought, things in the outside world or their reflections in the mind, etc. In fact, this seems to be the view of most linguists who have written on the subject. It is interesting to note that there are at the same time logicians who would try to reduce the fundamental notions in their own field to purely linguistic categories. It seems to me that both are mistaken : that General Linguistics cannot be reduced to Logic, and neither can Logic be reduced to Linguistics.

The view I wish here to defend is that the data from which general linguistic categories are to be derived are *linguistic* facts. I shall first examine what reasons we have for believing that there are general linguistic categories (§§ 2-5), and then, without attempting to define any, try to explain the method, by which they may be discovered and defined (§§ 6-12).

General Linguistic Categories are Functional Categories.

(2) To the question « Are there any General Categories common to all languages? » the best answer would be to point them out. The next best is to say why we believe that there are. It seems to me that there is one very convincing reason. This reason, put shortly, is the fact that

there is one purpose served by every language — *the purpose of communication.*

(3) There are some general properties implied in that function of all languages. Most important seem to be these :

(*a*) the social character of *speech* ; i. e. the fact that language 'functions' in a situation comprising speaker and listener. What the function is requires to be precisely stated. Here arise the problems of defining the notion of the sentence (unit of communication) and the notions of the various types of sentences — statements, questions, exclamations — and so on.

(*b*) the character of the *linguistic symbol* as vehicle of a meaning that can be shared by speaker and listener ; which implies that language-symbols have no unique reference, but combine an indefinite number of references and yet combine them within some kind of recognizable unity, thus introducing a specific kind of order amongst the particular things that can be meant by them.

(*c*) the organic changeability of *meaning*. Since linguistic symbols serve the purpose of communication under constantly changing conditions, their meanings must be in a process of constant organic change. This entails, amongst other things, that linguistic symbols will not be capable of being treated as concepts with fixed extensions and intensions. An adequate theory of linguistic meaning will define general categories such as can provide a persistent frame-work within which to trace the processes of semantic change.

(4) The general properties of the sentence, of the linguistic symbol and of meaning are amongst the most general categories of language. In addition to these, and as a specification of them, there will be others whose existence is implied in the more special functions of language — that is, its function in more special circumstances such as, for instance, a situation which is 'present' to both speaker and listener, as distinguished from a situation which is present to either alone. An investigation of matters like these will raise the problems of the 'predicative' and the 'representative' function of language, of the distinction between one-word and many-word sentences, of the structure of the latter, etc.

Most of the more special principles, here, would concern all human languages ; those which did not would reveal the most general structural distinctions between various *groups* of languages. Thus, once the general properties of all languages are determined, we may hope to define certain more special properties, restricted to certain groups of languages, and a systematic *structural classification of languages* should then become possible. Such a structural classification, proceeding from

the most general functions of language towards the more special, may prove most suggestive for a comparative diachronic study of *linguistic evolution.*

(5) While such general properties of language undoubtedly exist, none has been adequately defined. But even if we are not ready adequately to define any of those properties, the mere recognition of their existence is enough not only to suggest that there *are* general categories of language, but also to tell us something about *where to look* for them. We have seen that all the general properties of language are functional properties. That is, they do not concern the special sound- and symbol-material of language as such, but the use or *function of language in speech.*

This, however, can serve only as a first and very vague indication of what such general properties, or categories, of language are. For, while our notion of language is definite enough, the idea of speech and speech-functions, as used in most of our current linguistic studies, does not seem to be clear at all.

General Linguistic Categories are Syntactic Categories.

(6) Having gathered a vague idea of general linguistic categories from an examination of the communicative purpose of speech, if we wish now to go on and define such categories with greater precision, we find at once that mere reference to *purposes served* by language cannot provide us with the basic data. If a study of speech-functions were nothing but a study of *purposes served* (by various linguistic forms), then, in our search for General Categories, we should be bound to leave linguistic facts behind and seek our information about those categories outside of language itself and amongst its 'purposes', that is to say, in psychological, logical, or other extralingual facts. Any analysis of speech would turn out to operate on data sharply divided from the data of language and to use a method distinct from that used in the analysis of language ; and the results attained by such a study of speech would have no direct relevance to the study of particular languages. This precisely has been the fate, so far, of most attempts to study Universal Grammar. The reason for this failure has been the adoption of a purely psychological definition of speech. Speech, if regarded merely as a means of communication, is not a linguistic datum. The attempt must be made to view speech as a concrete linguistic fact.

A most helpful suggestion towards this end seems to have been advanced by A. H. Gardiner in his *Theory of Speech and Language* — his suggestion, namely, that the 'unit of speech' is the *sentence*[1]. The signi-

1. Acceptance of this suggestion does not commit us to any particular definition of the

ficance of this, from our point of view, is that it places the facts of language as a part (in some sense of the word 'part') within the larger whole of a structural pattern which can be studied in concrete examples. General categories of language, then, which — as we have seen — refer to the function of language in speech, are *syntactic categories*.

(7) It must be emphasized, however, that declaring our data to be sentences, we are not yet securely on linguistic ground. Too often those interested in the general principles of syntax have tended to confuse the *linguistic analysis of the sentence* with the *psychological study of its genesis*. Instead of making their study of speech a study of public and concrete data — i. e. the linguistic facts of sentences — they have turned to an investigation of the elusive private acts of speaking and listening — of *sentence-formation* — involving a complex and often mysterious relationship between data linguistic and extralingual.

This I find to be the main defect of the current interpretations of speech as well as of most definitions of the sentence. Paul, Wundt, de Saussure, Sechehaye, Jespersen, Gardiner — all seem to be open to this criticism; namely, that they have failed to distinguish between the *structure* of speech and the *process* of it, and have, consequently, by the use of extralinguistic notions such as properly belong to a genetical account, confused the task of structural analysis[1].

The *processes* of speaking and listening are a legitimate subject of psychological study. The linguist, however, is not concerned with them; he studies their result. He is not concerned with the genesis of the sentence, but with its structure. His first object is not causal explanation, but analysis. Thus, when speaking of general categories of language as derived from functions of speech, our notion of speech and speech-function is a concrete linguistic datum. We do not mean to refer to individual acts and attitudes, nor to stimuli and reactions, nor to purposes, images, and notions in the individual minds of speakers and listeners, 'giving rise' to linguistic 'expressions' : but to the part played by given linguistic symbols within the functional context of the sen-

sentence. Such a definition would amount to a statement of general linguistic categories. This is not to be attempted here. All I wish to do is to point out the concrete data of speech, from which those general categories are to be abstracted. To avoid terminological disputes, anybody who wishes to do so is to be left free to substitute for 'sentence' the alternative terms suggested by W. E. Collinson, 'unit communication' or 'unit utterance'. They will indicate a type of linguistic facts which, if not identical with, is at least most eminently examplified in, what *everybody* would agree to call a sentence. (W. E. Collinson, *Some Recent Developments of syntactical Theory. Transactions of the Philological Society*, 1941, p. 121.)

1. Compare e. g. H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, §§ 10, 85; W. Wundt, *Die Sprache*, II, p. 245; F. de Saussure, *Cours de Linguistique générale*, p. 30 ff., 36 ff.; O. Jespersen, *The Philosophy of Grammar*, p. 57; A. H. Gardiner, *The Theory of Speech and Language*, esp. p. 87 ff., 255 ff., and *passim*; A. Sechehaye, e. g. 112 ff.

tence. The linguistic conception of function here proposed is that of Mathematics or Symbolic Logic, rather than that of biological or psychological tendency. It is an analytical, not a teleological conception. It does not explain an activity, it defines a relational structure. It interprets sentences, not the act of sentence-formation ; and it interprets sentences by their inner syntactic relations, not by their psychological relations to the external world or individual brains [1].

The functional relationship to be studied by General Linguistics is that between (*a*) the separate given meanings of the symbols which constitute the sentence, and (*b*) the occasional or actual meaning of the sentence as a whole. Both (*a*) and (*b*) are concrete linguistic facts : (*a*) — a datum of Language present in the given symbols of the particular language concerned [2], and (*b*) — a datum of Speech given in the concrete fact of the sentence :

It must be emphasized that this *linguistic* conception of function, while obviously suggested to us by the mathematical and logical notions of function [3], yet resembles these only in a very general way. It differs from the *mathematical* notion especially in that the meanings of language are not confined to mathematical ideas. It differs from the *logical* notion of function especially (I) in that the meanings of language and speech are not confined to concepts and propositions (see § 3c above), and (II) in that the notion of linguistic function is not limited to those specific types of function containing certain ('logical') symbols — 'and', 'not', 'or', 'if', etc. — as constants. Obviously the linguist cannot submit to such limitations, under which he could only succeed in analysing the speech and language of Mathematics or Logic, not in analysing speech and language in general. (See § 11 below.)

The Function of Language in Speech.

(8) It seems to me that this notion of a functional syntactic relationship enables us to explain the relation between speech and language in such a way as to rescue the study of speech, and with it the study of Universal Grammar, from their present extra-linguistic predicament.

So far, linguists trying to define the relation between language and speech have been liable to present us with strings of paradoxes. Language, we are told, is the instrument of speech, and at the same time its product. (De Saussure, *op. cit.*, p. 37.) On the one hand, language is

1. W. E. Collinson (*op. cit.*, p. 120) seems to me to indicate the linguistic approach to speech, when he says that, in contrast to the physicist, physiologist, and psychologist, « the grammarian is concerned... with the speech-potential rather than the speech-dynamics ». It is this approach that I shall try to define as the study of sentences as sentence-functions.

2. The word 'symbol' in this paper is used in a sense including both any linguistic sign and any significant relation of such signs.

3. See B. Russell and A. N. Whitehead, *Principia Mathematica*, or any of the more recent studies of Logic, esp. W. E. Johnson's *Logic* (vo'. II).

necessary in order that speech should produce its effects, while, on the other hand, for language to establish itself at all, speech is required first. (Ditto.) Language contains the elements of speech ; and yet nothing can belong to language without having first belonged to speech. (De Saussure, p. 227.) Or again : language enters into speech, it is the material used in speech ; but it is also the product of speech. (Gardiner, *op. cit.*, pp. 86 f., 110 ff.)

The apparent absurdity is obviously due to a confusion of the analytical with a genetical interpretation of linguistic facts. It would be easy to subject such statements to a shattering, but, as such, purely dialectical criticism : How can A create B, if A cannot so much as exist without B? How can a product be the instrument for producing itself? Etc. Nevertheless, those paradoxes have genuine descriptive value. It seems to me that, recognizing the sentence as the unit of speech and accepting the proposed functional analysis of the sentence, we are able to resolve the paradoxes without surrendering anything of their descriptive force[1]. The synchronic interdependence, that puzzling « give and take » (Gardiner, 174), between language and speech is clearly stated then as the *functional interdependence* between (*a*) the separate meanings of language-symbols which constitute a sentence, and (*b*) the meaning of the sentence as a whole.

Such functional analysis of the sentence, as the unit of speech, tells us clearly in what sense all speech depends on 'elements', 'instruments', or 'materials' provided by language, and yet in what sense, at the same time, these latter are dependent for their 'life' and 'actual' value on their common 'belonging' to the same function of speech — to the same sentence as their common 'product'.

This means that the relation between language and speech is, in linguistic context at any rate, to be considered as *fundamentally* a synchronic and functional relation, and not a genetical or causal relation.

1. This seems to me to be the principal merit of the notion of linguistic function here advanced : that it is precise and yet preserves the most important traditional sense of the term — the sense, namely, of 'signification in actual use', 'signification in a clearly defined context'. The actual sentence in which a language-symbol occurs provides that context. This conception of linguistic function would not seem to be open then to the kind of objection raised against L. Hjelmslev's new linguistic theory, namely, that it fails to appreciate the importance of the 'current meaning' of 'function'. (A. Martinet, *Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev. Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, n° 124.) I am trying merely to give a more precise formulation of that current meaning. L. Hjelmslev seems to miss it, because his system, operating with the unwieldy data of "texts", lacks the idea of a clearly defined linguistic context. "Function" comes to be defined then as a relationship of parts or chunks of speech *to one another*, while its traditional and most important sense is that of a relationship between the parts and the *whole*, in which they "have a function". I should define 'linguistic function' as the relation between a (variant) symbol and the sentence of which it is a constituent part. The functional meaning of a symbol is the meaning it has in that relation.

The study of diachronic changes in the linguistic material is the study of changes *within* this functional relationship, and it is in this sense that any linguistic symbols naturally belong to speech 'first', before 'being established' in linguistic habits vocabularies and grammatical systems.

It is on account of this functional relationship between language and speech, that the general categories of speech — all of which refer to that relationship — are the general categories common to all languages.

The Functional Analysis of Speech.

(9) We have seen, then, (*a*) that general categories of language are categories of the uses or functions of language in speech ; (*b*) that the linguistic study of speech is the study of sentences ; that, therefore, (*c*) general categories common to all languages must refer to the function of language in sentences — that they are syntactic categories ; and we have seen further, (*d*) that the function of language in speech can be described more precisely as the functional relationship between the meaning of any given sentence and the meanings of its constituent symbols. General categories of language, then, are general syntactic categories which refer to language-symbols as occurring in that kind of functional relationship. It is from this functional relationship between symbol-meanings and sentence-meanings that we must try to derive our General Categories of Language.

Now, it seems to me that functional analysis, presenting the sentence as a function of its constituent symbols, not only allows us to state what exactly is meant by a syntactic category, but also provides us with an *empirical method of extracting* such from given sentences. This method, which — more or less consciously — has been used by most linguists, consists roughly in the following three steps :

(I) Taking any sentence, such as e. g. « The table is round. », we consider it as a function of its constituent symbol-meanings, i. e. as dependent for its actual meaning on any symbol-meaning it contains. The most convenient way of expressing such functional dependence is that of transforming the sentence into an undetermined sentence-function, e. g. « The .x. is round. » ;

(II) We then proceed to substitute for the 'variable' .x. any language-symbol that will re-transform the sentence-function into a sentence, e. g. « The *table* is round. », « The *penny* is round. », « The *moon* is round. », etc. Let us call symbols that can so replace one another in a sentence-function 'functionally equivalent' symbols or '*functional equivalents*'[1] ;

1. This term, is suggested to me by Ch. Bally whose notion of 'functional equivalence', though by no means free from extralingual psychological implications, serves sometimes a similar interpretative purpose. See esp. his remarkable argument for the existence of

(III) We consider the common syntactic relation of such functionally equivalent symbols to the common (relatively constant) 'rest' of their respective sentences — the relation, that is, on account of which they form sentences of the same sentence-function. It is this *relational property* of functionally equivalent symbols that characterizes them as belonging to the same syntactic type. And it is this syntactic type that a *syntactic category* stands for.

In this way, any given sentence may be used as an instrument for classifying the symbol-material of its language. It is by this unbiassed empirical procedure of replacing given language-symbols in given sentences, that we arrive at our notions of syntactic categories.

(10) No view is to be expressed here about the adequacy of any of the current notions of general syntactic categories. I only wish to indicate, roughly at least, how some of the most general linguistic categories — those of the sentence, of the language-symbol, and of symbol-meaning (see § 3 above) — may be studied by the method of functional analysis.

The category of the *language-symbol* would seem to be best defined by the property of being 'variant' in sentences, that is, capable of being replaced by functionally equivalent linguistic signs[1]. In the sound-chain « thetableisround » (« đəteiblızraund »), for instance, « bleis » (« bliz ») is not capable of substitution, and no language-symbol. In other words, « The ta .x. round. » is no sentence-function. On the other hand, « table » is replaceable ; it is a symbol, and « The .x. is round. » is a sentence-function. (It is worth noting that the arrangement or order of symbols, or the distribution of accents, may be replaceable by other arrangements or distributions, and thus be a symbol.)

If, now, we consider a language-symbol as the sole 'constant' in a sentence-function, e. g. 'table' in « .x. table .y. », we have a formula for the whole usage of that symbol ; that is, we have a linguistic formula for the range of its *meaning*.

Again, if we consider all the constituent symbol-meanings of a sentence as variable, i. e. each variant with regard to the others, keeping constant throughout only the meaning of constituting a sentence, we have a formula « .x. .y. » for the *sentence as such*, which is not quite without signification. For it defines a sentence as a complex symbol capable of being analysed by functional analysis. This susceptibility of sentences to substitutions distinguishes them, as « free expressions »,

'parts of speech' in the French language. (*Linguistique générale et linguistique française*, § 176.)

1. 'Variant' is the term suggested by W. E. Johnson for "those constituents for which substitutions are contemplated". (*Logic*, vol. II, p. 49.)

from what Jespersen calls « formulas ». It also implies that in every sentence there must be at least two constituents such that at least one may be variant with regard to the other. This does not exclude one-word sentences such as « Oh ! » or « Yes. », but indicates the important fact that constituents outside the given sentence (another sentence or extra-lingual facts) are involved in one-word sentences.

These short remarks do not pretend to be adequate definitions of the notions 'symbol', 'meaning', and 'sentence' (although it is, of course, no objection to them to say that they are mutual definitions). Nor am I professing to show that a complete and exhaustive definition of these notions is possible by reference to linguistic data only (see § 11 below). All I hope to have indicated is that there is a method, operating with purely linguistic data, which may reveal to us the *linguistic* significance of these notions, that is, their significance as general linguistic categories. And it seems to me that no other method is available for extracting such categories from linguistic facts.

(11) The method of Functional Analysis, the explicit formulation of which we owe to Modern Logic, is yet to the linguist not a new method. It can, I think, be shown that functional analysis, in a more or less conscious and more or less adulterated form, has actually always been *the* method of original grammatical research. But a better understanding of what we are actually doing in the study of grammar is bound to help us towards doing it more efficiently, and the Method of Functional Analysis states with useful precision how to extract categories of language from the given facts of speech. The main advantage to be derived from such an explicit statement of the procedure of grammatical analysis is, that it confines our attention strictly to concrete linguistic facts, namely, sentences. The functional relationship in terms of which we define categories of language is a relationship that concerns the sentence and nothing but the sentence.

This is not to deny to extra-lingual facts their general relevance to the facts of speech and language, nor is it to deny the need for general non-linguistic presuppositions in linguistic studies. These presuppositions have to be stated in precise terms when the fundamental notions of 'symbol' and 'sentence' are being defined. But such physical, logical, and psychological *presuppositions* — strictly defined notions of general conditions — are something entirely different from the introduction, into every linguistic analysis, of a reference to *particular data* of an extralingual character.

Insistence on the autonomy of the science of Linguistics must not mislead us to assume its independence. What ought to be guarded against is any attempt to preoccupy linguistic research with the *data*

of psychology or logic — with processes in the mind or with concepts and propositions. The data of General Linguistics are the facts of speech — that is, sentences made up of language-symbols. But in defining these we cannot dispense with references to extralingual facts. It would lead to mere barrenness, if, in defining our fundamental notions, we tried to rid them of all extralingual significance. Thus it seems to me that Linguistic Analysis can yield no satisfactory results, if it confines itself to defining its datum or analyssandum merely as 'any text'. It is true that such vague definitions and large generalisations avoid extralingual references, but they are doing so at the price of linguistic significance[1].

The autonomy of the science of Linguistics is to be secured, not by excluding all extralingual presuppositions, but by admitting such as will delimit the field of linguistic data and determine a uniform method of observing them.

The principal merit of the method of Functional Analysis is that it provides us with a *uniform method of observation*. It is only to a uniformly applied method that facts reveal their uniformities and arrange themselves in scientific order. The study of linguistic structure by the method of Functional Analysis is a study of sentences. The structural relations of linguistic symbols, as studied here, are not relations between symbols and thoughts, nor complex relations between things, thoughts, and symbols : but relations wholly *within* the sentence. This is why such a method, strictly adhered to, can be expected to prove linguistically relevant, where analysis by reference to extralingual data has been of little use.

(12) With regard to the particular problem of General Categories of Language — which, as we have seen, are primarily categories of Speech — the method of Functional Analysis promises to be useful in two ways : (1) it seems to furnish an exact procedure for abstracting, from the concrete linguistic facts of given sentences, general categories of speech ; and (2) it allows us to determine with precision the relation between language and speech, and consequently, between specific language-symbols and general categories of speech.

The task of Universal Grammar, then, would seem to be that of dis-

1. This seems to be the main point of A. Martinet's criticism of Hjelmslev's new linguistic theory. He complains of its lack of 'substance' (*op. cit.*, 36 ff.). While agreeing with Hjelmslev, that it is the task of Linguistic Analysis to discover structural patterns of linguistic relationships, he doubts the possibility of defining the *units*, occurring in those relationships, merely by their mutual relations (p. 37). It is, I think, here and only here, in defining the data or unit-facts of Linguistic Analysis, that extralingual presuppositions are required. They will affect the autonomy of Linguistics no more than psychological and epistemological presuppositions affect the autonomy of physics, but they will provide linguistic studies with their 'substance' : with a clear definition of their subject-matter.

covering those functional relationships between given symbol-meanings and sentence-meanings, for which any language must provide some linguistic form or other.

H. M. HOENIGSWALD (University of Texas, U. S. A.)

In every language we speak of *utterances* (speech between pauses) and *phonemes* (smallest distinctive units of sound). Since not all phoneme combinations occur, utterances are more simply described by first identifying certain phoneme combinations (not necessarily continuous) or *forms*. The smallest forms are *morphemes*. In studying the relation between speech acts and the circumstances surrounding them it will be found that forms have meaning.

Forms may be classified according to the combinations into which they enter. Some of these classes may be called *parts of speech*.

In many, perhaps most, languages phonemes of one class (*a*, *b*, *c*...) combine to form certain morphemes, and those of another class (*A*, *B*, *C*...) combine to form other morphemes, while no morpheme contains, say, *A*, *B*, *C* as well as *a*, *b*, *c*. Phoneme classes thus defined are morphological systems of phonemes (English pitch phonemes unlike Chinese tones; Semitic vowels unlike French vowels). Systems of relatively few, mostly pitch or stress, phonemes and the morphemes which they form (English pitch) occurring simultaneously with the phonemes of another system (English vowels and consonants) and their morphemes may be called *intonations*. In such languages, a *sentence* is a portion of an utterance such that its intonation occurs over entire utterances as well but also such that it does not wholly consist of smaller portions of which the same is true.

Other matters are even less universal. To the extent that different languages parallel each other with regard to their form classes (see above) terms like *word*, *phrase*, *clause*, *root*, *affix*, *adjective*, *tense*, *first person plural*, *inclusive preterit*, *ablative absolute* suggest themselves. They must be defined in the terms of the language under investigation (Meillet, Harris, Wells).

Any defined criterion may serve to classify languages structurally (e. g., tone languages vs. purely intonational languages; see above). Such classifications will overlap. Future study will reveal which particular criteria yield large and (as between the various criteria) largely coinciding classes of languages. These criteria will then be especially suitable. At the present stage of knowledge an attempt of this kind would be futile.

Diachronic (and comparative, in the classical sense) study leads of

course to genealogical classification. This is not in itself relevant for the purposes of structural classification, since related languages may come to differ widely in structure. But in the history of linguistics diachronic study has had the unique function of teaching us to understand structure under the guise of structural *change*. The phonemic principle was implicit in the formulation of regular sound laws in the 19th century. (This recalls the importance of pathology for normal anatomy and physiology.)

J. HOLT (Université d'Aarhus)

I

La linguistique du XIX^e^ siècle a reconnu la diversité des langues d'une manière si évidente qu'il fallait complètement abandonner les concepts grammaticaux hérités de l'antiquité classique qu'on avait jusque-là voulu retrouver partout, de tels concepts généraux du phénomène linguistique s'étant montrés trop précipités. Ce qui est propre au langage c'est quelque chose de beaucoup plus abstrait. Car, malgré la diversité des langues, celles-ci doivent posséder certains traits qui leur sont communs, pour qu'il soit possible de les définir comme langues et de distinguer le langage de tout autre phénomène. Ce sont ces traits qui sont vraiment universels dans le monde linguistique. Une langue est par conséquent une matière qui peut être analysée selon une méthode une et unique. C'était la même idée qui se cachait implicitement dans la pratique des anciens, seulement leur méthode était trop empreinte d'un petit groupe de langues limité, les langues classiques. La linguistique, de nos jours, a bien raison de réfuter les méthodes d'autrefois pour l'analyse linguistique ; ceci était le premier pas vers une connaissance plus approfondie du phénomène du langage.

Un progrès décisif fut fait par F. de Saussure par sa distinction entre *la forme* et *la substance*, distinction rendue nécessaire par l'analyse de l'activité linguistique, laquelle est conditionnée par la coexistence d'un individu 'parlant' et d'un individu 'écoutant', et elle demande ainsi une certaine liberté aussi bien qu'un certain ordre à ceux qui pratiquent le langage. Ces deux, la forme et la substance, doivent exister dans toute langue. Mais la substance peut varier infiniment même à l'intérieur de la même langue, dont il suit que c'est la forme qui fera le vrai objet de la science linguistique, et que la méthode de l'analyse linguistique sera en première ligne une analyse de la forme. Ceci est pourtant un principe général de la science. Or, ce qui est propre à la forme linguistique c'est sa double face ; c'est qu'elle peut, par son rapport aux deux substances, la substance matérielle, ordinairement phonique,

et la substance idéelle, celle des concepts psychologiques et logiques ordinaires, être analysée en deux formes interdépendantes l'une de l'autre, *la forme de l'expression* et *la forme du contenu*. La coexistence de ces deux formes est le trait constitutif du langage[1]. Mais l'expression et le contenu obéissent chacun à leur propre ordre (cf. le principe saussurien de l'arbitraire du signe linguistique). Ensuite, par leur coexistence nécessaire, l'expression et le contenu sont interdépendants, mais aucune unité du contenu ne dirige une unité de l'expression correspondante ou inversement. Voilà une autre catégorie universelle qui existe partout, la catégorie de la forme linguistique ayant deux termes, l'expression et le contenu.

Il y a dans la langue une troisième interdépendance aussi fondamentale que celle que nous venons de mentionner, celle qui existe entre la langue regardée comme *système d'unités* et comme *chaîne d'unités* (cf. les rapports associatifs et les rapports syntagmatiques de F. de Saussure). M. L. Hjelmslev veut que cette fonction soit une fonction de détermination et que la chaîne suppose l'existence du système[2]. Cependant, même si l'on peut inventer un système linguistique sans le réaliser, le système présente déjà par sa seule existence la possibilité d'être réalisé. La solution de cette question dépend de ce qu'on comprend par la notion même de l'existence. En tout cas nous rencontrons ici une troisième catégorie universelle dont les deux termes sont d'un côté les unités de corrélation définies par la fonction *ou — ou*, et les unités des relations définies par la fonction *et — et* de l'autre.

Les unités linguistiques sont de deux sortes : *les signes* et *les non-signes*. On peut utiliser pour les signes, pourtant d'une façon un peu modifiée, la définition du mot proposée par A. Meillet[3]. Mais, au lieu de dire : 'un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptible d'un emploi grammatical', nous disons — en soulignant que la définition de Meillet ne distingue pas la caractéristique d'avec le reste du 'mot' — que le signe est défini comme un ensemble donné d'unités de contenu combiné avec un ensemble donné d'unités d'expression. Les signes peuvent être plus larges ou plus restreints, depuis la totalité d'une langue — ou peut-être la totalité des langues — pratiquée dans le passé, le présent et l'avenir, jusqu'aux signes les plus petits qui n'admettent aucune division ultérieure sans perdre leur caractère d'être signes. Car, si nous continuons la division, il s'introduit dès lors une scission de l'expression d'avec le contenu. Par exemple, le signe français *pas* peut être divisé en unités plus petites et

1. Voir L. Hjelmslev, *La structure morphologique*, *V^e Congrès international des Linguistes*, Rapports, p. 86.
2. Voir L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, p. 36.
3. A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 30.

l'on obtient, si l'on se fonde sur le français parlé, un *p* et un *a*, dont le dernier peut bien être un signe, par exemple dans *il a*, mais ceci est exclu pour *p*, car cette dernière unité ne désigne rien, puisqu'elle ne coexiste pas avec une certaine unité de contenu. De même nous pouvons rencontrer des unités plus larges, les syllabes, qui soient également des non-signes, par exemple fr. *-teur*. Voilà une quatrième catégorie universelle. Il y a sans doute des langues où la frontière du signe coïncide avec celle de la syllabe, par exemple le chinois, mais de telles langues possèdent alors des unités plus petites non-signes, par exemple les phonèmes.

Les signes peuvent être divisés en *signes déterminants* et *signes non déterminants*, nommés *bases* et *caractéristiques* par M. L. Hjelmslev [1]. On peut bien imaginer une langue ne possédant que des bases, langue sans doute très imparfaite comme intermédiaire intellectuel et qui suppose qu'on énonce les signes sans aucun ordre et demande à 'l'écoutant' de les composer à son gré. En tout cas, à ce que nous sachions, on n'a pas montré jusqu'ici l'existence d'une telle langue. Ce serait un procédé apriorique que de prétendre que les caractéristiques s'expriment toujours par un certain chaînon de phonèmes ; il y en a d'autres moyens, par exemple l'ordre des signes, fait bien reconnu dans la forme interrogative des langues modernes : par exemple fr. *est-ce* se distingue de *c'est* par la différence entre le mode interrogatif et le mode affirmatif-indicatif ; c'est l'ordre des signes qui est ici l'expression du signe de caractéristique. Même dans le cas où l'on trouverait une langue sans caractéristiques et que la distinction en question perdît son caractère universel, celle-ci garderait son caractère général [2]. Et c'est ce dernier qui importe plus à la linguistique théorique qui a besoin d'une méthode pour décrire et analyser les faits du langage partout où ils se trouvent.

Ce sera pourtant une tâche intéressante que de suivre à travers les langues l'existence des caractéristiques de toutes sortes et de constater lesquelles d'entre elles sont indispensables aux structures linguistiques et lesquelles sont, par contre, restreintes à des domaines plus limités. Mais nous ne sommes pas compétent à affirmer l'universalité de ces catégories, et pour cette raison nous nous bornerons à avancer cette hypothèse que les structures linguistiques doivent posséder quelques unités déterminantes, parce qu'il serait impossible, sans elles, de produire aucun 'texte' ordonné, ce qui est indispensable à l'échange intellectuel. Nous ajoutons que de telles caractéristiques existent dans le contenu aussi bien que dans l'expression (ensembles de morphèmes et modulations ou accents respectivement). Enfin, nous soulignons que, d'après le principe de l'arbitraire du signe, l'expression présente beau-

1. Voir L. Hjelmslev, *V^e Congrès international des Linguistes*, Rapports, p. 81.
2. Voir L. Hjelmslev, *op. cit.*, p. 84.

coup de variété (chaînons de phonèmes ou accents, ordre des signes) ; si dans une langue donnée on a choisi l'une ou l'autre forme, cela n'importe pas en première ligne à la théorie linguistique.

En continuant l'analyse linguistique nous rencontrons les unités *non-signes*, unités plus petites que celles des signes. Elles peuvent aussi bien que les signes être divisées en unités déterminantes et unités non déterminantes. Elles sont, grâce à leur commutabilité, encore des unités. Au titre d'unités d'expression, leur existence a été reconnue depuis l'antiquité, mais les unités non-signes du contenu sont aussi réelles. Comme unités déterminantes, elles entrent dans les caractéristiques (*morphèmes*) et comme unités déterminées dans les bases (*plérèmes*)[1]. La frontière du morphème coïncide quelquefois avec celle du signe (cas fréquent en finnois), mais le morphème et le signe sont par principe indépendants l'un de l'autre ; par exemple en latin, la caractéristique *-us* de *dominus* contient deux morphèmes, dont chacun peut être commuté isolément, le nominatif et le singulier, par opposition au finnois, où une caractéristique, par exemple *-ja* de *sanoja*, est un syntagme de deux signes et peut être divisé en deux signes plus petits, *j* et *a*, désignant pluriel et partitif respectivement.

II

Par ce fait même qu'il y a beaucoup de catégories linguistiques qui ne sont pas universelles, on peut bien utiliser cette différence pour établir une *typologie des langues*. La façon traditionnelle de grouper les langues suivant leurs différences de type n'est pas suffisante. Le groupement en langues à flexion, à agglutination, à incorporation et à mots isolés se fonde sur des points de vue discordants. La distinction entre flexion et agglutination regarde la frontière de la caractéristique par rapport aux morphèmes qui y sont renfermés, la différence entre incorporation d'un côté et flexion et agglutination de l'autre relève non pas de la frontière des unités, mais de leur place mutuelle, et enfin la différence entre les langues isolantes et les autres s'est établie par une distinction entre les langues où les éléments grammaticaux sont indiqués par l'ordre des signes d'un côté, et les langues où ces éléments s'expriment au moyen de certains phonèmes, de l'autre. La bonne méthode demandera que les distinctions établies soient du même ordre. Une typologie linguistique sera par conséquent un paradigme de structures de langues. Ce paradigme sera un système à trois dimensions, dont l'une sera celle qui indique les unités déterminantes existant dans une langue donnée, l'autre celle du nombre des unités non-signes qui sont renfermés dans les signes. Certaines langues présentent comme signes minima des

1. Voir L. Hjelmslev, *Omkr. sprogteor.*, p. 40, et cf. A. Martinet, *B. S. L.*, XLII, p. 39.

chaînons d'une étendue considérable, par exemple l'esquimau, d'autres langues n'admettent dans les signes qu'un nombre très restreint d'unités minima, par exemple le chinois, où l'étendue du signe ne dépasse pas la frontière de la syllabe. Ce qui sera décisif, c'est existence absolue dans la langue en question des catégories déterminantes et les frontières absolues des unités. Il ne suffira pas, par exemple, de constater que le substantif et, d'après l'avis communément adopté, l'adjectif français ne possèdent pas de flexion casuelle ; par cela le français ne devient pas une langue sans cas, car la flexion casuelle existe évidemment dans le pronom ; de même il serait faux de définir l'anglais comme une langue sans genre par la seule constatation que le genre n'existe pas dans les substantifs, il existe dans le pronom (*he, she*), et puis, il ne suffira pas non plus pour définir le danois comme langue à agglutination de constater qu'on puisse dans la caractéristique du substantif danois distinguer les éléments l'un de l'autre (*dreng, dreng-s, dreng-e, dreng-e-s, dreng-en, dreng-en-s, dreng-e-ne, dreng-e-ne-s*) ; dans le pronom, les unités se comportent autrement (*den, de* [*di*], *dem deres*). C'est le schéma général qui sera décisif. Enfin, la troisième dimension sera celle de l'expression et du contenu ; par celle-ci on peut indiquer la différence existant entre langues à syllabes simples, comme le chinois, et les langues à syllabes plus complexes, comme les langues germaniques, et on peut distinguer entre les cas où cette différence de complexité apparaît dans l'expression ou dans le contenu.

La typologie linguistique suppose qu'on sait d'avance comment les catégories se rapportent l'une à l'autre. Il est bien vraisemblable qu'on s'apercevra, dans ce domaine, des interdépendances et des déterminations et des constellations[1]. Après cette opération, on pourra ranger les langues sur l'axe des catégories. Cependant, nous l'avons dit plus haut (p. 163), les déterminants peuvent exister sous les formes les plus différentes, et il est évident qu'il faut se rendre compte si on a choisi pour ces unités l'une ou l'autre forme. Par exemple, si l'on réussit à montrer qu'il y a des signes déterminants en chinois, il sera de grande importance de constater en même temps que ces signes sont permutables et peuvent entrer dans la chaîne à une place quelconque : par là de tels signes se distingueront des signes déterminants non susceptibles de permutation. Les 'temps composés' du français et de l'anglais, etc., se rangeront, par le fait que les signes contractant ces syntagmes sont susceptibles de permutation, autrement que le parfait du grec ancien qui est un signe simple. C'est sur cet axe qu'on pourra ranger la différence qui existe entre la flexion et l'agglutination.

1. Voir L. Hjelmslev, *Omkr. sprogteor.*, p. 31 et suiv. Cf. A. Martinet, *B. S. L.*, XLII, p. 25 et suiv.

III

La linguistique du XIX^e^ siècle, qui se fondait tout simplement sur les concepts grammaticaux traditionnels ne s'intéressait guère à la recherche des structures linguistiques, et elle essayait de ranger les faits nouveaux dans les cadres d'autrefois ; ceci n'était pas trop difficile, parce que c'étaient les langues indo-européennes qui faisaient son objet principal. Il y avait pourtant des obstacles : le fait que ces cadres étaient ceux du système latin retardait de beaucoup l'interprétation correcte des caractéristiques verbales, domaine où les langues s'étaient éloignées considérablement l'une de l'autre ; cet état des choses est bien illustré par l'histoire des études concernant les caractéristiques verbales en grec ancien. Pourtant les difficultés ne surgissaient pas ordinairement au sujet des langues anciennes, le grec et le latin, le système grammatical qu'on supposait étant assez propre à ces langues, mais une telle méthode s'est montrée complètement ineffective devant les problèmes des langues modernes ; on définissait, par exemple, des syntagmes comme fr. *du père* comme un génitif, *au père* comme un datif, calqués sur le latin, dans d'autres cas cette même unité était tout autre chose (*manger du pain*). Voilà comment a surgi ce *squinting grammar* assez déconcertant. Expliquer des formes comme le passé défini et le passé indéfini du français par le renseignement qu'elles présentent le même sens que le parfait du latin, c'est faire de la grammaire du latin, non pas du français. Le remplacement du système du latin par le système de l'indo-européen ne remédiait pas à ces difficultés.

Il faut maintenant se demander si cet état des choses ne relève pas de la méthode diachronique. Celle-ci ne s'intéresse en fait qu'aux problèmes de l'expression, regardant le système originaire comme le système unique, et quand elle a suivi les unités à travers les époques, elle reste là les morceaux à la main ; elle n'a jamais fait l'historique des systèmes, et c'est celui-ci qui seul importe à la synchronie. Mais, quand la diachronie devient ainsi l'étude des systèmes se remplaçant l'un à l'autre, elle ne se distingue plus de la synchronie, elle devient dès lors synchronie. Puisqu'une structure linguistique peut changer dans une direction quelconque — au moins d'après les résultats obtenus par la diachronie — il sera sans importance de constater si les structures comparées remontent à la même langue mère ou non. Tout au contraire, il semble que la synchronie puisse contribuer considérablement à une telle étude historique des systèmes. Si l'on reconnaît l'existence de solidarités dans les structures linguistiques, on peut bien expliquer pourquoi tels membres d'une catégorie sont restés, tandis que tels autres ont disparu, et de même les syncrétismes historiques s'expliquent par l'exis-

tence des termes extensifs et intensifs dans la structure originaire[1].

Nous n'avons pas abordé ici la question importante : comment les systèmes peuvent-ils changer et quelles en sont les causes motrices?

*G. IVĂNESCU (Université de Iassy)

Parmi les catégories morphologiques dont l'universalité n'a été niée par aucun savant figurent celle du substantif, celle du pronom et celle du numéral. Quelques savants ont nié pourtant l'universalité de l'adjectif et du verbe, en affirmant que, dans plusieurs langues, l'adjectif et le verbe sont identiques, au point de vue formel (donc comme signes), au substantif. Mais des savants comme H. Schuchardt, W. Schmidt, A. Trombetti et A. Meillet n'ont pas admis cette théorie. Ils ont prouvé que le substantif et le verbe ne sont absolument identiques, au point de vue formel, dans aucune langue. De l'analyse faite par Trombetti, *Elementi di glottologia*, p. 270-279, il résulte que le verbe présente, dans certaines langues, des formes qui sont identiques au substantif suivi de l'adjectif possessif, mais qu'il présente aussi des formes propres, et que, par conséquent, il doit être considéré comme autre chose qu'un substantif. Mais, même si le verbe était exactement semblable au substantif, il ne pourrait être identifié avec celui-ci pour le motif que sa fonction, c'est-à-dire son sens, est tout autre que la fonction ou le sens d'un substantif. Comme le disait Trombetti, *ouvr. cité*, p. 272 : « Identità di forma non significa identità di funzione. » Mais, comme le langage comprend aussi la fonction ou le sens, une catégorie morphologique ne sera pas un fait purement formel (ou signe), mais aussi un fait de pensée. Le verbe est donc, lui aussi, une catégorie morphologique universelle. L'impossibilité d'éviter le terme verbe quand on parle des langues dont on dit qu'elles n'ont pas de verbe le démontre également. En ce qui concerne l'adjectif, on doit soutenir la même thèse : sa fonction (ou son sens) est tout autre que celle d'un substantif. Et, à ce qui nous semble, presque toutes les catégories morphologiques sont communes à l'universalité des langues. Parmi les quelques catégories faisant exception, on doit citer le genre ou la classe, le nombre du substantif et du verbe, la personne du verbe et l'aspect verbal, ou, plus exactement, quelques types de l'aspect verbal.

On peut donc prouver par l'étude de toutes les langues du monde qu'il y a des catégories morphologiques universelles[2]. Mais je dois ajou-

1. Pour ces termes, voir L. Hjelmslev, *La catégorie des cas*, p. 111 et suiv.

2. Je me permets de confesser ici que mes connaissances sur les langues du monde sont très peu nombreuses et que je me suis servi, pour les affirmations que j'ai faites ci-dessus, du matériel et des théories que j'ai trouvés dans les études de linguistique générale.

ter que cette méthode de prouver l'universalité d'une catégorie morphologique quelconque n'est pas rassurante pour qui examine les choses de plus près. Le caractère vraiment universel d'une catégorie morphologique ne peut pas être prouvé *a posteriori*. Quand on dit qu'une catégorie morphologique est universelle, on sous-entend que l'être humain est dans l'impossibilité de faire abstraction, dans sa parole, d'une pareille catégorie, que, par conséquent, cette catégorie est nécessaire et que ce caractère de nécessité implique l'universalité de la catégorie en question. Mais la nécessité ne peut pas être imposée à l'entendement humain par l'observation. Comme l'a très bien vu A. Sèchehaye et comme l'a également reconnu A. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 59, « la linguistique générale est, dans une large mesure, une science *a priori* ». Il est vrai que ces savants entendaient par là que la linguistique générale ne peut se faire que par des généralisations (par induction). Mais on doit comprendre le terme *a priori* dans son vrai sens. Nous ne croyons donc pas commettre une erreur de méthode si nous tentons de prouver ici par des raisonnements et non par des faits l'universalité des catégories morphologiques fondamentales. On a soutenu jusqu'à présent que les catégories morphologiques sont universelles parce que le langage est un reflet de la pensée, qui, par sa nature, est universelle. Pour nous, qui croyons que le langage n'est autre chose que la pensée elle-même (car il n'y a pas de pensée autre que celle comprise dans le langage), les catégories morphologiques coïncident avec des catégories logiques et, si l'on prouve l'universalité de ces dernières, on a ainsi prouvé l'universalité des premières. Dans le bref espace dont nous disposons ici, nous essayerons donc de prouver que les catégories morphologiques fondamentales sont non le reflet des catégories de la pensée humaine, mais ces catégories elles-mêmes, et que, par suite, l'universalité de ces catégories morphologiques est elle-même un postulat de la pensée, comme l'est l'universalité des catégories de la pensée. Car la logique et la théorie de la connaissance ne peuvent renoncer à l'idée que dans la pensée humaine se trouve quelque chose de permanent, d'universel : c'est l'acte même de la prédication et le besoin d'être clair, donc le besoin de la vérité, qui impose une structure commune à toute pensée. Prouver donc que le substantif, l'adjectif, le numéral, le verbe, etc., sont universels, c'est prouver que les sens de ces catégories sont absolument nécessaires à la pensée humaine pour qu'elle soit un jugement et pour qu'elle soit claire. Et nous croyons que cette preuve est possible. Nous devons donc faire ici une rapide analyse de la pensée et de la parole humaine.

Toute parole et toute pensée (toute phrase et tout jugement) est ou une constatation (une connaissance) ou une exposition (un exposé). Toute phrase et tout jugement est donc une partie ou de l'acte de forma-

tion, ou de l'acte d'exposition d'une notion (concept, idée). On dit que la pensée-connaissance naît de l'association des deux notions et que la pensée-exposé naît de l'analyse d'une connaissance dans ses éléments, qui sont des notions. On dit même que tous les mots qui ne sont pas des articles, des conjonctions et des prépositions expriment des notions. Nous ne le croyons pas. Une notion se constitue et s'exprime non par un seul jugement, mais par une pluralité de jugements qui ont même sujet et des prédicats différents. Le jugement et la notion sont provoqués tous deux par quelque chose qui est le sujet du jugement et de la notion. Le jugement et la notion sont, au fond, des prédicats. Il est donc faux de dire que le sujet du jugement est une notion. On a remarqué assez souvent que le sujet de la phrase manque quelquefois et qu'il est remplacé par la situation, par les circonstances dans lesquelles se trouve le sujet parlant. C'est le cas de dire que le sujet est toujours extérieur à la pensée et que le mot de la phrase qui est considéré comme sujet n'est qu'un moyen pour indiquer le vrai sujet, c'est-à-dire la réalité dont on parle. Il n'a que la valeur d'un geste qui indique le sujet. Pour parler correctement du mot considéré comme sujet, on devra dire que ce mot indique ou exprime le sujet de la phrase, et non qu'il est le sujet de la phrase. Il n'est qu'un nom pour la réalité dont nous jugeons ou parlons. Des phrases comme *L'homme est mortel* et *Socrate est homme* sont équivalents à *Ce que nous nommons homme est mortel* et *Ce que nous nommons Socrate est homme.* Et ce nom exprime non une de nos notions, mais la réalité dont nous jugeons. C'est précisément ce qu'on entend par la sphère ou l'extension du concept et qui est en réalité la sphère ou l'extension de la réalité-sujet[1]. Au contraire, le prédicat du jugement exprime une des connaissances qui composent la notion. La totalité de ces connaissances, c'est ce qu'on entend par le contenu ou la compréhension du concept. On peut donc dire que le prédicat exprime les éléments du contenu de la notion. Le prédicat est donc un élément véritable du jugement et de la phrase, il est le jugement même et la phrase même. Si le jugement (et la phrase) peut avoir ou a nécessairement un mot qui indique le sujet véritable, la notion n'est que prédicat, ou plus exactement, la totalité des prédicats produits par un sujet. C'est pour cela qu'on dit : l'idée (la notion) d'homme, l'idée (la notion) de Socrate ; dans ce cas, *homme*, *Socrate* sont des noms.

Tout ce qui a été dit plus haut l'a été du point de vue de la parole. Mais il y a aussi un point de vue de la langue (définition de F. de Saussure). De ce point de vue, on peut soutenir que le mot-sujet d'une

1. Nous distinguons l'extension infinie du sujet : *L'homme est mortel*, et l'extension finie du sujet, qui peut être singulière : *Socrate est homme*, ou plurielle. L'extension s'identifie à ce qu'on entend dans la grammaire et la linguistique par nombre.

phrase, prononcé seul, exprime la notion. Cette conception est rendue possible par le fait que toutes les connaissances (prédicats) sur un sujet sont associées dans l'esprit au nom qui, dans la phrase, indique le sujet. Les substantifs exprimant des notions doivent être considérés comme des sujets. Du point de vue de la langue il n'y a pas de prédicat.

Nous devons encore remarquer que tous les sujets et toutes les notions ne s'expriment pas, du point de vue de la langue, par un seul mot, mais que beaucoup d'autres s'expriment par des syntagmes : *le peuple français*, *l'homme qui obéit aux lois morales*, etc. Les mots ou les syntagmes, que la grammaire traditionnelle nomme attributs ou compléments du nom, ne sont autre chose, quand ils déterminent le substantif au nominatif, que des éléments additionnels du nom, nécessaire pour exprimer le sujet ou la notion que nous avons dans l'esprit (l'on doit pourtant ajouter que l'apposition n'est pas dans cette situation). Le procédé qui consiste à exprimer par un syntagme une seule notion naît de la nécessité de penser des réalités moins générales. Nous parlerons dans ce cas de *sujet-syntagme*, ou *syntagme-sujet*, et de *nom-syntagme*.

Ce mécanisme de la pensée et de la parole, qui nous a semblé plus près de la vérité que ne le sont les approximations permises par la logique et la linguistique traditionnelles, est, on le comprend, universel, c'est-à-dire il est la forme nécessaire de la pensée et de la parole. Ce que nous en avons dit nous permet de donner la juste définition des catégories morphologiques fondamentales et de comprendre leurs universalités. Nous devons commencer par le substantif.

Le substantif n'exprime pas, comme on le dit, les choses ou la substance, car il exprime aussi des qualités, des quantités, des actions et des procès (qu'on pense au substantif abstrait). On doit donc dire qu'il est le nom de la réalité dont on parle et qu'il exprime cette réalité et son extension. Mais cette définition considère seulement le substantif au nominatif. Quand il est attribut, complément, objet, circonstanciel (donc génitif, datif, accusatif, ablatif, instrumental, etc., ou avec préposition), il est encore nom et il exprime aussi l'extension de la réalité envisagée, mais, au lieu du sujet, il exprime le possesseur d'une chose et l'objet ou les circonstances d'une action ou d'un procès. On ne peut donc pas donner une seule définition du substantif, mais autant de définitions qu'il y a de cas. Ce sont les cas qui doivent être définis, et non le substantif, si l'on renonce à la définition du substantif comme nom. La définition du substantif qui a été donnée par A. Meillet (*Linguistique historique et linguistique générale*, II, p. 4 : le substantif énonce — je dirais : exprime — une notion) ne vaut que pour le substantif prononcé isolément, et donc seulement du point de vue de la langue. C'est une définition qui ne concerne que le nominatif. Le caractère universel de la notion implique le caractère universel du substantif.

La discussion des autres catégories de mots nécessite un nouvel examen de l'acte de la pensée. L'universalité de la pensée ne signifie pas que le prédicat du jugement ou de la phrase doit être toujours construit de la même manière. Il peut y avoir différents types de prédicats, types qui sont tout de même universels. Si tous les prédicats n'ont pas la même structure, tous les hommes employent les divers types de prédicats. Nous avons dit que les jugements expriment les connaissances qui forment le contenu d'une notion. Nous avons dit aussi que ces connaissances (prédicats) concernent la qualité, la quantité, l'action, le procès, le possesseur, etc., d'une réalité. Il y aura donc autant d'espèces de prédicats, et donc de jugements ou de phrases, que d'espèces de réalités à l'origine des connaissances (des prédicats). Les faits réels que nous pensons se reflètent dans notre pensée. A vrai dire, la structure du jugement reste la même : il y a toujours un sujet et un prédicat. Mais la réalité pensée est de nature diverse et, pour être clair, on doit différencier aussi les sens et les signes qui expriment le prédicat : la qualité s'exprime par l'adjectif, la quantité par le numéral, le procès et l'action par le verbe (le possesseur s'exprime par le génitif, comme nous l'avons déjà dit). Mais la qualité, la quantité, le procès, l'action, le possesseur ne sont pas pensés seulement comme prédicats ; dans les sujets-syntagmes, ils sont pensés comme des éléments spécifiants du sujet : *le peuple français, l'homme qui obéit aux lois morales*[1]. Dans ce cas, la qualité et la quantité s'expriment aussi par l'adjectif et le numéral, mais l'action et le procès s'expriment par le participe (ou gérondif) ou par une proposition relative. En partant des cas où l'adjectif tient lieu d'un substantif (*les vieux partirent*), on a soutenu que les limites entre le substantif et l'adjectif ne sont pas précises. Cette thèse nous paraît fausse, car, dans ce cas, l'adjectif est devenu un substantif et il est l'équivalent d'un syntagme-sujet (dans le cas envisagé : *les hommes vieux...*). Nous voulons dire que dans ce cas l'adjectif n'exprime plus la qualité, mais la notion et le sujet. De tout ce que nous avons dit ici sur l'adjectif, le numéral et le verbe, il résulte que les définitions données jusqu'à présent de ces catégories morphologiques ne sont pas justes. Ces catégories morphologiques expriment des qualités, etc., mais l'on doit ajouter qu'elles les expriment comme des prédicats ou comme spécifiants du sujet. L'absence de cette précision explique que les définitions données jusqu'à présent des catégories susmentionnées ne permettent pas de distinguer l'adjectif, le numéral et le verbe du substantif abstrait, qui, lui aussi, exprime des qualités, des quantités, des procès et des actions. Et l'on doit ajouter encore qu'il importe de distinguer (comme des caté-

1. On peut dire que l'adjectif et le numéral qui spécifient un sujet expriment l'extension de ce sujet.

gories morphologiques) l'adjectif prédicat et l'adjectif élément du syntagme-sujet, de même que le numéral prédicat et le numéral élément du syntagme-sujet.

Nous avons dit plus haut que le verbe doit changer de forme ou qu'on doit lui ajouter d'autres éléments, quand il est un élément du syntagme-sujet. Mais, en réalité, c'est ce qui se produit avec l'adjectif et le numéral prédicats et l'adjectif et le numéral éléments du syntagme-sujet. La différence entre la qualité, la quantité, etc., qui sont pensées comme des prédicats, et la qualité, la quantité, etc., qui sont pensées comme des spécifiants du sujet, a imposé à toutes les langues l'expression diverse des deux séries. A vrai dire, la qualité comme prédicat ne s'exprime pas seulement par l'adjectif, ni la quantité comme prédicat, seulement par le numéral ; elles s'expriment ou bien par l'adjectif et le numéral avec le verbe *être* qui n'a plus le sens d' « exister » (par ex. en français), ou bien par une position quelconque de l'adjectif et du numéral dans la phrase (ainsi dans les langues ouralo-altaïques), ou encore par une forme spéciale, distincte de celle de l'adjectif et du numéral membre du syntagme-sujet (comme dans le russe, qui oppose *novyj dom*... et *dom nov*)[1]. Ce qu'on nomme donc adjectif ou numéral n'est pas la seule réalité de sens et formelle (de signe) qui exprime la qualité et la quantité. Il y a l'adjectif et le numéral prédicats et l'adjectif et le numéral éléments du syntagme-sujet, tout comme il y a le verbe prédicat et le verbe élément de syntagme-sujet. On ne peut donc pas donner une seule définition de l'adjectif, du numéral et du verbe : il y a une définition de ces catégories morphologiques comme prédicats et une définition des mêmes catégories comme éléments du syntagme-sujet.

Mais il est des jugements et des phrases dans lesquels le prédicat est un substantif au nominatif. E. Goblot, *Traité de logique*, 5e éd., p. 182-183, et A. Sèchehaye, *Essai sur le système logique de la phrase*, p. 58-61, ont prouvé que, dans ce cas, le substantif a une valeur différente de celle qu'il possède dans les autres cas (comme sujet), à savoir une valeur qualitative, semblable à celle de l'adjectif. Nous devons ajouter que le substantif prédicat n'est pas identique, au point de vue formel (comme signe), au substantif sujet, possesseur, objet et circonstance. De même que l'adjectif et le numéral prédicats, il s'associe, dans ce cas, à d'autres éléments formels, comme, par exemple, le verbe *être* ou la position dans la phrase.

Nous avons considéré le verbe *être*, dans la fonction discutée ci-dessus, comme une partie du prédicat, ou mieux, comme une partie du signe du prédicat, et non comme un mot proprement dit, qui aurait la

1. On peut concevoir aussi d'autres procédés : l'allemand a uni le premier et le troisième procédé.

fonction de copule du sujet et du prédicat. A cette conclusion nous conduit aussi le fait que le même verbe a quelquefois la fonction d'auxiliaire du passif. Nous devons dire que la même fonction d'auxiliaire se retrouve chez le verbe *être* quand il est une partie du prédicat. Dans ce cas, il n'est donc pas copule, il est auxiliaire du substantif prédicat, de l'adjectif prédicat et du numéral prédicat.

Pour résoudre exactement le problème de l'universalité des catégories morphologiques, on doit ne pas perdre de vue les principes suivants :

L'expression d'une catégorie logique peut se faire ou par une forme du signe (forme grammaticale, morphème), ou par un mot. Il est erroné d'exclure des faits morphologiques l'expression d'une catégorie par des mots. Dans ce cas, l'expression du prédicat par le verbe *être* + substantif, adjectif et numéral, de même que l'expression du passif par *être* + le participe passé, et tant d'autres faits de grammaire devraient être considérées comme du domaine de la lexicologie, et non du domaine de la morphologie. Mais les auxiliaires sont du domaine de la morphologie, et l'on doit considérer comme auxiliaire tout mot qui, ayant perdu son sens propre, sert de forme grammaticale. On doit donc considérer comme auxiliaires même les prétendus adverbes qui n'expriment autre chose que des catégories logiques du verbe. Ainsi, le prétendu adverbe français *peut-être* et le prétendu adverbe roumain *poate* expriment l'action possible, le prétendu adverbe roumain *tot*, précédant le verbe, exprime, s'il n'a pas l'accent de la phrase, l'action itérative (*tot vine pe la mine*, « il vient fréquemment chez moi »). Comme ces mots ont un sens autre que le sens primitif, qui s'est conservé dans la langue (*peut-être*, *poate* et *tot* ont aussi un autre sens : le roumain *poate* signifie aussi « il peut », « elle peut » et le roumain *tot* signifie aussi « tout »), ils ne peuvent plus être considérés comme des adverbes. Ils sont dans la situation des conjonctions, c'est-à-dire ils apportent une modification de sens à l'action exprimée par le verbe. L'expression d'une catégorie morphologique peut se faire aussi par l'ordre des mots (tel est le cas pour l'expression du nominatif et de l'accusatif dans plusieurs langues) et par le contexte (tel est le cas pour les sens exprimés par l'article dans les langues qui n'ont pas d'article). Si l'on envisage les choses de cette manière, on doit conclure que l'article, quelques cas, le mode potentiel (ou de la possibilité) et l'aspect verbal itératif, considérés jusqu'à présent comme manquant dans tant de langues, se trouvent en fait et dans ces langues et probablement dans toutes les langues du monde.

Il est un autre fait qu'il ne faut pas perdre de vue : souvent une catégorie morphologique est exprimée par des moyens de nature différente. Dans ce cas, quoique, du point de vue des signes, la structure de ces langues soit diverse, du point de vue du sens elle est identique. Ainsi, le

moyen et le réfléchi ne sont que des noms divers pour la même catégorie logique, des noms qui se sont imposés par le fait que cette catégorie s'exprime dans une langue telle que le grec ancien par des moyens flexionnels, et dans une langue telle que le français par le pronom personnel au datif et à l'accusatif.

Nous ne pouvons pas pousser l'analyse plus loin, mais, de ce qu'on a dit plus haut, il résulte qu'on peut construire une grammaire qui soit identique à la logique, que les catégories morphologiques sont les catégories de la pensée même, et donc que l'universalité des catégories de la pensée signifie l'universalité des catégories morphologiques. Mais ne sont universelles que les catégories morphologiques qui s'identifient aux catégories logiques indispensables pour réaliser le jugement et pour une exacte compréhension des faits pensés ou exposés. Ces catégories logiques sont indispensables parce qu'elles ne peuvent pas être déduites de la situation et du contexte. Elles doivent donc apparaître nécessairement dans le jugement ou dans la phrase. Pour préciser notre pensée, nous devons ajouter que le nombre et la personne, qui manquent quelquefois au nom et au verbe, ne manquent jamais à la langue, parce qu'ils s'expriment par le numéral ou par le pronom personnel, et même par le substantif (le vocatif est la deuxième personne du substantif unie à un impératif qui signifie « écoute, écoutez » ; les autres cas du substantif en sont la troisième personne ; la première personne ne peut pas exister pour le substantif). Et, si le genre (ou la classe) manque dans beaucoup de langues ou s'il est si souvent irrationnel, cela est possible parce que c'est une des irrationalités de la langue qui ne peuvent nuire à la compréhension : celui qui nomme la femme *das Weib* sait que ce substantif neutre exprime un être féminin, quoiqu'il lui donne le genre des choses.

Au terme de ces considérations, nous devons conclure que la position de la grammaire générale et raisonnée du XII^e^ au XVIII^e^ siècle est infaillible au point de vue principal et que la linguistique doit retourner au programme de travail des vieux grammairiens.

Nous ajoutons que l'expression catégorie morphologique ne nous paraît pas appropriée quand il est question des catégories de mots, des genres, des voix et de la classification des verbes en verbes transitifs et intransitifs, et que dans ces cas on devrait parler de catégories lexicales.

Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues?

Seulement dans la mesure où il y a des catégories morphologiques qui ne soient pas universelles. Mais, étant donné que la plupart des catégories morphologiques sont universelles, la classification structurelle la

plus importante des langues sera celle qui se placera au point de vue des procédés par lesquels les catégories sont exprimées. Pour ces procédés, voyez ce que nous avons dit plus haut. On arrivera donc à la célèbre classification tripartite des langues, soutenue pour la première fois par A. W. Schlegel.

Quelles corrections doit apporter, en cette matière, une étude diacronique aux conclusions de l'étude synchronique?

Aucune. Dans cette question, l'argumentation de F. de Saussure reste intacte. Le fait que, par exemple, le verbe a quelquefois son origine dans le substantif + l'adjectif possessif ne signifie pas que le verbe se réduit comme catégorie morphologique au substantif.

J. KURYŁOWICZ (Cracovie)

Le problème des catégories communes à toutes les langues sera résolu par l'affirmative, si l'on réussit à démontrer que chaque système linguistique est assis sur le même fondement général. Les différences entre les systèmes seront constituées par la spécialisation (les subdivisions) plus ou moins poussée de ces catégories générales. De sorte que les différences entre les systèmes seront d'ordre quantitatif plutôt que qualitatif.

En matière de langue ce n'est pas tant le principe de symétrie ou d'harmonie que le principe de *hiérarchie* qui est essentiel. Les catégories spéciales se fondent sur les catégories générales, et de spécial en plus spécial on arrive aux faits individuels, immotivés ou lexicaux, de la langue. Ainsi les deux pôles du système seront représentés par les blocs massifs des catégories fondamentales, d'une part, par la poussière lexicale, de l'autre.

Une comparaison des systèmes de deux langues envisage d'abord et surtout les catégories générales, telles les parties du discours avec leurs procès de dérivation productifs (pour le rapport entre les parties du discours et la syntaxe, voir Question III). Il y a deux espèces de procès de dérivation :

1) Le mot-base et le dérivé représentent des parties du discours différentes, p. ex. *miel* : *mielleux*.
2) La dérivation a lieu à l'intérieur d'une seule et même partie du discours, p. ex. *château* : *châtelet*.

En réalité, les procès du type 1) se laissent décomposer en *a*) une différence d'emploi syntaxique et *b*) une différence sémantique. Ainsi il y a différence d'emploi syntaxique entre *miel* et *de miel* et une différence sémantique entre *de miel* et *mielleux*. Pour comprendre le rapport entre

miel et *mielleux*, il faut intercaler le cas adnominal *de miel* différant de la première forme par sa fonction (syntaxique primaire), et de la seconde forme, par son contenu (sémantique).

Or, dans ce double changement (de fonction et de sens) que comportent les procès de dérivation du premier groupe, le changement de sens est subordonné au changement de fonction syntaxique. Pour apprécier la différence entre *miel* et *mielleux*, il faut d'abord réduire *miel* à *de miel*, forme de cas adnominal ayant la même fonction syntaxique primaire (celle d'épithète) que l'adjectif *mielleux*. Le sens du suffixe *-eux* peut présenter, suivant le mot-base, des nuances différentes : le changement de fonction syntaxique primaire reste partout le même.

M. Porzig (*Blätter für deutsche Philosophie*, IV (1930), p. 66-77) a démontré que la fonction des abstraits tirés d'adjectifs était de résumer une proposition par un groupe de mots (*la neige est blanche* > *la blancheur de la neige*). S'il y a, entre *blanc* et *blancheur*, un lien formel direct, leur rapport fonctionnel et sémantique est plus compliqué :

blanc (épithète) → *être blanc* (attribut) → *le fait d'être blanc* (nom d'action) → *blancheur*.

Autrement dit, pour bâtir un abstrait sur l'adjectif correspondant, on est obligé de passer par l'attribut et le nom d'action (ce qui, du reste n'est d'aucune conséquence pour la forme du dérivé). Le procès de dérivation *blanc* > *blancheur* est un cas de dérivation indirecte, tout comme *miel* > *mielleux*. Ces procès se laissent cependant analyser, grâce à l'existence, dans le système de la langue, des catégories du cas adnominal, de l'attribut, du nom d'action, etc.

Au contraire, dans *château* → *petit château* → *châtelet*, aucun changement de fonction syntaxique n'a lieu. Mais la dérivation indirecte peut exister aussi dans 2). Pour passer de *glace* à *glacier*, il faut intercaler *de glace* et *objet de glace*. Le rapport *arc* : *archer* (argent : argentier, etc.) s'analyse comme :

arc (1) → (*se servir*) *d'arc* (2) → (*se servant*) *d'arc* (3) → (*individu se servant*) *d'arc* (4) → *archer* (5).

En d'autres mots, le rapport sémantique compliqué qui existe entre *arc* et *archer* représente une somme de déplacements de fonction syntaxique, en est un dépôt ou un sédiment. Ce n'est qu'entre l'avant-dernier et le dernier membre de la chaîne qu'il y a une différence purement sémantique. Mais chaque déplacement syntaxique successif contribue au contenu sémantique de *archer* : il s'agit d'un être (individu ; cf. 4) ; doué d'une certaine qualité (cf. 3) ; *c*) qualité consistant à exercer une action (habituelle ; cf. 2) ; *d*) à l'aide d'un instrument (cf. 1). Les déplacements syntaxiques successifs sont : substantif > (verbe +) cas ad-

verbal > (participe +) cas adverbal > (substantivation du participe +) cas adverbal.

Si une comparaison pittoresque est permise, le sens ne serait qu'un aspect ou un produit de la fonction syntaxique tout comme la matière n'est qu'un aspect de l'énergie.

Mais, si tel est le cas, si les procès de dérivation représentant les catégories fondamentales sont ancrés dans les fonctions syntaxiques, il ne peut pas être question de différences *qualitatives* entre les langues humaines. Il n'y a que des degrés différents de grammaticalisation. Une fois que la langue se met à élaborer une catégorie, ses fondements sémantiques découlant de l'emploi syntaxique seront partout les mêmes. Le degré de grammaticalisation à l'intérieur de chaque catégorie se détermine d'une double manière :

1) par le nombre des membres du système. Ainsi, par exemple, la catégorie de l'aspect-temps

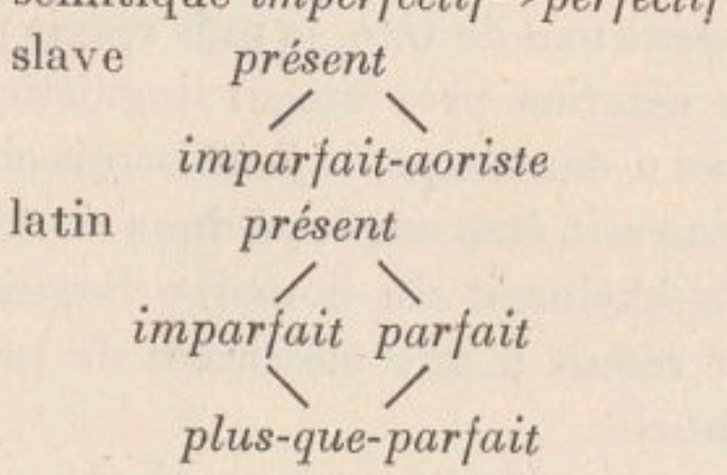

est au fond identique dans les trois cas, les valeurs respectives des membres ne découlant que de leur nombre et, par conséquent, de leurs zones d'emploi.

2) par les moyens formels employés : mots auxiliaires (« vides »), éléments agglutinés, affixes (désinences).

Notre réponse à la question I est donc : il n'y a que les fonctions syntaxiques qui sont communes à l'universalité des langues humaines. Mais même les catégories les plus élaborées ne sont au fond qu'une condensation sémantique de ces fonctions. Une classification structurelle des langues ne peut être dressée que sur les critères purement quantitatifs de grammaticalisation et lexicalisation de catégories.

A. MARTINET (Université Columbia, New-York, U. S. A.)

A la question de savoir s'il existe des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines, on est tenté de répondre que la chose est très vraisemblable, encore qu'on ne saurait avoir, sur ce point, aucune certitude avant d'avoir un répertoire complet de toutes les

structures linguistiques. Or, il est clair que nous ne disposerons jamais d'un tel répertoire, puisque, depuis que l'homme parle, des langues ont disparu, dont nous ne saurons jamais rien, et que, d'ici quelques siècles, peuvent apparaître des types structuraux imprévisibles.

A considérer le problème avec une certaine rigueur, les seuls éléments dont nous sommes sûrs qu'ils soient communs à l'universalité des langues sont ceux que contient implicitement la définition que nous donnons du concept « langue ». Si, par exemple, nous incluons dans notre définition l'épithète d' « articulée » (nous devrions même dire « doublement articulée » — sur les deux plans de la phonie et du contenu), ceci entraînera 1° que les signes proprement linguistiques seront phoniquement analysables en unités d'expression plus petites (phonèmes, traits différenciatifs, etc.), 2° qu'un système ne pourra recevoir la désignation de « langue » que s'il offre, à ceux qui l'utilisent, la possibilité d'exprimer une situation sentie tout d'abord par le sujet comme un tout indissociable, au moyen d'une combinaison de signes distincts. Si je ressens tout à coup un violent mal de tête, je puis réagir phoniquement par un « aïe ! ». Mais une réaction proprement linguistique serait, par exemple, « la tête me fait mal », dans laquelle j'utiliserais cinq signes, dont chacun, en particulier, pourrait être employé dans de tout autres circonstances. Notre définition exclurait du domaine linguistique un moyen d'expression qui serait réduit à une collection de productions phoniques du type interjectionnel.

On peut se demander, en passant, si le caractère articulé qu'on pourrait proposer d'introduire dans la définition du terme « langue » n'est pas implicitement contenu dans l'épithète d' « arbitraire », qui fait généralement partie des définitions usuelles. Mais on peut fort bien imaginer un code où, à une situation donnée, correspondrait un signe arbitraire, de telle sorte qu'une succession de tels signes correspondrait à la succession matérielle de plusieurs situations différentes, sans impliquer entre ces situations une relation quelconque. Un tel code serait une langue si l'on se refuse à ajouter, dans la définition, le terme d' « articulée », à côté de celui d' « arbitraire ». Ce ne serait pas une langue dans le cas contraire.

Si, par définition, nous incluons l'articulation parmi les caractéristiques nécessaires de toute langue, nous devrons admettre le syntagme parmi les catégories universelles. Si, d'aventure, nous décidions d'inclure l'opposition verbo-nominale dans notre définition de la langue, nous devrions exclure du domaine linguistique tout système « quasi linguistique » où ne figurerait pas cette distinction. Il va sans dire que tout linguiste sérieux se refuserait à faire, de l'opposition verbo-nominale, une pierre de touche, et ceci parce qu'il sent que sa formation scientifique le rend aussi apte à traiter de systèmes d'expression et

d'intercommunication à qui manque cette distinction que de ceux qui la possèdent.

En résumé n'existent comme traits linguistiques incontestablement universels que ceux qu'implique la définition de l'objet des études linguistiques.

A supposer que l'existence du syntagme soit impliquée dans la définition choisie, cela entraîne, semble-t-il, la reconnaissance d'une certaine hiérarchie syntagmatique dans ce sens que, lorsque deux signes, ou deux unités plus vastes que le signe, sont placés côte à côte dans une chaîne linguistique correspondant à une situation donnée, il s'établit entre eux, du fait de leur forme ou de leur position respective, un rapport de déterminé à déterminant, de complété à complétant. Le schéma classique Sujet—Prédicat (*Pierre—lit*, russe *dom—nov*) entre évidemment dans ce cadre en compagnie des schémas indo-européens Nom—Adjectif (*uir—bonus*), Nom—Article (danois *Mand-en*, inversé dans *la—maison*), Adjectif—Adverbe ou élément déterminant (inversé dans *très—beau*, avec infixation dans *alt-issim-us*), Verbe—Adverbe (*aller—bien*), etc. Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que ces types particuliers fassent nécessairement partie de toutes les langues. On ne doit même pas se hâter de voir dans le schéma Sujet—Prédicat, en tant que distinct des autres types de combinaisons Déterminé—Déterminant, une caractéristique linguistique universelle. On peut aisément concevoir un système linguistique où, là où nous utilisons ce schéma, on en trouverait un identique à celui qui combine possédé et possesseur : *Pierre lit* devenant *la lecture de Pierre*, avec un schéma identique à celui qui sert pour *le livre de Pierre*.

Parallèlement et en opposition à ces phénomènes de subordination, les langues les mieux connues présentent des cas de coordination : à côté de *belle—(jeune—fille)*, *(le fils du fermier)—arrive*, on trouve *jeune et belle—fille*, *le fils et le fermier—arrivent*. Ici encore, il ne faut pas trop se hâter d'admettre comme trait universel, entre subordination et coordination, une opposition formelle (marquée, dans le cas de la coordination, par un morphème comme *et*, par un fait particulier d'intonation ou de coupure, ou encore par l'absence de morphème de subordination). Le fait qu'une langue qui ne distinguerait pas entre *le fils du fermier arrive* et *le fils et le fermier arrivent* nous paraît un moyen d'expression d'une extrême pauvreté ne doit pas nous conduire à postuler l'existence universelle de l'opposition en question.

Un autre trait qui pourrait nous sembler général est l'opposition entre divers types de détermination. En français, par exemple, détermination par postposition du déterminant précédé de *de* (complément du nom), détermination par postposition du déterminant sans morphème particulier (complément d'objet direct, détermination par ad-

jonction du déterminant précédé de *à* (complément d'attribution), détermination par adjonction (normalement post-position) du déterminant avec accord (prédicat), etc. Ici encore, rien ne nous oblige à croire que toute langue connaisse nécessairement ces oppositions ; *donner le livre à Pierre* peut fort bien être conçu et exprimé comme une succession de déterminations successives : (*donner—le livre*)—*à Pierre* ou (*donner—Pierre*)—*le livre*.

Après les catégories syntagmatiques qui précèdent, nous arrivons aux catégories paradigmatiques.

La distinction entre des mots pleins et des mots outils, fondée formellement sur des latitudes combinatoires différentes, et à laquelle nous rattachons ici celle qu'on peut établir dans certaines langues entre sémantèmes et morphèmes, paraît être extrêmement générale, mais il ne serait pas d'une bonne méthode de postuler son caractère universel. Il ne serait pas plus recommandé de supposer universelle la distinction entre nom et verbe, ou l'existence d'une classe particulière d'adjectifs.

A côté des catégories que nous avons examinées jusqu'ici, il en est d'autres qu'on serait tenté de dégager par référence, non plus à leur comportement formel ou à leurs latitudes combinatoires, mais à la nature particulière de leur contenu sémantique. C'est notamment le cas des mots appelés pronoms personnels. Dans bien des langues, et notamment dans les langues indo-européennes, ces mots se distinguent des noms par des caractéristiques formelles évidentes ou un comportement syntaxique particulier. Mais, là même où ceci ne serait pas le cas, la tentation serait grande de les classer à part du fait de leur rapport particulier avec la réalité. Jespersen les range parmi ce qu'il appelle les « shifters », les mots « dont le sens diffère selon la situation », de telle sorte que dans un cas *ego* correspond à *Paulus*, dans un autre cas à *Petrus*, etc. Établie sur des bases purement sémantiques, cette catégorie comprendrait également des mots comme *ici* (selon les cas, Paris, New-York, le 17 du boulevard Raspail, etc.), *maintenant*, *hier*, *demain*, etc. Il peut être intéressant de chercher à établir si toutes les langues observables connaissent les « shifters » et, en particulier, de déterminer l'extension de la sous-classe sémantique des pronoms personnels. Mais il conviendrait de bien distinguer entre le cas où les pronoms personnels, par exemple, forment une catégorie formelle distincte, et celui où seules les caractéristiques sémantiques permettent de les distinguer des unités de comportement formel identique. Notons qu'en français, et de façon générale dans les langues indo-européennes, les pronoms personnels, qui jouissent d'une parfaite autonomie formelle (flexion particulière), s'imposent aux sujets parlants, tout comme aux linguistes, comme une réalité particulière, alors que des « shifters » comme *maintenant*,

demain, *hier*, que formellement rien ne distingue, se confondent pour tout le monde, sauf le logicien, avec les autres adverbes comme *toujours*, *jamais*, *peut-être*, etc.

On peut enfin se demander si une langue peut fonctionner sans avoir le moyen de distinguer entre l'affirmation, l'interrogation, l'ordre, la négation. Il paraît difficile de se représenter une langue viable où l'on ferait, dans tous ces cas exclusivement confiance à la situation particulière. Naturellement, on n'a guère de difficulté à concevoir un idiome où seule l'intonation entre en jeu pour assurer la distinction entre ce qu'on affirme, ce qu'on demande, ce qu'on ordonne et ce qu'on nie. Mais il serait sans doute bien difficile, dans un cas de ce genre, de préciser que la langue distingue quatre modes d'énoncé et quatre seulement, car on peut prononcer la même phrase avec cent intonations différentes, dont chacune la nuance de façon particulière, et il devient difficile de déterminer ce qui n'est que nuance secondaire et ce qui est mode d'énoncé distinct. On est tenté de croire que, pour autant que les intonations de phrase échappent à l'arbitraire saussurien parce que psychologiquement motivées, elles échappent par là même aux classifications linguistiques. Qui dira où commence et où finit l'arbitraire en ces matières? On pourrait aussi concevoir une langue où les oppositions se manifesteraient sur le plan du lexique, où, par exemple, on emploierait dans *veux-tu*?, *je ne veux pas*, *je veux* trois verbes différents, de même qu'on peut dire en français *j'ignore* en face de *je sais*. Il serait évidemment, dans ce cas, impossible de parler de catégories grammaticales particulières.

En résumé, il nous semble qu'il n'est pas d'une bonne méthode de poser une question à laquelle, si l'on se fonde sur l'observation, on ne pourra jamais donner de réponse. En pratique, lorsqu'on aborde une langue nouvelle pour la décrire ou pour l'apprendre, on a intérêt à supposer qu'elle ne connaît aucune des catégories auxquelles nous ont habitués nos expériences linguistiques antérieures. Il faut, d'autre part, s'abstenir d'établir des catégories qui ne reposeraient que sur des analogies sémantiques, car le caractère particulier d'une langue résulte de la forme particulière qu'elle impose à la substance pensée.

Une classification structurale des langues se fonde nécessairement sur l'étude des catégories linguistiques, puisque la structure d'une langue est essentiellement fonction des catégories que distingue cette langue. Reste à savoir si et comment il est possible d'identifier une catégorie donnée dans une langue A avec une catégorie d'une langue B, si l'on admet que tout se tient dans une structure et que, par conséquent, deux langues différentes ne sauraient présenter de traits exactement comparables de l'une à l'autre. On pourrait être tenté de parler

de catégories analogues lorsque les éléments linguistiques rangés dans une catégorie formelle correspondent en gros, du point de vue de leur valeur *réelle*, à ceux d'une des catégories formelles d'une autre langue, par exemple, la catégorie du nom dans les langues indo-européennes et la catégorie correspondante dans les langues sémitiques. Mais il paraît plus scientifique, plus sûr, et plus conforme aux postulats de la linguistique structurale de se fonder sur les latitudes combinatoires des différents signes, latitudes qui sont, bien entendu, la pierre de touche de l'existence, dans une langue, de catégories indépendantes. Par latitudes combinatoires, il faut entendre aussi bien les flexions (*domin+us*, *aim+ons*) que les combinaisons d'éléments plus ou moins indépendants (*le+livre*, *il+est+parti*, *le+petit+livre*). Le nom, dans une langue comme le français, sera défini par ses combinaisons avec *le*, *la*, *les*, *mon*, *ton*, *son*, etc., le verbe par ses combinaisons avec *je*, *tu*, *il*, etc., *-ons*, *-ez*, *-ais*, etc. La confusion formelle de mots appartenant aux deux catégories est accidentelle (*je cire/la cire*) et non systématique. Le passage d'une catégorie à l'autre ne se fait que par adjonction d'un élément dérivatif (*je dors/le dormir*, *il passe/le passant*, *la vis/je vis-se*). Une autre langue, où deux catégories fondamentales présenteront un type tout à fait analogue de latitudes combinatoires, pourra être considérée comme étant, sur ce point, structuralement apparentée au français.

L'énoncé de la question (Quelles corrections doit apporter...?) semble indiquer qu'une classification structurale ne saurait se faire sans référence aux antécédents de l'état de langue considéré. La chose n'est pas certaine. Il est bien évident qu'il y a place, à côté d'une classification structurale, pour des classifications génétiques. C'est là que devront intervenir les considérations diachroniques. Mais rien n'empêche la description synchronique qui servira de base à la classification structurale d'être absolument exhaustive. Une description exhaustive de la structure du français moderne fera évidemment apparaître des traits qui rappelleront ceux du latin classique. Le basque, soumis depuis des siècles à l'influence des parlers indo-européens avoisinants, révèle, au premier coup d'œil, des particularités structurales fondamentales qui font que le français et l'espagnol seront, dans ce domaine tout comme dans le domaine génétique, plus étroitement apparentés à telle langue lointaine, comme l'hindoustani, qu'au basque voisin. Il est clair que la structure d'un idiome est largement déterminée par celle de ses stades antérieurs. Mais une description synchronique exhaustive doit rendre pleine justice à tous les traits existants, qu'ils soient des résidus ou des innovations. Il ne semble donc pas que des considérations diachroniques doivent intervenir lorsqu'on procède à une classification non génétique des langues humaines.

M. MOST (Paris)

1. The following remarks are not directly intended to present further proposals or arguments concerning categories in language but merely to suggest a redefinition and reclassification of the categories already proposed by Edward Sapir, which the present writer personally favors. The object is to provide a clearer basis for an evaluation of Sapir's proposals, in the belief that no discussion of categories is possible without consideration of those he presents in his *Language*, Chapters v and vi (New York, 1939).

2. It is assumed that no explanation of the terms used in that work need be repeated here beyond some identifying remarks. Sapir's categories include classes of 'concepts', of 'techniques' and of 'synthesis' (analytic, synthetic, polysynthetic), the last of which we shall not discuss. Corresponding to these are a framework of 'language structures'. I use his numbering.

3. The concepts (p. 107) are : (Material :) I. Basic. II. Derivational. (Relational :) III. Concrete Relational. IV. Pure Relational. The numerical values are progressive rather than hierarchic (i. e., IA, IB, IIA, IIB) to show a continuous gradation from concrete to abstract (*loc. cit.*). Nonetheless, I and IV are universal 'essential' concepts, II and III respective non-essential extensions which in practice may include them. (Ch. vi, Footnote 20.)

Criticism : Besides causing a non-functional classification, the gradation remains unproved. S. states II is less concrete than I « as a rule » (p. 106) but he does not support this statement — that it is less concrete either « as a rule » or at all. Assuming so, what happens to the gradation in the case of the implied exceptional derivations that are not less concrete? There is no indication of why S. should consider his example of II, *farmer*, in any way less concrete than his example of I, (*to*) *farm* (cf. p. 92), except as a matter of morphology. Indeed, it may be argued that (*to*) *farm* is more active relationally within the utterance. Whatever its role, derivation as such can have no place on a rectilinear material-to-relational or concrete-to-abstract gradation.

Here considerations of morphology apparently are influencing those of concept[1]. This is borne out by S's terming the concept of derivation

1. There is a sort of parallelism in the presentation of II, III and IV, each beginning « normally expressed by affixing non-radical elements to radical elements », conveying the impression that all are specializations of I. Here, as throughout, the confusion is due in part to failure to distinguish diachronic from synchronic analysis which alone should concern us.

'not essential'. Obviously what is meant here is that special morphemes of derivation are not essential ; the actual concept of derivation must exist in every language or that language could have no two related radicals or no two meanings for any radical. Indeed, it could not function as a language, for, if we consider derivation as something purely conceptual, *one who farms* (to cite only the closest and most obvious form) represents this concept as well as *farmer*. It is therefore much more satisfactory to consider derivation as a *morphological phenomenon expressing a concept* rather than as the concept itself.

In fact, if we are dealing with pure concepts along a single line of significance, we can have only two of them, representing each extreme — in this case material and relational. The fact that various combinations of the two might be possible does not change the number of concepts involved.

4. The structures (p. 147) are : 1. Pure-relational languages — A. Simple, B. Complex. 2. Mixed-Relational languages — A. Simple, B. Complex. Languages are Simple (or 'Non-Deriving') if not characterized by bound forms expressing Concept II, Derivation, being largely limited in this respect to Concept I, Basic. They are Complex (or ' Deriving') if characterized by such bound forms, hence with special morphemes for both I and II. More fundamental (the most fundamental distinction), they are Pure-relational if they do not, characteristically, express Concept III (Concrete Relational), being largely limited to IV (Pure Relational). They are Mixed-relational if they characteristically express III, which is stated to « include, or rather absorb » IV.

Criticism : Here a better ordered two-way classification [1] replaces the rectilinear one which therefore, in addition, becomes discordant with linguistic structure under S. 's own system.

The term Mixed-relational appears in the place of Concrete Relational. As a mere synonym it would be acceptable, since concrete and relational imply a mixture. But S. specifies that here this 'absorbs' the pure-relational concepts. He thus makes no provision for specimens of the two types existing side by side, stating (VI, Ftnote 20) « in practice it will not be found easy to make the distinction ». But it is precisely in practice that S. does make the distinction later on (see section 7). Again the non-parallellism of his categories confuses the system.

5. The techniques (pp. 147, 149) are : *a*. Isolating. *b*. Agglutinating. *c*. Fusional. *d*. Symbolic. Of these, *d* is a specialized subdivision of ('may

1. S. fails to point out the significant difference in this hierarchy : the criterion for distinguishing Simple from Complex is morphological (whether certain morphemes exist), the distinction between Pure and Mixed Relational is entirely applications of concepts, with no mention of any morphemes being needed for the definition.

be combined under the head of') *c*, while *c* and *b* overlap and may be combined. To each of these corresponds a lgg. subtype of the same name, in which that technique is dominant. Subtypes *b*, *c*, *d* occur in all structural types of lgg., *a* only in type 1-A, Pure-relational, because *a* can express only pure-relational concepts (cf. chart pp. 150-151). There also are mixed sub-types.

Criticism : The departure from parallel categories is here extreme, with *b* and *c* parts of a larger unnamed group, *d* part of *c*, and *a* outside this hierarchy. But it is the unique distribution of *a* that draws special attention.

First, it is never derivational. S. does not explain, but it is obviously because he uses derivation not as a concept but as a (bound) morphological process, which consequently excludes an isolating process. If we consider merely the concept behind derivation, which includes *one who farms* as well as *farmer*, we see that the former from a purely derivational standpoint (i. e., aside from the relational morphology, which might be absent in another language) represents an isolating type of technique.

Second, it is never given as mixed-relational. I need go no further than English to find an example of isolating technique applied to an English mixed-relational concept, multiplicity-plurality, in the unbound morphemes *many a*, of *many a man*. This is not merely an analytic synthesis-technique, as in the French plural marker [*lɛ*] ; here the constituent *many a* has no effect on the verb that follows ; the head constituent *man* may be used without any marker whatever in identical environments, and that without any prior intrinsic concept of plurality or singularity but only of undifferentiated class (cf. *man is deceitful* and *many a man is deceitful*). Even should this interpretation be challenged, it still will fall close enough to show that the combination 'isolating mixed-relational' is a legitimate technique.

6. The nomenclature (p. 148) may comprise two synthesis classifications, e. g. *fusional-agglutinative*, the first applying to the derivation technique, the second to the relational. Whether the latter is mixed or pure (if both, the second is apparently omitted as on p. 151) is told by the language's 'fundamental' classification as mixed- or pure-relational. Only one term is used, e. g. *fusional*, if the derivation technique is either 'absent' or identical with the relational — to determine which, one consults whether the lgg. is classed as simple or complex. Thus a lgg. is classified by three (or four) terms, e. g. *Complex Mixed-Relational Fusional(-Agglutinative)*.

Criticism : Besides being unwieldy, these terms lack a schematic character of use in classification and comparison, since the same names

refer now to one thing and now to something else. The synthesis techniques are not intrinsically informative ; one must first consult a higher classification to learn their significance.

7. The tabulation of languages (pp. 150-151) : Below are samples of the different combinations found in S. 's chart.

Note : For simplicity I use only one synthesis-technique (symbolized by a letter) from each column ; secondary manifestations are omitted and weak (parenthetic) developments treated as identical with blanks. I use *c* (fusion) for both *c* and *d* (symbolism), preserving S. 's *a* (isolation) and *b* (agglutination). For schematic purposes, S. 's first column (derivation) is here distributed horizontally. *Italics* show processes, CAPITALS lgg. types :

III	IV	II : *Derivationally*		
Mixed Relationally	*Pure*	—	*b*	*c*
		SIMPLE	COMPLEX	
		PURE-RELATIONAL LGGS.		
—	*a*	Chinese	Polynesian	Cambodian
—	*b*	Mod. Tibetan	Turkish	Classic. Tibetan
—	*c*	x	Sioux	Shilluk
		MIXED BUT 'VERY NEARLY PURE'		
b	*b*	x	Nootka	x
		MIXED-RELATIONAL LGGS.		
b	—	(Bantu)		Chinook
c	—	x	x	Latin
c	*a*	(French)	x	English

Thus *a* appears only in column IV, which is always occupied when III is blank (pure-relational lggs.). When III is occupied (mixed-relational lggs.), IV is found either blank or occupied by *a*, with Nootka the only exception shown.

Criticism : While the types Simple, Complex and Pure-relational are all determined by the distribution of '—' against '(a)-b-c', Mixed-relational represents more than one distribution : it can have III alone or both III and IV occupied. S. has said all lggs. express IV (p. 108), which therefore always should be occupied. However, as III includes IV (VI, Ftnote 20), it might be assumed the entries in Col. III extend to the other one.

But if so, the double entry for Nootka is redundant, unless intended for mere emphasis, although it rather appears to reflect confusion over

what is meant by 'mixed'. Apparent evidence of this is the straddling type-classification of Nootka after S. 's repeated statements that the difference between Pure- and Mixed-relational appears the most fundamental and the line between them the most difficult to cross.

Likewise III cannot include IV in the lggs. listed as having *c* for mixed-relational concepts and *a* for pure-relational. Here the expressions of the two concepts must be recognizably distinct, overriding S. 's own objection (*loc. cit.*) that they are « not easy to distinguish » and that it was not practical to do so.

8. *General criticism* : These details show the impracticality of presenting non-parallel categories in parallel form. Dividing lines are obscured with variations and combinations presented as new divisions ('mixed-' vs. 'pure-relational'), hierarchies are leveled ('fusional' and 'symbolic'), different planes of classification are identified (morphological and conceptual). At the same time this often leaves no room for sub-classifications on the same plane (there is no reason why 'degrees of synthesis' should not also be classed as techniques within the bounds of agglutination, fusion, etc.).

More fundamental is the question of principle involved in S. 's treatment of derivation and isolation. An acceptable classification must involve a minimum of possible assumptions. Any theorist is free to argue for an indefinite number of contestable points. But the optimum statement of a theory must be such that one can accept an argument for it without first having to accept any more than the fewest possible other new arguments — even if one should personally happen to agree with them.

Now, no linguist can state as a foregone conclusion that a concept expressed in one language cannot somehow be expressed in another. He can more provably say the language possesses no techniques for expressing that concept morphologically (through bound forms, modifications, etc.). This appears to me, in addition, the only relevantly linguistic statement ; beyond this we find ourselves on philosophic, psychological and semantically interpretive ground. And while it is legitimate to argue the point, it will be found, furthermore, unnecessary for our theory of classification and therefore out of place in it.

As long as we do not exclude a concept from a language's capacities, we cannot say the speaker has no other (i. e., non-morphological) techniques for expressing it, perhaps syntactic of purely lexical. That is, by the addition, suppletion and /or arrangement of unbound forms within the utterance, or perhaps of supra-segmental phonemes of expression. Where there are special unbound morphemes (and we even may call an arrangement a supra-segmental morpheme) expressing relational concepts we may call them 'empty' and their technique 'isolating' ; where

they express material concepts we may call them 'full' and their technique perhaps 'semantic'. To distinguish between them is useful, but either we admit both as techniques or find another classification excluding them both together. We cannot legitimately call the relational non-morphological process an 'isolating technique' and the corresponding material one a mere absence of technique, let alone of any concept behind it[1].

9. It is my present object to eliminate the points to which I have raised objections, and to demonstrate that they are extraneous to S. 's principle of classification, by amending it to bring out what I propose are its basic values.

The suggested changes in terminology, where they are merely synonymous, are of course not essential to the proposals.

10. Proposed classification of concepts and processes.

There would be substituted a division into two linguistic-process concepts, *Real* ('Material') and *Relational*. Processes expressing them would be called Real Processes and Relational Processes. When these are morphological they would be termed respectively *Derivative* ('Complex') and *Formative* (non-'isolating').

The latter's (i. e., various Formative) applications could be described by qualifiers such as *Formal* ('Pure'), *Signal* ('Concrete' or 'Mixed') and *All* or *Bi-*, if either undifferentiated or identical in the two respects — I assume with S. here it would be hard to distinguish.

Absences of morphological processes would be left open to discussion and merely described as *Non-derivative* ('Simple') and *Non-formative* ('isolating') respectively, without commitment on the techniques, applications or even existence of any process involved, pending further investigation.

Examples. 'Simple (isolating) Pure-relational' : *Non-derivative Non-formative*. 'Simple (non-isolating) Pure-relational' : *Non-derivative Formally Formative*. 'Complex Mixed (non-Pure) Relational' : *Derivative Signally Formative*. 'Complex Mixed (undifferentiated) Relational' : *Derivative Bi-Formative*.

11. Proposed presentation of techniques.

The techniques of the morphological processes are subsidiary in this

1. There are other striking parallels between non-morphological and morphological techniques, and I recently found myself using the terms 'derivational' and 'relational' in a classification of English adverbs. Thus a sub-verbal adverb as in *he does it surely* (*unerringly*) is essentially derivative, a semantic extension of the meaning of the verb. A sub-clausal adverb as in *he surely* (*undoubtedly*) *does it* is essentially relational, a modal extension of the aspect of the verb. The second type is akin in force to some auxiliaries of mood (cf. *they possibly do* and *they may do*) which in English appear predominantly of pure-relational values while the auxilliary of tense, *will*, embodying the notion of futurity which seems to have developed a partly concrete force in the language, is rather mixed-relational.

system and it is proposed they be specified by arbitrary prefixes which leave the essential process name intact. The actual classification of techniques is discretionary and remains open to discussion, but S. 's system may be used for illustration.

Thus Agglutinating could be represented by a prefix *ad-* to form the words *Adderivative, Adformative*; and Modifying (Symbolic including Fusional) by *re-* (*Rederivative, Reformative*), which could be subdivided into (non-Symbolic) Fusional, say, *ex-*, and Symbolic, e. g., *de-*. There even could thus be double prefixes to show secondary techniques, as *Adrederivative* (derivation primarily agglutinative, secondarily modifying) and other variations.

In this way each technique is given directly in connection with the process it affects. The combinations contain all the organic information within themselves with no need to determine first what segment of a higher classification is involved. Thus *Adderivative Bi-Reformative* expresses not only agglutinating-modifying but *Agglutinative-Modifying Complex Mixed-relational.*

If a positive classification is evolved for the non-morphological processes, a similar system of affixes could accompany it.

Along with the prefixes, the full names of the techniques would of course be retained for use wherever they require separate mention.

12. Revised table of languages according to dominant processes. This is based uncritically on the tabulation given in § 7, with an arbitrary sample redivision of Mixed-relational lggs. O = non-morphological :

Signal Formal Formation		*Derivation* O	*Derivation* AD-	*Derivation* RE-
		NON-DERIVATIVE	..DERIVATIVE	
		NON-FORMATIVE LGGS		
O		Chinese	Polynesian	Cambodian
		FORMALLY ..FORMATIVE LGGS		
O	AD-	Mod. Tib.	Turkisch	Class. Tib.
O	RE-	x	Sioux	Shilluk
		BI-..FORMATIVE LGGS		
AD-		x	Nootka	x
RE-		x	x	Latin
		SIGNALLY ..FORMATIVE LGGS		
AD-	O	(Bantu)		Chinook
RE-	O	(French)	x	English

As can be seen, there is still another possibility, of languages with two different morphological techniques for signal and formal formation, which might be called *Split Adreformative* or *Split Readformative* as the case may be.

13. Fundamental dividing line. These headings need not obscure the fundamental division proposed by S. between Pure- and Mixed-relational. The latter, as I understand it, would group the '*Signiform*' lggs. which include signal formation : Bi- and Signally Formative. Pure-relational would be the '*Non-Signiforms*' : Non- and Formally Formative.

However, it is perfectly true that the table above is highly suggestive of other possible fundamental dividing lines which could not before be seen. Also that it is much less committal as to which division would be fundamental. But these are in no way disadvantages and may indeed prove very advantageous.

14. Value of the system. S. 's basic contribution, in my view, is that he placed the relationship between linguistic process and 'grammatical' concept far above the techniques of those processes, which have been hesitantly used to classify languages since Steinthal, even though almost always with each author's reservations. I have sought to maintain and emphasize this in my revision, in the conviction that once S. 's system is tried it will be impossible to return to the old one and it might at the very least be used with the same reservations for the time being. S. 's arguments are powerful and fascinating.

By a common confusion in mechanical reasoning, it will be objected that these categories are not universally applicable because no definition of them can be. Thus we cannot divide morphological from syntactic processes in a language where bound and unbound morphemes do not appear to be distinguished. It would be up to students of such a language to seek some other dividing line corresponding to that one — even if it places all the language's processes on one or the other side of it — and to redefine the categories on that basis.

The fact that such decisions would still be disputable enhances rather than detracts from the value of the system. In natural and social sciences the definitions of basic categories can only be illustrative (i. e., samples), never universal. The extension of these categories to mooter cases is the function of scientific inquiry, for which *a priori* definition cannot and should not be a substitute. That S. 's levels of classification still leave room for decision and disagreement within their bounds, rather argues for their desirable character.

SIR RICHARD PAGET (Londres)

Since the Third International Congress of Phonetic Sciences at Ghent in 1938, the Gesture Theory of Human Speech has received the powerful support of Professor Alexander Jóhannesson, of the Icelandic University, whose Etymological Dictionary (now awaiting publication) gives the etymology of about 20.000 words of the Icelandic Language. During the 12 years of its preparation he observed that a large proportion of the root words were gestural.

In 1943, he published (in Icelandic) his book : « On the Primitive Speech of the Ide. (Indo-European) people and their First Home. » In this, he independently confirmed the conclusions which I had put forward in my « Human Speech » (1930) — viz., that a great part of human speech originated in the speaking organ's unconscious imitation of the gestures of the human body, especially the hands. After communicating with me, Professor Jóhannesson published his conclusions in *Nature* of Feb. 5th 1944, and, in the issue of June 22nd 1946, compared his Ide. results with those of Hebrew roots — as representatives of the Semitic Language group. Here again he found a similar gestural symbolism. In particular, he examined the names of parts of the human body in Ide. and in Hebrew. In this case, the Ide. roots numbered above 320 — most of them indicated shape (round, vaulted, curved, straight, or flat) and were due to a corresponding movement of the organs of speech. Of these 320, 274 (about 85 °/₀) were in accordance with the Gesture Theory. In Hebrew, of 78 names of parts of the human body, 61 (about 80 °/₀) were found to be gestural. Professor Jóhannesson is now investigating the archaic Chinese roots in the same way.

I had noticed, some years ago, that many words in KL- (spelt CL- in English) referred to actions made with two hands — as in English Clap, Cling, Clutch, Climb, Clay (worked with 2 hands), Club (two-handed weapon) Claim (with 2 hands outstretched) : or, in the German words Klamm (tight), Klatte (tangle, two hands entwined), Kleid (garment, covering gesture with two hands), Klitsch (dough, kneaded with two hands) and Kluppe (pincers — 2 hands, as the 2 jaws of pincers). But normally, KL represents a curve upward & forward to the contact L from the backward contact K.

Professor Jóhannesson finds that the Ide. root KEL, meaning Cover, has comparable forms in Hebrew, archaic Chinese, Sumerian and Greenlandic. I may point out that in the evolution of the root KEL- from its originating hand-gesture, one hand would appear to have been held palm up, near the body, and moved a little forward — producing the

tongue-gesture KE, while the other hand, held in front of, and with its palm facing the first hand, was moved upwards — thus producing the final tongue-gesture L. The second hand thus becomes a « cover » for the first hand.

Professor Jóhannesson is satisfied that the gestural evidence is conclusive — and the Gesture Theory is now being taught at the Icelandic University. Professor Jóhannesson will be publishing his results in due course. Meanwhile, it seems safe to assume that all human speech is, in fact, largely — indeed, mainly — based on root words which are produced by gestures of articulation which are themselves (but unconsciously) pantomimic. It may also be assumed that these pantomimic mouthgestures were originally due to the development of pantomimic handgestures, analogous to those which are still found, for example, among the Aborigines of North-West-Central Queensland (Australia), and (until recently) among the Red Indian tribes of North America, as well as among local groups of the born-deaf, all over the world.

A study of the behaviour and mentality of the born-deaf shows a fact of great significance — viz., that communication by verbal speech or by signs equivalent to words is *not* natural to man ; also that thinking in terms of units of though is not natural to man. The uneducated born-deaf thinks in terms of events or conditions *as a whole*, he does not subject his impressions (of sight, touch, smell, taste & time) to any process of analysis so as to divide an « event » into its component parts. It also follows that the uneducated born-deaf cannot define anything — because they have no units with which to define.

In reconstructing the pre-history of human speech, we must therefore assume that Paleolithic man not only did not speak, but also could not think in terms of units of thought. He expressed himself by a generalised pantomime imitating the succession of events which he wished to convey to the mind of his fellow-men. This pantomime did *not* consist of separate signs meaning separate things, actions, qualities, etc., and he had not discovered the art of « thinking of one thing at a time ». It has also been observed, in the case of the uneducated born-deaf, that they cannot « invent », or indeed, imagine, any sequence of events as being modified or rearranged in a different pattern.

It is therefore not surprising to learn that modern Archeological research shows that for a period of about 300.000 years Paleolithic man made no appreciable changes in his ways of life. He behaved as a big-brained ape — skillful with his hands, using tools to a *much* greater degree that the smaller-brained apes, but still incapable of altering the traditional ways of his tribe. He expressed his emotions (like the born-deaf still do, especially during their earlier years) by cries of various

kinds, he also sang (without words) — as some of the monkeys do — to express his joie de vivre, or his desire for admiration. But when he expressed his ideas by pantomime, he unconsciously also moved his jaws, lips, tongue, etc., in sympathy with his hands — just as he moved the muscles of his face in sympathy with his emotional cries. So when the original pantomime of primitive man was accompanied by some form of emotional cry — in order to attract attention, or to express emotion of some kind — the emotional cry became converted into a speech-like gabble, due to the sympathetic mouth movements engendered by the general pantomime. The hitherto inexplicable long words, which have been observed in the languages of various primitive peoples, may well be the relics of this original vocal gabble — relics which have survived because the particular events to which they related were of so common an occurrence that the pantomimes, by which they were described, became conventionalised and were always performed in the same manner. From which it followed that the mouth pantomimes — i. e., the sequences of gestures of articulation — were always the same, and have persisted.

The paleolithic stage finally gave place (in Western Europe) to the Aurignacian culture, when the cave-dwellers of France & Spain became artists, and drew wonderful pictures, especially of animals of the chase, on the walls of their caves. To do this, they must have developed the power of « thinking of one thing at a time » — viz., of the *shape* of the animal which they drew. The urge to do this was, almost certainly, a striving for magical power. They probably thought that, just as they could persuade their fellow-man to perform a desired action by themselves pantomiming the action which their fellow-man then copied, so the animals (on whom he depended for food) could be got to increase their number, or to fall victims to the huntsman's darts, if the magicians could draw representations of the desired conditions on the walls of their caves. The spirits would see to it that the animals did their part !

My suggestion, therefore, is that true speech began in Aurignacian times when man, or more probably some few gifted individuals, began to « think of one thing at a time » and to make simple hand signs *and* sympathetic mouth signs to mean « buffalo », or « dart » or such simple ideas as « come » and « go », « high », « low », « big », « small », etc.

With this new way of signing came (by slow degrees) a new way of thinking, and, above all, a dawning power of inventing and making new mental combinations of old mental units. This formative period evidently lasted a long time — it may be 40 to 80.000 years, until, in Magdalenian times, man had discovered or invented the beginnings of most

of the arts which have formed the principal activities of human civilisation during the last 6 or 8 thousand years.

I now once more renew the appeal which I made to the International Congresses at Geneva in 1931, and at Ghent in 1938 : that the Linguists in the various language groups should become Gesture-conscious, and agree to subject their respective root-words to a course of systematic gestural analysis. There are many advantages to be anticipated :

(1) The languages of the world could be classified according to their gestural symbolism. Such a classification would throw great light on the mentality and cultural level of the communities in question. For example : examination of the words meaning « dig » in various languages, may be expected to throw light on the method of digging when the word was first used. Thus, the English word DIG clearly indicates a hoeing, *not* a digging action. The tongue-tip touching the palate — D — is thrust down a short distance — ĐI — and then drawn back till the back of the tongue makes a closure at the back of the throat — G — The Persian word KANDAN represents a scooping action — KAN — followed by a down & up movement — DAN — as if to toss up the contents of the scoop. Greek ORÚSSŌ is a turning over — OR — followed by a forward lunge — U — finishing in an upward tip — S —. Hawaaian E-LI, to loosen or break up earth, to dig in the ground, is apparently a digging stick gesture, from mid-height E up to L, and down to I. Polynesian KERI, dig, is a forward & upward scoop, KER, followed by a forward throw, -RI.

(2) Light may be thrown on the beginnings of Grammar, which (as I have previously suggested) may have arisen from small modifications of hand-gestures which, though easy for the hand, were difficult for the mouth to reproduce. It simplified hand-gesture, but it complicates human speech !

Finally, human speech will become a well-defined branch of human behaviour, so as to take its proper place among the sciences.

H. PENZL (University of Illinois, Urbana, U. S. A.)

Categories in Grammar.

Category as a grammatical term has found quite a number of definitions. H. Paul[1] gave a mentalistic definition : « Die grammatische Kategorie ist gewissermassen eine Erstarrung der psychologischen. » J. Vendryes'[2] definition is semantic : « To the concepts expressed by means of

1. *Prinzipien der Sprachgeschichte* (1898), § 180.
2. *Language* (1925), p. 90.

morphemes, we give the name grammatical categories. » To L. Bloomfield [1] a category is a form class : « Large form classes which completely subdivide either the whole lexicon or some important form-class into form classes of approximately equal size, are called categories. Thus, the English parts of speech... are categories of our language. »

It seems best to consider categories like « number », « gender », « case », « person », « mode », « tense », « aspect » as form class-labels ; « masculine », « feminine », « neuter », « animate », « inanimate », etc., are labels for subclasses (subcategories) of the gender form-class ; « nominative », « genitive », « instrumental », etc., are labels for subclasses of the case form-class.

A definition of any linguistic (form) class in formal terms is indispensable in descriptive linguistics : e. g. the subcategory plural with nouns is morphologically expressed in English by the suffix alternants *-s*, *-z*, *-iz*, also by zero, *-n*, etc. A part of speech will show a bundle of form-class distinctions : e. g. substantives in German will inflect for case, gender, number. Descriptively, interference of subcategories is to be noted : the case-distinction nominative/accusative is not valid with the gender subcategories feminine and neuter ; the category gender is not valid in the gender subcategory plural. Such a suspension of morphemic contrasts reminds one of phonemic neutralization : e. g. of French *e* and *ɛ* except finally, of German *b* and *p*, *d* and *t* only finally, etc. Historical linguistics can establish the fact that this category interference seems to be often the result of phonetic changes. Middle High German still differentiated in the Nom., Acc. plural : *blinde*, *dise*, *die* (Masc., Fem.) from *blindiu*, *disiu*, *diu* (Neuter). Old High German differentiated *blinte* (Masc.), *blinto* (Fem.), *blintiu* (Neut.) ; *dese* (Masc.), *deso* (Fem.), *desiu*, *disiu* (Neut.) ; *de*, *die* (Masc.), *deo*, *dio* (Fem.), *diu* (Neut.). Modern German has only one genderless form : *blinde* ; *diese* ; *die*. Our descriptions should recognize that partial syncretism, not continue subdivisions according to historical distinctions, unless this is justified by purely descriptive considerations.

If *category* is primarily taken as a form-class label which can be defined in morphemic or syntactical terms, its incomplete lack of agreement with « notional », « psychological », « logical » categories or, generally speaking, with classes of the non-linguistic practical world should not be of great concern to a linguist. The definition of such relations as the one between gender and sex, tense and time-level, etc., cannot be achieved for any language on a purely semantic or mentalistic basis. Non-suggestive neutral labels (such as, e. g., A, B, C, etc.) would perhaps be preferable to such labels as « masculine », « past », « present »

1. *Language* (1934), p. 270.

which suggest a falling together of form-classes and nonlinguistic concepts. B. L. Whorf was probably right in stating[1] that the very segmentation of the outside world, even the notional categories themselves, reflect linguistic prejudices engendered by the structures of our languages. This is effectively shown by the careful analysis of non-Indo-European languages in terms of their own structures. The recognition of categories and subcategories in non-Indo-European languages (e. g. the existence of a « 4th person », of inclusive and exclusive plural forms, etc.) that are not found in Indo-European has helped to create a less biased and self-satisfied descriptive approach to Indo-European languages. A linguistic scientist tentatively analyzing the meaning of a formative morpheme in a little known language may be helped by a consideration of possible semantic categories[2]. But a subcategory not definable in morphological or syntactical terms is not part of the language : the English noun has no such case subcategories of Latin as dative, accusative, vocative[3] ; aspect distinctions are restricted to such contrastive pairs as *cry/to be crying* (durative). Such idiomatic turns as *cry out* (momentaneous), *burst into tears* (inceptive), *cry now and again* (iterative) are not part of the grammar, but part of the lexicon in English[4].

No language must ever be described according to the categories of another one. A descriptive linguist should refrain from asking : how is « futurity » « irreality », etc., expressed in this or that language. It is dangerous to approach linguistic forms from the point of view of a preconceived set of notional values.

V. PISANI (Université de Milan)

A priori, on est porté à nier l'existence de telles catégories. Toute langue, et avec cela tout système morphologique, est à chaque moment l'aboutissement de l'évolution dans l'intérieur d'une tradition, non le résultat de l'application de certaines catégories logiques abstraites, comme le prétendait, par exemple, G. Hermann : le fait que cette évolution puisse être en partie déterminée par une autre tradition, c'est-à-dire que la morphologie d'une langue puisse subir, dans des détails ou même dans sa structure, l'influence d'une autre langue (cf. réponse à la question IV), ne change rien à la chose, puisque cela signifie seulement que tel

1. *Technology Review*, 43, 2 ff. (April, 1941).
2. Cf. R. A. Nida, *Morphology : The Descriptive Analysis of Words* (1946), p. 170 ff.
3. Cf. O. Jespersen, *Philosophy of Grammar* (1924), who attacks E. A. Sonnenschein's analysis.
4. E. Sapir, *Language* (1921), p. 114, footnote 22.

détail ou tel système semblable pourra en résulter dans les deux langues, mais il ne contredit pas, il confirme plutôt le principe que chaque aspect de la langue est historiquement déterminé. Et, ajoutons-le tout de suite, les divers systèmes sont déterminés en tant que systèmes, et pas seulement dans leurs explications particulières : leurs catégories sont en même temps la conséquence des éléments qui les composent et la cause des éléments eux-mêmes. Il s'ensuit qu'il est impossible d'aborder une langue avec des catégories fixées à l'avance, sous peine d'en faire ce que Procruste faisait de ses victimes : il sera plutôt nécessaire de tirer de l'examen de la langue les catégories constitutives de son système et, par là, du mécanisme logique des hommes qui la parlent (cf. réponse à la question IV). Des exemples de cela sont à la portée de tous : il est superflu de rappeler l'impossibilité d'appliquer la catégorie de cas aux rapports syntaxiques qui y correspondent dans les langues romanes occidentales, celle du genre de l'anglo-saxon à l'anglais moderne, pour se borner aux rapports entre deux phases d'une même tradition. Que dire, alors, de quantités aussi incommensurables, pour qui s'en approche en partant de la linguistique indo-européenne, que le « verbe » basque ou celui de certaines langues caucasiques ou, encore, dans le domaine de ces dernières, les « classes » qui en traversent toute la morphologie?

V. POLÁK (Prague)

Il n'y a d'autres catégories universelles apparaissant dans le langage que celles qui dérivent des oppositions logiques de la phrase, déjà reconnues par les Anciens. Telles celles de sujet et de prédicat (d'où résultent, me semble-t-il, les notions de substantif et de verbe), etc.

Mais l'effort de la linguistique doit se porter vers l'étude des structures grammaticales. Or, de ce point de vue, chaque langue se crée un système propre, qui échappe à l'universalité des catégories logiques. Il suffit, pour s'en rendre compte, de confronter, par exemple, les structures des langues dites européennes et celles des langues dites paléo-asiatiques. A une même catégorie logique répond ici un nominatif, là un ergatif, selon la terminologie créée par les savants russes ; etc.

C'est donc, non les catégories logiques, mais les oppositions fondamentales de structure qu'il faut étudier pour fonder une classification des langues.

Diachroniquement, d'ailleurs, les caractéristiques structurelles d'une langue tendent à persévérer à travers les variations de la langue. Ces variations ne se font jour que dans les limites permises par l'inachèvement et le jeu de variabilité potentielle du système. Jusqu'au moment, cependant, où les sujets parlants ne trouvent plus dans leur langue les

moyens d'expression nécessaires : alors est adopté un nouvel ensemble de traits caractéristiques et se produit une rupture profonde et brusque dans le développement historique des moyens linguistiques ; ainsi dans le passage du latin aux langues romanes. Sur les conditions de ces mutations, voir notre réponse à la question IV.

B. POTTIER (Paris)

Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines?

Les catégories qui peuvent être communes à l'universalité des langues humaines sont celles que l'on peut considérer comme inhérentes à la pensée humaine.

Toute conception humaine se meut dans les deux dimensions qui lui sont propres : l'*espace* et le *temps* ; on ne peut être sans durer, ni durer sans être.

Nous posons donc comme principe que toute langue conçoit la catégorie *spatiale* et la catégorie *temporelle*. Cette distinction est obligatoire dans le langage, mais non dans la langue.

On sait que plusieurs mots chinois remplissent, suivant leur emploi dans le langage, les rôles de substantif ou de verbe ; au contraire, un mot français est caractérisé dès la langue : *divertir* est du domaine temporel, *chien* du domaine spatial. Ces deux langues diffèrent par le moment du choix :

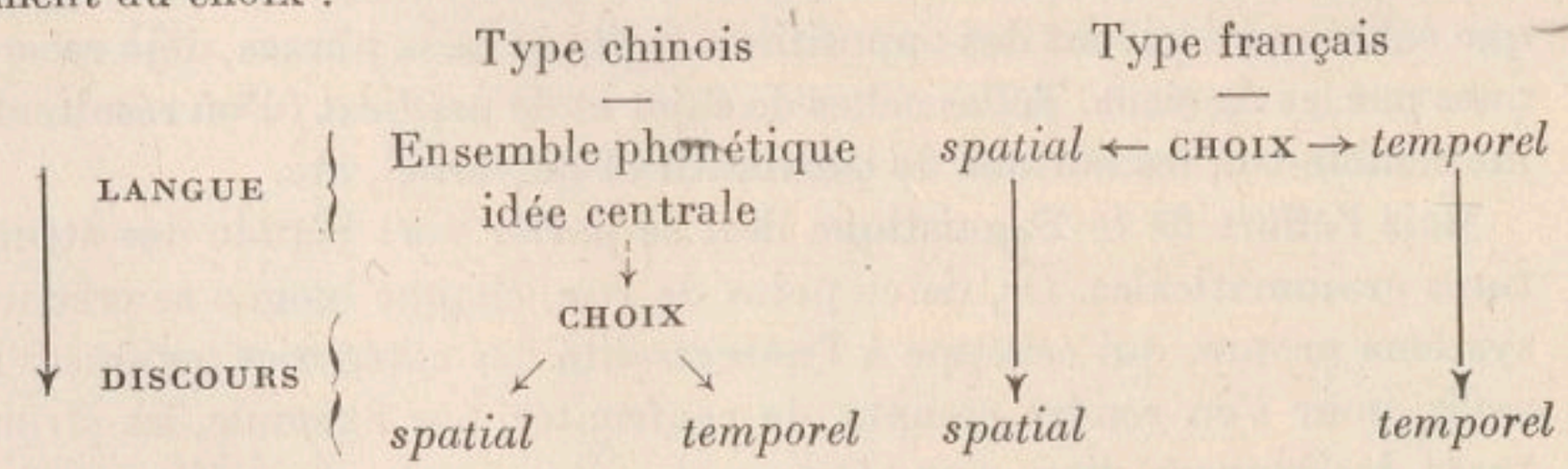

Les catégories spatiale et temporelle sont les seules que nous pensons devoir être universelles. En allant du général au particulier, on va trouver plusieurs stades de différenciation qui pourront servir de base à des classifications structurelles des langues.

Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues?

1. PRÉPONDÉRANCE DE L'UN OU L'AUTRE ÉLÉMENT.

Tout énoncé possède un *centre d'intérêt* ; tous les énoncés d'une même langue possèdent comme centre d'intérêt un élément de la même caté-

gorie (spatiale ou temporelle). On peut classer les langues suivant la nature de leur centre d'intérêt :

— les langues à *centre d'intérêt temporel* (type : verbe) ;
— les langues à *centre d'intérêt spatial* (type : substantif).

2. La nature du déterminé.

Si le *déterminé* (centre d'intérêt) est *spatial*, il est situé dans le temps ; s'il est *temporel*, il est situé dans l'espace. Tout ce qui n'est pas le *déterminé* est *déterminant*. Le déterminé est le sémantème-intérêt élémentaire.

Dans les langues indo-européennes, par exemple, le *déterminé* est *spatial* (substantif, pronom, etc...) ; donc tout élément *temporel* ne peut être que *déterminant*.

3. La nature des déterminants.

Appliquons ces données au français. Les déterminants peuvent être spatiaux ou temporels.

a) *Les déterminants spatiaux* :

Il y a lieu de distinguer les *déterminants internes* : déterminatifs (article, possessif, démonstratif, numéral, indéfini...), qualificatifs, compléments de nom[1], subordonnée relative, etc..., et les *déterminants externes* : compléments d'objet (direct ou indirect).

b) *Les déterminants temporels* :

Il s'agit essentiellement du *verbe* et de ses modifiants : *adverbes* et *compléments circonstanciels.*

4. L'organisation des rapports dans la langue française.

On peut établir le schéma suivant, qui représente tous les cas possibles d'un énoncé français[2] :

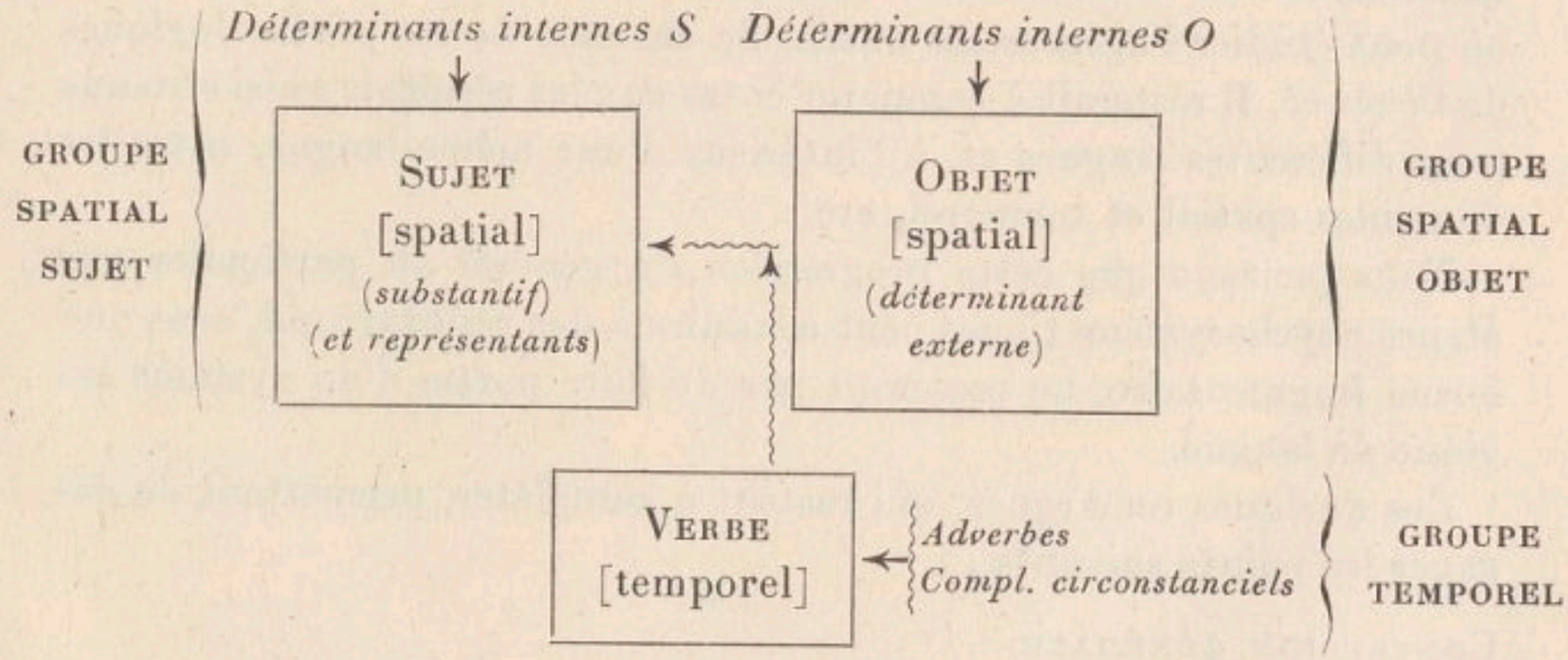

1. Nous employons la terminologie grammaticale courante.
2. Certaines de ces parties peuvent être sous-entendues ; par exemple, dans *sortez*, le sujet est le locuteur, et l'objet le destinataire, etc...

Soit la phrase :

« *Mon père achète toujours le journal du soir au kiosque voisin.* »

Le déterminé *père* a pour déterminant spatial interne *mon*, le tout formant le groupe spatial sujet ; le groupe spatial objet est formé du déterminant spatial externe *journal* et de ses déterminants internes *le* et *du soir* ; le groupe temporel est composé du verbe *achète* et de ses modifiants : *toujours* et *kiosque*, ce dernier avec comme déterminant interne *voisin* ; nous rattachons la préposition, mot de liaison, au terme introduit.

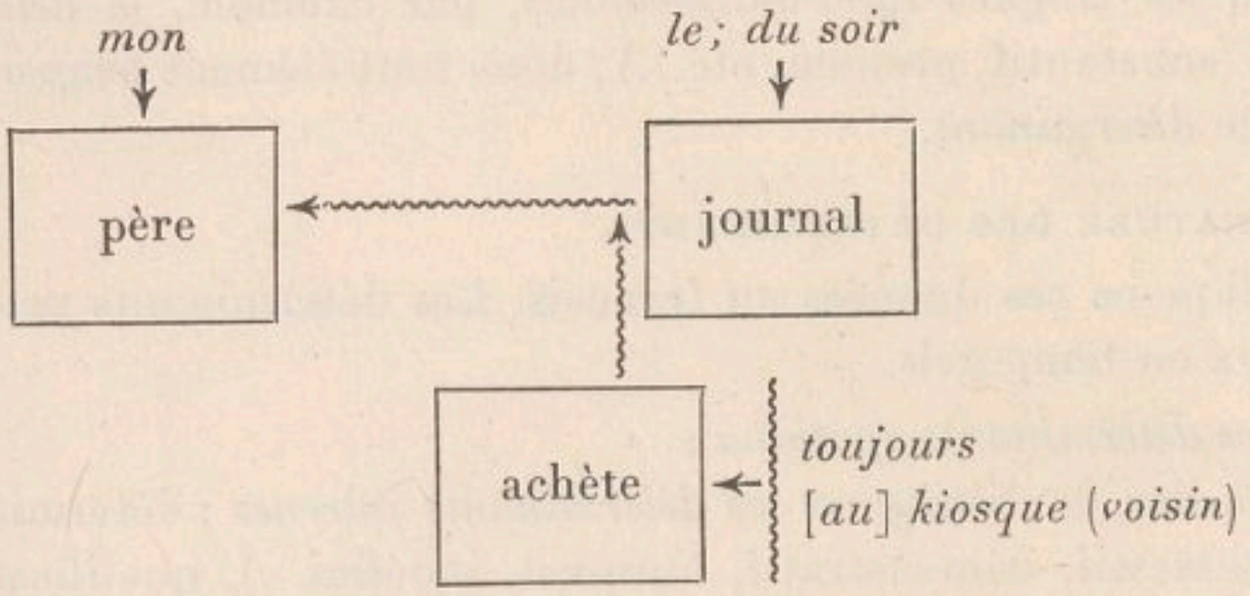

Toute phrase française peut être étudiée de cette façon ; deux termes sont obligatoires à la pensée : *Sujet* (spatial) — *Verbe* (temporel) ; exemple : *Pierre mange.* Il se peut que le discours ne fasse apparaître que l'un de ces termes : *mangeons* ; dans ce cas, le sujet est interne, mais n'en existe pas moins dans la conscience de celui qui parle. Ce n'est qu'en fonction de l'idée exprimée que l'on doit étudier la langue, et non d'après les termes exprimés.

Nous avons ici un type de structure logique dont une étude détaillée montrerait tout l'intérêt. En descendant d'un degré vers le particulier, on peut étudier l'*agencement interne* de chacune de ces parties logiques de l'énoncé. Il resterait à comparer entre eux les résultats ainsi obtenus pour différentes langues et, à l'intérieur d'une même langue, entre les domaines spatial et temporel, etc...

Nous pensons que cette progression du général au particulier par étapes psychosystématiques peut conduire à des résultats qui, sous une forme fragmentaire, ne cesseront pas de faire partie d'un système logique de langue.

Ces quelques remarques, qui restent à compléter, permettent de dégager les points suivants :

CONCLUSION GÉNÉRALE.

1. Les seules catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines sont celles qui sont inhérentes à l'esprit humain, c'est-à-dire *la distinction du spatial et du temporel.*

2. En allant du général au particulier, on peut classer les langues structurellement d'après :

a) *la détermination du centre d'intérêt* : spatial ou temporel (fr. spatial) ;

b) le déterminé étant fixe, *la nature des déterminants* : spatial ou temporel (fr. spatial et temporel) ;

c) les déterminants existant, *la nature des déterminants spatiaux* (fr. *internes*, à incidence directe sur le sémantème-intérêt, et *externes*, l'objet du verbe, à incidence indirecte sur le sémantème-intérêt ; soit : *le gros* LIVRE *jaune de Pierre* et PIERRE MANGE *un lapin rôti qui a coûté cher*[1]) ;

d) de même *la nature des déterminants temporels* (fr. verbe et ses modifiants, adverbes et compléments circonstanciels : il A BU *beaucoup trop* de vin *à la bouteille*) ;

e) *les groupes élémentaires* formés par le déterminé et les déterminants (fr. groupe spatial sujet, groupe spatial objet, groupe temporel) ;

f) *les conditions d'emploi de ces groupes* (fr., par exemple, les groupes qui peuvent se sous-entendre : *mangeons*) ;

g) *l'agencement interne de ces groupes* (fr. structure obligatoire : l'article précède le substantif, etc... ; structure à alternance : la place de certains adjectifs, etc..., avec nuance sémantique).

Et ainsi de suite.

On ne peut partir des formes et deviner les non-exprimés ; la reconstitution à rebours est trop sujette à erreurs. Il faut partir de l'*exprimable* (exemples pleins) pour aboutir aux possibilités de l'*exprimé* (exemples à sous-entendus), c'est-à-dire progresser du *connu* vers l'*inconnu*, par la constatation des disparitions[2].

E. SEIDEL (Université de Cluj)

Pour le moment, nous nous mouvons dans un cercle vicieux. Pour nous en affranchir, il faut d'abord beaucoup d'études structurelles pour déterminer les critères qui serviront le mieux pour une classification structurelle des langues. Ces critères se définiront par voie empirique. C'est alors seulement qu'on verra si l'on peut asseoir sur l'étude des catégories (morphologiques) une classification structurelle des langues

1. Nous ne pouvons, dans cette note, expliquer le rôle du verbe dans les subordonnées ; il y a lieu de distinguer le verbe-intérêt *mange* et le verbe-objet *a coûté* à valeur temporelle secondaire, comme membre interne d'un déterminant spatial.

2. « Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'état virtuel et accomplir avec lui l'actualisation (la réalisation) du virtuel dont elle se compose » (G. Guillaume, *Temps et verbe*, p. 121).

(but idéal de toute linguistique moderne). On le fera si l'on établit que les catégories morphologiques — comme je m'en doute — sont les critères pour une classification structurelle des langues. C'est donc de ce résultat (fruit d'un nombre assez élevé d'études futures) que dépend la réponse à la première question : « Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'université des langues humaines? »

En tout cas je réponds catégoriquement que non, s'il s'agit de catégories morphologiques. Peut-être ferait-on mieux d'embrasser aussi les catégories sémantiques.

R. STOPA (Cracovie)

Structure of language products

The problem of structure seems nowadays to become prominent in the study of languages. Phonology on one side has a lot to do with it and on the other side *psychology* and *ethnology*. The influence of phonology is so evident here that it should be taken for granted. Also the influence of psychology, especially when examination of psychological processes as wholes has been started. The benefit of this kind of method in the study of languages is as evident as in psychology.

First of all, such a manner of treating the psychic life corresponds much more to facts. If the facts related to language appear in the human consciousness as certain *wholes*, *structures*, and are answered on the culture side by certain finished and separate products, it is because the reality which surrounds us does not present itself as a more or less unified « continuum », like the smooth surface of a quiet sea, but rather like a wrinkled and billowed main. Were it otherwise the culture or language reality would be unapproachable and incomprehensible to the human mind. Is not the organism of each singular man just such a fluctuation, a wave with a certain height, certain limits, a certain fixed scheme in which determined elements appear in a determined quantitative relation and a determined order? In a word, every product whether natural or the outcome of the human mind and work is considered by us as structure. The question arises *what* language units are to be considered as separate products and *how* their structure is to be defined.

I think, that the test whether a given product is to be considered as a separate unit will be its correlation to the corresponding psychic and cultural products, for in this correlation there will be expressed the function of this product and even the simple fact of its existence as a distinct whole. The mutual relation, or correlation of the three above mentioned domains can be taken up in this manner : *Language* is the expression of the attitude of a certain language community towards a

given *culture*, i. e. towards a whole of conditions, natural and transformed by the hand or instrument of man, thence it is also a *reflection* of *culture* in the *mirror* of *soul* of a language community. It can be represented in this way : 1 Culture → 2 Psyche → 3 Language.

Thus, we shall consider as units of language only such products which have corresponding elements on the psychic and on the cultural side. I shall try to prove this by giving a definition of each language unit set by the two remaining domains of human activity ; so we shall have, beginning by simple products on the side of culture : some elementary dimensional product for example a blot or a point which is answered on the psychic side by the elementary sensation (in this case : a visual one) and on the language side by the sound. Here is the list of definitions with the respective structures :

Definition of language products	Structure of language products
I. *The sound* (phoneme) is a group of movements of the speech organs, forming a physiological *wave* of muscular tensions and relaxations of which one tension (the factor of change) appears (in the consciousness) as essential for the production of a given sound, while the rest form the necessary background (the factor of force) and the relaxations give frames which separate the sound from other similar products (the factor of environment). The sound is, in principle, the product of a language-analysis : it does not function by itself but as a component of the syllable, respectively of the word which signalizes a certain culture and psychic meaning. On the *side* of *culture* the sound is answered by a blot or a point. On the *psychic side* its adequate is an a elementary sensation.	*The sound* is a physiological and physical unit. 1. *Quality* of elements : approaches or occlusions of the speech organs. 2. *Number* of elements : 1-5. 3. Stable *arrangement* of untransposable elements. 4. *Summit* : movement in the oral cavity. 5. Limits : on-glide and off-glide. 6. *Grades of differenciation* : The most unconscious movements are the most unimportant ones : thus, if we mark them by numbers we shall have the following sequence, e. g. in the sound « dz » : 1. occlusion at the alveoli (and subsequently an approach), 2. closure of the nasal cavity, 3. approach of the vocal cords.
II. From the point of view of language *the syllable* is composed of three elements : 1. of the force of articulation (the consonant element, factor of force), and 2. the resounding (the vocal element, factor of change), 3. bound with a certain form of stressing and marked by certain forms	*THE SYLLABLE* is a physiological unit (membering of force and resounding) ; it is one wave in the language stream, i. e. minimum of articulative energy + maximum of resounding vowel element : maximum of articulative energy + minimum of resounding = consonant element. 1. *Quality* : different kinds of sounds.

of on-glide and offglide with characteristic phonetic traits (factor of environment).

Its *culturological* correspondent will be a point or a blot, while moving.

Psychologically it is an elementary impression in which the three components with a vague meaning (sensation = force + feeling-change + desire-environment) are not distinct enough to be separated from each other and to be predominated by one of them.

III. *THE WORD*. Linguistically it is a set of syllables coordinated by the unity of the root (change = contents) and a special form of stress (force). It differs from others by more or less stable phonetic traits of the beginning and the end of the word (environment).

Culturologically its adequate are different contents or relations.

Psychologically its adequate is the idea-picture, beginning with the really plastic picture up to the idea-scheme.

IV. *THE CONSTRUCTION* (syntactic group).

Linguistically it is a set of words bound by a certain form of stressing (accent, duration) on the distinguishing word-member (change) and by another on the identifying one (force), both of them being connected by certain phonetic, inflexional and syntactic traits or words (environment).

Culturologically it is a certain compound in space or time or a feature adjusted to a thing.

Psychologically it is an aggregate of ideas.

2. *Number of elements* : 1-5 (6), (e. g. *teksts*).

3. *Arrangement* is a fixed one : (conson.) + vowel + (conson.).

4. *Summit* : vowel.

5. *Limits* : conson. (or vowels).

6. *Grades of differenciation* in the quoted example : $\overset{2\ 1\ 3\ 3\ 4\ 2}{t\ e\ k\ s\ t\ s}$.

THE WORD is a *psychological* unit.

1. *Quality* : syllables of different distinctness.

2. *Number* of elements (syllables) : 1-5.

3. Stable *arrangement* of untransposable elements (syllables).

4. *Summit* : a stressed syllable (or the most distinct part).

5. *Limits* : initial and terminal syllables.

6. *Grades of differenciation* : syllables of different degrees of stressing, i. e. pitch, stress, length, e. g. $\overset{2\ 3\ 1\ 4\ 3}{}$ photographical (foutəgrafikəl).

LOGICAL UNIT.

1. *Quality* : various words in assemblages corresponding to relations in space, time, etc.

2. *Number* of elements (words) : 1-5 (6).

3. *Arrangement* : depending on the type of language (first the distinguishing member, then the identifying one or vice versa).

4. *Summit* : distinguishing member of the assemblage.

5. *Limits* : phonetic phenomena at the beginning and the end.

6. *Grades of differenciation* : words of different degrees of contents or $\overset{3\ 4\ 1\ 3\ 4\ 2}{}$ relation, e. g. : on the floor of the hut.

V. *THE SENTENCE.*

Linguistically it is a series of syntactic groups (subject, object etc. = force and environment) bound by a common predicate (factor of change).

Culturologically it is an object or a series of objects bound with the expression of change (predicate) by one function (by state, relatively by action).

Psychologically it is a discursive thought, i. e. the thought which is analysing, membering and valuing the parts of the situation according to their importance for the human mind.

LOGICAL UNIT.

1. *Quality* : groups of subject, predidicate, object, space, time (S. P. O. Sp. T.) and others.

2. *Number* of elements : 1-5 (sometimes 6 or 7).

3. *Arrangement* : depending on the type of language resp. on logical or emotional principles.

4. *Summit* : predicate (P).

5. *Limits* : phonetic phenomena at the beginning and the end of the sentence.

6. *Grades of differenciation* :

1 2 3
P. S. O.
4 5
Sp. T

e. g. I do not want to marry you.

S P O
2 1 3

in this place before night.

Sp T
4 5

VI. *The utterance* which has often the form of a composed sentence.

Linguistically (grammatically) it is a series of clauses, conditionning (force and environment) the main fact and bound by the unity of the theme (factor of change-main clause). They will have a union expressed by the corresponding : syntactic, inflexional and phonetic phenomena.

Culturologically (position in time and space), it will be a series of phenomena and objects bound by a certain spacial and temporal arrangement.

Psychologically an adequate of utterance will be found in the sequence of thoughts bound by the unity of one experience.

The utterance is a unit of the theory of knowledge.

1. *Quality* : clauses of causality, condition, opposition, etc.

2. *Number* of elements : 1-5.

3. The *arrangement* will correspond either to the temporal or spacial sequence, or to the logical weight of the respective members.

4. The *summit* will be the logically most important member, i. e. usually the main clause.

5. The *limits* appear in the form of gradating the force of articulation, pitch, stress, etc., at the beginning and the end.

6. *The grades of differenciation* between the limits and the summit are subordinate clauses and the principal clause.

In the example below they are marked by increasing numbers noting the diminishing logical importance.

Example of 3-member and 5-member utterance :

2 3
« When he was so *overworked* that he was quite *exhausted*, only then

he *rested* » (a 3-member set). This same set appears in a 5-member form, thus... « but only for a while-for he *was rushed* by the thought that *he had* to *finish* his work before sunset ».

1. When one considers the structure one should regard amongst others two facts : first that two products put together are at first more or less equally important (coordination) like the Polish : « ˈchleb z ˈmasłem » and the English : « ˈbread and ˈ butter » where both members retain, to-day, their stress for themselves, then slowly undergo the law of subordination and one of them (usually the distinguishing one) takes the dominant part : first the group becomes a word with two different stresses, secondary and the main stress, for example, the Polish, « ˌbłogosłaˈwieństwo » (blessing), « ˌpowynagraˈdzaliście » (you have distributed rewards), the English : ˌunder-ˈstand, ˌphotoˈgraphical, and then with one stress for example the Polish : « duˈsi-grosz » (miser), « łaˈpiduch (abusive word for : « sanitarian ») and the English breakfast (ˈbrekfəst) < (ˈbreik-ˈfa:st).

There often happens, on the way, a reduction of the number of syllables, for example, the English : « bread and butter » (bred n bʌtə), a reduction of sounds, i. e. of their mass, fullness of resonance, e. g. : (breik-fa:st) gives (brekfəst), holidays (holediz) < (holi-deiz).

2. Now, if it is the matter of elements, then according to the laws of a single observation and the laws of the physiology of language, the language-products contain a limited number of elements, i. g. about 1-5 (exceptionally a product may contain 6-7 elements).

From this results that the medium products will have the greater force and duration (of course with regard to the main structure of language) ; for example in a language of words, mostly of 1-2-3 or of 4 syllables, the strongest, the most resistible will be the words containing from 2-3 elements. Thus for example, in the Polish language the most resistant to reduction will be the words of 3 syllables and in the English language words of 1 or 2 syllables.

Structure of language products in Bushman

I should like to demonstrate on the example of a very primitive language, in this case that of the Bushmen, in what language-products culture expresses itself and also a psyche somewhat different from ours. One should begin by remarking how indispensable the setting of certain general norms or categories is for the examination, description and explanation of any product of language. To prove this it suffices to draw attention to what erroneous interpretations the student may be

led if he comes to a ground so alien to the psychic and language-structure of the European, not necessarily with some previous conviction or attitude, but if only he brings with ideas familiar to European study and tries to classify his observations in the European way ; for example, in this manner :

As the Bushman language is an isolating one, i. e. does not possess any formal elements, prefixes or suffixes which would express the mutual relation of words and ideas to each other, thence in the lack of inflexion, the syntax is all-decisive in the sentence, the position of the word before or after the predicate deciding of its use as a subject or object, etc.

Against such a reasoning we have to object : There is no syntax here in the sense of European grammar.

As there is no composition, that is, as there are no subordinate clauses united by conjunctions with the main clause, there is a paratactical threading of simple sentences, or perhaps, groups mostly of two or three words in the sequence in which observations present themselves to the passive attention of man ; there is lack of any syntax of concord, lack of inflection : there cannot be any question of syntax.

The mutual sequence of objectivized words (i. e. which present by themselves an object on which attention concentrates, e. g. the substantive, the verb) is loose but not loose like in the Polish language where the changing the position of subject and predicate, of subject and object is made posible by the fact that each of these expressions is usually marked by some distinct suffix or ending.

Thus, for instance, if I say :

1. Brat podcina konia — My brother smacks the horse

or

2. Brat konia podcina — My brother the horse smacks,
3. Podcina brat konia — Smacks my brother the horse,
4. Podcina konia brat — Smacks the horse my brother,
5. Konia podcina brat — The horse smacks my brother,
6. Konia brat podcina — The horse my brother smacks,

the sense will be equally clear to any one who speaks Polish. On the contrary, when an Englishman is impeded here by the order of words, thus « My brother drives a horse », it shows that the failing inflection has caused the use of syntactic means (after all, more economical when compared to the inflexion means). This transfer from the sphere of inflection to the syntax, from the loose alinement of words to the rigid order is achieved probably in the name of rationalization or logicalization of the language, i. e. : when the emotional elements are being put aside or relatively reduced to certain defined means of linguistic expression (special

words, particles, the so-called accent etc.), then the awarding of a logic function to the order of words goes on parallel to that. Besides, there will be a structuralisation or a progressive organisation of the sentence, something like the inflection of the sentence according to the equation : prefix + root + sufix = subject + predicate + object, with the difference that in the main set or in the skeleton of the sentence the predicate is the most changing, active element, which is apt to inflection. (It would be then an inflection of the sentence centrum by the way of infixes), e. g. :

A	(E)	B	C	D
My brother	(sometimes)	drive - *s*	a horse	in the meadow
2. does »		»	»	» » »
3. let »		»	»	» » »
4. »		*has* drive - *n*	»	» » »
Now »		*is* drivi- ing	»	» » »

Now let us have a look at the structure of the Bushman language product. Occasionally we shall see how primitive their form of expression is.

I. *a)* In the Bushmen *phonetic system* clicks, ejective sounds are used ; obviously they are primitive, because they are also found :

1) In the language of animals, e. g. apes.

2) In the defective language, e. g. at the beginning of the sound-language of the deaf and dumb and in that of the tracheotomized persons, i. e. who have suffered the ablation of the larynx[1].

3) In the prelanguage stage of the development of an infant, i. e. in the first year of his life.

b) On the other hand, there is a lack of fricative sounds ʃ, ʒ, affricates tʃ, dʒ (and even *ts*, *dz*) and « rolled » *r*, which sounds appear in the penultimate (ʃ and ʒ) and in the last (tʃ, dʒ and rolled *r*) stage of the development of the child's phonetic system (also the lack of *f*, *v*, which appear about 1 1/2 year of the child's age).

c) Besides, the °/₀ of the plosive sounds is so scarce that their *status nascendi* is quite obvious.

d) After all, among the plosives and the fricatives there is no opposition of the voicing, thus, e. g. *t* is without its correspondent *d*, *s* without *z*, etc. There are only the unvoiced which, in certain conditions may

1. See R. Stopa, *Ejective sounds in normal and anormal phonetic system. Bull. of the Polish Academy*, 1947 ; the matter was studied by Prof. Van Gilse and the writer at the University Hospital in Leyde, Holland.

have a certain degree of voice, but this does not produce a phonematic trait which would serve to distinguish words from one another.

The Bushman sounds, may they seem even very complicated, are, as a matter of fact, simple

1) as their elements are indivisibly united,

2) as they have neither distinct separations nor oppositions, e. g.

k : | *kh* : | *kx* : | *g* e. g. | *kam*, | *kham*, | *kxam*, | *gam* = bush,

3) they lack secondary structuralising elements, e. g. palatalisation or labialisation,

4) they lack a hierarchy of elements in the frame of this simple structure.

This structure is uneconomical in comparison to the structure of sounds of the European languages, as it demands a good exertion of articulating energy. It is true that the number of elements in the sound resp. phoneme is comparatively large, but their worth for the whole structure of the phoneme and the whole phonetic system is not differentiated, nor even fixed. The arrangement of these elements and their strong union seem to be the outcome of an emotional principle at the moment of their birth, and not that of the will or reason.

II. The structure of the *syllable* which is mostly at the same time a word is :

1) Simple (1 consonant + 1 vowel) ; it means, they are mostly open, usually beginning with one consonant or one click or ejective sound (cf. the phon. system of the child in its prelanguage period).

2) The second trait which is like the phon. system of the child is the rich use of tone, with the difference that its range is larger in the child's language (3 1/2 compared to the 2 1/2 octaves of the Bushman) and it lacks the worth of structuralising factor being only an emotional element.

The same can be said of length and stress.

3) We meet syllabes of the Bushman type in the child's language in the first quarter of the 2-nd year of its life ; we need not add that these means of expression are uneconomic compared to ours.

III. and IV. The function of the *word* which is usually of one syllable (thus its form has already been described when the syllable has been spoken of) is of multiple meaning, as there is lack of differenciation of the word into various categories of grammar, even the substantives and the verbs being marked neither by their form nor by their position in the sentence, but rather by secondary elements, e. g. gesticulation, mimic, etc. For example : | ge-ki (= woman-here) ‖ ʌn-si (= hut-here) u : -sa (= put-up), i. e. women build a hut.

If we meet a somewhat similar situation in the English language, still the function of the words is marked here with a single meaning by their position in the sentence. The first place is usually taken by the substantive-subject which besides this differs from the predicate by the preceding article (« the » or « a » while the verb has the inherent possibility of completions such as auxiliary verbs, personal pronouns or suffixes which mark the time, person, aspect, voice, etc.).

The word has in the English language like in that of the Bushmen mostly a one-syllable form and differs from the Bushmen word in four respects :

1) The number of sounds which form the syllable ; the open English syllable can be even of four sounds and the closed one of six whereas that of the Bushmen is only of two, respectively, of 3 sounds[1].

2) The semantic tone, i. e. that whereas the syllable word of the Bushman possesses a certain defined pitch which differenciates it from others with an identical arrangement of sounds only pronounced in another pitch, relatively in another tone (there are five such compound-tones, that is : 1) high, 2) medium, 3) low, 4) rising and 5) falling). In the English language the tone plays no part in denoting the meaning of the word, but the form of the English word is differenciated as regards duration in five degrees : 1) triphthongs, 2) diphthongs, 3) long vowels, 4) short vowels and 5) reduced vowels.

3) The English words, as regards form, are differenciated by their stress in four groups for various functions, that is :

a) objectivized words, which *always* have a dynamic accent (stress) : these are substantives, verbs and exclamations ;

b) words whose meaning helps to determine that of substantives and verbs, i. e. adjectives, numerals and adverbs ; generally they are stressed, but *sometimes* only with a *secondary* stress ;

c) words which in certain conditions *can* be accentuated, for example, when a certain emphasis lies upon them ; these are « unsubstantial » words with the function of pointing to objects (pronouns) ;

d) lastly words which in principle *never* have any stress laid upon them ; these are words which mark the relation between objects (prepositions) or between facts (conjunctions).

4) Whereas the Bushman words with various functions (evidently from our point of view) do not differ in anything as regards their form, the English words may be completed either by prefixes or suffixes for

1. *a)* English open syllable, e. g. stray (*strei* = 3 consonants + 1 diphth.) : Bush. *ts'a* (ejective sound + 1 vowel) ; the English closed syllable, e. g. strengh (strɛŋθ = 3 conson. + 1 vowel + 2 conson.) : B. | kχ'am (1 cons. + 1 vowel + 1 conson.).

the purpose of modifying their meaning. In the Bushman language such a modification is possible only by the way of adding similar full-meaning words as the described one.

Such a modification is the so called « double verb », e. g. *k'a/hou* = kill-dance, i. e. kill with joy.

V. The Bushman *simple sentence* relies principally on two or three word-groups, each of which is a whole, bound for itself, but neither with the following nor with the preceding one by any formword ; these are again isolated products very like one another, namely the group of the subject, predicate, object, of space, of time. They do not only lack a fixed form but they also have no position indicated by logic elements in the sentence.

One might call this an asynthetic or analytic sentence ; the Bantu sentence, with a dominant part played by the subject which gives colour by its class-prefix to all other words, would be a mono-synthetic ; the Polish sentence where subject and predicate are not bound to one another by their position but bound by the syntax of concord would be the bisynthetic sentence ; and the English sentence where subject, predicate and object are bound by a fixed position might be called a trisynthetic (or trisyntactic) one.

VI. *Composed sentences* (i. e. the binding of secondary facts with the main fact in the relation of 1) causality, 2) condition, 3) effect and aim, by means of various conjunctions) do not exist really. The *utterance* is a series of simple clauses (parataxis) and the word we should be inclined to call a conjunction always proves to be a full-sense word, meaning e. g. to see, to desire etc. The order of these simple clauses depends on the emotional, not on the logic factor.

Thus, we see that on every stage the Bushman language products (sound, syllable, word, group, sentence, utterance) show traits of primitiveness... It is as a rule very simple : joined without interior organisation and hierarchy of elements which are differenciated neither as regards their form nor as regards their mutual position inside the structure, and present just a few loosely placed elements (not interchangeable ones). These few remarks show that the structure of these Bushman language products demands great physical (and psychic) energy for their realisation, and in means of expression it resembles the clumsy, un-economic language of the child. From the phonetic point of view it corresponds to the development of the child at the age of $1\frac{1}{2}$ year, as regards grammar at the age of 2 years, as regards the psyche about 4 years, physically about 14 years.

B. VAN DEN BERG (Rotterdam)

Les catégories grammaticales dans la langue néerlandaise vivante

Dans la langue néerlandaise vivante, les catégories grammaticales ont peu d'importance pour les relations syntaxiques. Seule la catégorie du nombre y joue un rôle distinct, parce qu'il y a concordance de nombre entre le nom-sujet et le verbe du prédicat. La forme du génitif, restreinte aux noms de parenté et des personnes, est le seul reste de la catégorie des cas. Très souvent il est remplacé par d'autres moyens.

Voici les catégories grammaticales de la langue néerlandaise :

A. *Les noms.*

Les noms connaissent :

1) Une opposition singulier : pluriel, c'est-à-dire ils ont une forme pour nommer un exemplaire et une forme pour nommer plus d'un exemplaire (par exemple *bank* « banc » : *banken* « bancs »).

Cette opposition est la cause d'une concordance avec le verbe et joue donc un rôle dans la syntaxe.

2) Une opposition grand : petit (par ex. *bank* : *bankje* « petit banc »).

Cette opposition n'a pas d'importance pour la syntaxe.

Ce ne sont que les noms de parenté et des personnes qui ont une troisième forme en *s*, qui ne sert que d'attribut, placé immédiatement devant un autre nom. Cette forme a donc une importance pour la syntaxe, mais c'est une importance très restreinte. Le groupe contenant cette forme ne diffère pas beaucoup de la composition. Comparez, par ex., *vaders jas* « le manteau de mon père » à *handelshuis* « maison de commerce ».

B. *Les verbes.*

Les verbes ont :

1) Une opposition présent : passé, par ex. *ik loop* « je cours » : *ik liep* « je courais », *ik kap* « je bats » : *ik kapte* « je battais », *ik veeg* « je balaye » : *ik veegde* « je balayais ».

Les autres temps sont des groupes de mots.

Cette opposition n'a pas d'importance syntaxique.

2) Une opposition singulier : pluriel, par ex. *het paard loopt* « le cheval court » : *de paarden lopen* « les chevaux courent ».

Cette opposition joue, par la concordance qu'elle cause, un rôle dans la syntaxe.

Le présent a, comme héritage du passé, trois formes, mais elles ne suffisent pas pour distinguer la personne grammaticale du sujet.

3) Une opposition de mode :

a) Indicatif : subjonctif, une opposition qui n'existe qu'à la troisième personne, par ex. *hij leeft* « il vit » : *hij leve* « qu'il vive ».

b) Indicatif : impératif, une opposition qui n'existe qu'à la deuxième personne, par ex. *jij loopt* « tu cours » : *loop* « cours ».

L'opposition de mode n'a pas d'importance pour la syntaxe.

C. *Les adjectifs.*

Les adjectifs ont quatre formes, mais elles n'ont pas d'importance pour la syntaxe. S'il n'y a pas un morphème de concordance dans l'article, la forme concorde avec la classe du nom.

Par ex. *een mooi huis* « une belle maison » : *een mooie bank* « un beau banc », mais *het mooie huis* « la belle maison » : *de mooie bank* « le beau banc ». En outre des formes nommées, ils ont des formes pour la comparaison.

D. *Les pronoms.*

Chez les pronoms, seuls l'interrogatif, le relatif et le démonstratif ont une forme en *-ns*, qui ne sert que d'attribut placé immédiatement devant le nom, par ex. *wiens bank*, *de jongen wiens bank*, *diens bank*.

Ces formes sont semblables à celles en *-s* du nom.

Quelques-uns des pronoms ont, s'ils indiquent des personnes, une forme en *-n* pour le pluriel, qui est d'importance pour la syntaxe dans la langue écrite.

Il me semble que l'on ne peut qu'asseoir une classification structurelle des mots sur l'étude des catégories grammaticales pour une langue comme le néerlandais.

Pour la classification structurelle d'aujourd'hui, l'étude diachronique ne doit pas apporter de corrections. L'étude diachronique pourrait donner des particularités qui prouveraient, par ex., qu'il y a eu dans le passé plus de catégories grammaticales, qui peut-être montreraient que la classification d'aujourd'hui n'a existé que quelques siècles. Pour le vieux hollandais, par ex., il faut accepter l'existence d'une catégorie chez le verbe de trois personnes pour le singulier et le pluriel, qui avaient toutes les trois leurs propres désinences.

H. V. VELTEN (Indiana University, Bloomington, U. S. A.)

The great advance made in phonological analysis during the last twenty years has unfortunately not been matched by any comparable process in the field of morphology. Nobody would dream of comparing phonological categories as such ; for little could be gained by likening,

e. g., the phoneme /k/ of French to that of Chinese or Greenlandic. We must, instead, list the relevant phonemic oppositions, some of which appear in all three languages; e. g. /k—t/, while others occur in only one, cf. Fr. /k—g/, Chin. /k—k'/, Greenl. /k—q/. Each linguistic category constitutes a complex of distinctive features, and these features are the only entities that can be purposefully compared. As Jakobson has shown (*Trav. du Cercle ling. de Prague*, VI, 240 ff.), this holds good for morphological as well as phonological categories.

Neither a phoneme nor a grammatical form can have a universally applicable definition. To assert that the ablative in Greenlandic corresponds in function to the Sanskrit or the Finnish ablative would be like saying that a Chinese *k* is pronounced like a French *k*. If we again begin by tabulating the relevant oppositions, we find that in all the three languages named the ablative is a « directional » case (designating the direction, as to starting-point or goal, of the action ; cf. Jakobson, p. 248 ff.) ; as well as a « limitational » case (indicating a limited or partial participation in a given action or situation) ; i. e. it participates in the distinctive features of direction and limitation. In Finnish and Greenlandic, however, it also enters into the contrast of locational and non-locational cases, while in Finnish alone there appears the opposition, ablative—elative, involving the feature of « closeness » (cf. Th. A. Sebeok, *Finnish and Hungarian Case Systems*, Stockholm, 1946, p. 16 ff.). The general opposition pattern is quite different in each language. In fact, there is not a single case in any of the three languages that is more than partially identical with any case in the other two.

The number of phonemic distinctive features found in the languages of the world is amazingly small, and the average language utilizes no more than a dozen of them to build its phoneme system. The corresponding figures for morphological features are decidedly larger, but not excessively so. It should therefore not be too difficult to arrive at the same measure of general agreement as to terms and definitions that has been reached in phonology.

A tabulation of the morphological distinctive features of each language (and of the relative frequency and importance of each feature in the morphological system of a given language) would surely seem to be the primary pre-requisite for any structural classification of languages.

J. WHATMOUGH (Harvard University, Cambridge, U. S. A.)

Categories in language rest upon the contrast of forms, and of meanings, and of both forms and meanings in languages. The contrast varies enormously both in degree and in perspicuity. It is said, for example,

that in Aranta there are « no parts of speech », i. e., presumably no formal distinctions of parts of speech—all parts of speech are one, so to speak, in form. This appears to be due to a low degree of pro-presentation (Boehler's representation) in such a language, which depends heavily upon context of environment, gesture, and the like. At the other extreme are languages with a multiplicity of contrasted forms, as in Ugro-Finnish. Again the contrast may be clear and easily analysed (e. g., Turkish) ; or involved and irregular, as in the Indo-European languages, in which there is no explicit sign of number as distinguished from case or from person, though meaning suffices to make the existence of the category sought clear enough. It is function and meaning in classes of words (e. g., in Latin *me*, *nos*, *dominum*, *bonam*, *bonos*) which guarantee categories (in this instance, case, number, gender), much more than form. English certainly has the category of aspect (usually fused with tense), but hardly any distinctive forms. The neglect of meaning, in fact, vitiates a great deal of the argument in modern grammatical theory, especially that part of it concerned with structure and analysis, and actually is fundamental no matter how much thrust into the background.

Again, the categories of a language, when they have been discovered and enumerated, fall into two classes : (I) those which correspond to external environment ; and (II) those which are purely grammatical (e. g., some types of gender), though these may be vestigial remnants of the first class. And there may be combinations of the two classes. Both classes are susceptible to structural analysis in minute degree, especially with the help of that bottomless perjury, the zero-element. But it appears unlikely that those of the second class are, or can be, universal except in so far as historical investigation, which is more illuminating in such matters than the school of structural linguists appears to be aware, reveals their source in the first class. Categories of the first class are universal in so far as environment is universal ; e. g., space, time, indication are among those elements of environment which are universal to all human beings, are generally observed, and inevitably find linguistic expression, no matter how varied in form the linguistic devices by which they are expressed.

J. WILS (Nimègue)

1° Quite a number of categories are common to all the languages of the world. The general impression is that the similarity between the different languages is greater than the difference between them. It seems to me, however, that neither as regards methodology nor as

regards practical facts has linguistic research reached the point at which the similarities and dissimilarities can be weighed so accurately, as to provide a basis for an exact and concrete answer to the question posed.

An exception to this can perhaps be found in the distribution of the types of flexion which is known fairly accurately (Finck, Trombetti, Uhlenbeck, Schuchardt, Schwyzer). Starting from these data one can say, e. g., that general categories like noun and verb are to be found in all the languages of the world. Pronouns and particles are also to be distinguished everywhere. Further differentiated categories like subject and object on the other hand do not occur everywhere (Berber dialects ; Ubych ; Blackfoot ; Eastern Indonesian languages).

2° The categories mentioned do not show the same degree of development in all the languages of the world. The verb is sometimes two-dimensional, sometimes three-dimensional and sometimes four-dimensional. Sometimes the noun can be distinguished as substantive and as adjective, sometimes no such distinction exists, etc. In this manner, exactly and concretely, a justified structural classification of the languages could no doubt be built up. The guiding elements for this construction should be : 1° the relation between « word » and « sentence », 2° the type of verbal conjugation. Further important distinctions can be brought under these two headings.

3° The study of linguistic development shows that languages may sometimes change their type completely. In this case the older categories do not quite disappear, but still make themselves felt long after, e. g. in special kinds of style (« tendency to preserve linguistic energy »). Old formal affixes too may pass through a very strange development (e. g. the verbal *r*- passive of the Indo-Germanic languages). It all goes to show that for the synchronous view one must not take the notion of « system » (structure) in grammar in a too strictly mathematical and abstract sense.

RÉPONSES*

A LA

QUESTION II

« Dans quelles limites et dans quelles conditions l'étude synchronique et l'étude diachronique font-elles apparaître une solidarité et une interdépendance entre la structure phonique et la structure grammaticale d'une langue? »

C. E. BAZELL (Faculté des Lettres, Istanbul)

The question is perhaps premature, since hitherto phonological descriptions have presupposed certain non-phonological units (such as morpheme) with the result that the general structure of the language is bound by the method chosen to be reflected in the phonological system. If the consequences of this method are set aside, most phonic features of special morphological types are still merely what we should have expected. Thus it is obvious that languages of the « isolative » type wil not favour consonant-groups, since the predominance of independent morphological elements goes together with a predominance of the syllabic phonemes which ensure their independence in the expressive chain.

It is obvious again that the suspension of a phoneme-opposition often accompanies the suspension of grammatical oppositions expressed at the same p int. Numerous are the systems in which the initial syllable bears the maximum lexical relevance and at the same time is the position of minimum suspension of phoneme-oppositions. But there is no general relation between the two systems as such : we can say that

* Les communications pour lesquelles le nom de l'auteur est précédé d'un astérisque sont celles qui sont parvenues trop tard pour être utilisées par le rapporteur. Voir, ci-dessus, le texte du rapport, p. 5-18.

if a language has these two separate features (a syl'able of maximum lexical relevance and a syllable with maximum phonological differentiation) they are likely to coincide ; but *not* that, if a language possesses one, it is likely to possess the other.

On the whole one is rather struck by the rarity of associations between grammatical and phonetic structure even in the limits of a single language. Cases such as Ibo (where monosyllabism, disyllabism and trisyllabism are associated with verb, substantive and adjective respectively) are rare and either concern small categories (such as demonstrative) or (as in the example cited) are very imperfectly carried through. The correspondences postulated for unattested stages of language are therefore not to be taken too seriously. But the tendency towards such relations is none the less real, and its isolation from the many interfering factors will clear the way to a study of the interdependence of phonic and grammatical structure.

*A. BELIČ (Université de Belgrade)

L'étude diachronique montre qu'il n'y a pas une solidarité constante ou une interdépendance étroite entre la structure phonique et la structure grammaticale d'une langue. Leurs liens sont valides pour un certain temps, mais ils ne peuvent pas empêcher qu'un changement total d'une forme se produise.

*T. BOLELLI (Pise)

Chaque langue est un système dans lequel les différentes parties sont en connexion intime entre elles, et c'est seulement pour la commodité du travail qu'on parle, par exemple, de phonétique, de morphologie et de sémantique Je voudrais illustrer par un exemple précis l'étroitesse de ces rapports.

On sait l'importance de l'intonation, soit dans l'étude phonétique, soit dans l'étude morphologique du même système linguistique indo-européen, de sorte qu'on ne peut traiter aucun problème qui se rapporte à elle sans le considérer sous un double aspect.

A cet égard on a longtemps considéré que le védique avait conservé particulièrement bien les conditions primitives ; mais Antoine Meillet et Charles Bally en ont beaucoup limité l'importance pour faire valoir le grec, quoique, dans cette langue, le ton soit borné aux trois dernières syllabes suivant une règle rigoureuse.

La découverte de lois (et parmi les plus importantes il faut citer celle de Wheeler : $-\breve{\cup}\acute{\cup} > -\acute{\cup}\cup$, celle de Vendryes : $\cup\acute{\cup}\cup > \acute{\cup}-\cup$ et celle de

Bonfante[1] : – ˊ > ˊ –) a contribué à rendre plus claires les conditions primitives du grec même.

Parmi les langues indo-européennes vivantes, seules les langues baltiques et slaves conservent dans l'intonation syllabique des conditions très anciennes.

Comme dans les suffixes et dans les désinences, on peut avoir un degré zéro dans le ton aussi. C'est le cas des mots atones étudiés dans le travail classique de Jacob Wackernagel, dans le volume I des *Indogermanische Forschungen*.

Mais le ton montre de la façon la plus claire sa valeur de différenciation, pour se borner à la morphologie nominale, dans un double ordre de faits, c'est-à-dire dans la déclinaison (grec ἅλες/ἁλῶν, γυναῖκες/γυναικῶν ; skr. nom. pl. *pā́das*/génitif pluriel *padā́m* ; russe nom. pl. *kósti* « os »/gén. pl. *kostéĭ*, nom. pl. *déti* « enfants »/gén. pl. *detéi*) et dans des cas comme ceux de τόμος « morceau coupé ; partie »/τομός « coupant », φόρος « tribut »/φορός « qui porte », τρόχος « course »/τροχός « roue », dans lesquels c'est seulement le ton qui différencie deux mots ; comme on voit, et comme il a déjà été relevé, les mots barytons de cette série désignent des noms d'action, les mots oxytons des noms d'agent. Ces types de noms apparaissent, comme on sait, en ancien indien, qui présente le même phénomène : skr. *kā́mas* « amour »/*kāmás* « aimant », *śókas* « chaleur »/*śokás* « qui brûle », *váras* « choix »/ *varás* « prétendant ». En germanique aussi on retrouve des traces de cette opposition de ton. Enfin, M. Kuryłowicz (*Études indo-européennes*, p. 188) remarque qu'en lituanien également on rencontre des faits semblables, « bien que les anciennes oppositions de la place de l'accent y soient partiellement masquées par des oppositions d'intonation ».

En passant, on notera que, suivant M. Benveniste (*Origines*, p. 172), « dans le système originel, l'opposition du nom-racine et du dérivé a dû s'exprimer par **tom-* : *tomó-*. Le type grec τόμος est nécessairement postérieur à τομός et en procède. Dans τομός, le *-o-* est un morphème ; dans τόμος, c'est une addition sans valeur fonctionnelle ». Du même avis semble être M. Kuryłowicz (p. 201).

Le grec, à ce propos, est très instructif. En effet, dans les féminins en *-ā-* aussi, on remarque l'opposition de ton, mais dans le sens inverse à celui des masculins. En ce cas, l'oxytonie s'accompagne de la signification de nom d'action, la barytonèse de la signification de nom d'agent ; le type est celui de ἁρπαγή « rapacité », ἅρπάγη « crampon ». Tout cela équivaut à dire que nous pourrons nous trouver en présence de noms d'action en *-o-* barytons ou en *-ā-* oxytons et, au contraire, de noms d'agent en *-o-* oxytons ou en *-ā-* barytons.

1. *Studi italiani di filol. class.*, VIII [1930], p. 265.

Mais, alors, il sera permis de poser cette question : est-ce qu'il y a des cas dans lesquels se présentent deux types de nom d'action ou de nom d'agent de la même racine et de la forme que nous venons de déterminer? Si oui, est-il possible de noter une différence sémantique entre les deux types?

Débarrassons avant tout le terrain de quelques problèmes préliminaires.

Les noms en *-ā* barytons sont évidemment concrets, comme, d'ailleurs, les noms en *-o-* oxytons. Cependant, le degré, pour ainsi dire, de concrétisation est différent. En effet, les noms en *-o-* oxytons indiquent, à proprement parler, l'agent, celui qui accomplit une action, tandis que les noms en *-ā* barytons se spécialisent dans la désignation d'un objet. On peut citer μωκός « moqueur », κομπός « vantard », τορός « pénétrant », τρομός « tremblant », τροχός « agile, rapide » (Pindare, fr. 177), τομός « coupant », etc. Pour ce type de mots la spécialisation pour désigner un objet concret est exceptionnelle et se présente seulement pour des noms dont la signification de nom d'agent est oubliée ; tels sont τροπός « courroie pour attacher la rame au bord du navire » (*Od.*, 4, 782 ; 8, 53) ; νομός « pâturage », τροχός « roue », θορός « semence génitale ».

Dans plusieurs cas, la véritable signification de nom d'agent se retrouve dans les composés : c'est le cas de τροπός dans παντρόπος (de -*πός) « qui fait fuir tout le monde » (Aesch., *Sept.*, 955) et de νομός dans βουνόμος (de -*μός) « qui paît » (en parlant d'un troupeau de bœufs). Le seul exemple d'un mot qui en même temps présente la fonction de nom d'agent et désigne un objet concret est σκοπός « observateur, surveillant » et « but ».

Considérons, au contraire, les noms en *-ā* barytons dont la signification est éminemment concrète. Dans cette série, on devra ranger, non seulement ἁρπάγη « crampon », σκάφη « objet creusé », κάμπη « chenille », λώπη « sorte de manteau en peau », κόμη « chevelure » (dont les rapports généalogiques ne sont pas sûrs) — mais également, à mon avis, certains mots que les répertoires et les manuels considèrent comme noms d'action (c'est-à-dire du type ἀκοή « action d'écouter »), mais avec intonation, dit-on, irrégulière : σάγη « équipement, bagage » (cf. σάττω), στέγη, τέγη, « toit maison, chambre, tente, etc. » (à propos duquel le *Dictionnaire étymologique* d'Ernout-Meillet, p. 978, dit qu'il tient la place d'un ancien nom radical), φόβη « boucle de cheveux », ἴλη « troupe » (Pindare), πάγη « filet de chasse » (cf. πήγνυμι), μύλη « meule à moudre le grain », καλύβη « cabane » (cf. καλύπτω), κάπη « crèche » et κώπη « manche » (cf. κάπτω, *capiō*). Quant à πλατάγη « cliquette, sorte de castagnette », que l'on rencontre dans quelques traités en opposition à πλαταγή « bruit », les lexiques ne donnent que πλαταγή.

Puisqu'il y a de bonnes raisons pour conclure qu'à l'origine tous les substantifs en *-ā* étaient oxytons, il faut voir, avant tout, si ces mots rentrent dans la loi de Bonfante (mots à finale spondaïque, oxytons ou périspomènes devenant barytons) ; mais, en vérité, quelques-uns seulement s'expliquent par cette loi : λώπη, peut-être κόμη (si vraiment il est à expliquer comme venant d'une forme avec *-sm-*), ἴλη, auxquels nous ajoutons κώπη.

M. Bonfante, lui-même (p. 270), appelle exceptions à sa loi les mots κρόκη, μύλη, κάπη, σάγη, στέγη (τέγη), auxquels on peut ajouter les autres que nous avons cités plus haut.

Je voudrais, d'abord, remarquer que ce que nous venons de dire ne contredit pas la loi de Bonfante : chacun de ces mots, de signification concrète, rentre très bien dans la série des noms d'agent, non des noms d'action, comme on l'a généralement affirmé jusqu'ici.

La contradiction dans l'intonation relevée par les manuels communs n'apparaît plus ainsi une contradiction. Il faut admettre qu'à côté de l'ancienne série des noms d'action oxytons s'est formée une catégorie de noms d'agent barytons, afin de se différencier des noms d'action oxytons : cette observation s'encadre dans celle de M. Vendryes (*M. S. L.*, XIII, p. 134), qui a attribué la barytonèse à la signification concrète des substantifs du type κρᾰδ́η, κᾰ́κη, σόβη, etc.

La formation de la nouvelle catégorie a eu sans doute une grande fortune, s'il est vrai que, par exemple, dans des cas comme σκᾰ́φη et σκᾰφή, le ton le plus ancien est celui de σκᾰφή, mais le mot σκᾰ́φη est attesté déjà chez Hérodote, tandis que la première attestation de σκαφή se retrouve dans un papyrus de la Société italienne, 6, 395, 3, du IIIe siècle av. J.-Chr., et chez Proclus. A maintenir la possibilité de formation de σκαφή aura contribué la présence de composés comme, par exemple, κατασκαφή (Esch.), etc. Ensuite nous chercherons à expliquer les cas des vrais noms d'action en-*ā* barytons.

La différenciation sémantique s'accompagne toujours de la différenciation phonétique et morphologique. En effet, on ne retrouve jamais un double type dérivant de la même racine, en *-o-* oxyton et en *-ā* baryton. Seulement, dans la série d'alternances bien connue qui distingue l'emploi de l'adjectif qualificatif comme appellatif, nous trouverons, à côté de ὠχρός, -ά, -όν « pâle », ὦχρα « ocre » ; à côté de λευκός, -ή, -όν « blanc », λεύκη « peuplier blanc, lèpre » ; à côté de στιλβός, -ή, -όν « brillant », στίλβη « lampe » ; à côté de ψωρός, -ά, -όν « dont la surface est inégale », ψώρα « gale ». Ces exemples, comme plusieurs autres qu'on pourrait citer, confirment que la concrétisation de la signification s'accompagne d'ordinaire de la barytonèse, étant donné que les cas de différenciation inverse sont très rares. M. Vendryes, *Traité*, ne cite que δεξαμενή

(Hérod.) « réservoir d'eau, citerne » en regard de δεξαμένη et ἱλαρή « nom d'un remède » en regard de ἱλαρή « gaie », auxquels on peut ajouter avec Wheeler, p. 67, εἰαμενή « prairie humide, fond de vallée herbeuse » (Il., 4, 483 ; voir Hésychius). L'exemple de ἱλᾰρή n'est pas sûr, parce que l'adjectif est ἱλαρός, -ή, -όν, et, si le nom du remède est vraiment ἱλαρή, il faut penser à l'adjectif féminin substantivé. Les deux autres cas sont à expliquer par la conservation de l'intonation ancienne des participes parfaits, étant donné que la différenciation subsistait dans la nouvelle intonation des participes à ton reculé ; ou, si cette nouvelle intonation est plus ancienne que les mots considérés, par le fait que la tendance aurait été, comme dans les nombreux cas cités, au déplacement du ton vers la syllabe initiale du mot, qui, rendu impossible par les lois de l'intonation grecque, s'est manifesté avec le déplacement sur la dernière syllabe. Même quand un nom commun (substantif ou adjectif) est employé comme nom propre, le ton, comme on sait, se déplace, mais, comme a déjà noté M. Vendryes (*Traité*, p. 153), d'ordinaire on remarque des cas de déplacement vers la syllabe initiale : γλαυκός/Γλαῦκος ; σοφός/Σόφος ; αἰθός/Αἴθη. Les exemples inverses sont en nombre très limité : Σωζομενός en regard de σῳζόμενος (auprès duquel se rangent Ὀρχομενός, Εἰδομενή, Κλαζομεναί, etc.), et ils s'expliquent comme δεξαμενή et εἰαμενή (on sait que tous les savants considèrent le type Σωζομενός comme conservant le ton ancien des participes parfaits), ou, s'il s'agit de Ἀξιός en regard de ἄξιος, de Σκυμνός en regard de σκύμνος ou de Ἀμφοτερός en regard de ἀμφότερος, par le fait que le seul moyen de différenciation était, naturellement, celui de déplacer en avant le ton. Souvent, cependant, le ton répugne à se fixer sur l'extrémité du mot et reste fixe : ἰκτῖνος et Ἰκτῖνος, φοῖνιξ et Φοῖνιξ, μήστωρ et Μήστωρ (cf. Vendryes, *Traité*, p. 154). Puisque tous ces cas ne peuvent pas être expliqués par la loi de Bonfante, il faudra penser que la signification concrète tend ici aussi à être caractérisée par la barytonèse.

La tendance à la barytonèse qui, dans l'opposition qualificatif/appellatif, est encore vivante en grec moderne (καλός « beau »/κάλος « amoureux » ; ξερός « sec »/ξέρη « basse-marée », etc.), peut être remarquée en sanscrit aussi pour les appellatifs devenus noms propres : *kṛṣṇás* « noir » et *Kṛ́ṣṇas* nom propre, *śyāvás* « obscur » et *Śyā́vas* nom propre, etc.

Ainsi la loi des appellatifs ne doit pas être considérée, à mon avis, avec Wheeler (*Der griech. Nominalacc.*, Strasbourg, 1885), dans le cadre de l'usage indo-européen de faire reculer le ton dans les vocatifs (hypothèse à laquelle M. Vendryes s'est déjà opposé), mais dans la tendance à faire reculer le ton pour l'expression de notions concrètes, au moins dans les thèmes en *-o-* et en *-ā*, surtout quand on devait distinguer deux notions différentes.

Si ce que nous venons de dire est vrai, nous sommes tenus maintenant d'expliquer une série de mots dont la nature de noms d'action semble évidente, mais qui, au contraire de la règle générale, présentent le ton sur le radical : ἄγη « admiration, stupeur, envie », βλάβη « dommage, ruine », δίκη « justice », λήθη « oubli », λύπη « douleur », λώβη « outrage », μάχη « bataille », νίκη « victoire », πάθη « état passif, souffrance », σήπη « putréfaction », τύχη « fortune », φρίκη « frissonnement ». Ces mots, que les répertoires et les manuels donnent avec l'indication que leur ton est irrégulier, semblent être, au point de vue sémantique et dans leur rapport avec les verbes, sur le même plan que la série assez longue des noms d'action oxytons.

Mais je crois qu'on peut découvrir assez aisément les raisons de leur prétendue irrégularité. Notons, d'abord, qu'ici aussi, pour expliquer le ton de quelques-uns de ces mots, on peut recourir à la loi de Bonfante : λήθη, λύπη, λώβη, νίκη, σήπη, φρίκη ; mais βλάβη, δίκη, τύχη, sont donnés par M. Bonfante lui-même comme exceptions (p. 270), et on peut ajouter ἄγη, μάχη et πάθη. Il faudra donc recourir à une autre explication. On peut ainsi observer que δίκη trouve son correspondant dans un nom radical non conservé en grec, mais dans le latin *dicis* et dans le sanscrit *diç-*. Φρίκη aussi, à l'explication duquel pourrait suffire la loi de Bonfante, présente à son côté φρῖκα, accusatif de φρίξ « terreur, crainte » (déjà chez Homère). Il est évident que l'explication la plus simple de l'intonation des autres mots que nous avons cités est qu'elle est due à l'intonation des mots radicaux correspondants ensuite perdus et remplacés par les thèmes en *-ā*. Mais, outre cela, ce n'est pas un hasard si quelques-uns de ces mots présentent à leur côté un neutre en *-es-* : βλάβη/τὸ βλάβος, πάθη/τό πάθος. Ces neutres aussi auront favorisé l'intonation barytone. Pour quelques cas particuliers, une poussée peut avoir été déterminée par d'autres conditions, comme, par exemple, dans le cas de μάχη, qu'on voit fréquemment dès les premiers textes dans la locution μάχην μάχεσθαι (O., 414, 673, etc.).

Il ne sera pas inutile d'observer avec attention la signification exacte des mots féminins qui présentent à leur côté un neutre de signification semblable. En eux, comme il a déjà été remarqué par plusieurs auteurs (par exemple, Chantraine, *Formation*, p. 23), est contenue une signification active, l'expression d'un concept qui n'est pas vu dans l'immobilité d'une chose subie, mais en développement. Ce sens animé est éminemment actif, tandis que le neutre exprime le résultat, dans sa matérialité objective. Il est possible d'arriver à une telle conclusion en confrontant les passages des auteurs qui contiennent, par exemple, ἡ βλάβη et ἡ πάθη et ceux qui contiennent τὸ βλάβος et τὸ πάθος. Une recherche conduite sur plusieurs passages d'auteurs de tous les temps amène à la

conclusion que les mots « animés » expriment un sens non résultatif, comme conséquence d'une action, mais de force active et opérante. Parmi les nombreux exemples qu'il n'est pas possible de citer ici, je rapporterai seulement, pour ἡ πάθη et τὸ πάθος, deux passages d'Hérodote. Dans le livre II, 111, dans lequel on parle de Phérôn, fils de Sésostris, qui, devenu aveugle à cause d'une action impie, avait su qu'il recouvrerait la vue s'il se lavait dans un liquide très particulier, Hérodote, après avoir raconté de quelle façon il atteignit son but, dit : ἀναθήματα δὲ ἀποφυγὼν τὴν πάθην τῶν ὀφθαλμῶν ἄλλα τε ἀνὰ τὰ ἱρὰ πάντα τὰ λόγιμα ἀνέθηκε etc. Il est évident que, dans τὴν πάθην τῶν ὀφθαλμῶν, on ne doit pas voir tout court un mal d'yeux dans son objectivité, mais une forme de maladie bien différente du τὸ πάθος immobile et immuable ; bref, il s'agit d'un mal en développement, d'une nature toute particulière. Dans le livre V, 4, au contraire, Hérodote dit que les Trauses pleurent quand un enfant naît en pensant aux maux qu'il devra supporter, « puisqu'ils jugent douleurs les événements humains » : τὸν μὲν γινόμενον περιιζόμενοι οἱ προσήκοντες ὀλοφύρονται ὅσα μιν δεῖ ἐπείτε ἐγένετο ἀναπλῆσαι κακὰ, ἀναγεόμενοι τὰ ἀνθρωπήϊα πάντα πάθεα.

Il est évident que le sens des féminins les pose sur un plan plus concret, à peu près de personnification, comme de véritables expressions de forces agissantes. Ce n'est pas par hasard que, justement dans cette série de mots, on retrouve λήθη, νίκη et τύχη, qui figurent, comme on sait, très fréquemment comme personnifications.

Puisque tous ces mots s'approchent du sens concret que nous avons remarqué surtout pour les mots qui présentent à leur côté le neutre comme terme de comparaison, nous sommes amenés à la même observation que nous avons déjà faite pour les autres mots en *-ā*, c'est-à-dire que la barytonèse s'accompagne d'un sens plus concret, ce qu'on peut dire, comme il a été déjà noté, des thèmes en *-o-* aussi, de ceux, au moins, qui tendent à se différencier des catégories semblables.

Revenons à la question que nous nous sommes posée au point de départ, c'est-à-dire au type des noms d'action en *-o-* barytons et en *-ā* oxytons. Dans cette série aussi, dans laquelle il semblerait plus difficile de remarquer une valeur sémantique différente, on voit que le recul de l'accent s'accompagne d'une signification plus concrète. On peut rappeler les cas suivants : πλοκή « action de tresser »/πλόκος « touffe de cheveux noués ou bouclés, couronne tressée, corde d'arc tressée » ; στροφή « action de tourner »/στρόφος « cordon, courroie » (Homère) ; τομή « coupure »/τόμος « morceau coupé, part, portion » ; φορά « action de porter »/φόρος « taxe, tribut » ; χοή « action de verser, libation »/χόος « morceau de terre » ; ὁρμή « assaut, attaque, élan, impulsion, ardeur »/ὅρμος « place où l'on amarre un navire, où l'on jette l'ancre », si les deux mots sont

connexes étymologiquement (voir Boisacq) ; δομή « construction » (Hésychius), « structure du corps, stature » (Apollonios de Rhodes)/δόμος « maison » (Homère) ; τιμή « honneur, prix »/τῖμος « prix » (au sens concret, matériel) ; τονή « art de prolonger une note »/τόνος « corde » ; τριβή « action d'user, de consumer, d'épuiser »/τρίβος « chemin fréquenté ».

Il y a évidemment dans les formes féminines la représentation de l'action exprimée par le verbe en elle-même, tandis que le masculin tend à une spécialisation, à une signification plus concrète.

Considérons, suivant une suggestion de M. Benveniste, quelques cas dans lesquels la signification particulière du masculin baryton vis-à-vis du féminin oxyton n'est pas aussi évidente que dans les cas que nous venons d'étudier. Si l'on ouvre un dictionnaire grec, il n'est pas facile de remarquer la différence de signification entre τρόπος et τροπή.

Mais, si l'on observe avec attention l'emploi des deux mots dans les textes, il est évident que le sens verbal est incomparablement plus fort dans τροπή que dans τρόπος. En effet, quoique τροπή, à un moment donné de son évolution sémantique, soit employé avec la signification de « tour des astres », dans ses attestations les plus anciennes il exige, pour exprimer la même idée, une détermination plus précise, parce que sa signification originaire est évidemment générale. Une observation, qui ne reste pas superficielle, de l'emploi de φθορά et de φθόρος montre que φθορά présente une signification plus générale, de sorte que ce mot doit être déterminé par le génitif, tandis que φθόρος est employé absolument : φθορά est une calamité en général qui appelle une détermination précise, φθορός est la ruine rapportée à une personne ou à une chose particulière qu'il n'est pas nécessaire de déterminer. Ce que nous venons de dire est encore plus évident pour φονή en comparaison avec φόνος. Le premier de ces mots apparaît deux fois seulement chez Homère (K 521, O 633) et toujours au pluriel avec la signification de « tuerie, massacre », tandis que φόνος est un meurtre particulier, d'une ou de plusieurs personnes déterminées : Σ 133, T 214, Π 647, Ω 610, Z 107, etc. De même pour βολή en regard de βόλος. Βολή désigne l'action et est encore lié au verbe, de sorte qu'il est presque toujours accompagné d'un génitif, qui spécifie de quel lancement il s'agit, ou d'un adjectif, tandis que βόλος s'est spécialisé dans une signification toute particulière : il s'agit du « jet d'un filet », d'un « coup de filet » ou du « filet » tout court. De même encore pour νομή et νόμος. Il est de toute évidence que le premier de ces deux mots présente la signification verbale de « partage », « répartition ». Très ancienne, cependant, est la signification spécialisée de « lieu pour paître, pâturage » (Batrachomyomachie, Hérodote). L'explication de cette spécialisation, qui semble être contraire à ce que nous venons de

dire, doit être recherchée dans deux circonstances : dans l'union avec le verbe νέμομαι, comme on voit dans les exemples d'Hérodote, et dans l'influence de νομός « pâturage, lieu pour paître », qu'on rencontre déjà chez Homère. Le rapport de relation s'est, en tout cas, formé non pas entre νομή et νόμος, mais entre νομή et νομός ; en effet, νόμος, dès les premières attestations, s'est fixé avec la signification de « usage, coutume, règle, loi » ; il manque chez Homère, mais il est déjà fréquent chez Hésiode pour se continuer dans toute l'histoire du grec. De même pour ποθή/πόθος ; le féminin a la signification générale de « absence, manque », tandis que πόθος est le « désir, le regret » et aussi l' « amour », même personnifié. De même pour ῥοή/ῥόος ; le féminin est tout près de la signification verbale de « couler » et est accompagné fréquemment du génitif, qui précise de quel courant il s'agit, tandis que ῥόος se spécialise avec la signification de « courant de fleuve ou de la mer » et est employé absolument. La tendance à la spécialisation de la part du type masculin avec l'accent sur le radical est évidente aussi dans le couple σπορά/σπόρος : σπορά est employé d'ordinaire au sens figuré et, dans quelques cas, est d'usage poétique (par exemple dans la signification de « naissance, origine »), tandis que σπόρος se spécialise avec la signification de « semence » (et « temps des semailles »), « produit » et aussi « enfant ». Les mêmes observations valent pour φύλακος et φυλακή, ὦνος et ὠνή, κόπος, et κοπή, etc. Les deux cas où il n'est plus possible, à mon avis, de voir une distinction entre le type en *-o-* baryton et en *-ā* oxyton sont ceux de φθόγγος/φθογγή et de γόνος/γονή. Si l'on considère φθόγγος en *Od.*, XII, 41, et si on le compare avec φθογγή en *Od.*, XII, 198, on voit que les deux mots semblent se recouvrir exactement : dans les deux cas, on parle de la voix des Sirènes. De même pour γόνος et γονή, dont les significations se présentent tellement entrelacées qu'il n'est plus possible de voir la différence que nous avons déjà notée dans tant de cas semblables. Que φθογγή et γονή originairement aient signifié respectivement « l'action d'émettre un son » et d' « engendrer », et que φθόγγος et γόνος aient tendu à la spécialisation « son » et « génération » (ou « ce qui est engendré ») peut bien être supposé d'après les observations que nous venons de faire, mais il n'y a aucun doute que les textes ne permettent plus d'apercevoir cette distinction : la fusion des deux significations est déjà accomplie au seuil de l'âge historique et la fusion est tellement complète qu'elle ne permet plus de débrouiller, même par une analyse très subtile, les diverses significations.

Mais ce que nous venons de dire des autres couples amène à conclure sans possibilité de doute que, dans le type en *-o-* baryton, on a, en comparaison du type en *-ā* oxyton, un degré de détermination plus exacte, une spécialisation plus grande, une tendance à la concrétisation qui bien

souvent arrive à la désignation d'un véritable nom concret. Ainsi l'opposition entre masculin et féminin, qui, comme le faisait déjà remarquer M. Vendryes en 1903, est accompagnée de l'opposition d'intonation, se trouve plus nettement précisée au point de vue sémantique.

G. BONFANTE (Université de Princeton, U. S. A.)

Les deux questions II et III n'en font en réalité qu'une seule. Il s'agit du problème fondamental de l'unité du langage. Les néolinguistes italiens, sous l'influence de la philosophie de Benedetto Croce, ont nié avec raison toute validité philosophique et théorique à la distinction de morphologie, phonétique, syntaxe et lexique. Ces catégories ne sont qu'empiriques. Le langage est une unité artistique et ne peut être dépecé artificiellement, pas plus qu'une œuvre d'art. Il est faux d'affirmer que la morphologie a influencé la phonétique, ou que la phonétique a influencé la morphologie. Toutes deux ne font qu'une, et toute innovation est une création autonome de l'esprit humain. Il est absurde de penser, par exemple — comme on le dit souvent encore — que l'érosion phonétique des finales latines a été la *cause* de la perte de la déclinaison latine en italien : si la nécessité d'une distinction casuelle avait été sentie par les Italiens, ils auraient remplacé les distinctions casuelles latines par de nouvelles distinctions formelles, ainsi que l'ont fait plusieurs autres langues indo-européennes. De plus, l'espagnol, où *-s* final est encore très bien conservé, aurait pu très bien conserver la déclinaison latine dans la plupart des cas (*lupus, lupī, lupum, lupī, lupīs, lupōs ; casa, casae, casae, casīs, casās ; rēx, rēgis, rēgem, rēge, rēgēs, rēgēs, rēgum, rēgibus, rēgibus*) ; or, il l'a perdue, exactement comme l'italien, parce qu'il ne la *sentait* plus.

Dans ce problème comme dans les autres, la spéculation philosophique a fourni une impulsion puissante à la recherche scientifique. Philosopher, c'est penser, dit Benedetto Croce, et le linguiste, pas plus qu'un autre, ne peut se dispenser de penser. Toute tentative d'isoler la linguistique de la philosophie ne peut conduire qu'aux plus tristes résultats.

E. BUYSSENS (Université de Bruxelles)

La structure morphologique se sert des combinaisons phoniques sans tenir compte de leur contenu phonique ; il suffit que les combinaisons phoniques soient distinctes : par exemple, le génitif pluriel en latin peut s'exprimer par diverses terminaisons (*-um, -ium, -ōrum, -ārum, -ērum*) ; de même le datif pluriel (*-is, -ibus, -ēbus*) ; de même les autres cas ; le

système des déclinaisons latines fonctionne bien dans la mesure où l'on ne confond pas les cas.

La structure phonique ne sert qu'à elle-même : c'est un moyen économique de construire un maximum de combinaisons phoniques différentes à l'aide d'un minimum de matériaux différents. Ces différences sont mises au service du vocabulaire et de la grammaire.

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

Naturally there exist relations between the morphological and the phonic planes but on the condition only that the phonic plane is taken in functional terms. Thus one can discuss only on the relations of morphology and phonemics, i. e. phonetics seen from the functional point of view. In some languages one and the same morpheme shows always one and the same phonemic structure, in others some phonemes alternate within the morphemes. The alternations sometimes express a grammatical opposition by themselves (E. s*i*ng | s*a*ng | s*u*ng, Fr. trav*ail* | trav*aux*), sometimes they constitute a concomitant difference which is added to other morphemic oppositions able to express the grammatical opposition by themselves (sl*ee*p | sl*e*p-*t* as opposed to laugh | laugh-*ed*). The phonemic structure of morphemes, the alternations of phonemes within the morphemes, as well as the formal and functional aspect of these alternations in language systems are dealt with by morphology (see N. S. Trubetzkoy, *Travaux du C. L. de Prague*, I, IV et V, 2). It is an urgent task for students of language to arrive at a typology of languages from the morphonemic point of view. What has been said so far does not exhaust the relations existing between morphology and grammar (the later contains also syntax, not morphology only).

Similarly, there is no doubt that phonological changes seen from the functional point of view reveal important connections with the morphological and syntactical structure of the language (see the reduction of unstressed final syllables in Old English and Old French and the change of the so-called synthetic inflection into the so-called analytic which is connected with it ; in the plane of syntax, the change of a relatively free into a relatively fixed word-order is equally connected with that reduction). The degree of interdependence existing between the phenomena may be various in different languages ; the ascertainment of that degree should be regarded as an important task of linguistic typologists. Where interdependence exists between the morphological and syntactical changes on one hand and phonological facts on the other, it is also essential to find out which of the changes are primary and which secondary.

A. W. DE GROOT et A. J. B. N. REICHLING (Amsterdam)

The description of a language in a wider sense comprises that of the 'langue' and that of the 'parole'. With this the description of a language is complete.

The theory of the 'langue' comprises that of the word and that of the sentence. Every language has words and sentences; no language has other elements than words, sentences, and elements of words and sentences. The description of a language in a more limited sense (une langue) is therefore complete with the description of the word and the sentence in that language.

The theory of the sentence comprises : 1. the sentence as such, its characteristics and its function ; 2. the sentence-intonation, as far as it belongs to the 'langue' (cf. A. Reichling, *Het personale aspect in het taalgebruik* (Personal Aspect in Speech). Opstellen ... de Vooys, Groningen, 1940 ; and A. W. de Groot, *l. l.*) ; 3. the word-material of the sentence, i. e. the individual word as a syntactical unit, and the larger syntactical units or word-groups, their structure and their meaning ; we call this syntax.

The theory of the word comprises : 1. the word as such, its characteristics and its meaning (cf. A. Reichling, *Het Woord*. Nijmegen, 1935) ; 2. the word-structure, i. e. the structure of meaning and the form-structure of the word in their interrelations ; we call this morphology.

Fundamental for the difference between word and sentence, and therefore between morphology and syntax, is the conception 'word'.

All languages known to us have the element 'word'.

For anyone can find in his native language, whatever this may be, examples of 1. a word, 2. two words, and 3. a part of a word. Also can anyone in most cases point out in a given sentence what are the separate words of this sentence (cf. Edward Sapir, *Language*. New York, 1921, p. 34 ; A. Reichling, *l. l.*, 93-101).

A definition of word seems to us to be : a word is an element of language, consisting of phonemes, or of parts that consist of phonemes, which 1. has a meaning in and by itself ; 2. does not consist of parts each having a meaning in and by themselves ; 3. is not part of a sign consisting of parts that not all have a meaning in and by themselves ; and 4. for which the language in question has a form ad hoc.

The word has characteristics (features of the form ad hoc), that are found in all languages, and others belonging to the word in some languages only.

The definition of 'word' may even be simplified as follows : words are

elements of a language having a meaning in and by themselves, and for which the language in question has a form ad hoc.

For our purpose it is superfluous to give here a definition of 'sentence', i. e. to add another to the many existing ones. To be quite clear we would say only that a sentence is a sound-unit of a definite structure, which sound-unit consists of one word, or of a combination of words having a definite structure (co-ordination or subordination).

As appears from the above sub-division of a linguistic system the ideas 'morphology' and 'syntax' are not on the same level and therefore are not logically co-ordinated. For morphology belongs to the theory of the word, independent of the use of the word (in the sentence), and it is identical with word-structure. Syntax, on the other hand, belongs to the theory of the sentence, but is not identical with sentence-structure. Sentence-structure distinguishes in the first place word-material and intonation. Syntax is the theory of the word-material of the sentence, i. e. the structure, the meaning and the form of the word-material.

To the theory of the word, and not to that of syntax as defined above, belong in any case the many morphological elements and moments that in accordance with tradition are still often discussed in the 'Syntax' of a language, especially the classical languages : word-classes or parts of speech ; number, gender and cases of nouns ; tenses, voices, genera (activum, passivum, etc.) of verbs ; etc. In syntax as such they are out of place. They only serve there in various respects for the explanation of syntactical phenomena, e. g. because they can make the combinations of words into word-groups in a special way possible or impossible (we think here e. g. of the so-called concord and rectio). Morphology is the theory of the word-morphemes. A (word-)morpheme is a word-element or word-moment, having a categorical meaning or giving the word a categorical syntactical valence (possibility of syntactical use). The former kind may be called semantemes, the latter syntagmemes (cf. A. W. de Groot, *Les oppositions dans les systèmes de la syntaxe et des cas*. Mélanges Bally, Genève, 1939, 108, 109 foll.). Many morphemes — without belonging as such to the theory of the sentence or of the word-group — are of importance in syntax for the explanation of syntactical phenomena, especially the syntagmemes. In some languages, e. g. in Latin, all or nearly all semantemes are at the same time syntagmemes, even e. g. the plural of substantives : *rex* may be defined by *magnus*, not by *magni*, *reges* by *magni*, not by *magnus*. Some morphemes are simply syntagmemes, e. g. number, gender and case of adjective words : the morphemes of *rotundarum* (with the exception of the root- or central morpheme) only serve to make the combination with words like *mensarum*, etc., possible, and the combination with other

words impossible. As form-categories of the word, however, they belong as such exclusively to morphology.

The latter also holds good for those morpheme-categories which have especially a predicative meaning, and therefore seem to belong to the theory of the sentence. We are thinking i. a. of the predicative form of the adjective (e. g. in Russian) and the predicative forms of the verb (e. g. the 'verbum finitum' in many languages). It may seem that elements of this kind belong to the theory of the sentence, in particular when the statement, which is their meaning, refers to the relation between two things which are mentioned together in the same word, e. g. in Latin *veniunt* or *venit*. Here a morpheme has a meaning, equal to the meaning of a special category of sentence-intonation, that of the statement. For this reason, however, this word-element or word-moment does not become a sentence-element or sentence-moment. In the oldest publications of the so-called phonologists this essential difference between word-structure and syntax was often overlooked.

Borderline-cases between morphology and syntax are always borderline-cases between word and non-word. As has been said above perhaps every language has such borderline-cases.

Thus there are units that show all the form-characteristics and peculiarities of use of 'words', but which can only mean a moment in the meaning of the word-group. We are thinking of Fr. *que*, Germ. *dass* and *ob*, *zu* in *mitzunehemen*, Dutch *te* in *te komen*, *mee te nemen* (cf. J. Vendryes, *Le langage*, Paris, 1921, p. 137). Perhaps it is even more correct in the case of the examples given not to speak of moment of meaning, but of moment of function, i. e. syntagmeme-moment.

The matter becomes even more complicated, when moments of meaning of word-groups are elements of a system of oppositions which contains both words and word-groups. One might use a more neutral term and speak of 'grammatical' systems, which comprise both something of morphology and something of syntax. Cf. Germ. *(er) läuft/lief//hat gelaufen/hatte gelaufen.*

As regards terminology, at present also the theory of the 'stem' as 'stem-morpheme' or 'root-morpheme' is classed, and in our opinion correctly, under morphology (cf. e. g. N. Trubetzkoy, *Das morphologische System der russischen Sprache*, *T. C. L. P.*, V, 2, 1934, 14).

By 'syntax' Miklosich in his *Syntax der slavischen Sprachen* understood the theory of the parts of speech and 'morphology' (in the sense of the theory of the peripheral word-morphemes), i. e. pretty well exactly what we understand by morphology at present. Krüger in his Latin syntax discusses morphology and the whole theory of the sentence, to Ries Syntax and Satzlehre appear to be identical. Putting 'syntax' on

a par with 'theory of the sentence', however usual it has become, does not leave a separate term for what does not belong to sentence-intonation, hence for the word-material of the sentence, hence for the individual word 'used as a sentence' and the word-group. Therefore we have used the term 'syntax' for the latter, thus as a part of the theory of the sentence.

Summing up we can say :

1. Every language has words and sentences, and no other elements than words, sentences, and elements of words and sentences.

2. Probably every language has borderline-cases between word and non-word (word-group or part of a word). The definition of 'word' is the same for all languages, but the phonological characteristics of the word may differ from language to language.

3. Morphology is the theory of word-structure, i. e. of the categorical word-elements in their interrelations. Sy tax is the theory of the word-material of the sentence, i. e. the word as a syntactical unit and the word-group (its meaning and form, their structure and their elements).

4. Morphology and syntax are not on the same level and therefore are not logically co-ordinated. Morphology is word-structure, but syntax is not sentence-structure, more particularly not, because sentence-structure also comprises sentence-intonation.

5. Borderline-cases between morphology and syntax are always borderline-cases between word and non-word, which probably occur in all languages.

P. ERINGA (Rotterdam)

Chaque langue compte un nombre défini de classes de signes (voir réponse à la question I). Les unes en comptent quatre, les autres trois. Les langues à trois classes sont appelées abusivement « monosyllabiques » : pourtant elles ne sont ni polysyllabiques ni monosyllabiques, car l'opposition monosyllabe-polysyllabe y manque, à fortiori n'y est pas pertinente. Dans une langue à trois classes, la première classe consiste en phonèmes et éventuellement unités toniques, la seconde en mots (= morphèmes), la troisième en phrases. Dans une langue à quatre classes, la première consiste en phonèmes, types de syllabes et éventuellement unités toniques, la deuxième en morphèmes, la troisième en mots, la quatrième en phrases. Bien qu'un phonème, un type de syllabe, une unité tonique, un morphème soit un tout dont la totalité est condition

sine qua non, pourtant tel tout n'a pas de signification, si l'on considère une signification de même comme un tout dont la totalité est condition *sine qua non*. Avant de vouloir démontrer des rapports entre les éléments d'une signification de première classe et les éléments d'un signe de l'avant-dernière classe (un mot), il faut étudier ces éléments respectifs séparément.

H. FREI (Université de Genève)

Entre le titre de la question (« Rapports de la *morphologie* et de la *phonétique* ») et son énoncé, qui oppose « la structure phonique et la structure grammaticale », il y a une nouvelle équivoque. *Grammatical* semble être employé, par les organisateurs de ce congrès, comme un adjectif correspondant au substantif *morphologie*. Faut-il en conclure que *morphologie* et *grammaire*, *morphologique* et *grammatical* forment, dans leur esprit, des couples de synonymes?

Autre équivoque encore : l'étude de la *structure phonique* d'une langue est-elle du ressort de la *phonétique*?

W. A. GROOTAERS (Pékin)

On sait depuis longtemps que certains mots en chinois ont une intonation différente d'après leur fonction, soit verbale, soit nominale ; ainsi pékinois [↘ ʈʂuŋ] semer
[↙ ʈʂuŋ] semence

Il y a aussi des cas où le substantif et le verbe sont distingués non seulement par le ton musical, mais de plus par une opposition sourde ≠ demi-sonore et vélaire ≠ O qui est perçue comme une corrélation phonologique ; ainsi pékinois [↙ ʈʂaŋ] croître, grandir
[↗ ʈʃ*aŋ] long

A ces cas, peu fréquents, somme toute, le P. Giet, de l'Université catholique de Pékin (actuellement à Zürich), a ajouté un cas très intéressant par la découverte de l'existence d'un sandhi tonal dans les dialectes du sud de la province de Shantung. Normalement, les mots constitués par la répétition d'une syllabe modifient le ton étymologique de chaque syllabe dans la combinaison, et cela d'après une formule bien déterminée. Le P. Giet a trouvé que, dans ces dialectes, certaines syllabes subissent une modification différente si le mot est substantif ou s'il est verbe, même quand le ton étymologique est identique dans les deux cas. Ces lois, découvertes par l'observation directe, et publiées en

1939 à Yenchowfu (Shantung), seront bientôt déterminées plus exactement à l'aide de relevés kymographiques faits à Pékin en 1947.

Tout dernièrement (décembre 1947), le professeur Kao Mingk'ai (Université Yenching, Pékin) a décrit le phénomène curieux du sandhi syntagmatique dans le dialecte de Foochow (côte du sud-est). En voici un exemple : le ŋ final d'une syllabe fait passer

à ŋ les initiales suivantes : k-, k'-, ç- et x-
à n- les initiales t-, t'-, s- et l-
à m- les initiales p-, p'-
à ʒ̃- les initiales tɕ- et tɕ'-.

Ce sandhi n'a lieu qu'à l'intérieur d'un syntagme et son absence a une valeur morphologique distinguant les rapports associatifs.

Ces deux résultats d'études récentes ont révélé des phénomènes entièrement insoupçonnés en chinois jusqu'à présent ; ils montrent combien il reste encore à faire dans ce domaine avant de pouvoir tenter une synthèse.

L. HJELMSLEV (Université de Copenhague)

Pour répondre utilement à cette question, il faudrait savoir d'abord ce qu'il faut entendre par morphologie et par structure grammaticale. Comme j'ai eu l'occasion de le signaler dans le Rapport que j'avais présenté, en 1939, au Ve Congrès international des linguistes, sur « La structure morphologique (Types de système) » (Bruxelles, 1939, surtout p. 89-90), ces termes sont communément employés en des sens si différents que, pour des buts scientifiques, ils sont devenus à très peu près inutilisables.

Il faut donc d'abord certaines suppositions. Je suppose, arbitrairement, qu'on veut entendre par « grammaire » et « morphologie » la théorie ou le système de certaines grandeurs du contenu linguistique (ou du 'signifié'), qui servent à la « flexion » *dans le sens large*, c'est-à-dire qui ne sont ni des radicaux ni des dérivatifs ; ce sont ces grandeurs que, dans une communication présentée au IVe Congrès international des linguistes (*Actes*, p. 140 et suiv.), j'ai appelées *morphèmes* (terme employé par beaucoup de linguistes dans un sens différent). Tels les cas, les nombres, les genres, les temps et les modes, etc. Même ainsi circonscrite, la catégorie reste, on le sait, mal définie, laissant des limites flottantes et des cas indécis ; la définition dépend entièrement de la théorie qu'on adopte.

A partir de cette supposition, qui me semble probable, il paraît que la question posée est celle du rapport qui existe entre les morphèmes et

leurs expressions (soit désinences, soit préfixes ou infixes, y comprises, par exemple, les voyelles alternantes ; ces expressions de morphèmes peuvent recevoir la dénomination générale de *formants*). Le morphème et son expression constituent un signe. Donc, il s'agit de savoir quel est, dans ce domaine particulier, le rapport qui existe entre les deux côtés du signe : le contenu (le signifié) et l'expression (le signifiant) (en particulier, l'expression phonique). La question relève donc de la théorie générale du signe. Il est généralement reconnu que la fonction qui constitue le signe est une solidarité entre le contenu et l'expression. Il paraît peu probable que le domaine particulier qui est envisagé : celui des morphèmes et des formants, présente à cet égard une situation spécifique. Il est probable, au contraire, que ce qui vaut pour le signe en général vaut pour le signe morphématique au même titre. Donc la réponse est négative : la solidarité entre morphème et formant ne souffre ni de conditions ni de limites spécifiques ; elle est de la même nature que la solidarité qui règne entre les deux côtés de n'importe quel signe, ou, d'une façon plus générale, entre le plan du contenu et le plan de l'expression.

H. M. HOENIGSWALD (University of Texas, U. S. A.)

In descriptive grammar, forms are stated in terms of phonemes. The sound system and the morphology of a language are, therefore, not independent entities whose correlation could yield other than trivial results.

Because of this state of affairs, sound change often results in a change of morphological structure, the best known example being the loss of suffixes through sound change in synthetic languages.

J. HOLT (Université d'Aarhus)

Une interdépendance entre *morphologie* et *phonétique* n'existe qu'à condition qu'on comprenne par ces deux termes l'étude des *formants* des morphèmes et l'étude des *sons* réalisés dans le langage[1]. Les formants sont les unités qui constituent l'expression d'un signe. Cependant, le rapport qui existe entre les formants et la réalisation phonétique des unités d'expression d'une langue donnée ne se définit pas comme une fonction d'interdépendance, parce que la réalisation phonétique n'est qu'une des formes de réalisation possibles, par exemple,

1. Voir L. Hjelmslev, *La structure morphologique, V^e Congrès international des Linguistes*, Rapports, p. 88 et suiv.

les formes d'expression peuvent être manifestées aussi bien dans l'écriture. Entre forme et substance il y a cette interdépendance que l'une n'existe pas sans l'autre, mais il ne s'ensuit aucune interdépendance entre une forme et une substance déterminées. En fait, s'il s'agit de la réalisation phonétique, la fonction sera celle de la détermination, c'est la substance qui présuppose la forme.

Si l'on prend le terme de morphologie dans son sens plus restreint concernant le contenu des signes déterminants[1], la morphologie sera l'étude des caractéristiques et des plus petites unités de contenu qui y sont renfermées, et la fonction qu'on peut alors enregistrer entre les unités du contenu et celles de l'expression sera la fonction de constellation (cf. le principe saussurien de l'arbitraire du signe linguistique). Par exemple, l'expression du génitif et du pluriel est ordinairement *-s* en anglais ; si le thème se termine en *-s-*, on aura la désinence *-es* [*-iz*] (*houses*). Le contenu reste le même ; la différence entre *-s* et *-es* ne regarde que l'expression. En latin, les caractéristiques de *dominus* et de *puella* contiennent toutes les deux les morphèmes de nominatif et de singulier, et, de plus, la désinence *-a* peut être soit masculine soit féminine (dans *scrība* et *magna*). Il n'existe aucune interdépendance entre les unités du contenu et celles de l'expression.

On a très souvent prétendu que la transformation morphologique du substantif et de l'adjectif du latin dans les langues romanes serait due à la chute des voyelles en syllabe finale. Cependant, cette coïncidence est tout à fait fortuite. D'abord l'affaiblissement des voyelles en syllabe finale a commencé en latin bien avant la perte de la flexion casuelle dans les substantifs et les adjectifs, et puis, cette flexion n'est pas complètement perdue ; la forme d'adverbe en *-ment*, qui a remplacé l'*-ē* du latin, montre que la flexion casuelle a été conservée dans les adjectifs, malgré la perte des voyelles en syllabe finale. Cet exemple ne diffère pas de l'exemple anglais mentionné plus haut.

C'est l'interprétation synchronique qui prime l'interprétation diachronique, et comme les faits synchroniques nous font constater entre les unités du contenu et celles de l'expression une constellation, d'autres possibilités ne peuvent pas exister pour ce qui est des faits diachroniques. A. Meillet a eu bien raison en rassemblant les résultats diachroniques dans certaines tendances, terme sans doute mal défini. Ce que Meillet a nommé tendances, ce sont tout simplement les effets évolutifs des dépendances synchroniques. M. L. Hjelmslev[2] a montré que les syncrétismes s'introduisent entre un terme extensif et un terme inten-

1. Voir notre réponse à la première question.
2. Voir L. Hjelmslev, *La catégorie des cas*, p. 103 et suiv.

sif à l'intérieur d'une catégorie. Or, il est possible de constater des syncrétismes entre tous les cas du substantif latin, et puis, on ne doit pas s'étonner de ce que les cas sont syncrétisés dans les langues romanes.

Les changements linguistiques existent en fait comme germes dans les systèmes. On dit ordinairement que les changements peuvent également être dus à des causes extra-linguistiques, surtout à celle du bilinguisme. Or, le bilinguisme comporte seulement des syncrétismes nouveaux ; dans certains cas, les formes des deux langues se recouvrent, dans d'autres cas il en est autrement, de sorte qu'il s'introduit des syncrétismes dans le système linguistique plus large contracté des langues en question. On voit maintenant que le problème diachronique se réduit au problème synchronique [1].

*G. IVĂNESCU (Université de Iassy)

D'après ce que nous disons dans la réponse à la question III, nous devons préciser que, pour nous, le problème doit être formulé en d'autres termes : ce ne sont pas les rapports entre la morphologie et la phonétique qui doivent être étudiés, mais les rapports entre l'étude des formes des signes et la phonétique. Ce n'est que dans le cas où l'on conçoit la morphologie comme la science des formes des signes, telle que la concevaient Diez, Miklosich et autres, que la manière de s'exprimer du comité du congrès conserve sa valeur. Entre les formes des sens et les sons, il ne peut y avoir aucune interdépendance. Il y a une interdépendance, déjà reconnue par les linguistes, entre les sons et les formes des signes, mais elle est unilatérale, non réciproque, et elle n'est pas totale : la structure phonétique (ou phonique) d'une langue détermine partiellement la structure du système des formes des signes. Naturellement, dans ce cas, on ne doit plus parler d'une solidarité entre les deux structures. On a relevé plusieurs fois le fait qu'une différenciation entre les formes d'un même mot, produite par des changements phonétiques, est devenue un fait morphologique (une forme du signe), c'est-à-dire qu'elle a été utilisée par la langue pour exprimer des différenciations de sens (formes diverses d'un même sens). Une pareille différenciation peut être propagée dans d'autres mots, par le phénomène d'analogie surtout. L'étude des différenciations phonétiques ou analogiques des formes d'un même mot, différenciations qui sont nommées **alternances**, est une partie de la morphologie conçue d'une manière restreinte, comme l'étude

1. Les emprunts linguistiques, soit comme mots étrangers, soit comme 'calques linguistiques', et leurs effets se rangent dans cet ordre d'idées ; car nous pouvons considérer les emprunts linguistiques comme une sorte de bilinguisme plus modéré.

des formes des signes, et ne doit pas être nommée **morphonologie** comme l'a fait l'école linguistique de Prague.

Mais, entre le système phonétique et le système des formes des signes, il peut y avoir une autre liaison, qui, me semble-t-il, n'a pas été relevée jusqu'à présent. M. Gr. Scorpan, professeur suppléant à la Faculté des Lettres de Iassy, a soutenu, probablement pour la première fois, que l'exploitation ou l'élimination par l'analogie d'une alternance phonétique produite par un changement phonétique s'explique par le tempérament du peuple (ou de la branche de peuple) qui a réalisé le phénomène. Comme ce tempérament se manifeste, selon le même auteur et selon d'autres, dans le système phonétique de la langue (de deux variantes phonétiques, résultant de l'évolution phonétique, l'une est préférée parce que les sons qu'elle comprend donnent expression au tempérament des sujets parlants), nous aurions un cas authentique de solidarité entre le système morphologique (système de signes), qui est en grande partie un produit de l'analogie, et le système phonétique, qui est surtout le résultat de l'évolution phonétique. Mais, comme on le voit, cette solidarité s'explique par la dépendance des deux systèmes d'un même facteur.

M. Scorpan appuie sa théorie sur des faits de langue moldaves et valaques (voir l'article *Graiul moldovenesco Tendințe fonetice. Expresivitate*, dans *Buletinul Institutului de Filologie Română*, XI-XII). Les formes du participe passé s. m. *tăi̯ăt*, s. f. *tăi̯ată*, pl. m. *tăi̯ați*, pl. f. *tăi̯ate* « coupé, etc. », devraient aboutir sur la presque totalité du territoire roumain à *tăi̯at*, *tăi̯ată*, *tăi̯eți*, *tăi̯ete*, car le groupe *i̯a* devient *i̯e* quand il est suivi, dans la même syllabe ou dans la syllabe suivante, immédiatement ou après d'autres sons, par *e*, *i*, *i̯*, son palatal. Pourtant, le dialecte valaque a créé de nouveau, par analogie avec *tăi̯at*, *tăi̯ată*, les signes *tăi̯ați*, *tai̯ate*, et a remplacé les signes phonétiques du pluriel par ces nouveaux signes analogiques. Au contraire, le dialecte moldave a créé, par analogie avec les signes *tăi̯eți*, *tăi̯ete* (plus tard *tăi̯eț*, *tăi̯eti*), les signes analogiques *tăi̯et*, *tăi̯etă* (plus tard *tăi̯etî*) et a remplacé les vieux signes du singulier par ces signes analogiques. Les mêmes procès se sont produits avec tous les autres participes passés du roumain, qui se terminaient en *-i̯at*, *-i̯ată*, *-i̯ați*, *-i̯ate*. M. Scorpan invoque aussi les signes valaques *vrẹau̯* « je veux », *să-mi dẹa* « qu'il (elle, ils, elles) me donne », *să stẹa* « qu'il (elle, ils, elles) s'assoie, qu'il (elle, ils elles) s'arrête, etc. », *să i̯a* « qu'il (elle, ils elles) prenne », en regard des signes moldaves *vreu̯*, *să dei̯e*, *să stei̯e*, *să i̯ei̯e* (aujourd'hui : *sî dei*, *sî stei*, *sî iei*). Mais il ne relève pas le fait, qui lui aurait été utile, que tous ces signes ont une origine analogique. Les vieux signes du roumain : *voiu̯*, *să *da(i̯e)*, *să *sta(i̯e)*, *să *i̯a(i̯e)* ont été remplacés dans le dialecte valaque par des signes

avec *-i̯a-*, *-e̯a-*, et dans le dialecte moldave par des signes avec *-i̯e-*, *-e-* ou *-ei̯e.*

Il est évident que cette constance des deux dialectes en question, en ce qui concerne la direction dans laquelle se fait l'analogie, ne peut pas être fortuite. Ces faits ont une cause, et, étant donné que les formes analogiques en question ont une certaine résonance psychique, ces faits supposent une résonance psychique constante, donc un tempérament. Les signes valaques, avec *-i̯a-*, *-e̯a-*, nous donnent l'impression d'une plus grande énergie et d'une plus forte décision, d'une plus grande tension psychique et impulsion motrice ; les signes moldaves, avec *-i̯e*, *-e-*, *-ei̯e*, nous donnent l'impression d'une moins grande tension psychique et impulsion motrice. Ce sont justement les mêmes impressions que nous font les Valaques et les Moldaves dans leur comportement journalier. Mais ces deux tempéraments divers se manifestent aussi dans les systèmes phonétiques des deux dialectes. Les valaques *casă* « maison », *masă* « table », *frate* « frère », *carte* « livre », opposés aux moldaves *casî*, *masî*, *frati*, *carti*, avec le changement de *-ă* en *-î* et de *-e* en *-i*, les valaques *şed* « je me suis assis », *şir* « file d'objets, d'hommes, etc. », opposés aux moldaves *şăd*, *şîr*, les valaques *şapte* « sept », *jale* « tristesse », opposés aux moldaves *şăpti*, *jăli*[1], les valaques *ceară* « cire », *ger* « gelée » (avec des mi-occlusives), opposés aux moldaves *ŝi̯arî*, *žer* (avec des spirantes), etc., nous font les mêmes impressions, bien que les signes en question soient le résultat de l'évolution phonétique seule.

Nous devons ajouter — et ce fait n'a pas été relevé par M. Scorpan — que le tempérament se manifeste par des phénomènes d'analogie dans le cas où les deux dialectes, avec des bases tempéramentales différentes, ont réalisé le même changement phonétique (*tă̯at*, *tă̯aţi̯*), ou dans le cas où l'analogie travaille sur les matériaux identiques des deux dialectes (*voi̯u*, *să *sta(i̯e)*, etc.). Ne pouvant pas se manifester par des changements phonétiques, le tempérament se manifeste par des phénomènes d'analogie. Il est à supposer alors que les changements phonétiques qui se sont produits dans les deux dialectes ne s'expliquent pas par le tempérament, mais par des facteurs matériels : les tendances articulatoires organiques. De pareilles tendances doivent être admises même à la base des phénomènes phonétiques qui se sont produits seulement dans l'un des deux dialectes, mais dans ce cas le facteur matériel est intimement uni au facteur psychique.

1. Du reste, les signes moldaves *şăpti*, *jăli* viennent des signes plus anciens *şepte*, *jele*, qui sont, en regard des signes valaques *şapte*, *jale*, exactement dans la même situation phonétique où se trouvent les moldaves *tă̯et*, *tă̯ată*, etc., en regard de valaques *tă̯at*, *tă̯ată*, etc. Et, ce qui est plus intéressant, c'est que la correspondance *a-e* est, dans le cas des mots *şapta*, *jale*, le résultat de l'évolution phonétique, tandis que, dans le cas de *tă̯at*, *tă̯ată*, c'est le résultat du phénomène d'analogie.

D. M. JONES (Université de Bangor)

La solution de ce problème exigera une collection de faits aussi compréhensive que possible. Les observations suivantes ne prétendent qu'à citer quelques détails et à en tirer des conclusions franchement détachées et provisionnelles à propos de l'action de la phonétique sur la morphologie.

Il n'y a guère besoin d'illustrer le fait que les changements de la structure phonique d'une langue entraînent parfois des modifications d'ordre morphologique. Il importe cependant de remarquer qu'il y a des rapports entre la phonétique et la morphologie qui peuvent s'expliquer d'une façon synchronique ou diachronique selon le point de vue général de l'exposition, tandis qu'il y en a d'autres où l'une ou l'autre méthode paraît s'imposer.

1) Il n'est pas nécessaire de recourir à l'histoire pour rendre compte du fait que l'anglais utilise peu dans les désinences les oppositions vocaliques ; cela n'est qu'une fonction du fait qu'il n'existe en général que peu d'oppositions vocaliques dans les syllabes finales inaccentuées de cette langue. Au contraire, l'usage également restreint des oppositions consonantiques dans les désinences de cette langue n'admet pas la même explication synchronique.

2) Les formes verbales du gallois, qui contiennent un élément désinentiel *-as-* (telles que *prynasom*), ne sont pas usuelles dans la langue parlée ; on dit soit *prynsom*, soit *prynom*, selon le dialecte. Peut-être l'étude dialectale du gallois révélerait-elle éventuellement une explication diachronique de ce fait. Toutefois, du point de vue synchronique, il ne me semble pas être fortuit que, dans l'ensemble de la flexion verbale du gallois littéraire, seules les formes en *-as-* portent l'intensité sur un élément flexionnel et non sur le thème, et que les modifications qu'y fait la langue parlée restituent l'intensité au thème conformément au reste du paradigme et le protège contre l'affaiblissement commun des syllabes préaccentuelles.

3) Les procédés synchroniques n'agissent pas toujours en faveur de la régularité morphologique. Les voyelles préaccentuelles du gallois sont les plus faibles du mot et l'accent d'intensité frappe en général la pénultième. Ces deux faits déterminent souvent, dans un mot de trois syllabes, la perte de la première syllabe ou de sa voyelle dans la langue parlée ; ainsi *cwpanaid* est représenté dans la langue parlée par *paned* ou *panad*. Comme l'addition d'une syllabe suffixale ou désinentielle

exige le déplacement de l'accent pour le conserver toujours à la pénultième, on trouve des phénomènes tels que les suivants :

	langue littéraire		langue parlée
L'opposition	*adar* : *aderyn*	est représentée par	*adar* : *deryn*
	afal : *afalau*		*afal* : *fala*
	esgid : *esgidiau*		*esgid* : *sgidia*
	hosan : *hosannau*		*hosan* : *sanna*
	glân : *glanháu*		*glân* : *llnau*

Le mot anglais *potatoes* emprunté par le gallois devient *tatws* ; ce mot, enfin, traité en collectif, prend le suffixe *-en* pour faire le singulier *tysen*, forme assez éloignée de l'original anglais par la perte des deux premières syllabes. L'importance morphologique (et non purement phonétique) de ce phénomène ressort aussi du fait que les consonnes initiales des formes parlées se comportent en ce qui concerne la lénition comme les initiales originales. Or, il n'y a aucune raison à croire que ce procédé ne soit pas d'ordre synchronique plutôt que diachronique.

Il paraît dans ces faits que les cas où un fait morphologique dépend de la structure phonique admettent le classement suivant (ce qui n'exclut pas d'autres possibilités de répartition) :

I. Le rapport de dépendance n'est qu'un cas particulier de la détermination phonétique de la forme du mot en général (voir 1 et 3 ci-dessus).

II. Le rapport de dépendance résulte d'une accommodation synchronique qui a le but de généraliser entre les systèmes phonique et morphologique un rapport senti comme caractéristique (voir 2 ci-dessus).

Le traitement diachronique, au contraire, paraît seul valable pour les cas où la modification même d'un état phonique est la condition nécessaire de l'utilisation subséquente d'une opposition phonétique pour un but morphologique. Tandis que subsistaient les conditions qui déterminaient l'apophonie indo-européenne, les alternances vocaliques en étaient les conséquences mécaniques et ne pouvaient devenir significatives en elles-mêmes. De la même façon, la disparition des finales celtiques était la condition même de la grammaticalisation des mutations consonantiques initiales ; la lénition de l'adjectif attributif ne pouvait pas se généraliser après n'importe quel nom féminin à une époque où il y avait, avant la perte des finales originales, bien des noms féminins qui se terminaient encore par une consonne et, inversement, quelques noms masculins qui se terminaient par une voyelle. Les dernières étapes de ce procès grammaticalisant ont lieu sous nos yeux au cours du développement historique des langues celtiques. Ainsi le nom masculin *cú* pro-

voque encore la lénition de l'attribut en vieil irlandais, mais se conforme aux autres masculins en irlandais moderne. Les influences phonétiques, qui conduisaient en certains cas à la perte de la lénition en moyen gallois (e. g. non-lénition après *-s* final), ont succombé aux exigences de la régularité grammaticale dans la langue moderne et la lénition a été restituée. Soit l'opposition des consonnes palatales et non palatales dans le paradigme nominal irlandais : elle ne pouvait acquérir une valeur grammaticale qu'après la chute des syllabes finales qui l'ont provoquée et qui, à l'époque préhistorique de la langue, seules exprimaient les distinctions morphologiques. Cet échange de rôle entre les voyelles et les consonnes a été si décisif que, là où quelque trace des anciennes oppositions vocaliques en syllabe finale subsiste — réduites pour la plupart à l'unique opposition *e* : *a*, on peut se demander s'il ne convient pas de la considérer, du point de vue synchronique, comme fonction de l'opposition consonantique ; c'est-à-dire, de reconnaître le même procédé morphologique dans l'opposition de *tuaithe* à *tuatha* que dans celle de *tuaith* à *tuath*. C'est du moins ce que suppose la règle des grammairiens irlandais *caol le caol agus leathan le leathan*, qui peut être le reflet de la conscience du sujet parlant.

On peut résumer ainsi la portée de ces remarques :

I. L'emploi morphologique d'une opposition phonétique est souvent la conséquence d'un état phonique antérieur, et peut avoir pour condition nécessaire la disparition des conditions phonétiques dans lesquelles cette opposition s'est produite. Les faits de ce genre intéressent l'étude diachronique.

II. La généralisation d'un tel emploi, ou plutôt la grammaticalisation d'une opposition phonétique, ne s'achève pas toujours d'un coup ; c'est donc l'affaire de la méthode diachronique de suivre les étapes du procès. Mais, dès que cet emploi devient règle ou n'admet que de rares exceptions isolées, la méthode synchronique a désormais la tâche d'en rendre compte en précisant ses rapports dans les deux sens, c'est-à-dire avec les structures générales de la phonétique d'un côté, de la morphologie de l'autre.

J. KURYŁOWICZ (Cracovie)

Les morphèmes élémentaires consistent en général en phonèmes ou en un seul phonème (par exemple les désinences latines *-us*, *-i*, *-orum*, etc.). Mais ils peuvent se réduire à un prosodème (quantité, accent, intonation, cf. la vṛddhi indo-iranienne ou lit. *áukštas* : *aũkštas*, etc.), et même à une simple marque de phonème (cf. le changement *non-*

palatal>*palatal* dans le redoublement indien : *ca-kāra*, le changement inverse après le préfixe *so-* (*su-*) en v. irlandais, etc.).

Or, les morphèmes élémentaires font partie de morphèmes composés. Une forme comme all. *Gäste* est caractérisée par la désinence de pluriel *-e*, plus l'umlaut de la syllabe radicale. L'adjectif verbal v. indien *vṛttá-* comporte 1) le suffixe *-ta* ; 2) le degré faible du vocalisme radical ; 3) l'accentuation suffixale. Aucun de ces éléments (morphèmes élémentaires) ne suffit à caractériser la forme en question. Leur ensemble constitue un seul morphème composé à structure déterminée. Dans notre exemple, 3) se fonde sur 1), 2) aussi se fonde sur 1), mais peut manquer (en cas de coïncidence du degré faible avec le degré plein).

Les changements phonologiques consistent surtout à créer des rapports nouveaux entre les membres du système phonologique. Le phénomène le plus important à ce point de vue, c'est la coïncidence de phonèmes, de prosodèmes, etc. Or, cette coïncidence peut être en même temps *morphologique*, par suite de l'identification de deux morphèmes élémentaires jusqu'ici distingués.

Exemple : l'affaiblissement de voyelles inaccentuées en v.-h. allemand conduit à la coïncidence des désinences *-i* (*gesti*) et *-â* (*tagâ*) du pluriel masculin fort. Mais l'ancienne désinence *-i* comportait l'umlaut de la voyelle radicale. La répercussion de la coïncidence de *-i* et *-â* consiste dans l'extension de l'umlaut comme marque additionnelle de pluriel (cf. *Zöpfe* en face de l'ancien *zopfâ*, etc.). — De même l'identification des types *vṛkī́-* et *devī́-* en v. indien n'est qu'une conséquence de la disparition du svarita (c'est-à-dire de l'identification du svarita et de l'udātta). Voir, pour les exemples de telles transformations : Les lois des changements dits « analogiques » (*Acta linguistica*, V).

Le phénomène de *différenciation* n'est qu'un aspect spécial du réarrangement résultant de la coïncidence de morphèmes élémentaires. La coïncidence de lat. *-ĭs* (nom. sing.) et *-ēs* (nom.-acc. plur.) en roman conduit au remplacement de l'accusatif par le nominatif. On a *colles* (acc. plur.) : *colle*(*m*) (acc. sing.) = *colles* (nom. plur.) : *x* (= *colle* comme nom. sing.).

Le plan morphologique tire ses propres conséquences de la coïncidence de phonèmes et de prosodèmes, laquelle comporte en même temps une identification de morphèmes élémentaires. Les conséquences sont partiellement directes, partiellement indirectes.

S'il est vrai que les transformations de la structure morphologique sont souvent conditionnées par la fonction (en consistant, par exemple, dans un déplacement du rapport entre mot-base et dérivé), il n'est pas moins vrai que des changements purement phonologiques peuvent trouver une répercussion dans le plan morphologique. Et nous ajou-

tons : *dans la mesure où ils équivalent à une identification ou à une suppression de morphèmes élémentaires.*

Nous ne voulons pas toucher ici la question du parallélisme, voire même de l'identité, des lois générales qui gouvernent les deux domaines : phonologique (« cénématique ») et morphologique (« plérématique »). Car la deuxième question ne mentionne que « solidarité et interdépendance entre structure phonique et structure grammaticale ».

J. LOTZ (Université Columbia, New-York, U. S. A.)

Basic linguistic problems — such as the relation between morphology and phonology — have a definite meaning only within the framework of a fully developed theory. Without this, there is danger that a discussion will be distorted into a mere verbal and terminological controversy.

If, however, we try to define the interrelation between morphology and phonology, conforming with some of the traditional usages of these terms, we may proceed in two different ways :

(1) The entire expression may be decomposed into minimum signs, i. e., into minimum expressions which have a meaning-constant, called here *morpheme*$_1$. These in turn may be broken down on the basis of their sound-qualities, disregarding meaning, into absolute minima of the expression, called here *phones*.

(2) The meaning factor of the signs may be dissolved into absolute minima of the meaning, called here *morpheme*$_2$. (It seems to be extremely difficult to systematize the vocabulary in this way ; in the analysis of the so-called grammatical categories, however, this notion has proved very useful.) For the expression minima, the notion of the *phones* — as defined above — can be retained.

(Any kind of analysis achieves definite accuracy only by demanding the minima ; without this requirement the solutions remain ambiguous. It is probable that these analytical procedures involve a psychological aspect ; the fear of psychology on the part of most structural linguists, although understandable as a reaction against obvious abuses, is not justified.)

* * *

(1) According to the first procedure, *morphology* is defined as the study of the sign-units, and *phonology* as the study of the phones. These two disciplines describe the entire expression, but they do not treat the meaning-factor. (It is possible, of course, to take out any part of these

disciplines and treat it separately, *e. g.*, the study of certain morphemic combinations and their order may be called syntax.) These two disciplines are interwoven, and in many cases it is difficult to separate their pertinance. Practically, we may speak about morphology (morphonemics) when the phones are regarded as characterizations of classes of given signs, either in sequence or in paradigms, and about phonology (pure phonemics) when this is not the case.

Morpheme$_1$ contains an integer number of phones, and it can be described entirely in terms of these by giving their simultaneous combinations and sequential arrangements. A phone is, in most cases, a subphonemic unit, *e. g.*, a dark formant with the corresponding phonation in Russian *o*. The morphemes can be (a) coherent, *e. g.*, English *haus* ; (b) discontinuous, with the correlate imposed morpheme, *e. g.*, Arabic *q-t-b*, and *-i-a-* ; and (c) half-connected, with the correlate completing morpheme, *e. g.*, English *ju : s/ju : z* (noun/verb) can be decomposed into a derivative morphemic opposition, *zero* vs. *voice*, which can be described exactly in terms of acoustics and genetics, and a stem *ju : S*, where the last element requires either zero or voice, to become a stem or word ; *gu : s/gi : s* (goose/geese) can be dissolved into a stem *g-low-pharyngal formant-s* and two number-markers, *dark formant* vs. *bright formant*, or, if we do not accept the two resonator theory, a more complex description, determining the place, the relative strength, the de-vibration, the statistical average of the formants can be used.

Morpheme-complexes involve the problem of linkage, which might be indicated either by mere juxtaposition, or by a decrease of the phonation (separator or pause), or by a connective (this is non-morphemic *per definitionem*), or by various types of sandhi. Finally, a complete description must contain the arrangement-patterns and analysis of the time-factor (tempo), the energy-factor (stress), and the tone-factor (pitch).

From this conception of the morpheme and phone, it follows that they have certain analogous features : (a) In the expression, both function as discrete elements projected in a continuum, and both are unidirectional complexes, *i. e.*, altho. gh two units can occur simultaneously, the basic relation is the sequential before-after. (b) Both are organized on levels constituting a hierarchy — the morpheme into stems, words, compounds, syntagms, clauses, sentences, etc., the phones into phonemes, syllables, stress groups, phrases, etc. (c) Both can have units determined by the environment ; both show free variation, and both have stylistic variants. (d) In both cases, homonymy occurs, *e. g.*, in Hungarian, a pre-palatal unvoiced fricative sound can be the projection of the pre-palatal phoneme *J* as in *te : pç* « tear », or the back palato-

velo-laryngal unvoiced fricative *H* in *içlet* « inspiration »; among the morphemes, homonymy is common. (e) Both can have distance correspondence, *e. g.*, Finnish vowel harmony as compared with congruence in Latin. (f) Out of the units, their combinations and subsequences in the expression classes (paradigms) can be built up ; these paradigms can be normal, defective, abundant, syncretic, and suppletive.

There is, however, one fundamental difference between the two types of expression units. The morphemes, as it follows logically from the definition, cannot be less numerous than the phones, and empirically we know that their number is much greater. Therefore, their description is more complicated. Further, from the sign character of the morpheme, it follows that in certain cases, both semantic and expression criteria are needed for the description, *e. g.*, Russian nouns in *-a* denoting male beings have other attributes than nouns in *-a* not denoting male beings ; this can not be the case with the phones.

The reflexion of the phones on the morphemes is the pattern construction, the Gestalt formation of the sequence. This function may be either (a) the indication of a sign border by separator phones (junctures), fixed stresses, or special phones in initial and final position, etc. ; or (b) it may be a positive indication of the cohesion of the units, by free stress, pitch contour, vowel harmony, etc. Maximal correspondence occurs in the monosyllabic languages, where there is a definite quantitative coordination of morphemes and certain phones, as, the distinct vocal resonators determining a syllable and the morphemes are in one-to-one coordination.

* * *

(2) According to the second procedure, *morphology* may be defined as the study of the minimal meaning units, and *phonology* — as above — as the study of the phones. This conception enables one to deal with both the formal and the meaning side of the entire language. Two basic questions arise here : the relation of morpheme$_2$ to morpheme$_1$, *i. e.*, the semantic minima to the sign minima, and that of morpheme$_2$ to the phones. Morpheme$_1$ can be defined here as the minimum class of phones having at least one morpheme$_2$. The relation may be either one-to-one, or many-to-one, *cf.*, Latin morpheme, *-ibus* has both the morpheme$_2$ of plurality and that of dative-ablative, while Hungarian *-ig* means only limitation. As the morpheme$_1$ is always unique by definition, no other quantitative relations are possible. A special problem is presented by homonymy and synonymy.

The other basic problem is the relation of morpheme$_2$ to the phone. Both being minima, on the one hand, of the expression, on the other,

of the meaning, they have analogies. (a) In both, certain units or combinations are incompatible, *e. g.*, mode/case, and a/ö in Hungarian « words ». (b) Both have implications, *e. g.*, relativity (possession) requires a person and number, and a consonant requires a vowel in Hungarian. (c) Both have similar structures, *e. g.*, the Hungarian third person pronouns and the Ostyak full vowels can be structurally arranged by two independent dichotomies (Nominative/Accusative and Singular/Plural — Front/Back and High/Low respectively), Swedish noun paradigms and Turkish vowels by three (Singular/Plural, Indefinite/Definite and Nominative/Genitive — Front/Back, High/Low and Rounded/Unrounded respectively). (d) Both have syncretisms, *e. g.*, *terrae/terras* vs. *reges* ; *cf.*, Russian *z/s* vs. *S* in final position and before a non-resonating consonant. (e) Sometimes we might state a direct relation between phones and morpheme$_2$ (onomatopoesy and emphatics) ; this is however, a border case of the sign formation. (f) Sometimes a single sequential phonic unit can express more morpheme$_2$'s, and vice versa, a morpheme$_2$ is expressed by more phones (the latter is usually the case).

The basic difference between phones and morpheme$_2$'s is that the meaning can never be decomposed into so few components as the expression. The semantic units refer to reality and therefore, many units are needed, while the phones do not refer to reality : their role is to reduce the signs to an economic minimum of sound features, determined and limited by the human vocal apparatus and auditory organ, which are philogenetically secondary in this function.

The difference between the two procedures indicated above is very often overlooked. The common basis, however, of all linguistic analysis is the sign, which consists of the two terms of the symbol-relation, of expression and meaning.

* * *

Above are presented some thoughts concerning problems of morphology and phonology from the synchronic point of view, limited to speech. The question has obvious diachronic aspects, and it has implications referring to morphemes in script (which seem to determine the unity of languages), etc., but the discussion of these logically and empirically implied problems is beyond the scope of these notes.

A. MARTINET (Université Columbia, New-York, U. S. A.)

Si, par « structure grammaticale », on entend le système des catégories linguistiques, fondées, bien entendu, sur des différences formelles,

mais sans référence à la nature phonologique particulière de ces différences, il paraît, à première vue, douteux qu'il existe, sur le plan synchronique, une interdépendance entre le système phonique d'une langue et sa structure grammaticale. Le système phonologique d'une langue nous offre un certain nombre d'unités différenciatives qui semblent pouvoir être utilisées pour l'expression de n'importe quelle catégorie : si une langue connaît une catégorie nominale susceptible de deux traitements, déterminé et indéterminé, il semble indifférent que chacun de ces deux traitements soit indiqué au moyen de telle ou telle combinaison de phonèmes ou de telle ou telle variation mélodique. En d'autres termes, il ne semble pas qu'il soit possible de conclure, de l'examen des catégories phonologiques d'une langue, à la nature de ses catégories grammaticales.

Toutefois, il est rarement possible de dégager une structure phonologique sans référence aux frontières de signes et, notamment, à ce qu'on nomme parfois la suture morphologique. L'étude des combinaisons de phonèmes se fait nécessairement dans le cadre soit du signe, soit d'une unité syntagmatique plus vaste qu'on peut appeler le mot. S'il apparaît, par exemple, qu'un trait à fonction essentiellement démarcative ou culminative, un accent notamment, contribue à grouper en une seule unité phonique un certain nombre de signes distincts, ceci implique un certain type de hiérarchisation des signes qui évidemment caractérise en propre la structure grammaticale.

Il n'est pas impossible que les recherches à venir aboutissent à établir inductivement, en ces matières, certaines constantes. Mais, actuellement, les rapports que l'on peut discerner entre les deux domaines paraissent encore assez lâches. Il reste d'une bonne méthode de ne pas établir d'analogies entre des catégories appartenant à des idiomes différents sur la foi d'une analogie de traitement phonologique. Vice versa, on ne doit pas se refuser à certains rapprochements, du fait que l'expression phonique de certaines catégories grammaticales diffère profondément d'une langue à une autre.

Sur le plan diachronique, l'interdépendance entre morphologie et phonie est un fait d'évidence noté depuis longtemps : la modification de la nature phonique de l'accent latin à basse époque est largement responsable de la ruine de la flexion nominale constatée dans les langues romanes ; d'autre part, cette modification n'a pu se produire que dans une langue où étaient prêts les matériaux nécessaires à l'édification d'un système plus analytique. On voit mal comment un phénomène phonique entraînant la ruine des flexions aurait pu s'imposer dans un état de langue où des mots comme *ad* ou *de* conservaient un caractère plus adverbial que prépositionnel.

V. PISANI (Université de Milan)

Phonétique, morphologie, syntaxe sont des distinctions qui ont été instituées par les linguistes pour considérer des aspects du langage ; en effet, il y a seulement des expressions qui forment un tout indissoluble, et il serait aussi vain d'imaginer une morphologie sans phonétique, que de penser les figures d'un tableau sans les couleurs, ou une phrase musicale sans les notes. Il s'ensuit que structure morphologique et structure phonétique, comme deux aspects sous lesquels on peut considérer la même chose, plus qu'interdépendantes sont nécessairement et rigidement coordonnées. C'est une ingénuité de la linguistique positiviste qui nous a précédés de penser que la phonétique évoluait par lois naturelles ou physiologiques, indépendamment des hommes, et déterminait de la sorte l'évolution morphologique : par exemple le système de la déclinaison latine aurait été remplacé par le système analytique des langues romanes à la suite de l'affaiblissement de la dernière syllabe du mot latin : en effet, personne n'aurait pensé à laisser cette syllabe s'affaiblir — comme s'il y avait quelque puissance surhumaine qui empêchait les parlants de la prononcer clairement ! — si elle ne devenait de plus en plus inutile pour l'expression de certaines fonctions que l'on confiait désormais de plus en plus à d'autres moyens. En français, on a continué à prononcer l'-*s* final qui servait à distinguer le cas direct de l'oblique tant qu'on n'avait d'autres moyens d'opérer cette distinction ; quand celle-ci a été exprimée par le moyen de la collocation des mots, l'-*s* du cas direct du singulier a été abandonné et, au contraire, celui de l'oblique du pluriel a été étendu aussi au cas direct, procurant un moyen nouveau et moins compliqué de distinguer le singulier du pluriel. En général, on peut dire que l'amuïssement des finales et la perte des désinences, à quoi l'on assiste dans les langues de l'Europe centro-orientale dès l'antiquité, sont dus à l'affirmation, de jour en jour plus consciente et conséquente, d'un nouveau principe d'expression parti, on dirait, de l'Italie centrale (cf. réponse à la IV^e^ question), qui substitue au mot portant en soi la notation de ses fonctions et en quelque manière indépendant, le mot déterminé par le complexe syntaxique dont il fait partie, et où ces fonctions sont indiquées par des « mots vides » et par la collocation.

V. POLÁK (Prague)

L'autonomie des plans morphologique et phonétique de la langue n'est qu'apparente. Les questions de la phonologie de mot (par exemple les signes de délimitation « Grenzsignale » de Trubetzkoy ; la structure de

la ligne phonique par rapport au commencement ou à la fin ; etc.) sont étroitement liées avec les problèmes issus de la caractéristique structurelle non seulement du mot, mais aussi du système morphologique. La perte de l'autonomie du mot — un des traits les plus remarquables des langues dites analytiques — est liée sans aucun doute à leur tendance analytique parce que le système linguistique, perdant la notion de limite de mot et réduisant le mot au sémantème (« racine »), n'a plus eu des morphèmes (au sens propre du mot) pour en exprimer les relations syntactiques. Cette tendance structurelle a contribué à diminuer le nombre des désinences propres des langues analytiques et, dans les langues romanes, par rapport à la structure du mot latin, à soumettre la fin de mot à des tendances phonétiques spéciales. Au contraire, les langues qui soulignent l'autonomie de mot avec des moyens spéciaux et qui apprécient le mot comme unité syntactique et morphologique spéciale dans la phrase se servent du synthétisme comme du principe de structure interne de la langue. La notion de mot y est différente de celle que nous connaissons dans les langues analytiques et elle est signalée aussi par des moyens phonétiques. J'y cherche le contact des plans morphologique et phonétique. Il va de soi que ces remarques ne sont que les points de départ d'études approfondies.

B. POTTIER (Paris)

Aspects, en espagnol, de l'interdépendance entre phonétique et morphologie.

I

La naissance d'une classe grammaticale

Par suite d'un accident phonétique généralisé et obligatoire dans des conditions déterminées, il peut naître une série grammaticale limitée à ces emplois et sentie indépendante de l'emploi général.

Étudions *la naissance de l'adjectif possessif en espagnol.*

* * *

1. — Le possessif en ancien espagnol.

Les séries étaient : *mío, tuo, suo... mía, tua, sua...*

On disait *el mío libro, el tuo padre*[1]...

1. L'ancien espagnol connaissait les formes sans article et déjà les formes apocopées. Nous n'envisageons ici que la disparition du cas extrême, qui permettra l'unification postérieure.

Le possessif était dans les mêmes conditions syntaxiques que, par exemple, l'adjectif qualificatif, *el primero libro.*

2. — **La généralisation des formes courtes antéposées.**

Peu à peu, pendant le Moyen-Age, le *-o* final des adjectifs ou déterminatifs antéposés au substantif s'est effacé. Lorsque l'apocope fut de règle (vers le XVI^e siècle), on avait donc les deux possibilités :

el mi libro / el libro mío ;
el primer libro / el libro primero.

3. — **Les autres déterminatifs, leur construction.**

Le démonstratif n'était jamais précédé de l'article : *este libro.* Mais il pouvait se combiner avec le possessif : *este mi libro.*

La langue semble avoir alors différencié syntaxiquement les adjectifs qualificatifs, pour lesquels l'article était régulièrement antéposé, des déterminatifs.

Parmi ceux-ci, certains étaient toujours seuls :

l'article, *el libro* (sans rien devant lui) ;
le démonstratif, *este libro* ;

d'autres pouvaient être seuls :

le possessif, *mi libro* ;

d'autres, enfin, pouvaient être précédés de l'article :

le possessif, *el mi libro* ;
l'indéfini, *un otro libro* ;

ou du démonstratif :

le possessif, *este mi libro.*

ON PEUT NOTER ALORS DANS LA LANGUE UNE TENDANCE A N'ADMETTRE QU'**UN** DÉTERMINATIF DEVANT LE SUBSTANTIF.

4. — **La monodétermination antéposée.**

a) Lorsqu'un possessif ou un indéfini est précédé de l'article, celui-ci disparaît comme étant l'élément le moins significatif : *(el) mi libro, (un) otro libro.*

Ainsi s'explique l'absence en général d'article devant les indéfinis *otro, tal, cierto, semejante, cualquiera...*

On construit donc : *cualquier cosa* et *una cosa cualquiera*[1].

Si l'on veut mettre deux déterminatifs, l'un se met avant, l'autre après le substantif : *otro libro mío, este libro tuyo...*

1. Les nuances de sens ne sont pas à considérer ici ; il s'agit de montrer pourquoi on ne dit pas *una cualquier cosa.*

b) Lorsque le démonstratif précédait le possessif, les deux termes étaient significatifs : ils se sont conservés, et l'on trouve encore en esp. mod. : *aquél su tío, éste mi libro...*

Mais, cette syntaxe étant contre la structure de la langue actuelle, le plan d'incidence des deux déterminatifs a été différencié. Le possessif a une incidence primaire sur le substantif (*mi libro*) et le démonstratif a une incidence sur ce groupe. La construction est sentie *éste* [*mi libro*].

5. — **Le sentiment d'une classe grammaticale indépendante.**

L'espagnol peut construire, avec une légère nuance de sens :

mi libro ou *el libro mío, este libro mío.*

La seconde tournure est plus rare et d'ordre stylistique.

Dans le cas de l'adjectif qualificatif, le sens est identique :

el primer libro ou *el libro primero,*

et le sujet ne voit dans *primer* qu'un **accident phonétique** de *primero.* Par suite de l'isolement (donc de la mise en valeur) du possessif dans la construction la plus répandue, la forme, à l'origine 'accidentée', devient une **forme de base.** L'espagnol sent un système complet de possessifs *mi, tu, su...* Lorsqu'il emploie *mío* postposé, il le rattache à la série pronominale (*el mío*).

Dans le cas de l'adjectif qualificatif, on sent l'unité de :

primer — primero — el primero [1].

Dans le cas du possessif, on distingue nettement deux séries :

mi // mío — el mio.

6. — **Conclusion.**

Par suite

= d'un phénomène de phonétique syntactique qui provoque la chute de *-o* dans certains mots antéposés,

= d'un phénomène de structure syntaxique qui tend à n'admettre qu'un seul déterminatif devant le substantif,

une 'variante combinatoire' morphologique, sentie psychologiquement comme forme de base

= comme étant beaucoup plus employée que la forme longue,

= et se suffisant à elle-même devant le nom,

a constitué une *nouvelle série morphologique indépendante.*

1. De même pour le démonstratif, par exemple ; l'adjectif et le pronom *este* sont sentis comme des variantes d'un même type ; seul le possessif, par suite d'un accident phonétique, a constitué deux séries.

II

L'EXTENSION PROGRESSIVE D'UNE ANALOGIE DÉSINENTIELLE VERBALE

L'étude synchronique et diachronique du système des 2es personnes du pluriel dans la conjugaison espagnole conduit à un aspect intéressant des conséquences des changements phonétiques accidentels sur une classe morphologique.

1. — Le système du Moyen Age.

Toutes les 2es pers. plur. se terminaient en *-des* : *amades*, *comíades*, *viviéredes*..., sauf aux deux temps suivants :

prétérit : *amastes*, *viviestes* ;
impératif : *amad*, *vivid* (affirmatif) ;
amaos (réfléchi).

2. — Un accident phonétique : la perte du *-d-*.

Vers la fin du Moyen-Age, le *-d-* de la terminaison *-des* est tombé dans les paroxytons, puis dans les proparoxytons. Le *e*, en hiatus avec la voyelle précédente, s'est fermé en *i* (ou s'est fondu dans le cas d'un *i* précédent), d'où la nouvelle désinence *-is* : *amáis*, *comíais*, *viviéreis*...

3. — Conséquence de ce phénomène.

Le type *amades* n'a jamais eu d'influence sur le type *amastes* pour donner **amastedes*. Mais, sous la forme *amáis*, on a eu une extension du signe *-is* à tous les prétérits, d'où *amasteis*, *vivisteis*.

Il serait intéressant d'étudier les écarts phonétiques permettant l'analogie (*voy.* + *is* agit sur *voy.* + *s*) et ceux qui ne la permettent pas (*voy.* + *des* n'agit pas sur *voy.* + *s*).

4. — Le sort de l'impératif.

Le *-d* de *amad* a dû se prononcer *-t*, selon la loi d'assourdissement des consonnes sonores finales, puis a disparu de la prononciation la plupart du temps. Au siècle classique, on trouve fréquemment les rimes *fué* : *prended*, etc...

Au XVIIe siècle, seul l'impératif n'a pas régulièrement le signe *-is* pour la 2e pers. plur.

Ce temps se présente de la façon suivante :

= forme affirmative : *-d* ou *zéro* : *amad*, *amá* ;
= forme réfléchie : *zéro* : *amaos* (pronom *os*) ;
= forme négative : *-is* : *no améis* ;
= forme intensive : *-r* : (*a*) *amar*, *a callar*.

Ainsi, la forme négative rentre dans le cadre général ; la forme intensive est impersonnelle dans son aspect emprunté à l'infinitif. Il ne reste donc que les formes réfléchie et affirmative en dehors du système. Ce temps est en pleine *évolution*, et c'est ce qui explique son instabilité.

5. — **Conclusion.**

Un phonème à valeur morphologique résiste aux lois phonétiques ; lorsque cette valeur n'est pas sentie (signe isolé du système de la langue), ce phonème disparaît (cas du *-d* de l'impératif espagnol).

Il reste une étude à faire du minimum et du maximum d'écart phonétique permettant une analogie, suivant le moment, la langue, la catégorie grammaticale, etc... (cas de la 2e pers. plur. du prétérit espagnol).

III

Question de méthode :

L'interprétation des signes morphologiques.

Un signe morphologique peut être interprété d'après sa graphie ou sa prononciation ; il est certain que, dans une langue où la graphie n'est pas strictement phonétique, on devra toujours, parallèlement aux tableaux des formes, donner les tableaux des prononciations.

Celles-ci ont un double aspect qu'il est important de préciser. La grammaire normative donne la prononciation théorique et la grammaire descriptive indique la prononciation réelle. L'étude de cette dernière doit être particulièrement poussée ; elle peut être révélatrice d'une tendance profonde de la langue, non encore matérialisée dans la graphie et que la grammaire normative (basée le plus souvent sur l'orthographe) ignore.

Voici un exemple particulièrement révélateur :

« La formation du pluriel en espagnol moderne »

1. — **Ce que nous apprend la grammaire normative.**

Les règles pour la formation du pluriel sont les suivantes :

A. Les mots terminés par une voyelle inaccentuée prennent un *s* :

bueno : *buenos* ; *triste* : *tristes*.

B. Les mots terminés par une voyelle accentuée prennent *s* ou *es* :

α) *jabalí* : *jabalíes* ; *bajá* : *bajaes* ; *bambú* : *bambúes* ;

β) *café* : *cafés* ; *mamá* : *mamás* ; *tisú* : *tisús*.

C. Les mots terminés par une consonne prennent *es* :

color : *colores* ; *convoy* : *convoyes*.

D. Les mots déjà terminés en *s* :

α) prennent *s* si la dernière syllabe est accentuée
arnés : *arneses* ; *mes* : *meses* ;

β) sont invariables si la dernière syllabe est inaccentuée
análisis : *análisis* ; *lunes* : *lunes*.

2. — **La réalité phonologique.**

Toutes ces règles conduisent à l'expression d'une même tendance de la langue. Considérons les rapports entre la voyelle accentuée et la voyelle finale ; on sait que l'espagnol est très sensible à cette opposition (cf. sa versification).

On obtient le tableau suivant, pour les cas précités :

A		bu	é	n	:	o	*s*
B	α)	baj	á		:	*e*	*s*
	β)	caf	é		:		*s*
C		col	ó	r	:	*e*	*s*
D	α)	arn	é	s	:	*e*	*s*
	β)	l	ú	n	:	e	s
	.	an	á	lis	:	i	s

Il se trouve donc que, dans tous les cas (sauf pour B, β), le morphème du pluriel est représenté par le groupe

« *voyelle inaccentuée* + *s* ».

Le cas B, β n'est une exception que pour la vue et la grammaire normative. En effet, la prononciation réelle atteste nettement un *allongement* de la voyelle accentuée dans les mots qui ne prennent graphiquement que le *-s* ; ainsi *cafés* est-il prononcé *cafées*, etc...

D'autre part, si les mots du type D sont dits 'invariables', c'est qu'ils satisfont déjà, de par leur terminaison, au morphème réel du pluriel : *voy. inacc.* + *s*.

Ainsi, la règle relativement complexe que donne la grammaire normative correspond, dans la réalité et dans la conscience linguistique du sujet parlant, à une unité totale.

* * *

Il y a lieu de retenir de cet exemple qu'un même signe morphologique appliqué à deux mots pour indiquer la même fonction peut avoir des résultats différents. Le *s* de *buenos* n'est pas le même que celui de *cafés* ; celui-ci, outre sa valeur de signe morphologique, allonge la voyelle précédente pour faire naître le morphème répondant au système de la langue.

F. SBORDONE (Naples)

Il *secondo* quesito di morfologia generale posto all'ordine del giorno del VI° Congresso Internazionale dei Linguisti ha per argomento i legami tra l'evoluzione fonetica e la struttura morfologica d'una lingua.

Orbene, tenendo presente l'evoluzione fonetica delle *lingue classiche*, è facile riscontrare l'influsso particolarmente accentuato di alcune norme fonetiche sulla sillaba finale o desinenziale d'un vocabolo, quella che ai fini morfologici ha la maggiore importanza. Dette norme sono spesso diverse dalle altre che agiscono, ad esempio, sulle sillabe iniziali o sulle sillabe mediane. In greco, ad esempio, la j intervocalica è ammessa nell' interno d'un vocabolo : τοῖος, ποῖος, ma cade e apre la via a contrazione in sede di desinenza : genitivo -οιο, -οο, ου- (cf. Schwyzer, *Griechische Grammatik*, p. 273 sopra), e, quanto ai dittonghi οι, αι, è possibile valutarli per brevi solo in sillaba finale.

In latino lo scadimento fonetico delle sillabe finali è ancora più palese : abbreviazione di vocali davanti a *r*, *l*, *t* (in Plauto c'è ancora *Bacchanāl*, *arāt*, ecc.), o per effetto della *correptio iambica*, che agisce quasi unicamente in fine di parola, caduta di *i* finale in alcune desinenze del verbo : **agesi*, **ageti*, **agonti*, poi *agis*, *agit*, *agunt*, riduzione dell' uscita *-ros* ad *-r* (*r̥-*) in *vir* da **viros*, *puer* da **poweros* ecc. e dell' uscita *-ris* nella stessa guisa in *acer* contro *acris* ecc., elisione in *fili'* per *filie* (che perdura presso Livio Andronico), *em'* (*eme*), *dic'* (*dice*), *nec'* (*neque*), ecc.

Le cause di queste spiccate modifiche in fine di parola sono varie, ma tutte di natura prettamente fonetica : ora accentuative, ora dovute all' inizio vocalico o consonantico della parola successiva. Si ricordi, ad esempio l'alternativa del dialetto cretese tra ἐς τόν ed ἐνς ὀρθόν, tra τὸς χαθεστάνς e τὸνς ἐλευθέρονς (Schwyzer, *o. c.*, p. 337 sopra).

Ci soffermeremo in ispecie su alcune desinenze nominali che spezzano la tradizione indoeuropea e pervengono ad evoluzioni spontanee ; tali evoluzioni si verificarono in diversi luoghi e in diversi tempi, con effetti difficilmente riducibili a sistema.

La mia tesi, in sostanza, è questa, che cioè nelle lingue indoeuropee suoni molto adatti a fungere da desinenza riuscivano, all'orecchio, la *s* e la *i*. La prima contraddistingue il nominativo singolare, il genitivo-ablativo pure singolare, e, nel plurale, il nominativo, l'accusativo, il dativo, l'ablativo, lo strumentale ; la seconda tre uscite del singolare : dativo, locativo e strumentale.

Riferendoci, in particolare, al latino, la fortuna della *i* a danno della *s* è abbastanza spiccata :

1ª decl. gen. sing. *familias* diviene *-āī*, poi *-aî*, poi *-ae*

nom. plur. *tabelai datai* (*C. I. L.*, I², 58/29) contro osco *scriftas*, umbro *urtas*

2ª decl. gen. sing. *-ī*

voc. sing. *-i̯* dei temi in *-ius* : *fili̯*

nom. voc. plur. *-oi*, poi *-ei*, *-i* contro osco-umbro *Núvlanús*, *Ikuvinus*.

Tale gioco della *s* e della *i* trova eco in altri ambienti linguistici indoeuropei.

Esempî di temi in *-a* col genitivo in vocale anzichè in *-s*, oltre che in latino, si notano in antico irico : *túaithe*, *soillse*, *Erce* (Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, II, 2, p. 572), accanto ai quali perdura qualche forma in sibilante : *Ercias* (ib.).

Analogamente, il genitivo della corrispondente declinazione germanica nel gotico era *-ôs* : *giba*, gen. *gibôs* (cfr. anche il lituano *stìrna*, gen. *stìrnos*), in antico alto tedesco si presenta come *-a*, manca cioè parimenti della *-s* originaria : *gēba*, gen. *gēba*. Cotesta mancanza perdura nella declinazione moderna dei polisillabi in *-e* come *Rose* : peraltro accade talora che nomi di questo paradigma, quasi per un atavico ritorno allo origini, riprendano la *-s* nella costruzione del genitivo sassone *Marias Haus* (così anche l'inglese *Mary's house*).

L'antico slavo propendo poi decisamente verso una desinenza in vocale tenue : *žena*, gen. *ženy*, *zemlja*, gen. *zemlję*, e così ancora il russo moderno : póза, « rosa », gen. pózы, coбáка, « cagna », gen. coбáки, пýл, « palla », gen. пýли, ecc.

I genitivi dei temi in *-a* di queste varie lingue ci attestano dunque fenomeni paralleli, ma troppo diversi e dispersi perchè possiamo arguirno un sistema organico : sono tendenze fonetiche inconsce che hanno sensibilmente alterata la struttura grammaticale di quelle forme.

* * *

Venendo alla declinazione dei temi in *-o*, la desinenza *-ī* è unitaria per latino, falisco e celtico.

In latino si hanno forme in *-ī* e in *-ei*, ma queste ultime troppo recenti. Tuttavia il falisco ci dà *-oi* : *Zextoi*, l'osco *-ei*, a cui veniva aggiunta, per analogia degli altri temi, una *-s* : *sakarakleís*. Per questa trafila, sarebbe logico valutare le forme latine in *-ei* : *cogendei dissolvendei* (*C. I. L.*, I², 632), per recenti che siano, come ripristini d'una fase arcaica, e riconoscere, in ambiente italico, il graduale passaggio *-oi*, *-ei*, *-ī*.

Il greco batte una via diversa, adottando per questi temi la desinenza pronominale* *-οσyο*, d'accordo col sanscrito : *tasya*, τοῖο. Viceversa l'ar-

meno ci serbo una forma in *-oy* : *gailoy*, che farebbe piuttosto pensare ai tipi italici già menzionati.

Accanto al latino stan poi senza dubbio l'antico irica e il gallico con *Segomari*, *Trutikni* (Leumann-Hofmann, *Lateinische Grammatik*, p. 269), nonchè, probabilmente, il veneto e il lepontico (Sommer, *I. F.*, 42, 131).

In ambiente germanico, la *-s* finale viene ovunque conservata, non solo nel gotico : *dag-s*, gen. *dag-is*, ma anche nell' antico alto tedesco : *tag*, gen. *tag-es*.

Viceversa non si ha traccia della *-s* nè in lituano : *vỹras*, gen. *vỹro*, nè in antico slavo : *rabŭ*, gen. *raba*, *konjĭ*, gen. *konja*, nè in russo moderno : писáтель, « scrittore », gen. писáтеля, герóй, « eroe », gen. герóя, ecc.

Abbiamo notato che la *-s* veniva ripristinata nel genitivo dei temi in *-o* dei dialetti italici : osco *sakarakleís*, umbro *kapres* : ma essa appare in tutta la declinazione pronominale latina, se è vero che *quoius* deriva da **quosyo* (Sommer, *Handbuch*², p. 443). Dunque, la *-s* ora cede alla *-i*, ora riappare per forza d'analogia dove non avrebbe ragione d'essere. Per di più, la *-i* del genitivo lascia pensare facilmente alla *-i* caratteristica del locativo con suffisso (cf. Brugmann, *vol. cit.*, p. 586), a quella con cui termina il dativo (specialmente al dativo greco della terza declinazione), ai dativi singolari di molti pronomi (specialmente greci e latini), all' uscita in *-ĭ* (poi *-ĕ*) degli ablativi consonantici nella terza declinazione, latina. Secondo il Sommer, *o. c.*, p. 341, si trattava di un fonema connesso con l'idea di appartenenza, tanto vero ch'era stato utilizzato in altre lingue indoeuropee per la mozione del femminile : sscr. *devī́* = dea, cioè appartenente al dio (cf. lat. *divī-nus*, *rēgī-na*, ecc.). Noi pensiamo peraltro che tale fonema non avesse una funzione semantica così ben definita, ma che l'uso di esso si estendeva liberamente appunto perchè, come semivocale, si prestava bene, dal lato uditivo, a stare in fine dei vocaboli.

A prova di questa nostra opinione di natura puramente fonetica, esamineremo il nominativo plurale della declinazione in *-a* e di quella in *-o*. Qui la perdita della *-s* si tocca con mano, poichè forme in *-ās* e in *-ōs* che tramandano il primitivo tipo indoeuropeo, sono ancora, come notavamo, nei dialetti italici : osco *scriftas*, umbro *urtas*, osco *Núvlanús*, umbro *prinuvatus*. È ovvio che le desinenze plurali del latino e del greco hanno assunto il suffisso *-i* : *tabelai datai*, *foideratei*, θεαί, θεοί, quel medesimo che caratterizza le forme corrispondenti dei pronomi latini e greci e che appare anche al nom. sing. masch. del pronome relativo latino e italico : *quī* da **quo-i*, umbro *po-i*, osco *pu-i* (così anche il femm. **qua-i*, osco *paí*, umbro *pae*). Ma il caso analogo e assai più considerevole di *-i* come suffisso intensivo si nota nei pronomi dimostrativi greci :

ὁδ-ί, οὑτοσ-ί, ἡδ-ί, αὑτη-ί, ecc. Orbene, mentre anche in questo caso (nominativo plurale dei temi in *-a*, *-o*), il sanscrito e il gotico sono conservatori : sscr. *vṛkās*, *sénās*, got. *gibôs*, *dagôs*, l'antico alto tedesco risulta privo in entrambi i temi della *-s* finale : *gëbâ*, *taga*, e così pure il lituano : *výrai* (= *viri* lat.), limitatamente cioè ai temi in *-o* ; i temi in *-a* di questa lingua risultano invece conservatori : *stirna*, nom. pl. *stirnos*. Codesta tendenza al vocalismo (tenne) si rende ancora più palese nell' antico slavo : *žena*, nom. pl. *ženy*, *rabŭ*, nom. pl. *rabi*, e così pure nel russo moderno : сголъ, « tavolo », nom. pl. сголы́, писáгель, « scrittore », nom. pl. писáгели, косгъ, « osso », nom. pl. кóсги, пóшадь, « cavallo », nom. pl. пóшади, ecc.

Ma il vero epicentro della innovazione è offerto dal greco, latino, celtico (gall. *Tanotaniknoi*, ant. irl. *fir* da **u̯iroi*). Eppure non è possibile raggruppare questi fenomenì, e bisogna rassegnarsi ad ammetterne il puro e semplice parallelismo (Leumann-Hofmann, *o. c.*, p. 276) ; ragione di più dunque per ammettere la funzione fonetica della *-i* in concorrenza con la *-s*, che veniva, in qualche caso, ad essere tardivamente ripristinata : *Minucieis... Rufeis* per *Minucii... Rufi* (*C. I. L.*, I², 584), *eisdem* per *iidem* (*Ib.*, 1511, 1563, ecc.). Insomma, puro gioco fonetico di uscite che, in qualche modo, si equivalevano.

Passando al dominio romanzo, la fortuna preponderante del caso accusativo latino fece si che il plurale dei nomi in ispagnuolo e in francese si formasse con l'aggiunta di una *-s* ; in italiano invece riaffiorano *rose* e *amici*, proprio come *rosae* e *amici* del latino. Nei pronomi possessivi l'italiano dà *miei*, *tuoi*, *suoi*, e, se per *miei* si puô pensare a una diretta provenienza dal nom. pl. latino *mei*, invece *tuoi* e *suoi* contro *tui* e *sui* devono necessariamente riportarsi a *tuos* e *suos*, che perderono la *-s* e sostituirono la *-i* proprio come si era verificato, ad es., nel genitivo singolare latino *rosas*, *rosai*.

Siamo insomma pervenuti a concludere che per alcuni casi grammaticali come il genitivo singolare e il nominativo plurale la tradizione dei temi vocalici in *-o* e in *-a* oscilla tra una tendenza conservatrice in *-s* e una innovatrice in *-i*, mentre oscillazioni consimili si hanno anche in altri paradigmi di altre lingue indoeuropee e tra i diversi idiomi romanzi. Poichè non è possibile riportarle a un sistema omogeneo, data anche l'eccessiva distanza tra gli esempi di questo fenomeno nello spazio e nel tempo, bisogna rassegnarsi ad ammettere una semplice e istintiva tendenza fonetica, che faceva scambiare i due suoni.

Rientriamo cosí nell' ambito delle incertezze e oscillazioni morfologiche del sistema nominale indoeuropeo, concentrate nelle sillabe finali dei vocaboli e quindi maggiormente soggette all' usura delle libere innovazioni.

E. SEIDEL (Université de Cluj)

Il va sans dire qu'il y a interdépendance entre la structure phonique et la structure grammaticale d'une langue. Dans la discussion, je vais évoquer des exemples probants. Mais je crois qu'ici aussi on fera mieux d'élargir la discussion. Les notions saussuriennes de synchronie et diachronie sont essentiellement des notions temporelles, mais je crois qu'elles ne se laissent pas séparer nettement des résultats de la linguistique spatiale. La géographie linguistique, étude éminemment synchronique, nous montre des faits, modernes et archaïques à la fois, et qui, néanmoins, font partie du système de la langue à un moment donné.

H. V. VELTEN (Indiana University, Bloomington, U. S. A.)

The phonological structure of a language obviously restricts the morphological possibilities. It goes without saying, e. g., that a language with vocalic harmony cannot utilize affixes that are distinguished solely by their vowel quality, such as Latin *-īs* (dat. plur.) and *-ōs* (acc. plur.). As regards diachronic linguistics, a classical example of the influence of phonology on morphology is the Germanic *Umlaut*, an originally purely phonetic development which led to the creation of a new plural marker, particularly in High German.

J. WHATMOUGH (Harvard University, Cambridge, U. S. A.)

[Voir réponse à la Question III.]

RÉPONSES*

A LA

QUESTION III

« Peut-on poser une définition universellement valable des domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe? »

C. E. BAZELL (Faculté des Lettres, Istanbul)

Syntax has no special domain, but concerns the relations in the structural chain of whatever terms are deemed given at any stage. (Should e. g. these terms be the phonological elements, the fact that in French nasality combines with dental but not with postpalatal consonantalism would be a syntactic fact, though with the phoneme as minimum term the domain is shifted.)

Morphology is concerned with the systematic associations of *signifiant* and *signifié*. Since the two levels are asymmetric, there will be two syntaxes in morphology. The syntax of minimum morphological signifiants (approximately morphemes in the sense of the Prague School) operates with such notions as sequence and syncretism, the syntax of signifiés with such notions as subordination and suspension. The two fields are strictly separate : thus in German the syncretism of nom. and acc. formatives in the plural does not involve a suspension of the grammatical opposition as such ; conversely the suspension of the grammatical opposition gen./dat. with certain prepositions does not entail the syncretism of their formatives. Again a morpheme of tense combines with verb-stem, whereas the grammatical element of tense combines with the whole verbal nexus.

The word is not a profitable element to start from in the syntax of

*. Les communications pour lesquelles le nom de l'auteur est précédé d'un astérisque sont celles qui sont parvenues trop tard pour être utilisées par le rapporteur. Voir, ci-dessus, le texte du rapport, p. 19-30.

morphological units, upon either level. In the signifiant, « word-order » is only the result of the order of stems and the combination of stems with bound morphemes, wherever stem and word do not coincide ; while the *signifié* ignores word-boundaries.

Syntactic facts cannot enter into the definition of a morphological element : if two types differ otherwise than syntactically, this will suffice to define their opposition ; whereas if they do not so differ, they must be regarded as syntactic variants of one and the same morphological element. It is true that there is wide scope for the treatment of data either in terms of « element » or of « relation » according to the system chosen. But this is equally true in phonology. For instance in European languages we treat initial and final consonants when phonetically similar as the same phoneme ; this system is extended to such dialects as the northern Chinese where we could dispense entirely with the notion of phoneme-sequence in word-phonology by regarding final *n* as a distinct phoneme. The analogues in morphology are far too complex to cite here ; but they cannot prejudice the status of syntax as a distinct branch of morphology in any given system.

*A. BELIČ (Université de Belgrade)

Il me semble qu'on peut répondre à la troisième question positivement. Dans la *morphologie*, on définit la valeur d'une forme d'après ses relations aux autres formes d'un mot, c'est-à-dire d'après sa place dans le système morphologique de l'ensemble des formes d'un mot qui se tient par leurs significations (par l'unité de signification du mot dans diverses relations avec les autres mots de la proposition). Dans la *syntaxe*, c'est-à-dire dans la proposition ou dans le syntagme, la forme s'emploie toute faite, comme une partie du syntagme, avec la signification principale de cette forme, qui peut changer d'après son lien avec les autres parties du syntagme ou de la proposition entière. Ordinairement, il y a trois étapes dans l'évolution des formes : la première est syntaxique — ce sont les conditions de la naissance d'une forme (un syntagme) ; la seconde : c'est la formation de la forme qui se tient par le système dans lequel elle entre ; c'est, enfin, la troisième étape : la pleine séparation de la forme morphologique, comme partie du système morphologique, et de la forme syntaxique, comme partie d'un syntagme dans la proposition.

K. BERGSLAND (Oslo)

Entre la morphologie et la syntaxe, il n'y aura pas, à notre avis

(fortement influencé par celui de M. Louis Hjelmslev), de différence de principe, toutes les deux portant sur la classification des signes selon leurs rapports syntagmatiques et paradigmatiques et toutes les deux comportant des descriptions phonologiques et sémantiques des signes et des combinaisons de signes (syntagmes). La grammaire d'une langue se divisera cependant en parties différentes, selon les différences de type (d'étendue ou d'ordre) des syntagmes. La morphologie sera ainsi la syntagmatique et la paradigmatique des signes (sémantèmes, morphèmes, etc.) constituant les mots (les formes de mots), tandis que la syntaxe s'occupera des autres syntagmes et se subdivisera selon les différences de type de ceux-ci (groupes de mots, phrases, groupes de phrases, etc.). Si, dans toutes les langues, il y a des syntagmes de types différents, la description comportera toujours de telles parties différentes, mais, s'il est — ainsi qu'il nous semble — impossible de définir ces types mêmes d'une façon identique pour toutes les langues (il ne semble même pas y avoir partout le même nombre de types), on ne saura pas poser une définition universellement valable des domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe ainsi conçues. Une morphologie s'occupant de mots définis par la « permutation » (Louis Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, p. 66) ne sera pas la même chose que, par exemple, une morphologie s'occupant de mots définis par l'harmonie vocalique (A. von Gabain, *Alttürkische Grammatik*, p. 59).

G. BONFANTE (Université de Princeton, U. S. A.)

[Voir réponse à la Question II.]

H. BONNARD (Paris)

Donner une définition universelle d'un fait de langue quelconque déborde largement ma compétence, mais il me semble que les domaines respectifs de la morphologie et de la syntaxe n'ont jamais reçu de définition, même particulière à une langue, qui réunît l'unanimité des suffrages ; c'est pourquoi je me permets de livrer ces quelques réflexions sur un problème qui, à mon avis, devrait être résolu avant toute autre discussion.

La grammaire traditionnelle, telle que l'exposent les manuels scolaires, distingue généralement deux ordres de faits de langue :

— les faits de *morphologie*
— les faits de *syntaxe*.

Cette distinction n'apparaît jamais très claire aux élèves, car certains

faits — tels que l'emploi des modes, l'emploi des cas en latin — sont étudiés successivement dans la morphologie et dans la syntaxe. Les élèves les plus doués sentent confusément qu'il existe des faits de deux ordres très différents, mais sont incapables de préciser la frontière ; ils savent seulement que la morphologie comporte surtout des tableaux et la syntaxe surtout des règles.

Comment leur vue serait-elle nette là où les linguistes eux-mêmes ne voient pas clair? Car on constate sur ce point un désaccord entre les plus grands théoriciens. Certains ont éludé le problème en évitant le plus possible d'employer les mots de morphologie et de syntaxe ; d'autres ont affirmé qu'il était vain de vouloir séparer syntaxe et morphologie, l'une étant le reflet de l'autre.

En l'absence de dogme officiel, j'ai adopté pour mon compte la solution que je vais exposer.

Premier point :

La langue est un système de *signes* de différentes sortes.

Tout signe, quelle que soit sa nature, comporte — pour emprunter la terminologie des héraldistes — un « corps » et une « âme », c'est-à-dire une apparence concrète, que nous appellerons l'*indice*, et une signification abstraite, que nous appellerons l'*indication*.

Appelons *sémiologie* l'étude des indices.

La sémiologie connaît quatre sortes d'indices, qui se traduisent dans la langue par quatre sortes d'oppositions :

1° les oppositions de *sémantèmes* : *arbre* × *source* ;
2° les oppositions de *morphèmes* : *bon* × *bonne*, lat. *ducis* × *ducī* ;
3° les oppositions de *mots accessoires* : *du chef* × *au chef*, *la maison* × *une maison* ;
4° les oppositions d'*ordre des mots* : *Pierre bat Paul* × *Paul bat Pierre*.

On peut discuter sur ce plan et rattacher les *mots accessoires*, soit aux indices de la première catégorie (sémantèmes), soit à ceux de la seconde (morphèmes) ; d'autre part, il existe également, dans toutes les langues, des indices d'*intonation*, dont l'étude est trop peu poussée pour que nous les retenions ici, mais dont l'importance, dans certaines langues, peut devenir considérable.

Ce plan des indices est-il universel? Il appartient à d'autres que moi de répondre à cette question, et tel est bien le rôle d'un congrès international de linguistes ; on peut du moins affirmer à priori :

1° qu'aucune langue ne saurait négliger plus d'un ou deux de ces indices sans réduire à l'excès ses moyens d'expression ;
2° qu'il ne saurait exister beaucoup d'indices qu'on ne puisse rattacher à l'un de ceux énumérés ci-dessus.

Deuxième point :

L'erreur fondamentale que l'on commet ordinairement est de croire qu'à ces *quatre sortes d'indices* doivent nécessairement correspondre *quatre sortes d'indications*. Partant de ce postulat, on construit le tableau ci-dessous :

		1	2	3	4
Signe	indice	Opposition de radical *arbre* × *source* A	Opposition de forme lat. *ducis* × *ducī* A	Opposition de mots accessoires *du chef* × *au chef* A	Opposition d'ordre des mots *Pierre bat Paul* × *Paul bat Pierre* A
	indication	B	B	B	B
			Langue	Discours	

L'étude des signes de la 1re colonne (A et B) est appelée *sémantique*.
L'étude des signes de la 2e colonne (A et B) est appelée *morphologie*.
Les faits sémantiques et morphologiques sont appelés *faits de langue*.
L'étude des signes des colonnes 3 et 4 (A et B) est appelée *syntaxe*.
Les faits de syntaxe sont appelés *faits de discours*.

Mais il est facile de voir que le postulat instituant une étude parallèle des indications et des indices est faux :

— *Des indices de même nature donnent dans une même langue des indications de nature différente* : ainsi en latin, l'opposition *morphologique lupus* × *lupa* donne une indication *sémantique* comparable à l'opposition *homo* × *mulier* ; l'opposition *morphologique lupus lupum* donne une indication de fonction, c'est-à-dire une indication *syntaxique*.

— *Des indications de même nature ont, dans une même langue, des indices de nature différente* : ainsi, en français, l' « *actualisation* » s'exprime pour le nom au moyen de *mots accessoires* et pour le verbe au moyen du *mode* et du *temps* ; comparez :

cheval — *boire* (mots virtuels)

et : *le cheval boit* (mots actualisés, l'un par l'article, l'autre par le mode indicatif et le temps présent).

J'estime donc que *l'étude des indications devrait être absolument indépendante de l'étude des indices*.

Troisième point :

Je proposerai maintenant, pour l'étude des indications, le plan suivant, que j'ai appliqué à l'étude du français :

1) Indications *sémantiques* ;

2) Indications relatives à l'*actualisation* (situation dans l'espace et le temps) :

— actualisation nominale (article, adjectifs pronominaux, pronoms) ;

— actualisation verbale (modes et temps) ;

3) Indications de *modalités* (énonciation, interrogation, exclamation, volonté) ;

4) Indications de *fonctions* (sujet, prédicat, complément, transitivité, voix, coordination).

J'estime que ce plan s'applique également au grec ancien, au latin, à l'anglais et à l'allemand. Est-il universel? Je ne suis pas qualifié pour en juger. Mais je pense qu'il a encore plus de chances de l'être que le plan des indices, car je ne vois guère comment une langue pourrait échapper aux quatre nécessités psychologiques d'où résultent ces indications :

— nécessité de généraliser et d'abstraire, de classer les idées (sémantique) ;

— nécessité de situer les idées dans l'espace et le temps réels, ou en deçà du réel (actualisation) ;

— nécessité d'exprimer, en même temps qu'un fait, le sentiment, l'attitude de notre esprit qui en a motivé l'énonciation (modalités) ;

— nécessité de décomposer chaque phrase en des éléments, dont les rapports entre eux doivent être signifiés (fonctions).

D'autres besoins peuvent exister, auxquels auraient satisfait implicitement les langues de ma connaissance.

Il ne faut pas, en tout cas, s'illusionner sur des variations qui intéressent plus la psychologie ou l'histoire que la linguistique ; par exemple, que le genre exprime le sexe, comme en français, ou qu'il oppose l'animé à l'inanimé, ou une classe religieuse à une autre classe religieuse, il n'en reste pas moins, pour le linguiste, *le genre*, c'est-à-dire un procédé de classement sémantique.

Quatrième point :

Si l'on admet cette manière de voir, quel sens peut-on donner aux termes de *morphologie* et de *syntaxe*? C'est affaire de convention : j'ai choisi, pour ma part, les définitions suivantes :

— La *morphologie* est l'étude des *indices* de forme dans une langue

donnée : par exemple, pour le latin, étude des variations en genre, en nombre, en cas, en degré à travers les cinq *déclinaisons* ; étude des variations en personne, en mode, en temps, en voix, à travers les cinq *conjugaisons*.

— La *syntaxe* est l'étude de toutes les *indications* ne ressortissant pas à la sémantique, c'est-à-dire des indications d'*actualisation*, de *modalité* et de *fonction*.

Morphologie

Signe	1	2	3	4
Indice				
Indication	Sémantique	Actualisation	Modalités	Fonctions

Syntaxe

Cette terminologie, on le voit, n'est qu'un pis aller, puisque l'étude des troisième et quatrième catégories d'indices n'y reçoit pas de nom. En fait, les deux vieux mots de « morphologie » et de « syntaxe » deviennent insuffisants, leur cadre éclate ; la terminologie serait à refaire entièrement.

Chercher la frontière entre la morphologie et la syntaxe ainsi définies serait absurde. Dire qu'elles se confondent ou que l'une est le reflet de l'autre serait encore plus absurde. Autant dire, en étudiant le corps humain, que la *digestion* se confond avec l'*anatomie de l'appareil digestif* ! Elle n'en est même pas le reflet, puisque la digestion d'un aliment quelconque peut être réalisée dans un verre.

Que devient dans cette théorie la distinction saussurienne des faits de langue et des faits de discours? Les indices des colonnes 3 et 4 appartiennent à la langue aussi bien que les indices des colonnes 1 et 2. Inversement, le choix d'un mot comme *arbre*, au lieu de *source*, est un fait de discours aussi bien que la place donnée à *Pierre* dans la phrase *Paul bat Pierre*. Je crois, d'ailleurs, cette distinction de la langue et du discours purement scolastique : je ne vois ni ce qu'elle éclaire ni où elle mène, et,

quoi qu'elle ait été reprise par des linguistes pour qui j'ai la plus grande admiration, je ne vois pas qu'elle leur ait jamais servi à étayer leurs meilleures théories, ni qu'elle puisse servir à en réfuter de mauvaises. Dans les controverses orales, cette distinction n'est invoquée généralement, et sans fruit, que dans les moments de trouble et de désaccord.

Cinquième point :

L'opposition des indications aux indices ne doit pas être confondue avec l'opposition de la pensée à la langue, telle qu'elle ressort du moins de l'ouvrage de Ferdinand Brunot. Brunot envisage *la pensée universelle* (indépendamment de la langue) et montre comment chaque fait de pensée s'exprime *par les indices les plus divers* dans une langue particulière, le français. Il ne dégage aucunement le *système* de cette langue ; la description qu'il en donne peut être figurée schématiquement de la façon suivante :

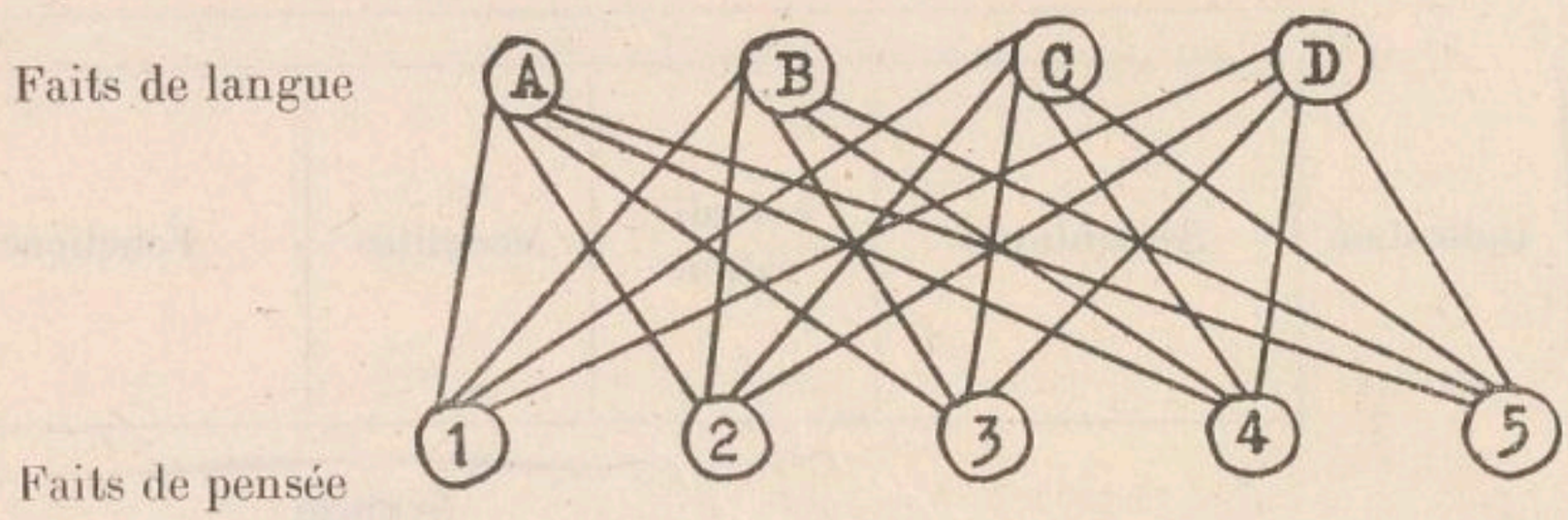

Mais, si l'on met à part tous les procédés d'expression *stylistiques* de la pensée, on voit que chaque indication s'exprime par un seul ou quelques indices, qui ne sont compris que parce qu'*ils s'opposent aux autres à la fois par leur forme et par leur indication ;* ainsi se constitue le *système* de la langue. Le linguiste qui décrit une langue doit rechercher avant tout quelle est la *norme*, et sa description doit répondre au type qu'on peut schématiser ainsi :

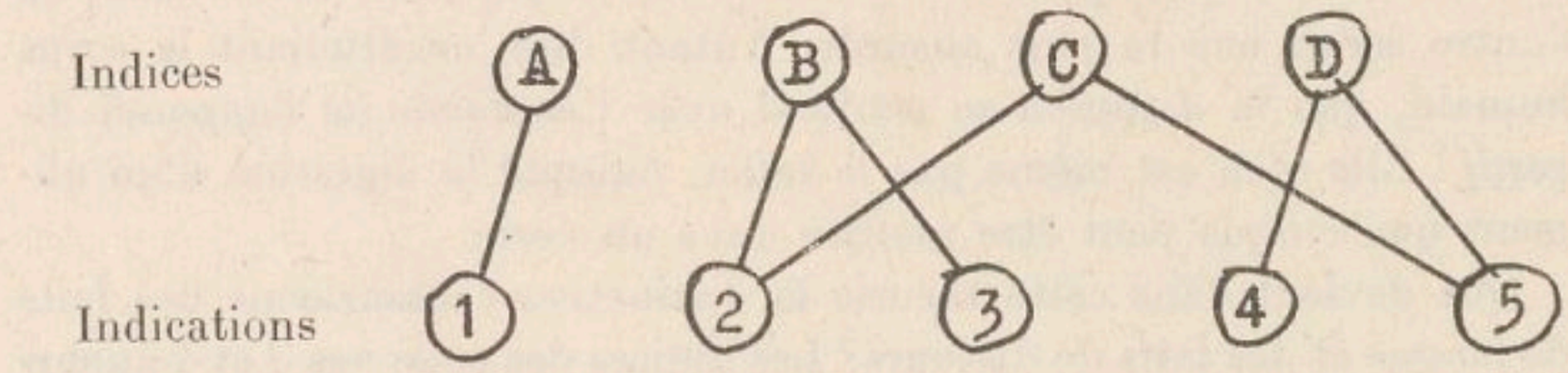

Sixième point :

Je tirerai de toutes les considérations qui précèdent une réponse à la première question posée au Congrès sur le problème de la morphologie générale : Existe-t-il des catégories morphologiques universelles?

Cette question suppose admis le postulat réfuté plus haut, selon lequel aux catégories d'indices correspondraient des catégories d'indications.

J'ai essayé de démontrer qu'il n'en était rien, et le terme même de « catégories morphologiques » n'offre de sens à mes yeux que dans le domaine de la sémiologie.

Une classification structurelle des langues ne peut être fondée que sur le *rapport des indices aux indications*, c'est-à-dire sur le *système* de chaque langue.

Il est évident que *d'une langue à l'autre une même indication est donnée par des indices différents* : ainsi la fonction objet est exprimée en latin par la forme *Petrum*, et en français par l'ordre des mots : *Paul bat Pierre.*

La tâche qui s'impose aux savants en vue d'une classification structurelle des langues comporte donc :

1° l'élaboration d'une liste universelle des indices ;
2° l'élaboration d'une liste universelle des indications ;
3° la classification des langues par la comparaison des systèmes de chaque langue.

Deux classifications sont donc possibles, et chacune a ses avantages :
— l'une partant des indices,
— l'autre partant des indications.

E. BUYSSENS (Université de Bruxelles)

Il serait souhaitable que le Congrès aboutisse à un accord sur la signification à donner au mot morphologie ; car certains auteurs considèrent que la morphologie est l'étude du mot variable seulement, d'autres y comprennent aussi l'étude des familles de mots.

Il y a une grande ressemblance entre ces deux faits linguistiques. En effet, un mot variable est un groupe de vocables ayant un sens commun et une ou plusieurs fonctions syntaxiques communes, mais s'opposant par d'autres fonctions (syntaxiques ou sémantiques) — ce jeu d'oppositions étant commun à divers mots variables ; du point de vue de la forme, les vocables d'un même mot variable ont normalement un ou plusieurs phonèmes en commun et les différences entre les parties non communes se retrouvent souvent (mais pas toujours) dans d'autres mots variables de la même langue. Quant à la famille de mots, elle est un groupe de mots variables ou invariables, ayant en commun une certaine forme (correspondant à une communauté de sens, du moins à l'origine) et s'opposant par un jeu de formes qui souvent se retrouve dans d'autres

familles de mots, fréquemment avec la même valeur ; l'opposition entre les membres d'une même famille est d'ordre sémantique ou syntaxique.

Dans le mot variable, les oppositions morphologiques ont un rôle avant tout syntaxique : cela apparaît le plus clairement dans les faits d'accord, puisque l'accord marque un rapport entre deux mots ; cela apparaît aussi dans les cas des déclinaisons, qui marquent une autre sorte de rapport entre les mots. Le genre permet d'indiquer le rapport entre un nom et un pronom, entre un nom et un adjectif. Le nombre permet de marquer aussi pareils rapports, mais il a, en outre, une fonction sémantique : il permet d'exprimer le nombre réel.

Chez le verbe, l'opposition entre la voix active et la voix passive est d'ordre syntaxique : elle permet soit de supprimer le sujet de l'actif, soit de changer l'ordre des mots rattachés directement au verbe. L'opposition des modes est tantôt sémantique (lorsque l'impératif exprime l'injonction, le subjonctif le souhait, l'indicatif l'information), tantôt syntaxique (lorsque le subjonctif est uniquement le mode de la subordonnée) ; de même le temps peut exprimer la chronologie (fait sémantique) ou être déterminé par des relations syntaxiques (par exemple, lorsque *si* exige le présent au lieu du futur dans la phrase : « S'il pleut, nous resterons à la maison »). La personne verbale, du moins dans les langues où le sujet doit toujours être exprimé, ne sert plus qu'à marquer l'accord du verbe avec son sujet, fait syntaxique.

En résumé, les oppositions entre les vocables d'un même mot variable sont plus souvent d'ordre syntaxique que d'ordre sémantique. En ce qui concerne les oppositions syntaxiques qu'exprime le mot variable, la morphologie n'est donc qu'un chapitre spécial de la syntaxe ; en ce qui concerne les oppositions sémantiques qu'exprime le mot variable, la morphologie est un chapitre spécial de la sémantique.

La famille de mots se présente un peu autrement. Si l'on oppose des mots comme *triomphe*, *triompher*, *triomphal*, *triomphalement*, on s'aperçoit que le sens reste toujours le même ; ce qui change c'est la nature du mot : nom, verbe, adjectif, adverbe. Nous sommes sur le plan de la syntaxe. Mais, si nous prenons en considération aussi les noms *triomphateur* et *triomphatrice*, nous faisons apparaître une opposition sémantique entre les trois noms *triomphe*, *triomphateur* et *triomphatrice*. On voit donc que la famille de mots tout comme le mot variable intéresse à la fois la syntaxe et la sémantique.

Que l'on décide de restreindre la morphologie à l'étude du mot variable ou de l'étendre à l'étude de la famille de mots, la question du rapport entre la morphologie et la syntaxe reste la même : la morphologie étudie l'économie linguistique consistant à créer des groupes de mots ayant une partie commune et s'opposant par des différences qui se

retrouvent dans divers groupes ; ces oppositions servent à différencier des fonctions syntaxiques ou des fonctions sémantiques. La morphologie relève donc partiellement de la syntaxe, partiellement de la sémantique. Il est donc difficile de parler d'une opposition entre morphologie et syntaxe ; il vaut mieux dire que la morphologie est, pour une part, un chapitre spécial de la syntaxe et, pour l'autre part, un chapitre spécial de la sémantique.

Ce double aspect de la morphologie n'appartient qu'à sa fonction ; si nous nous tournons vers sa forme, nous ne lui trouvons plus qu'un aspect syntaxique. Pour le montrer, il nous faut définir le mot.

Comme l'a vu Meillet, le mot est une notion complexe où se mêlent les considérations phoniques, sémantiques et grammaticales. Il y a un ordre à suivre : il faut partir de la phrase.

Comparons les deux phrases suivantes : « Pourquoi cette pomme n'est-elle pas mangeable? » et : « Il possède un talent incomparable » ; elles ont en commun le groupe de phonèmes successifs *-able* et un certain sens que nous n'avons pas besoin d'identifier. Comparons maintenant notre première phrase : « Pourquoi cette pomme n'est-elle pas mangeable? » avec une autre : « Pourquoi cette pomme n'est-elle pas mangée? », et nous constatons qu'elles ont tout en commun, sauf précisément le groupe *-able* et le sens isolé par la comparaison précédente. Ceci veut dire que le sens en question est associé au groupe de phonèmes en question : nous avons isolé un signe. Ces deux comparaisons ont porté sur l'aspect phonique et l'aspect sémantique de nos phrases ; la syntaxe n'est pas intervenue. Le signe que nous avons identifié se définit comme une partie de phrase, à savoir la plus petite partie qui puisse tour à tour distinguer deux phrases et être commune à deux phrases, à la fois sur le plan de la prononciation et de la signification.

Mais il y a une grosse différence d'emploi entre des signes comme *-able* et *-ée*, d'une part, et des signes comme *pomme* et *talent*, d'autre part. En effet, les signes *-able* et *-ée* doivent toujours être prononcés immédiatement après le signe auquel ils sont unis par le sens, tandis que *pomme* et *talent* manifestent plus d'indépendance. Par exemple, dans « la pomme est mangée », la signification relie le signe « pomme » le plus directement au signe « la » et au signe « est » ; mais, dans la phrase : « La petite pomme n'est pas mangée », le rapport entre le sens des signes « pomme, la, est » est exactement le même et pourtant des signes sont interposés. Il serait impossible, par contre, d'interposer un signe entre *-able* ou *-ée* et le signe auquel le sens les rattache. Autrement dit, l'ordre des signes obéit à des règles faisant ressortir que tous les signes ne se comportent pas de même ; nous sommes sur le plan syntaxique.

Les considérations syntaxiques nous obligent donc à distinguer au moins deux catégories de signes ; appelons-les lexides et vocables. Nous pouvons définir le lexide (*-able*, *-ée*) comme un signe devant toujours être immédiatement suivi ou précédé du signe auquel il est uni par le sens ; quant au vocable, c'est le signe qui n'est pas nécessairement suivi ou précédé immédiatement du signe auquel il est uni par le sens.

Nous pouvons aller plus loin. Une succession de lexides comme *mangée* ou *mangeable* se comporte exactement comme les vocables *pomme* ou *talent*, bien que ces derniers soient constitués par un seul signe ; par exemple, le lien entre *est* et *mangée* dans la phrase : « La pomme est mangée », n'est pas modifié si j'intercale un ou plusieurs vocables entre eux dans la phrase : « La pomme n'est pas encore mangée. » Ceci montre donc que notre définition du vocable doit être élargie : alors qu'un lexide est, par définition, composé d'un signe unique, le vocable peut être constitué par un ou plusieurs signes ; il suffit que l'ensemble soit traité comme une unité dans l'application des règles sur l'ordre des signes.

Ces dernières considérations sont d'ordre syntaxique comme les précédentes. Or, nous touchons ici aux faits morphologiques : le vocable *mangée* fait partie du mot variable qu'est le verbe *manger*, et le vocable *mangeable* fait partie de la famille de mots centrée sur le même verbe. Si *mang-* et *-ée* étaient non pas des lexides, mais des vocables, il n'y aurait pas de mot variable *manger*, et si *mange-* et *-able* étaient non pas des lexides, mais des vocables, il n'y aurait pas de famille de mots centrée autour de *manger*. Ceci veut dire qu'il n'y aurait pas de morphologie sans le lien syntaxique étroit qui définit le lexide. Le fait morphologique consiste dans la possibilité d'unir un même lexide à divers autres lexides. Or, le fait syntaxique consiste dans la possibilité de combiner les signes ; donc la morphologie n'est qu'une application particulière du fait syntaxique.

Voilà pourquoi la morphologie n'est qu'un chapitre particulier de la syntaxe.

J. CANTINEAU (Université d'Alger)

Il est bien vrai que, traditionnellement, la grammaire se divise en morphologie et en syntaxe, mais rien ne prouve que cette division soit heureuse et fondée théoriquement, comme la question ci-dessus le laisserait supposer. — En réalité, elle est fort contestable. Si l'on définit très généralement la morphologie comme étant l'étude des formes grammaticales, la moindre réflexion montrera qu'il n'y a rien dans la grammaire qui n'ait une *forme* : le mot en a une, soit dans son radical, soit

dans ses affixes, soit dans les deux à la fois : c'est évident — mais le syntagme a, lui aussi, une *forme* : on peut parler de la forme d'un membre de phrase, de la forme d'une phrase simple, de la forme d'une phrase complexe ; tout syntagme suppose, en effet, un certain ordre de ses éléments et très souvent des « affixes » qui précisent les rapports de ces éléments entre eux : on pourrait parler d'une *morphologie de la syntaxe.*

Ceci se ramène à une idée plus générale de de Saussure : tout signe de la langue a un « signifiant » et un « signifié ». La morphologie serait donc l'étude des signifiants et de leurs formes. Mais séparer l'étude des signifiants de celle des signifiés serait une erreur grave, car ce serait dissocier le signe. Autrement dit, on ne doit pas séparer la forme de sa fonction, car la première n'a de valeur grammaticale que par la seconde. Une différence de forme qui ne correspond pas à une différence de fonction n'a pas d'existence grammaticale : il s'agit seulement de deux variantes, relevant en général du vocabulaire. Par exemple, dans *dīvīnā Palladis arte*, *dīvīnā* et *arte* sont tous deux des ablatifs instrumentaux ; la différence de forme que présentent leurs terminaisons *-ā* et *-e* ne correspond pas à une différence de fonction, mais provient de la nature différente des deux thèmes, ce qui est un fait de vocabulaire. On se demandera même si la répartition de tous les noms entre divers types de « déclinaison » déborde vraiment en latin le cadre du vocabulaire.

Mais, si la grammaire ne peut être divisée d'une façon satisfaisante en morphologie et en syntaxe, l'une et l'autre étant les deux faces d'une même réalité, on peut se demander si une autre division ne serait pas possible. K. Bühler a établi que le langage repose sur deux classes de conventions, plus ou moins indépendantes l'une de l'autre : le *vocabulaire* et la *syntaxe*, réglant, l'une le choix des mots, l'autre la construction de la phrase. Ces deux classes de conventions n'ont-elles pas chacune leur grammaire, autrement dit un ensemble de systèmes significatifs fonctionnels qui soit propre à chacune d'elles? Certains éléments du vocabulaire, les noms, ont des procédés communs pour exprimer, par exemple, le nombre, le genre, la détermination ou l'indétermination, l'appartenance à une classe de sens. D'autres éléments du vocabulaire ont des procédés communs pour exprimer (outre le genre et le nombre) la voix, le mode, l'aspect, le temps. La plupart des éléments peuvent avoir des procédés pour indiquer leur appartenance à un type grammatical déterminé. Tous ces procédés servent, en somme, à exprimer des *fonctions de modalité.* De leur côté, le syntagme, la phrase ont leur grammaire, ce qu'on a toujours appelé la syntaxe : son rôle est l'étude des procédés indiquant les rapports qui relient les différents éléments, autrement dit l'étude des *fonctions de relation* et de leur expression. Pratiquement nous revenons donc plus ou moins, après un détour, à

quelque chose qui ressemble à l'ancienne division de la grammaire, puisque la vieille morphologie était, dans une large mesure, la grammaire du mot.

C'est alors que se pose, sous une forme légèrement différente, la question qui fait l'objet de cette note : peut-on délimiter d'une façon tout à fait précise les domaines respectifs de la grammaire des mots et de la grammaire des phrases? Il est certain que c'est parfois bien délicat : les syntagmes mineurs, tels que les mots composés, relèvent-ils de la grammaire du mot ou de la syntaxe? Et que dire de certains cas qui se présentent souvent dans les langues synthétiques : latin *amō* « j'aime » est, au point de vue du sens, un syntagme, et même une petite phrase, puisque sujet et verbe, distincts aïlleurs, sont ici réunis, mais les deux éléments, qui tous deux relèveraient de la grammaire du mot, sont indiscernables et la façon dont ils sont unis, qui relèverait de la syntaxe, n'est pas claire. De même dans un génitif pluriel comme *operum*, comment délimiter un indice de pluriel (grammaire du mot) et un indice de génitif (syntaxe)? Des difficultés de ce genre se retrouveraient certainement dans les langues incorporantes, quand il s'agirait d'isoler les différents mots composant la phrase. Dans la plupart de ces cas, l'analyse associative réalise une délimitation grossière et implicite des éléments : il est probable que, dans le *-ō* de *amō*, étaient senties à la fois une terminaison *-ō* de 1re pers. sg. et une finale *-a-* du thème verbal (par comparaison avec *dēleō* et avec *audiō*). Mais ce n'est pas parce que la délimitation est parfois peu claire qu'il faut en nier d'une façon générale la possibilité ; en outre, on n'a peut-être pas le droit de faire fond sur des cas limites. La distinction d'une grammaire du mot (ou plus précisément du sémantème) et d'une grammaire du syntagme paraît fondamentale, parce qu'elle est basée sur celle de deux types de fonctions très différents.

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

Le rapport entre la morphologie et la syntaxe est fort différent dans les différentes langues. Une opposition de la morphologie et de la syntaxe n'est pas, semble-t-il, nécessaire dans les langues. Le problème qui se pose est évidemment de savoir quelle place il convient d'assigner dans l'ensemble de la grammaire à la dérivation et à l'onomatologie. Si nous considérons ces deux branches comme faisant partie de la morphologie, alors une morphologie au sens large du mot existerait dans toutes les langues.

Dans les langues indo-européennes, surtout dans les plus anciennes, en latin, en grec, en vieil indien et dans les langues qui n'ont pas changé

d'une façon particulièrement notable, comme, par exemple, les langues slaves, l'opposition entre la morphologie et la syntaxe est très nettement marquée. Chaque substantif, adjectif ou pronom doit être pourvu d'une désinence casuelle. La déclinaison forme un système fermé, dans lequel la désinence termine le mot, est toujours jointe au mot, mais jamais n'est suivie d'un autre affixe : c'est une vraie terminaison. Les sens des différents cas ne coïncident pas avec les unités syntaxiques. Par exemple, le nominatif est non seulement le cas du sujet, mais aussi celui du mot qui s'accorde avec le sujet, c'est-à-dire de l'épithète ou de l'attribut. Les différents mots se déclinent de façons très différentes. Les désinences flexionnelles sont quelque chose de tout à fait particulier et sont capables de former une classe à part. Le verbe a, lui aussi, un système fermé de conjugaison. La conjugaison, à son tour, est divisée en nombreuses classes. Et c'est ainsi, par exemple, que le système morphologique du grec est la clé nécessaire à l'intelligence de la langue.

Nous pouvons donc dire que, dans les langues indo-européennes du type cité, la morphologie se différencie très nettement de la syntaxe. (La formation des cas et des formes verbales s'y distingue aussi, bien entendu, très nettement de la dérivation.)

Dans les langues telles que le turc ou le basque, l'opposition entre la morphologie et la syntaxe est moins nette. Dans ces langues, substantifs et adjectifs ont une déclinaison, les verbes une conjugaison. Le nominatif a le caractère d'un cas zéro, c'est-à-dire sans désinence. Si le mot est accompagné d'une épithète, ils n'ont tous les deux qu'une terminaison. Il n'est donc pas nécessaire que n'importe quel substantif ou adjectif ait une désinence, comme c'est le cas dans les langues indo-européennes mentionnées. Par conséquent, la déclinaison ne forme pas un système fermé. Mais, d'autre part, un mot peut avoir toute une série de désinences (cf. basque *etche - radino - ko-an* « en allant jusqu'à la maison », avec une désinence de l'approximatif, du génitif local et de l'inessif).

Ainsi, en turc et en basque, il existe une opposition entre la morphologie et la syntaxe, même si elle n'est pas marquée aussi clairement.

La situation est tout autre dans les langues telles que le chinois. Ici, ni déclinaison ni conjugaison. La fonction syntaxique est indiquée soit par l'ordre des mots, soit par un sémantème (chinois *kei* « donner » sert aussi à exprimer le datif). Il n'y a pas ici de différence entre le nominatif et le sujet, entre l'accusatif et l'objet. C'est pourquoi il est difficile de trouver une limite entre la morphologie et la syntaxe. Il est vrai qu'il existe ici un système lexical avec une riche dérivation qui, selon quelques savants, doit être considérée comme appartenant à la morphologie. Si cette manière de voir est juste, alors ces langues comportent, elles aussi, une opposition entre morphologie et syntaxe.

A. W. DE GROOT et A. J. B. N. REICHLING (Amsterdam)

[Voir réponse à la question II.]

*P. DIDERICHSEN (Copenhague)

A. *Division de la grammaire.*

La question posée implique le problème plus général de la division de la grammaire : Faut-il, dans la description d'une langue, opérer une différence absolue entre des points de vue ou des objets distincts? ou bien l'exposé de la grammaire constitue-t-il une progression continue et indivisible?

Ce problème général ne recevra jamais une solution définitive ; la solution qu'on en donne dépendra toujours des idées que se feront les linguistes sur la nature de la langue et sur le but du travail linguistique.

Selon la tradition scolaire, la grammaire se divise en quatre parties, à savoir : 1° *Orthographia* ou *De Litteris* ; 2° *Prosodia* ou *De Syllabis* ; 3° *Etymologia* (*Analogia*) ou *De Dictione* ; 4° *Syntaxis* (*Constructio*) ou *De Oratione*. L'idée qui est derrière cette division ne semble pas avoir été complètement reconnue ; il faut l'entendre comme reposant sur un croisement entre deux points de vue : la distinction entre signe et caractère distinctif, d'une part, et celle entre classe (de mots et de sons) et entité (phrase, syllabe), de l'autre :

	Signe	Caractère distinctif
Classification des éléments	*Etymologia* (*De Dictione*) Morphologie	*Orthographia* (*De Litteris*) Phonétique
Typologie des entités	*Syntaxis* (*De Oratione*) Syntaxe	*Prosodia* (*De Syllabis*) Typologie des syllabes

Dans l'histoire de la grammaire, on peut reconnaître deux tendances, l'une vers l'abandon et la dissolution de ces principes, l'autre vers une précision plus nette et une application plus suivie.

Le premier pas vers la dissolution est fait par l'élimination de la prosodie, considérée désormais comme une discipline métrique d'ordre

purement pratique. Par cette élimination, la belle harmonie du système est irréparablement rompue. Suit la tripartition de l'étymologie en *a)* parties du discours, *b)* flexion, *c)* formation du mot (dérivation et composition), la dernière partie étant une discipline intermédiaire entre morphologie et syntaxe. Par une tripartition analogue, la syntaxe est scindée en trois chapitres, intitulés : « Fonctions des mots et des formes dans la phrase », « Membres de la phrase », « Combinaison des phrases », dont le premier relève évidemment de la morphologie. La dernière infraction à la division traditionnelle est constituée par la découverte, due aux grammairiens hindous, que le mot n'est pas une unité indissoluble, mais un signe composé d'éléments radicaux, dérivatifs et flexionnels. En raison de cette évolution, M. Louis Hjelmslev, dans son Rapport présenté au Ve Congrès international de Linguistes, a proposé de tout à fait abandonner l'ancienne distinction entre *Morphologie* et *Syntaxe*.

D'autres grammairiens essayent de rétablir le système primitif ; phonéticiens et phonologues étudient les types de syllabes, c'est-à-dire d'entités constituées par les caractères distinctifs ; dans un fameux livre, John Ries lutte contre la discipline appelée *Mischsyntax*, comprenant l'étude des éléments morphologiques à côté de la description purement syntaxique de la phrase et de ses membres, et Viggo Brøndal insiste sur l'autonomie respective de la morphologie et de la syntaxe, en montrant qu'aucune partie du discours n'est limitée à une seule fonction syntaxique, et que, inversement, aucun membre de phrase n'est représenté par des mots appartenant à une seule classe.

Il nous semble utile de conserver la double division qui a été donnée plus haut, puisqu'elle rend compte des deux traits les plus fondamentaux de la langue ; mais il sera nécessaire de la combiner avec l'analyse du mot en des éléments sémantiques moins étendus. De la sorte non seulement le syntagme, mais le mot même sera une entité, dont la structure pose un problème à l'analyse, et les derniers éléments significatifs ne seront pas les mots, mais les racines, les dérivatifs, les morphèmes. Nous ne pouvons pas ici entrer dans le détail de cette nouvelle théorie ; on se borne dans la suite à une esquisse rapide du système qui découlera d'un tel remaniement. Il sera profitable de se servir des notions introduites par M. Leonard Bloomfield sous les noms de *free forms* et *bound forms* respectivement, c'est-à-dire de distinguer les éléments qui peuvent être énoncés seuls et ceux qui ne possèdent pas cette faculté. Selon cette théorie, la Morphologie traitera des mots, c'est-à-dire des entités contenant une « forme conjointe » au moins, et la Syntaxe traitera des entités, dont les membres du premier degré (« *immediate constituents* ») sont des « formes libres ». Chacune de ces disciplines admettra cependant des

subdivisions, dont celles de la morphologie traiteront des entités dérivatives et flexionnelles, et celles de la syntaxe des phrases, des groupes nominaux, etc. Considérée de ce point de vue, la distinction n'a qu'une valeur relative et ne vaut que pour certains types de langues.

B. *Description phénoménologique et description fonctionnelle.*

Dans la linguistique traditionnelle, aucun concept n'est commun à la phonétique et la grammaire (dans le sens étroit de ce mot). Les sons sont décrits à un point de vue physiologique, les parties du discours et les catégories de flexion sont définies au moyen de concepts (sémantiques, logiques, psychologiques) ; en somme, on décrit la langue en se fondant sur certains traits, caractéristiques de son aspect phénoménologique. Ce procédé de description a été considérablement perfectionné par certains essais récents pour parvenir à un groupement plus systématique, fondé sur le principe de l'opposition pertinente ; il suffit de rappeler la « phonologie » de l'école de Prague et les études morphologiques du regretté Viggo Brøndal.

Mais la linguistique américaine, établie par Sapir et M. Bloomfield, en étudiant les langues des indigènes, a pratiqué une méthode totalement différente, en fondant la classification sur le principe de la substitution : et la théorie dite *glossématique*, fondée par M. Louis Hjelmslev, s'applique surtout à la formalisation des concepts en un système calculateur de définitions formelles des « fonctions ». Selon ces théories, une classe est constituée par les éléments qui (en des circonstances déterminées) peuvent entrer dans les mêmes combinaisons ou se substituer l'un à l'autre. Une voyelle et une consonne, un substantif et un adjectif ne peuvent pas d'ordinaire se substituer mutuellement, mais deux voyelles, deux substantifs possèdent souvent cette faculté. Particulièrement important est le fait, souvent constaté dans tous les domaines de la langue, que les membres d'une certaine classe peuvent former une unité d'un ordre plus élevé, tandis que ceux d'une autre classe ne possèdent pas cette faculté ; ainsi une voyelle peut à elle seule former une syllabe, une racine un mot, un substantif un groupe nominal, mais une consonne, un morphème, un adjectif ne sont pas propres à jouer ces rôles. Il est ainsi possible d'établir des classes en les définissant par les « fonctions », non seulement en phonématique et graphématique (orthographe), mais également dans la classification des éléments significatifs (racines, dérivatifs, morphèmes). Ce parallélisme parfait entre la structure trouvée sur le plan de l'expression et celle qui se dégage sur le plan du contenu, parallélisme qui a été mis en lumière par M. Hjelmslev surtout, entraîne une idée entièrement nouvelle de la forme linguistique

et par conséquent de la morphologie générale proprement dite. Les concepts fondamentaux de la théorie des éléments flexionnels et dérivatifs ne sont pas propres à ce domaine, mais valables pour tous les domaines de la langue. Avec une modification de la fameuse maxime de Hugo Schuchardt, on pourrait dire : « Es giebt nur eine Grammatik und die heisst Formenlehre. »

Conclusion

Après l'abandon, communément accepté, du concept *mot* comme objet fondamental et indivisible de la grammaire, la Morphologie dans le sens traditionnel a cessé d'exister. C'est une simple question d'utilité pratique de savoir si le terme doit être maintenu ou non, et, en cas d'affirmation, quel est le sens qu'il faut attribuer. Il sera juste d'appeler *Morphologie* la description de la structure ou forme (μορφή) de la langue. Selon le concept de forme purement fonctionnel de M. Hjelmslev, morphologie serait donc le nom de la discipline fondamentale de la linguistique structurale, traitant des fonctions générales, communes à la description des signes et à celle des caractères distinctifs. Dans la théorie des Américains, une *forme* est une unité linguistique pourvue de signification, et la morphologie devrait donc être la partie de la grammaire qui étudie les unités significatives ; mais, par une concession peu logique à la tradition, M. Bloomfield a abusé du terme en le réservant à une catégorie spécifique de « formes », à savoir celles qui contiennent une « bound form » et correspondent ainsi au mot de la grammaire classique. De la sorte, la morphologie devient une « syntaxe de formes conjointes », la syntaxe proprement dite une syntaxe de « formes libres ». Si, enfin, on veut conserver *morphologie* comme terme opposé à *syntaxe*, on pourrait comprendre par morphologie la classification des éléments sémantiques, et par syntaxe l'étude des combinaisons des éléments dans les entités, mais une telle terminologie n'est pas recommandable. Ce qui importe est que cette dernière distinction soit respectée, que tous les éléments linguistiques (phonèmes, racines, morphèmes, etc.) soient classés selon des principes strictement scientifiques, et qu'une typologie des entités (syllabes, « mots », syntagmes, etc.) soit établie.

P. ERINGA (Rotterdam)

Est morphologie la science des significations de première classe et surtout de leur structure. Est syntaxe la science des significations de deuxième classe et de leur structure. (Voir réponse à la Question I.)

H. FREI (Université de Genève)

F. de Saussure a montré, il y a plus de trente ans, que, « linguistiquement, la morphologie n'a pas d'objet réel et autonome ; elle ne peut constituer une discipline distincte de la syntaxe » (*Cours*[1], 192).

Miss M. M. GREEN & A. N. TUCKER (Londres)

It is essential to underline the importance of the study of *tonal grammar*, especially where african languages are concerned.

Two examples will suffice at this preliminary stage. They are taken from the *lgbo* language of Nigeria :

I) isi [--] « head » ; enyi [--] « elephant »
isi enyi [---] « an elephant's head »
isi enyi [--] « the elephant's head »

(When these nouns are in intimate relationship, their combined tone pattern is different from their patterns in isolation. Moreover there are two possibilities in the combined tone pattern, according as the relationship shows definiteness or indefiniteness)

II) o sie [---] « if she cooks »
o sie [--] « she cooked ».

W. A. GROOTAERS (Pékin)

La réponse à la question II a montré qu'il n'est pas vrai que « la morphologie du chinois relève uniquement de la syntaxe de position ».

Le problème de la délimitation des domaines de la morphologie et de la syntaxe rencontre cependant en chinois une difficulté particulière à cause du rôle important joué par la syntaxe de position. Le premier travail important sur « La morphologie du chinois » paraîtra en décembre 1948 ; il est impossible de le présenter ici en détail, mais il peut être utile de le signaler. Son auteur, Herman Wilbers, le publiera dans le volume XIII des *Monumenta Serica* à Pékin.

M. GUTHRIE (Londres)

To attempt to separate the domains of morphology and syntax involves adopting an adequate definition of these terms. What field is covered by morphology? It is usually said to be concerned with gram-

matical form. But what is this « form »? It cannot be equated with accidence, since that would mean, among other things, that an uninflected word has no form. It is more satisfactory to say that the field of morphology is concerned with the sum total of those characteristics which determine the linguistic nature of a word.

Syntax on the other hand is concerned with the nature of the relationships between words in the sentence. But very often these relationships have to be included among the characteristics that determine the form of the words that make up the sentence. In this way syntactical structure becomes an integral part of grammatical form. This view is normally ignored through the idea that the form of a word must be internal to it. But in the Bantu languages it is frequently necessary to refer to some feature outside a word in order to establish its morphology. In some tonal languages for example, the form of one word may be determined by the tonal characteristics of some other word in the sentence.

Whatever may be possible in other language families, no division of grammatical structure into two distinct fields of morphology and syntax is possible within a Bantu language.

H. M. HOENIGSWALD (University of Texas, U. S. A.)

No.

J. HOLT (Université d'Aarhus)

La grammaire traditionnelle a été établie à des fins pratiques ; il fallait enseigner les paradigmes et leurs emplois dans la phrase, et, pour obtenir le meilleur résultat, on a préféré en traiter en chapitres séparés. Il va de soi qu'une telle méthode ne vise aucunement à des définitions précises : on s'est créé, tout au contraire, une institution complètement arbitraire. Il est pourtant évident que de telles méthodes ne suffisent pas à la science. Les difficultés empêchant la connaissance du rapport entre *la morphologie* et *la syntaxe* sont tout simplement les conséquences de cette orientation vers des fins pratiques. Il faut remplacer cette méthode par une étude approfondie des faits du langage. La linguistique scientifique sera, on l'a bien reconnu depuis F. de Saussure, un effort pour enregistrer les dépendances qui existent entre les faits linguistiques tels qu'ils se présentent à nous. Or, l'existence de telles dépendances demande par conséquent la possibilité de reconnaître des rapports constants malgré la variation infinie de nos perceptions. Le vrai objet de la linguistique sera donc les formes linguistiques par opposi-

tion à leur substance variée. En fait, la morphologie ne peut être autre chose que l'étude des formes. Cependant, celles-ci ne sont pas reconnaissables d'une manière directe, mais seulement par la façon dont elles apparaissent dans l'activité linguistique. Et la syntaxe ne peut être autre chose que l'étude de ces façons diverses dont apparaissent les formes. Il s'ensuit que la morphologie et la syntaxe diffèrent seulement par une différence de procédé, puisque leur objet reste le même : les formes linguistiques. Elles ne constituent que deux aspects du même phénomène [1].

Mais ce point de vue regarde toutes les unités linguistiques, les unités de l'expression aussi bien que celles du contenu. Dans ce sens, les phonèmes, les syllabes, etc., présentent, eux aussi, en même temps un aspect 'morphologique' et un aspect 'syntaxique' [2]. A cause du rapport arbitraire existant entre les unités de l'expression et celles du contenu, fait reconnu par F. de Saussure, l'étude de ces deux sortes de formes linguistiques constitue vraiment deux disciplines de notre science, car il y a bien ici deux sortes de matières qui en sont les objets. Pourtant on comprend ordinairement par morphologie et syntaxe l'étude des unités déterminantes du contenu linguistique. Pour distinguer l'étude de ces unités (morphèmes), lesquelles font l'objet de la morphologie traditionnelle, d'avec l'étude des unités correspondantes de l'expression (prosodèmes) [3], on peut employer les termes respectifs de *morphématique* et de *prosodématique*. Ces études seront nécessairement en même temps d'ordre paradigmatique aussi bien que d'ordre syntagmatique [4]. En pratique, il faudra se fonder successivement sur l'un ou l'autre de ces deux points de vue, mais ceci n'est qu'un artifice nécessaire. En fait, ce qui distingue les formes linguistiques l'une de l'autre, ce sont leurs différences d'emploi dans la phrase. Comme formes, elles possèdent leurs qualités en puissance ; comme unités syntagmatiques, elles réalisent l'une ou l'autre de ces qualités, tandis que les qualités non réalisées pour le moment restent latentes.

Il nous semble qu'il sera impossible de définir autrement les notions en question, et qu'il faut renoncer complètement à la syntaxe comme discipline autonome à l'intérieur de la science linguistique.

Dans cette interprétation des formes linguistiques, la notion de mot ne joue pas de rôle important. Dans la syntaxe traditionnelle, c'est le mot qui est l'unité fondamentale, soit l'unité minimum de la proposition. Mais, au sens traditionnel, le terme de mot est peu clair, car il

1. Cf. notre réponse à la première question.
2. Cf. notre réponse à la première question.
3. Voir L. Hjelmslev, *Studi baltici*, VI, p. 9.
4. Voir L. Hjelmslev, *Essai d'une théorie des morphèmes. Actes du IV^e Congrès international des Linguistes*, p. 140.

désigne aussi bien une unité lexicologique. Or, dans ce dernier sens, les morphèmes sont sans importance, parce que ce qui est indiqué par le dictionnaire, c'est le sens du mot sans égard pour ses emplois 'syntaxiques' ; comme unités de la proposition, les « mots » renferment, par contre, évidemment, les morphèmes qui sont ici des parties des mots. Par conséquent, il faut abandonner le mot comme unité systématique, parce que, dans le système, il n'existe que des thèmes et des caractéristiques. En tout cas, le mot existera encore comme unité syntagmatique, étant tout simplement le signe minimum susceptible de permutation [1]. Il se rangera ainsi dans le paradigme des unités syntagmatiques : période, proposition, mot, thème et caractéristique (ceux-ci sont également des signes, mais non susceptibles de permutation), et des syntagmes plus petits que les signes (syntagmes de morphèmes, de plérèmes).

*G. IVĂNESCU (Université de Iassy)

Il existe deux définitions principales de la morphologie : l'une qui la considère comme la science des formes grammaticales (ou des morphèmes), donc comme une science qui s'occupe de signes, et l'autre qui la considère comme la science non seulement de ces signes, mais aussi de leurs sens (ou de la fonction des mots). La première définition se trouve chez Diez, Miklosich, Delbrück et Philippide, la deuxième se trouve dans la grammaire scolaire, chez Meillet, Vendryes et Brøndal. Les définitions que ces savants ont données de la syntaxe dépendent de ces définitions de la morphologie. D'après Miklosich et Philippide, la syntaxe étudie les sens des formes grammaticales ; d'après Diez et Delbrück, elle étudie les sens des formes grammaticales et la phrase ; d'après les autres, la syntaxe ne s'occupe que de la phrase. Brugmann a également distingué l'étude de la phrase de celle des formes grammaticales et de leur utilisation, mais il n'a pas nommé syntaxe et morphologie ces deux branches de la grammaire. Il en résulte que, pour lui, ces termes n'étaient pas très adéquats pour dénommer les deux disciplines linguistiques dont nous parlons, et qu'il voyait une difficulté dans l'entreprise de délimiter ces deux disciplines.

Mais l'étude des formes grammaticales ne peut pas se combiner complètement avec celle de leur sens. C'est ainsi que les cinq déclinaisons et les quatre conjugaisons du latin exigent une discussion spéciale, qui ne fait intervenir en aucune manière le sens des formes grammaticales en question. Naturellement, on étudie les formes grammaticales de

1. Voir L. Hjelmslev, *Omkring sprogteoriens grundlaeggelse*, p. 66 ; cf. notre réponse à la première question.

chaque déclinaison et conjugaison en indiquant ainsi le cas, le nombre, le genre, le mode, le temps et la personne. Mais, alors, l'intérêt ne porte pas sur le sens, mais sur le signe. Inversement, quand on étudie les sens des formes grammaticales, l'intérêt pour les signes, donc pour les cinq déclinaisons et les quatre conjugaisons, est nul. Et si l'on voulait traiter ces faits concernant les signes lorsqu'on étudie les sens, on serait obligé de rompre l'unité de l'étude. Afin d'éviter cette rupture, on devra traiter à part les signes. Il résulte donc que l'étude des signes se détache de celle des sens. La distinction entre la morphologie et la syntaxe, établie par Diez, Miklosich et Philippide, doit être maintenue. Il ne reste plus qu'à savoir si l'on doit nommer ces deux disciplines *morphologie* et *syntaxe*. Nous croyons que ces termes ne sont pas adéquats pour les disciplines en question. En fait, morphologie signifie (et doit signifier) l'étude des formes. Mais par forme on ne doit pas comprendre seulement le signe nommé jusqu'à présent forme grammaticale ou morphème. Forme est aussi le sens d'une forme grammaticale ou la fonction d'un mot. Car, si la forme grammaticale est la forme du signe d'un mot, le sens de la forme grammaticale ou la fonction du mot est la forme du sens du mot. C'est, du reste, la conception de Brøndal, qui distinguait (*Psychologie du langage*, Paris, 1933, p. 218, l'article *L'autonomie de la syntaxe*) *la forme extérieure* et *la forme intérieure*. Mais nous préférons les expressions : *forme du signe* et *forme du sens* et, pour désigner les deux réalités, *forme du mot*. Nous croyons donc qu'on ne doit plus parler de formes grammaticales et de leurs sens, mais simplement de formes ou morphèmes, ou de formes lexicales, car les formes sont présentées par les mots, considérées comme signes et comme sens. Nous croyons aussi qu'on ne doit pas davantage parler des fonctions des mots, car, comme on l'a vu dans notre réponse à la première question, les fonctions font d'un mot un mot nouveau. Nous acceptons donc la définition qu'ont donnée de la morphologie Meillet, Vendryes et Brøndal.

Mais une telle morphologie étudie tous les faits qui seraient du domaine de la syntaxe, conçue comme science de la phrase. De ce point de vue, nous ne pouvons pas suivre Brugmann, Meillet, Vendryes et Brøndal, qui croient que, à côté d'une telle morphologie, il existe encore une syntaxe de la phrase. D'après ce que nous avons dit dans la réponse à la première question, il est clair que les problèmes qui resteraient à la syntaxe : sujet, prédicat, attribut, complément, objet, circonstantiel, proposition, phrase, proposition principale, proposition secondaire, topique, etc., peuvent être traités intégralement quand on étudie les formes des sens. C'est pour cela que Miklosich a pu considérer la syntaxe comme l'étude du sens des formes grammaticales. Ainsi, pour donner quelques exemples, le sujet sera étudié à l'occasion du cas nominatif,

le prédicat à l'occasion du verbe, du substantif au nominatif avec le verbe *être*, de l'adjectif au nominatif avec le verbe *être*, etc.

Donc la morphologie, conçue dans un sens large, comme la science des formes des mots, comprend ce qu'on a nommé jusqu'à présent syntaxe. Mais nous croyons que la discipline nommée jusqu'à présent syntaxe, ne comprend pas tout ce que devrait comprendre une discipline ainsi nommée. Si v. gr. *syntaxis* veut dire « arrangement, disposition, construction », alors la syntaxe doit comprendre également, ainsi que l'a vu J. Ries (*Was ist Syntax*?, p. 142-143), l'étude des formes grammaticales, car les formes des signes sont en rapport avec la combinaison des mots dans la phrase. Par conséquent, tant la morphologie que la syntaxe, conçues comme il le faut, étudient et les formes des signes et les formes des sens. Nous avons deux noms pour une discipline unique. Lequel des deux doit être accepté?

Le terme syntaxe se rapportait à l'origine et se rapporte quelquefois aujourd'hui encore à un fait de langue seulement, et non à une discipline. La discipline qui s'occupe de la syntaxe, ou plus exactement, des syntaxes, devrait être nommée *syntaxéologie* ou *syntactique*. Ce sont ces deux termes qui doivent être employés à côté du terme morphologie. Et tous ces termes pourraient être maintenus, pour deux manières de traiter les faits de la langue. Quand on étudierait la langue en partant des mots, on ferait de la morphologie ; quand on l'étudierait en partant de la phrase, on ferait de la syntaxéologie ou syntactique. Et parce que les mots isolés caractérisent la langue (définition de F. de Saussure), tandis que les phrases caractérisent la parole, on pourrait soutenir que la morphologie est une science de la langue, tandis que la syntaxéologie est une science de la parole. Ces termes rendraient inutile le terme *grammaire*, qui désigne aujourd'hui généralement l'ensemble formé par la phonétique, la morphologie et la syntaxe.

J. KURYŁOWICZ (Cracovie)

Les définitions de la morphologie et de la syntaxe doivent tenir compte du rapport existant entre ces deux domaines. Ce rapport est celui de la subordination de la morphologie vis-à-vis de la syntaxe. Il nous est révélé par le fait que les principales parties du discours (substantif, adjectif, verbe, adverbe) tirent leur contenu sémantique (objets, qualités, etc.) de leur emploi syntaxique (cf. réponse à la question I).

Ceci n'est point étonnant. Ce qui est donné dans la réalité linguistique, ce sont des énoncés, des propositions, des textes. Les formes de mots isolées représentent plus ou moins des abstractions.

Il n'est donc pas correct de définir la syntaxe par rapport à la morpho-

logie ; de dire, par exemple, que la première s'occupe de l'emploi de mots groupés auparavant par la morphologie en classes et sous-classes (parties du discours, groupes de dérivés, etc.).

Tout comme en phonologie, l'établissement des classes de phonèmes doit reposer sur une analyse de fonctions (à l'intérieur de la syllabe), tout comme la description phonologique d'une langue doit être précédée de la théorie de la syllabe, de même une analyse de fonctions syntaxiques doit servir de fondement à l'établissement des classes et des sous-classes de mots.

Il faut donc, au contraire, définir la morphologie par la syntaxe. On dira que la syntaxe s'occupe d'oppositions (de rapports) existant entre les mots en tant que membres d'une *structure* (proposition, groupe de mots). A la morphologie incombe la tâche d'établir les oppositions (les rapports) existant soit entre les mots en tant que membres d'une *classe* définie par la fonction *syntaxique primaire* de ses membres (substantifs, adjectifs, etc.), soit entre les classes elles-mêmes.

C'est ainsi que la syntaxe apparaît comme *definiens* de la morphologie (= *definiendum*).

J. LAROCHETTE (Bruxelles)

Une condition essentielle à l'établissement d'une grammaire générale comparée est de s'entendre sur le sens des termes employés, afin d'éviter autant que possible d'utiliser des termes différents pour désigner les mêmes notions, mais, surtout, afin d'éviter, ce qui est généralement beaucoup plus grave, d'employer le même terme pour désigner des notions très différentes.

Il est évident, par exemple, que, pour éviter toute ambiguïté et toute méprise, il faut définir aussi clairement que possible ce qu'on entend par « temps », « subjonctif » ou « imparfait ». Le « subjonctif » latin ne peut être exactement la même chose que le « subjonctif » grec, puisque celui-ci est limité par l'existence d'un mode que le latin ne possède pas : l'optatif. L' « imparfait » latin ne peut être la même chose que l' « imparfait » grec ou que l' « imparfait » français : dans chacune de ces langues, ce « temps » est limité, défini, par une série d'oppositions différentes.

Si bien souvent on a employé le même terme pour désigner des notions grammaticales très diverses, c'est que même le grammairien se laisse facilement influencer par une conception « logique » du rôle et du fonctionnement du langage. Cette conception consiste à croire que l'esprit humain commence par donner des noms à des idées préexistantes (à la manière d'étiquettes que l'on collerait sur des objets différents), puis caractériserait ces idées en les rapportant à certaines « catégories », enfin exprimerait des rapports entre elles.

Cette décomposition en trois temps de l'activité mentale que suppose le langage a servi très souvent de justification à la distinction que l'on établit entre la lexicologie, la morphologie et la syntaxe. Or, elle ne correspond pas du tout à la réalité. Le logicien peut distinguer dans l'activité mentale du sujet parlant trois opérations successives. Pour le linguiste, ces opérations sont simultanées, car, lorsque le mot apparaît dans le discours, il est déjà porteur (ou accompagné) de morphèmes qui le caractérisent et qui, en même temps, signalent sa fonction dans la phrase.

La fonction universelle et fondamentale du langage étant d'exprimer des rapports entre des idées, tous ses éléments, les sémantèmes aussi bien que les morphèmes, sont syntaxiques par destination ; ils n'ont d'autre raison d'être que de servir à l'expression de rapports.

L'idée exprimée par le sémantème est définie, limitée, par l'existence de toutes les autres idées que la langue permet d'exprimer et auxquelles on peut l'opposer. Or, le nombre de notions discernées est fonction des nécessités de l'expression : car il est évident qu'on n'exprime une idée que lorsqu'on a quelque chose à en dire, ne fût-ce que l'affirmation de son existence. C'est donc la phrase qui est en linguistique la seule entité autonome ; le mot et l'idée qu'il exprime n'existent qu'en vue de la phrase.

Si le mot n'était qu'une étiquette collée sur un objet, il serait possible de changer cette étiquette sans difficulté, et chaque mot d'une langue aurait son équivalent dans toutes les autres langues. Il n'en est jamais ainsi[1], parce que l'esprit utilise les mots pour découper les idées, selon ses besoins, dans la matière qui s'offre à sa réflexion sous forme de « substances », de « qualités », d' « états » ou d' « actions[2] ».

Les idées diffèrent donc d'un peuple à l'autre, ne fût-ce que parce que les mots qu'elles expriment sont différents. MM. Benveniste et Pichon ont déjà[3] attiré l'attention sur l'erreur que commettait Saussure en affirmant que le rapport entre l'idée et le mot est un rapport arbitraire : au contraire, l'idée et le mot sont inséparablement liés. Ce qui est arbitraire, c'est le rapport qui existe entre l' « objet » (substance, qualité, état ou action) et l'idée qui s'y rapporte.

Puisque le mot n'existe qu'en vue du discours, il n'est pas étonnant que, dans la plupart des langues, il ne se compose pas uniquement d'un sémantème, mais aussi de morphèmes qui non seulement *précisent sa valeur*, mais *indiquent sa fonction* dans la phrase.

1. A part, peut-être, un petit nombre de termes scientifiques, dont la valeur a fait l'objet d'une exacte définition.

2. Il va sans dire que le linguiste n'a pas à s'occuper de l'existence objective de la « substance » ou de la « qualité ». Ce problème est du ressort de la philosophie.

3. Pichon, *La linguistique en France. Journal de Psychologie*, 1937, p. 25 ; Benveniste, *Nature du signe linguistique. Acta linguistica*, 1939, p. 23.

Lorsqu'il est possible, comme en chinois, de citer un mot qui ne soit, à proprement parler, ni un nom, ni un verbe, ni un adjectif, ni aucune autre partie du discours, il a un sens aussi vague que celui d'une racine indo-européenne. Il n'apparaît jamais dans le discours sans que certains morphèmes permettent de reconnaître immédiatement son sens exact et sa fonction [1].

Au point de vue du fonctionnement du langage, il est tout à fait indifférent que ces morphèmes aient un rôle complexe (expriment une seule distinction comme les particules des langues « agglutinantes », ou plusieurs distinctions à la fois comme les désinences des langues « flexionnelles ») ; il est tout à fait indifférent qu'ils soient plus ou moins indépendants du mot et qu'ils aient par rapport à lui une place fixe ou une place variable. La nature même de ces morphèmes importe peu : l'ordre des mots peut constituer un morphème [2], l'emploi ou l'absence de certains compléments peut en être un autre.

De ces différences de structure, il résulte qu'une même distinction grammaticale s'exprime dans une langue au moyen d'une construction particulière, dans une autre au moyen d'une forme particulière, dans une troisième elle s'exprime dans le vocabulaire.

La syntaxe générale a pour tâche de faire le compte de toutes les oppositions grammaticales exprimées dans les langues connues, de décrire le plus exactement possible leur valeur et leur fonction, de trouver, enfin, des noms adéquats pour les désigner, tandis que la morphologie générale a pour objet d'étudier les moyens mis en œuvre dans chaque langue en particulier pour exprimer ces oppositions.

Remarques sur la nature des « catégories » grammaticales

Les distinctions, dites « catégoriques », que les morphèmes expriment sont de deux espèces : certaines concernent, en principe, la caractérisation de l'idée ; les autres ne concernent que les rapports entre les idées. Mais il est impossible de séparer nettement les premières des secondes, car la plupart du temps l'idée n'est caractérisée que pour mieux exprimer des rapports syntaxiques.

Les distinctions d'ordre sémantique permettent de classer, de grouper les idées, en les rapportant à des notions générales. Les langues bantoues, par exemple, utilisent toute une série de suffixes qui permettent d'indiquer la portée exacte d'une action. En chambala, des suffixes indiquent

1. Faut-il faire observer que le discours est la seule réalité du langage et que lui seul peut servir de base aux études linguistiques?

2. Comparez, par exemple, en français : *l'enfant roi* et *le roi enfant;* en néerlandais : *huisdeur* et *stadhuis*.

que l'action se passe le matin, ou toute la journée, ou la nuit, qu'elle est soudaine, ou rapide, ou complète, etc... Les langues indo-européennes utilisent plutôt des préfixes, souvent prépositionnels, pour exprimer des nuances de ce genre (voyez, par exemple, les préfixes allemands : *ver-*, *zer-*, *be-*, etc...).

Mais, comme nous venons de le dire, il est rare que les distinctions d'origine sémantique servent uniquement à définir, à préciser l'idée exprimée. Elles tendent toujours à jouer un rôle syntaxique. Certaines d'entre elles s'expriment différemment selon que le mot est un nom, ou un verbe, et servent ainsi à caractériser telle ou telle partie du discours.

La notion de pluralité, par exemple, s'exprime différemment, dans le nom (pluriel) et dans le verbe (fréquentatif, itératif) ; le renforcement de l'idée se fait différemment, selon qu'il s'agit d'un nom (augmentatif) ou d'un verbe (intensif).

D'autres oppositions ont principalement pour but de permettre l'accord des mots entre eux et de marquer de cette manière des rapports variés entre les mots. La distinction du masculin et du féminin est probablement inspirée par la différence des sexes, mais elle n'a, en réalité, pas d'autre raison d'être que sa fonction syntaxique. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait s'étonner de voir au cours de l'évolution de la langue tant de noms changer de genre, et l'on ne comprendrait guère qu'il y ait des interférences entre le genre et le nombre (dans les langues africaines qui font la distinction des genres, des noms masculins au singulier sont féminins au pluriel, et vice versa). Si l'on admet, au contraire, que le genre et le nombre servent principalement à caractériser le nom et à permettre l'accord de différents mots avec le nom, on peut renoncer à la tâche vaine de justifier psychologiquement le genre de chacun des noms en particulier, et l'on comprend pourquoi la disparition de l'accord en anglais a entraîné la disparition des genres ; pourquoi, au contraire, les langues bantoues, qui connaissent le plus grand nombre de genres ou « classes », sont également celles qui marquent avec le plus de précision l'accord des mots avec le nom.

La plupart des distinctions qui servent dans certaines langues à caractériser soit le nom, soit le verbe, sont des distinctions purement syntaxiques, qui concernent uniquement la nature des rapports entre les notions exprimées. Il existe un lien très étroit entre la distinction de l'animé et de l'inanimé, du nominatif et de l'accusatif, d'une part, et celle de l'actif, du moyen, du passif, du transitif et de l'intransitif, d'autre part : il s'agit toujours de la nature du rapport entre l'action et le sujet ou l'objet. Nous ne pouvons citer ici tous les faits qui le démontrent. Rappelons seulement que l'opposition animé-inanimé n'existe pas aux cas obliques en latin ou en grec : elle n'intéresse que le

cas sujet et le cas régime ; que la transitivité du verbe n'est indiquée dans ces langues que par la présence d'un régime à l'accusatif ; que des similitudes morphologiques rapprochent le neutre et l'accusatif (formes qui désignent un être non actif) ; qu'en espagnol la distinction animé-inanimé ne concerne que le régime du verbe : on ne peut y exprimer qu'un être animé est l'objet « direct » d'une activité ; que, dans les langues caucasiques, c'est en réalité le cas des noms sujet et régime qui indique la « voix » du verbe.

Le « mode », lui non plus, ne concerne pas, à proprement parler, l'idée verbale. Il précise le rapport qui existe entre le sujet parlant et ce qu'il dit. Ce rapport pourrait être indiqué tout autrement (que l'on songe, par exemple, aux emplois en grec de la particule ἄν).

De son côté, pour autant qu'il exprime réellement la chronologie, le « temps » grammatical n'indique pas nécessairement l'époque de l'action, mais celle du rapport sujet-prédicat (comparez : « il est furieux », et : « il était furieux »). Cette époque peut être indiquée autrement que par une forme verbale.

Il ne faut donc pas s'étonner de constater que, dans certaines langues, ce n'est pas le verbe, mais le pronom qui indique le temps, le mode, la voix, etc...

Ces remarques permettent de faire comprendre facilement quelle est la nature exacte de l'opposition entre les différentes parties du discours, et, en particulier, entre le nom et le verbe. Les grammairiens reconnaissent aisément que certaines parties du discours, par exemple les prépositions, les conjonctions, et même les adjectifs et les adverbes, se définissent par leur fonction.

Il est d'usage, par exemple, dans la grammaire française, de décider que « quelque » ou « même » sont adjectifs ou adverbes, d'après « le mot auquel ils se rapportent ».

En revanche, par une étrange contradiction, on définit presque toujours le verbe : « un mot qui exprime une action ou un état ».

Il est évident que, même dans les langues indo-européennes, cette définition ne correspond pas à une réalité grammaticale. La même notion peut fort bien s'exprimer sous la forme d'un nom ou sous la forme d'un verbe[1].

Ce que nous avons rappelé plus haut montre suffisamment que la différence entre le nom et le verbe ne consiste pas non plus en ce que l'un ou l'autre servent nécessairement à exprimer telle ou telle distinc-

1. Dans son *Essai sur la structure logique de la phrase*, M. Sèchehaye fait une restriction à ce sujet : toute notion, dit-il, s'exprimant sous la forme verbale, peut s'exprimer sous la forme nominale, mais l'inverse n'est pas vrai. M. Sèchehaye songeait surtout aux langues indo-européennes : M. Maspero a rappelé qu'en chinois, même un nom propre peut être employé comme un verbe (*Conférences de l'Institut de Linguistique*, 1933, p. 41).

tion grammaticale : d'ailleurs, beaucoup de langues permettent de changer n'importe quel nom en verbe, et inversement, par simple adjonction ou omission d'une particule.

Remarquons, enfin, que les noms du type « le qu'en-dira-t-on » sont peut-être rares en français, mais que, dans beaucoup d'idiomes, ils sont tout à fait fréquents ; que, de son côté, la forme verbale est susceptible d'incorporer, dans certaines langues, des adverbes, des noms ou des pronoms régimes (déjà en espagnol, il est difficile de ne pas considérer comme un seul mot une expression du type : *estaban cantándoselas* « ils étaient en train de les leur chanter »). On ne peut donc définir le nom ou le verbe d'après les notions qu'ils expriment respectivement. L'un et l'autre peuvent exprimer une notion simple, une notion complexe, ou même un complexe de notions.

Le verbe et le nom, éléments essentiels de la phrase, ne peuvent se définir que par leur fonction syntaxique. Ce qui, dans toutes les langues du monde, distingue le verbe du nom, c'est sa fonction prédicative ; on pourrait donc le définir : un mot qui présente une notion simple, une notion complexe, ou un complexe de notions comme étant le prédicat de la proposition.

Au total, le terme « catégorie », que l'on emploie pour désigner les oppositions significatives que la grammaire étudie, est fort mal choisi, car il est emprunté à la logique et tend à faire croire que ces oppositions sont toutes de nature psychologique, concernent les idées et expriment une vision particulière du monde. En réalité, ces oppositions sont purement fonctionnelles et concernent presque toujours la nature de ces *rapports entre les idées* que le langage sert à exprimer.

Mme H. MARTIN-DELFOUR (Paris)

Des bases solides ont été posées en ce qui concerne les langues d'Europe. Cependant, certaines langues d'autres parties du monde, telles que le chinois et l'annamite, ne fournissent aucun objet d'étude pour la majeure partie des branches qui constituent la morphologie.

En chinois, entre différents groupes sémantiques de mots monosyllabiques, il est impossible d'établir un parallélisme de structure phonétique.

Le seul fait qui puisse relever de la morphologie dans ces langues serait la formation des mots composés :

Ex. : tch'a wan $\frac{\text{tch'a} = \text{thé}}{\text{wan} = \text{tasse}}$ = tasse à thé Etc...

En Europe, la formation des mots composés n'est pas un procédé

aussi productif qu'elle l'est en chinois. Si, en raison de son extrême productivité, ce procédé, en chinois, est considéré comme relevant de la syntaxe, alors il n'y a pas de morphologie chinoise.

Ce que nous regardons comme une partie d'un mot composé en chinois est jugé comme suffixe par certains linguistes.

Nous opposons en chinois les verbes à l'aspect « non accompli » aux verbes à l'aspect « accompli »; ces derniers sont toujours formés des verbes correspondants à l'aspect « non accompli » en tant que premier élément auquel vient s'adjoindre l'élément « *la* ». Nous avons ainsi :

p'ao : on court	p'ao la : on a couru
tch'e fan : on mange	tch'e fan la : on a mangé

La raison pour laquelle certains linguistes considèrent cet élément *la* comme suffixe est avant tout son impossibilité d'isolement. Mais ceci n'est pas un argument suffisant pour parler ici de suffixation, quelle que soit la réduction de cet élément dans le domaine phonétique.

En effet, dans ce cas, l'impossibilité d'isolement des mots tels que les prépositions nous amènerait à considérer l'emploi de ces mots comme préfixation et, par conséquent, ces mots cesseraient d'être des « mots », d'où il résulterait que leur emploi, relevant jusqu'ici de la syntaxe, relèverait de la morphologie, c'est-à-dire que l'on serait obligé de modifier profondément la définition de la morphologie et celle de la syntaxe.

La définition d'une morphologie universellement valable devrait être telle que, d'une part, celle-ci comprenne au moins une branche commune à toutes les langues et, d'autre part, qu'elle soit proche de la morphologie jusqu'ici établie pour les langues d'Europe. Ceci nous semble impossible après comparaison des langues d'Europe avec le chinois.

A. MARTINET (Université Columbia, New-York, U. S. A.)

Dans la pratique grammaticale traditionnelle, distinguer entre la morphologie et la syntaxe revient, en fait, à distinguer, parmi les combinaisons que forment les signes, entre des complexes particulièrement stables, nommés « mots », d'une part, d'autre part, des groupes plus fortuits auxquels on donne le nom de syntagmes. Il est clair que, lorsque l'on traite de langues indo-européennes ou sémitiques, cette division de la matière grammaticale est pratiquement fort justifiée, mais il n'est pas certain qu'elle le soit pour toutes les langues. Il s'agit donc de savoir si l'on doit, dans tous les idiomes, chercher à distinguer des unités intermédiaires entre le signe et le syntagme, ou s'il faut voir dans le mot, là où il s'impose, un type particulier de syntagme dont, pour des raisons pratiques, on traitera à part, avant de considérer les combinaisons de type

plus général. Si nous définissons la morphologie comme l'étude des combinaisons de signes dans le cadre du mot et la syntaxe comme l'étude des combinaisons de mots, il reste à voir si le mot est une réalité linguistique universelle. Rien n'est plus difficile que de savoir ce qu'on entend exactement par « mot », c'est-à-dire de définir ce terme.

Le critère de l'unité sémantique que l'on invoque parfois n'a aucune valeur scientifique, puisqu'on ne peut le fonder que sur le sentiment des sujets parlants. Est-on sûr d'ailleurs que le Romain « sentait » *amāmus* autrement que l'Anglais *we love*? Il est assez vraisemblable que le contenu sémantique des deux expressions est assez comparable, mais que la réaction des deux sujets n'est pas de même type, parce que, formellement, il y a entre *amāmus* et *we love* une différence profonde qu'il reste à préciser.

Le critère accentuel, souvent invoqué, ne vaut que pour certaines langues, en particulier celles où l'accent est fixe et a un rôle démarcatif. D'ailleurs, il n'est pas certain que, dans ce cas, le mot accentuel corresponde toujours au complexe que nous cherchons à définir : il est douteux qu'on ait intérêt à mettre sur le même plan le « mot phonique » *populusque* et le « mot grammatical » *populus*.

Le critère le plus intéressant est probablement celui de la non-séparabilité : *admirable* est un mot parce qu'on ne peut rien intercaler entre *admir-* et *-able* ; *je fais* forme deux mots parce qu'on peut dire *je le fais*. Il faut d'ailleurs préciser ce critère en ajoutant que l'on peut, sans dissocier le mot, intercaler, entre deux signes qui le composent, un autre signe, à condition que ce dernier n'existe jamais que dans ce type de combinaison : ainsi *dorm-ons* reste un mot, bien qu'on trouve également *dorm-i-ons*, car le signe *-i-* du subjonctif présent et des divers imparfaits (parmi lesquels le conditionnel) n'existe que dans des combinaisons de ce type, et toujours dans cette même position (cf., de façon analogue, *-nich-* dans *pleur-nich-er* en face de *pleur-er*). Ce critère a l'avantage : 1° d'être formel, c'est-à-dire scientifiquement utilisable, 2° de justifier par des faits observables le sentiment d'unité que donne le mot.

Reste à voir, cependant, s'il permettrait réellement d'isoler universellement toutes les combinaisons de signes qu'on a intérêt à traiter à part avant d'aborder les combinaisons plus lâches. En d'autres termes, le linguiste peut fort bien définir ainsi le mot en s'inspirant de son expérience linguistique, mais à quoi cela nous servira-t-il si, au contact de nouvelles langues, nous nous apercevons que l'unité ainsi définie n'est pas celle dont nous avons réellement besoin pour donner de ces langues la description la plus simple et la plus adéquate? Lorsque nous aborderons certaines langues indiennes d'Amérique, il nous faudra, si nous voulons couvrir les « mots » de ces langues, apporter à notre définition

de tels assouplissements que, pratiquement, tout risque d'être remis en question.

En fait, l'unité « mot » et la division de la grammaire qu'elle implique permettent de rendre compte plus simplement et plus clairement de types linguistiques où existent :

1° des formes synthétiques, c'est-à-dire dans lesquelles on ne saurait localiser l'expression de certains morphèmes (d'un point de vue synchronique, on ne saurait dire où, dans le mot latin *eram*, est exprimé le concept d' « être », celui d'indicatif, celui d'imparfait ; dans *amō*, l'indissociable *-ō* combine plusieurs morphèmes en un seul « formant ») ;

2° des flexions par infixation ou alternances internes (lat. *linquō*, fr. *peux /puis /pouvoir*, angl. *sing /sang /sung /song*) ;

3° des désinences qui ne sont identifiables qu'en contact avec un signe donné (lat. *-īs*, qui est un signe de datif-ablatif pluriel si on l'accole à *lup-*, un signe d'accusatif pluriel après *ou-*).

Ce n'est guère que là où, à chaque signifié, correspond toujours un même signifiant aisément isolable, qu'on peut envisager de se dispenser des deux chapitres successifs : morphologie et syntaxe. Et encore y a-t-il, ici même, des cas où ce traitement en deux temps pourrait contribuer à la clarté de l'exposé. En tout cas, c'est l'examen attentif de la structure de chaque langue qui doit décider si l'on fera ou non usage d'une unité intermédiaire entre le signe et le syntagme et, par conséquent, si la description grammaticale se fera en deux temps ou en un seul. Si, pour des raisons pratiques, cette unité intermédiaire est retenue, elle sera définie en fonction de la langue étudiée, et on pourra la désigner par le terme de « mot » si on le désire.

Nous n'avons jusqu'ici considéré que l'étude des combinaisons de signes, et l'on pourrait soutenir que l'opposition entre morphologie et syntaxe est beaucoup plus fondamentale que celle que nous avons esquissée ci-dessus : la syntaxe serait essentiellement l'étude de la chaîne parlée (axe syntagmatique), alors que la morphologie traiterait des rapports des signes dans le système (axe paradigmatique). La véritable fonction de cette dernière discipline serait moins l'analyse du mot que la classification des signes et des groupes complexes de signes. Il serait normal qu'on ne commençât l'étude syntaxique qu'une fois définis les divers éléments susceptibles de composer la chaîne. Il est évident qu'il y a là deux ordres d'étude qu'il est bon de distinguer en théorie et, probablement aussi, dans un exposé pédagogique. Mais, comme il apparaît que ce n'est pas sur une base sémantique qu'on doit édifier une classification grammaticale, mais sur les latitudes combinatoires des signes dans la chaîne, il faut en tout cas partir de cette chaîne qui, ne l'oublions pas, est notre seule donnée linguistique. Il est probable qu'on a, dans

tous les cas, intérêt 1° à extraire de la chaîne les éléments nécessaires à l'identification des signes, 2° à procéder ensuite à cette identification, 3° à se replacer finalement sur l'axe syntagmatique pour l'examiner à la lumière du système dégagé. Mais, dès le premier temps, auront été constatés des faits qui appartiennent en propre à la syntaxe, et, dans la pratique, à moins que le « mot » s'impose clairement dès le premier examen, les deux ordres d'étude chevauchent constamment. Par ailleurs, si la véritable fonction de la morphologie est de classer les signes, son nom est assez mal choisi, surtout en français, où, contrairement à ce qui se passe dans d'autres langues, le terme de « morphème » ne désigne pas n'importe quel signe linguistique.

C'est pourtant à cette valeur du terme « morphologie » qu'il faut se rallier si l'on veut voir dans *morphologie* et *syntaxe* deux étapes obligatoires de la description de toute langue.

A. E. MEEUSSEN (Roselaere, Belgique)

La division traditionnelle, attribuant à la morphologie l'étude des mots et à la syntaxe l'étude des groupements de mots, est parfaitement justifiée et utilisable, mais elle doit être précisée ; en outre, elle suppose résolue une autre question, celle de la division de la phrase en mots (non de la définition du mot).

1. La division de la phrase en mots.

La pratique de l'écriture en général et, en particulier, l'expérience bien connue pratiquée avec certains Indiens d'Amérique prouvent que, probablement, toutes les langues connaissent, en une mesure peut-être très variable, le mot comme unité réelle et concrète (le français actuel pouvant être cité comme exemple de langue où l'unité du mot est peu marquée). De là, une conclusion : la démarcation entre la morphologie et la syntaxe ne sera pas également nette pour toutes les langues ; elle ne sera nette que dans la mesure où l'on peut délimiter le mot. Pour ne pas faire de cercle vicieux (diviser la grammaire en se basant sur l'unité du mot qu'on formulerait en termes de grammaire), il faudra pour chaque langue recourir à une sorte d'expérience psychologique : apprendre à écrire à des illettrés intelligents, et voir comment ils divisent la chaîne parlée, quitte à revoir plus tard leurs divisions à l'aide de critères grammaticaux.

2. Précisions à apporter.

a. La morphologie étudie le mot et toute forme signifiante plus petite que le mot ; elle comprend donc la structure des « éléments » ou signifiants non analysables (racines, affixes), celle des thèmes (dériva-

tion), des mots (flexion), mais non l'étude des phonèmes (non signifiants).

b. Elle étudie également les complexes de deux ou plusieurs mots, traités à certains égards comme des mots : les composés.

c. Elle énumère, sous forme de renvois à la syntaxe, les fonctions des mots, la fonction étant conçue, en accord avec la terminologie usuelle, comme une caractéristique formelle, distincte du sens : c'est la possibilité — réalisée (parole) ou non (langue) — de former avec une autre forme linguistique un complexe plus grand. Le terme *emploi*, réunissant *fonction* et *sens*, est ambigu.

d. Elle étudie le sens des mots pris comme unités grammaticales (non comme unités lexicales) ; si, toutefois, le sens varie d'après les fonctions, ce qui est le cas normal, on devra l'étudier dans la syntaxe, à propos de chaque complexe plus grand où ce mot ou cette inflexion figure.

e. La syntaxe étudie la forme (structure et fonctions) et la signification grammaticale de tout complexe renfermant plus d'un mot : groupe de mots (terme proposé : syntagme), proposition, phrase. En outre, comme il a été dit, elle étudie le sens grammatical des mots dont le sens varie d'après les fonctions.

M. NIEDERMANN (Neuchâtel)

[Renvoi au passage suivant d'un compte-rendu de la *Sintaxis* d'Antonio Tovar, parue à Madrid en 1946 ; le compte-rendu a paru au tome XIV d'*Emerita*, p. 395-401.]

Les formes et les fonctions des diverses catégories de mots étant étroitement solidaires, il n'est pas légitime, en bonne méthode, de les traiter séparément, en assignant l'étude des premières à la morphologie et celle des secondes à la syntaxe. Il faudrait, dès lors, que la morphologie s'occupât des unes et des autres et que la syntaxe se cantonnât dans l'étude de la structure de la phrase et des rapports des phrases entre elles. C'est le point de vue auquel s'est placé, avec juste raison, Brugmann dans son Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes (*Kurze vergleichende Grammatik der indogerman. Sprachen*, traduction française de J. Bloch, A. Cuny et A. Ernout). Meillet et Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, étudient, eux aussi, dans la partie consacrée à la morphologie, non seulement la formation de toutes les unités linguistiques et la flexion de celles qui en comportent une, mais aussi leurs emplois, sauf en ce qui concerne les formes verbales, dont les emplois sont incorporés à la syntaxe, sans qu'on en voie la raison ; à noter, d'ailleurs, qu'ils évitent le terme de

syntaxe, en intitulant la dernière des trois divisions de leur ouvrage : *La phrase*. Selon M. Tovar, qui se rallie à la conception la plus répandue à l'heure qu'il est, la syntaxe aurait pour objet d'étudier la formation de la phrase et la fonction des mots dans le cadre de la phrase et dans les rapports des phrases entre elles. Mais cette formule se heurte à des objections trop manifestes pour qu'on puisse lui donner son adhésion. Ainsi, le vocatif est indépendant de tout contexte. Il devrait donc être séparé des autres cas et exclu de la syntaxe, au même titre que les interjections. Quant aux autres cas, ils ont bien chacun leurs fonctions déterminées dans la phrase, mais ces fonctions sont les mêmes au singulier et au pluriel, ce qui revient à dire que les nombres, eux, n'ont pas de fonctions syntaxiques. Qu'il y ait des mots usités seulement au singulier comme *aurum*, *acētum*, *sanguis*, *iūstitia*, *pietās*, *famēs*, *sitis*, ou seulement au pluriel comme *maiōrēs*, *mānēs*, *kalendae*, *exsequiae*, *īnsidiae*, *arma*, *moenia* ; que d'autres changent de sens au pluriel comme *littera* « signe de l'alphabet » : *litterae* 1° « message écrit », 2° « production littéraire, littérature », 3° « connaissances littéraires et scientifiques, culture », *rōstrum* « bec » et, par métaphore, « éperon d'un navire » : *rōstra* « la tribune aux harangues », *hortus* « jardin potager » : *hortī* « jardin d'agrément », *iūniperus* « genévrier » : *iūniperī* « baies du genévrier » ; que, enfin, deux êtres ou deux objets formant couple soient parfois désignés collectivement par le pluriel du nom de l'un d'eux comme *Castores* « Castor et Pollux » (appelés aussi *geminus Castor*, *Pollŭx uterque*), *patrēs* « le père et la mère » (encore maintenant en espagnol *padres* « les parents »), *frātrēs* « le frère et la sœur », *digitī medicīnālēs* « le pouce et l'auriculaire (*medicīnālis digitus*) », tout cela ressortit à la sémantique et non à la syntaxe. La même remarque s'applique aux genres. Des tournures telles que *testēs quī illud, quod ego dīcam, assentiant* (Plaute, *Amph.*, 824) ou *hoc studet ūnum* (Horace, *Épîtres*, 2, 1, 120) tiennent à la tendance du neutre pronominal à devenir indéclinable ; on est donc en présence d'un fait d'ordre morphologique. L'argumentation, sur laquelle M. Havers (*Glotta*, XIII, p. 171 et suiv.) a fondé sa théorie d'un comportement syntaxique spécial des substantifs du genre neutre, a été réduite à néant par M. Löfstedt (*Syntactica*, II, p. 15 et suiv.). Par contre, M. Tovar passe sous silence l'ordre des mots, dont la place est, sans conteste, dans la syntaxe et nulle part ailleurs.

V. PISANI (Université de Milan)

Comme on l'a vu plus haut (cf. réponse à la question II), morphologie et syntaxe sont deux aspects sous lesquels nous considérons un tout inscindable, l'expression. Par conséquent, une définition de ces deux

catégories ne pourrait pas être donnée *a priori*, c'est-à-dire fondée nécessairement sur la nature de l'objet à définir, mais seulement *a posteriori*, c'est-à-dire fondée sur ce qu'on s'accorde à considérer comme syntaxe ou comme morphologie. Il va sans dire qu'une définition universellement valable présuppose un accord parfait de tous ceux qui s'occupent de ces objets ou s'en occuperont à l'avenir ; un accord que je crois au moins aussi difficile à amener que celui entre les géographes sur la valeur à donner au mot *Europe*.

V. POLÁK (Prague)

Du point de vue de la fonction pris comme principe fondamental de toutes les études linguistiques, il est exclu de délimiter des domaines de la morphologie et de la syntaxe. Il y a des langues où les faits de caractère syntactique du point de vue de telle autre langue sont exprimés par des faits morphologiques, et vice versa ; cf., par exemple, le problème du sujet ou de l'objet dans les langues slaves et romanes. Chaque langue se crée ses systèmes morphologique et syntactique, étroitement liés.

E. SEIDEL (Université de Cluj)

Il existe des études qui montrent l'interdépendance entre la syntaxe et la sémantique (voir Ingeborg Seidel-Slotty, *Bulletin linguistique*, éd. A. Rosetti, Bucarest, 1948) ; je suis convaincu qu'il y en a aussi pour la morphologie et la syntaxe. Quoi qu'il en soit, la réponse définitive résultera de la réponse à la première question.

*K. TOGEBY (Copenhague)

L'objet de la Linguistique consiste en des textes où une *expression* (signifiant) et un *contenu* (signifié) se réunissent en fonction de signe, de telle façon que, dans le plan de l'expression aussi bien que dans celui du contenu, un nombre limité d'éléments *systématiques* constituent, en se répétant à l'infini par combinaisons variées, la *progression* du texte.

La Grammaire sera donc une discipline linguistique à quatre dimensions ; elle étudiera l'expression et le contenu, le système et la progression du texte.

Par une première division de cet objet de la linguistique en expression et contenu, on obtiendra deux disciplines grammaticales à deux dimensions : d'une part, celle de l'expression, la Phonologie au sens large, qui étudie les éléments systématiques ou phonèmes dans leurs

combinaisons dans la progression du texte ; d'autre part, celle du contenu, dont l'objet est l'emploi des éléments systématiques dans la progression du texte.

Nous proposerons pour cette dernière discipline le terme de Morpho-syntaxe, étant donné qu'il s'agit des éléments morphologiques combinés dans la progression syntaxique. La première tâche de cette morpho-syntaxe sera de définir les éléments systématiques et les syntagmes de la progression. Comme *éléments* on pourra considérer le contenu des moindres signes, c'est-à-dire radicaux, dérivatifs et désinences flexionnelles. Ces éléments se distingueront les uns des autres par le rapport entre le contenu du signe et son expression : si le changement du contenu amène un changement de l'expression, il s'agit de deux éléments distincts, sinon d'un seul. Considérés du point de vue de la progression, les éléments sont les moindres facteurs de contenu ayant mutuellement des relations d'ordre. L'ordre des éléments est un ordre fixe : les dérivatifs (préfixes et suffixes) sont, par exemple, périphériques par rapport au radical central. Les *syntagmes*, facteurs de contenu de plus grande étendue, formés par la combinaison des éléments et par la combinaison de ces combinaisons, seront définis par un ordre plus libre : ils sont ou bien interchangeables dans la progression du texte ou bien séparables par d'autres syntagmes. Le moindre syntagme est le mot dont un ou plusieurs membres peuvent être des éléments. Il y a quatre types principaux de mots : le mot composé, le mot dérivé, le mot fléchi et le mot-racine ou isolé (le radical comme mot). Les syntagmes où peuvent entrer des mots sont les membres de phrase ordinaires, à caractériser par leur rapport avec d'autres membres de phrase : parataxe, hypotaxe, prédication (proposition) ou isolation (membre total). A leur tour, les membres de phrase peuvent former des périodes qui, elles, se combinent toujours par parataxe. La deuxième tâche de la morpho-syntaxe sera de caractériser les différents éléments par leurs rapports à l'intérieur des syntagmes. Par exemple : les éléments de dérivation et de flexion ont en commun leur manque d'indépendance et se distinguent par le fait que le dérivatif peut se joindre à un mot, tandis que la désinence flexionnelle se juxtapose toujours à un élément. A l'intérieur des flexions, on aura d'un côté les flexions fixes (déclinaisons et conjugaisons), d'un autre côté les flexions ordinaires. Chacun de ces groupes de flexions pourra être subdivisé en flexions nominales et verbales. Parmi elles, on pourra distinguer les flexions dont l'emploi est déterminé par des facteurs appartenant à la même proposition (cas, personne, par exemple) de celles dont l'emploi peut être déterminé par un facteur extérieur à la proposition en question (comparaison, mode, par exemple). Les différentes formes flexionnelles pourront être caractérisées par leur

extension, et quant à l'expression, et quant à l'emploi : le subjonctif français emprunte, par exemple, souvent sa forme extérieure à l'indicatif, et l'indicatif remplace parfois le subjonctif dans certains types de propositions.

Une fois les éléments caractérisés formellement par leurs fonctions, la Morphologie en pourra étudier le système indépendamment de la progression du texte. Le principal objet de la morphologie sera la signification des éléments. Certains éléments peuvent avoir une signification complexe dont les composants se trouvent à l'état isolé dans des éléments plus simples. Et les éléments les plus simples peuvent renfermer une signification complexe dont les composants ressortiront par l'opposition à d'autres éléments : le passé défini français, par exemple, s'oppose, d'une part, au futur (c'est donc le prétérit), d'autre part à l'imparfait (c'est donc l'aspect perfectif).

Si la morphologie est l'étude du système, abstraction faite de la progression du texte, la Syntaxe est l'étude de la progression, abstraction faite des éléments du système. La syntaxe considère le texte comme une progression vide, construite par des zones vides (les syntagmes), composées à leur tour de places vides (les membres des syntagmes). La syntaxe étudiera l'ordre et les rapports mutuels des syntagmes et de leurs membres. C'est de cet ordre et de ces rapports que dépendent les relations entre les éléments du texte.

Quant au *rapport réciproque des disciplines grammaticales*, les disciplines simples présupposent les disciplines complexes : la morphologie et la syntaxe, disciplines à une dimension, présupposent la morpho-syntaxe, discipline à deux dimensions, qui, à son tour, présuppose la grammaire, discipline à quatre dimensions. En effet, pour délimiter les éléments et les syntagmes de la morpho-syntaxe, il faut tenir compte des rapports entre expression et contenu et, pour définir les éléments morphologiques et l'ordre syntaxique, il faut, au préalable, les caractériser par leurs fonctions réciproques dans la morpho-syntaxe.

La *grammaire traditionnelle* présente trois conceptions différentes de la *morphologie* qui correspondent aux trois disciplines où entrent en jeu les éléments morphologiques. Elle étudie : 1° La forme extérieure ou expression des éléments : c'est une étude qui relève de la grammaire (ou d'une discipline particulière de celle-ci), dont l'objet réunit encore l'expression et le contenu. 2° L'emploi des éléments : c'est de la morpho-syntaxe. 3° La signification des éléments : voilà de la morphologie pure dans notre sens. — La *syntaxe* de la grammaire traditionnelle présente deux aspects : 1° Étude de l'emploi des éléments : c'est encore de la morpho-syntaxe. Il est tout naturel que cette discipline ait été regardée tantôt comme morphologie, tantôt comme syntaxe, puisqu'elle est une

synthèse des deux. 2° Étude des phrases, des membres de phrase et de l'ordre des mots : c'est là de la syntaxe pure au sens où nous l'avons définie ci-dessus.

Pour finir, nous voudrions souligner l'importance de disciplines complexes comme la morpho-syntaxe. On parle depuis longtemps de la phonétique syntaxique. Trubetzkoy a créé la morphonologie. La reconnaissance d'une morpho-syntaxe contribuera de beaucoup à une distribution plus juste des faits de grammaire.

B. VAN DEN BERG (Rotterdam)

Dans la langue néerlandaise, la forme du mot ne signifie, dans la plupart des cas, rien pour les relations entre les mots d'un groupe. C'est la concordance de nombre entre le nom-sujet et le verbe du prédicat, seule, qui joue un rôle dans la syntaxe. Les relations syntaxiques sont exprimées par la place et l'ordre des mots.

Pour la langue néerlandaise, on peut donc poser les définitions suivantes :

La morphologie est la partie de la grammaire qui s'occupe de la structure des mots et détermine la fonction et la signification des changements que les mots subissent.

La syntaxe est la partie de la grammaire qui s'occupe de la structure des groupes des mots et qui examine comment les relations entre les mots sont exprimées.

J. WHATMOUGH (Harvard University, Cambridge, U. S. A.)

The orthodox traditional division of grammar into phonology, morphology and syntax has had many advantages in scientific investigation. This is proved by the results to which it has led. It also has proved valuable in the lecture room, especially for the purposes of historical and comparative grammar. But it is not to be denied that a language is a whole. At the lowest level of instruction, experience has repeatedly shown that the reproduction of the foreign milieu is a quick and effective method. And for historical or comparative study, no less than for theoretical linguistics, experience shows that again and again a particular problem is illuminated by consideration of all four elements — sound, form, usage, and meaning. How many discussions, for example, of the Latin gerundive have been vitiated by failure to observe this principle. Morphology in particular is fallacious divorced from syntax. The weakest part of our discipline is that which deals with lexical fea-

tures, and this is likely to be so until some method of classification is devised other than the purely arbitrary one of alphabetical order. Granted, then, that for descriptive purposes, oppositions and contrasts are revealed first and most clearly by strict phonematic and morphomatic method, to which semantic, syntagmatic, lexical, and stylistic criteria will inevitably contribute much ; and granted that the successive steps of analysis must be pursued independently ; nevertheless, in the end, a complete description of a language will aim to show the interdependence of all these features. There is no good reason why this should not be as true of historical and comparative grammar as it is of descriptive grammar. Ideally we proceed as follows : (1) collect the material fully ; (2) distinguish practice and usage (Hjelmslev's « preglossematics » ; stylistics will apply at this point) ; (3) identify segments of propresentation and content in epilegmata and their syntagmata ; (4) establish categories (as in functional paradigms) ; (5) identify glossemes and morphomes ; (6) reduce these to phonemes (primary and secondary ; and clusters) ; (7) establish the phonematic pattern. But at each step any relevant fact, of whatever character — phonematic, morphomatic, or the rest — must be considered ; and, without a synthesis of all these, description cannot be said to be complete. Analysis is not enough ; « la linguistique », divorced from « philologie », bids fair to be sterile.

J. WILS (Nimègue)

Up to the present our general grammatical notions often have a one-sided 'western' bias on account of the fact that they are based almost exclusively on the study of the very specialised Indo-Germanic languages. The distinction between 'morphology' and ' syntax' seems to me an example in point.

In flexional languages like the Indo-Germanic ones the word is very independent in respect to the sentence. It wears the necessary grammatical characteristics, and may be considered almost as a miniature sentence. Here therefore 'morphology' and 'syntax' can very well be contrasted. In an isolating language like, e. g., Siamese, however, the word has a very different character. And in a language of the agglomerating or polysynthetic type (Nahuatl, Blackfoot) none or hardly any distinction can be made between 'word' and 'sentence'. In my opinion it is impossible as yet to find a point of view which could be generally received to serve as a basis for a justified 'definition'.

RÉPONSES*

A LA

QUESTION IV

« Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue? Et de quelles conséquences sont ces actions pour l'accession des langues moins évoluées au rôle de langues de culture?

C. E. BAZELL (Faculté des Lettres d'Istanbul)

There is no limit in principle to the influence which one morphological system may have upon another. The interest of the linguist centers in the degree of resistance offered by different parts of the system exposed to similar external pressure. (For instance in Hungarian it is the verbal, but in Finnish the nominal, system which shows more traits reminiscent of Indo-european structure.)

It would be difficult to show that a « culture-language » could be recognised as such by its morphology. It is possible that such languages tend most strongly to the quasi-equipollent treatment of grammatically privative oppositions (e. g. to the treatment of zero-case or zero-person as members of the casual or personal paradigm). But the attempts to associate given categories (e. g. dual or article) with lower or higher culture have been based on the expansion of one familiar cultural-linguistic type, and carry small conviction even for the area of this expansion ; since the operative factor seems more often to have been relative geographical isolation than cultural inferiority so far as the maintenance of the older types is concerned.

* Les communications pour lesquelles le nom de l'auteur est précédé d'un astérisque sont celles qui sont parvenues trop tard pour être utilisées par le rapporteur. Voir, ci-dessus, le texte du rapport, p. 31-40.

*A. BELIČ (Université de Belgrade)

Il y a plusieurs manières de répondre à cette question. Je n'en prendrai qu'une qui me semble mériter spécialement notre attention. Comme je l'ai indiqué (réponse à la question I), toutes les catégories principales (les parties du discours) sont très bien définies par leur fonction dans la proposition ou dans les syntagmes, même dans le cas où elles n'ont aucun moyen formel ; si une autre langue, qui est en liens étroits avec la première, apporte des moyens formels pour ces catégories, ils peuvent être adoptés par la première et entrer dans son répertoire de formes. Cela peut, en principe, apporter de grands changements dans la structure d'une langue, et, d'une langue « groupante », faire une langue agglutinante ou même flexionnelle. Une langue peut de cette manière changer totalement de type linguistique.

Cela n'épuise pas les diverses façons pour une langue d'exercer son influence sur une autre ; mais je ne pense pas qu'en vertu de cette influence une langue devienne une langue de culture. Il est vrai que toutes les langues ayant un système formel très développé sont plus claires, plus propres à la culture que les autres ; mais ce sont les idées, la manière de penser, qu'une langue peut transmettre à une autre et qui font de celle-ci une langue de culture. Étant donné qu'une langue exerçant une influence sur une autre apporte ordinairement l'un et l'autre, il semble que l'un est le résultat de l'autre ; mais ce n'est pas obligatoire. Une langue devient la langue de culture par la manière culturelle de penser et non par son système de formes.

G. BONFANTE (Université de Princeton, U. S. A.)

Ainsi que l'ont démontré les néolinguistes italiens d'abord et l'École de Prague ensuite, il n'existe absolument pas de limites à la pénétration du système morphologique d'une langue par celui d'une autre ; cette pénétration, on le sait, peut arriver jusqu'à transformer entièrement le système morphologique d'une langue (cf. e. g. l'anglais, le bulgare, l'arménien). Les conditions précises de cette pénétration doivent encore être étudiées, mais il n'y a aucun doute que le prestige d'une culture supérieure (c'est-à-dire *reconnue comme supérieure* par l'autre culture) joue le rôle le plus important (Bartoli). Je me propose de prouver bientôt que les innovations romanes les plus importantes (l'article, les types *habeō factum*, *facere habeō*, etc., etc.) sont d'origine grecque (γεγραμμένον ἔχω, ἔχω εἰπεῖν, etc.) et sont dues au prestige de la langue grecque.

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

Lors de l'action d'une langue sur une autre langue, dans le plan morphologique, il s'agit, en principe, de phénomènes semblables à ceux que l'on rencontre dans le cas du rapprochement des structures linguistiques en général. Il faut distinguer ici l'assimilation d'une langue à une autre, phénomène à la suite duquel une seule langue subit des changements, et le rapprochement, où les transformations sont bilatérales, réciproques. Un facteur important dans les deux cas est l'affinité structurelle des langues en voie de rapprochement. D'autant plus similaires sont les structures, et d'autant plus aisément s'opère en général le processus de rapprochement. Là où les changements se produisent dans une seule langue, il y a lieu de rechercher non seulement ce qu'une langue donnée a emprunté à une autre langue, mais aussi pourquoi cette langue a emprunté un fait donné, et de quelle façon ce fait a été assimilé par sa propre structure. Quand, par suite d'une interférence linguistique, se transforment deux (ou plusieurs) langues intéressées, le rapprochement se traduit aussi par l'apparition de phénomènes nouveaux communs à ces langues. Ce processus évolutif peut être caractérisé comme évolution convergente, dans le sens plus étroit du mot (le terme d'évolution convergente pris dans un sens plus étendu désigne un rapprochement quelconque des structures linguistiques). Les innovations communes se produisant dans le cours d'une évolution des langues interférentes sont parfois considérées à tort comme dépendant d'un prétendu substrat (dans le cas des langues balkaniques, par exemple).

On peut dire, en somme, que, sur le plan morphologique, l'action d'une langue sur une autre langue, ou tout rapprochement de langues, en général, ne se manifeste pas d'une façon aussi pénétrante que dans le lexique ou la phraséologie. Au cas où l'on comprendrait la dérivation comme faisant partie de la morphologie, les emprunts les plus fréquents concernent la formation des mots ; comparer, entre autres, de nombreux calques latins et européens sur des modèles grecs : gr. συνείδησις, lat. *cōnscientia*, fr. *conscience*, tch. *svědomí*, russe *sovest'* (v. sl. d'égl. *sъvěstǒ*) ; gr. παντοδύναμος, lat. *omnipotēns*, fr. *omnipotent*, tch. *všemohoucí*, russe *vsemogúščij* ; gr. αὐτοκράτωρ, russe *samoderžec*, tch. *samovládce*, all. *Selbstherrscher* ; gr. μεταμορφοῦν, lat. *transfigūrāre*, fr. *transfigurer* ; gr. ποιότης, ποσότης, lat. *quālitās*, *quantitās*, *medietās*, etc.

Tout progrès d'une culture nationale est accompagné d'un changement de la langue nationale en question. Car, du fait de cette évolution, les fonctions de la langue s'augmentent et l'on ne peut, en étudiant de tels cas, ne pas tenir compte de l'influence de ces fonctions augmen-

tées sur la structure de la langue, et, par là aussi, sur son attitude vis-à-vis de la réalité. L'on ne saurait expliquer de tels cas mécaniquement, par un simple rapport de cause unilatéral ; il s'agit ici de rapports complexes réciproques et, par conséquent, dialectiques. Ceci vaut, à plus forte raison, pour l'action d'une langue de culture sur une langue moins évoluée. Quand une langue moins évoluée assume le rôle de langue de culture, elle subit l'influence d'une langue de culture qui lui sert de modèle.

Dans les deux cas plus haut considérés, les changements apparaissent principalement sur le plan lexical, mais aussi sur le plan syntaxique. Ces changements peuvent même se produire sur le plan morphologique, mais plus rarement que sur les plans mentionnés. En l'état présent des études linguistiques, il serait difficile de faire la théorie de ces connexités en s'appuyant sur des données systématiques ; tout au plus pourrait-on citer l'influence du latin sur le subjonctif en français, l'influence du latin sur la morphologie archaïque des participes en tchèque littéraire, l'influence du grec sur le participe présent passif en slave d'église, etc.

En supposant que les rapports entre l'évolution de la langue et celle de la culture soient dialectiques, les faits d'ordre culturel et ceux d'ordre linguistique ne peuvent être compris sous l'aspect de deux séries parallèles aux rapports fixés d'avance et standardisés ; c'est ainsi que l'on ne saurait mettre en rapport direct et causal le stade de culture plus évolué avec la simplification du système grammatical.

P. ERINGA (Rotterdam)

Une langue ne peut emprunter des éléments à une autre sans perdre son identité, à moins qu'elle ne les emprunte en les réinterprétant, c'est-à-dire en les adaptant à sa propre structure.

H. FREI (Université de Genève)

La réponse à cette question dépend de la définition que l'on donne à l'expression *système morphologique*. Si l'on veut entendre par là, à la rigueur, le système des signifiants (voir ma réponse à la première question), la condition pour qu'un tel système puisse exercer une action sur un autre est qu'il y ait coexistence des deux systèmes, au moins partiellement et dans une partie de la masse parlante (= bilinguisme).

En principe, cette action peut être illimitée, et l'hypothèse d'une langue dont tout le système des signifiants aurait été remplacé par celui d'une autre n'a rien de fantastique en théorie.

*L. GÁLDI (Université de Budapest)

De l'importance des parlers français-créoles pour la linguistique générale.

La présente communication est destinée à répondre à la quatrième question posée par la circulaire du Congrès : « Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue? » En d'autres termes, il est temps de remettre sur le tapis une question qui est vivement débattue depuis une soixantaine d'années : le rôle du substrat dans la formation des parlers français-créoles.

Inutile de dire qu'à ce sujet comme à bien d'autres égards, il n'y a point d'accord entre les meilleurs linguistes de notre époque. Dans son texte, F. Brunot est allé jusqu'à parler d'un « français négrifié », mais dans les notes il a jugé utile de reproduire aussi l'opinion de Lenz : « Je ne veux pas dire que les nègres ont appliqué leur grammaire au créole » (*Histoire de la langue française*, VIII, 1935, p. 1136-1137). M. Vendryes insiste sur la décomposition du système grammatical des langues européennes dans les parlers créoles ; il est d'avis que ces langues « y apparaissent dépouillées de leurs particularités morphologiques, réduites en quelque sorte à l'état de poussière » (*Le langage*, p. 348). M. Marcel Cohen considère le créole d'Haïti comme un « langage très particulier qui n'est pas exempt d'influence des parlers africains, apportés, mais oubliés par les Noirs » (*Histoire d'une langue : le français*, 1947, p. 301). Quant aux rares linguistes d'origine créole, ils ne sont pas d'accord non plus : Mme Suzanne Sylvain propose une série de rapprochements africains, sans pourtant en conclure à une influence directe (*Le créole haïtien*, 1936 ; cf. le compte-rendu de Marcel Cohen, *B. S. L.*, XXXVIII, p. 23), tandis que M. Jules Faine, ce linguiste amateur très zélé, se plaît à comparer l'haïtien au mauricien pour dégager de ce parallèle quelques principes de la « grammaire minime » des parlers créoles (cf. J. Faine, *Le créole dans l'univers*, Port-au-Prince, 1939 ; L. Gáldi, *Zeitschr. f. frz. Sprache u. Lit.*, LXIII, p. 91 et suiv.).

Naturellement, même si l'on écarte l'annamito-français pour lequel on possède trop peu de matériaux, il serait difficile d'aborder le problème du substrat sans préciser le caractère des systèmes morphologiques qui, depuis le XVIIe siècle, ont contribué à la formation des parlers « négro-français » et « maléo-français » (cf. L. Adam, *Les idiomes négro-aryens et maléo-aryens*, Paris, 1886). En d'autres termes, il convient de déterminer les différents substrats auxquels le français s'est superposé dans les départements d'outre-mer de la France d'aujourd'hui

et dans quelques régions voisines, comme l'île Maurice aux Mascareignes, la République d'Haïti, l'île de la Trinité et la Louisiane, en Amérique. Il est certain qu'outre les données historiques concernant la traite et les étapes successives de la colonisation, ce sont les parlers créoles eux-mêmes qui, par leur aspect phonétique et par leur lexique, nous fournissent maints renseignements sur le caractère du substrat. Si des mots français comme *mariage*, *jardin*, *mouchoir* et *corniche* deviennent en malgache *mariazi*, *zarideyna*, *musara* et *kurunusi*, rien ne nous empêche d'expliquer par l'action de la même base d'articulation indigène la transformation de *manger* en *manzé* et de *chat*, *chatte* en *çatt* (en mauricien, cf. L. Gáldi, *Z. F. S. L.*, LVIII, p. 262 ; Faine, *op. cit.*, p. 48), sans parler des formes comme *marmite* > *maroumitou*, *couverture* > *couvéritirou*, *brûle* > *bouroulou* (Schuchardt, *Romania*, XI, p. 590), qui, à la Réunion, semblent refléter une étape encore plus primitive de l'apprentissage du français. On pourrait renvoyer aussi aux différences qu'il y a, à l'île Maurice, entre le traitement des chuintantes et des affriquées en mozambique-créole (*louvradjé*, *toudjou*) et en maléo-créole (*louvraze*, *touzou* ; cf. Baissac, *Étude sur le patois mauricien*, 1880, p. 105 et suiv.).

Quant aux parlers américains, ils sont caractérisés, à peu d'exceptions près (cf. le dialecte capois d'Haïti, où « cette consonne est fortement articulée », Faine, *op. cit.*, p. 57, 61), par la suppression de *r* (*jardin* > *žadẽ*) ou par sa transformation en *w* (*arroser* > guadeloupien *awozé*, *branche* > martiniquais *bwãš*, *brave* > Trinité *bouave*, etc., *Z. F. S. L.*, LVIII, p. 262). On pense involontairement aux idiomes africains, où « la consonne *r* était appelée à disparaître dès le moyen-âge » (L. Homburger, *Les langues négro-africaines*, 1945, p. 88) et où l'on retrouve même la correspondance *r* = *w* (*op. cit.*, p. 89). Un indice de localisation nous est fourni aussi par les tendances de nasalisation des parlers américains qu'il serait impossible de ramener uniquement aux voyelles nasales relativement mieux conservées du français du XVII^e^ siècle. Les cas comme *rien* > *arien* (louisianais, acadien) > *ãñẽ* (haïtien, guyanais, etc.) ou *aimer* > *ẽmẽ*, *gagner* > *gãñẽ* (haïtien) sont inséparables de l'influence africaine. Il faut penser surtout à l'action des langues dites monosyllabiques comme le dahoméen, le banda, le bambara, etc., où la nasalisation est très fréquente (Homburger, *op. cit.*, p. 70-71). Sans l'apport africain, il serait bien difficile d'expliquer la genèse des expressions comme la phrase suivante en martiniquais : *ban moin robe moin pou moin allé la case mamman moin* (Irmine Romanette, *Sonson de la Martinique*, 1932, p. 98), où pullulent les cas de nasalisation progressive et régressive.

Le manque de temps ne nous permet pas de proposer des rapprochements analogues aussi pour le lexique : bien qu'on ne puisse encore par-

ler d'une « géographie linguistique » des idiomes africains, il est certain que le terme *zõbi* de l'haïtien au sens de « diable » (cf. *zõbi-dusmã* « hypocrite ») est à comparer à *nsumbi* « diable, mauvais esprit » dans les langues du Congo (Sylvain, *op. cit.*, p. 34) et que le martiniquais *sāʃ* « gourmand » (par exemple *šat-là sāʃ* « le chat est gourmand », communication orale d'I. Romanette) vient du wolof *sāf* (voir L. Rambaud, *La langue wolof*, 1908, Lexique, s. v.).

D'une manière générale, les rapprochements lexicaux de ce genre et les correspondances morphologiques que nous allons établir nous permettent de dire que les parlers américains semblent avoir subi l'influence des langues du groupe soudanais et principalement des langues éburnéo-dahoméennes (éwé, agni, etc.) et sénégalo-guinéennes (wolof), et que les parlers des Mascareignes trahissent quelques traces de l'action du malgache. Nous avons pourtant l'impression qu'il y a une différence assez sensible entre l'influence soudanaise et l'influence malgache : il faut, enfin, reconnaître le fait que la première a agi sur *tous les domaines* du système linguistique, tandis que la seconde n'est démontrable d'une manière certaine que dans la phonétique des parlers des Mascareignes. Nous avons donc affaire à deux formes assez différentes de l' « hybridation linguistique » (Vendryes).

En ce qui concerne la morphologie du nom, on doit considérer comme une particularité d'origine africaine la formation du pluriel par l'addition du pronom personnel de la 3e personne. Ce procédé n'est répandu que dans les parlers américains ; on peut y distinguer deux types, dont le second se subdivise en deux groupes :

a) Addition du pronom simple (sans l'usage simultané d'un démonstratif) : haïtien *zuézo yo* « (les) oiseaux » (Faine, *op. cit.*, p. 66), *llo dire con ça tit moune llo malade* « on dit que les enfants sont malades » (Faine, *Philologie créole*, 1937, p. 84). L'auteur créole est encore parfaitement conscient du caractère pronominal de *llo* (c'est-à-dire *yo* < fr. dial *yeux* pour *eux*, *Z. F. S. L.*, LVIII, p. 269).

b) Addition du pronom avec l'emploi simultané d'un démonstratif : α) soit après le substantif (haïtien *pẽ-ã-yo*, *pẽ-lã-yo* « les pains », Sylvain, p. 54) ; β) soit après l'élément pronominal (guyanais *bitachon yéla* « les maisons », *Z. F. S. L.*, LVIII, p. 270).

Toutes ces constructions sont inséparables de certaines langues africaines comme l'éwé. Le type a) *mun-yo* correspond exactement à *ame* « homme » *ame-wo* « homme — eux », c'est-à-dire « gens » (Henrici, *Lehrbuch d. Ewe-Sprache*, p. 32) ; le type b) *pẽ-ã-yo* est comparable aux cas comme *ho* « maison », *ho-a* « la maison », *ho-a-wo* « les maisons » en éwé (cf. en angas : *brüng-da* « le cheval », *brüng-da-ma* « les chevaux »).

Nous avons l'impression qu'à l'origine il s'agissait de la reprise du sujet par le pronom du pluriel : dans ce cas les constructions comme *tit mun yo malad* seraient à interpréter de la manière suivante : « petit monde + eux (= ils sont) + malade ». C'est pourquoi il est probable que la variante guyanaise (*yéla*), où le pronom est séparé du verbe par l'intercalation d'un démonstratif, est une formation secondaire ; on pourrait l'expliquer par la tendance, également d'origine africaine, à ajouter l'élément démonstratif *-la* à la fin d'un syntagme plus ou moins long (sous ce rapport, Mme Sylvain avait raison de comparer l'haïtien *bèl pyé bwa sa-a* « ce bel arbre » à l'éwé *ati nyui sia la*, litt. « arbre + beau + celui-là », *op. cit.*, p. 60).

Le démonstratif enclitique *-la* (*-a*, *-ã*) des parlers américains pose, d'ailleurs, un problème très délicat. Étant donné qu'on en retrouve la forme primitive (*-la*) aussi dans les Mascareignes, on est disposé à y voir le second élément de « celui-*là* », etc. Mais n'oublions pas qu'en haïtien, ce démonstratif subit l'influence d'une sorte d'harmonie vocalique : *rad-la* « le costume » (litt. « les hardes ») s'oppose à *põ- ã* « le pont », voire à *põ-u-lã* « votre pont » (Sylvain, *op. cit.*, p. 55). L'on sait qu'en Afrique (songhay, sherbro, etc.) « la finale du mot modifie également les éléments phoniques du déterminant » (Homburger, *op. cit.*, p. 151).

En dernière analyse, on pourrait considérer ces démonstratifs enclitiques comme des épithètes postposées : il semble que, dans les parlers américains, les syntagmes attributifs comportent assez souvent des épithètes postposées. Cette constatation nous amène à dire un mot sur le problème des adjectifs possessifs en créole, c'est-à-dire sur l'expression de l'idée de possession dans le cas d'un possesseur pronominal. Sans considérer les parlers des Mascareignes, où l'on constate la survivance de *mo*, *to so* (< *mon*, *ton*, *son*) devant les substantifs, et les parlers américains « périphériques » comme le louisianais et le guyanais, où l'on retrouve également *so*, nous rencontrons aux Antilles tantôt des pronoms postposés, mais précédés de la préposition *à* (guadeloupien *pays-à-moèn* « mon compatriote », *Z. F. S. L.*, VIII, p. 267 ; haïtien *pitit ã mwẽ* « mon enfant », Sylvain, *op. cit.*, p. 66), tantôt des noms suivis d'un pronom simple : martiniquais *iš mwẽ* « mon fils » (comp. éwé *etši* « enfant », Schuchardt), haïtien *mãmã-u* « ta mère », *pitit-yo* « leur(s) enfant(s) ». La première construction est certainement d'origine française : on y reconnaît l'emploi populaire de la préposition *à* pour marquer le génitif (ex. *La fille « à » Lévy*). La seconde construction est plus énigmatique. S'agit-il simplement de l'imitation du type nominal *la case mamman* (voir plus haut) « la maison de la mère », à l'aide des éléments pronominaux substitués aux noms indiquant le possesseur (*robe moin*, *mamman moin*), ou bien d'un calque de la construction africaine correspondante?

Une remarque de M. Delafosse nous engage à adopter plutôt la seconde hypothèse, d'autant plus que, dans ce cas, nous pouvons alléguer le témoignage des parlers « négro-français » nés sur le sol même de l'Afrique : « L'ordre des mots, écrit Delafosse, varie selon les régions, se conformant à peu près à l'ordre des mots suivi dans le groupe négro-africain, où le parler mixte s'est introduit : c'est ainsi qu'en négro-français on dit au Sénégal *fam mɔ̃a* (« femme moi », cf. haïtien *papa-m* « mon père »), à la Côte d'Ivoire *mo fam* (« mon femme », cf. mauricien *mo fam*) ou *mɔ̃a fam* (« moi femme ») pour « ma femme » (*Les langues du monde*, p. 559). » Les similitudes des expressions américaines et africaines vont parfois jusqu'aux moindres détails : l'haïtien *pa-m* « le mien », *pa-m-yo* « les miens » (part-moi-eux) correspond exactement à l'éwé *ati nye* « mon arbre », *ati nye wo* « mes arbres » (arbre-moi-eux), cf. Sylvain, *op. cit.*, p. 55, et Homburger, *op. cit.*, p. 212.

A propos des parlers américains, il convient de faire état aussi d'une autre particularité des syntagmes attributifs : dans ces parlers, le comparatif de supériorité s'exprime à l'aide de l'adjectif simple suivi du mot *passé* (< dépasser). En martiniquais, *li laide passé zombi* (*Z. F. S. L.*, LVIII, p. 271) signifie « il est plus laid que le diable », comp. haïtien *li pov passé-m* « il est plus pauvre que moi » (Sylvain, *op. cit.*, p. 44), louisianais *to malin passé mouen* « vous êtes plus rusé que moi » (*Z. F. S. L.*, *l. cit.*), etc. Dans un grand nombre de langues africaines (aussi bien bantoues que soudanaises), on rencontre des constructions analogues : il suffit de citer la phrase éwé *eso le ga wo déji* « (le) cheval-grand-dépassé-(l')âne », c'est-à-dire « le cheval est plus grand que l'âne ». Ce type est très fréquent aussi en anglais colonial (Cameroun, Sierra-Leone, F. W. H. Migeod, *The language of West Africa*, I, p. 252).

Le système verbal pose des problèmes beaucoup plus complexes. Naturellement, nous ne voudrions pas parler du caractère non-fléchi du verbe, car il est difficile, sinon impossible, de l'attribuer à l'influence de tel ou tel substrat. Il s'agit plutôt d'une particularité générale des parlers créoles : le verbe se transforme en une sorte de « nom » qu'on peut joindre au sujet pronominal au même titre que le complément nominal des constructions verbo-nominales européennes. En mauricien *mo manzé* « je mange », *mo té manzé* « j'ai mangé », *mo va manzé* « je mangerai », etc., correspondent parfaitement aux constructions nominales pures comme *mo malade* « je suis malade » ou aux constructions verbo-nominales comme *mo té malade* « j'ai été malade », *mo va malade* « je serai malade » (cf. haïtien *u kapab* « tu peux, vous pouvez », *m'té-lašas li* « je l'avais chassé », *n'kab dãsé* « nous pouvons danser », etc.). Nous avons à examiner quelques questions plus spéciales.

a) Disons tout d'abord un mot sur les temps duratifs et leur diffusion.

A propos du mauricien, Ferdinand Brunot avait bien raison de faire la constatation suivante : « En mauricien, il est de toute évidence que le système périphrastique du français populaire et usuel : *je suis après* (je suis en train de...), *j'ai fini de*, *je vais*, a été dans son essence parfaitement compris, assimilé et utilisé » (*H. L. F.*, VIII, p. 1137). Comme il résulte de l'étude de Baissac, en mauricien on emploie deux formes périphrastiques de caractère duratif, à savoir *mo après manzé* et *mo té après manzé* (voir aussi Brunot, p. 1141). En Amérique, notamment en haïtien, les formes de ce genre présentent une variété morphologique beaucoup plus grande : Mme Sylvain a enregistré *m'apé mãzé* « je suis en train de manger », *kõ u t'ap-vini* « au moment où vous veniez », *l'av'ap-mãzé* « il sera en train de manger » (*op. cit.*, p. 88-89), et les recherches de J. Faine nous permettent d'y ajouter le conditionnel *m'tavap manger* « je serais en train de manger », *m'tavap-fine-manger* « j'aurais été en train de manger », etc. (*op. cit.*, p. 91). On est donc en présence de deux conjugaisons parallèles : dans tous les « modes » les formes duratives font pendant, au moins au point de vue morphologique, aux formes simples de caractère non duratif (*m'té mãžé*, etc.). Mais ce n'est pas tout. Si l'on compare la traduction mauricienne du *Chat Botté* à sa traduction haïtienne, on voit aussitôt que l'emploi des formes duratives est beaucoup plus régulier en Amérique que dans les Mascareignes. Voici quelques exemples :

Mauricien	*Haïtien*	*Français*
Comment *li té* encore *plaigner* là, çatt *té-dourmi* en-bas lilit.	Tandiss *li tap-plaignin* con ça là, chatt *tap-dormir* en-bas caban-ne.	Comme *il était* encore *à se plaindre*, le chat *était couché* sous le lit (Faine, *op. cit.*, p. 157).
Avlà soldat qui *té monte* lagarde dans laporte léroi.	Alà soldat qui *tap-monter* lagarde douvent porteroi.	Voilà le soldat qui *montait* la garde à la porte du roi (*loc. cit.*).

Il est évident que l'haïtien distingue beaucoup mieux l'aspect duratif ou momentané de l'action que le mauricien ; cette thèse vaut surtout pour l'aire temporelle du passé.

Pour mieux connaître le système des formes duratives dans les parlers américains, il convient d'ajouter que dans certains dialectes, notamment en guadeloupien, en martiniquais et en guyanais, c'est-à-dire dans la partie méridionale des Antilles et sur la côte de l'Amérique du Sud, la particule *après* est remplacée par un mystérieux *ka* qu'on retrouve aussi en négro-hollandais et dans les parlers portugais-créoles (cf. St. Thomé : *eu cô cumé* « ich [bin] hier, [beim] Essen », du port. *cá* « ici », Schuchardt, *Kreolische Studien*, I, p. 25 ; VII, 23). On peut démontrer l'existence de cette particule même dans le parler français-créole d'Haïti (cf. Compè Ratt qui *poco connain moin* « Compère Rat qui ne me connaît pas »,

Suzanne Comhaire-Sylvain, *Contes du pays d'Haïti*, 1938, p. 18 ; nous avons affaire à la construction *p'ka kõnẽ*, v. *Z. F. S. L.*, LXIII, p. 95). La fréquence, voire l'emploi régulier des temps duratifs, n'est donc pas une particularité essentiellement française : il s'agit d'un trait commun des parlers créoles à base soudanaise. L'aire de la particule *après* (Louisiane, Haïti) complète harmonieusement l'aire des formes périphrastiques munies de *ka ;* certains dialectes haïtiens semblent connaître tous les deux types, de sorte qu'ils servent de transition entre la zone septentrionale et la zone méridionale.

b) Avant de citer des parallèles africains, nous voudrions attirer l'attention sur le fait que la fréquence des formes duratives a modifié d'une manière assez sensible la valeur temporelle du thème verbal précédé d'un sujet pronominal. En mauricien, *mo manzé* signifie « je mange », parce qu'il s'oppose très nettement à *mo té manzé* (parfait) et *mo va manzé* (futur) ; en haïtien, « le verbe précédé de son sujet indique une action habituelle ou arrivée à son terme, un état habituel ou acquis. Il se rendra en français tantôt par l'*indicatif présent*, tantôt par le *passé défini* ou *indéfini* » (Sylvain, *op. cit.*, p. 82). *M-mãžé* veut dire donc non seulement « je mange, j'ai l'habitude de manger », mais encore « j'ai mangé » (comp. : *m'kõnẽ-l* « je le connais », mais *m'kõnẽ-l na gagè* « je l'ai connu dans les combats de coqs », Ibid.). Cet état de choses est très différent des fonctions temporelles d'une construction comme *je mange ;* il n'est pas exagéré de dire que la pénétration des formes duratives dans la conjugaison a profondément bouleversé l'aire fonctionnelle du présent. Si l'on tient compte du fait que même dans le parler négro-portugais de la Guinée *tâ cantâ* « il chante » s'oppose à *cantâ* « il chanta, il a chanté » (Leite de Vasconsellos, *Esquisse d'une dialectologie portugaise*, 1901, p. 185-187) et que dans un idiome africain comme le xosa *u ya lila* « il pleure » ou pour mieux dire « il est pleurant » s'oppose à *u lila* « il pleurait » (Delafosse, dans les *Langues du monde*, p. 573), on est amené à considérer la transformation du présent en une sorte d' « aoriste » comme l'effet de l'influence africaine occidentale. Les analogies sont innombrables : en peul *o nyama* « il mange » (plutôt : « il a l'habitude de manger ») s'oppose à *o mo nyama* « il mange en ce moment » (Homburger, *op. cit.*, p. 194) ; selon le même auteur, « dans la majorité des langues africaines il y a au moins deux présents : 1° un présent simple formé du pronom et du thème que nous appelons aoriste [comp. haïtien *m'mãžé*] et qui décrit l'action comme en voie d'exécution au moment précisé par le contexte ou par un adverbe ; 2° un présent absolu qui signale l'accomplissement de l'action au moment où l'on parle » (*op. cit.*, p. 195). Si différentes que soient ces analyses par lesquelles on cherche à surmonter les difficultés de la traduction et de l'interprétation des textes exotiques, nous

sommes convaincus que la « conjugaison » des parlers américains ne pourrait être expliquée sans l'aide de la linguistique africaine.

Malgré l'importance de ces rapprochements, il faut pourtant signaler aussi ce qu'on pourrait appeler « la logique intérieure de la conjugaison créole ». Cette logique, dont la genèse historique reste encore à élucider, se manifeste dans deux domaines :

a) Il arrive souvent que la formation d'un temps français-créole repose sur les mêmes principes que la dérivation des temps analogues dans les langues romanes. Déjà Brunot a fait le rapprochements uivant : « *Mo wa wé* c'est le futur, et *mo té wa wé* le conditionnel ; ils sont exactement dans le même rapport que *je verrai* et *je verrais*, ils présentent la simple substitution de *je vais voir* à *j'ai à voir...* » (*H. L. F.*, VIII, p. 1137).

b) Ce rapprochement, si difficile à expliquer, a déjà laissé Brunot plus ou moins perplexe, comme en témoignent les points de suspension. Mais, chose plus grave, on peut aller même plus loin et dire qu'en haïtien, à quelques milliers de kilomètres de l'île Maurice, on retrouve, dans la plupart des cas, exactement les mêmes formes temporelles qui existent dans les parlers des Mascareignes (maur. *mo té après-manzer* ~ haït. *m'tap-manger*, *mo té-fine-manzer* ~ *m'té-fine-manger*, *mo va manzer* ~ *mâ mànger*, *mo té-va-manzer* — *m'tâ manger*, etc.). Ces coïncidences sont trop nombreuses pour qu'il puisse s'agir d'un simple jeu de hasard ! Étant donné que nous avons affaire à un système assez complexe — là où l'on croyait trouver des langues « à l'état de poussière » ! — force nous est de dire que même la simplification de caractère « créole » d'une langue « européenne » obéit en dernière analyse à certaines lois « panchroniques » de la psychologie humaine : les mêmes procédés peuvent se répéter un peu partout sans qu'il soit nécessaire de supposer des influences réciproques. Les esclaves mauriciens n'ont jamais rencontré les esclaves haïtiens...

Pour terminer, nous jugeons utile de signaler encore un fait qui est la base même du processus de « créolisation » : la disparition de toute barrière entre les parties du discours. En haïtien, le nom *paix* a fini par signifier « se taire » *si nu p'ap-kuté m'a-pé* « si vous n'écoutez pas, je me tairai » (Sylvain, p. 88), et l'adverbe *pitôt*, dérivé du français *plutôt*, veut dire « préférer » : *moin, m'pitôt bel bel là, çà qui bel passé toutt là* « moi, je préfère (la robe) la plus jolie, la plus jolie d'elles toutes » (Faine, p. 112). Un mot comme *bèñè* veut dire non seulement « baigner », mais aussi « bain », p. ex. *žu bèñè-ã* « le jour du bain ». *Kléré* est un verbe, si je dis *lãp-sa-a kléré tut kay-la* « cette lampe éclaire toute la maison », mais il est un adjectif d'origine verbale (participe) si je dis : *ak lãp-sa-a tut kay-la kléré* « avec cette lampe toute la maison est éclairée » (Sylvain, p. 111).

Ba ou *bã* (< *bailler*) veut dire « donner », mais le même support phonique peut servir de « préposition », si je dis en martiniquais : *li di ba yo* « il leur dit » (*Z. F. S. L.*, LVIII, p. 292). Le dernier cas d'interférence peut être rapproché de l'éwé, où *na* veut dire « donner » et *na ame-wo* « aux hommes » (Westermann, *Sudansprachen*, p. 47 ; H. Jacobsohn, *Zeitschr. f. vergl. Sprachf.*, LVII, p. 64 et suiv.), mais en réalité il s'agit de quelque chose de beaucoup plus général. Comme je viens de le démontrer ailleurs (*Magyar Psychologiai Szemle*, XVI, 1948, p. 128), ces supports phoniques, dont la fonction concrète varie selon le contexte et la situation, c'est-à-dire selon le « Zeichenfeld » et le « Zeigfeld » buehleriens, nous semblent évoquer *une étape archaïque des langues du monde, où un polysémantisme analogue avait caractérisé la plupart des racines.* A notre avis, les parlers français-créoles et les parlers créoles en général ont une grande importance pour la linguistique, parce qu'on y peut observer cette valeur plus ou moins flottante des supports phoniques. En même temps, ces racines, dont la plupart n'appartiennent à aucune catégorie traditionnelle des parties du discours, entrent dans des combinaisons qui rappellent bien souvent la structure des « langues groupantes » (cf. P. Meriggi, *Journal de Psychologie*, 1933, p. 185 et suiv.). Il existe donc *une grammaire créole proprement dite, plus ou moins indépendante des conditions locales, mais il est facile d'y discerner des particularités dues à l'influence de certains substrats indigènes.*

Bibliographie. — Les travaux antérieurs à 1934 ont été énumérés à la fin de mon étude *Esquisse de la structure grammaticale des patois français-créoles* (*Z. F. S. L.*, LVIII, p. 293-295) ; cf. aussi *Problemi di sostrato nel creolo-francese* (*Revue de linguistique romane*, IX, p. 336 et suiv.). Le meilleur des ouvrages récents est sans conteste la thèse de Sylvain, *Le créole haïtien. Morphologie et syntaxe* (1936, avec bibliographie). Cf. J. Faine, *Philologie créole* (1937) et *Le créole dans l'univers* (1939). Sur tous ces travaux, j'ai fait paraître un compte-rendu dans la *Z. F. S. L.* (LXIII, p. 91 et suiv.). Pour les rapprochements africains, cf. L. Homburger, *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent* (1945).

L. HJELMSLEV (Université de Copenhague)

Première partie de la question : « Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue? »

Pour répondre utilement à ce problème, il faudrait savoir d'abord ce qu'il faut entendre ici par système morphologique. C'est un problème

très mal étudié et sur lequel on n'est pas d'accord. Sans un certain fondement théorique, la question reste en l'air, et une discussion entre les représentants de diverses théories se réduira forcément à une discussion sur les définitions. En un mot, j'estime que la question est prématurée.

A supposer qu'on possède le fondement théorique nécessaire pour pouvoir aborder utilement la question, deux possibilités se présentent a priori : ou bien la réponse se déduit logiquement de la théorie adoptée et est impliquée dans la définition même qu'on donne du système morphologique ; ou bien la réponse réclame, pour être résolue, une enquête très vaste et de très longue haleine. Donc, la réponse que l'on parviendrait à donner serait forcément ou bien une tautologie ou bien une hypothèse plus ou moins mal fondée.

Deuxième partie de la question : « De quelles conséquences sont ces actions pour l'accession des langues moins évoluées au rôle de langues de culture? »

En se fondant sur un système de définitions, on pourrait comprendre par 'langues moins évoluées' ou bien 1° langues dont le système est particulièrement restreint et primitif (à en juger par les résultats acquis par la linguistique traditionnelle, il paraît que le chinois et l'anglais fournissent des exemples-modèles de ce type, tandis qu'une langue telle que l'eskimo présente une exubérance de système, donc un système très évolué), ou bien 2° langues qui servent de véhicule d'une civilisation 'moins évoluée'. La première possibilité fournirait une typologie linguistique acceptable et peut-être même utile, et une typologie fondée objectivement sur des critériums linguistiques immanents. La deuxième possibilité est beaucoup plus grave et ne laisse pas d'être inquiétante de tous les points de vue ; une typologie des civilisations est chose très malaisée à établir, surtout si on la fonde sur des jugements d'estimation. On court fatalement le risque de rester subjectif. Les jugements d'estimation sont du ressort de la théorie des valeurs et de la morale, qui, de toutes les parties de la philosophie actuelle, est celle qui est la plus débattue et la plus douteuse.

Il me semble que la linguistique moderne, de pair avec l'ethnologie, nous a fourni deux renseignements précieux qu'il convient de retenir, à savoir :

1° Qu'il n'y a ni de langues ni de civilisations primitives ; il n'y a que des systèmes agencés autrement que les nôtres, mais sur un même niveau avec les nôtres ;

2° Qu'il faut séparer synchronie et évolution (diachronie), et que, en conséquence de ce principe, il ne faut pas confondre typologie et évolution.

H. M. HOENIGSWALD (University of Texas, U. S. A.)

It seems that any contact between speakers of a language of high prestige and those of one with lower prestige (only in this sense should we distinguish primitive and civilized languages; « We admire it — sc. our language — not because of what it is, but because of what has been done in it » Schuchardt) almost regularly entails some sort of transfer of morphological traits. Speakers of the lower-prestige language acquiring the higher-prestige language are apt to take with them such traits which may in the end outlive (in the newly acquired language) the language of origin (substratum of a sort). On the other hand, there are the well-known instances of literary influence on the part of an upper language upon a lower which nevertheless survives. It is quite possible that the latter type is really limited in scope, though prevalent in the history of Europe and parts of Asia.

M. KŘEPINSKÝ (Université Charles, Prague)

La réponse que nous donnons à la question est nécessairement partielle : elle est basée sur l'examen de l'élément étranger dans une seule langue, le roumain, et dans cette langue, sur l'examen du verbe seulement. Nous avons consacré à ce sujet un mémoire qui a été publié dans *Slavia*, XVI (Prague, 1941), sous le titre : « Influence slave sur le verbe roumain. » Comme il est difficile de prévoir ce qui, des faits que nous y avons recueillis et de leur interprétation, pourrait intéresser l'étude de l'action d'éléments étrangers dans d'autres langues, nous avons jugé utile de reprendre ici tous les faits avec leur interprétation succincte ; des renvois au mémoire sont faits pour plus ample information.

I. — Faits

1° Roumain *am* (HABEO), qui est commun à tous les dialectes roumains, tient son *-m* du sl. *imamĭ* (§ 2, 1).

2° L'impératif du daco-roumain et du macédo-roumain *stăi* doit son *-i* au slave *stoj ;* méglénite *stoi*, qui a sans doute remplacé l'impératif correspondant à *stăi*, est emprunté au bulgare *stoj* (§ 2, 2).

3° Dans l'impératif dr. *vino*, mr. *yino*, *-u*, mégl. *vinu* (qui « a presque disparu »), l'*-o* est emprunté au vocatif slave des noms de femmes et d'hommes en *-a* : tchèque (et autres langues slaves) *mámo*, *táto*, *ženo*, *matko*, *sestro* (§ 2, 3).

4° A l'imparfait de DARE, le radical est redoublé en dr. (*dădeam*,

dedeam), en mr. et en mégl. sur le modèle du v. sl. *daděachŭ* (§ 2, 4, surtout 2, 43).

5° La conjugaison en *-are* a cessé d'être productive. Elle persiste :

a) Dans les verbes hérités du latin ou créés en roumain avant le moment où la conjugaison en *-ire* s'est généralisée (§ 4, 41 et suiv.) ;

b) Dans les verbes empruntés à l'époque moderne par la langue littéraire, à l'italien et au français.

Dans les verbes nouvellement créés, *-are* a fait place à *-ire*, fait qui est imputable à l'action du slave.

6° A l'exception de la 4e classe verbale slave et d'une partie de la 3e, les verbes slaves présentent les désinences *-o*, *-eši*, *-etĭ* et *-etŭ*, *-eme*, *ete*, *-ǫtĭ* et *-ǫtŭ* qui concordent en partie avec celles des 2e, 3e et 4e conjugaisons latines, empêchent les verbes empruntés au slave de passer dans la conjugaison en *-are* et les poussent à entrer dans la 4e conjugaison roumaine, alors la seule vivante des trois ; ils deviennent inchoatifs — ceux qui portent en slave l'accent sur la désinence (*pletetŭ* — r. *pleteşte*) — ou non inchoatifs, surtout les verbes en *-ui* et en *-ăi* : sl. *-ájetŭ*, *-újetŭ* — r. *-áie*, *-úie*. Aujourd'hui, il est vrai, environ une moitié des verbes en *-ăi* et neuf dixièmes des verbes en *-ui* sont déjà inchoatifs (§ 3).

7° Sur le modèle slave, le roumain tire à l'aide de *-i* des verbes de substantifs.

Les langues romanes se servent de -IRE en général plutôt pour tirer des verbes d'adjectifs, et cette dérivation s'est à l'origine sans doute continuée en roumain. Les langues slaves dérivent avec *-iti* (4e classe verbale) des verbes de substantifs : *činŭ* — *činiti*. Sur ce modèle, tous les dialectes roumains créent de substantifs des verbes en *-ire*, et la dérivation en *-are* a disparu.

Ce mode de dérivation est antérieur au morcellement des dialectes roumains, mais a supplanté *-are* seulement après les premiers contacts des Roumains avec les Magyars (§ 4, 42, et surtout 4, 429).

8° Le suffixe slave *-ovati*, *-uje/o-* a pris en roumain la forme *-uire*, qui est commune au dr., au mr., au mégl. et peut-être à l'ir. Il tire, comme le suffixe slave, des verbes de substantifs : sûrement en dr., en mr., en mégl. et peut-être en ir., rarement d'onomatopées : en dr. et en mr. Comme dans les langues slaves (tchèque *kǒnkurovati*, serbo-croate *predikovati*, bulg. *komanduvam*, etc.), il s'ajoute également en dr., en mr. et peut-être en ir. — le megl. n'en semble pas avoir d'exemples — aux verbes d'origine étrangère non slave pour les adapter au roumain (§ 4, 111).

9° Au suffixe slave *-aje/o-* remonte le suffixe roumain *-ăire*, mais il

n'a gardé qu'une minime partie des fonctions du suffixe slave, celle de dériver d'onomatopées, en dr., en mr. et en mégl., des verbes d'aspect itératif (§ 4, 2).

10° A *-ăi* se joint le suffixe composé *-căi* (sl. *-kati*) qui a en dr., en mr. et en mégl. le même rôle que *-ăire* (§ 4, 216).

11° Enfin, tous les dialectes se servent du suffixe slave *-noti* (r. *-nire*) pour dériver d'onomatopées des verbes d'aspect momentané (§ 4, 3).

12° Sous l'action du slave, le roumain distinguait à l'origine, dans les verbes tirés d'onomatopées, l'aspect itératif représenté par *-ăire*, et l'aspect momentané marqué par *-nire*. Cette distinction s'efface peu à peu (§ 4, 3, § 4, 314).

13° Parmi les préfixes de provenance slave, ce sont *prĕ-* et *raz-* qui se trouvent dans des composés originaux de tous les dialectes, mais nés au cours de l'évolution particulière de chaque dialecte. *Raz-* concurrence et quelquefois remplace dans les composés, mais indépendamment en dr., en mr. et en ir., le latin DIS- (§§ 5, 17, et 5, 19 b).

14° Le préfixe de négation slave *ne-* a été adopté par tous les dialectes. Il se combine avec les formes nominales du verbe en dr., en mr. (mais non avec le gérondif !), en mégl., enfin en ir. peut-être même avec les formes définies. Dans les composés avec les participes passés, il leur accorde le sens des adjectifs négatifs latins en -BILIS (INEFFABILIS) sûrement en dr. et en mr. : *nespus* inexprimable (§ 5, 19 d, *Slavia*, p. 525).

15° Pour former le parfait, le roumain a employé, comme les langues romanes, l'auxiliaire *avoir* avec le participe passé : *am cântat* — j'ai chanté. Dans les autres temps composés qui expriment les temps relatifs, le daco-roumain se sert de l'auxiliaire *être* comme les langues slaves : dr. (dialectal) *am fost cântat* j'avais chanté, tch. *byl jsem zpíval*, v. sl. *bĕachǫ prišli* (Vondrák², p. 149). Futur antérieur : *voiu fi cântat* — j'aurai chanté, v. sl. *rodili bodemŭ*, v. tch. *zapomenul budu* (Vondrák, II², p. 150 et suiv.). Subjonctif du plus-que-parfait : *să fi fost cântat* — que j'eusse chanté, tch. *abych byl zpíval*. Conditionnel II : *aş fi cântat* — j'aurais chanté, v. sl. *bi sĭde bylŭ*, tch. *byl bych zpíval* (Vondrák², II, p. 397).

Le daco-roumain se sert de l'auxiliaire *être* même pour former les temps et les modes qui n'ont pas leurs modèles directs dans les langues slaves : subjonctif parfait *să fi cântat* — que j'aie chanté, infinitif passé *a fi cântat*, indicatif du futur III *voiu fi fost cântat*, conditionnel III *aş fi fost cântat*. Pour ces formes composées, voir Weigand, *Rum. Gr.*, §§ 115 et 125 ; Iorgu Iordan, *Gr. limbii române*, §§ 22-24.

16° En méglénite, quelques verbes terminés à la 1 sg. pr. en *-u* offrent

une variante en *-m* d'origine bulgare : *aflum*. Encore plus près du bulg. est *aflăm* (§ 2, 7).

17° Les mêmes verbes forment à la 2 sg. ind. prés., à côté du régulier *afli*, aussi *afliš* créé sur le modèle bulgare (§ 2, 7).

18° 1 sg. ind. *sam* je suis et subj. *som* seraient le bulg. *săm* (§ 2, 7).

19° L'*-u* de 3 pl. ind. et subj. des verbes istro-roumains en *-a* serait l'*-u* de quelques-uns des verbes serbo-croates (§ 2, 81).

20° Le *-h* de *avureh* (1 sg. condit.) est le *-h* du scr. *bih* (§ 2, 82).

21° 1 pl. du condit. *-rmo*, *-rno* se sont réglés sur le scr. *-mo* (§ 2, 84).

22° La désinence de l'impf. ir. *-iam* reflète sans doute la désinence scr. du type *pletijah*, appliquée sans doute d'abord à la conjugaison en *-i* et plus tard aux autres conjugaisons (§ 2, 83).

23° Le *-į-* des verbes *dă*, *stă*, *bę*, *şti* aux 2, 3 sg. et aux 1, 2 pl. de l'ind. prés. (*dăįi*, *dăįe*, *daįen*, *daįeţ*) est le *-j-* du čakave *dajemo*, *stajemo* (§ 2, 851).

24° Ir. 1 sg. et 1, 2 pl. *ăsăm*, *ăsno*, *ăste* sont scr. *sam*, *smo*, *ste* (§ 2, 86).

II. — Dans quelles limites s'exerce sur le système morphologique du roumain l'action du slave?

Dans la période de l'évolution commune des dialectes roumains, les désinences ni le radical des verbes n'ont subi aucun changement dû à l'influence slave, sauf dans quelques verbes isolés.

En méglénite et en istro-roumain, en revanche, le système originaire a été légèrement entamé par l'adoption partielle de désinences bulgares et serbo-croates. Les deux dialectes abandonnent même une partie des formes originaires du verbe *être* pour les formes bulgares ou serbo-croates.

A la différence des temps simples, rien ne subsiste de la formation originaire des temps relatifs composés en daco-roumain : revêtus de mots roumains, ces temps sont exprimés comme dans les langues slaves, à l'aide de *être*. Cette particularité est propre au daco-roumain seul, donc elle est relativement jeune.

Au cours de l'évolution autonome des dialectes, l'influence slave a donc eu des effets de caractère général, rarement sporadique (*être*) : en daco-roumain, substitution des temps relatifs composés imités du slave (sauf le parfait composé) ; en méglénite, adoption des désinences bulgares aux 1 et 2 sg. par un groupe de verbes ; en istro-roumain, généralisation des désinences serbo-croates à la 3 pl. de l'indicatif présent, aux 1 sg. et pl. du conditionnel, et substitution, à l'imparfait, de la formation serbo-

croate à la roumaine ; transplantation de l'-*i-* propre au dialecte čakave, aux 2 et 3 sg. et aux 1 et 2 pl. de l'ind. prés. des verbes istro-roumains à radical identique ou ressemblant dans les deux dialectes (*då*, *stå*, *bę*).

La tradition latine et romane de tirer des verbes de substantifs à l'aide de suffixes a été étouffée pour la plus grande partie par l'élément slave. A la dérivation en-*are*, générale dans toutes les langues romanes, a été substituée la dérivation en *-ire* héritée du latin, pour créer des verbes d'adjectifs. Elle a été chargée des fonctions de la dérivation slave en *-iti*. En outre, les suffixes *-uire*, *-ăire*, *-nire* servent à former à l'origine en partie les mêmes catégories de verbes que leurs modèles slaves.

Pour se rendre compte de l'étendue de l'influence slave, voici les moyens dont disposait le latin, donc le roumain avant son contact avec le slave, pour tirer des verbes de noms et d'onomatopées :

Suffixe latin	*-are*	*-ire*
Éléments de base :	substantifs	adjectifs

Suffixe slave	*-nǫ-*	*-ě-*	*-i-*	*-a-*	*-ova-*
Éléments de base :					
dans les langues slaves :	adj. onom.	noms	subst. adj. onom.	noms, onom.	subst.
en istro-roumain :	onom.?		subst.		subst.?
en macédo-roumain :	onom.		subst. adj. onom.	onom.	subst.
en méglénite :	onom.		subst. adj. onom.	onom.	subst.
en daco-roumain :	onom.		subst. adj. onom.	onom.	subst.

On le voit, l'état de dérivation hérité du latin et appliqué en roumain commun avant le contact avec les Slaves était simple : un seul mode de dérivation de verbes à l'aide de thèmes de substantifs ; un seul à l'aide de thèmes d'adjectifs. La dérivation slave était riche, diverse et compliquée : cinq suffixes différents dont deux s'appliquent à des substantifs, à des adjectifs et à des onomatopées, un à une, les autres à deux de ces classes. En roumain, le sl. *-iti* a agi dans le sens du lat. *-ire*, alors que les autres suffixes slaves n'ont pas été utilisés pour dériver des verbes d'adjectifs ; mais, outre *-ě-*, tous les autres suffixes slaves ont été employés partie pour créer des verbes de substantifs, partie pour en tirer d'onomatopées (*Infl. sl.*, § 4, 5251).

Moins exposée à la pénétration slave a été, à ce qu'il semble, la composition des verbes par préfixes slaves. On trouve bien, dans la période com-

mune, des composés empruntés au slave, mais — fait de nature à surprendre — non des composés originaux avec les préfixes slaves, sauf peut-être avec *ne-* joint au participe passé. Pour arriver à des conclusions plus précises, il faudrait comparer les verbes composés avec les préfixes slaves, d'un côté, et avec les préfixes latins synonymes, de l'autre côté. C'est alors seulement qu'on pourra expliquer la faveur dont jouissent *razŭ-* et *prě-* au cours de l'évolution autonome de tous les dialectes. Dans la création de composés originaux, le méglénite se sert de douze préfixes slaves, l'istro-roumain et le daco-roumain de six ou de sept, le macédo-roumain de quatre.

Il ne serait pas sans intérêt de comparer encore les personnes, les modes et les temps qui ont subi l'influence slave, avec ceux qui ont résisté, de suivre pas à pas la lutte des formes slaves avec les roumaines et la disparition éventuelle des premières.

III. — Dans quelles conditions s'exerce l'influence slave sur le roumain?

Dans *la période commune*, il fallait, semble-t-il, le concours de plusieurs circonstances : dans *stăi* et *dădeam*, il fallait la ressemblance du radical et l'identité du sens et de la fonction, renforcée encore, pour *dădeam*, par la similitude de la désinence de l'imparfait en roumain et en slave (*-eam* et *-ěach*) ; dans *am*, l'identité, au singulier, de la voyelle du radical et du sens ; dans l'abandon de *-are* pour *-ire*, la différence des terminaisons de la 1re conjugaison latine et des terminaisons slaves pour les verbes slaves passés en roumain et pour les verbes créés en roumain ; la ressemblance des désinences slaves avec celles des 2e et 3e conjugaisons roumaines appuyée par l'affinité de l'accentuation qui orientait une partie des verbes d'origine slave vers la conjugaison inchoative, l'autre partie vers la conjugaison simple.

L'identité des fonctions de l'impératif « viens » et du vocatif *matko* (*ženo*, *sestro*, etc.) a été assez puissante à elle seule pour imposer à l'impératif l'*-o* du vocatif.

Dans tous ces cas, une forme roumaine a été modifiée par le slave.

La dérivation avec *-uire*, *-ăire* (*-căire*) et *-nire* et la composition des participes passés avec *ne-* ont fourni au roumain les moyens qui lui manquaient jusqu'alors (distinction des aspects, adaptation de verbes étrangers au système roumain, participes passés négatifs), tandis que, dans *-ire*, le slave a seulement étendu aux substantifs et généralisé la dérivation latine.

Par contre, la composition de verbes avec les préfixes slaves n'a pas encore pris racine, excepté peut-être *ne* + participe passé.

Dans *l'évolution autonome* des dialectes, la ressemblance des verbes

roumains et slaves, ainsi que l'identité de leurs sens ont amené, dans certaines formes de *då*, *stå*, *bę*, l'introduction de *-j-* du dialecte čakave ; la similitude des désinences roumaine et slave, et l'identité des fonctions ont transplanté en istro-roumain la formation de l'imparfait serbo-croate.

L'identité des fonctions à elle seule a causé l'adoption et la généralisation des particularités slaves en istro-roumain aussi bien qu'en méglénite et en daco-roumain ; on a introduit dans ces dialectes ce qui a été considéré comme caractéristique d'une certaine fonction en slave ; parfois c'est la désinence slave entière qui a passé dans le dialecte.

Enfin, la forme roumaine du verbe *être* a été remplacée par les formes slaves aux 1 sg. de l'indicatif et du subjonctif en méglénite, et aux 1 et 2 pl. de l'indicatif en istro-roumain.

IV. — Comment ces particularités ont-elles passé en roumain?

Est-ce par les Slaves ou par les Roumains?

Les faits parlent pour les Slaves, non pour les Roumains.

Les temps relatifs composés. — On se sert d'une expression étrangère surtout lorsqu'elle nous est plus familière que celle de la langue maternelle. Les temps absolus sont plus fréquents que les temps relatifs, et ils sont restés intacts en roumain. Ce n'est donc pas par les Roumains, mais par les Slaves, que les temps relatifs sont entrés en roumain. C'est facile à comprendre : en parlant roumain, les Slaves étaient embarrassés de former les temps relatifs pour les avoir rarement entendu employer, et ils ont traduit littéralement les termes des temps composés slaves en roumain.

La dérivation à l'aide de suffixes. — « Tout était favorable, en roumain, à la dérivation latine : et sa simplicité et sa clarté et le fonds de dérivés conservés par la tradition, de même que la diversité, la complication et la nouveauté de la dérivation slave ; et tout était défavorable à la dérivation slave : et sa variété et sa complication et sa nouveauté, de même que la simplicité et la clarté de la création latine appuyée par un fonds de modèles faits dans la tradition latine. Si, malgré tout cela, la dérivation slave a effacé la dérivation latine au point qu'elle n'est manifeste que dans les dérivés qui datent d'avant le début de l'influence slave ; si, ensuite, les suffixes *-uire* et *-ire* n'ont pas comblé une lacune du roumain, mais s'ils faisaient double emploi avec *-are* latin et s'ils constituent une richesse qui semble superflue au point de vue de l'économie de la langue ; si, enfin, la dérivation slave a pris racine et est la seule employée à l'époque moderne : tout cela a pu être réalisé seulement par ceux dont les représentations linguistiques slaves étaient vives, claires et fortes, les roumaines, au contraire, vagues, confuses et faibles ;

donc, par les Slaves qui ont appris, dans leur vie journalière, les éléments du roumain, mais qui eux-mêmes étaient incapables de créer dans l'esprit roumain, et le faisaient seulement dans l'esprit slave » (*Infl. sl.*, 4, 5252-3).

Le latin n'était pas aussi riche — les langues romanes le prouvent — en onomatopées que les langues slaves, il n'avait pas de suffixes spéciaux pour en tirer des verbes ni pour distinguer, dans ces derniers, l'aspect (qui ne jouait pas en latin un rôle aussi important qu'en slave). Donc, jamais les Roumains en parlant roumain n'auraient éprouvé le besoin d'exprimer toutes ces particularités et de combler ces lacunes du latin, comme c'était naturel chez les Slaves.

Jamais, croyons-nous, ils n'auraient eu l'idée de créer l'impératif de *venir* avec la désinence *-o* du vocatif des féminins slaves ; ni de faire passer les verbes empruntés au slave à la conjugaison inchoative ou simple d'après leur accent slave. Et jamais l'imparfait slave *daděachŭ* n'aurait pu s'imposer, chez un Roumain, à la place de l'héritier légitime, et conforme au système roumain, du latin DABAM.

Cette conclusion est en parfait accord avec celle qu'on peut tirer du caractère de l'élément slave dans le vocabulaire roumain qui a été relevé surtout par M. Puşcariu : les termes de la vie quotidienne sont hérités du latin, les termes consacrés et peu usités, d'origine slave. C'est parce que les Slaves ont appris, avec les éléments du roumain, le vocabulaire roumain de tous les jours, mais non le vocabulaire roumain spécial, qu'ils ont été obligés de remplacer ce dernier par le slave. Le rôle des Roumains se réduit à l'adoption des apports slaves.

Enfin, les conditions historiques confirment les conclusions tirées des faits linguistiques. Les régions habitées aujourd'hui par les Roumains abondent en noms slaves de lieux, de cours d'eau, de montagnes — vestige des Slaves roumanisés.

Les commencements des altérations du système roumain en méglénite et en istro-roumain sont également l'œuvre des Slaves. Ces dialectes sont entourés de Slaves. Leurs sujets, dès l'origine peu nombreux et devenant de moins en moins nombreux, sont en relations constantes avec leurs voisins slaves, approfondissent leur connaissance du slave en émoussant en même temps le sentiment de leur langue maternelle ; Roumains de nom, non plus Roumains de langue.

Ainsi donc toutes les particularités d'origine slave ne sont que l'apport des Slaves qui se sont roumanisés prématurément avant d'avoir acquis une connaissance du roumain égale à celle des vrais Roumains : survivances slaves imposées par la masse des Slaves roumanisés aux Roumains purs.

*M. M. MORENO (Rome)

L'action du couchitique sur le système morphologique des langues sémitiques de l'Éthiopie.

Avant-propos

Le sujet de l'influence du couchitique sur les langues sémitiques de l'Éthiopie n'est pas nouveau. Après les nombreuses remarques de Praetorius, Conti Rossini, M. Cohen, Cerulli, etc., M. Wolf Leslau l'a traité dans une étude d'ensemble publiée dans *Word*[1], où tous les aspects de la question (phonétique, morphologie, syntaxe) sont envisagés. Dans les notes qui suivent, je m'en tiens au cadre fixé par le programme de notre congrès, et, puisque M. Leslau a parlé à suffisance de l'action de la morphologie sur la morphologie, je porte mon attention, avec quelques additions et remarques, sur les influences *indirectes* que le couchitique a exercées sur le système morphologique du sémitique éthiopien, en m'inspirant des conclusions si clairement formulées par M. Marcel Cohen (*Études d'éthiopien méridional*, p. 45) : « Mais l'action sur la morphologie proprement dite est moins nette en général ; lorsqu'elle s'exerce, ce n'est guère directement, en imposant des formes empruntées ; mais c'est généralement par une direction interne, plus ou moins palpable, donnée à l'évolution des formes. »

I. — Pronom

1. — Dans l'éthiopien méridional, nous voyons s'affirmer l'emploi du pronom personnel indépendant au lieu du pronom personnel suffixe dans les cas obliques et avec les prépositions. Le phénomène, qui tout d'abord donne l'impression d'une hérésie au sein du sémitique, peut se produire d'une façon spontanée : en effet, il se présente dans les modernes dialectes sudarabiques et araméens (*Grundriss* de Brockelmann, II, § 174, p. 257) et même dans l'arabe ancien avec ses *ka'anta* et *ka'antum*. Mais, dans le cas des langues éthiopiennes du Sud, la situation du couchitique nous autorise à parler, avec toute vraisemblance, de l'action du substrat. Il s'agit des conséquences de l'imitation de la construction du couchitique. La chose est surtout évidente dans le harari, qui a poussé cette imitation jusqu'au point de changer en postpositions d'anciennes prépositions sémitiques. Le harari dit *alle* (= *an-le*) « à moi », *aḫaḫ-le* « à toi », tout à fait comme le sidamo dit *ane-ra* ou *ani-ra*, *ate-ra*

1. W. Leslau, *The influence of Cushitic on the semitic languages of Ethiopia* (*Word*, New-York, april 1943).

ou *ăti-ra* vis-à-vis de *anẹ, ani* « ego », *atẹ, ati* « tu ». Mais en amharique le procédé est plus compliqué. D'un côté l'agaw, qui est son substrat oppose *yi* et *ku*, formes des cas obliques, à *ana* et *ent*, formes du sujet, de l'autre côté l'amharique garde l'emploi prépositionnel des particules *l-* et *b-* du sémitique. Il est donc probable que l'amharique a passé par les étapes qui suivent. Il a commencé par employer, d'après l'exemple du couchitique, quelques postpositions, comme *gārā* « avec ». Devant ces postpositions, ne possédant pas, comme l'agaw, de formes obliques pour les pronoms personnels, il a dû utiliser les formes sujettes, en disant *ānĕ gārā*, etc. Par analogie, il a fini par dire aussi : *lanē, banē*. La même chose est arrivée en gafat (Leslau, *Gafat*, § 49, p. 48-49). Ici nous constatons qu'un fait de syntaxe a eu des conséquences morphologiques, en supprimant l'emploi des pronoms personnels suffixes *nominaux* avec les prépositions. En effet, l'amharique dit *lanē, banē farrada* ou *farrada-llĕñ, farrada-bbĕñ* : d'un côté avec le pronom séparé, de l'autre côté avec le suffixe pronominal employé pour le verbe. De même en harari et en gafat. Au contraire, le tigrigna et le tigré, qui sur ce terrain n'ont pas subi d'influences étrangères, gardent au pronom personnel séparé sa fonction exclusive de sujet et ajoutent le suffixe pronominal personnel, sous la forme employée avec les noms, à toutes leurs prépositions, qui ne se bornent pas à *l-* et *b-*. Cela arrive même dans l'union intime de *l-* avec le verbe (ex. tigrigna *farada-llay* vis-à-vis de l'amh. *farrada-llĕñ*). A ce sujet, il faut remarquer que le bilin (Reinisch, *Bilin-sprache*, § 76-77, p. 38-40) et toutes les dialectes agaw occidentaux (Conti Rossini, *Kemant*, p. 47-48) présentent un cas d'emprunt morphologique qui est l'inverse de ceux que nous sommes en train d'étudier : le tigrigna leur a cédé ses pronoms personnels suffixes accrochés au verbe directement ou par l'intermédiaire de la préposition *la*. Voilà une démonstration typique de la possibilité d'échanges morphologiques entre des langues bien différentes.

Avec cela, il ne faut pas exagérer l'influence, même indirecte, du substrat couchitique sur le pronom personnel des langues néo-éthiopiennes. Par exemple, ni l'agaw, substrat du tigrigna, ni le sidamo, substrat de l'amharique, ni le galla ou les langues du groupe couchitique occidental qui entourent le gouragué ne présentent des néo-formations du type *nĕssĕhā, nĕssu* du tigrigna, *ĕrsu, ĕrsāččaw* de l'amh., *a'an, aḫaḫ*, etc., du harari, *aḫa*, etc., du gouragué. Le bédja a *barûk* (toi m.), *batûk* (toi f.), *barûh* (lui), *batûh* (elle), *barâk* (vous m.), *batâk* (vous f.), *barâh* (eux), *batâh* (elles), tout à fait dans le style du tigrigna, qui n'est pas son voisin, tandis que le tigré, qui le côtoie, ne s'éloigne point du guèze.

2. — C'est pour cela que l'influence du substrat bédja sur le tigré paraît très probable lorsqu'on constate que dans les deux langues l'ar-

ticle et le relatif s'identifient (*ū-àdame ū-ēa = la-adām la-maṣā*), mais elle n'est pas sûre : même en écartant la thèse de M. Brockelmann (*Grundriss*, II, § 366, p. 564) que la concordance entre relatif et article en tigré ne serait que fortuite, le fait que l'article est un démonstratif, et que le démonstratif et le relatif sont presque égaux dans le guèze lui-même, constitue une explication suffisante.

II. — Nom

3. — Les langues éthiopiennes, y compris déjà le guèze, se différencient des autres langues sémitiques par le fait que les suffixes du féminin non sexuel y ont perdu leur vigueur, que le féminin lui-même entre dans la catégorie du petit, du méprisable ou même du neutre, et que la plupart des noms peuvent être traités en masculins ou bien en féminins suivant une appréciation subjective de valeur. C'est la situation même du couchitique, dont l'influence est donc indéniable. Par exemple, en galla *-ti*, au nominatif, est bien un suffixe du féminin, doué de la même valeur que le suffixe amharique *-it*, dans *intalti* « fille », *dubarti* « vierge », *māsēnti* « femme stérile » (amh. *lěǧǧitu*, *qonǧoytu*), mais il est remplaçable dans *intala* par le suffixe masculin *-ni* (*intalli = intalni*), et s'emploie même avec *nugúsā* « roi » (nom. *nugúfti*) qui est un masculin, de même que l'amharique donne à *mogzit* le sens de « tuteur ». Ici l'action du substrat sur le système morphologique se concrétise dans une limitation de l'emploi des moyens que le sémitique avait à sa disposition pour distinguer le féminin du masculin. Elle a agi avec le maximum de vigueur dans les langues éthiopiennes du sud, qui, à peu de traces près, ne présentent plus de distinction entre *ḥaddis* (nouveau) et *ḥaddās* (nouvelle). De la même façon peut s'expliquer la disparition presque totale des pluriels brisés dans l'éthiopien méridional. En revanche, M. Leslau (*Infl.*, § 10) attribue à l'influence du couchitique certains pluriels à répétition d'une radicale, comme tigré *dagaggi*, pl. de *dĕggē* « village », *lababbĕs*, pl. de *lĕbbās* « habit », tigrigna *tamāmĕn*, pl. de *taman* « serpent », *wanč̣afāfu*, pl. de *wanč̣afo* « fusil », amh. *šumāmĕnt*, pl. de *šum* « chef », *wayzāzĕr*, pl. de *wayzaro* « dame ». Cette explication est peut-être douteuse. Pour le tigré, Brockelmann (*Grundriss*, I, § 237) fait dériver *dagaggi* et *lababbĕs* de *dagāgi* et *labābĕs*, avec abréviation de *ā* et gémination secondaire ; mais M. Leslau objecte que la forme *qatātĕl* est très usitée en tigré. Pour moi, je crois plutôt que la gémination est due à la tendance à garder dans le pluriel la réduplication existante dans le singulier. Quant au tigrigna, il a recours à la réduplication seulement pour pouvoir appliquer des schèmes donnés. Ainsi de *ḥinnā* on tire régulièrement *ḥēnānu*, de *bullā* « lie de l'hydromel », *bulālu* : pour pouvoir appliquer le même schème à *šĭro* « bouillie de pois chiches », on dit *šĭrāru*, avec un de ces procédés de

reconstruction fautive du trilitère qui sont si fréquents en amharique. De la même façon, de *kāribbo* « petite outre », on tire *karibābu* ; mais *ʍaččafo* et *maraššāt* « sous-selle de luxe », obligent aux réduplications *ʍaččafāfu* et *maraššāsu* (Mauro da Leonessa, *Tigray*, §§ 39 et 42). Les rares pluriels à répétitions ou additions de consonnes de l'amharique (Cohen, *Traité*, p. 72) peuvent être expliqués de la même manière. L'influence du couchitique sur les adjectifs à réduplication de l'amharique (*tětěnněš*, *malkākām*) est plus évidente.

4. — L'emploi du suffixe pronominal de nom de 3e personne comme déterminatif dans les langues éthiopiennes remonte au sémitique, car il se trouve documenté aussi en syriaque. Mais dans les langues éthiopiennes du Sud cet emploi s'encadre dans la syntaxe du couchitique, et cela entraîne des conséquences sur le domaine de la morphologie. En effet, l'apparition du suffixe pronominal de 3e personne à la fin d'un verbe dans le complexe relatif est bien un fait de morphologie. Si la phrase relative est traitée en couchitique comme un adjectif, c'est qu'elle est formée par un ancien démonstratif présentant les distinctions de genre et de nombre et placé au fond d'après la construction normale du couchitique. En bilin *ʍāsa-u*, *ʍāsra-ri* (=**ʍas-ta-ti*), *ʍāsa-ū*, et en sidamo *maccěšanno-hu*, *maccěšitanno-ti*, *maccěšitanno-ri* veulent dire : « écoute-celui, écoute-celle, écoutent-ceux ». L'article de l'amharique (voire du gafat et du harari) prend précisément la place de ces suffixes : c'est pour cela qu'il s'accroche au verbe et non pas au nom dans une expression comme *yammisamāw saw*, l'homme qui écoute (= agaw *wāsau giruwā́*) : litt. homme, celui qui écoute. Mais en amharique cela arrive aussi lorsqu'il s'agit d'un simple adjectif : *daggu saw*, *daggitu sēt* « l'homme bon, la femme bonne ». Pourquoi donc? Parce qu'en couchitique les mêmes suffixes dont nous venons de parler se placent précisément après l'adjectif : ex. adjectifs de relation en *-u*, *-ti*, *-ū* de l'agaw, *lowō-hu* « le grand », *lowō-ti* « la grande », du sidamo. En bédja aussi la distinction entre le masculin et le féminin (quoique sans détermination) se fait avec le suffixe *-t* placé après l'adjectif : *win kān* « grand chameau », *wint kām* « grande chamelle ». Ce sont toutes des expressions à valeur démonstrative relative : l'homme, celui [qui est] bon, la femme, celle [qui est] bonne. Dans le génitif encore, *ya-nĕgusu bēt* « la maison du roi », *ya-qonǧoytu qāl* « la parole de la jeune fille » de l'amharique sont formés à l'instar de *qoro-nni-ha minne*, *bētō-te qāle* du sidamo. Il est vrai que les suffixes couchitiques que nous venons d'étudier expriment, plus encore que la détermination, la relation, et que celle-ci est rendue en amharique et en gafat par l'élément *ya*, mais nous savons que cet élément n'est pas toujours nécessaire. Par conséquent, il n'est pas hasardé de dire que la place de l'article en sud-éthiopien reproduit la posi-

tion des suffixes du couchitique illustrés ci-dessus, et que cela donne naissance à des faits de morphologie, comme le verbe et l'adjectif pourvus d'articles.

Le *-u* de l'accusatif harari, qui a probablement la même origine, suit les mêmes lois.

5. — En agaw, comme dans plusieurs autres langues couchitiques, l'accusatif est normalement rendu par la postposition qui indique aussi le datif. Il est très vraisemblable que cela ait contribué à raffermir en amharique, en gafat et, semble-t-il, aussi en argobba, la postposition rare du guèze *-nē*, *-na*, indiquant direction, d'où Praetorius (*Die Amharische Sprache*, p. 197) fait descendre le suffixe amharique *-n* de l'accusatif (bien qu'il existe aussi d'autres explications, dénombrées par M. Cohen à la page 318 de ses *Nouvelles études d'éthiopien méridional*). Si nous considérons que ce *-n* n'est plus dans la conscience des parlants une postposition, mais une désinence, nous devons conclure que l'influence du substrat a fait changer à ce morphème sa place dans la grammaire. Aussi les prépositions sémitiques que le harari, sous l'action de l'ambiance, a transformées en postpositions s'acheminent à devenir des désinences. En tigrigna et en tigré, qui expriment eux aussi l'accusatif par les mêmes moyens que le datif, l'influence du substrat ne dépasse pas les limites de la syntaxe.

III. — Verbe

6. — Jusqu'ici, les faits que nous avons soulignés confirment la thèse de M. Marcel Cohen que l'action du substrat s'exerce beaucoup plus par la direction donnée à l'évolution des langages que par une cession de matériaux. Par conséquent, en passant à l'étude du système verbal, notre attente serait déçue si nous y cherchions une couchitisation bien marquée. Tout au contraire, les plus usées des langues éthiopiennes, les moins sémitiques dans la construction de la phrase, les plus corrodées dans leur phonétique, les plus dégénérées dans leur déclinaison, les plus abâtardies dans leur vocabulaire, ont sauvé leur essence sémitique précisément par la résistance de leur système verbal : charpente osseuse dont la solidité s'oppose à la flaccidité des muscles. Les nombreux trilitères qui ont été réduits à des bilitères ne disent absolument rien : car l'instabilité des « lettres faibles » est un fait pansémitique et la chute des laryngales est un phénomène commun à beaucoup de territoires linguistiques. Somme toute, le bilitérisme des verbes dans les langues éthiopiennes du Sud n'est qu'une illusion d'optique. Écrivez-les avec l'alphabet arabe, comme le harari, et vous trouverez que *nāra*, *yinūr* est aussi peu bilitère que *qāma*, *yaqūmu*. Le *ša* de l'amharique n'est pas plus

monolitère que *žā* ou *rā* du maghrébin. Et comment parler de *šaṭa* comme d'un bilitère, lorsque son participe est *šayāč*? Il ne faut donc pas exagérer l'influence du couchitique dans la bilitérisation de divers verbes de l'éthiopien méridional : d'autant plus que le bilitérisme du verbe couchitique est bien contestable et bien contesté : les langues couchitiques sont pleines de plurilitères originaires[1], et elles ingèrent continuellement, sans les mâcher, une grande quantité de trilitères nouveaux, empruntés aux langues sémitiques qui les entourent. Il est vrai qu'on cite beaucoup de trilitères sémitiques qui sont devenus bilitères en couchitique. Mais la plupart des cas, lorsqu'ils ne sont pas douteux, peuvent être ramenés aux lois normales de l'évolution phonétique. Ainsi, je ne crois pas à la dérivation de somali et galla *qal* de *qatala*. Les langues sémitiques et couchitiques sont des langues très concrètes : elles ont toujours des racines différentes pour les idées de « tuer » et d' « égorger ». Il est donc improbable que *qatala* et *qal* remontent, avec des significations différentes, à un même mot de l'ancien fonds chamito-sémitique, ou que pour une opération aussi normale que l'abattage du bétail le somali et le galla se soient trouvés dans la nécessité de quêter un mot chez les langues sémitiques, en recevant en aumône une monnaie fausse. En tout cas, si *qal* vient de *qatl*, la disparition du *t* peut être expliquée par une assimilation pareille à celle qui fait aboutir *yĕgadlāl* à *igallāl* en amharique. Le somali *ǵēr* « hippopotame » vis-à-vis de l'amharique *gumārē* est bien typique : mais la loi qui agit ici est celle de la chute de *w* (originaire ou provenant de *m*) entre deux voyelles. De *dakā́no* du saho-afar, on aboutit à *dano* du sidamo et à *ǧānā* de l'agaw : mais il y avait au milieu un *k*, pouvant se spirantiser en *h*, qui est un son bien labile.

Quoi qu'il en soit, vis-à-vis des cas de réduction du trilitérisme, vous avez dans l'éthiopien méridional une foule de racines qui demeurent intactes et vous avez leur exubérante ramification. Les langues éthiopiennes du Sud emploient jusqu'au bout tous les moyens dont le sémitique dispose pour former des thèmes verbaux dérivés, et dans ce sens elles sont les plus sémitiques des langues sémitiques. Mais, à bien regarder, on finit par découvrir que l'impulsion à utiliser si foncièrement les ressources du sémitique vient du couchitique. Par exemple, les langues couchitiques sont riches en intensifs et itératifs, qu'elles forment par une réduplication plus ou moins complète de la racine. Au contraire, le guèze en est pauvre : non seulement la forme *qattala* ne peut être tirée *ad libitum* de tout verbe, mais elle est beaucoup moins fréquente qu'en arabe et elle n'a plus toujours son ancienne vigueur. De même le cona-

1. Voir Marcel Cohen, *Essai comparatif sur le vocabulaire et la phonétique du chamito-sémitique*, Paris, 1947, p. 59.

tif *qatala* est rare. Eh bien ! Pour ne pas rester au-dessous du couchitique, l'amharique a voulu se donner un itératif-intensif dérivable de tous les verbes ; et comme la forme *qattala*, ambiguë et affaiblie, ne lui suffisait pas, il l'a combinée avec celle du conatif, qui indique l'application et l'effort, et il s'est bâti la forme *qatāttala*. Les matériaux sont sémitiques, mais le maçon est couchite. Cette influence indirecte est renforcée par l'existence en couchitique de formes comme kemant *kalakal* de *kal* « rompre », *ǧamamar* de *ǧamar* « parler » (Conti Rossini, *Kemant*, 28, p. 58), et saho *s-gadaddaf* de *gadaf* « tuer » (Conti Rossini, *Saho*, p. 10), mais je n'arrive pas à dire avec M. Leslau (*Infl.*, p. 17) que la forme *qatāttala* est matériellement empruntée au couchitique : ni dans le kemant ni dans le saho il n'y a l'élément *ā* long. Cet élément se trouve dans le bédja, où la voyelle *ā* marque l'intensif (*dālib* « commercer », à côté de *delib* « faire un seul acte de commerce ») (Reinisch, *Beḍawi-Sprache*, p. 125) et s'ajoute à la réduplication dans l'itératif (*hirārer* « arpenter le terrain », en face de *hirer* « marcher ») (Roper, p. 55) ; mais les verbes du type *hirārer* ne sont pas nombreux, et le tigré n'emploie que rarement la forme *qatāttala*. Il est donc préférable de garder l'attitude de Conti Rossini (*Kemant*, p. 59), qui juge l'influence sûre, mais l'emprunt matériel seulement probable.

Les nombreuses combinaisons de formes dérivées du néo-éthiopien ont leur pendant dans le couchitique, qui en est sans doute la source. Le double préfixe du causatif tigré du type *attafgara*, c'est-à-dire *a-t-'a-fgara* est une de ces combinaisons, comme il a été remarqué par M. Leslau (*Infl.*, § 18). Mais aussi les factitifs en *as-* de l'amharique, quoique à préfixe simple, répondent souvent à la nécessité de donner une correspondance aux doubles causatifs du couchitique. Si le galla, qui forme bien plus que l'agaw le substrat actuel de l'amharique, surtout au Choa, oppose *bāsisu* « causer que l'on fasse sortir » à *bāsu* « faire sortir », de *bā'u*, « sortir », il est bien naturel que l'amharique présente *aswaṭṭa* à côté de *awaṭṭā* de *waṭṭā*, tandis que le tigrigna n'a que *awṣĕ'ē*. Il est intéressant de constater que là où le galla a seulement, sans raison apparente, le double causatif, l'amharique lui aussi, presque toujours, ne présente que la forme à préfixe *as-*. Exemples : *naqu* « ajouter », *naqsisu* = *ċammara*, *asċammara* ; *lakkā'u* « compter », *lakkofsisu* = *quaṭṭara*, *asquaṭṭara* ; *ganu* « trahir », *gansisu* = *kaddā*, *askaddā* ; *giddisisu* « obliger » = *asgaddada* ; *ǧalqabu* « commencer », *galqabsisu* = *ǧammara*, *asǧammara* ; *gibbu* « haïr », *ǧibbisisu* = *ṭalla*, *asṭalla* ; *ǧiǧǧiru* « changer », *ǧiǧǧirsisu* = *lawwaṭa*, *aslawwaṭa* ; *gulufu* « galoper », *gulufsisi* = *gāllaba*, *asgāllaba* ; *bō'u* « pleurer », *bōsisu* ; *ĭyyu* « crier », *iyisisu* = *ċoha*, *asċoha* ; *abāru* « maudire », *abārsisu* = *raggama*, *asraggama* ; *adēmu* « aller », *ademsisus* = *hēda*, *askēda* ; *daf* « se presser », *dafsisu* = *faṭṭana*, *asfaṭṭana* (Baeteman, aussi

afaṭṭana), *čakkualla*, *asčakkuala* ; *nā'u* « s'effrayer », *nāsisu* = *danaggaṭa*, *asdanaggaṭa*. En général, le verbe actif en galla n'a que le double causatif ; c'est la tendance de l'amharique, surtout pour les verbes du type B (voir l'intéressante analyse de M. Cohen, *Nouvelles études*, p. 235).

C'est donc le couchitique qui a favorisé ce que M. Cohen appelle la grande originalité de l'amharique et a en même temps restreint le rôle du causatif en *a-*.

En sidamo la particule *-na*, en galla la particule *-ti* servent à l'union étroite entre deux verbes ; accrochées au parfait, elles lui donnent presque la valeur d'un gérondif. Le tigrigna, l'amharique, le gafat et le harari imitent cette construction par leurs respectifs *-mo*, *-ĕnna*, *-mā*, *-mā*, le gouragué par son *-m*. Jusqu'ici, nous ne sommes pas sur le terrain de la morphologie. Mais le *-ti* du galla, comme j'ai fait remarquer dans ma *Grammatica della lingua galla* (§ 57, g, p. 104), s'emploie souvent aussi avec le parfait principal, en s'abrégeant parfois en *-t*. Voilà l'explication de la forme en *-m* du parfait isolé en gouragué (Cohen, *Études d'éthiopien méridional*, p. 155 et 212) ce qui est un fait de morphologie.

V. PISANI (Université de Milan)

Quand nous parlons de l'influence d'une langue sur une autre, voire du mélange de deux langues, nous employons une expression très succincte et commode, qui est pourtant éloignée d'indiquer avec précision ce que sont les faits. En effet, chaque fois qu'un élément quelconque (un son, une forme, un mot, un syntagme) propre à une tradition s'introduit dans une autre, il s'agit d'un sujet parlant qui, plus ou moins bien informé des deux traditions, fait usage, dans sa création linguistique ressortissant à l'une de ces traditions, de tel élément jusqu'alors employé dans l'autre, cet usage se trouvant ensuite imité par d'autres sujets appartenant à la même communauté jusqu'à ce que l'élément considéré devienne partie intégrante du système de signes dont, à un moment donné, se compose leur « langue ». Si l'on envisage ainsi le problème, il est clair que la condition essentielle pour que l'action d'un système morphologique s'exerce sur un autre est qu'il y ait des bilingues parmi ceux qui font usage du dernier. Mais il est reconnu que des actions de ce genre peuvent s'exercer là où le nouvel élément ne se trouve pas en contradiction trop frappante avec le système de la langue qui doit le recevoir ; voilà pourquoi un emprunt lexical est plus commun qu'un emprunt morphologique : le premier peut tout au plus briser la connexion de quelques mots apparentés par la forme et le sens, le second affecte un système de signes qui se répète incessamment dans l'exercice de la langue. Pour la même raison,

parmi les emprunts morphologiques, ceux des suffixes sont assez nombreux, tandis que l'emprunt de désinences est très rare, du moins dans les langues que nous connaissons de plus près aux époques historiques : cela peut du reste tenir à ce que, dans ces langues, il y a une tendance, de plus en plus marquée, à remplacer le « système synthétique » par le « système analytique ». Mais c'est justement cette substitution, dont on a parlé plus haut (réponse à la question II), qui nous montre jusqu'à quel degré l'action dont il est question peut s'exercer. A la place indiquée, j'ai exprimé l'opinion que cette innovation est partie de l'Italie centrale ; cela parce que c'est là que nous constatons pour la première fois l'affaiblissement des consonnes finales (*-s*, *-m*, *-d* après voyelle longue), signe de l'importance diminuée qu'on donnait à l'expression des valeurs fonctionnelles par des désinences dans le mot même. De l'Italie, ce nouveau système morphologique s'est étendu à la Gaule, à l'Ibérie, etc. ; dans la Gaule, assez tard pour que nous y trouvions encore en ancien français la distinction d'un cas direct et d'un oblique. De l'Italie septentrionale et de la Gaule, le nouveau principe a pénétré chez les Germains, où il va gagnant du terrain jusqu'à nos jours ; mais une conquête bien plus rapide est celle opérée en Angleterre après que les Normands de France y eurent apporté leur langue romane et que nombre d'individus y furent devenus bilingues avec les conséquences que tous connaissent. Au sud-est de l'Europe, le roumain, qui par sa séparation du reste de la Romania n'a pas achevé de se délivrer de la déclinaison synthétique, a toutefois exercé dans ce sens son influence sur le bulgare dont le système morphologique nominal s'est détaché de celui des autres langues slaves pour devenir, en ce qui concerne les principes généraux, très semblable à celui du roumain.

L'esquisse que nous venons d'ébaucher n'est qu'un exemple, assez éloquent du reste, de la transformation d'un système morphologique sous l'action d'un autre. Quant aux conséquences que l'action du système morphologique des langues de culture (pour mieux dire, de culture européenne occidentale) peut avoir pour les langues moins évoluées (je dirais, plus modestement, appartenant à d'autres cultures), elles peuvent être énormes. Il n'existe pas, à mon avis, de logique générale ; il y a la logique que chacun de nous reçoit par la langue et qu'il peut développer en créant de nouveaux moyens d'expression : cela équivaut à dire que le changement du système morphologique d'une langue entraîne un net changement dans la manière d'envisager la réalité de la part de ceux qui font usage de cette langue, et qu'il devrait s'opérer en conséquence un rapprochement entre la mentalité des peuples parlant les langues « moins évoluées » et celle qu'expriment (et, en même temps, forment) surtout les langues romanes et germaniques, langues des peuples appartenant à notre « cycle culturel ».

V. POLÁK (Prague)

La structure d'une langue résiste à l'action du système morphologique d'une autre langue de manières différentes, selon son degré de stabilité interne. Du point de vue synchronique, il apparaît des structures soit ouvertes, soit résistantes à l'influence étrangère. Mais cette différence s'abolit pour qui apprécie les structures linguistiques du point de vue diachronique. Des structures résistantes peuvent devenir moins résistantes dans le cours de l'histoire : des systèmes peuvent passer de l'équilibre au mouvement, donc à un état de moindre résistance ; c'était le cas du latin lors de la naissance des langues romanes ; c'est le cas aujourd'hui du bulgare, dont le système tend à s'écarter de celui des autres langues slaves. Quelle en est la cause? Une structure linguistique n'est jamais chose faite, achevée. L'inachèvement entraîne nécessairement plus ou moins d'asymétrie dans le cadre des caractéristiques structurelles. Et c'est cette asymétrie qui rend possible non seulement les variations individuelles, de caractère stylistique, dans la parole (au sens saussurien du mot), mais les variations du système même de la langue d'époque en époque. Or, c'est là, précisément, que peut entrer en jeu l'action de structures étrangères : si les sujets parlants éprouvent, à un moment donné, l'insuffisance de certains procédés d'expression de leur langue, et si les circonstances historiques sont favorables à l'action d'une langue étrangère, il peut arriver qu'ils complètent ou remplacent les procédés d'expression en cause par des procédés d'expression empruntés, et ceci sur tous les plans (phonétique, morphologique, syntactique, etc.) de la structure linguistique. C'est ce qui s'est passé en bas-latin, où une communauté linguistique étendue a, dans le cadre des rapports mutuels des langues originaires et du latin, élaboré les traits de structure du type roman. Il ne faudrait pas croire, d'ailleurs, qu'il s'agit là de la seule action mécanique de modèles non romains ; le latin était prêt à subir une telle action à la suite d'une longue préparation clandestine purement interne : le latin de Plaute présente déjà quelques traits où s'amorcent des développements romans, bien des siècles avant que, à la faveur des circonstances historiques, s'élabore et apparaisse pour nous la structure linguistique romane.

B. POTTIER (Paris)

A l'interaction de deux types linguistiques, il est des conditions préalables, communes au cas où ces deux types appartiennent à des langues différentes et au cas où ils appartiennent à une même langue. C'est l'une

de ces conditions générales que nous voudrions rappeler, en l'illustrant par un exemple emprunté à l'histoire interne de l'espagnol.

1. — *Le système des démonstratifs en ancien espagnol.*

Les démonstratifs courts *este, ese* pouvaient être renforcés en *aqueste, aquese* (latin vulg. **accu*) ; il y avait, en outre, le démonstratif lointain *aquel* (composé de *el*).

Soit les séries suivantes :

Masc.	Fém.	Neutre.
aqueste — este	*aquesta — esta*	*aquesto — esto*
aquese — ese	*aquesa — esa*	*aqueso — eso*
aquel — [1]	*aquella — [2]*	*aquello — [3]*

La place 1 était représentée par l'article *el* et le pronom personnel *él* (au pluriel *ellos*) ; la place 2 correspond au pronom personnel féminin *la* (plur. *ellas*) ; la place 3 était occupée par *ello*, classé dans les pronoms personnels neutres, mais qui en réalité joue souvent le rôle d'un démonstratif ; plus par sa forme que par son sens il était rattaché à *él, ella*.

2. — *La réduction du système : tendances et résistances.*

La différence d'intensité qui a dû exister à l'origine entre les formes courtes et les formes longues s'est perdue vers la fin du Moyen-Age. La langue ne supportant pas deux démonstratifs de même sens en a éliminé un. Elle a conservé la forme courte, plus légère ; *aqueste, aquese...* ont disparu, remplacés par *este, ese...* Mais, dans le cas du démonstratif lointain, la simplification n'a pu se faire, la place étant prise, comme nous l'avons vu, par d'autres formes grammaticales.

Si bien que l'on a en espagnol moderne le système irrégulier suivant :

Masc.	Fém.	Neutre.
→ *este*	→ *esta*	→ *esto*
→ *ese*	→ *esa*	→ *eso*
aquel — [1]	*aquella — [2]*	*aquello — [3]*

3. — *Conclusion.*

Il y a lieu de considérer, dans l'étude des actions possibles d'un système morphologique d'une langue sur le système morphologique d'une autre langue, les impossibilités créées par les risques d'homographie et d'homophonétisme. C'est une situation parallèle à celle que l'on constate, en phonologie, à propos des 'cases vides' et des réactions différenciatrices.

E. SEIDEL (Université de Cluj)

Il existe des exemples irréfutables pour l'influence du système mor-

phologique d'une langue donnée sur le système d'une langue géographiquement voisine. (Les systèmes des cas en roumain et bulgare révèlent même des actions réciproques.)

Quant aux conséquences en matière de langues moins évoluées comparées avec les langues de culture, je crois qu'il faut distinguer nettement les influences exercées il y a un ou plusieurs milliers d'années et les influences modernes. Ainsi les systèmes des cas en roumain et bulgare, manifestant des influences réciproques et préhistoriques (voir Eugen Seidel : *Bulletin Linguistique*, 1947), résultent de causes essentiellement différentes des actions exercées par les mesures soviétiques (inspirées par les théories de l'école Marr), sur les langues qui, auparavant, ne disposaient pas d'écriture (« schriftlose Sprachen » suivant le terme allemand). D'un autre côté, on ne peut comparer intégralement l'effet des mesures soviétiques aux effets (présupposés de quelques savants) exercés par le grec sur la langue gotique d'Ulfilas, ni aux influences du latin sur les langues européennes du Moyen-Age.

Sans aucun doute, il n'y a pas d'influence morphologique (et même linguistique en général) sans un certain prestige de la langue donnante, mais il reste à résoudre le problème de la classification des différentes sortes de prestiges linguistiques possibles.

*G. SERRA (Université de Cagliari)

[M. Serra a adressé un mémoire, trop long pour être imprimé *in extenso* dans les *Actes*, sur l'action du substrat libyque sur la structure des mots sardes. Nous en donnons ci-dessous le résumé.]

Si « le type d'une langue se définit en fonction de sa généalogie comme aussi en fonction du milieu historique dans lequel elle a évolué » (Sauvageot), on ne sera pas surpris de retrouver dans la structure externe des mots sardes une tendance à reproduire les principes selon lesquels se construisent les mots et s'assemblent les sons des noms de lieu et de personne libyques que nous ont conservés les inscriptions d'époque romaine et les auteurs latins. En effet, la Sardaigne a été liée de tout temps (de la préhistoire à l'époque moderne) à l'Afrique du Nord. En particulier les éléments sémitiques d'une part (puniques), indigènes d'autre part (libyques, puis berbères) qui ont exercé concurremment leur influence sur l'histoire africaine ont agi dans la même proportion sur l'histoire de la Sardaigne. Or, on peut constater qu'en sarde des mots d'origine latine ou néo-latine, en se reconstituant progressivement ou brusquement dans des cadres phonétiques propres (au point de ne plus conserver de leur structure originaire que la voyelle tonique ou quelques débris de consonnes), se sont rapprochés de la structure externe des mots libyques.

Des exemples en sont fournis par les correspondants sardes de mots comme lat. *alaternum*, *uessicam*, *silicem*, *ulmum*, etc. D'autres, très nombreux, sont fournis par l'onomastique sarde, sur laquelle l'auteur publiera bientôt un gros travail.

La démonstration de l'action du substrat libyque repose sur l'analyse détaillée des types de structure des mots libyques et sardes. Une série particulièrement fréquente est celle des trisyllabes de type CVCVCV ou CVCCVCV ou CVCVCCV ou CVCKVCV ou CVCVCKV (V = voyelle ; C = consonne ; CC = consonnes géminées ; CK = groupe de deux consonnes d'articulation différente), avec grande monotonie du vocalisme (le plus souvent le même timbre apparaît dans deux syllabes ou dans les trois), variabilité de la place de l'accent et liaison entre cette place et le vocalisme (l'accent, plus volontiers initial ou final, frappe la voyelle médiane lorsque les voyelles initiale et finale sont de même timbre) ; etc.

En concluant, l'auteur souligne que les langues, comme les divers patois d'une langue, comportent des unités élémentaires dont se composent, en structures de plus en plus complexes, mot, phrase, période et discours, et que la linguistique doit beaucoup attendre de l'étude, jusqu'ici trop négligée, de ces unités élémentaires.

*B. TERRACINI (Université de Turin)

Le condizioni ed i limiti entro cui si può esercitare l'influsso di un sistema morfologico su un altro possono venir adombrate considerando la progressione segnata dai seguenti esempi :

a) Sia il tipo di declinazione dei nomi proprii latini comparso nell'ultimo secolo della Repubblica per influsso greco : *Lampiris*, *-inis*, *Psyche*, *-enis* e anche *Diana*, *-es*, o quello più tardo dovuto all'influsso germanico : *Karlo*, *-onis*. Qualunque sia stata la reale intensità dei rapporti culturali fra grecità e romanità, o tra franchi e romani, in questo caso limitato ai nomi proprii, si tratta di un aspetto alquanto superficiale di essi, poco più che una moda. Qui l'influsso, dal punto di vista linguistico, assume un aspetto morfologico ; ma in realtà non incide affatto sul sistema morfologico latino nel suo complesso ; è un fatto isolato che si può mettere sullo stesso piano di un prestito lessicale.

b) Consideriamo ora gran parte dei grandi mutamenti che segnano la formazione di un nuovo sistema morfologico nel latino volgare, e sono indizio della formazione di una nuova forma interna dovuta ad una mentalità nuova ; sappiamo che molti di questi tratti non solo hanno il loro parallelo in greco, ma senza dubbio accusano — come basta a pro-

vare la letteratura delle traduzioni — un influsso greco sul latino ; così la formazione dell'articolo, o il futuro di tipo modale, o il nuovo sistema di derivazione e di composizione (per es. il tipo *commartyres*) ecc. Qui siamo dinanzi ad un caso ben diverso dal precedente ; qui possiamo dire (conciliando le opposte interpretazioni che si sono date sul grecismo a Roma in questi secoli) che il sistema latino muta per forza interna, ma nei singoli casi può trovare un modello nell'innovazione parallela del greco, e ciò perchè il mutamento di mentalità e di cultura investiva l'una e l'altra lingua e nello stesso tempo perdurava, anzi si faceva più che mai intimo ed intenso l'influsso della grecità su Roma. Questi casi sono dunque indizio di un contatto assai più profondo dei primi ; ma non possiamo attribuire ad esso il mutamento complessivo del sistema latino ; infatti per quanto intimo ed intenso si fosse fatto in questi secoli questo contatto, esso non attutì mai nel mondo latino il sentimento di autonomia della propria lingua e cultura rispetto al greco.

c) Prendiamo ora certi mutamenti morfologici che avvengono nel momento in cui una lingua si avvicina al suo disfacimento : per es. il comparire di tracce di un vero e proprio paradigma del neutro nel più tardo umbro delle Tavole ; l'apparire della mozione nell'etrusco, uno dei fenomeni in cui più sicuramente si può segnare il processo di italicizzazione di questa lingua, o le innovazioni sostanziali che possiamo arguire siano avvenute nel gallico, prodromo del suo assorbimento da parte del latino, o i cospicui fenomeni analoghi che segnano il disfarsi di un sistema dialettale romanzo in quello di tipo regionale o nazionale, con tutti i fenomeni di reazione che ne conseguono. Qui possiamo dire di essere dinanzi ad un vero e proprio cambio di sistema imposto alla lingua, quando un popolo abbandona la propria cultura per una nuova.

Possiamo quindi affermare che la condizione per la quale un sistema morfologico esercita su un altro il suo influsso è data dalla profondità del corrispondente influsso culturale di cui esso è indizio, ed il limite di questo influsso è segnato dal grado di intensità del sentimento che il parlante serba dell'autonomia della propria lingua e della propria cultura.

De quelles conséquences sont ces actions pour l'accession des langues moins évoluées au rôle de langues de culture?

Premetto che interpreto questa domanda in senso storicamente relativo, intendendo per lingue meno evolute, quelle che presentano un sistema più distante da quello delle lingue che, in un determinato momento storico, sono considerate come portatrici di un aspetto predominante di cultura, come sarebbero oggi tutte le nostre lingue europee. E allora la risposta sarà che l'azione dell'influsso di un sistema su un altro è di arricchimento, finché perdura il senso di distinzione fra le due lingue in

questione sicché ogni innovazione — morfologica o no — è sentita come cosa propria e si traduce nell'acquisto di un nuovo mezzo — o di un più agile mezzo — di espressione. Sarebbe questo il caso *b)* nei rapporti fra greco a latino. E soccorrono qui esempi fra lingue di tipo più lontano. Meriterebbe uno studio approfondito da questo punto di vista la struttura morfologica assunta dal neoebraico divenuto lingua moderna, in confronto a quella dell'ebraico classico. Altro esempio : il quichwa, come il guaranì, all'orlo della sua area presenta fenomeni di profondo assorbimento da parte dello spagnolo, e di disgregazione del sistema (es. il quichwa, ora isolato, nella provincia argentina di Santiago dell'Estero) che preludono alla scomparsa di queste lingue, e ricadono nel caso *c)*.

Ma nel cuore dell'area quichwa, dove esso è ben vivo, si possono notare fenomeni paralleli, interpretabili in modo ben diverso. Il più recente dizionario del quichwa del Cuzco, dovuto all'opera di un lessicografo in cui il sentimento profondo della propria lingua e tradizione si colora di un'enfasi addirittura nazionalistica (I. A. Lira, *Diccionario kechuwa-español*, Cuzco, 1945 : *Instituto de Historia, Lingüística y folklore de la Universidad nacional de Tucumán XII*). Nonostante queste circostanze, l'A. a differenza di quanto avevano fatto nel Sec. scorso il Middendorf e il Mossi, ha una manifesta tendenza a considerare come elementi a sé stanti, e a interpretarli quindi nella loro varietà lessicale più che nella loro originaria struttura grammaticale, le varie combinazioni di particelle incorporate con le quali il quichwa segna i vari modi dell'azione verbale (*munay* « amare », *munachakuy* « desiderare », *munanakuy* « amarsi reciprocamente »). Si ha qui indizio, e non è il solo, di un attutimento del senso di struttura del verbo indigeno, per il quale il sistema verbale attuale viene a semplificarsi ed avvicinarsi notevolmente al nostro e in cambio la lingua acquista nuove possibilità di distinzioni lessicali. Ed è presumibile che in questa trasformazione conti molto l'influsso del verbo spagnolo, trattandosi di una popolazione in gran parte e in vario grado bilingue. — Ora questa innovazione — in quanto persiste viva la tradizione e l'autonomia del quichwa — ne segna un arricchimento, perchè fornisce alla lingua un mezzo di espressione più conforme al carattere della cultura predominante. Allo stato attuale degli studi, non è possibile dimostrare qui ciò che abbiamo constatato per il caso *b)* de latino. È però probabile che questo mutamento, se trova il suo modello nello spagnolo, risponda ad una trasformazione più profonda che incide sulla mentalità dei parlanti e quindi sulla forma interna del quichwa. Probabilmente accade qualche cosa di parallelo nella sintassi e in tutto l'atteggiarsi della poesia popolare indigena, dove l'influsso spagnolo è evidente, e tuttavia la tradizione locale non dà mostra di esservisi servilmente piegata.

*M. TRIANDAPHYLLIDIS (Athènes)

Influence de la morphologie savante sur le néo-grec.

Il ne s'agit pas ici de deux langues étrangères l'une à l'autre, mais de deux langues sœurs, si du moins nous pouvons donner le nom de langue à la catharevoussa, parler à demi mort, pratiqué essentiellement sur le papier, et qui prolonge, en plein XX^e^ siècle, la *Koinè* écrite archaïsante du moyen âge. Cependant, quelle que soit la façon dont nous la considérions, force nous est de nous occuper de son influence sur la langue vivante et sur la *Koinè* écrite du néo-grec qui repose sur elle, davantage certes en matière de vocabulaire, moins quant à la phonétique et à la syntaxe, très peu pour la morphologie, tant qu'il s'agit des types flexionnels. Les luttes qui se sont déroulées au cours des cinquante dernières années pour la consécration de la nouvelle *Koinè* littéraire ont souvent fourni l'occasion aux adversaires d'envisager — quoique toujours de façon empirique — la question de l'influence savante sur la morphologie de la nouvelle langue.

Pendant près de deux mille ans, soit depuis l'apparition de l'atticisme, l'idéal linguistique de la culture grecque s'est confondu avec l'atticisme. Sans s'inquiéter du développement de la langue vivante dans l'intervalle on considérait comme seuls éprouvés et valables les types consacrés et canonisés par les écrivains attiques. La culture grecque du XIX^e^ siècle fit sien, à peu de choses près, le même idéal, après la constitution du nouvel État grec, avec sa langue officielle et la progressive extension de cette langue, comme facteur de civilisation. A la fin du siècle dernier intervient le manifeste du Grec Psichari, professeur à l'Université de Paris, qui apporte un nouveau et décisif point d'appui pour résoudre l'ancestrale diglossie : Psichari proclame l'obligation d'écrire la nouvelle langue selon une grammaire pure de toute influence archaïque savante, sans se laisser égarer par la moindre concession. Très vite, cependant, la plupart des Grecs cultivés qui s'efforcèrent de le suivre en cultivant la langue populaire d'après les règles qui lui sont propres s'aperçurent que, formulés avec une telle rigidité, les principes de Psichari étaient inapplicables, avec toute la pureté en quelque sorte chimique qu'il exigeait et cela bien que l'on reconnût la nécessité de ne pas s'écarter du type grammatical formé par la nation au cours de son histoire séculaire. Ces principes absolus étaient hors de la réalité linguistique, non seulement dans le cas de formes phonétiques, mais même dans certains cas morphologiques.

On discerna bientôt à côté de diverses formes populaires qui pouvaient facilement ou sans trop de difficulté, malgré une certaine gêne au

début, sauter de la série savante correspondante dans la série populaire, à côté donc de formes savantes susceptibles de démoticisation, certaines autres formes rebelles au nouveau canon. L'apparition sporadique de ces formes ne faisait au fond plaisir à personne et provoquait chez tous mécontentement ou désapprobation. Certes, parmi les auteurs grecs, il en était beaucoup qui se tiraient de ce mauvais pas en tournant la phrase autrement, fuyant ainsi et la forme populaire et la forme savante, mais bien entendu, dans la plupart des cas, ce n'était pas là une solution. De même, si la littérature des dix premières années de notre siècle, dont les besoins se limitaient presque exclusivement au lyrisme et à la peinture des mœurs, pouvait à peu près se passer de certaines de ces formes, cela ne préjugeait en rien des besoins d'une littérature plus riche, du roman qui tendrait à embrasser toute la vie, et du reste de la production en prose dont l'ambition serait de couvrir le domaine scientifique.

La difficulté était de savoir où l'on devrait chercher un nouveau système, si l'on abandonnait celui de Psichari qui, dans ses débuts, s'était avéré si salutaire.

Ce nouveau système ne tarda pas à paraître. A côté de la doctrine orthodoxe alors, il s'en forma une seconde qui — tout en admettant les bases de la première, à savoir la nécessité pour la nouvelle langue nationale littéraire de ne pas s'éloigner de la langue populaire et de ses règles, comme aussi la nécessité de sauvegarder autant que possible, en s'appuyant sur la langue populaire, une homogénéité morphologique et une unité grammaticale et didactique — qui, tout en reconnaissant tout cela, accordait néanmoins une place, dans le cas notamment de mots savants pour un très petit nombre de formes flexionnelles savantes irréductibles, à côté d'un beaucoup plus grand nombre de types phonétiques[1]. C'est ce système qui fut appliqué pour le démotique scolaire, dès qu'il fut consacré (en 1917) dans les écoles, et que suivit également la grande grammaire néo-hellénique officielle de 1942.

Les principales formes savantes qui ne se plient pas aux règles de la nouvelle « Koinè » écrite sont :

A. *Pour les substantifs.*

a) Au *masculin*, les pluriels en -εῖς, διερμηνεῖς, συγγραφεῖς, de singuliers en -εύς : -έας.

b) Au *féminin*, les formes féminines savantes en -ος, μέθοδος, σύνοδος, ὁδός, κιβωτός, en particulier au génitif singulier. Dans la

1. Cf. *Bulletin de l'Ekpaideftikos Omilos*, 6 (1916), p. 216 : « Une communication au sujet de notre langue. » — M. Triandaphyllidis, *Démoticisme*, 1926, p. 57. Du même, *Grammaire néo-hellénique*, I, Introduction historique, 1938, p. 124, 135,

phrase, nous trouvons encore presque toujours les pluriels en -εις, συνειδήσεις, θελήσεις, de singuliers en -ις\-η et toujours le génitif pluriel en εων.

c) Au *neutre*, les génitifs en -ματος, προβλήματος, νόματος que l'on trouve souvent même dans des mots populaires : κύματος, αἵματος, ὀνόματος. Telle est aussi la déclinaison de quelques autres paradigmes savants du type συμφέρο(ν), συμφέροντος, παρόν, παρόντος, ὀξύ, ὀξέως, δόρυ, δόρατος.

B. *Pour les verbes.*

a) Quelques verbes savants qui conservent, aux temps du passé, l'augment syllabique ou temporel : ὑπῆρξα, συνέβηκε, ἐνέκρινα, ἐνδιέφερε.

b) Quelques verbes du type στερούμαι στερεῖσαι (le paradigme populaire est ἀγαπιοῦμαι (ou ἀγαπιέμαι) ἀγαπιέσαι).

Ajoutons que ces formes savantes sont rebelles au canon, non seulement pour les gens instruits et même les plus éclairés des amis de la nouvelle langue, mais souvent (ou ordinairement selon le cas) pour la plupart ou un grand nombre tout au moins des gens non instruits, ce qui n'exclut naturellement pas des exceptions. Sans doute pourrait-on imaginer que le facteur scolaire contribue pour une part à ce conservatisme et que, ce facteur étant sujet à modifications, une instruction donnée dans l'avenir sur la base exclusive de la nouvelle langue entraînerait d'autres résultats. Je n'ai cependant pas l'impression que cela influerait d'une façon radicale sur la situation. Tous ceux d'entre nous qui avons vécu et pensé le nouveau régime linguistique des cinquante dernières années savons fort bien que, presque dès le début, notre sentiment, puis notre conscience linguistique a distingué parmi les types populaires ceux que nous pourrions dire et ceux qui ne pouvaient absolument pas passer par nos lèvres ni même sous notre plume.

Quelles sont maintenant les raisons qui nous permettront de rendre compte de ce phénomène? Il y a déjà pas mal d'années, j'avais remarqué qu'il s'explique du fait que les types populaires correspondants ou bien n'existent pas, ou ne sont pas suffisamment assimilables[1]. Nous sommes aujourd'hui à même, me semble-t-il, de creuser davantage et de plus près l'examen des causes.

Dans une étude publiée récemment[2], j'ai eu l'occasion de noter que les formes savantes qui se disent, même dans la langue parlée, aujourd'hui,

1. Triandaphyllidis, *Démoticisme*, p. 57.
2. Triandaphyllidis, *La force des types savants. Annales de la Faculté des Lettres de l'Université de Salonique*, t. VI, 1948.

en Grèce, présentent une force inégale de résistance, conditionnée par divers facteurs, au canon de la langue populaire. A côté des conditions extérieures qui soutiennent la langue officielle de l'État, parmi les causes qui exercent une influence retardante sur le processus de démoticisation, je voudrais ici indiquer les causes suivantes :

1) *Les éléments morphologiques savants dont le morphème est accentué cèdent plus difficilement que les éléments atones.*

Soit les formes suivantes :

	A	B
1	κυβερνῆται–κυβερνῆτες	νικηταὶ–νικητές
	βιβλιοπώλας–βιβλιοπῶλες	ἐθελοντὰς–ἐθελοντές
2	συμφέρον–συμφέρο	παρελθὸν–παρελθό
3	παρελείφθη–παραλείφτηκε	παρέλειψα–παράλειψα
4	ἐνδιεφέρθην–ἐνδιαφέρθηκα	ἐνδιέφερε–ἐνδιάφερε

La persistance du type savant n'est évidemment pas d'une égale vigueur dans tous les exemples ci-dessus, parce que d'autres causes exercent ici une influence conjointe.

A l'exemple 1 A-3 A où la démoticisation est extrêmement facile répondent les exemples 1 B-3 B qui ont été adoptés, quoique avec une certaine difficulté. L'exemple 4 A se ramène très facilement lui aussi au canon populaire, tandis que pour le 4 B la chose est vraiment impossible. Dans la série 2, si le 2 A se dit plus facilement que le 2 B, il n'a pu être consacré, encore que certains l'écrivent[1].

2) *L'absence ou la rareté dans la langue populaire de paradigmes flexionnels correspondants* qui puissent exercer une influence analogique. Ceci se voit, par exemple, dans les génitifs des neutres en -μα, χῶμα χωμάτου et au pluriel des substantifs en -εύς, συγγραφεύς. Toutefois, nous allons le voir, dans ces deux cas, interviennent en même temps d'autres raisons.

3) *L'état d'inachèvement d'une tendance linguistique ou, au contraire, sa rencontre avec une autre tendance opposée, plus récente ou parallèle à la première.* Pour reprendre l'exemple cité plus haut : χῶμα χωμάτου ou (dialect.) χωματιοῦ, ὀνομάτου, ces génitifs rares, avec l'innovation de la désinence -ου, représentent indubitablement une forte tendance d'extension de -ου aux génitifs neutres, hors de leur première et ancienne juridiction.

Cependant, dans l'intervalle, et en particulier ces derniers temps, nous voyons grandir une tendance à maintenir dans les noms l'accent d'un

1. Triandaphyllidis, *La loi de la voyelle accentuée* (étude inédite).

seul cas, toujours le même, celui du génitif-accusatif. Mais alors le génitif τοῦ χώματος qui conserve l'accent fondamental immobile présente un incontestable avantage sur le type fléchi τοῦ χωμάτου où l'accent se déplace[1].

Dans la langue populaire d'aujourd'hui, cette tendance à l'immobilisation de l'accent est forte au point d'abolir même la déclinaison et de créer des types comme τοῦ Τρίχερι, τοῦ Ρηνάκι, τοῦ καβουράκι, τοῦ γάλα, τοῦ μωρέλι.

Je pourrais multiplier les exemples et ajouter d'autres raisons encore. Je crois, cependant, préférable de montrer sur un seul exemple à quoi aboutissent tous ces points de vue.

Les formes savantes du type ἐκλογεύς, ἐκλογέως, ἐκλογέα, ἐκλογεῖς, ἐκλογέων, συγγραφεύς, συγγραφέως s'employaient exclusivement vers 1900, chez tous les gens instruits. C'étaient les seules formes enseignées. Il s'agissait de mots savants ou qui, sauf quelques-uns, comme δεκανεύς, εἰσαγγελεύς n'avaient pas encore été vulgarisés. L'idéal archaïsant régnait en maître, encourageant jusque dans la langue parlée la volonté et l'effort d'archaïsme. Dans la bouche du peuple, évidemment, de tels morts, s'il lui était nécessaire de les employer, seraient démoticisés et il dirait au singulier ὁ δεκανέας, τοῦ δεκανέα, κὺρ δεκανέα. Pour le pluriel, cas plus rare, les formes subiraient la même adaptation, mais ici, aujourd'hui même, nous ne savons pas, avec une certitude absolue, ce qui se passe exactement[2].

Lorsqu'a commencé à s'étendre le nouvel idéal linguistique, cette idée qu'il nous fallait revenir à la langue vivante et à ses règles, il était naturel que tous ceux d'entre nous qui alors avions des lumières en la matière, nous visions à la démoticisation de ces formes. Il s'avéra que c'était facile au singulier, quoique le néologisme ὁ συγγραφέας, τὸ συγγραφέα, ὁ εἰσαγγελέας introduisît une rupture dans les habitudes linguistiques et ne s'obtînt qu'au prix d'une véritable insistance, de quelque fanatisme ou tout au moins d'une décision qui mettait les novateurs en opposition avec leur entourage. Pour le pluriel, la chose fut totalement impossible. Certaines recherches qui se firent jour dans des revues pour préconiser la forme populaire correcte, et l'apparition des formes démoticisées dans quelques textes démotiques ne firent pas avancer la question ;

1. Dans les contrées éloignées du Centre, l'accent fondamental est maintenu : τοῦ πρᾶμα, τοῦ φσέμα (ψέμα), dans les dialectes du sud de l'Italie ; de même en cappadocien : τοῦ νώμαγιου, τοῦ γάλαγιου.

2. Triandaphyllidis, *Le génitif des diminutifs en -άκι dans le système de déclinaison néohellénique* (tirage à part des *Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher*, 1926, p. 273 et suiv.). En 1930 a paru une nouvelle de Sarabas, Μιὰ πληγὴ δίχως αἷμα, dans laquelle systématiquement les génitifs des neutres en -ματος se forment en -μα sans se décliner : τοῦ γλυκοχάραγμα,

avec le recul du temps, je puis affirmer que l'emploi des formes non démoticisées, οἱ, τοὺς συγγραφεῖς, τῶν συγγραφέων, s'est étendu, jusque dans la littérature originale. Seuls certains, peut-être, les évitent intentionnellement.

J'ai cru pouvoir expliquer ainsi ce *sort différent du singulier et du pluriel*[1] :

1° La situation fondamentale de l'accusatif singulier dans la nouvelle déclinaison a aidé le type συγγραφέα, commun à la langue ancienne et à la nouvelle, à s'étendre au génitif, τοῦ συγγραφέα, et au nominatif comme συγγραφέας, d'après le type τὸν ταμία, ὁ ταμίας.

2° Le type en -έας conserve la même voyelle, et précisément la même voyelle é accentuée du type en -εύς (-έως) conformément aux exigences du système de déclinaison néo-hellénique qui exige que les noms d'êtres animés aient, à toutes les formes de la déclinaison, notamment au singulier, la même voyelle finale : ὁ συγγραφέας, τοῦ συγγραφέα.

3° Le rôle auxiliaire joué par l'analogie avec les noms propres populaires et même savants en -έας, -αίας.

a) Toponymiques : Φαληραίας, Περαίας, Μαλέας, Καφηρέας

b) Noms de famille : Ἀσπρέας, Κουγέας, Μπαζουκέας.

c) Prénoms chrétiens ou païens Ἀχιλλέας, Ὀδυσσέας, Ἀντρέας (ainsi s'appellent normalement des enfants ayant reçu au baptême le nom d'Ἀχιλλεύς, Ὀδυσσεύς).

4° Le type non démoticisé -εύς (έφσ) du point de vue de l'euphonie est particulièrement désagréable à l'oreille, notamment à la fin du mot.

Quant au pluriel, nous ne pouvons pas nous dissimuler que les types non démoticisés sont anormaux du point de vue de l'usage, et sur des aspects multiples :

1) La nouvelle déclinaison ne forme pas au pluriel de substantifs en -εύς (-εῖς).

2) Anormal est le rapport des deux types de déclinaison : -εῖς, -έων, dont le thème est différent, avec une voyelle différente chaque fois, cette voyelle surtout étant accentuée dans un cas.

3) Anormal est le rapport du pluriel -εῖς avec le singulier, qui a un thème différent en ε.

Le seul avantage, à mes yeux, de ces formes est qu'elles conservent la flexion unique pour l'accusatif et le nominatif, qui sont toujours en -εῖς, alors que, par exemple, les formes savantes νικηταί–νικητάς enfreignent cette flexion unique et pour cette raison sont inassimilables.

1. Cf. plus haut, p. 342, note 2.

Malgré tous leurs inconvénients, les formes συγγραφεῖς, συγγραφέων se sont avérées inébranlables. Les difficultés qu'elles opposent à la démoticisation sont les suivantes :

1) La voyelle accentuée de -εῖς est rebelle au canon.

2) L'influence analogique de l'accusatif, que nous avons au singulier, fait ici défaut, encore que son importance au pluriel soit moins grande.

3) Carence d'exemples populaires parallèles de substantifs pluriels qui puissent influencer les mots savants. Les noms propres populaires que nous avons cités plus haut ont rarement un pluriel.

4) Les mots savants eux-mêmes en -έας (-εύς) s'emploient surtout au singulier et la création littéraire en a rarement besoin au pluriel.

5) Enfin — *last but not least* — dernière difficulté : la multiplicité des solutions qui ont été tentées et qui, à elle seule, révèle quelle incertitude règne encore quant à la route à suivre.

A) *Solutions prenant pour base le pluriel en* -δες.

D'après le type populaire unique συγγενεῖς (συγγενῆδες), utilisé une seule fois par Hadzopoulos : εὐγενῆδες, nous aurions συγγραφῆδες, συγγραφήδων. Mais personne n'a jamais écrit une forme pareille. On trouve seulement dans la poésie de Palamas un Ἀχιλλῆδες, forme qui maintient la dualité avec le singulier, puisqu'au pluriel le thème est modifié.

B) *Solutions prenant pour base le singulier.*

a) Sur l'accusatif en -ιά et le nominatif en -ιάς, d'après βασιλιάς, χαλκιάς, formes normalement refaites sur le type plus ancien βασιλεύς, χαλκεύς, au début du siècle, on a écrit συγγραφιάς, συγγραφιά. Mais συγγραφιάς n'a pas pu prendre racine, du fait de sa violente réfection phonétique, et à plus forte raison n'a-t-il pu entraîner les autres exemples comme ἐκλογιάς, ἐκλογιάδες, τομεῖς, τομιάδες, qui étaient impensables.

b) Sur le type dissyllabique -έας, -έα.

1) Pluriel en -έες d'après le parisyllabique qui existe dans des mots populaires, mais rare et figé : ἱερέες. Je n'ai rencontré cette forme qu'une fois au cours de mes lectures. Ce serait une solution possible, quoique reposant sur une base quelque peu ancienne.

2) Pluriel en -έοι, d'après l'analogie plus éloignée : κόρακας–κοράκοι, νοικοκύρης–νοικοκυραῖοι. On aurait ainsi : δεκανέοι, συγγραφέοι. Cette solution a été proposée, mais elle n'a pas pris racine.

3) Pluriel en -έηδες, forme imparisyllabique qui répond à une tendance plus récente de la langue populaire, comme le montrent les noms de famille (Κουγέηδες, Ἀσπρέηδες) et les prénoms (Ἀντρέηδες), forme proposée également, écrite de temps en temps, mais qui elle non plus n'a pas pris racine.

Les pluriels en -εῖς, que cinquante années de culture de la nouvelle langue n'ont pu refouler, même pas dans la création littéraire, attestent, je crois, l'indéniable persistance de quelques types morphologiques savants dans la langue néo-hellénique.

Nous ne pouvons pas affirmer que des influences morphologiques du type que nous venons de voir aient comme conséquence l'enrichissement de la langue, à moins toutefois que nous pensions que sans ces formes savantes, du moment que les formes savantes démoticisées sont impraticables, nous serions obligés d'éviter le pluriel des mots en question. Comme exemples de formes qui enrichissent les moyens d'expression de la langue — encore qu'on puisse discuter sur la question de savoir s'il convient et jusqu'à quel point de favoriser l'emploi de ces formes dans les deux derniers cas que je vais citer — on peut mentionner : 1) les génitifs pluriels féminins τῶν συνειδήσεων, τῶν θελήσεων, ainsi que d'autres exemples à peu près inexistants dans la langue populaire ; 2) le pronom relatif ὁ ὁποῖος, qui, dans certains cas, pour des raisons de clarté, peut remplacer le pronom populaire ποὺ ; 3) l'emploi des participes moyens savants en -όμενος, δεχόμενος.

H. V. VELTEN (Indiana University, Bloomington, U. S. A.)

The question of the grammatical influence of one language upon another is bound up with distinction between morphology and syntax. Too often the two matters are confused in historical grammars. For example, the imitation of the Latin tense and voice system, by means of the use of auxiliaries, in the languages of Western Europe is a syntactical, not a morphological phenomenon. True morphological influence — apart from the occasional borrowing of formative affixes — is quite rare, except in unusual circumstance, as in the case of the gipsy language.

*J. WHATMOUGH (Harvard University, Cambridge, U. S. A.)

There appears to be some confusion of wording in this question. In what sense is a language said to be « moins évoluée »? If linguistically, the term is indefensible. System, norm, and equilibrium are manifest in all languages, but neat typological labels, however useful as classifiers, imply nothing as to evolution or successive stages of development, which can be known only in a historical sense. Of the multitude of linguistic devices that have been observed in use, past or present, none can be shown to be more « primitive » than others. The state of affairs with which we have to deal suggests that a process which may be designated

selective variation has been at work in the formation of each distinctive system, whatever the phonetic or morphological processes may be that first set the pattern (e. g., initial mutation in Welsh).

When languages of distinctive morphological patterns impinge, over a long period of time, upon one another, the same process remains at work, but the outcome, so far as existing evidence indicates, is in large measure determined by the operation of extra-linguistic causes. It does not appear that the language « moins évoluée » (so-called) undergoes an « accession au rôle de langue de culture », but that the culture of its speakers is modified by the culture of the speakers of the contingent language (and *vice versa*), that modifications of the languages themselves of a morphological character are incidental to this process and are likely to be transitory unless typological similarities (e. g., vowel-harmony, an inflexional case-system) exist, although it is always possible that the processes of selective variation will initiate a new pattern. So far as any generalization that can be made in the present state of knowledge may lay claim to a measure of validity, it would seem to be this : (1) recorded languages over a period of some six thousand years (about one fiftieth part of the antiquity of man) being, philosophically speaking, virtually contemporary, their varieties of type are selective more than evolutionary ; and (2) in the development of far-flung and non-abortive cultures, the adoption of relational, rather than derivational linguistic processes, is marked to such a degree as to suggest that the success attained by a particular language in the role that it plays as part of such a culture, is in direct proportion to the success of its particular type of variation.

COMMUNICATIONS*

RELATIVES A LA

QUESTION A

TERMINOLOGIE LINGUISTIQUE

J. C. CATFORD (Londres)

The international standardisation of terminology should involve not only the selection and listing of terms, but also a reexamination of the theoretical bases of terminology. This is specially true of *phonetics*, where the traditional technique of description is unsatisfactory in several respects. [The best criticism of current phonetic theory known to me is that of K. L. Pike, *Phonetics, a Critical Analysis of Phonetic Theory* etc. (Ann Arbor, 1944). See also my articles in *Le Maître Phonétique*, « On the Classification of Stop Consonants » 3rd series, 65 (1939), p. 2 ; « Consonants Pronounced with Closed Glottis » 3rd series, 87 (1947), p. 4.]

CERCLE LINGUISTIQUE DE COPENHAGUE

Au sujet de l'établissement d'un programme de travail pour la Commission de Terminologie, le Cercle Linguistique de Copenhague, pour assurer le plus grand rendement possible de ce travail, propose que le travail de la Commission soit concentré provisoirement sur une tâche limitée, et que cette tâche soit confiée à un seul savant, qui, avec les collaborateurs qu'il choisira, se mettra au service de la Commission.

Le Cercle propose, comme la première tâche à entreprendre, l'établissement d'un répertoire descriptif et analytique de l'usage actuel dans

* Les communications pour lesquelles le nom de l'auteur est précédé d'un astérisque sont celles qui sont parvenues trop tard pour être utilisées par le rapporteur. Voir, ci-dessus, le texte du rapport, p. 41-45.

une seule langue d'envergure vraiment internationale ; il est proposé que cette langue soit l'anglais. Pour faire ressortir nettement les systèmes de termes et de définitions propres aux diverses écoles, le répertoire doit être systématique ; pour faciliter l'utilisation pratique, il doit être accompagné d'un index alphabétique.

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

It is essential that the Commission of Terminology should include in their programme the terminology of phonemics, the outlines of which were drawn as early as 1930 for the International Conference on Phonemics, held in Prague. The terminology, compiled in French, Russian, and Czech, was approved by the Conference and published in its Proceedings (*Travaux du Cercle linguistique de Prague*, IV, Prague, 1931, p. 309-323). In the course of the following years the terminology was further developed and modified (see especially N. S. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie. Travaux du Cercle linguistique de Prague*, VII, Prague, 1939). It is essential to publish a new edition of the phonemic terminology in English, French, and Russian. The above-mentioned authorities as well as B. Trnka's monograph *A Phonological Analysis of Present Day Standard English* should serve as a basis for the edition. The suggestion may seem only too obvious ; it is justified by the fact that the circular of the Congress does not expressly mention phonemics and phonemic terminology, although it makes use, in one or two places, of phonemic terms.

In editing a standard linguistic terminology it should be taken into account that different theoretical approaches to language necessarily result in different linguistic concepts and, of course, in different terminologies. As long as different approaches to language exist — and it is from their competition only that satisfactory results can be obtained — terminological differences will necessarily exist as well. It would be unwise to overlook this fact in trying to unify the existing linguistic terminologies.

*F. FEYDIT (Paris)

Pour la composition de mon *Manuel de langue arménienne* (Paris, Klincksieck, 1948), j'ai été amené à créer un terme nouveau et à établir une distinction entre des termes existants considérés comme synonymes.

1° L'arménien moderne a deux voyelles, *e* et *o*, qui subissent un traitement spécial lorsqu'elles sont initiales :

e est alors précédé d'une mouillure et se prononce *ye ;*

o se prononce maintenant dans ce cas *ʋo*, après s'être, sans doute, prononcé *ɯo*.

Si le premier phénomène peut s'appeler une mouillure, le deuxième me semble mal désigné par le terme d' « aspiration » que l'on a parfois employé.

D'autre part, les deux phénomènes doivent être étudiés ensemble et doivent, par conséquent, pouvoir être désignés par un terme commun ; dans mon manuel, j'ai donc employé le terme de « présonance ».

2° J'ai fait une distinction entre « factitif » et « causatif ». J'emploie le terme de « factitif » lorsque le sujet *fait faire* une action par autrui (« J'ai fait réparer mes chaussures »), et le terme de « causatif » lorsque le sujet *provoque* seulement l'action d'autrui, est cause de cette action (« faire rire », « faire mourir de peur »). L'arménien a, en effet, une *forme causative* (véritable voix de verbe, dont l'infinitif s'obtient en suffixant *çnel* au radical du verbe actif ou neutre, et qui se conjugue suivant une conjugaison spéciale), — et une *tournure factitive* (obtenue par un procédé analogue à celui que nous employons en français, c'est-à-dire en faisant suivre l'infinitif du verbe d'action du verbe *dal* « donner » que l'on conjugue comme notre verbe « faire »). En arménien, beaucoup de verbes de « devenir » n'ont pas de correspondant transitif comme fr. « noircir » (n.) — « noircir » (act.) ; l'actif correspondant est remplacé par la forme causative : *sev-nal* « noircir » (n.) — *sev-çnel* « noircir » (act.). On peut aussi faire causer l'action par un tiers (factitif-causatif) en faisant usage concurremment des deux possibilités. Ex. *gōšigner's sevçnel dəvi* : « J'ai fait (factitif) fait-noircir (causatif) mes chaussures. »

La distinction entre causatif et factitif, bien que moins évidente, existe, d'ailleurs, en allemand et en anglais. (« He had him murdered », « He made him laugh », « Ich lasse ihn kommen », « Du machst mich lachen »).

3° J'ai distingué également « suffixer » et « postposer ».

« suffixer » est pris dans mon manuel dans le sens de : « accoler à la suite », « souder à la suite » ;

« postposer » est pris dans le sens de « placer à la suite sans souder ».

(On « suffixe » la préposition dans « nobiscum, quousque » : on « postpose » la préposition allemande « entlang ».)

H. FREI (Genève)

Edmond Goblot a montré, dans son *Traité de logique* (§ 82), que les sciences soumettent leurs concepts à des analyses toujours plus approfondies, à un examen critique toujours plus serré, à une perpétuelle éla-

boration qui ne saurait en respecter les limites. Il serait vain de vouloir en fixer la terminologie, ni dans le temps ni dans l'espace. Même si, conformément à notre époque de dirigistes, de normalisateurs et de compilateurs, les linguistes d'aujourd'hui réussissaient à unifier leur terminologie, il serait donc à souhaiter, en vue du progrès véritable de leur discipline, qu'il se trouvât quelque nouveau Saussure ou quelque nouveau Troubetzkoy pour venir mettre un peu de désordre là-dedans.

Je suis ennemi résolu de tout répertoire terminologique international qui aurait des prétentions impératives (même sous la forme voilée de simples « recommandations »). L'esprit particulier des linguistes, peuple indiscipliné par définition, ne s'en accommoderait pas.

Je ne conteste cependant pas l'utilité d'un recueil de pure information où des linguistes représentant les écoles et les langues le plus diverses indiqueraient, chacun sous sa propre responsabilité, les termes techniques qu'ils emploient et la définition qu'ils en donnent. Le *Vocabulaire de la philosophie* de Lalande pourrait servir de modèle jusqu'à un certain point. En revanche, le type de dictionnaire adopté par M. Marouzeau pour son *Lexique de la terminologie linguistique* ne me semble pas recommandable.

W. GROOTAERS (Pékin)

Dans l'étude du chinois et de ses dialectes, deux domaines semblent avoir besoin d'une terminologie spéciale, en plus de la terminologie plus générale en usage plus ou moins partout. Ce sont les domaines de la phonétique historique et celui de la phonétique descriptive, pour lesquels la position traditionnelle prise par les savants chinois a influencé fortement la terminologie :

a) en considérant le mot et le caractère de l'écriture comme étant des unités se recouvrant entièrement,

b) en considérant le monosyllabe comme l'unité linguistique ultime,

ils ont donné, par exemple, aux termes, « initiale », « finale », une signification spéciale. Il n'est pas possible dans l'état actuel des études chinoises de faire une critique constructive des termes traditionnels, l'état réel du chinois parlé n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse linguistique satisfaisante (que seul un Chinois pourrait faire) et la terminologie étant influencée par la position théorique choisie.

Comme contribution à l'unification de la terminologie de la phonétique descriptive, l'auteur prépare un lexique phonétique chinois, qui fournira tous les termes en usage chez les phonéticiens chinois contemporains et qui tâchera d'indiquer le terme le plus approprié dans les cas nombreux où l'usage n'est pas uniforme. Ce lexique donnera aussi les

termes internationaux, d'après Marouzeau, *Lexique de terminologie linguistique*, 2e édition, 1943. Pour la rédaction de cet ouvrage, l'auteur a réuni 2,800 fiches, après avoir dépouillé 25 livres et plus de 100 articles traitant de phonétique. Le lexique ne pourra pas paraître avant 1950.

*G. IVĂNESCU (Iassy)

On doit travailler dans deux directions : pour la terminologie de la linguistique statique et pour la terminologie de la linguistique évolutive.

La terminologie de la linguistique statique doit être établie pour chaque langue à part (ainsi que l'a soutenu, pour la première fois, A. Meillet), cette terminologie étant en rapport avec des faits spécifiques à chaque langue (certes, comme nous l'avons déjà démontré dans notre réponse à la question I, il y a aussi des faits de langue communs à l'universalité des langues). Cette tâche ne peut pas être assumée par une commission unique. Elle doit revenir à plusieurs commissions, que nous nommons spéciales, peut-être à autant de commissions qu'il y a de familles de langues. Pour l'établissement de cette terminologie, il est nécessaire de faire une enquête sur la terminologie employée pour chaque langue dans les grammaires et les études linguistiques. Les termes (mots ou syntagmes) qui ne sont pas adéquats seront repoussés. Les résultats de ces recherches seront soumis à une commission centrale, composée des délégués des commissions spéciales (celles dont on a déjà parlé). Cette commission centrale aura pour tâche d'unifier la terminologie quand une réalité linguistique identique aura été nommée différemment par les commissions spéciales.

La terminologie de la linguistique évolutive doit être établie par une commission unique. Il est préférable que cette commission soit la commission centrale qui établira la terminologie de la linguistique statique.

Recommandations relatives à l'unification des termes admis dans le répertoire terminologique international et à la création de termes nouveaux.

Tous ceux qui travailleront dans ces commissions devront d'abord établir les critères d'après lesquels ils accepteront ou repousseront un terme déjà employé dans les grammaires et dans les études linguistiques. Ils devront aboutir aussi à un accord presque parfait en ce qui concerne la conception du langage et de ses éléments, car la terminologie linguistique est en rapport avec cette conception.

La terminologie linguistique actuelle — et non seulement la terminologie de la linguistique statique, mais encore la terminologie de la linguistique évolutive — a des origines très lointaines : chez les grammairiens grecs, latins et hindous. Le terme grammatical employé aujour-

d'hui était, dans les langues grecque, latine et sanscrite, un mot de la langue usuelle et suggérait, dans quelque mesure, la nature du fait linguistique dénommé, ou décelait une conception sur ce fait linguistique. Aujourd'hui, la terminologie linguistique a perdu en grande partie ce caractère. Beaucoup des termes linguistiques sont aujourd'hui de simples noms, donc de simples signes conventionnels, donnés à des faits linguistiques. Des termes comme *substantif*, *adjectif*, *cas*, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accusatif*, *participe*, *gérondif*, *supin*, *infinitif*, ne suggèrent quelque chose que pour celui qui pense aux mots latins qui sont à la base de ces néologismes. Seuls des termes comme *nom*, *genre*, *nombre*, *instrumental*, *personne*, *comparatif*, *superlatif*, *mode*, *temps*, *indicatif*, *optatif*, *conditionnel*, *impératif*, *présent*, *passé*, *futur*, *défini*, *indéfini*, sont des mots de la langue courante. Des termes comme *article*, *verbe*, *voix*, *conjonctif*, *infinitif*, bien qu'existant dans la langue courante, ont, dans la grammaire et la linguistique, un sens si différent qu'ils peuvent être considérés comme d'autres mots.

Mais, chose curieuse, avec le temps, les linguistes eux-mêmes, au lieu de créer des termes qui suggèrent la chose dénommée, ont créé des termes tout à fait différents de ceux du langage commun, comme, par exemple, *morphème*, *sémantème*, *phonème*, *catégorie grammaticale*. Dans les vingt dernières années surtout, quelques écoles linguistiques ont cru devoir créer, dans une mesure inattendue, de pareils termes. Nous croyons que cette voie n'est pas la bonne. La linguistique, comme toute science du reste, ne doit se créer de pareils termes que dans les cas où le langage commun ne présente rien pour dénommer les choses en question. Au lieu de *morphème*, *sémantème*, *phonème*, *catégorie grammaticale*, on devra donc parler de *forme* (mais, comme nous entendons par forme aussi le sens du morphème, il n'y a pas d'équivalence entre ce qu'on entend par morphème et ce que nous nommons forme ; voyez notre réponse à la question III), de *signe*, de *son* et de *catégorie lexicale* ou *catégorie de formes* (pour l'exacte compréhension de ces termes, voyez aussi notre réponse citée précédemment).

Nous croyons que toute la terminologie linguistique, même la plus usuelle, doit être revisée à la lumière de ce principe : elle doit être une terminologie claire, c'est-à-dire une terminologie qui nous dise ce qu'est la réalité dénommée. Mais pour cela on devra donner des définitions exactes des faits linguistiques discutés. La terminologie linguistique universelle ne pourra pas être établie avant qu'on ait résolu tous les problèmes que pose la nature des éléments linguistiques discutés. Si l'on arrive à prouver que des termes très usités ne se rapportent pas à la nature des choses dénommées, ces termes devront être remplacés par d'autres. Nous croyons que c'est le cas de quelques termes très usités

dans la grammaire et la linguistique. Naturellement, cette tâche n'est pas simple, et quelquefois il est très difficile de trouver un terme de remplacement. Cette difficulté de trouver des termes indiquant la réalité explique qu'une partie de la terminologie linguistique n'est pas constituée par des mots de la langue courante, mais par des néologismes d'origine grecque et latine.

Projet d'un répertoire terminologique international.

Si l'on tient compte des définitions que nous avons données dans notre réponse à la question I, plusieurs termes grammaticaux très usités aujourd'hui devront être remplacés par des termes conformes à la définition. Quoique nous soyons conscients du fait que leur acception par le monde scientifique est difficile, nous indiquerons ici les nouveaux termes qui nous paraissent convenir le mieux.

Le substantif qui exprime l'extension de la notion doit être nommé *nom*, comme le fait la grammaire française ; celui qui exprime la compréhension de la notion ou l'essence de la chose doit être nommé *essentiel*.

Dans des langues comme le français, l'anglais, le roumain, etc., le génitif est, d'après sa fonction principale, le *nom-possessif*, le nominatif est le *nom-sujet*, le datif et l'accusatif sont le *nom-objet*. Le terme *cas* devient, par conséquent, superflu.

L'article défini doit être nommé *définitif*, l'article indéfini, *indéfinitif*. Le mot *article* devient superflu.

Le verbe qui exprime une action doit être nommé *actif*, celui qui exprime le « subissement » d'une action doit être nommé *passif*, celui qui exprime un procès doit être nommé *processif* (le réfléchi ou le moyen s'identifie au dernier). Ces trois termes devraient être employés absolument sans l'aide du terme *verbe*. Mais la nécessité d'avoir un terme pour désigner les trois réalités linguistiques en question, réalités qui sont si semblables l'une à l'autre, nous oblige de maintenir le terme *verbe* dans la terminologie linguistique. La considération de l'actif, du passif et du processif comme des catégories lexicales et non morphologiques rend inutile le terme *voix* (ou *diathèse*).

On ne devra plus parler de l'aspect verbal, mais de la *durée de l'action* (*momentanée*, *durative*) et de la *modalité objective de l'action* (*unique*, *itérative*, *perfective*, *imperfective*). Bien entendu, ce qu'on a nommé jusqu'à présent *mode* exprime aussi la modalité de l'action.

Dans beaucoup de langues, l'indicatif est le mode de l'action réelle et doit être, par conséquent, nommé *réel*. Mais cette définition ne vaut pas pour le futur, qui exprime l'action future certaine. L'indicatif pris dans sa totalité est donc *le mode de la certitude*. Le futur antérieur du français, de l'italien, etc., est quelquefois *le mode de la supposition*. Dans ce cas, il

doit être nommé *présomptif*. Le conditionnel n'est pas exclusivement le mode de la condition, et, par conséquent, le terme usité aujourd'hui n'est pas juste. Parce que dans beaucoup de langues ce mode exprime l'action irréelle, il doit être nommé *irréel*. Le conjonctif (ou subjonctif) du français, du roumain, etc., devrait être nommé, d'après la modalité de l'action qu'il exprime, *l'éventuel*.

L'infinitif devrait être nommé *indéfini*. Le participe, le gérondif et le supin sont toujours équivalents à une proposition secondaire, donc à un verbe précédé de conjonction. Ces modes nous indiquent par leurs formes que l'action qu'ils expriment n'est pas l'action fondamentale de la phrase, mais une action secondaire. Par conséquent, ils doivent être nommés selon le caractère de l'action secondaire exprimée. Le gérondif et le participe sont donc le mode *causal-temporel-modal*. Le supin du latin est *le mode du point de vue (respectif)*.

L'adjectif et l'adverbe de qualité doivent être nommés *modaux* ou *qualitatifs*. Ces termes doivent être conçus comme parallèles au *numéral* ou *quantitatif* et ils ne rendaient pas inutile le terme *démonstratif*, qui désigne une autre réalité linguistique. Les modaux et les numéraux peuvent être *adnominaux* ou *adverbaux*. Le démonstratif n'est qu'adnominal. Il y a aussi des *locaux* et des *temporaux*, et ils sont aussi *adnominaux* ou *adverbaux*. Le terme *adnominal* exclut définitivement le terme *adjectif* de la terminologie linguistique : le terme *adverbal* exclut définitivement de la linguistique le terme *adverbe*.

Les prépositions étant des formes du nom et les conjonctions étant des formes du verbe, les termes *préposition* et *conjonction* sont inutiles.

H. JACOB (Loughton, Grande-Bretagne)

[Lettre adressée à la Section des sciences naturelles de l'U. N. E. S. C. O.]

I should say at the outset that I conceive a constructed language to be of equal importance to education and to scientific nomenclatures, though the latter may be of more immediate interest.

It would be comparatively simple to select a particular field and to make detailed proposals for a unification of standards and terms. But as I am going to point out, this is not merely a linguistic problem, but one in which both linguists and interlinguists, and the experts of the sciences concerned, must closely collaborate. The task of linguistics and interlinguistics in formulating a nomenclature can only relate to fundamental principles, to structure and mechanism, and partially to the selection of elements. The preliminary work, that is agreement on the basic units of measurement, must be the work of the scientists, and only

after such agreement has been reached will it be possible to solve the purely linguistic aspect. The terms in the different national languages once handed to the linguists, a uniform definition can be assigned to each such term to be valid in all ethnic languages, and a decision can be reached whether a constructed language be used for the definition of the international term, that language to be a key language in case of doubt in interpretation. Or, if it be desired, an international term can be fixed to which a number of invariable affixes could be added according to the requirements of each terminology. I believe that a constructed language will be particularly useful in the selection and definition of such affixes as a considerable amount of information has now been collected on that subject.

I believe that some time will elapse before the problem of terminology will be solved, but as it is desired to achieve concrete results in 1949 a way should be found to prepare the subject now.

As I have already mentioned I believe that the creation of terminologies is a two-fold task, and I should think it highly important to interest the linguists who are to meet at a conference in Paris in July this year, in the problems of such nomenclatures. If a discussion can be initiated at that conference and recommendations be formulated, these could be circularized to the organizations concerned with natural sciences in different countries. Their answers to these recommendations could be summarized and a method evolved as a working basis.

S. E. MANN (Londres)

The following article deals mainly with the need for terminology in English, but I think that something of what I say about our linguistic terminology may apply to other countries as well.

There is a feeling among teachers and students of linguistics in Britain that some linguistic terminology is arbitrary, other terms are lacking in precision, while others are clumsy. In this article I shall touch upon a few of the more urgent problems.

The chief source of linguistic terms in latter years has been German. This was due partly to the efforts of Max Müller of Oxford, who, with his disciple and admirer Joseph Wright, may be said to have founded the Oxford School. While the general preference in more recent times has been for new terms on Latin and Greek models, some useful terms — ablaut, umlaut — cannot easily be literally turned into English. A few terms are, of course, native to Britain, among them the term 'portmanteau-word' invented by Lewis Carroll in his nonsense-book " Through the Looking Glass " to denote a not uncommon fusion of two words into

one like 'fug' (muggy and fog), 'verbiage' (verbal and foliage), 'marketeer' (market and profiteer). Another native English term is 'slur-tone' to denote the rising tone of Lithuanian which is in many ways cognate with the circumflex tone of Greek.

Not all linguistic conceptions, however, lend themselves to easy expression. Jespersen, in an attempt to avoid the Germanism 'ablaut' rendered the term 'apophony', a word adopted, so far as I know, by only a few French and Belgian scholars, notably Boisacq. The term 'vowel-gradation', though long, is explicit, and seems to be most widely favoured here and in America.

The term 'mutation' was long in use as a rendering of the German 'umlaut', but, largely under the influence of the Oxford School, the latter term has become popular in Anglo-Saxon readers and grammars in this country. Elsewhere the term is not in common use. The principle involved is, however, sufficiently broad to warrant a new term altogether, as I shall attempt to show. I propose to call it 'anticipation'.

'Anticipation' is the tendency of a speaker to introduce into a given syllable sound-effects lying ahead and as yet unspoken. A common instance of this is the slip of the tongue of the type 'bread and breakfast' for 'bed and breakfast', the *r* in 'breakfast' being anticipated in 'bread'. The vowel assonance of Finno-Ugrian and Tataric clearly has its origin in this principle of 'anticipation'. The same is true of Germanic umlaut (OHG : zand 'tooth', NPl : *ze*ndi), where the final *i* is anticipated in the radical syllable.

Vowel anticipation has a peculiar and interesting development in Armenian. Here we find that the lost inflection of Indo-European has left its effect on the preceding syllable, giving rise to the paradox of a *palatal* consonant being followed by a *guttural* vowel, and vice versa. Thus Armenian tal*a*r 'green' (now *i*-declension) is Gk : thalerós 'green', the second *a* being due to anticipation of the now-lost ending *-os*. Conversely, Arm : ga*ł*in 'hazel-nut', which shows guttural *ł* before *i*, is due to anticipation of *i* in the following syllable, cf. Greek balan*i*-des. Similarly Arm : agir 'mattock' : Gk : ókr*i*s ; e*ł*in 'of a hind' : OSl : jelen*i* ; kelum 'I twist' (palatal *l* before *u*) is from IE *welwjō : Gk : eilúō. Anticipation of *u* is seen in sgesur 'mother in law' from IE *swekrus, beside *swekrū, cf. Skr : švašrū, OSl : svekry. The anticipation principle is also at the bottom of the Armenian law whereby IE *e* followed by *ə*, *m̥* or *n̥* becomes Arm : *a*. Thus dasn 'ten' : Gk : déka ; ganac'i 'female' beside gin 'woman' ; sarn 'ice' : Gk : kéras ; adam n 'tooth' : Gk : edanós, cf. Lith : ēdmenys 'set of teeth' ; sandr 'comb' : Gk : kéntra 'points' ; karun 'spring' (vocalisation influenced by ašun 'autumn'), cf. Gk : éar, éaros, etc.

The principle is well-known in Irish, cf. Ir : fiothal 'dwarf' : Gk : italós, Lat : uitulus, etc. Ir : seinm 'music' : OE : swinn 'music', IE *swenimn̥ 'music', as Ir : geinte 'born' is from IE *genitos. The principle is partially at work in Brythonic where *e* plus *ə* regularly produce *a* plus *a* as in garan 'crane' : Gk : géranos.

The opposite of 'anticipation' is 'induction', a term first suggested by one of my students. This means the *carrying-forward* of a sound-effect into a *following* syllable. Example from Slavonic : otĭcĭ 'father' from a diminutive IE type *atikos, further, OChS : ovĭca 'sheep' from dim. IE *owikā, the words having first passed through a phase : *atikjos, *owikjā. An example from Armenian is oł (awł) 'earring', an *i*-declension word in spite of guttural *ł*. This I take to be from a type *əuslis, passing through a phase *əwslwis with 'induced' *w* in the second syllable, thus producing a guttural *ł*.

Of some difficulty in practical teaching has been the term 'doublet' when the need has been felt to stretch the term to include *three* words of identical origin but differing in form, such a Eng : hostel : hotel : hospital. It would be useful to have an internationally acceptable term for this phenomenon. Beyond the terms 'isologue' and 'isogloss', terms which I suspect may have been used elsewhere to denote something quite different, I can think of no suitable expression. It would be interesting to hear the views of other linguists on this point.

*L. MASSIGNON (Paris)

[Lettre adressée à M. J. Marouzeau au cours du Congrès.]

C'est à W. Marçais, le maître des études arabes en France, qui m'a fait assumer la charge du jury d'agrégation d'arabe, et à R. Blachère, qui m'a amené à m'occuper de la Commission officielle de réforme des programmes et manuels d'arabe, que je dois de venir aujourd'hui vous poser une question de *terminologie pédagogique sémitique.*

Il s'agit du « parsing », de l'analyse grammaticale à enseigner à ceux qui étudient la langue arabe. Est-il licite (et viable) de la normaliser suivant des « catégories » indo-européennes, pour de simples motifs de commodité pédagogique?

Passe encore pour des termes dits « logiques », comme le terme « complément » ; quoique l'extension et la compréhension de son équivalent arabe « takmila » ne le recouvrent pas exactement. Mais pour les termes de la déclinaison des substantifs? Est-ce licite?

En arabe (langue sémitique), la déclinaison, fondée sur la différenciation des trois colorations vocaliques de la consonne finale du substantif,

U, A, I (*dhamma, fatha, kasra*), considère ces voyelles comme les organes de fonctions grammaticales infiniment plus vastes que les cas indo-européens ; on les nomme respectivement *raf'*, *nasb*, *jarr*, et on les applique au *verbe*, pour l'inaccompli, et à la *syntaxe des propositions* quand ces propositions, malgré l'aspect paratactique de la période où elles figurent, témoignent d'une interdépendance réciproque.

Reconnaître cette triple différenciation dans ces trois domaines grammaticaux, c'est l'essentiel du « parsing », en arabe : c'est l'*I'RAB*, qui est le fond de la grammaire en arabe (et Jehuda-b-Quraysh en a fait le fond de la grammaire classique hébraïque).

C'est une tentative puissante d'unification, où la syntaxe se trouve soumise à la morphologie, comme la conjugaison à la déclinaison. Les rapports au Congrès des Professeurs Hjelmslev et Trnka ont établi les conditions théoriques d'une synthèse de la morphologie et de la syntaxe, et je ne puis, ici, qu'indiquer ma réaction devant la thèse de M. Cantineau qui explique l'I'RAB par une sorte d'indifférenciation archaïque entre la morphologie et la syntaxe chez les grammairiens arabes ; alors que chez Qutrub, tout au moins, et Mubarrad j'y vois un effort conscient et puissant vers l'unité.

M. Cantineau pourrait me répliquer que l'évolution des néo-grammairiens arabes actuels, en Égypte, les incline, à la suite du nominalisme d'Ibn Madâ Qurtubî, à désarticuler l'I'RAB et à européaniser la pédagogie du langage. Et c'est ce qui m'inquiète ; on risque, ainsi, de faire perdre à l'arabe, et à ses écrivains, le sens de leur originalité créatrice. L'étude phonologique de l'arabe, telle que M. Cantineau l'a entreprise, doit, à mon sens, aboutir à une réhabilitation de la morphologie *structurale* construite par les grammairiens arabes classiques ; et à son maintien, coûte que coûte, dans une pédagogie arabe, où l'on ne peut pourtant pas laisser sans réponse les « pourquoi? » des enfants.

A. E. MEEUSSEN (Roeselare, Belgique)

Le répertoire terminologique devrait être bref (comme le *Lexique* de M. Marouzeau), plutôt normatif que descriptif ; s'inspirer, surtout pour la linguistique synchronique, de la terminologie de L. Bloomfield, *Language*, excepté pour les points suivants :

1. Remplacer *morphème* par *élément*, à moins que le danger de confusion avec le terme *morphème* de M. Vendryes ne soit pas à craindre.

2. Remplacer *construction* par *complexe*.

3. Abandonner le terme *sélection* (changer la théorie de la *sélection* en ce sens, qu'on mentionne dans le schéma descriptif la *classe formelle* à

propos des *parties constructives*, avant même de traiter de l'agencement de ces parties).

4. Réserver à plus tard, comme pratiquement superflus pour le moment, les termes *sémème, taxème, épisémème.*

5. Remplacer *parataxe* par *asyndète.*

6. Traduire *head* par (*forme*) *principale* p. ex., et *attribute* par (*forme*) *déterminante* p. ex. ; éviter les termes trop semblables, comme *déterminé* et *déterminant*, ou *regens* et *rectum.*

7. Ajouter *syntagme* pour *groupe de mots.*

En général, préférer les définitions réalistes, p. ex. : le *phonème* est un *son* pour autant qu'il est employé par les sujets parlants pour distinguer entre elles des formes linguistiques ; non pas : le *phonème* est une image acoustique..., ou une abstraction..., ou une norme...

B. MIGLIORINI (Florence)

Pour un ample répertoire et une chronique périodique de la terminologie linguistique.

Malgré quelques hésitations qui apparaissent même dans des milieux autorisés[1], le désir de disposer, enfin, d'un ample répertoire terminologique et de fixer des règles qui acheminent vers une unification internationale se fait sentir de plus en plus.

La discussion qui aura lieu au Congrès pourrait, à mon avis, aborder les points suivants, en vue de fixer des lignes directrices à la Commission de terminologie.

Il me semble urgent, en premier lieu, de décider entre les différentes formes que pourrait avoir le répertoire terminologique (méthodique, alphabétique ou mixte). Si les relevés méthodiques ont une utilité extrême, et il vaut la peine de les encourager, à mon avis ils ne sont pas en mesure de remplacer un dictionnaire terminologique par ordre d'alphabet.

Ensuite, il y aura le problème de fixer les langues figurant au répertoire, la solution adoptée impliquant un agencement différent de tous les matériaux. Je me permets de rappeler, à ce sujet, les expériences déjà acquises dans quelques grands dictionnaires terminologiques polyglottes, le *Vocabulaire technique de l'éditeur en sept langues* (1913) et le *Vocabulaire électro-technique international* (1938).

1. Je fais allusion à la décision du Comité de la Linguistic Society of America, qui à la question « Should the Society, through its Committee on Publications, sponsor the preparation of a dictionary of linguistic terms with 'autoritative' definitions, or at least investigate the possibilities of such a work? », en 1944 a répondu « No » (*Language*, XXI, n° 4, Suppl., p. 12).

Une autre question non moins importante est celle d'établir dans quelle mesure les mots admis devraient ou pourraient avoir un historique. Malgré les difficultés de raccord avec les listes de correspondances polyglottes, je crois qu'il faudrait s'efforcer de donner au moins le plus ancien passage connu où le terme présente la signification actuelle.

La limite des termes à inclure dans le répertoire est aussi très délicate. Je suis d'avis qu'il faudra inclure des termes même d'un emploi limité à la grammaire d'une seule langue ou d'un seul groupe (p. ex. *cas abessif*, *mimation*, etc.). Au contraire, on devrait être beaucoup plus sévère dans l'admission des termes de métrique ou de rhétorique.

La nécessité d'une normalisation (notionnelle pour toutes les langues cultivées, notionnelle et formelle pour les langues occidentales) se fait de plus en plus sentir. Puisque l'adoption d'une langue internationale auxiliaire se fera encore attendre, il est à souhaiter au moins que la terminologie internationale s'unifie de plus en plus. Cependant, on ne peut pas brûler les étapes : en particulier, puisque les termes appartenant à la nomenclature grammaticale ont dans les différentes langues un large usage scolaire, il est très difficile de le modifier si cet usage est stable. Ainsi les usages des deux mots indiquant l'*attribut* et le *prédicat* sont exactement inverses en France et en Italie.

D'autre côté, il est certain qu'on ne peut pas changer facilement des termes lorsqu'ils viennent de s'implanter non sans difficulté dans l'usage scientifique de plusieurs pays. La distinction entre *phonétique* et *phonologie* d'après l'école de Prague s'est enracinée dans l'usage des linguistes européens dans ces vingt dernières années, et elle tend déjà à passer chez les non-spécialistes. Dans ces conditions, jugera-t-on possible d'accepter la proposition de nos confrères américains de remplacer *phonologie* par *phonémique* ou *phonématique*?

Puisque l'inscription dans le répertoire envisagé implique, dans une certaine mesure, une recommandation officielle, il est évident que celui-ci ne doit inclure que les termes ayant déjà acquis une certaine circulation. Pour toute la terminologie *in fieri*, qui a aussi un grand intérêt, il faudrait s'assurer la collaboration d'une revue ou d'un annuaire d'importance internationale qui publierait chaque année une « chronique terminologique » assez large pour inclure toutes les nouveautés importantes, mais triée de façon à ne pas encourager la « terminomanie ».

Une marche importante vers l'unification pourrait être constituée par la fixation de « règles de priorité » analogues à celles fixées pour la botanique et la zoologie, mais évitant dans la mesure du possible les inconvénients qui se sont vérifiés pour ces deux sciences, et qui ont porté au bouleversement d'une partie notable de leurs nomenclatures.

Qu'il me soit permis de citer quelques exemples de termes auxquels

on a eu recours à plusieurs reprises, sans avoir eu connaissance des emplois précédents.

Syssémantique. — A. Marty, dans ses *Untersuchungen zur Grundlegung der allgem. Grammatik und Sprachphilosophie*, I, Halle, 1908, p. 226 et suiv., distingue les *Autosemantika* des *Synsemantika*, c'est-à-dire les expressions qui ont une signification par elles-mêmes de celles qui acquièrent une signification seulement par leur union avec d'autres. L'emploi fait par Marty a trouvé plutôt des commentateurs (Funke, Krejči) que des imitateurs.

M. Gaston Esnault, dans *Le poilu tel qu'il se parle*, Paris, 1919, définit le terme *syssémantique* « locution qui offre le même ressort sémantique qu'un autre, ou une analogie du contenu sémantique ». Il s'en est servi aussi dans son ouvrage sur les *Métaphores* et le terme n'a pas passé inaperçu (dans mon *Dal nome proprio al nome comune*, Genève, 1927, p. 125, j'ai employé « la voce sissemantica »).

M. Albert Carnoy, dans son traité de sémantique *La science du mot*, Louvain, 1927, p. 232, crée le terme de *sysémie* qu'il définit « contagion de sens entre termes unis dans la phrase ».

Enfin, M. G. Giuglea, dans *Langue et littérature*, *Bulletin de la section littéraire de l'Académie roumaine*, I (1941), p. 174, emploie *cosémantique* et *cosémantisme* dans une signification très semblable à celle du *syssémantique* de M. Esnault.

Dans ce cas-ci, il s'agira avant tout de choisir entre les trois variantes phonétiques (*syns-*, *syss-*, *sys-*), et il me semble que l'exemple du grec (*syssēmainō*) nous oblige à donner raison à M. Esnault. Quant à la signification, devra-t-on s'en tenir à la priorité, ou considérer plutôt que la notion fixée par M. Esnault est plus nécessaire (comme le prouve aussi la tentative de M. Giuglea)?

Polarité. — Chez les philologues classiques, *polarité* désigne, depuis assez longtemps, la tendance à exprimer une notion par la juxtaposition de deux mots opposés (*travailler jour et nuit*)[1]. Mais, évidemment, le terme a dû rester inconnu aux linguistes moins en contact avec la philologie classique, puisqu'on a essayé au moins deux fois d'introduire en linguistique, avec d'autres significations, le terme bien connu aux physiciens. Alfredo Trombetti, dans ses *Elementi di glottologia*, Bologna, 1923, p. 235 et suiv., emploie *polarità* pour désigner l'expression de notions opposées au moyen de sons opposés, déclarant préférer ce terme à celui

1. E. Heinrich, *Die sogenannte polare Ausdrucksweise im Griechischen*, Neustadt, 1899 ; E. Kemmer, *Die polare Ausdruckweise in der griechischen Literatur*, Würzburg, 1903, et encore (je cite au hasard) Hofmann, *Glotta*, XV, p. 45 ; Havers, *Handbuch der erkl. Syntax*, Heidelberg, 1931, p. 149-150 ; Pasquali, *Preistoria della poesia romana*, Firenze, 1936, p. 76 (« espressioni polari »), etc.

de *simbolismo*. Plus récemment, W. Leopold, dans un article « Polarity in Language » (*Curme Volume*, Baltimore, 1930, p. 102-109), a proposé d'employer *polarity* pour indiquer l'antagonisme entre le sujet parlant et le sujet écoutant, qui mène à deux tendances opposées, la distinction et l'économie.

Nomination. — Dans mon *Dal nome proprio al nome comune*, Genève, 1927, p. 203 et suiv., je me suis servi du terme de *nomination* pour l'emploi d'un anthroponyme avec une signification générale (tel qu'*eustache* ou *catin*). M. G. Stern, *Meaning and Change of Meaning*, Göteborg, 1932, p. 282, emploie le même mot pour traduire *Namengebung* : « The intentional naming of a referent, new or old, with a name that has not previously been used for it, will be called *nomination*. »

Quelles que soient les décisions, de principe ou individuelles, que le Congrès ou la Commission de terminologie aura à prendre pour les cas que je viens de citer et pour beaucoup d'autres qu'on pourra signaler, il est hors de doute que seuls un répertoire officiel et une chronique terminologique largement répandus pourraient empêcher à l'avenir qu'un terme proposé par un savant passe inaperçu : évidemment, un autre savant aura toujours le droit de le refuser et de proposer mieux, mais il ne pourra pas le faire sans une justification appropriée.

M. NIEDERMANN (Neuchâtel)

Pour des raisons d'ordre pratique (qui pourraient, d'ailleurs, se justifier aussi au point de vue scientifique), je souhaiterais que l'on envisageât non pas un seul lexique de la terminologie linguistique en général, mais une série de lexiques de la terminologie des principaux groupes de langues (c'est-à-dire de ceux dont l'étude est suffisamment avancée). Les avantages d'un tel procédé seraient, à mon avis, les suivants :

1° La publication pourrait commencer à une date pas trop éloignée.

2° Des lexiques spéciaux trouveraient une plus grande diffusion qu'un lexique unique qui risquerait de prendre des dimensions énormes et deviendrait ainsi inabordable pour bien des bourses. Au surplus, je ne pense pas être le seul qui n'aime pas à avoir à chercher ce qui l'intéresse et ce dont il a besoin *in gurgite vasto* de matières dont une grande partie le laissent indifférent.

Un point, sur lequel j'aimerais à insister tout particulièrement, c'est que ces lexiques soient strictement alphabétiques et que l'on trouve dans chaque article des exemples caractéristiques, tirés de toutes les langues du groupe en question. Le choix de ces exemples devrait faire l'objet de soins spéciaux. Avec M. Debrunner, je souhaiterais que l'ex-

posé ne fût pas seulement descriptif, mais aussi historique. Il ne serait pas sans intérêt, à ce que je crois, d'apprendre, par exemple, que l'emploi du terme *Phonetik* en allemand est relativement récent. Ainsi, la première édition de l'ouvrage bien connu d'Édouard Sievers, *Grundzüge der Phonetik*, ne porte ce titre qu'à partir de la deuxième édition ; la première, parue en 1876, s'intitulait encore *Grundzüge der Lautphysiologie*. En Angleterre, l'étude de la production des sons et de leurs propriétés acoustiques est appelée *phonetics* pour la première fois en 1848 dans le titre du livre d'Alexandre John Ellison, *Essentials of phonetics*. Mais encore, en 1880, White, *Every day English*, appelle ledit Ellison un *phonologist* et non un *phonetician*. En France, le *Dictionnaire de l'Académie française* enregistre *phonétique* pour la première fois dans la septième édition (1878-1879), mais seulement comme adjectif. Si l'on remonte plus haut dans le passé, on constate que le Danois Jean George Zoega se sert, en 1797, dans son ouvrage célèbre *De origine et usu obeliscorum*, du terme *notae phoneticae* pour désigner l'écriture représentant chaque son par un signe, par opposition aux hiéroglyphes, exprimant symboliquement les idées par des dessins. Des notices de ce genre seraient, je pense, susceptibles d'éveiller l'intérêt des usagers d'un dictionnaire terminologique.

H. PENZL (Urbana, Illinois)

It seems to me that we need a cooperative linguistic dictionary English-French-German (like J. Marouzeau) which is to describe actual usage of, e. g., the last ten years or so. We want to know with what meaning terms have been used by linguists. The variety is often bewildering : cf. e. g., the definitions of *morpheme* quoted in O. Jespersen's, *Analytical Syntax* (1937), p. 106 f. Usage cannot be dictated but it should be described for the convenience of scholars ; linguistic terms cannot be adopted or rejected like A. P. I. symbols. The Prague *Projet de terminologie standardisée* (1931) neither created nor codified usage. Any systematic discussion of terminology will at least clarify the national usage and facilitate interlingual understanding. In reading your circular I ask myself : is '*étude diachronique*' the same as *historical linguistics*, is '*étude synchronique*' the same as *descriptive linguistics*? Is *phonétique* (mentioned in the second question) in English : *phonetics* or *phonemics* or *phonology*? N. van Wijk, *Phonologie* (1939), discusses pp. 17-19 the confusion of *phonétique-Phonetik*.

The necessary condition for a useful deliberation of terminology is a detailed study of the usage in the linguistic publications since 1935 or so, particularly in those written in English, German, French. Attention

should also be paid to linguistic usage in Dutch, Scandinavian, Italian, Spanish, Russian publications. A special committee should first be set up to study the linguistic terminology in actual use. Without that preparation any decisions of the congress will seem of little value.

Dr. L. SOLAS (Paris)

[Note remise à la Section des sciences humaines de l'U. N. E. S. C. O.]

Devant les progrès scientifiques qui ont marqué fortement les cinquante dernières années, les programmes d'études ont été fortement modifiés. La nécessité de la préparation aux examens et concours ouvrant les portes des grandes écoles a fait diminuer d'abord et souvent totalement supprimer la culture gréco-latine. Un grand nombre de bacheliers, étudiants dans les Facultés et Écoles scientifiques, n'ont aucune connaissance de grec ou de latin. Dans une promotion d'étudiants de l'École dentaire de Paris, on relève environ 40 % d'élèves ayant fait du latin et environ 20 % ayant fait du grec.

Or, le vocabulaire scientifique s'enrichit chaque jour de néologismes et un auteur réputé, étymologiste consacré par des publications faisant autorité, a pu relever dans la nomenclature zoologique environ 70 % de racines grecques et 5 % de racines latines, 23 % étant des mots indigènes et 2 % des mots empruntés à des langues vivantes actuelles, et encore dans ces 2 % faut-il compter des noms propres utilisés en hommage à des savants.

Dans le livre du professeur H. Roger, ex-doyen de la Faculté de Médecine de Paris (*Introduction à l'étude de la médecine*), on relève dans l'index analytique environ 75 % de racines grecques. Les exemples pourraient être multipliés. Sur cent néologismes, environ 90 % actuellement sont d'origine grecque. Il faut noter, cependant, que, les Allemands et les Anglo-Saxons ayant appliqué la terminologie latine aux expressions anatomiques, ils en dérivent systématiquement beaucoup de termes concernant la pathologie.

On peut donc affirmer qu'actuellement le vocabulaire dans les professions biologiques est gréco-latin avec prédominance du grec.

Ce vocabulaire, déjà fort important, grossit chaque jour et l'arrivée, entre autres progrès, du microscope électronique va encore précipiter les choses.

Dans quelques années, le nombre des néologismes sera tel que chacun devra se contenter de vivre dans un petit cercle hermétique ; on comprendra les mots qui intéressent sa profession, on ne pourra, sans un glossaire, lire et comprendre les travaux des professions même les plus

proches. Il faut encore faire ressortir que les dictionnaires n'apparaissent pas instantanément, qu'il s'écoule souvent de longues années avant que les mots y figurent. L'étudiant en cours d'études ne peut donc espérer aucun secours s'il cherche une étymologie. Il emploie pendant des années des termes qu'il comprend mal et ses études n'en sont pas facilitées. De nombreux sondages nous ont convaincu de cet état de fait.

Afin de remédier à ces inconvénients, deux mesures nous paraissent s'imposer :

I. Établir des règles précises pour la confection des néologismes.

II. Donner aux étudiants une culture gréco-latine sommaire, suffisante pour leur permettre de consulter les dictionnaires grecs et latins.

Règles pour la confection des néologismes.

a) Ces règles devraient être internationales, de façon à faciliter la diffusion mondiale des ouvrages scientifiques.

b) Afin de ne pas soulever de susceptibilités nationales, il est tout indiqué d'appliquer strictement les règles de composition et de dérivation gréco-latines, l'assimilation et l'accommodation des consonnes, etc.

On ne verrait pas apparaître des mots comme *Paradentium*, avec :
un préfixe grec Παρα-,
un génitif pluriel latin *Dentium*, de *Dens*.

Ce mot a la prétention de désigner l'entourage de la dent (au singulier).

Les Français essayent de faire prévaloir le mot *Parodonte*.

Un auteur classant les bridges dentaires ou ponts propose de les diviser en Monogéphyres et Bigéphyres et il écrit Pont Monogéphyre, ce qui, finalement, revient à dire : pont à un seul pont ; il aurait voulu dire : pont à un seul pilier ; il eût fallu une autre racine que Γέφυρα :

Στήλη, colonne?
Κίων, colonne?
Σκέλος, jambe?

Etc...

c) Pour aboutir à une construction correcte des néologismes, il faut, et cela sur le plan international, une collaboration étroite entre les scientifiques et les linguistes, les premiers indiquant les affixes et les racines, les seconds chargés de l'association des éléments, c'est-à-dire de la morphologie du mot.

d) Ce qui importe pour la recherche dans un dictionnaire, c'est que les quatre ou cinq premières lettres soient fidèlement reproduites ; on peut être tolérant pour les désinences, chaque pays ayant ses habitudes (*-ic*, *-ique*, *-icos*, etc...).

S. ULLMANN (Glasgow)

Esquisse d'une terminologie de la sémantique.

Tout principe de terminologie scientifique constitue en dernière analyse un problème de sémantique ; on s'attendrait donc à ce que celle-ci offrît un modèle de nomenclature raisonnée, transparente et uniforme. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Dernière née des sciences linguistiques, la sémantique n'est pas même parvenue à éclaircir son concept le plus fondamental, la notion de la signification — témoin l'important ouvrage que MM. Ogden et Richards ont consacré à ce sujet. Si je me permets donc de soumettre au Congrès et à la Commission de terminologie la première ébauche d'une terminologie sommaire de la sémantique, telle qu'elle s'est cristallisée dans un livre sur *Les principes de la Sémantique*, que j'espère pouvoir terminer sous peu, je le fais dans l'unique désir de déblayer le terrain pour les recherches à venir, en m'efforçant de réduire les divers usages à un commun dénominateur, en évitant soigneusement tout néologisme superflu ou rébarbatif — M. Charles Bruneau n'a-t-il pas raison de protester contre « l'affreux mot de *sémantisme* » (*Le français moderne*, 1947, p. 225), surimposé à la série synonymique « sens-signification »? — et surtout en tenant compte de la maxime de F. de Saussure : il faut définir des notions et non des mots. Aussi, même s'il n'y a pas d'accord quant au choix de tel ou tel terme particulier, y aura-t-il un certain avantage à passer en revue les notions les plus indispensables pour l'étude des significations, autant de points de repère qui, bien saisis dans leur signifié, devront être munis d'un signifiant qui leur soit propre et élimine toute amphibologie.

1. *Sémantique.* — Le nom même de notre science n'est pas exempt de fâcheuses ambiguïtés dont ne souffrent pas, d'ailleurs, les composés du type « Bedeutungslehre », holl. « betekenisleer », norv. « betydningslaere », hongr. « jelentéstan », finn. « merkitysoppi », etc. Je pense au terme grec créé par Michel Bréal et répandu dans les pays romans et anglo-saxons ; c'est surtout dans ces derniers, notamment aux États-Unis, que se confrontent trois sciences différentes qui s'appellent « semantics » tout court : la « semantics » des linguistes ; celle des philosophes, des tenants du « logical positivism » dont MM. Carnap, Morris et Tarski sont les chefs de file et pour qui cette étude constitue une branche très ésotérique de la logique symbolique ; enfin, celle du comte Korzybski et de MM. Chase et Walpole pour qui c'est une méthode pragmatique, normative et thérapeutique, dont le but est de guérir le commun des hommes de toute superstition verbale, de la manie des abstractions,

de la confusion du langage affectif et du langage intellectuel et d'autres abus semblables.

Pour éviter toute équivoque, certains linguistes, y compris l'éminent sémanticien suédois G. Stern, préfèrent employer le terme quelque peu lourd de « sémasiologie », l'unique rival de « sémantique » qui ait survécu. Mais, comme ce terme est, surtout pour ce qui est du français, « moins usité aujourd'hui que son concurrent *sémantique* » (Marouzeau, *Lexique*, 2e éd., 1943, p. 192), cette solution logique n'a guère de chances pour s'imposer. L'ambiguïté, d'ailleurs, ne saura se faire sentir à l'intérieur de la linguistique ; ce n'est que dans leurs rapports avec d'autres sciences que les philologues devront préciser s'il s'agit de sémantique linguistique, philosophique ou pragmatique.

Il y a cependant une seconde ambiguïté qui relève cette fois purement de la linguistique. Outre la sémantique des mots, il existe une sémantique suffixale et même une sémantique syntaxique — on connaît les idées de Bréal, Ries, Mlle Richter, M. Dauzat et bien d'autres à ce sujet. Il faut y ajouter la « sémologie » de Noreen — terme qui se prête à une confusion avec la « sémiologie » saussurienne — et, plus récemment, les catégories sémantiques de M. Blake (*I. F.*, 1938). D'où le fameux chassé-croisé de malentendus entre Schuchardt, Jespersen et Brøndal quant au rôle de la sémantique dans la structure de la grammaire. Ici encore, on peut obvier à l'équivoque en précisant s'il s'agit de sémantique suffixale, flexionnelle, etc., tandis que « sémantique » tout court sera réservée à l'étude des significations lexicales. Il s'agira d'un emploi prégnant du mot « sémantique », d'une double ellipse : sémantique = sémantique linguistique lexicologique.

2. *Sémantème.* — L'élaboration de cette notion n'incombe pas à la sémantique proprement dite ; il suffira donc de signaler ici que le terme lui-même souffre de toutes les ambiguïtés révélées par Jespersen au sujet du mot satellite de « morphème » (*Analytic Syntax*, p. 105 s.). Aussi n'est-il point surprenant de voir M. J. Holt éviter cette dénomination dans sa « *Rationel Semantik* » (*Acta Jutlandica*, XVIII, 3, 1946) et de la remplacer par « plérème » (cf. le « plérématème » de M. Hjelmslev), d'où « plérémique », « science des plérèmes ». Notons, d'ailleurs, que le terme « sème » (angl. « sememe », de même chez Noreen) n'est pas toujours synonyme de « sémantème » (Marouzeau, p. 192) ; M. E. Buyssens leur attribue, par exemple, des fonctions très différentes dans son livre : *Les langages et le discours* (1943).

3. *Nom, sens, signification.* — Dans le domaine de la sémantique synchronique, le premier groupe de notions fondamentales sur lequel il sera indispensable de se mettre d'accord comprend les termes principaux de tout rapport sémantique : le signifiant, le signifié et le rapport

lui-même. Par signifié, il faut entendre, non pas la chose désignée, mais ce qui lui correspond dans la conscience des sujets parlants ; je ne peux que renvoyer ici à l'excellente analyse de MM. Ogden et Richards dans *The Meaning of Meaning*. Le choix des termes est indifférent ; ce qui importe, c'est d'adopter une terminologie simple et transparente et, ensuite, de l'observer avec rigueur. Faute de mieux, je propose d'employer le terme de « nom » dans le sens de « signifiant lexical » — à titre de précédents, on pourrait invoquer la nomenclature de Gombocz, de Weisgerber et d'autres. Reste à trouver une appellation adéquate pour le signifié lexical dont la nature psychique précise est un problème de psychologie, de logique et d'épistémologie, non pas de linguistique. « Concept » (Weisgerber), « idée » (Roudet), « thought or reference » (Ogden-Richards) sont trop intellectuels, « image » est trop visuel, « contenu mental » trop lourd. « Sens » (Gombocz) me paraît se prêter admirablement à cette fonction, pourvu que l'on puisse se débarrasser de la fâcheuse synonymie « sens = signification » (Marouzeau, p. 194), à laquelle d'aucuns se sont efforcés de remédier en leur attribuant des sphères d'étendue diverse (Paulhan, *Journal de Psychologie*, XXV), tandis que d'autres (tout dernièrement Segerstedt) les emploient alternativement, sans aucune discrimination.

Or, la sémantique fonctionnelle aura besoin d'un terme spécial pour désigner ce qui est sa notion la plus fondamentale, à savoir le rapport entre signifiant et signifié, entre nom et sens. La nature précise du rapport, le rôle qu'y joue l'association ou quelque chose de plus créateur, de plus intime et *sui generis*, est encore un problème dont la solution échappe au sémanticien et ne doit point affecter ses recherches empiriques ; toujours est-il qu'un tel rapport existe, qu'il a un caractère de réciprocité et rend possible l'évocation du sens par le nom et celle du nom par le sens. C'est ce rapport d'évocation mutuelle entre nom et sens, entre signifiant et signifié lexicaux, que je voudrais appeler la *signification* du mot, en épousant ainsi des vues émises par Gombocz, Weisgerber, Carnoy (non sans quelques hésitations) et Trier. Donc : signification (angl. meaning) = rapport d'évocation réciproque entre le nom (name) et le sens (sense).

La nature précise de ces notions, qui a fait couler tant d'encre depuis l'article de M. Benveniste sur l'arbitraire du signe, dépasse les cadres d'une mise au point terminologique ; toujours est-il que tout débat de ce genre ne manquera pas d'être allégé et simplifié par un déblaiement préalable du terrain, du point de vue terminologique. Ce qui importe, ce n'est pas d'attribuer ces termes et non pas d'autres aux trois notions ; l'essentiel, c'est de se mettre d'accord au sujet de la valeur fondamentale de ces notions elles-mêmes. Munies de termes clairs, simples et mal-

léables, elles révéleront bientôt leur efficacité quand on les appliquera aux problèmes de la signification multiple et du changement sémantique.

4. *Signification multiple et polysémie.* — La simple situation sémantique esquissée plus haut se complique lorsque plus d'un nom s'attache à un sens, ou plus d'un sens à un nom. Cet état de choses a été résumé sous le terme de « polysémie » par le regretté Charles Bally qui en a donné une magistrale analyse dans *Linguistique générale et linguistique française* (2e éd., 1944). Cet emploi s'oppose au sens que l'on avait associé à ce mot depuis Michel Bréal. D'autre part, le savant américain Menner (*Language*, XXI, 1945) a récemment employé « multiple meaning » dans la signification traditionnelle de « polysémie ». Pour parer à ces inconséquences et aussi pour attribuer une appellation sans équivoques à toute notion d'importance structurale, je propose de réserver le terme de *signification multiple* à toute complication du rapport sémantique simple. La signification multiple s'articulera donc selon l'antinomie de V. Henry : plus de mots que d'idées — plus d'idées que de mots. L'on pourra suivre Charles Bally en distinguant entre *plurivalence* et *plurivocité*, nomenclature préférable à celle de Raoul de la Grasserie, qui avait opposé « polylexie » à « polysémie ». Nous écarterons, toutefois, des cas qui n'appartiennent pas à la sémantique lexicologique, tel la supplétion ou l'homonymie suffixale, et que M. Bally avait incorporés dans son analyse.

Il y aura donc *plurivocité* quand un même sens est lié à plusieurs noms. Il s'agira alors de *synonymes* ou, comme des synonymes absolument identiques sont très rares, d'*homéonymes*. Il y aura *plurivalence* lorsqu'un nom a plusieurs sens. S'il s'agit d'un seul mot, ce sera un cas de *polysémie* (par exemple, « opération ») ; si deux mots différents, mais à forme identique, sont en cause, on parlera d'*homonymie*. Bien entendu, toutes ces notions sont purement synchroniques. M. Bally a montré comment l'*homonymie* peut résulter, non seulement d'une évolution phonétique convergente (« louer : laudare — locare »), mais aussi d'une évolution sémantique divergente (« l'*air* qu'on respire — l'*air* qu'on a »). Au point de vue diachronique, il y aura ici un mot qui s'est scindé en deux ; mais, si le sujet parlant ne ressent plus les liens étymologiques, la linguistique synchronique doit épouser son point de vue et parler d'homonymie. De même, comme l'a très bien vu M. Bloomfield (*Language*, p. 436), les mots anglais « ear » « oreille » et « ear » « épi » sont étymologiquement des homonymes, correspondant respectivement au lat. « auris » et « acus » ; mais l'imagination populaire les a réinterprétés comme si l'épi s'appelait « oreille » par le même processus de métaphore anthropomorphique qui nous fait parler du « pied » de la montagne,

d'une « tête » de pont, etc. ; une sorte de motivation sémantique *a posteriori* s'est ainsi insinuée dans le mot, et sur le plan synchronique l'évolution a abouti à un rapport de *polysémie*.

Un autre groupe de notions synchroniques, que la recherche actuelle n'a fait qu'ébaucher, comprend des unités plus vastes, des réseaux associatifs et systèmes d'opposition saussuriens, où s'intègre tout signe lexical, de même que tout signe phonologique ou morphologique : tels les « *champs associatifs* » de Bally et les « *champs sémantiques* » de Trier : ramifications mémorielles des signes simples et secteurs articulés du vocabulaire que je n'ai pas le loisir de discuter ici.

5. *Changement sémantique.* — Sur le plan de la diachronie, la notion fondamentale est celle du changement sémantique. L'étendue de ce concept a été circonscrite de façons très diverses. L'interprétation la plus restreinte est celle de M. E. Wellander (*Studien zum Bedeutungswandel im Deutschen*, I, 1917), qui en écarte toute modification déclenchée par des forces historiques, par un calque linguistique ou par un transfert conscient ; d'où le paradoxe terminologique que la métaphore se trouve séparée des changements sémantiques, tandis que Vossler avait affirmé que tout changement de signification était de nature métaphorique (voir maintenant l'étude de M^lle^ H. Konrad, 1939). Si nous traduisons en langage diachronique notre formule synchronique : signification = rapport entre nom et sens, nous obtenons la définition suivante : un changement sémantique se produit quand se modifie le rapport entre ces deux termes. Tantôt un nom acquerra un sens nouveau, appartenant au même « champ associatif » que son sens originaire ; tantôt ce sera un sens qui s'enrichit d'un nom nouveau, grâce au même mécanisme. La question de savoir si la nouvelle signification se juxtapose à l'ancienne ou se substitue à elle est d'importance purement synchronique et n'affecte aucunement le processus historique, ni dans sa genèse ni dans sa diffusion.

L'on se sera rendu compte que cette définition contient aussi une ébauche de classification. Les deux types principaux qui se détachent sont des *changements de nom*, d'une part, des *changements de sens*, de l'autre. Ainsi se résout la fameuse antinomie signalée par Schuchardt, par MM. Vendryes et Weisgerber, et par bien d'autres. Les grandes lignes de cette classification fonctionnelle ou structurale s'annoncent dans le lumineux article de M. L. Roudet (*Journal de Psychologie*, XVIII, 1921), qui a été trop peu remarqué.

L'extrême pauvreté de la terminologie des changements sémantiques dans le *Lexique* de M. Marouzeau ne s'explique qu'en partie par le caractère peu développé des études qui y sont consacrées. L'on peut espérer que les éditions ultérieures de cet excellent ouvrage, ainsi que le

répertoire terminologique international, dont le projet sera discuté ici même, pourront comprendre quelques-unes des notions de la sémantique diachronique qui ont déjà fait l'objet de monographies spéciales, telle l'analogie sémantique étudiée par le professeur Kroesch (*Language*, II et ailleurs), les « champs sémantiques » de M. Trier et la synesthésie (cf. mon étude dans *Le français moderne*, octobre 1947). Un dépouillement du monumental *Meaning and Change of Meaning* de M. G. Stern fournira sans doute des renseignements utiles.

Signalons en passant que les vues attribuées à H. Paul par M. Marouzeau (p. 52) sont en réalité celles de Wundt ; la distinction entre assimilation et complication, citée d'après Delbrück, remonte également à la première partie de la *Völkerpsychologie*.

6. *Loi sémantique.* — A la lisière de la diachronie et de la panchronie se situe la notion souvent discutée de loi sémantique. Aspiration centrale de tout sémanticien depuis Bréal, la loi sémantique n'est pas même mentionnée par M. Marouzeau (p. 134 s.). Il n'y a là rien de surprenant : la plupart des prétendues « lois » qui ont été formulées dans ce domaines ne méritent guère ce nom ambitieux, même dans le sens restreint qu'on lui attribue en linguistique. Les sémanticiens eux-mêmes ne sont point d'accord quant à la nature précise du phénomène. Vers la même époque où A. Thomas déclarait : « Il n'y a pas de lois en sémantique et l'on conçoit difficilement qu'il puisse jamais y en avoir » — point de vue contesté par Schuchardt dès le début — Zupitza affirmait, avec un optimisme que l'on ne saurait plus partager, que les lois de la sémantique étaient désormais suffisamment connues et qu'il ne restait plus qu'à les appliquer à des problèmes empiriques (cf. R. M. Meyer, *K. Z.*, XLIII, p. 352). Tout récemment, cependant, M. Spitzer revint à la charge en opinant que personne n'avait jamais songé à proposer une « loi sémantique » (*Modern Language Quarterly*, IV, 1943, p. 427, cité d'après G. Bonfante, *Word*, I, p. 146). Il est clair qu'il s'agit encore d'un malentendu terminologique et que tous ces savants éminents attachaient des sens divers au terme en question. Il paraît pourtant que les recherches de MM. Stern, Sperber et Esnault ont réussi à établir certaines régularités, tantôt diachroniques, tantôt « panchroniques » ; il y aurait donc des « lois » sémantiques dont la structure est assimilable à celle des lois phonétiques traditionnelles, avec des limites dans le temps et dans l'espace, tandis que d'autres auraient ceci de commun avec les lois de la dissimilation et de l'assimilation découvertes par M. Grammont qu'elles ne seraient pas soumises à ces restrictions. La régularité formulée par M. G. Stern (*Swift, Swiftly and their Synonyms*, 1921) au sujet de l'évolution sémantique des adverbes de vitesse en moyen anglais est un exemple du premier type ; celle proposée par M. Sperber (*Einführung*

in die Bedeutungslehre, 2e éd., 1930) concernant le rôle de l'affectivité dans « l'expansion » et « l'attraction » sémantiques appartient à la seconde catégorie.

7. *Panchronie.* — C'est là une question dépassant les limites de la sémantique ; mais on sait qu'elle s'y intéresse tout particulièrement (cf. Vendryes, *Le langage*, p. 228). Or, le terme « panchronique » — que Saussure avait créé pour en nier aussitôt toute possibilité d'application — est peut-être trop ambitieux, étant donné qu'il repose inévitablement sur une généralisation inaccessible à la vérification scientifique : l'impossibilité d'examiner toutes les langues, vivantes ou mortes, dans toutes leurs synchronies présentes et passées est trop manifeste pour que l'on y insiste ; elle a été d'ailleurs reconnue par tous les spécialistes. De plus, il y a des « procédés » et des « procès » qui, tout en possédant une certaine envergure qui les distingue nettement des phénomènes idiochroniques, ne sont quand même pas universels ; tel, par exemple, la substitution du prétérit par le parfait, constatée par Meillet et Zieglschmid dans un nombre imposant de langues auxquelles on pourrait ajouter le hongrois (*adék* « je donnai », remplacé par *adtam* « j'ai donné »), mais qui ne s'atteste point dans d'autres, y compris l'anglais (*I gave-I have given*). Pour ce genre de phénomènes, qui paraissent fréquents surtout en sémantique (par exemple dans la synesthésie), le terme d' « achronie », recommandé par le regretté V. Brøndal dans son article de fond du premier numéro d'*Acta Linguistica*, serait peut-être préférable, quoiqu'il garde toujours, dans l'ordre négatif, une nuance d'universalité. « Polychronie » et « polychronique » seraient à la fois plus justes et plus sobres ; on devrait alors distinguer, avec M. Sommerfelt (*Norsk Tidsskrift*, IX, 1938), entre la « polysynchronie » et la « polydiachronie », s'opposant à une division parallèle de l'idiochronie. Mais je ne puis suivre l'éminent philologue norvégien dans l'affirmation que la « panchronie » (polychronie) appartient à la linguistique de la langue, sur le même pied que l'idiochronie ; je crois plutôt, avec M. L. H. Gray (*Foundations of Language*, 1939, p. 24), qu'elle devrait faire partie d'une linguistique du langage dont les deux branches ainsi définies s'ajouteraient aux « trois linguistiques saussuriennes » de M. Sèchehaye. Il est d'ailleurs probable que le terme « panchronique » s'est déjà trop solidement enraciné en linguistique — grâce, notamment, aux travaux de M. Hjelmslev — pour être remplacé par « polychronique » ; dans ce cas-là, il faudra faire un effort conscient pour s'émanciper de ses attaches étymologiques.

En résumé, il sera désormais indispensable d'arrêter l'usage terminologique pour les notions suivantes de la sémantique : le nom de la science elle-même ; sur le plan synchronique, le nom, le sens et la signification ;

la signification multiple et ses subdivisions ; les champs associatifs et sémantiques ; dans le domaine de la diachronie et de la panchronie, le changement sémantique — changement de nom et changement de sens — et ses types les plus saillants ; enfin, l'important concept méthodologique de la loi sémantique. Munie d'une terminologie simple et uniforme, la sémantique pourra non seulement élaborer ses principes et élucider ses propres problèmes, mais elle sera, on peut l'espérer, en mesure de contribuer à la solution des difficultés de nomenclature qui ralentissent à l'heure actuelle les progrès de la linguistique et de bien d'autres sciences.

Je me permets en conclusion de signaler au Congrès et à la Commission de terminologie un petit article de M. A. H. Maslow : « A Suggested Improvement in Semantic Usage » (*Psychological Review*, LII, 1945, p. 239 et suiv.), qui pourrait offrir des avantages éditoriaux et didactiques. Ayant souffert, comme tant d'autres, de la polysémie de termes techniques que chacun emploie avec une signification plus ou moins différente, M. Maslow recommande de faire suivre ces termes d'un index contenant le nom de celui dont on vise l'acception, par exemple « psychanalyse Freud, psychanalyse Adler, etc. ». Malgré son extrême simplicité, cette expérience allégera peut-être l'exposition écrite et orale ; elle pourra également parer à certaines équivoques. Elle fera aussi ressortir tout ce que les néologismes terminologiques comportent souvent d'arbitraire, de superflu et d'encombrant ; ainsi, les changements sémantiques dus à des facteurs historiques (le deuxième « type irréductible » de Meillet) = Bedeutungsunterschiebung Wellander = onomathesia Collinson = substitution Stern = identification Sundén, etc. On ne sera guère surpris alors par l'échec de l'expérience de M. Carnoy, ce Damourette-Pichon de la sémantique, dont la nomenclature riche et nuancée, mais trop touffue, n'a eu aucun retentissement dans la recherche ultérieure.

J. WHATMOUGH (Harvard University)

It would seem that linguists, of all people, should be able to establish a scientific terminology free from « howlers ». I have seen *phonematisch* in German and *phonematic* in English. This is, of course, sound. But *morpheme* (!), despite gr. μόρφωμα, has gained currency ; even Bloomfield's *tagmeme* (gr. τάγμα) stirred hardly any critic. Quis custodiet ipsos custodes?

COMMUNICATIONS

RELATIVES A LA

QUESTION B

ENQUÊTE LINGUISTIQUE

[Toutes les communications de caractère bibliographique ont été largement utilisées dans le Rapport de M. W. Pée (ci-dessus, p. 47-77), puis transmises à Mlle Mohrmann pour la publication bibliographique organisée par le C. I. P. L. (voir ci-dessus, p. li et suiv.). Il n'a donc pas paru utile de les reproduire ici.

D'autre part, de toutes les suggestions relatives au plan de travail de la C. E. L., M. W. Pée a donné le texte à peu près intégral aux pages 77-81 de son Rapport.]

COMMUNICATIONS*

RELATIVES A LA

QUESTION C

STATISTIQUE LINGUISTIQUE

[Les réponses de Mlle M. Durand (Paris) et de MM. A. E. Meeussen (Roeselare, Belgique), B. Pottier (Paris), A. C. Ross (Birmingham), J. Whatmough (Harvard University) ont été publiées dans le Rapport de M. M. Cohen, p. 87-91.]

H. SPANG-HANSSEN (Copenhague)

Remarks concerning the importance and methodology of quantitative investigations

1. *Systematic quantitative description of languages.* — A quantitative investigation of language phenomena aiming at a scientific description of the conditions of occurrences presupposes to the same extent the general theory of mathematics and statistics and the linguistic methodology of description and systematization. For investigations with a practical purpose, e. g. the teaching of languages or the improvement of shorthand systems, it will often be less essential to take into consideration the character of the language system, and a number of investigations of this kind have therefore been made without an exact linguistic basis. Their results are consequently of no immediate scientific value and will not be mentioned below. It must be borne in mind that an observed fact expressed in terms of numbers — like a fact expressed in qualitative terms — is of no value if it does not form part of a description, and for linguistic purposes this has to be a systematic description closely connected with the qualitative linguistic description and theory.

* Voir ci-dessus, p. 83-91, le rapport relatif à la Statistique linguistique.

A systematic qualitative language description aims at ascertaining the language system from the linguistic sequence (i. e. the texts), by means of a systematic analysis according to an adequate theory, so that the sequence can be described as far as possible by constant units and relations. In the same manner the first aim of the quantitative description is to establish that quantitative language system which to the greatest extent makes it possible to describe the quantitative facts of the linguistic sequence by constants (numerical relations between occurrences).

2. *The relations between the qualitative and the quantitative system.* — Just as the qualitative system, as a matter of course, does not deal with the usage, which i. a. depends on the actual connection between form and substance, so a quantitative system will not in principle make it possible to predict such things as word-frequencies in a text, since the latter is influenced by the subject. (To take an example, the frequency of the word « atom » in newspaper texts has been considerably increased since the 6th August 1945 owing to purely non-linguistic factors.) But the subject-matter of the systematic quantitative description is a part of that which from the qualitative point of view is usage, namely the relative occurrences of the units of the qualitative system expressed numerically. While with regard to occurrence the quantitative system is based on the opposition occurrence : non-occurrence[1], the quantitative system distinguishes between the relative occurrences 0, 1, 2, 3, 4, ..., and ascribes to all units (or relations, cf. par. 3) relative values of occurrence. Thus to every qualitative language system there will correspond a quantitative system (and vice-versa) in which the pair of values occurrence : non-occurrence is developed into a dimension with an unlimited number of values. The quantitative system may be compared to a block of houses built with various numbers of storeys (corresponding to the various numbers of relative occurrences) ; the qualitative system would then correspond to a horizontal section through the ground floor of the block.

Since the quantitative system may be considered as developed from the qualitative system by transformation of the bi-articulate dimension « occurrence » into an unlimited dimension, the necessary theoretical supplement to the qualitative linguistic theory will only consist of the deductive system of mathematics, especially arithmetic (including the calculus of probability) and algebra, and will thus in principle not present any difficulties. The analysis of the empirical quantitative conditions which makes it possible to construct the system in detail will

1. E. g. one occurrence (one pair of words) is sufficient to establish a phoneme. Cf. however, p. 384, n. 1.

require, as its methodological basis, on one hand the qualitative linguistic method of analysis, and on the other the methodology of statistics[1].

Until a quantitative system has been constructed in detail, either as a whole or in part, it is of course only a hypothesis that behind the external quantitative facts one can set up a system of numerically expressed ratios of occurrences, attached to the qualitative formal language system. Whether this hypothesis is true, and, if so, to what extent, can only be settled by testing it, but it should be noticed that the hypothesis in itself does not make any statements about the particular kind of system postulated, and consequently does not stand and fall together with the formulation of any such system. If, however, the hypothesis proves false, this will mean that the conditions of occurrence can only be analyzed from the point of view of non-linguistic disciplines, such as physiology, psychology, or sociology, in so far as an analysis is possible at all. If so, the conditions of occurrence will be of no interest from an internal linguistic point of view[2].

The scientific investigations of occurrences hitherto carried out have in most cases aimed at finding dependences between occurrences in language and conditions outside language. These attempts show, in the first place, the great difficulty of obtaining anything but vague and fragmentary results by this method, and secondly that the facts investigated might just as well be interpreted in an internal language system. Behind such attempts lies the wish of « explaining » the conditions of occurrence, i. e. relating them to everyday conditions of a non-linguistic character, but a demand for « explicability » by means of e. g. simple psychological or physical suppositions will as a matter of principle make the detailed elaboration of a quantitative (as well as a qualitative) system impossible. Later on the system as a whole (i. e. its internal laws) can perhaps be shown to be « explicable », but not its separate details. Nothing is, however, relevant to the evaluation of a system of description but the question whether it is without self-contradictions, whether it is exhaustive, and whether it is as simple as possible.

3. *Units and functions. Sequence and system.* — One thing of funda-

1. Statistics is the science of reduction of observational materials consisting of numerical data.

2. Simple observations already reveal, however, conditions of occurrences of internal character, e. g. to the English word « and » there are always attached 2 variables (ratio 1 : 2) whereas to « not » there is attached 1 variable (ratio 1 : 1). Such isolated observations (as emphasized in par. 1) are in themselves of no value, but their actual number seems great enough to justify a testing of the hypothesis of a system underlying the occurrences in the sequence.

mental importance in the elaboration of a quantitative system is the understanding that the units, e. g. sentences, words, and syllables, of which the language sequence traditionally is said to consist, have not the character of « objects » but can be defined only by their mutual functions (relations). The system is simply a system of (adequately chosen) functions, and for every function an inventory (a class) of units entering into this function may be established. On the basis of other functions the units belonging to such a class may furthermore be divided into less comprehensive inventories till we reach units between which no relations can be observed (independent units). The difference between the language sequence and the language system lies in the fact that in the sequence the units enter simultaneously into several among their functions of various stages of classification, while in the system the functions are separated, so that the units are looked upon as arranged according to their distinctive functions. Besides functions belonging to the system the sequence also contains dependences reaching beyond the limits of language itself (cf. the example in par. 2).

In an investigation aiming at a quantitative system this means *in the first place* that it is the simple distinctive functions, and not the units, that are to be described numerically ; the object is, as far as possible, to ascertain a numerical ratio (or interval of ratio) existing between the occurrences of the functives (i. e. the units entering into the function in question), when these, besides the distinctive function, only enter into identical functions in which case these other functions can be left out of account. *Secondly*, that it will not normally be possible immediately to determine such ratios from the ordinary investigations of frequencies by which the ratio of occurrences of units is observed in the language sequence. For these ratios are simultaneously determined by several functional dependences (including dependences which are foreign to the language system), usually in different combinations for each unit. Relative frequencies of this kind are complex numerical values composed of the ratios of all functions into which the unit actually enters, both those belonging to the system and those foreign to it. In most cases the decomposition of frequencies presupposes hypotheses which, in order to be adequate, can be set up only on the basis of some empirical knowledge about the quantitative conditions of functions of the kind in question[1]. And this empirical knowledge can only be obtained from a series of investigations of single functions.

4. *Sign function. Statistical laws.* — The function characterizing lan-

1. This does not necessarily mean knowledge about their numerical values, since a great many cases might be solved in an algebraic way.

guage in the highest degree, as opposed to other systems, is the sign function between content and expression. As to this qualitative function, it is at once possible to state a plausible corresponding quantitative function, the essential characteristic of the former, arbitrariness, being interpreted as random distribution, the numerical conditions of which are known from the calculus of probability (the so-called binomial distribution). Thus the arbitrary connection : content/expression corresponds to an arbitrary distribution of the contents (e. g. the various contents of the roots in a certain language) over the possible expressions (e. g. phoneme combinations which can be used as root expressions). When the number of distributed elements (contents) and the number of possible places (expressions) are known, the calculus of probability renders it possible to state the probability that a certain place is covered by 0, 1, 2 or any larger number of elements and thus to state the most probable distribution as a whole[1]. In the nature of things a quantitative function of this character does not permit one to state a definite numerical ratio of an individual unit of content to an individual unit of expression, but only to state the probabilities of chosen ratios (e. g. the ratios 1 : 1, 2 : 1, 0 : 1). For this function, statements about fixed ratios can only concern a great number of units of content and a great number of units of expression as a whole; thus between content and expression only statistical connections (« statistical laws ») can in principle be established. This is inherent in the nature of the sign function, and therefore in the nature of language[2]. Hence it follows generally that all quantitative relations between units connected by the sign function have merely statistical validity, whether the sign function is the only mutual dependence of the units or is only one among several dependences simultaneously involved, as is the case in the language sequence.

The supposition in principle of random distribution between content and expression does not involve the postulate that there can be no affinity between a class of contents and a class of expressions (combinations of phonemes), as when for instance morphemes (units of content) are found preferably or exclusively attached to a definite type of expression, e. g. monosyllables. In such cases, too, the relation between the individual units of content and those of expression respectively is arbitrary, and accordingly we still have statistical connections, concerning the domain of the classes. Furthermore it will be possible only on

1. The most probable distribution is not identical with equal distribution, which under most conditions has a small probability.

2. But statistical laws are nothing peculiar to language; even many physical laws have this character.

the basis of the hypothesis of random distribution to establish objectively such affinities between classes, affinity being simply defined as deviation from the most probable distribution of a random character. Yet it is worth noticing that a single actual distribution may be interpreted as a random distribution, even if within certain limits it deviates from the most probable result. In statistics, these conditions have been made the object of accurate investigation, the results of which are worth following up, but cannot be mentioned in detail here ; only relative deviations beyond a certain size, and observed in several actual distributions of the same type, can be regarded as significant (in the statistical sense), i. e. justifying the introduction of a qualitatively different function as a means of description. Thus on this point quantitative investigations can afford objective criteria of the adequacy of qualitative distinctions.

Another fact of importance to the qualitative system is that in a quantitative system the phenomenon of homonymy, the interpretation of which causes some difficulties in a qualitative system, is a direct consequence of the character of the sign function. Homonymy (and synonymy) are probability phenomena and as such strictly speaking beyond the limits of a qualitative system[1].

5. *Frequency of phonemes. Exploitation.* — According to par. 3 investigations of the relative frequencies of phonemes in the language sequence are of no linguistic importance until it is possible by means of single functions to decompose these complex numerical quantities. It might be proposed to make frequency investigations aiming merely at an external description of languages, with reference to the fact that frequencies of phonemes are rather independent of the subject and the style of the texts examined[2]. This phenomenon is however of a complex statistical character and must be looked upon in connection with the following : 1) The units specific to subjects or styles are as a rule sign units, e. g. words (not isolated phonemes) ; 2) As a result of the grammatical structure, every sign unit (including the specific units) can only form a small fraction of the successive units of a text ; 3) The arbitrariness of the connection between content and expressions ; 4) Most sign expressions consist of several phonemes. — A weak point in letting the frequencies of phonemes form part of a description and comparison of

1. A matter of different character but likewise giving rise to a great deal of discussion in the elaboration of quantitative systems is the discontinuity caused by the equalization of one occurrence to an arbitrarily great number of occurrences, while on the other hand these cases together are kept sharply apart from the occurrence zero (Example : The recognition of Danish ö and ø as different phonemes on the basis of one distinctive occurrence). This discontinuity is eliminated in a quantitative system.

2. N. Trubetzkoy, *Grundzüge der Phonologie* (*T. C. L. P.*, VII), p. 233.

languages lies in the fact that this presupposes an unambiguous and uniform delimitation of the notion of phoneme and of the various phonemes against each other in the various languages. Statements of frequencies are bound to stand and fall together with the qualitative system to which they are attached [1] without having any known connection with this system.

For these reasons it seems unprofitable to encourage investigations of frequencies until there exists a generally recognized qualitative system covering the field in question, and eventually a quantitative system besides.

For the sake of the quantitative characterization of phonemes their « exploitation [2] » has also been examined, i. e. their relative occurrences in a certain inventory of words, and it has been proposed to characterize e. g. the phonemes *t* and *d* in a certain language as opposed to each other by the ratio of their « exploitation », and, by the ratio of *t*/*d* opposed to that of *p*/*b*, to characterize these pairs of phonemes as opposed to each other. The occurrence of a single phoneme in a certain inventory of words is, however, in principle a numerical quantity of the same complex nature as the frequencies in the language sequence, for in a single word the phoneme also enters into other relations than its distinctive functions, combinatory and positional relations playing their part. Regarding for instance *t* and *d* in Russian, we recognize the suspension of their mutual opposition in final position and in the position before a consonant phoneme which is in itself part of an analogous opposition (« voiceless : voiced »); the archiphoneme *t*/*d* is realized in final position and before voiceless consonant as a *t*, before voiced consonant as a *d*. If these realizations of the archiphoneme are not kept apart from the occurrences of *t* or *d* in distinctive positions, the ascertained numbers of occurrences cannot characterize *t* and *d* as opposed to each other in the system, since the occurrences of the other voiced and voiceless consonants together with the ratio of final occurrences to other occurrences will enter into the ascertained numbers in an unknown manner. To correct this *Trubetzkoy* in a similar case [3] computes from mean values the fraction of the counted occurrences, sup-

1. Re-calculation to another qualitative system is possible only in particular cases. If the system B differs from the system A only in the splitting up in B of certain units of A, the frequencies belonging to A could be computed from those belonging to B (by addition) but not vice-versa. In cases of doubt it is thus profitable to take into account the greater number of distinctions (cf. W. F. Twaddell, *Combinations of consonants in German*, *Acta Linguistica*, I, p. 191). This on the other hand increases the counting work if the same accuracy has to be obtained. If overlapping exists between two systems no re-calculation is possible.

2. French : rendement ; German : Belastung.

3. *Op. cit.*, p. 237.

posed to be final occurrences, and on this basis sets up theoretical values with which the observed values are compared. Corrections of this kind introduce however new uncertain features.

The exploitation of phonemes and phonemic oppositions when understood in this manner has for this reason no systematic interest. On the other hand, the exploitation of the distinctive phonemic oppositions forms an essential part of the quantitative system.

As stressed in par. 3, it is not the single units of the system, but their distinctive functions that are the main object of quantitative description. If according to definition the phonemes are mutually distinguished so that the interchanging of one phoneme with another in a word-expression (out of a certain inventory of words) may be connected with interchange of the content of the word, then e. g. the phonemes *t* and *d* in Russian enter into a distinctive function by the occurrence of pairs of words like *to* : *do*, *tvoje* : *dvoje*. In the quantitative system the task of the investigator is to establish the quantitative conditions of this distinctive function, in the first instance by examining how many pairs of this kind are found in the inventory of words that forms the basis of the establishing of the qualitative phonemic system ; let us call this number of pairs α. We then count the words in which *t* occupies a distinctive position while the corresponding combination of phonemes containing *d* is not found as a word (β cases) ; analogously for *d* opposite *t* (γ cases).

By the exploitation of the distinctive function we shall understand the ratio of actually found distinctive cases (α) to the most probable number of such case (pairs of words). As the phonemic distinction is contingent upon an interchange of contents in words, the distinctive function is the sign function looked upon in a special domain, and consequently the quantitative character of this function must be taken into consideration. If the number of found contents of words the expressions of which contain *t* or *d* in a distinctive position (viz. $2\alpha + \beta + \gamma$ units of content, for the sake of simplification irrespective of cases of homonymy) were distributed at random over all possible expressions of this kind, a certain number of pairs of words (δ) would occur as the most probable result ; actually we find α ; thus the exploitation of the distinctive function *t* : *d* is α/δ. According to this definition a qualitative phonemic distinction may be under-exploited, completely exploited or over-exploited, inasmuch as the ratio is < 1, equal to 1 or > 1.

In the computation is implied the number of possible expressions of words containing *t* or *d* in a distinctive position. This number can be computed by means of the calculus of combinations, if the qualitative phonemic system is known, and if there exists an upper limit to the

number of combined phonemes. This limit may be fixed arbitrarily, the investigation in that case comprising only that part of the inventory of words whose expressions contain at the utmost this number of phonemes. Besides there exist in some (perhaps all) languages fixed limits of the number of phonemes in roots, affixes, and morphemes. Thus for instance in Russian and in Danish only monosyllabic and disyllabic roots occur together with special sorts of trisyllables[1]. This appears most clearly in Chinese. When productive derivation and compounds of stems are left out of account, it follows that there will be fixed limits of the number of phonemes in words as well. — In the example above the number of possible expressions is at least $2(\alpha+\beta+\gamma)$.

A procedure of this kind in the determination of the exploitation of a phonemic distinction may appear complicated, but it seems unavoidable if the notion of exploitation is to represent anything else but an unsystematic or complex quantity. In principle the thing is quite clear : 1) Only distinctive cases count ; 2) Every quantitative statement presupposes a unit, which in the case of exploitation has to be fixed as a characteristic number of cases *of the kind dealt with*, whereupon the exploitation is measured by the number of found cases in proportion to that[2] ; 3) As the phonemes are mutually limited by the sign function, the quantitative conditions of this function must determine what is to be fixed as the unit.

Further it will be of interest to examine the ratio of the not matched (but distinctive) occurrences of the two phonemes (*t* and *d*), i. e. to examine if β/γ deviates significantly from 1. This will constitute the *difference* between the units *t* and *d* in the quantitative system.

Nothing but investigations can show whether the numerical values found according to such principles have the character of values in a system, i. e. are independent of other phonemic distinctions ; whether e. g. the exploitation of *t* : *d* is the same for combinations of phonemes containing the phoneme *a* as for combinations containing *o*. If dependences of a systematic character are observed, they naturally must be taken into account, but a priori we cannot reject the possibility that independent values may not be obtainable before the inventory has been divided (according to qualitative criteria) into groups consisting of such a small number of members that a statistical treatment is inadmissible. Besides, the usefulness of a system of description is proble-

1. N. Trubetzkoy, *Das morphonologische System der Russ. Sprache* (*T. C. L. P.*, V, 2), p. 17. Aage Hansen : *Stødet i dansk* (København, 1943), p. 14.

2. These two principles are emphasized by Trubetzkoy in *Grundzüge der Phonologie*, p. 236-241.

matic if the number of qualitative distinctions is very large. If this should turn out to be the case as regards the investigation of phonemes in some or all languages, we must recognize that their quantitative conditions are without importance to linguistics (cf. par. 2).

6. *The quantitative conditions of morphemes.* — What applies to phonemes, also applies in principle to morphemes. The frequencies of morphemes are complex values, and as such without immediate importance. They are not quite as complex as the frequencies of phonemes, which can be seen from the fact that they are more dependent on the subject and style of the texts. — That the quantitative investigation presupposes a qualitative delimitation of the notions is here still more evident, as a morpheme, unlike a phoneme, enters immediately into the sign function and therefore may be looked upon either as a unit of content or as a unit of expression or finally as a sign, i. e. as a connection of a definite content and a definite expression. As long as the definition of the morpheme is not conclusively established, there is, strictly speaking, no basis for a quantitative investigation. The following remarks are therefore only of general character, the morpheme being however primarily regarded as a unit of content.

Functionally, morphemes (inflectional morphemes) can be defined by their syntactical relations to other parts of the sentence into which stem + morpheme enter[1]. Hence the morphemes will be mutually limited, so that the interchange of one morpheme with another corresponds to an interchange of one kind of syntactical relation with another kind for the unit of stem + morpheme considered. In other words: stem + morpheme will function as a different part of the sentence (in a wide sense) when the morpheme is changed. Here the various stems to which a certain morpheme can be attached are regarded as variables of one and the same unit : if the morphemes are looked upon in their combination with individual stems, the mutual relations of these will interfere, thus involving complex functions.

A quantitative investigation of morphological distinctions will according to this view be coincident with an investigation of certain syntactical distinctions[2], and by the exploitation of a morphological distinction in conformity with the exploitation of phonemic distinctions we should have to understand the ratio of pairs (in other respects identical) of combinations of sentence members in which the distinction is

1. Cf. Louis Hjelmslev, *Essai d'une théorie des morphèmes* (*Actes du IV^e Congrès international des Linguistes*, p. 140-151).

2. Whereas the examination of syntactical relations will not be exhausted by the examination of the quantitative conditions of morphemes, cf. for instance the distinctions of word position.

realized, to the number of pairs of combinations in which the realization should be expected. Naturally only such combinations of parts of sentences are taken into consideration as may serve as patterns of sentences or groups of sentences. These combinations are units of content, and a combination is said to be realized if at least one individual sentence-expression can be found to be attached to it. However, the inventory of sentences differs from the inventory of words in this respect : that all systematically permitted syntactical combinations can be realized in expression, whereas far from all systematically permitted combinations of phonemes appear as words, i. e. attached to contents. Quantitatively, this difference has to be understood so that by random distribution of an unlimited number of individual sentence-expressions over a limited number of possible syntactical combinations every possible place will be convered, whereas this will be a special case (hardly found) when a finite number of word-contents [1] are distributed over the possible combinations of phonemes (not even in Chinese are all possible word-expressions covered).

In consequence of this, the notion of exploitation is irrelevant to morphological distinctions (and to morphemes), and on the whole to distinctions the appurtenant inventory of which in the opposite plane of the sign function is unlimited. In such cases the exploitation is always equal to 1.

On the other hand it will be of interest in the elaboration of a quantitative system to know the number of combinations of parts of sentences differing only in regard to a certain morphological distinction. But naturally this number cannot characterize the morphemes in question, since it is just determined by all other syntactical functions (including morphological functions), and can be computed from these by application of the calculus of combination, in the same way in which the number of possible combinations of phonemes containing for instance *t* or *d* in distinctive position is computed.

The number of individual derivatives and roots that may be attached to the morpheme in question is, however, characteristic of classes of morphemes and of single morphemes in the system. But counts of these will be of value only in connection with an elaborated system of derivation and classification of roots and is therefore of minor interest for the time being. Under any circumstances, morphemes as wells as derivatives and roots, should in such counts be counted as signs, so that

1. In principle the number of word-contents is unlimited, but when productive derivation and compounds of stems are left out of account — as is the case by qualitative and quantitative determination of phonemes — every language will at any moment possess a limited inventory of words and by this of word-contents too.

homonyms as well as synonyms — both very numerous in the field of morphemes — should be kept distinct; this applies also to zero-morphemes.

Altogether, inflectional morphemes do not present specific features or particular importance with regard to quantitative conditions as compared with other units and functions (e. g. roots, syntactical relations). Forming part of a quantitative system, all quantitative conditions are of importance; detached from it, none of them are important.

7. *Conclusions.* — On the basis of the previous remarks the question concerning the importance, the methodology, and the practical coordination of statistical investigations must be answered as follows :

The importance of quantitative investigations to linguistics is measured by the degree in which it is possible to set up a quantitative system attached to the qualitative system of language.

The methodology of quantitative investigations must be a combination of the qualitative method of linguistics and the mathematical-statistical method. In the first instance the task will be to give rules for measuring the quantitative conditions of distinctive functions on the basis of counts and calculations, with due attention to the quantitative character of the functions (e. g. the sign function) and to statistical variation. Further methods must be found by which the quantitative conditions of these functions can be combined and the results be projected on the frequencies in the language sequence.

Suggestions for coordinate practical work in the nearest future :

a) To test the possibility of setting up a quantitative system, investigations should be made, in different languages and in different domains, of the quantitative conditions of simple distinctive functions, with special reference to the systematical character of the numerical values obtained.

b) For these investigations domains should be chosen where it will be possible to build on a generally recognized qualitative system. Phonemic systems appear comparatively suitable. In cases of doubt the count should be made with as many distinctions as practically possible.

c) In the counts the material (the inventory) in question should be divided in different ways into parts, each of which should be counted and calculated separately. The partial values should be combined in various combinations, to be compared in order to determine the systematical character of the found values.

d) Results compared should as far as possible possess the same accuracy; a knowledge of the size of the accuracy is indispensable.

e) Until it has been ascertained that a quantitative system can be

set up, and until a generally recognized qualitative system exists for the domain in question, counts of frequencies and of other complex numerical values serve no purpose from a linguistic point of view.

G. K. ZIPF (Harvard University, Cambridge, U. S. A.)

Relative frequency and dynamic equilibrium in phonology and morphology

1. *Introduction.*

Speech is essentially a stream of conventional noises that are uttered in order to evoke conventional responses in another person. Although the medium of sounds as the basis of a signalling system has the undoubted advantage of being understandable both in the dark and over considerable distances, nevertheless, any other sensorily perceptible medium could also be used as a basis of communication. And, indeed, other media are so used, as for example, in conventional printing and in braille. Yet, regardless of the particular medium that is employed in communication, the limitations that are inherent in a given medium will obviously be limitations of the signalling system that employ it; thus, one limitation of noise-signals is that they are ephemeral, with the result that other media must be used for permanent records. Moreover there are further obvious restrictions upon a human signalling system, regardless of the medium employed : only those particular kinds of signals are serviceable that can be *both produced* by a human being, *and perceived* by another human being. Thus in the case of speech it would be useless to have a signal of such low pitch that a person could not pronounce it, nor of such high pitch that no one could hear it.

Within the above restrictions, however, there is a wide range of choice, and notably in the case of noises. Indeed, even if we were to build a communication-system on the basis of one single kind of noise such as that of middle *C* of a given stop on a pipe-organ, and if we were to construct our vocabulary of different communication signals in such a way that they differed from each other only in the discernible duration of this middle *C* noise, we, nevertheless, could still construct a vocabulary of enormous size, even though the emission of a particular signal might last a week. Naturally in uttering a signal that lasted a week, the speaker would have to allow pauses for his breath, food, and sleep ; nevertheless, if he uttered a conventional grace-note before making a pause, the speaker could thereby indicate to his auditor that the signal in question would be resumed at the end of the pause. Although such a signalling system would be silly in the extreme, it nevertheless would be physic-

ally *possible*. And in approaching the problem of the dynamics of the phonology and morphology of speech, it is perhaps expedient to note at the very outset the tremendous number of different signals that are *possible*.

The employment of the aforementioned signalling system would be absurd if only because of the enormous amount of *work* that would have to be expended by the speaker and auditor in using it. Thus a month of labor might be expended upon the utterance of the *Lord's Prayer* which in most conventional speeches today can be despatched in less than 10 seconds.

On the other hand as soon as one suggests that work should be saved in the process of communication, then we at once note at least two familiar devices that will effectively save labor. The first device would be the employment of a greater number of discernibly different variables (or, by definition, *phonemes*) instead of the single variable of sheer duration as in the above fictitious case of the 'pipe-organ' speech. Furthermore, for a second device we could save a great deal of work by constructing signals out of *permutations* of our set of phonemes, with the result that a comparatively small number of different phonemes could be made to provide a truly enormous number of different permutations. Although there may be additional economical devices that we could employ, we shall restrict our attention to an inspection of the consequences of using these two.

2. *Postulates.*

But before inspecting the consequences of the above two devices of phonology and permutational arrangement in the construction of a communication-system let us make a few explicit postulates. In the *first* (1) place let us assume that throughout all communication man invariably and exclusively minimizes work. In the *second* (2) place let us assume that adult man, regardless of his racial or ethnic origin, has the same physiological givens as far as his 'vocal apparatus is concerned' (in the sense that any individual deviations from the physiological norms in question will be random as far as the person's racial or ethnic background is concerned). In the *third* (3) place let us assume that every present-day culture needs approximately the same n_w number of different verbal signals (i. e. *words*) in order to evoke approximately the same m-number of different responses (i. e. *meanings*).

Insofar as actual conditions differ from those described by these three postulates, then the actual structures of the verbal systems will differ from what we may expect theoretically from these three postulates.

3. *Theoretical discussion*[1].

If every culture has the need to construct a vocabulary of n_w different words by means of the common operation of permuting a set of different phonemes that are produced by essentially the same physiological givens, then there are certain common tendencies that we may theoretically expect to find manifested in any conventional spoken tongue.

In the first place (*A*) we may expect to find that *approximately* the same n_p number of different underlying phonemes will be used as the basis of the permutations that constitute the same n_w number of words. This is to be expected because whatever the actual economies of permutation may be (e. g. it is economical to use shorter permutations before resorting to longer ones), the same economies will exert their influence in the same way and to the same degree in all verbal systems.

In the second place (*B*) there will be a tendency on the part of all verbal systems to select out of the enormous number of physiologically possible phoneme-types those particular n_p different phoneme-types that are the easiest to employ from the combined viewpoint of the ease of the speaker's utterance and of the ease of the auditor's comprehension. Consequently we may expect to find a far greater correspondence in the particular types of phonemes that are actually used by the different tongues of the earth than would be the case if the selection of phoneme-types were merely a matter of random-chance (as defined by the null hypothesis of science).

In the third place (*C*), insofar as different tongues employ the same particular phoneme-types, they will also use the respective phoneme-types with approximately the same relative frequencies of occurrence in the stream of speech because (1) it will be economical to place a comparative premium upon the frequency of usage of a given phoneme that is directly proportional to the comparative ease of its utilization, and because (2) this comparative ease will be the same for all peoples in view of our postulates. We shall call this theoretical relationship the *phoneme-frequency balance.*

In the fourth place (*D*) as a result of this *phoneme-frequency balance,* any change in the structure of a given culture (e. g. the invention of automobiles or of the cinema) that alters the frequency of occurrence of one or more of its phonemes, will (1) effect a compensatory change in

1. The present theoretical discussion in greater elaboration together with all data presented will be included in my forthcoming book, *The Principle of Least Effort* in the preparation of which I am grateful to my friend Professor J. L. Walsh, the distinguished mathematician at Harvard University.

the phonetic form of the phoneme(s) in question; moreover, (2) the specific changes in the phonetic form that occurs under given conditions will tend to be the same for every occurrence of the affected phoneme(s) under the same conditions. We shall call this *the orderliness of phonetic change.*

In the fifth place (*E*), throughout the organization of any language there will tend to be an inverse relationship between the relative amount of work of usage of any entity on the one hand, and the relative frequency of its usage on the other. We shall call this the *Law of Abbreviation.*

Although further theoretical deductions suggest themselves let us turn to the question of the empiric test of the above five.

4. *The question of empiric test.*

The above five theoretical deductions are all susceptible of empiric test. Indeed, some of them have already been confirmed by empiric test. But let us consider them in order, one by one.

In general we know from experience (*A*) that among the known tongues of the earth the n_p number of different phonemes in a phonetic system, (when isolated by means of the technique of *phonological oppositions*) varies roughly between the comparatively narrow limits of about 20 and 60. This limitation is not to be anticipated on the basis of the null hypothesis of science, since it is possible to have a phonetic system that consists of thousands of different phoneme-types. Therefore, our general experience confirms our hypothesis to the effect that there is a natural law that limits the n_p number of phonemes. Indeed, we can see in the light of common sense and experience that as n_p becomes smaller, the lengths of permutations must become larger (and hence more difficult) in order to construct the n_w different words; yet as n_p becomes larger, the more difficult phoneme-types must be employed with the result that the work that is saved by the shortness of the permutation is offset by the work of uttering the more difficult phonemes. Hence, we may suspect theoretically that n_p represents an optimal balance between having permutations that are too long and having phonemes that are too difficult. But since we are speaking merely of tendencies, we should view n_p as a theoretical norm about which the actual values of n_p in historic tongues will deviate (or even oscillate). The disclosure of this norm as well as the extent of the deviations is empirically possible by studying a large sample of different tongues. Since such a study presupposes a wide range of specialized knowledge it can perhaps be most expeditiously despatched by cooperative effort, say, under the responsible direction of the Société de Linguistique de

Paris. I make this suggestion because our secretary in inviting me to submit this memoire also invited me to submit suggestions as to future possible research-topics.

The same need for cooperation is indicated in exploring (*B*) the correspondence of phoneme-types in the tongues of the world in order to ascertain the presence of preferred phoneme-types as anticipated by our theory. For even though we all feel from our experience with the phenomenon that the incidence of some phoneme-types such as those of the common vowels, spirants, liquids and nasals is far greater in the known phonetic systems than would be the case if sheer random chance were alone operative, yet it is well for us to have conclusive evidence on the subject. It may be, of course, that, contrary to our postulate, relevant racial differences in the vocal apparatus may exist that will put a racial premium upon certain phoneme-types ; if so, that fact may reveal itself statistically. Moreover, we should by no means preclude the possibility that in any given normative vocal apparatus there may be instances in which two or more different phoneme-types are approximately equally easy to utilize, and hence will be optional as to selection under our assumption of a work-minimum. We mention these considerations lest we seem to ignore them.

We turn now to our third (*C*) deduction both (1) as to correspondences in relative frequency between approximately the same phoneme-types in different languages, and (2) as to the concept of a *phoneme-frequency balance* in the sense of an inverse-relationship between phoneme-frequency and phoneme-difficulty of utilization. This deduction was confirmed empirically as early as 1929 by the present writer in his doctoral dissertation [1], with subsequent observations in part in collaboration with my then student, Francis Millet Rogers [2] who is now the distinguished Romance Philologist at Harvard University. Although these data are now widely known, we shall reproduce here a few samples by way of illustration of the point in question. In the adjoining Table One are presented the percentage frequencies for six voiced-voiceless stops in seventeen different languages as previously presented elsewhere ; those for Latin, Italian, Spanish, Portuguese and French are from Professor F. M. Rogers' analysis of which those for Spanish have sub-

1. G. K. Zipf, « Relative frequency as a determinant of phonetic change », *Harvard Studies in Classical Philology*, XL (1929), 1-95 ; extended to include Pepingese phonemes, in G. K. Zipf, *Selected Studies of the Principle of Relative Frequency in Language*, Cambridge, Harvard University Press, 1932. Additional data in G. K. Zipf, *The Psycho-Biology of Language : an Introduction to Dynamic Philology*, Boston, Houghton Mifflin, 1935.

2. G. K. Zipf and F. M. Rogers, « Phonemes and variphones in four present-day Romance languages and Classical Latin from the viewpoint of Dynamic Philology », *Archives néerlandaises de phonétique expérimentale*, XV (1939), 111-147.

sequently been confirmed by the extensive statistical analysis of Professor Tomás Navarro Tomás[1].

TABLE ONE

Percentage of occurrences of voiced-voiceless stops.
(Diphthongs counted as one unit).

Nos		t	d	p	b	k	g
1	Czechish	5.60%	3.73%	3.52%	1.86%	3.93%	.15%
2	Dutch	7.83	4.67	1.99	1.20	3.21*	.09*
3	English	7.13	4.31	2.04	1.81	2.71	.74
4	Hungarian	7.18	3.30	1.04	1.71	5.72	2.45
5	Lithuanian	5.76	2.61	3.71	1.35	4.61	1.36
6	North Russian	7.97	1.52	3.36	1.01	3.36	.67
7	South Russian	7.05	2.46	2.79	1.51	3.97	1.66
8	Wendish	6.26	3.02	2.55	1.56	3.29	2.41
9	East Ukrainian	3.83	3.24	2.82	2.11	4.11	
10	Bulgarian	7.54	3.55	2.82	1.32	2.98	1.46
11	Greek	7.58	2.87	3.38	.49	4.07	1.74
12	Sanskrit	6.65	2.85	2.46	.46	1.99	.82
13	Latin	8.66	3.12	2.54	1.32	4.34	.76
14	Italian	4.72	3.64	2.14	.52	3.38	.48
15	Spanish	4.46	1.56*	2.92	.46*	3.84	1.02
16	Portuguese	5.06	2.44*	2.68	.30*	3.44	.92
17	French	4.90	4.54	3.96	1.82	3.30	.36
	Average	6.36	3.14	2.75	1.22	3.66	1.07
	Standard Deviation	±1.37	± .28	± .22	± .18	± .25	± .70

* Stops marked with an asterisk (*) are variphones (see text) and all others are phonemes.

In Table One we note that in general the percentages of the same stops are about the same, and that the average percentage for the voiceless stops are about twice that of their corresponding voiced stops. This preponderant frequency of the voiceless stops can be anticipated theoretically on the basis of the phoneme-frequency balance as has been shown elsewhere[2]. In this connection it might be remarked that the probability that the voiceless stops will be more frequent than the voiced stops, as observed in Table One for the voiced-voiceless pairs in the seventeen above languages, on the assumption of the null hypothesis that either kind of stop is equally likely to occur, is about 5 chances out of a million [or, more precisely, $P = (.5085)\ (10\text{-}^{5})$ according to Drs. Henry S. Dyer and John K. Dickinson who kindly calculated this probability]. Hence we are dealing with a quite substantial natural law which, incidentally, confirms inferentially our first and second

1. Tomás Navarro Tomás, *Estudios de fonologia española*, Syracuse, N. Y. : Syracuse Univ. Press, 1946, No. 1.

2. G. K. Zipf, « Relative Frequency as a determinant, etc. », *op. cit.* ; also G. K. Zipf and F. M. Rogers, *op. cit.*

deductions (*A* and *B*) upon which this third (*C*) deduction is theoretically based.

Confirmatory data for aspirated and non-aspirated voiceless stops for the dialect of Peping have been published alsewhere[1]. For good measure we present in Table Two the percentages for the relative frequencies of usage of *m* and *n* in twenty-two different languages. We note that in general *n* tends to be about twice as frequent as *m*.

TABLE TWO

The frequencies (in percentages of the whole) of *m* and *n* in twenty-two languages.

Language	m (%)	n (%)	Language	m (%)	n (%)
Czechish	3.52	6.42	Burmese	4.72	4.15
Dutch	3.18	7.09	Swedish	3.28	7.32
English	2.78	7.24	Danish	3.18	5.70
Hungarian	3.35	5.74	Signhalese	3.12	7.40
Bulgarian	2.22	7.00	Old English	2.81	8.40
Russian	3.12	5.13	Old High German	2.91	10.85
Icelandic	4.37	7.77	Latin*	3.42	5.42
Greek (Attic)	3.19	8.55	Italian*	2.62	7.10
Sanskrit	4.34	7.04	Spanish*	2.98	5.62
Pepingese	2.18	10.18	Portuguese*	3.38	4.92
Cantonese	4.07	5.70	French*	3.42	3.04
				3.28	6.72
			MEAN	± .63	±1.78

* From F. M. Rogers' Analysis.

Turning now to our fourth (*D*) deduction that is based upon the preceding three deductions, and which refers to the orderliness of sound change, we scarcely need to defend here a point which Karl Brugmann enunciated and proved years ago and which subsequently has served as a cardinal tenet of comparative linguistics. Nevertheless it must still be shown from a plenitude of data that historical phonetic changes have resulted from a marked deviation one way or the other from the norms of a 'stable equilibrium'. Some research has been done on the historic changes described by Grimm's Law, etc.[2]. Yet there is still a great deal of research that awaits being done by specialists in the fields. In this connection we remember that theoretically as the relative frequency of a phoneme diverges ever more from its stable norm, only the probabilities of its phonetic change increase. Hence the marked deviations from the averages of Tables One and Two may merely indicate an unstable

1. G. K. Zipf, *Selected Studies of the Principle of Relative Frequency, op. cit.*; also *The Psycho-Biology of Language, op. cit.*
2. *Ibid.*

equilibrium and a probably impending phonetic change, the actual eventuation of which can be ascertained only by a study of the subsequent development of the phoneme in the language in question. Nevertheless the commonplace observation that in the development of a language, a phoneme-type y may change to type z, whereas x may change to type y, while type v then changes to type x suffices to preclude the easy but naive belief that a physiologicalor emotional difficulty of articulation is the effective cause of all phonetic change. Instead the phenomenon suggests cogently that the main causes of phonetic change are to be sought in the dynamics of the phonetic system itself.

The fifth (E) deduction that refers to an inverse relationship between the relative frequency of occurrence and the comparative difficulty of utilization of any speech-entity (i. e. the Law of Abbreviation) of which, incidentally, the data of Table One can be shown to be examples, was confirmed statistically in 1933 for the lengths of words in English, Pepingese Chinese, and Plautine Latin, and in 1935 for the lengths of morphemes[1]. Subsequently in 1938 the distinguished psychologist, Professor E. L. Thorndike of Columbia University, found that the Law of Abbreviation applies to the lengths of words in English whose frequencies were less than two in a million[2].

And so we see that by and large our five deductions are substantiated in fact. We also see the enormous need for further statistical studies and for a further theoretical elaboration and conceptual sharpening[3].

5. *Words, morphemes and meanings.*

There is a certain risk, however, in dichotomizing between phonemes and the larger entities of speech lest in our interest in the statistics and dynamics of phonemes we overlook the problem of the larger entities which are constructed of phonemes and which alone give meaning to a phonological system. Therefore, in order to provide a somewhat larger background for our topic let us briefly discuss certain aspects of the distribution of words, morphemes, and meanings. Unfortunately because of limitations of space we shall feel obliged to restrict ourselves

1. G. K. Zipf, *Selected Studies, op. cit.*, and *Psycho-Biology, op. cit.*

2. E. L. Thorndike, « Studies in the psychology of language », *Archives of Psychology*, No. 231, Sept. 1938, p. 67.

3. For closely related studies, cf. data in C. V. Hudgins and F. C. Numbers, « An investigation of the intelligibility of the speech of the deaf », *Genetic Psychological Monographs*, Vol. XXV (1942), 289-392, especially 363 f. For an important new quantitative approach to the definition of a phoneme, cf. Eberhard and Kurt Zwirner, « Phonometrischer Beitrag zur Frage der neuhochdeutschen Quantität », *Archiv für vergleichende Phonetik*, Vol. 1 (1937), 96-113, which was treated synthetically in G. K. Zipf, « Phonometry, phonology, and dynamic philology : an attempted synthesis », *American Speech*, December, 1938, 275-285.

to the presentation of empiric data with only references to the literature in which attempts at rationalizations can be found.

Outstanding among the statistical features of the words of the stream of speech is the Harmonic Law. Thus if we rank, r, in the order of decreasing f-frequency the n different running words in a sample of adult written English of about 100,000 words, we obtain the relationship.

$$r \cdot f = C \qquad (1)$$

in which r is the positive ordinal rank of a word and f its positive integral frequency of occurrence[1]. This relationship which is that of an equilateral hyperbola can also be stated :

$$\log r + \log f = \log C \qquad (2)$$

which is more convenient for graphical presentation and is used in Figure 1. It can also be stated as

$$F \cdot Sn = \frac{F}{1} + \frac{F}{2} + \frac{F}{3} + ... + \frac{F}{n} \qquad (3)$$

in which F equals the f-frequency of the most frequent word (i. e. $r = 1$) and where n represents the terminal rank of the least frequent word[2]. This equation is technically that of the « Harmonic Law » on which the literature by now is quite extensive including the important analysis of the distinguished methematician, Professor M. H. Stone[3]. An even more interesting equation is that of the generalized harmonic series in which the denominators of equation 3 have the exponent, p, which takes on positive values :

$$F \cdot Sn = \frac{F}{1^p} + \frac{F}{2^p} + \frac{F}{3^p} + ... + \frac{F}{n^p} \qquad (3a)$$

As an arbitrary example of equation 3 we present in Figure 1 the rank-frequency distributions (A) of the approximately 26,000 different words that are used in fully inflected form in the roughly 260,000 words of James Joyce's novel, *Ulysses*[4], and also (B) the approximately 4,000 different words in R. C. Eldridge's analysis of samples of American

1. To my knowledge the first person to observe any mathematical regularity in the frequency of occurrence of words was the French student of stenography, J. B. Estoup (*Gammes sténographiques*, 4th ed., Paris,, 1916) who noticed the general hyperbolic relationship between the rate of addition of new words in successive samples of a thousand running French words and the cumulative diversity of vocabulary. In 1928, E. V. Condon, « Statistics of vocabulary », *Science*, LXVII (1928), 300, observed the relationship described by equation 1.

2. G. K. Zipf, *The Psycho-Biology*, etc., *op. cit.* Chap. 2.

3. Quoted in G. K. Zipf, *Language*, XIII (1937), 60 f.

4. Cf. G. K. Zipf, *The Psycho-Biology*, *op. cit.*, Chap. 2 ; and also his « Homogeneity and heterogeneity in language », *Psychological Record*, II (1938), 347-367.

newspaper English aggregating about 45,000 running words[1]; the line *C* with a theoretically anticipated ideal -1 slope has been added for the convenience of comparative purposes. Quite evidently our two sets of data are approximately distributed according to this equation. The emergence of the 'steps' at the bottom of the curves are orderly and can

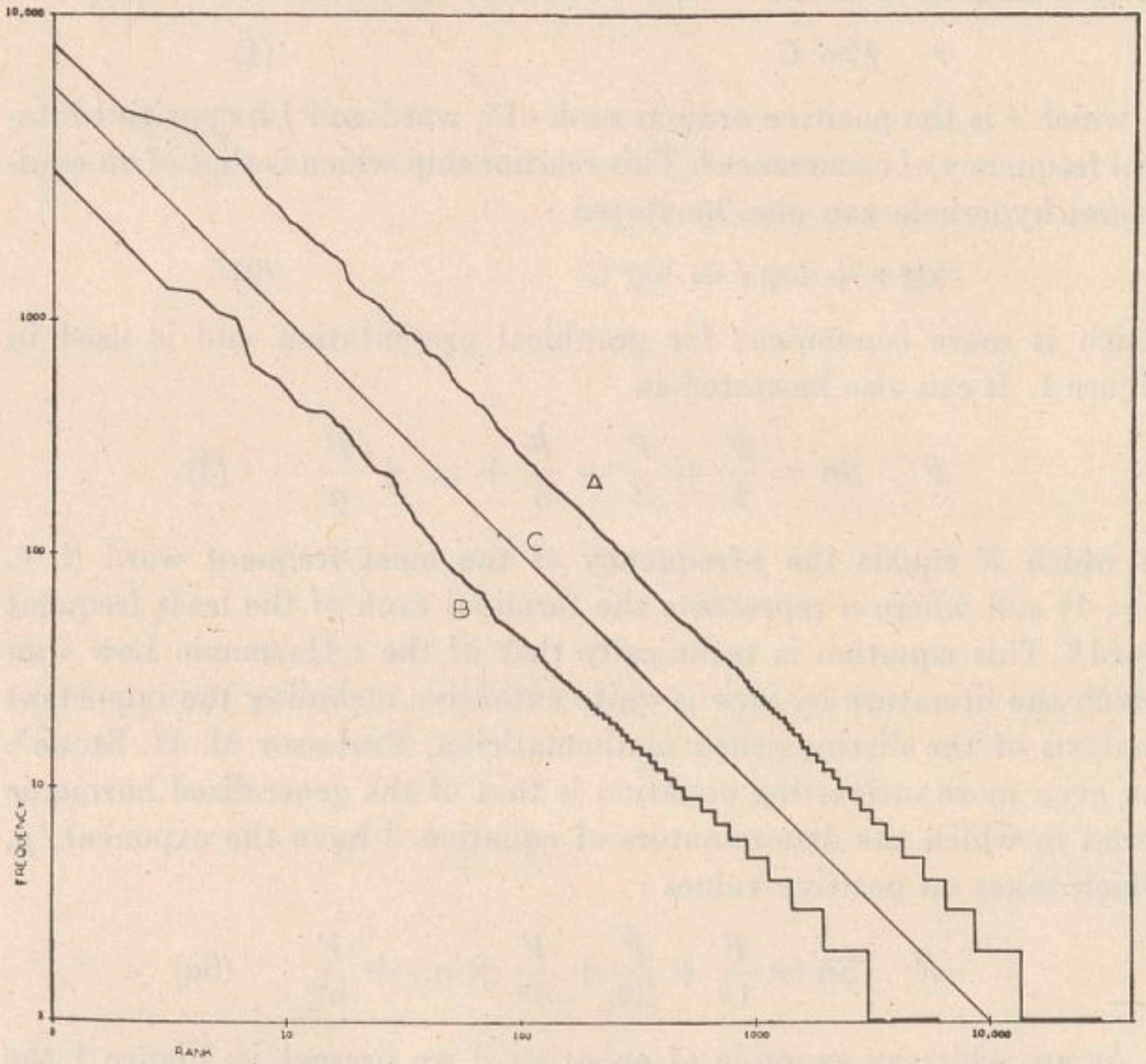

FIG. 1.

The Rank-Frequency Distribution of English Words in fully inflected Form in (*A*) James Joyce's *Ulysses*, and (*B*) the R. C. Eldridge Analysis of Samples of American newspaper English. The Line (*C*), has an Ideal -1 Slope.

be described mathematically[2]. Further observations for French[3], the American Indian languages Nootka and Plains Cree, Homeric Greek,

1. The Eldridge frequency-list is in R. C. Eldridge, *Six Thousand Common English Words*, Buffalo : The Clement Press, 1911. The James Joyce frequency list is in M. L. Hanley, *Word Index to James Joyce's Ulysses*, Madison, Wisconsin : Univ. of Wisconsin Press, 1937.

2. The equation is $N.(F^2\text{-}1/2) = C$ as derived in G. K. Zipf, « Homogeneity and heterogeneity », *op. cit.*

3. J. R. Reid, « A French word-frequency distribution curve », *Language*, XX (1944), 231-237.

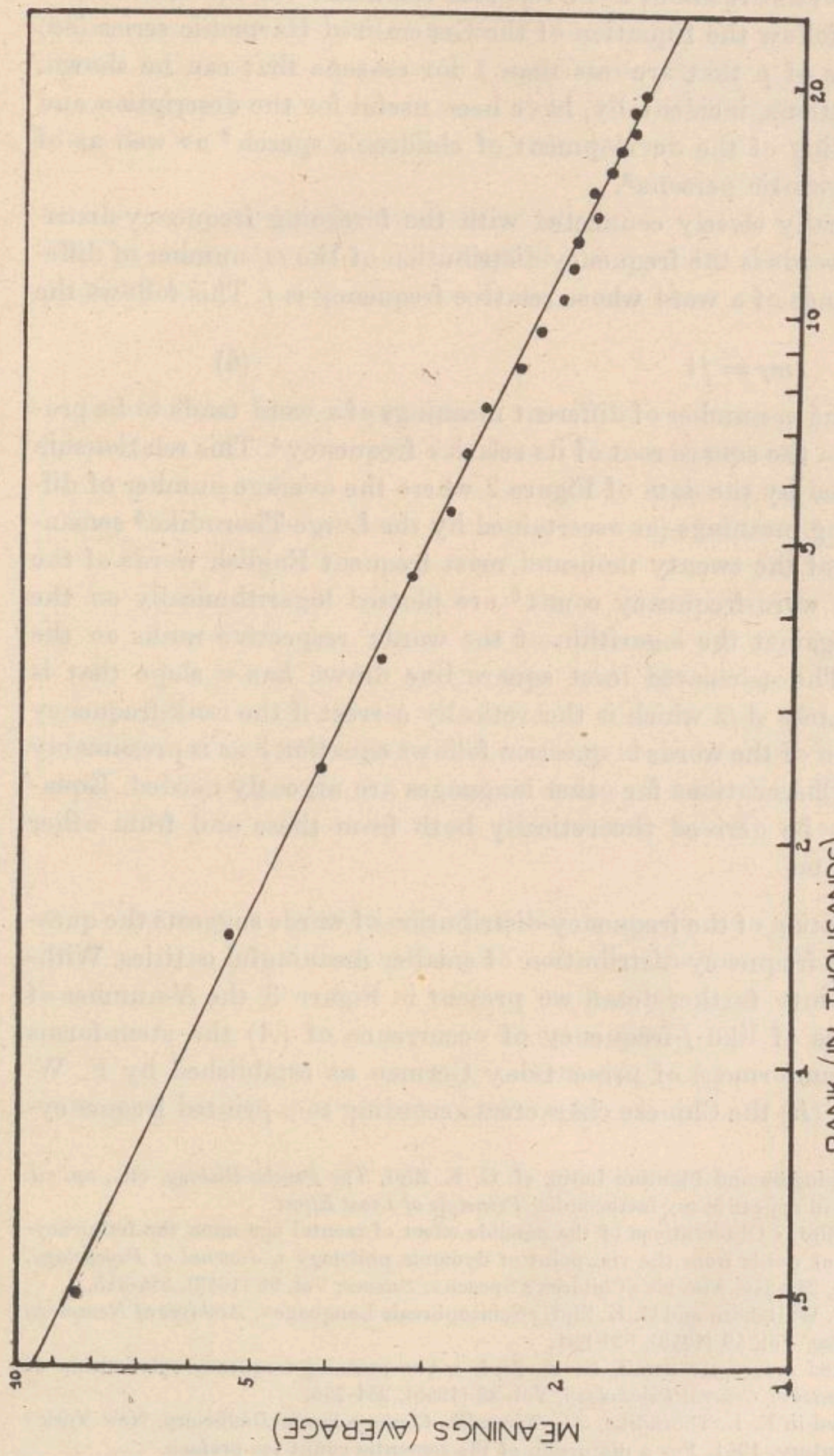

FIG. 2.
The Meaning-Frequency Relationship of English Words.

Plautine Latin, Pepingese Chinese, etc., have been made as reported elsewhere, or as are about to be reported elsewhere[1]. Some of these distributions follow the Equation of the Generalized Harmonic series (3*a*) with values of p that are less than 1 for reasons that can be shown. These equations, incidentally, have been useful for the description and understanding of the development of children's speech[2] as well as of that of psychotic persons[3].

Dynamically closely connected with the foregoing frequency-distribution of words is the frequency-distribution of the m_f number of different meanings of a word whose relative frequency is f. This follows the equation :

$$m_f = f^{\frac{1}{2}} \qquad (4)$$

In short, the m-number of different meanings of a word tends to be proportional to the square root of its relative frequency[4]. This relationship is illustrated by the data of Figure 2 where the average number of different living meanings (as ascertained by the Lorge-Thorndike[5] semantic count) of the twenty thousand most frequent English words of the Thorndike word-frequency count[6] are plotted logarithmically on the ordinate against the logarithm of the words' respective ranks on the abscissa. The calculated least square line drawn has a slope that is approximately -1/2 which is theoretically correct if the rank-frequency distribution of the words in question follows equation 3 as is presumably the case. Observations for other languages are urgently needed. Equation 3 can be derived theoretically both from these and from other kinds of data.

The question of the frequency-distribution of words suggests the question of the frequency-distribution of smaller meaningful entities. Without going into further detail we present in Figure 3 the N-number of the entities of like f-frequency of occurrence of (*A*) the stem-forms (i. e. Stammformen) of present-day German as established by F. W. Kaeding[7], (*B*) the Chinese characters according to a printed frequency-

1. For Pepingese and Plautine Latin, cf. G. K. Zipf, *The Psycho-Biology*, etc., *op. cit.* The others will appear in my forthcoming *Principle of Least Effort*.

2. G. K. Zipf, « Observations of the possible effect of mental age upon the frequency-distribution of words from the viewpoint of dynamic philology », *Journal of Psychology*, Vol. 4 (1937), 239-244. Also his « Children's Speech », *Science*, Vol. 96 (1942), 344-345.

3. Cf. J. C. Whitehorn and G. K. Zipf, « Schizophrenic Language », *Archives of Neurology and Psychiatry*, Vol. 49 (1943), 831-851.

4. Presented in greater detail, G. K. Zipf, « The meaning-frequency relationship of words », *Journal of General Psychology*, Vol. 33 (1945), 251-256.

5. Reported in E. L. Thorndike, *The Thorndike-Century Senior Dictionary*, New York : Appleton-Century, 1941. For a discussion of the semantic count see preface.

6. E. L. Thorndike, *A Teacher's Word Book of 20,000 Words*. New York : Teachers College, 1932.

7. F. W. Kaeding, *Häufigkeitswörterbuch der deutschen Sprache*, Berlin, 1897-1898.

list most kindly procured for me by the distinguished Chinese colleague in phonology and lexicography, Professor R. Y. Chao, and (*C*) the roots of all words in Gothic (Streitberg edition) as ascertained by myself. In all cases *N*-number is measured logarithmically on the abscissa and *f*-frequency logarithmically on the ordinate. For the *A* German data,

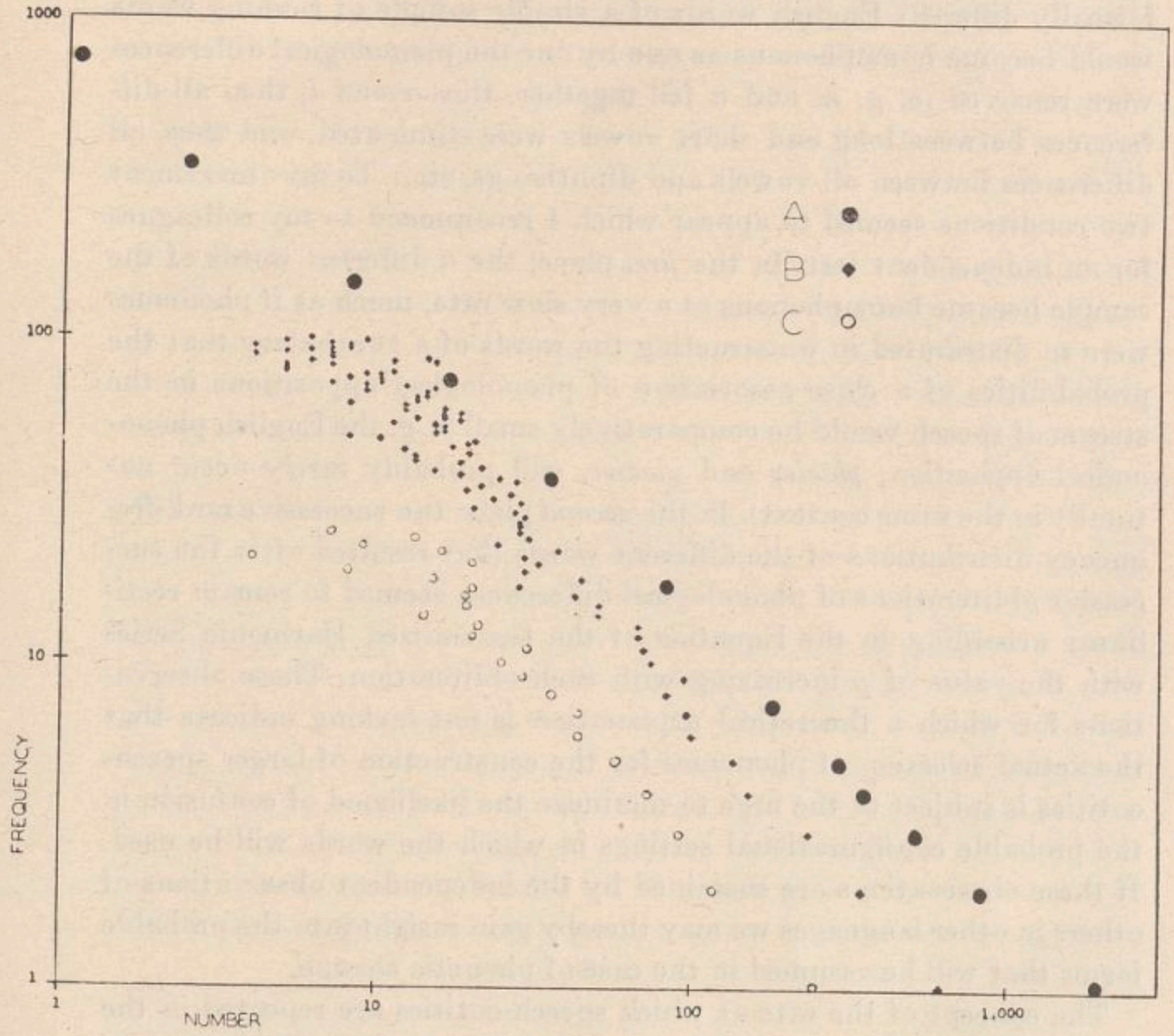

FIG. 3.

The *N*-Number of Morphological Entities of like *F*-Frequency of Occurrence in (*A*) German, (*B*) Chinese Characters, and (*C*) Gothic.

class middles were necessarily used because of the nature of the underlying statistics. Although the data of Figure 3 will be discussed in greater detail with rationalization in my forthcoming book, it is evident that all three of sets are approximating the same equation which may be written as :

$$N \cdot f = C \qquad (5)$$

— or $\log N + \log f = \log C$, if one prefers — with the size of C being

directly related to the size of the sample. And so we again note an orderliness in usage of entities that belong to that general class of smallest meaningful structural components called *morphemes*.

In this connection a further preliminary observation perhaps merits mention. Some years ago it occurred to me to see to what extent the formally different English words of a sizable sample of running words would become homophonous as one by one the phonological differences were removed (e. g. *m* and *n* fell together, then *r* and *l*, then all differences between long and short vowels were eliminated, and then all differences between all vowels and diphthongs, etc.). To my amazement two conditions seemed to appear which I recommend to my colleagues for an independent test. In the *first* place, the *n* different words of the sample became homophonous at a very slow rate, much as if phonemes were so distributed in constructing the words of a vocabulary that the probabilities of a close association of phonological oppositions in the stream of speech would be comparatively small (e. g. the English phonological opposition, *glacier* and *glazier*, will probably rarely occur naturally in the same context). In the *second* place the successive rank-frequency distributions of the different words that resulted after the successive obliterations of phonological differences seemed to remain rectilinear according to the Equation of the Generalized Harmonic Series with the value of *p* increasing with each obliteration. These observations for which a theoretical explanation is not lacking indicate that the actual selection of phonemes for the construction of larger speech-entities is subject to the urge to minimize the likelihood of confusion in the probable configurational settings in which the words will be used. If these observations are sustained by the independent observations of others in other languages we may thereby gain insight into the probable forms that will be assumed in the case of phonetic change.

The concept of the rate at which speech-entities are repeated in the stream of speech has already been explored in the case of the rate of repetition of words. Here we have observed that the *L*-lengths of intervals (in terms of the number of intervening pages) between the repetition of words is approximately described by the equation :

$$N \ . \ L = C \qquad (6)$$

in which *N* represents the number of intervals of like *L*-length, and in which *C* is inversely related to the relative frequency of the words in question. A rationalization has been tendered for the phenomenon described by equation 6[1]. A similar relationship may well exist for the rate of repetition of morphemes, etc.

1. Cf. G. K. Zipf, « The Repetition of words, time-perspective, and semantic balance »,

6. *Cultural-chronological strata.*

It may be objected at this point that dynamic philology as represented by the foregoing studies tends to disregard the historical origin of speech-entities. Such is far from being the case as can be summarily illustrated by several sets of data on the cultural-chronological strata in speech.

By way of preliminary orientation we all know that the most frequently occuring short words of a language tend to represent the most archaic elements of the vocabulary. We shall now see from Figure 4 that there is a direct relationship between the relative age of adoption of a word into a vocabulary and the relative frequency of its usage[1].

In Figure 4 are four different charts labelled, *A*, *B*, *C* and *D* respectively which refer to the previously mentioned frequency-distribution of words in American newspapers as disclosed by R. C. Eldridge.

Chart *A* of Figure 4 represents the five successive sets of 100 most frequent words on the horizontal axis which include all words occurring at least 10 times. Then from left to right are the remaining words that occur from 9 times through 1 time respectively. The approximate date of adoption of the words from the first Old English period through the 19th century are indicated on the vertical axis. An inspection of the chart reveals clearly the direct relationship, between comparative age and relative frequency.

Chart *C* represents the same words graphed in reference to the successive cultural contacts of English from the original Germanic core through Scandinavian, Romance, Latin and others. Again the same relationship !

Chart *B* presents all the words that occur a single time in terms of the number of their syllables (horizontal axis) and the age of adoption. Here we note an expected positive correlation between old age and small size.

Chart *D* represents the same words in Chart B plotted against their cultural origins.

The appropriateness of the term, *cultural-chronological strata*, is, I think, obvious. Observations of the American stratum in Pennsylvania Dutch (i. e. Pennsylvanisch) as well as of the stratum of Latin loanwords in Notker's *Mischprosa* reveal that the rank-frequency distribution of the individual strata can be described by the Equation of the

The Journal of General Psychology, Vol. 32 (1945), 127-148 for data and attempted rationalization.

1. Cf. G. K. Zipf, « Cultural-chronological strata in speech ». *Journal of Abnormal and Social Psychology*, Vol. 41 (1946), 351-355.

Generalized Harmonic Series (3*a*) with the size of the exponent, *p*, increasing with the age of the stratum. Reasons for this will be presented together with additional data in my forthcoming book.

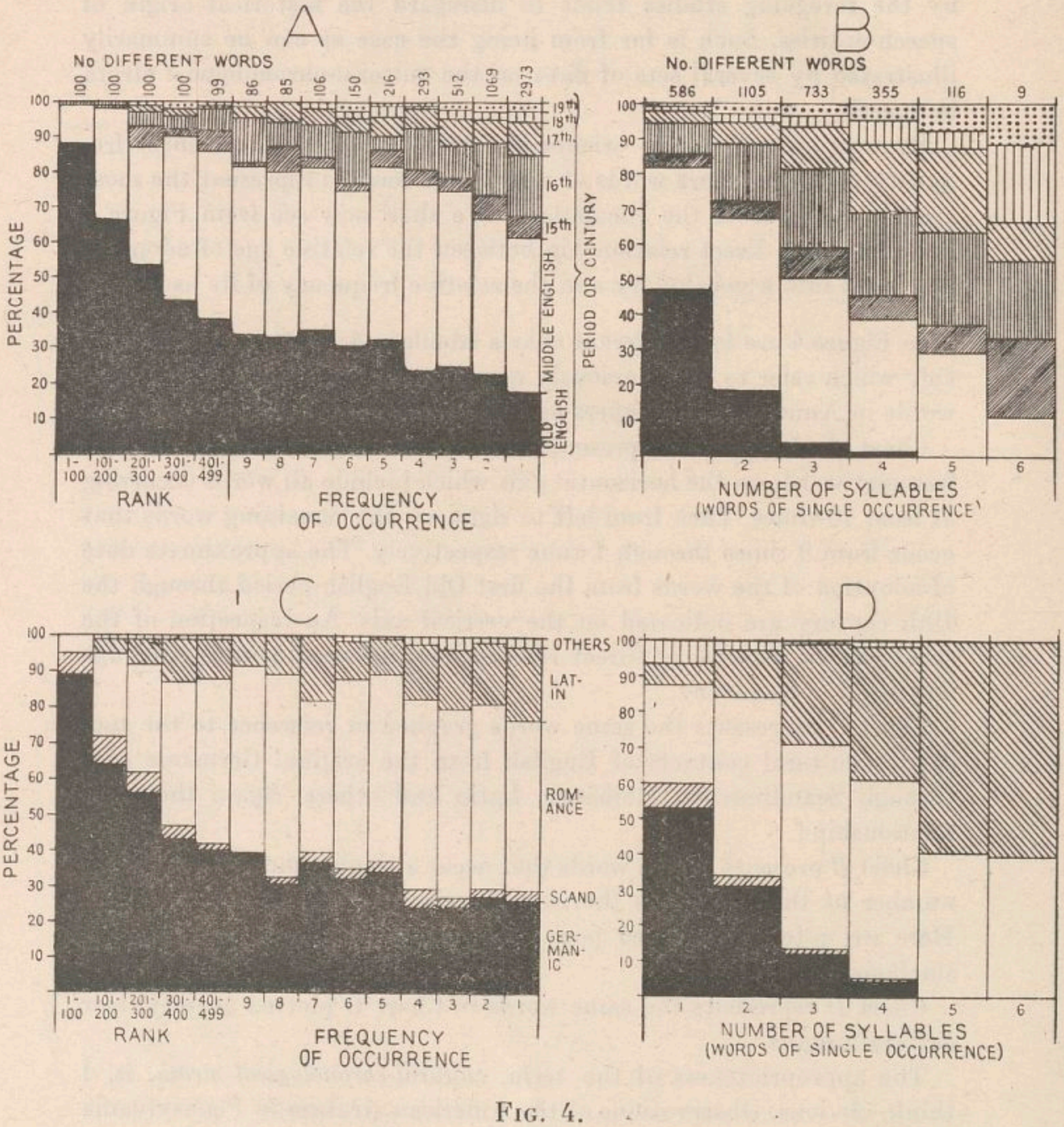

FIG. 4.

Cultural-Chronological Strata in English.

The possible utility of the correlation of cultural-chronological strata for the disclosure of pre-historic cultural contacts from a study of the frequencies and ages of the words of a vocabulary is obvious. By way of illustration of this point we present in Figure 5 the cultural-chrono-

logical strata in the roots of Gothic from early Indo-European at the bottom, through the uniquely Germanic roots, through the uniquely Gothic roots, and then successively through the Latin, Celtic, Greek, and Slavic loan-words respectively (exclusive of the loan-words that Wulfilas borrowed from his Greek original)[1].

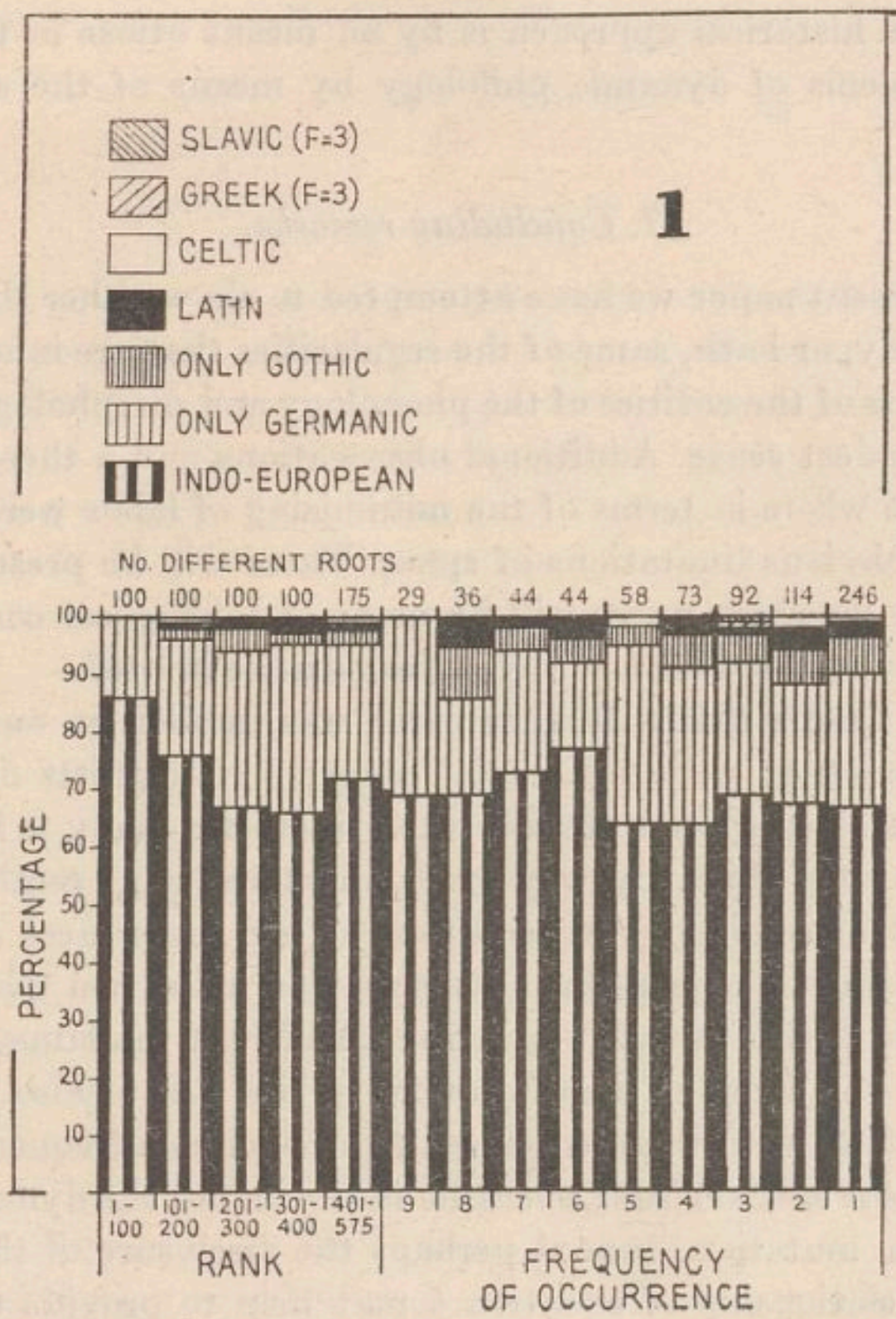

FIG. 5.

Cultural-Chronological Strata in the Roots of Gothic.

At this point there arises a question which only further research in other Germanic dialects can answer. The uniquely Germanic roots seem to constitute a clear cultural-chronological stratum by themselves. What then was the prehistoric cultural contact that this hypothetical

1. Presented and discussed in greater detail in G. K. Zipf, « Prehistoric 'cultural strata' in the evolution of Germanic : the case of Gothic », *Modern Language Notes*, Dec., 1947, 522-530.

stratum represents? The statistical collaboration of specialists in the fields will be welcome in the answering of this question.

A similar question arises as to the possibility of a Gothic stratum. Moreover the same statistical method can be used on the words or roots of any other tongue into whose prehistoric cultural contacts one wishes to inquire.

Hence the historical approach is by no means otiose in the solution of the problems of dynamic philology by means of the statistics of speech.

7. *Concluding remarks.*

In the present paper we have attempted to show either theoretically, or empirically, or both, some of the regularities that are inherent in the arrangements of the entities of the phonology and morphology of speech in their broadest sense. Additional observations and a theoretical synthesis of the whole in terms of the minimizing of labor were precluded because of obvious limitations of space. These will be presented bookwise shortly in which usage will be made of topological concepts. The criticism and collaboration of my colleagues are invited.

And yet I hope that a further point was implicit in our data that merits stressing at an international congress of linguists during these critical days of crass materialism when linguistic study is likely to be treated as a step-child. By way of clarification let us recall that Karl Brugmann's unambiguous observation of the orderliness of phonetic change remained for years the only scientific indication that biologists possessed to fortify themselves in the belief in a fundamental orderliness behind the complex manifestations of life. Let us also reflect that perhaps in 1929 with the disclosure of the phoneme-frequency balance there was delivered the first scientific indication of the dynamics of any phylogenetic mutation. Indeed perhaps the disclosure of the meaning-frequency relationship of equation 4 may help to provide the opening wedge in studying the dynamics of mind that may be of far greater value to mankind than the sheer materialism that now preoccupies our times.

Indeed it is precisely our common belief in the supreme value of the study of human speech for the understanding of mankind and life that motivates us all in the historical, comparative, and statistical inquiry into the field to which we are all devoted.

COMMUNICATIONS*

RELATIVES A LA

QUESTION D

INTERLINGUISTIQUE

G. CAVALLUCCI (Naples)

Sans doute vivons-nous dans une époque où l'artificiel, le synthétique, l'*ersatz* sont partout à la mode. Ce n'est pas là pourtant, à mon gré, une raison qui justifie la création de ces langues purement artificielles comme l'espéranto, l'ido, ou semi-artificielles comme le *basic English*, le *pidgin*, la *lingua franca*. Car une langue est essentiellement la manifestation naturelle de besoins humains, extrêmement complexes, naturels eux aussi, et liés intimement à la psychologie des peuples comme à leur état de développement économique. Telle nation, telle langue. Au fur et à mesure qu'évolue, que se civilise un peuple, sa langue change. Une langue — une vraie — vit si bien que partout des puristes déplorent l'invasion de la langue traditionnelle par des argots parasites, par des formes populaires incorrectes, cependant que les linguistes se réjouissent souvent de l'enrichissement provoqué par ces apports inévitables, après self-élimination de certaines scories. Les linguistes, en effet, savent bien que, dès que cesse de se modifier une langue sclérosée, elle devient une langue morte. Quant aux idiomes barbares que fabriquèrent des idéologues soucieux de simplification, de rationnel, de commodité, ce sont, inévitablement, des langues mort-nées.

Peut-être, quelque jour, naîtra-t-il une langue internationale : celle d'un peuple conquérant devenu maître de toute la terre, par exemple. Mais il faudra vraisemblablement pour cela des siècles, peut-être des

* Voir ci-dessus, p. 93-112, le rapport préliminaire (questions de principe) et ci-dessous (Discussion de la question D) le rapport proprement dit (questions de méthodes) de M. Martinet.

millénaires. Et sans doute le développement de cette langue maîtresse, qui sera une langue formée normalement, non point forgée de toutes pièces par quelque commission de techniciens, n'empêchera-t-il nullement les langues nationales de subsister, en s'adaptant bien entendu aux circonstances nouvelles. Ces langues formées spontanément, naturellement, en dépit de l'illogisme apparent de leurs grammaires trop compliquées, sont rationnelles, tout autant et davantage que ces pseudo-langues de trop ingénieux — et trop naïfs — inventeurs : car les lois de la phonétique, les lois de la sémantique guidèrent à leur insu ces illettrés qui créèrent les langues, et les créèrent ainsi sagacement...

Si, comme le souhaitent tant d'admirateurs primaires du progrès, ou du moins de ce qu'ils nomment ainsi, l'espéranto, ou quelque pseudo-langue du même acabit, devenait demain la langue commune, la langue universelle, la langue unique — en admettant que l'on parvienne à unifier la prononciation de tous les hommes, entreprise qui paraît bien chimérique si l'on songe qu'une lettre aussi commune que notre *r*, par exemple, est ignorée par des millions de Chinois et de Polynésiens — quel serait le résultat de cette étonnante réussite? L'expérience a prouvé qu'un peuple ne peut être totalement bilingue : les deux langues parlées journellement par tous réagissent l'une sur l'autre, et chacune perd sa pureté. Dans ces conditions, on verrait bientôt la *Divine Comédie*, *Phèdre* et les *Pensées*, *Faust*, *Hamlet*, *Don Quijote* devenir inintelligibles à ceux-là mêmes pour qui ces chefs-d'œuvre constituaient les plus riches trésors du patrimoine intellectuel. Sans doute étudie-t-on Homère, Virgile, Tacite, bien d'autres. Mais, hélas ! neuf fois sur dix, on les goûte tout de travers ! Que les humanistes me pardonnent cette affirmation bien osée : mais elle est d'un critique d'une haute culture classique et que nul n'oserait récuser, Jules Lemaître, qui a consacré dans ses *Contemporains* quelques pages délicieuses pour expliquer la façon dont généralement on comprenait — ou plutôt — dont on ne comprenait pas Virgile...

Laissons le *pidgin* et les substituts de ce genre aux personnes pour lesquelles et par lesquelles furent forgées ces rudimentaires idiomes : garçons de café, chauffeurs de taxi, portiers d'hôtels. Mais n'essayons pas de simplifier, de « rationaliser » les grammaires de l'italien, du français, de l'espagnol, par exemple, si compliquées, si peu logiques soient-elles. Sans doute la grammaire de l'anglais est-elle infiniment et heureusement plus simple : mais ce fait ne rend nullement plus facile l'étude de cette langue, puisqu'on ne peut la parler qu'après avoir mémorisé quelques milliers d'anglicismes ! Au reste, quel avantage à ce que les langues du Dante, de Racine, de Cervantès soient bien mises à la portée des grimauds de l'école primaire, qui pourront ainsi plus vite la parler

plus mal? Quelle langue a le plus de prestige : celle qu'estropient des centaines de millions d'ilotes, ou celle que parlent purement deux ou trois millions d'usagers?

A côté de la question « langue unique universelle » se place la question « alphabet unique rationnel ». On ne peut songer à le nier : nos alphabets européens sont d'un rudimentaire et d'une indigence lamentables. Et nous ne manquons pas d'être un peu honteux lorsque nous comparons l'alphabet latin à l'alphabet sanscrit par exemple. Il nous a fallu imaginer toutes sortes de signes, des accents, des cédilles, la vermiculure de l'*n* espagnol et le petit rond de l'*a* scandinave, pour que nos alphabets puissent transcrire, incomplètement, tous les sons de nos langues. Si bien que les américanistes, les hindouistes, les anthropologues de tout acabit durent établir des alphabets spéciaux complets, en ajoutant à nos signes alphabétiques standards des caractères mis à l'envers, des lettres grecques, etc. Il était normal que les phonétistes se servent de tels alphabets « complets », encore que sachant fort bien qu'aucune notation ne permettra jamais de transcrire tous les sons que peut émettre un gosier humain, si ce n'est peut-être la ligne sinueuse que trace le stylet de l'enregistreur phonographique... Les alphabets de ce genre sont évidemment indispensables aux spécialistes : il faut leur en laisser l'usage. Quant à l'avantage de leur emploi plus général, ne fût-ce que dans l'enseignement, par exemple, il ne nous paraît pas tellement évident. D'ailleurs, l'expérience est là pour nous guider. L'alphabet phonétique préconisé naguère par le regretté Paul Passy fut très employé dans de nombreuses écoles secondaires allemandes et américaines : obtint-on là, dans l'enseignement des langues vivantes, de bien meilleurs résultats que dans les écoles italiennes ou françaises? Que non point...

CERCLE LINGUISTIQUE DE PRAGUE

Les problèmes du mouvement interlinguistique ne doivent pas se borner aux considérations concernant une langue artificielle, apte à remplacer ou compléter les langues déjà existantes. Non moins important est le problème suivant : comment diriger l'évolution des langues actuelles de manière à ce que celles-ci se rapprochent les unes des autres au lieu de se différencier? Cela concerne surtout les langues étroitement apparentées (les langues slaves entre elles, les langues scandinaves, les langues romanes, etc.), mais aussi toutes les langues du monde en général. Il est bien entendu qu'il ne pourrait être question d'unifier la morphologie, il ne peut s'agir que des questions lexicales et surtout du lexique technique.

On sait bien que les termes dits « internationaux » se sont répandus dans les différentes langues sans assistance théorique des linguistes et souvent avec une acception différente. Le travail des linguistes consisterait à constituer des commissions permanentes dont la tâche serait de coopérer à la création d'une terminologie commune dans toutes les langues du monde, d'une part, et dans les langues étroitement apparentées, d'autre part. Les commissions de différentes nations qui poursuivent l'élaboration de terminologies propres à différentes disciplines devraient être appelées à coopérer à cette tâche commune.

P. MITROVITCH (Sarajevo)

[L'auteur de cette communication a élaboré un projet de L. A. I. et publié à Sarajevo plusieurs brochures, qui seront distribuées aux membres du Congrès : *Les problèmes interlinguistiques*, I (1940), *Projekte de un inter-sistemal gramatike de auksiliar lingues* (1947), *Projecte de un intersistemal gramatic de auxiliar lingues, anglo-latin version* (1948). Il pose ci-dessous certaines questions de méthode. Les exemples auxquels il se réfère sont en « Intersistemal A » (version anglo-latine) ; l' « Inter-sistemal B » (version slavo-asiatique) en diffère par l'emploi constant de *k*, de *-sion* pour les mots latins en *-tio*, et du tiret pour les composés. Abréviations : pop. = Mot populaire, tecn. = mot technique, fig. = sens figuré, réel = sens réel.]

On peut dire qu'aujourd'hui tous les théoriciens interlinguistes sont d'accord sur l'aspect général du vocabulaire international de langue auxiliaire, en ceci qu'il doit contenir le vocabulaire gréco-latin vivant, qu'il ne peut comporter de mots arbitraires, et qu'il doit être plus économique, plus régulier et plus facile que celui de n'importe quelle langue vivante.

Ce n'est que lorsqu'ils mettent ces conceptions en pratique que des dissensions surgissent entre les divers théoriciens interlinguistes ; c'est pour cela qu'il vaut la peine de mettre en relief quelques-uns de ces points.

Pour l'orthographe, c'est le *c* et *k* qui constituent la pierre d'achoppement. Est-ce que *c* peut être, en même temps, prononcé de deux façons : comme *ts* (devant *e*, *i*) et comme *k* (devant *a*, *o*, *u*)? Est-ce que les Anglo-Latins écriront *qu* et *x*, et les Slavo-Asiatiques *kv* et *ks*? Peut-on écrire *q*, au lieu de *qu*, quand il s'agit de le prononcer comme *k*?

Pour la prononciation, il s'agit de s'entendre sur la valeur de *c* devant *e* et *i* : vaudra-t-il *ts* ou *s*? Le *t* du suffixe *-tion* va-t-il être prononcé comme *ts* ou *s*, ou permettra-t-on l'un et l'autre? Comment va-t-on fixer l'écriture des mots comme *accent*, *succès*, pour obtenir la prononciation moyenne euro-américaine? Va-t-on permettre, au moins pour les premiers temps, des doublets d'orthographe et de prononciation, par exemple *diference* (anglo-lat.) et *diferens* (slavo-as.),

pour être à même de former *diferenciat* (*diferenciation*) et *diferensat* (*diferensasion*), etc?

Quelle règle d'exception va-t-on fixer pour les cas comme *partial*, *gestion*?

Au sujet de l'accentuation, la majorité va-t-elle voter pour une règle mécanique qui fixe l'accent sur la pénultième? Comment marquerions-nous alors les semi-voyelles de *Januar* ou *medial*? Va-t-on écrire *Evrop*, comme dans les langues slaves? Est-ce que tel système interlinguistique ne sera pas porté à préférer des mots monosyllabiques? Mais trouvera-t-on une majorité pour des mots comme *Jun*, *Jul*, au lieu de *Juni*, *Juli*, etc.? Tout le monde pourra-t-il être persuadé que *organiz*, *parle* ou *port* peuvent signifier le verbe (si le sens verbal ressort du contexte) et qu'on peut quelquefois omettre le suffixe verbal *-at*?

A propos des préfixes, peut-on défendre l'idée que leur séparation par un tiret (*ab-duct*, *con-duct*, *de-duct*, *in-duct*, *pro-duct*, *re-duct*, *trans-duct*, etc.) rendrait la langue internationale plus facile? Les Latins, les Anglo-Latins et peut-être même la majorité des Euro-Américains (?) y seront contraires, les Latins ne sentant plus les préfixes comme prépositions (surtout *a*, *ab*, *con*, *de*, *dis*, *ex*, *re*) ; ils acceptent que *in* signifie à la fois *dans* (incarcérer, intimider) et *non* (incrédule, indépendant). Mais, pour les Asiatiques et les Africains (surtout les écoliers) qui devraient apprendre la super-langue, la séparation de préfixes n'allégerait-elle pas la compréhension de tels mots, par exemple, *avan-garde*, *con-educat*, *contre-revolution*, *ex-yect*, *inter-regne*, *post-pozit*, *retro-activ*, *sub-oficir*, *super-production*, *trans-format*, *ultra-violet*, etc.? On pourrait peut-être tomber d'accord pour permettre le tiret dans les cas expressifs, ou en laissant (au moins pour les premières époques d'interlinguisme?) toute liberté d'en user (par exemple, aux non-Anglo-Latins), ou de n'en pas user.

Les mots composés ne correspondent pas à l'esprit des langues latines, mais ils rendent possible de réduire sensiblement le vocabulaire des mots originaux, surtout des mots à suffixes. Ils sont, en outre, l'âme du génie linguistique anglo-germanique, les langues slaves se trouvant, à peu près, à mi-chemin entre les deux groupes. Le rejet des mots composés dans la langue universelle irait à l'encontre du sentiment d'une grande partie de l'humanité d'aujourd'hui, et peut-être d'une encore plus grande partie de celle de demain. Car il n'est pas nécessaire d'être devin pour prédire que l'avenir linguistique international ou super-national sera plutôt pour les composés que pour les suffixés (surtout ceux où change la consonne radicale) qui se prêtent si souvent à l'ambiguïté. On ne saurait, à ce propos, considérer le latin comme une langue sacro-sainte, mais plutôt comme un matériel idéal pour construire une langue

artificielle plus économique, en tout sens, que les langues nationales. Bien entendu, l'autorité linguistique suprême ne sanctionnera, pour l'usage de tous les jours, que les composés acceptables, plus ou moins, à tout le monde, par exemple *abe-celul* (alvéole), *aer-flote*, *aque-color*, *batal-avion*, *canon-baraj*, *dent-formed*, *febre-infected*, *igne-arme*, *lum-intensit*, *mar-astre*, *olie-lamp*, *pane-crust*, *river-plant*, *sex-apel*, *vagon-restaurant*, etc. (voir Mitrovitch, *Projecte de un intersistemal vocabular de auxilar lingves*, *manuscrit*). Pour contenter tout le monde, il y aura probablement toujours des doublets au choix : *amic de art* auprès de *art-amic*, *camer per toalet* près de *toalet-camer*, etc.

On ne va pas, bien sûr, tolérer les extravagances qui pullulent dans l'allemand, par exemple, mais on pourra admettre, pour les vocabulaires purement techniques, des super-compositions, comme *alternativ dis-fazed curente*, *contre-pondered salvit-ventil* (lever weighted safety valve, anglais), *inter-cheined polifaz-sistem*, *mercuri-turbin cardan-interrupter*, etc., si ces vocabulaires en sentaient le besoin.

Au sujet de suffixes, il y a des dissensions graves entre interlinguistes. Les uns usent, par exemple, du suffixe *-es* pour le féminin (*princes*, *tigres*), pendant que les autres pensent que ce suffixe est de beaucoup plus nécessaire pour les substantifs en *-itia* latins : *altes*, *riches*, *tristes*, *yunes*. Le suffixe *-ist* est-il logique pour les « nomina agentis » (*separatist*, personne, et *separatór*, machine), vu qu'on dit déjà dans le monde latin *cégétiste*, et que les langues slaves l'emploient si souvent dans ce sens : *biciklist*, *metalist*, *tankist*, *traktorist*? L'infixe *-e-* devant le suffixe *-ment* (par exemple *mov-e-ment*) va-t-il être expliqué par l'euphonie? Est-ce international, dans le sens d'une langue universelle, de proposer le suffixe *-on* pour les augmentatifs? Comment allons-nous expliquer *defens*, *ofens*, *pretens*, *respons* au lieu de *responsion*, etc., et surtout leurs adjectifs : *defensiv*? Comment éliminer les suffixes peu logiques, comme, par exemple, ceux de *malad*, *notor* (notoire), *sonor* pour les adjectifs, ou *humoresc*, *soldatesc* pour les substantifs? Les Anglo-Latins accepteront-ils de joindre le suffixe *-al* aux adjectifs latins à la place de *-ar*, par exemple *sanital*, au lieu de *sanitar*? Est-il logique qu'un *e* miraculeux distingue *front* de *fronte* (guerre), ou l'adjectif *central* du substantif *centrale* (*central station*, pour les langues antisuffixales?), ou *secretare* (une personne) de *granar* (*gran-hangar*, non-latin) qui signifie un récipient? Quel suffixe choisira-t-on pour désigner les adverbes? Comment allons-nous expliquer l'infixe verbal chez quelques adjectifs : *carit-ativ*, *fact-itiv*?

Quant aux doublets qui seront la prérogative du style élevé, il y aura peut-être des dissensions concernant les mots qui désignent le sens réel et le figuré : *animale / besti*, *apar / aparit*, *capt / captat*, *coher / cohez*,

duple-sensed / equi-vocal, electrifi / electriz, florent / florid, met / mit, mov / mot, pover / pauper, pudre / pulver, quest / quizit, rote / cicle, solve / solut, vizion / videns (*pre-vizion / pre-videns*), etc. Pour les doublets techniques, il y aura, bien sûr, moins de controverses.

A propos de régularité, il semble clair qu'il est presque impossible d'introduire après coup une régularité idéale dans une langue toute faite comme le latin, si pleine d'irrégularités. Si l'on y tentait quelque régularité, cela choquerait le sentiment des Latins. Il faudrait pourtant faire quelque chose dans ce sens : expliquer, par exemple, de quelque façon l'adjectif *consum-tiv* (de *consum*), ou l'éliminer comme irrégulier. Comment expliquera-t-on *revizor* de *revid* (*revizion*), ou *propriete, societe, variete* auprès du commun remplaçant de *-tate* latin : *abilit, dignit, mobilit, sanit*? Est-il possible de trouver quelque règle pour les formes supinales : *cur / cursion / cursiv, imer / imersion*, etc. D'autre part, quelle force pourrait introduire un suffixe verbal régulier dans les verbes à suffixe « irrégulier » comme *flater* ou *render*?

On pourrait dire la même chose de la logique dans une langue toute faite. Même si tout le monde acceptait le principe de logicité, combien de gens voteront pour le « logique » *unim* contre le traditionnel *prim*? Comment concilier le *de-* privatif (préfixe) avec le *de* du génitif? Est-il logique de distinguer par un *e* les quelques mots de sens abstrait latins terminant en *or* (*horore, splendore, terore*), pour les séparer des mots terminant en *or* (du *torium* latin) et indiquant l'outil ou le lieu d'action : *auditori, natatori, sanatori*? A qui peut-on faire croire que ce même *e* thaumaturgique transforme les adjectifs *ceremonial, defensiv, filial, local, pedal, tribunal*, etc., ou les verbes *act, duct, in-sect*, etc., en substantifs?

La tâche la plus difficile de la logique dans une langue artificielle consistera peut-être à éliminer l'ambiguïté dans l'acception des suffixes, sans parler du triage logique des verbes pronominaux latins (slaves et germaniques), pour ne conserver dans une langue à l'esprit linguistique universel que les vrais verbes réfléchis, dans le sens de Sapir.

Quel critère va nous guider pour déterminer l'internationalité des mots? Des « frequency-lists » y seront nécessaires, tenant compte du fait que même l'internationalité linguistique est soumise aux changements. Si l'on comptait seulement le nombre des Slaves, on pourrait proposer, pour la négation, *ne* au lieu de *non* latin. Mais, si nous voulons être sincères, nous devons reconnaître ne pas savoir ce que choisira la majorité de demain entre les mots « internationaux » d'aujourd'hui : *abandon* ou *dezertat, able / capable, a-clam / ovacionat, a-cresc / augment / grandifi, a-gres* (fig.) / *atac* ou *a-salt* (réel?), *agne / muton, alien / extran, amar / biter, Ampère-metre / curente-mezurer, an / yar,*

antene (tecn.?) / *radio-mast* (pop.?), *antique* (fig.?) / *veter* (*ajed*, pour les personnes?), *asemble* / *re-unit*, *asesor* / *yurian (yuri-membre)*, *ateriz* / *landat*, *auction* / *licitat*, *audace* / *coraj*, *augurat* / *bone-dezirat* (?), *aurifer* (tecn.) / *gold-conteinant*, *auspice* (fig.?) / *protection*, etc.

On usera probablement du même procédé au sujet des mots peu satisfaisants ou manquants, comme les noms des jours, les pronoms démonstratifs ou encore pour quelques mots comme, par exemple, *adieu*, *adolescent*, *adulte*, *adultère*, *alouette*, *armoire*, *assembler*, *atout*, *auberge*, *aumône*, *avenue*, *avoine*, etc.

Il n'y a qu'un moyen pour venir à bout de tous ces problèmes : la coopération de tous les théoriciens interlinguistes sans distinction de système et la fondation d'un organe purement philologique intersystémal ; cela semble être une tâche idéale pour « I. A. L. A. » qui a fait déjà tant pour notre mouvement. Ce n'est que par cette solidarité pratique qu'on arrivera à trouver une synthèse des langues auxiliaires existantes, une synthèse qui devrait être le moyen terme entre les deux pôles de nos systèmes interlinguistiques : l'Espéranto et l'Occidental. Cette synthèse devrait s'essayer à unir les possibilités de la dérivation latine avec la commodité des composés anglo-germaniques. Elle devrait contenter le monde d'aujourd'hui sans compromettre l'avenir (permettra-t-on des abréviations à la « komsomol » soviétiques, par exemple *fiz-cult* pour *fizical cultur*?) : l'avenir demandera toujours l'expression la plus simple et la plus facile possible.

DISCUSSIONS

EN SÉANCE PLÉNIÈRE

DES QUESTIONS

MISES A L'ORDRE DU JOUR DU

SIXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DES LINGUISTES

(Paris, 19-24 Juillet 1948)

DISCUSSION

DE LA

QUESTION I

Séance d'après-midi du lundi 19 juillet

M. W. Doroszewski (Varsovie), président, ouvre la séance. Il dit son regret de l'absence de M. J. Kuryłowicz (Varsovie), qu'il remplace à la présidence. Puis il donne la parole au rapporteur, M. L. Hjelmslev (Copenhague), pour la lecture de son rapport[1].

RAPPORT

SUR LA

QUESTION I

I. — *Existe-t-il des catégories qui soient communes à l'universalité des langues humaines*?

Avant d'étudier ce problème, il est utile d'opérer une distinction entre l'*universel* et le *général* et de souligner surtout qu'un fait peut être général sans être universel. Nous dirons qu'un fait linguistique est *général* s'il est réalisé dans toute langue où les conditions sont les mêmes ; un fait général est donc un fait conditionné, et la grammaire générale a pour but d'indiquer les conditions dans lesquelles chaque fait grammatical peut ou doit se réaliser ; elle étudie les faits particuliers et cherche à les ramener à des formules générales en trouvant leurs conditions. Dans le cas où un fait grammatical se réalise dans toutes les conditions, sans aucune restriction, on peut l'appeler *universel*. Pourvu qu'il existe des faits grammaticaux universels, on peut donc dire que les faits gram-

1. Le rapport de M. Hjelmslev, qui n'avait pu être imprimé avec les autres, a été lu en séance. Il repose sur les communications écrites des pages 115-216.

maticaux généraux sont de deux sortes : faits universels et faits non universels. Il paraît d'ailleurs que les faits grammaticaux universels sont rares ; le cas normal d'un fait grammatical général est celui d'être non universel.

(On se permet d'ailleurs de renvoyer à ce qui a été dit au même sujet dans le rapport que nous avons présenté au Ve Congrès sur *La structure morphologique : Ve Congrès international des Linguistes, Rapports* (Bruges, 1939), p. 84 et suiv.)

Répondant à la question qui nous occupe, M. Most a présenté une communication qui contient une révision du système de catégories établi par Edward Sapir. Ce système, et la révision que nous présente M. Most, est un système de catégories générales non universelles. Un tel système constitue le but de la grammaire générale, et la question de savoir si parmi les catégories qu'il renferme il en est qui sont universelles est dénué d'intérêt pour le système même.

* * *

Puisque le problème général mis à l'ordre du jour du Congrès est celui de la morphologie, il s'ensuit que nous n'aurons à envisager dans la suite que les catégories morphologiques.

Ce domaine est mal défini, puisque la terminologie traditionnelle est très indécise. Notre première tâche consistera, par conséquent, à circonscrire notre domaine tant bien que mal. On peut le faire en indiquant successivement les domaines qu'il faut exclure, totalement ou en partie :

1°. Il faut évidemment exclure tous les *traits qui ne sont pas spécifiques à la morphologie.* Les premières parties des réponses présentées par MM. Eringa, Hoenigswald et Holt en fournissent des spécimens : le fait même que toutes les langues se prêtent à une analyse en principe analogue ; les distinctions entre forme et substance, entre expression (signifiant) et contenu (signifié), entre système ou paradigmatique et texte ou syntagmatique, entre signe et non-signe ; les diverses fonctions telles que l'interdépendance, la subordination (ou détermination) et l'indépendance (ou constellation), etc., etc. — tous ces traits sont considérés comme universels, mais aucun d'entre eux n'est spécifique à la morphologie.

Il faut sans doute y ajouter les catégories sémantiques attribuées aux faits morphologiques (voir 2°).

2°. Il est plus malaisé à dire s'il faut considérer les faits *sémantiques* comme étant en dehors de notre domaine, puisque la morphologie traditionnelle définit souvent les catégories qu'elle établit par des critériums exclusivement ou partiellement sémantiques. La question est

extrêmement importante pour notre problème, puisque justement les catégories sémantiques sont la plupart du temps considérées comme universelles. La grande majorité des réponses présentées disent, en effet, que ce qui est universel n'est pas morphologique dans le sens restreint de ce terme, mais sémantique (cf. les réponses du Cercle linguistique de Prague et de MM. Bazell, Blake, de Groot & Reichling, Pottier et Whatmough).

Nous estimons pourtant qu'il y a *trois raisons* qui pourraient conduire à conclure qu'il est utile d'exclure les considérations sémantiques du domaine morphologique.

La *première raison* est qu'il est loin d'être évident que les faits proprement morphologiques (tels que les morphèmes flexionnels) comportent toujours une signification. On pourrait dire, au contraire, que la plupart du temps il paraît qu'ils n'en comportent pas. La grammaire médiévale le savait bien : elle distinguait la signification et le *modus significandi*, ce qui est bien autre chose ; pour la grammaire médiévale, les morphèmes flexionnels ne signifient pas, ils contribuent simplement à modifier la signification de la base à laquelle ils s'ajoutent. La grammaire traditionnelle n'a pas, sur ce point, suivi les théoriciens scolastiques ; presque tout le travail accompli par la grammaire traditionnelle est un travail pour trouver la signification des morphèmes flexionnels et pour les définir par des critériums sémantiques (on peut considérer, par exemple, le travail du regretté V. Brøndal comme caractéristique de cette tendance ; voir la réponse présentée par le Cercle linguistique de Copenhague, section II). Ces multiples essais détaillés suffisent pour faire voir que le problème a été mal posé : malgré tous les efforts, on n'a pas réussi à présenter des résultats convaincants et communément adoptés, pour la simple raison que la méthode de vérification manque ; toute vérification est un renvoi à des faits ; mais les faits font défaut, et il ne nous reste que des appréciations subjectives et incontrôlables qui se perdent dans les ombres de la métaphysique.

La *deuxième raison* pour exclure les faits sémantiques de notre problème est que, dans la mesure où l'on voulait attribuer des significations aux faits morphologiques, ces significations, et les catégories qu'elles pourraient constituer, ne sont pas spécifiques à la morphologie (cf. plus haut, 1°), mais se retrouvent dans le lexique. Les personnes du verbe se retrouvent dans le pronom ; il paraît que les cas recouvrent la même catégorie sémantique que les prépositions, et que la différence réside plutôt dans la subdivision de cette catégorie (c'est-à-dire le nombre de ses membres et la façon dont ils sont agencés au point de vue paradigmatique) que dans sa délimitation. D'une façon analogue, les modes du verbe recouvrent la même catégorie sémantique que les

verbes modaux. A travers les diverses « parties du discours », et jusque dans les morphèmes flexionnels, on peut établir des séries de synonymes totaux ou partiels : les substantifs 'avenir' et 'passé' signifient la même chose que le futur et le prétérit d'un verbe ; le fait même que la langue nous permet d'établir une terminologie pour formuler les faits morphologiques suffit, en dernière analyse, pour faire voir que n'importe quel fait flexionnel peut se transporter sémantiquement dans un nom : la dénomination 'masculin' doit, sur un plan différent, signifier la même chose que le masculin de la langue décrite, etc. ; le substantif 'temps' recouvre la même catégorie que les temps du verbe, etc. Il faut signaler aussi les transpositions possibles entre formes synthétiques et formes périphrastiques : périphrase de comparaison, temps composés, etc. Ici encore, le nombre et l'agencement paradigmatique des membres de la catégorie peut bien différer en passant de la désinence du verbe au verbe auxiliaire ; la catégorie, par contre, se définit par les mêmes « critériums » sémantiques. — Tout ceci a été dit sous la réserve que la sémantique est un domaine très mal étudié, et que probablement on a eu tort en assignant des significations à n'importe quel morphème flexionnel.

Ce qui vient d'être dit est illustré d'une façon particulièrement nette dans la réponse de M. Blake. Des prémisses mêmes invoquées par M. Blake, il s'ensuit logiquement que l'analyse sémantique du langage qu'il propose n'est pas une tâche dévolue à la morphologie ; c'est le lexique qui en constitue la base nécessaire et, selon toute probabilité, suffisante.

Notre *troisième raison* pour exclure les considérations sémantiques est que les faits sémantiques (dans la mesure où on peut leur attribuer, dans ce domaine, une existence scientifique) ne sont pas pertinents pour la définition des catégories morphologiques. Il a été dit déjà que les efforts pour définir les catégories morphologiques par des critériums sémantiques doivent être considérés comme voués à l'échec, puisqu'ils reposent sur un principe erroné. D'autre part, on a pu montrer qu'il est possible de définir les catégories morphologiques (ou d'établir des catégories morphologiques qui correspondent essentiellement à celles établies par la tradition, qui ont elles-mêmes des limites flottantes) par les différentes sortes de relations qu'elles peuvent contracter dans la chaîne syntagmatique. Cette découverte a été faite par Edw. Sapir (*Language*, 1921, p. 89 et suiv., 107 et suiv., 132 et suiv.) et a été développée par la théorie glossématique (voir *Actes du IV^e Congrès international des Linguistes*, p. 140 et suiv., et la réponse du Cercle linguistique de Copenhague, section IV). La grande importance de cette découverte réside dans le fait que la morphologie se trouve dès maintenant établie

sur une base solide. Les faits relationnels, donc fonctionnels, fournissent des critériums objectifs et contrôlables, qui manquaient justement à la morphologie sémantique de la tradition.

Ce travail fonctionnel n'a pas été accompli encore dans tous les détails. Surtout les descriptions des langues particulières n'ont pas encore pu utiliser suffisamment cette découverte. Il sera fort intéressant d'en comparer les résultats avec les hypothèses de la grammaire traditionnelle. L'établissement des systèmes purement fonctionnels de catégories morphologiques contribuera sans doute à jeter de la lumière sur les hypothèses sémantiques. A ce propos nous voudrions appeler l'attention sur les résultats atteints par M. Paul Diderichsen (voir la réponse du Cercle linguistique de Copenhague, section III), dont la grande importance est de faire voir que certaines prétendues valeurs sémantiques, ou plutôt certains *modi significandi*, attribués à des catégories morphologiques, se laissent ramener à de simples faits de relation. On peut rappeler également que, dans le tableau synoptique établi par L. Hjelmslev (*Actes du IV^e^ Congrès*, p. 145 ; cf., du même auteur, *La catégorie des cas*, I, 1935, p. 96, 128 et suiv.), la catégorie des cas est déterminée au point de vue sémantique comme indiquant une *relation* ; le terme n'est pas très bien choisi parce qu'il sert à dissimuler le caractère spécifique de la relation dont il s'agit. — Il est donc possible que la chimère des significations attribuées aux morphèmes flexionnels disparaisse à la lumière d'une théorie strictement fonctionnelle, et qu'elle se laisse traduire dans le langage scientifique d'un système contrôlable par vérification.

La différence entre catégories fonctionnelles et catégories sémantiques est en principe celle entre *forme* et *substance*, ou entre *langue* et *parole*. Pour préciser ces termes, nous avons proposé de les remplacer par *schéma* et *usage* respectivement (*Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2, 1942, p. 29 et suiv.). Le réseau de fonctions (relations et corrélations) entre les catégories linguistiques constitue le schéma ; les significations et valeurs sémantiques relèvent de l'usage. M. Haas a très bien dit dans sa réponse que pour ces dernières il s'agit de *speech*, non de *language*.

Cette opposition dans le plan du contenu (ou du signifié) est analogue de celle qui existe dans le plan de l'expression (ou du signifiant) entre les faits purement fonctionnels, qui constituent le schéma de l'expression, et les faits phoniques, graphiques et autres, qui en constituent l'usage (voir la réponse de M. Holt).

Le schéma fournit à l'usage son support indispensable. L'usage est donc subordonné au schéma et n'existe qu'en vertu de lui. C'est l'usage qui suppose ou 'détermine' le schéma, et non inversement. Le rapport entre le schéma et l'usage est celui d'une manifestation ; le schéma est

manifesté dans l'usage. Ainsi, les catégories morphologiques sont manifestées par leurs prétendues valeurs sémantiques, et les catégories de l'expression sont manifestées par les valeurs phoniques, graphiques et autres. Tandis que le schéma est indispensable pour l'usage, le schéma peut se dispenser de la manifestation ; par exemple, une catégorie morphologique peut rester sans valeur sémantique correspondante, possibilité qu'on vient justement de prévoir.

Nous avons fait ces remarques sans entrer dans le problème de savoir quelle est la nature des faits sémantiques, ou, pour nous exprimer d'une façon plus générale, de l'usage dans le plan du contenu. Ce problème est trop compliqué pour entrer dans les cadres de ce bref exposé ; mais il reste capital. Il paraît que, dans le plan du contenu, aussi bien que dans celui de l'expression, divers usages possibles se prêtent à la manifestation du schéma. Dans le plan du contenu, chacun de ces usages correspondrait à une interprétation des faits sémantiques. On peut interpréter les faits sémantiques au point de vue physicaliste, mentaliste, behavioriste ; il y a donc un usage physique, mental, behavioral, susceptible de se substituer l'un à l'autre selon les besoins de la situation ou de la description. Il se peut qu'un de ces usages se prête mieux que les autres à une description scientifique, du moins en l'état actuel de nos méthodes. Ainsi, dans le plan de l'expression, l'usage phonatoire (physiologique) présente certains avantages sur l'usage acoustique et sur l'usage mental (psychologique) ; c'est pourquoi la phonématique se fonde le plus souvent sur la description phonatoire. Pour ce qui est du plan du contenu, l'usage behavioral semble, du moins jusqu'à nouvel ordre, présenter certains avantages sur les autres ; pour cet usage, on dispose d'une technique qui permet une description objective et contrôlable.

Une description d'usage se fonde nécessairement sur deux ordres de faits. D'une part, elle se déduit du schéma : pour savoir, par exemple, quelles sont les valeurs et les catégories sémantiques d'une langue donnée, il faut d'abord savoir quelles sont les catégories reconnues par le schéma de cette langue ; les catégories ou valeurs sémantiques ne sont que les manifestations des catégories du schéma et supposent donc l'existence et la connaissance de ces dernières, tout comme, par exemple, les catégories phonématiques et les valeurs phonématiques ou phonèmes n'existent qu'en vertu du schéma fonctionnel et se déduisent de ce dernier. D'autre part, la description de l'usage se déduit de notre connaissance générale des usages possibles. La description phonématique d'une langue, par exemple, ne suppose pas seulement la connaissance du schéma d'expression de cette langue, mais aussi toute une hiérarchie de notions phoniques, une description générale de l'appareil phonateur et un tableau général des phonations possibles. Elle présuppose même

une connaissance de la situation générale de la phonation et des conditions générales d'un acte phonique. De même, la description sémantique d'une langue suppose, à côté de la connaissance du schéma de cette langue, la connaissance de tout notre appareil de termes sémantiques, disons, par exemple, behavioristes, et des conditions générales dans lesquelles un acte sémantique peut s'accomplir. En résumé, tandis que la description du schéma repose uniquement sur l'analyse ou la « déduction » du schéma même, la description de l'usage repose toujours sur deux analyses ou « déductions » : l'analyse du schéma, d'une part, et l'analyse des conditions générales de l'usage, de l'autre.

Ici il est intéressant d'observer que, entre ces deux analyses préalables, supposées par la description concrète de l'usage d'une langue donnée, la deuxième, celle des conditions générales de l'usage, présente un caractère universel, tandis que la première, celle du schéma de la langue envisagée, est toujours et par définition spécifique de cette langue donnée.

Cette différence pourrait sembler apparente, puisque l'analyse d'un schéma concret suppose également une connaissance des conditions générales d'un schéma linguistique, et de la terminologie et des principes généraux de la linguistique structurale. La différence est pourtant réelle ; ce qui distingue les deux cas, c'est que la description d'un usage repose nécessairement sur deux ordres différents d'analyse : l'ordre du schéma et celui de l'usage, tandis que la description du schéma ne relève que de son propre ordre. L'analyse des conditions générales du schéma linguistique et la description d'un schéma linguistique donné sont deux choses distinctes, il est vrai, mais elles reposent sur un même ordre de faits, tandis que l'analyse des conditions générales de l'usage et la description d'un usage donné sont à cheval sur deux ordres différents. C'est même le cas de l'analyse des conditions générales de l'usage ; car cette analyse doit être accomplie en tenant compte des besoins de la description concrète. C'est dire que l'analyse des conditions générales de l'usage dépend des conditions générales du schéma : ce qu'on demande à cette analyse des conditions générales de l'usage, c'est qu'elle fournisse des données utilisables dans la description d'un usage donné qui, à son tour, dépend d'un schéma donné. Sous peine de devenir chimérique, l'analyse des conditions générales de l'usage doit de prime abord se mettre au service des exigences du schéma.

C'est ainsi que la description phonématique d'une langue donnée repose sur une phonologie[1] générale qui, pour être utile, doit à son tour dépendre des conditions générales du schéma. La phonologie générale

1. Nous employons le terme de « phonologie » dans le sens qui lui a été attribué par F. de Saussure.

doit nous fournir toutes les catégories et tous les termes possibles pour répondre aux besoins de n'importe quelle description d'un usage concret manifestant un schéma dont il dépend. De même, la description sémantique d'une langue donnée repose sur une sémantique générale qui fournit tous les termes et toutes les catégories possibles et susceptibles d'être utilisés dans la description d'un usage concret manifestant un schéma du contenu.

La phonologie générale, ou l'analyse des conditions générales de l'usage phonématique, et la sémantique générale, ou l'analyse des conditions générales de l'usage sémantique, ont donc, elles aussi, un caractère général. Tout comme l'analyse des conditions générales du schéma, ou la théorie de la structure linguistique, elles comportent un certain nombre de termes universels. M. Catford y insiste dans sa réponse : les conditions générales d'un « behavior » sémantique y appartiennent : le stimulus, la réaction, les types de réaction, les rapports entre stimulus et réaction, etc. Mais, à part les traits généraux de ce genre, les faits généraux apportés par la phonologie et la sémantique générales sont la plupart du temps non universels ; ce sont des réalisables qui se réalisent en des conditions déterminées, et les conditions de leur réalisation sont dans une large mesure à chercher dans le schéma.

Nous croyons donc qu'il est justifié de prétendre que, à part certains faits très élémentaires comme ceux signalés par M. Catford, la catégorisation particulière de l'usage ne comporte pas de traits universels. La phonologie et la sémantique générales ne peuvent pas et ne doivent pas s'occuper de dresser un schéma rigide et éternel de catégories ; la linguistique a besoin d'autre chose ; elle demande au phonologue et au sémantiste un répertoire extrêmement souple, apte à satisfaire à toutes les conditions présentées par un schéma quelconque. Pour satisfaire à ces besoins, la phonologie et la sémantique générales ne peuvent qu'établir de grands réservoirs de termes et de notions. L'analyse des conditions générales de l'usage n'est donc pas une analyse une, et accomplie une fois pour toutes ; c'est une série infinie d'analyses qui est à refaire et à compléter constamment selon les besoins de la description concrète. L'analyse des conditions générales de l'usage doit prévoir toutes les catégorisations possibles, sans se limiter à une seule d'entre elles. Pour répondre à ces besoins, elle doit présenter son objet comme un continu[1], sans inscrire dans ce continu des frontières fixes entre les éléments dans lesquels il pourrait s'analyser, mais en prévoyant n'importe quelles

1. « Est continue toute grandeur qui n'est pas *actuellement* composée d'éléments distincts, c'est-à-dire qui n'est pas présentée à l'esprit par l'intermédiaire de ses éléments, mais qui peut en recevoir par une opération de l'esprit » (A. Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*, 4e éd., *s. v.*).

frontières de ce genre. C'est, en effet, ce que fait la phonologie générale, du moins pour autant qu'elle vise à des buts linguistiques ; le tableau antalphabétique de O. Jespersen aussi bien que le tableau dressé récemment par M. Kenneth L. Pike ne sont que de tels continus de possibilités générales. La sémantique, moins développée jusqu'ici, doit s'en tenir aux mêmes principes. L'histoire de la linguistique nous renseigne suffisamment sur les dangers qui découlent d'une attitude apriorique qui fixe une fois pour toutes un tableau universel de catégories. M. Penzl, dans sa réponse, insiste avec raison sur la nécessité d'une attitude empirique. Nous pensons que l'on pourrait souscrire au vœu de M. Blake lorsqu'il réclame une sémantique générale ; c'est, en effet, une des tâches les plus urgentes de la linguistique actuelle ; mais il faut nécessairement procéder à cette tâche sans catégorisations préconçues.

3°. La morphologie s'oppose traditionnellement à la *phonologie*. Malgré ce fait, la tradition conçoit très souvent la morphologie ou bien comme la théorie des expressions morphologiques (ou *formants* : désinences, etc.), ou bien comme une théorie de signes sans distinction entre contenu et expression. La logistique moderne ainsi que l'école linguistique de Yale (voir la réponse de M. Hoenigswald) invitent à conserver cette méthode, tandis que la linguistique saussurienne définit le signe comme une entité d'un signifié (contenu) et d'un signifiant (expression). La linguistique actuelle se trouve devant le choix entre ces deux méthodes bien distinctes. La réponse présentée par M. Holt apporte des contributions à la solution du problème, et en faveur de la conception saussurienne. Les questions terminologiques mises à part, il est bien évident que l'on a besoin de deux disciplines nettement distinctes : une qui décrit les expressions du signe morphologique (formants : désinences, etc.) et une autre qui décrit le schéma du contenu, c'est-à-dire les relations entre catégories. La première de ces disciplines relève de l'usage : les formants sont composés selon les règles qui leur sont imposées par le schéma de l'expression, il est vrai, mais le fait que tel morphème est exprimé par telles désinences et non par telles autres est arbitraire comme n'importe quel fait de signe. La deuxième discipline, par contre, constitue une branche essentielle de la théorie du schéma du contenu (ou de la plérématique). Si arbitrairement la deuxième discipline reçoit la dénomination de *morphologie*, on peut dire que la morphologie est indépendante des formants particuliers par lesquels les morphèmes s'expriment : une désinence peut, en effet, changer sans que le schéma morphologique soit atteint. C'est dire que la description de la structure particulière des formants reste sans importance pour la morphologie, dont le problème est autre. Si cela est vrai d'une façon générale, c'est plus évident encore dès qu'il est question de la

manifestation phonématique des formants, puisque le schéma de l'expression est indépendant de l'usage phonématique. C'est pourquoi nous sommes enclin à penser que la réponse présentée par M. Paget ne présente pour la morphologie proprement dite qu'un intérêt très indirect ; le problème général des gestes vocaux relève de celui de la symbolique des sons, qui est un problème du rapport général entre l'usage de l'expression (la phonologie) et celui du contenu (la sémantique). Il en est de même peut-être de la thèse formulée dans la réponse de M. Frei, selon laquelle il y aurait des catégories de signifiants qui seraient communes à toutes les langues ; mais il faudrait des exemples pour pouvoir apprécier cette thèse.

4°. La morphologie s'oppose traditionnellement à la *syntaxe*, et il faut conclure que pour la solution de notre problème les faits syntaxiques restent à part. D'ailleurs, la délimitation entre morphologie et syntaxe est peu claire et fait l'objet de la troisième question mise à l'ordre du jour du Congrès. On peut se borner à dire ici que, si quelques faits syntaxiques, tels que sujet, attribut et objet, paraissent être plus universels que les faits proprement morphologiques (voir les réponses de MM. Buyssens, Haas, Kuryłowicz et Polák ; M. Wils, d'autre part, est d'avis que les catégories du sujet et de l'objet ne sont pas universelles), c'est grâce à ceci que, par rapport aux faits proprement morphologiques, ces faits syntaxiques constituent des variantes. Les « fonctions » ou « positions » syntaxiques sont des rôles remplis par certaines variantes combinatoires de certaines grandeurs morphologiques ou lexicales : trois phrases telles que *ma fille est au jardin, cette dame est ma fille, j'ai vu ma fille aujourd'hui*, présentent trois variantes combinatoires d'un même syntagme : *ma fille*, réparties selon trois rôles syntagmatiques. Or, les variantes sont toujours plus universelles que les invariants : le classement des variantes combinatoires est un classement purement universel qui se déduit mécaniquement des relations possibles que l'invariant en question est susceptible de contracter.

Dans la théorie traditionnelle, les parties du discours, très mal définies en elles-mêmes, sont à cheval sur la morphologie et la syntaxe. Si on les considère comme des catégories syntaxiques, elles sont conçues en principe comme des variantes et deviennent, par conséquent, souvent universelles. Dès qu'on les considère comme des catégories morphologiques, définies, par exemple, comme des catégories de bases susceptibles de certaines caractéristiques morphématiques, à l'exclusion de certaines autres (voir nos *Principes de grammaire générale*, 1928, p. 296 et suiv.), elles perdent immédiatement de leur universalité. Il faut croire que, si MM. Buyssens, Haas, Kuryłowicz et Wils sont plus ou moins enclins à considérer certaines parties du discours comme universelles,

c'est que ces savants sont en faveur d'une définition des parties du discours par des critériums syntaxiques (ou sémantiques, ce qui peut revenir au même, cf. plus haut, 2°, et, particulièrement, la réponse de M. KURYŁOWICZ).

5°. La morphologie s'oppose traditionnellement au *lexique*. C'est dire que la morphologie ne traite que des caractéristiques, non des bases (voir la réponse de M. HOLT). La place occupée par la théorie de la dérivation reste cependant indécise. La délimitation de la morphologie par rapport au lexique permet de définir la morphologie comme la théorie du morphème (dans le sens français de ce terme) ; mais le morphème, à son tour, est mal défini dans la tradition. Il n'y a que la définition de Sapir qui apporte de la clarté (cf. plus haut, 2°). — La théorie du mot ne peut pas être considérée comme relevant de la morphologie (cf. la réponse de MM. DE GROOT & REICHLING).

6°. Le problème de la morphologie doit rester distinct du problème *psycho-morphologique*, c'est-à-dire de la façon dont les faits morphologiques (ou faits du schéma) sont conçus (aperçus et appréciés) par les sujets parlants. (Ce problème ne se confond pas avec le problème sémantique ni avec celui de l'usage mental ; voir plus haut, 2°.)

* * *

Cette délimitation de notre domaine permet de se prononcer assez nettement sur la question posée. Si l'on prend le terme de morphologie dans le sens le plus étendu, admis par la tradition, il faut sans doute répondre par l'affirmative. Dans toute morphologie, dans le sens large, il y a des éléments, et même des catégories, universels. Il s'agit, d'une part, de traits qui ne sont pas spécifiques à la morphologie, mais qui constituent une partie de son fondement (1°). Il s'agit, d'autre part, de faits sémantiques, qui se présentent, toutefois, sans catégorisation universelle (2°). Il peut s'agir encore de faits de symbolique de sons (3°), qui, sans doute, permettent une certaine catégorisation. Il s'agit, enfin, de variantes syntaxiques (4°), qui peuvent être conçues comme des catégories (ce qui dépend entièrement de la définition que l'on donne à ce terme).

Pour terminer, il reste à dire si, dans le schéma morphématique ou flexionnel même, il y a des catégories universelles ou non. C'est une question qui relève entièrement de la grammaire générale et de la linguistique générale dont elle fait partie. Ces disciplines donnent des définitions, et tout dépend, entre autres choses, de la définition donnée de la *langue humaine*. Cette définition peut être telle que l'universalité de certaines catégories s'en déduit logiquement et par une simple tau-

tologie. Nous ne pensons pas, d'ailleurs, qu'une telle définition de la langue humaine soit recommandable : elle souffrirait de l'inconvénient d'être trop restreinte. D'autre part, la grammaire générale a aussi le droit d'émettre des hypothèses, et, pourvu que l'universalité de certaines catégories ne se déduise pas logiquement d'une définition fondamentale, l'universalité en question ne pourra être maintenue qu'à titre d'hypothèse. Mais le sort de toute hypothèse est celui de pouvoir être réfutée. (C'est probablement pourquoi M. Seidel présente à cette question une réponse nettement négative.)

A cet égard, le rapporteur se range complètement à l'avis exprimé dans la réponse de M. Martinet. Si l'on veut éviter des définitions aprioriques trop restreintes et des hypothèses qui deviennent trop facilement insoutenables, il est impossible de répondre utilement à la question posée.

* * *

II. — *Dans quelle mesure peut-on asseoir sur l'étude des catégories une classification structurelle des langues*?

Il est évident *a priori* que la réponse à cette question doit être affirmative. Toute classification est relative par rapport au principe de classification adopté, donc, en l'espèce, par rapport aux catégories établies par la grammaire générale (et qui ne sont pas des catégories universelles, mais des catégories réalisables dans le schéma morphologique). Il s'ensuit que plusieurs classifications sont possibles, selon les traits choisis comme décisifs. Voir les réponses de MM. Frei, Hoenigswald, Holt, Martinet et Wils. Pour une raison qui nous échappe, la réponse du Cercle linguistique de Prague opère une distinction entre typologie et classification, et nie la possibilité d'une classification ; il s'agit sans doute d'une question de terminologie plutôt que de réalités. Il va de soi, d'ailleurs, que les faits de l'usage peuvent être classés également ; voir les réponses de MM. Catford, Eringa et Velten. La réponse de M. Pottier se range probablement parmi ces dernières. M. Kuryłowicz a envisagé seulement une classification particulière (selon le principe de grammaticalisation et de lexicalisation), qui ne constitue qu'une des classifications possibles.

* * *

III. — *Quelles corrections doit apporter, en cette matière, une étude diachronique aux conclusions de l'étude synchronique*?

Deux possibilités se présentent *a priori* : ou bien on peut admettre la distinction entre synchronie et diachronie, ou bien on peut essayer de

la réfuter. Dans le premier cas, on admet implicitement que la synchronie prime la diachronie, et que la diachronie est une étude comparative d'états de langue, abordée pour des buts génétiques. Dans ce cas, il est logiquement impossible de penser que l'étude diachronique puisse apporter des corrections à l'étude synchronique. Voir les réponses de MM. Eringa, Frei, Holt, Hoeningswald et Martinet. — Dans le second cas, l'étude synchronique est par définition inexistante : elle se réduirait à n'être qu'un secteur de l'étude diachronique, seule étude légitime en matière linguistique selon cette conception.

Donc, que l'on choisisse l'une ou l'autre de ces deux possibilités, il n'y a pas de compromis possible, et nous pensons que les réponses données par MM. Bonfante et Wils, qui nient la possibilité d'une étude synchronique indépendante, ne tirent pas toutes les conséquences logiques de leur attitude. La réponse du Cercle linguistique de Prague est indécise, ce qui doit surprendre celui qui pose la question en des termes logiques, et qui admire le travail purement synchronique accompli par des membres du Cercle de Prague.

Intervention de M. J. Larochette (Bruxelles).

Comme malheureusement la plupart des termes utilisés en linguistique, le mot « catégorie » est équivoque, et les définitions que l'on en donne sont assez différentes.

Tenant compte du caractère particulier des catégories grammaticales, je proposerais d'en donner la définition suivante, qui exclut toute assimilation involontaire avec ce qu'en logique on appelle « catégorie » : ce sont les différentes classes d'oppositions significatives exprimées par des morphèmes, et non pas uniquement par des moyens lexicaux

Je ne crois pas inutile d'insister sur le fait que les catégories grammaticales ne concernent jamais l'expression des idées en tant qu'entités isolées ; elles concernent toujours l'expression de rapports entre des idées. Elles sont syntaxiques par nature ou par destination.

La nature syntaxique de certaines d'entre elles est évidente. Les oppositions de *modes* précisent une attitude du sujet parlant à l'endroit de ce qu'il énonce, ou simplement un rapport entre divers membres de la phrase.

Les distinctions d'*époque* exprimées par le verbe dans les langues indo-européennes ne servent pas à proprement parler à situer l'action dans le temps, mais elles situent dans le temps le rapport sujet-prédicat. La *voix* concerne le rapport sujet-prédicat.

L'opposition de l'*intransitif*, du *transitif* et du *factitif* concerne le rapport entre le sujet et un objet éventuel, etc.

Quant aux catégories qui concernent non plus l'expression d'un rapport entre des idées, mais la caractérisation d'une idée, elles sont syntaxiques par destination. Il en est déjà ainsi du sémantème lui-même. L'idée que celui-ci exprime est limitée par l'existence de toutes les autres idées que la langue permet d'exprimer et auxquelles on peut l'opposer.

Or, le nombre de notions discernées est fonction des nécessités de l'expression de rapports.

Il est évident qu'on n'exprime une idée que lorsqu'on a quelque chose à en dire, ne fût-ce que l'affirmation de son existence. Si l'on éprouve le besoin de caractériser une idée, par exemple si l'on veut distinguer le pluriel du singulier, le singulatif du collectif, le fréquentatif et l'intensif, c'est toujours en vue de préciser un rapport.

L'accord grammatical entre les mots permet d'exprimer une même distinction catégorique dans les deux termes d'un rapport et sert ainsi à affirmer ce rapport lui-même. Il tend tout naturellement à affaiblir la valeur notionnelle de certaines oppositions et à renforcer leur fonction syntaxique.

L'opposition du masculin et du féminin dans la plupart des langues soudanaises et dans les langues bantoues ne concerne strictement que la distinction des sexes. Elle s'exprime au moyen d'un mot clair qui signifie mâle ou femelle, père ou mère. Il n'y a pas d'accord.

Il est évident que le genre, en français, est une chose très différente, puisque *tous* les noms sont ou masculins ou féminins. Il est impossible d'affirmer que cette distinction y soit de nature psychologique. Sa principale raison d'être est de permettre l'accord et de faciliter ainsi l'expression de la relation entre des idées.

S'il existe parfois dans les langues bantoues un lien psychologique entre des groupes de noms munis d'un même préfixe de classe, on peut affirmer, avec M^lle^ Homburger, que, dans l'ensemble, les classes ne correspondent pas à des notions psychologiques bien définies. Mais elles permettent de marquer, d'une manière extrêmement précise, les rapports entre les mots dans le discours.

La distinction du nom et du verbe, de l'adjectif et de l'adverbe, en somme la distinction des parties du discours, est appelée « catégorique » également.

Lorsque M. Marouzeau, dans son précieux petit *Lexique de la terminologie linguistique*, définit les catégories, « les classes entre lesquelles on répartit les éléments du vocabulaire, eu égard à leur nature, leur formation ou leur fonction », il me paraît bien qu'il songe surtout aux parties du discours. Or, il est certain que ces distinctions-ci sont fort différentes de celles dont j'ai parlé.

Les catégories examinées précédemment étaient des oppositions de **notions**, tandis que la distinction des parties du discours est une distinction de **fonctions** ; elle est de la même nature que celles des distinctions casuelles.

Je sais que cette idée n'est pas admise par beaucoup de linguistes et qu'on tente de définir le nom et le verbe, par exemple, d'après la nature des idées exprimées par l'un et par l'autre.

Or, déjà dans les langues indo-européennes, on éprouve des difficultés considérables à procéder ainsi. On est obligé, par exemple, de parler de « formes nominales du verbe », et, dans cette expression, le mot « verbe » désigne une notion et le mot « nominal » une fonction. On sait, d'ailleurs, qu'une même idée peut s'exprimer sous la forme d'un nom ou sous la forme d'un verbe.

Beaucoup de langues permettent de changer n'importe quel nom en verbe et, inversément, n'importe quel verbe en nom, par simple adjonction ou omission d'une particule, sans compter que, parfois, le nom et le verbe expriment un complexe de notions.

Les substantifs du type « le qu'en-dira-t-on » sont peut-être rares en français, mais, dans certains idiomes, ils sont tout à fait fréquents.

Enfin, beaucoup de grammairiens qui s'efforcent de fonder la distinction du nom et du verbe sur les notions exprimées, ne le font pas, lorsqu'il s'agit de l'adjectif et de l'adverbe, qu'ils distinguent en faisant appel à leur fonction respective.

En réalité, les quatre parties du discours fondamentales, nom, verbe, adjectif, adverbe, correspondent aux termes de deux rapports essentiels exprimés dans le discours : le rapport prédicatif et le rapport attributif.

Le verbe se différencie du nom, en ce qu'il exprime une idée simple ou une idée complexe d'une manière prédicative.

L'adjectif et l'adverbe se distinguent à la fois du verbe et du nom, en ce qu'ils subordonnent une idée, l'un à une idée nominale, l'autre à une idée verbale.

Ajoutons immédiatement que, dans aucune langue, on ne peut identifier le verbe avec le prédicat, le nom avec le sujet, l'adjectif avec le complément du nom, l'adverbe avec le complément du verbe, et cela pour deux motifs. D'une part, le sujet logique de la proposition comprend rarement un nom tout seul : ce nom est généralement accompagné de déterminants et de compléments. On peut en dire autant du prédicat. Ensuite, les parties du discours sont simplement des formes préparées à l'avance pour les idées, en vue de certains emplois syntaxiques essentiels, mais qui n'excluent pas d'autres emplois : le nom, par exemple, peut servir de complément à un autre nom et le verbe peut servir de copule. Des morphèmes casuels peuvent préciser la fonction

du nom, mais chaque cas est encore susceptible d'avoir des emplois différents.

Grâce à des procédés divers de dérivation, des formes destinées à certaines fonctions peuvent être utilisées à d'autres fins. Le nom peut ainsi devenir prédicatif, tandis qu'une forme verbale peut perdre son caractère prédicatif. La dérivation, qui est un procédé commun à la plupart des langues, est un moyen terme conciliant deux systèmes morphologiques opposés qui n'existent probablement pas à l'état pur, celui où tous les mots de la langue portent nécessairement l'indice d'une fonction unique et celui où les mots ne sont que des sémantèmes dont la fonction n'est précisée que dans le discours.

Le problème de la distinction des parties du discours est, par ailleurs, intimement lié à la question du mot.

Pour définir d'une manière valable le verbe et le nom en général, il faut tenir compte que l'un et l'autre sont susceptibles, dans certaines langues, de s'adjoindre et de s'incorporer des éléments divers. Il semble impossible, par exemple, en français, de ne pas considérer les deux éléments des temps composés comme formant un seul verbe.

Dans la langue populaire, surtout dans le Nord, la tendance existe à agglutiner purement et simplement au verbe le pronom sujet. Une tendance analogue se manifeste en espagnol, où les pronoms conjoints qui suivent une forme verbale s'écrivent avec elle en un seul mot.

L'agglutination au verbe d'éléments pronominaux est caractéristique dans les langues bantoues.

Dans les langues soudanaises, le verbe est souvent composé de deux ou trois racines simplement juxtaposées.

Lorsqu'on veut donc donner une définition précise des parties du discours dans une langue, il faut nécessairement tenir compte de la structure morphologique de cette langue.

Les catégories qui ont le moins de chances d'être universellement répandues sont celles qui concernent la caractérisation des idées, pour la raison que les idées elles-mêmes diffèrent à l'infini en nombre et en extension selon les langues qui les expriment. Les catégories qui ont le plus de chances d'être fort répandues sont celles qui concernent les rapports entre les idées, car ces rapports ne peuvent beaucoup varier en nombre et en nature : ils résultent de la nature même du langage.

Des distinctions particulières comme celles que l'allemand exprime au moyen de préverbes *ver-*, *zer-*, *be-*, sont donc presque toujours limitées à une langue ou à une famille de langues. Par contre, une distinction aussi clairement syntaxique que celle des parties du discours se retrouve dans la plupart des langues, sinon dans toutes.

Si l'on veut jeter les bases d'une syntaxe générale, il faut commencer

par établir la structure syntaxique du plus grand nombre de langues possible. Établir la structure syntaxique d'une langue, c'est faire le compte de toutes les distinctions catégoriques qu'elle permet d'exprimer ; c'est relever leurs emplois divers ; c'est, enfin, préciser la « position » de chaque catégorie par rapport aux autres.

Voici ce que j'entends par « position » d'une catégorie :

Une distinction grammaticale peut se faire à la fois dans le nom et dans le verbe. (Les formes fréquentatives du verbe permettent de distinguer des actions multiples de l'action simple, introduisant une distinction que le nombre permet d'exprimer dans le nom.)

Une distinction grammaticale peut ne se réaliser que dans l'une ou l'autre des parties du discours. (Dans les langues indo-européennes, les distinctions d'époque ne s'expriment que dans le verbe, alors que dans certaines langues américaines, entre autres, le nom aussi peut être pourvu d'indices temporels[1].)

Enfin, une distinction catégorique peut dominer tout le système verbal et constituer un aspect du verbe. Elle peut n'opposer qu'une forme à une autre forme ; elle constitue alors un temps. Elle peut, enfin, opposer un groupe de formes à un autre groupe de formes ; dans ce cas, elle est thématique. L'époque, le mode, la voix peuvent ainsi s'exprimer de façon temporelle, thématique ou aspective, selon la structure de la langue.

Intervention[2] de M. B. Pottier (Paris).

Avant d'étudier les catégories grammaticales que l'on reconnaît d'ordinaire dans la plupart des langues, telles que le genre, le nombre, le temps, etc..., nous avons l'intention de rechercher les différentes catégories de mots auxquelles s'appliqueront ensuite ces caractéristiques.

On oppose généralement les mots verbaux aux mots nominaux. Mais on éprouve les plus grandes difficultés de classification devant des formes hybrides, que l'on qualifie tantôt de nomino-verbales, tantôt de verbo-nominales.

Remontant d'un échelon dans la genèse de l'énoncé, nous avons cherché à retrouver les principes indispensables à la constitution de la phrase, principes qui vont nous conduire à une classification la plus générale des mots.

* * *

Partant du fait que toute pensée ne peut exister en dehors des coor-

1. Boas, *Handbook of American Indian Languages*, I, 39.
2. Voir aussi la communication écrite de M. B. Pottier, ci-dessus, p. 198-201.

données *spatiale* et *temporelle*, nous posons comme premières distinctions applicables à l'universalité des langues humaines, comme étant propres à l'esprit humain, la *catégorie spatiale* et la *catégorie temporelle.*

Théoriquement, le langage pourrait ne représenter que l'élément spatial ou que l'élément temporel, en sous-entendant l'autre. Pratiquement, ces deux éléments universels sont représentés, je crois, dans toutes les langues. C'est d'après les modalités d'expression de ces deux éléments que l'on peut édifier une classification des langues.

* * *

Nous ne voyons aucune utilité à distinguer entre phrase verbale et phrase nominale, puisque l'une et l'autre sont constituées des mêmes éléments. Dans les phrases nominales, par exemple, la copule, lorsqu'elle n'est pas exprimée, n'en existe pas moins dans l'esprit du locuteur pour *réaliser* l'énoncé, et c'est son caractère d'universalité temporelle qui permet de la sous-entendre.

* * *

Considérons donc le type de phrase élémentaire de la majeure partie des langues :

« élément spatial + élément temporel »

Ces éléments doivent être envisagés sous deux aspects essentiels :

= le SPATIAL, qui est exprimé par la forme NOMINALE, a un caractère STATIQUE ;

= le TEMPOREL, qui est exprimé par la forme VERBALE, a un caractère DYNAMIQUE.

Si bien que le système élémentaire de ce type général de langue est le suivant :

Caractère :	STATIQUE	DYNAMIQUE →
auquel correspond :	forme nominale (atemporelle)	forme verbale (temporelle)

Mais il n'y a pas toujours coïncidence entre les limites du STATIQUE / DYNAMIQUE et du NOMINAL / VERBAL ; on a alors les formes hybrides, dont la définition et la classification sont restées incertaines ; c'est ce que nous allons étudier.

* * *

Pour suivre l'explication d'une manière plus concrète, prenons ces deux phrases françaises :

1. La COULEUR
2. La COMPARAISON

} de ces deux objets a amené Pierre à affirmer que...

Dans la seconde phrase, nous voyons que la *comparaison* a été faite par *Pierre* ; c'est-à-dire :

Pierre sujet logique de *comparaison.*

En outre, c'est cette *comparaison* qui *a amené Pierre à affirmer*, donc :

comparaison sujet de *a amené à affirmer.*

La différence essentielle entre *couleur* et *comparaison* est que *comparaison* peut à la fois être sujet (comme *couleur*) et avoir un sujet, donc participer du caractère verbal (à la différence de *couleur*). Nous distinguerons ainsi :

= d'une part les NOMINAUX-STATIQUES comme : *couleur, pain, république, la raison, etc...*

= d'autre part les NOMINAUX-DYNAMIQUES comme : *comparaison, rapt, meurtre, raisonnement, etc...,*

qui participent du nom par leur procédé d'actualisation (ce qui leur permet d'être sujets) et également du verbe par leur caractère dynamique (ce qui leur permet d'avoir un sujet logique). La différence est donc très sensible.

* * *

L'étude de la genèse de cette classe hybride va éclaircir cette distinction fondamentale.

L'état primitif est le suivant :

STATIQUE	DYNAMIQUE
	universel ←——— temporel ———→ particulier
atemporel	
f. nominale	f. verbale

Au point de contact entre l'*atemporel nominal* et le *temporel universel* verbal, par suite d'une tendance de ce dernier à l'*atemporalité* propre de la catégorie nominale, puisque le temporel universel tend vers l'atemporel, il s'est formé une catégorie de mots participant du premier groupe par la *forme nominale* et le *caractère atemporel*, et du second par le *caractère dynamique* ; c'est ce que nous avons appelé les *nominaux-dynamiques.*

Le nouveau système est donc :

STATIQUE	DYNAMIQUE	
	A	B
		universel — particulier
atemporel f. nominale	atemporel f. nominale	←——temporel——→ f. verbale
Ex. LA RAISON	LE RAISONNEMENT	RAISNIER ..... JE RAISONNE.

A cette nouvelle limite entre l'*atemporel* et le *temporel universel*, à cause de ce caractère d'universalité, l'infinitif, qui représente ce temporel universel, passe dans l'*atemporel* et, partant, est doté de l'actualisation nominale. D'où les types des langues romanes *li raisnier*, *el andar*, *o comer*, etc..., et le nouveau système :

STATIQUE	DYNAMIQUE		
	A		B
	A^1	A^2	
			universel — particulier
atemporel f. nominale	atemporel f. nomin.	atemporel f. nomin.	←——temporel——→ f. verbale
RAISON	LE RAISONNEMENT	LI RAISNIER	RAISNIER ..... JE RAISONNE.

Tel est le système de plusieurs langues romanes aujourd'hui.

* * *

C'est donc en tenant compte de ces trois éléments :

STATIQUE / DYNAMIQUE
ATEMPOREL (OU SPATIAL) / TEMPOREL
NOMINAL / VERBAL

que nous avons pensé pouvoir expliquer les catégories de mots auxquelles on applique ensuite les catégories grammaticales habituelles.

* * *

Le graphique ci-joint vous présente ce que nous avons pu établir, à titre d'exemple, pour le système français.

Le statique s'étend de l'universel à l'universel, avec l'actualisation par l'article que nous empruntons aux travaux de M. Guillaume, dont l'esprit se retrouve d'ailleurs plus d'une fois dans cet exposé.

La première division du dynamique, qui s'étend également de l'universel à l'universel, est constituée par les mots à forme nominale, du type *le raisonnement*. A sa limite d'extension vers l'universel, nous pou-

Catégories de mots (exemples français)

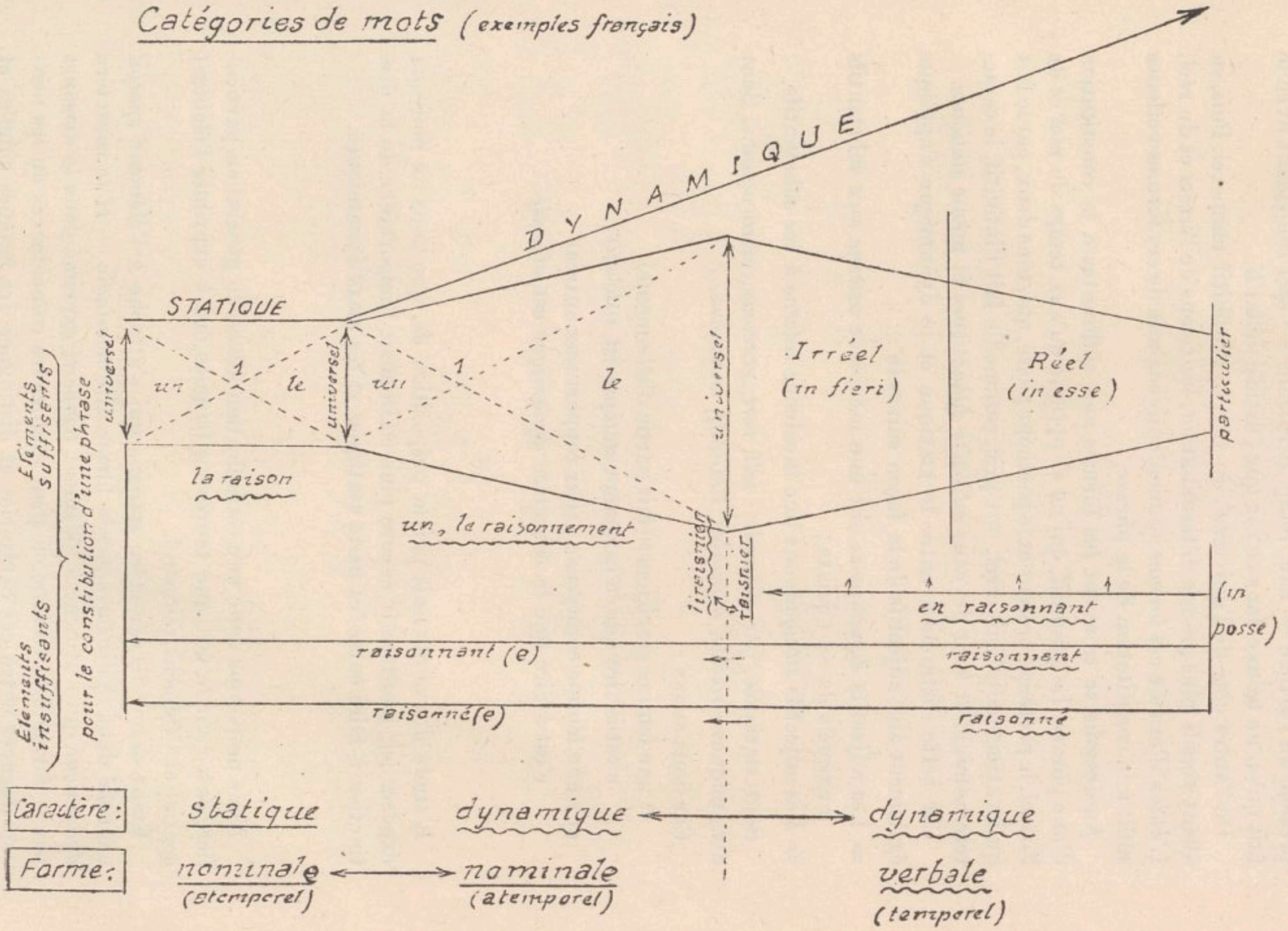

vons considérer que le mot se change morphologiquement en l'infinitif précédé de l'article — anc. franç. *li raisnier* — ceci coïncidant avec le fait qu'on ne trouve dans ce cas que l'article défini *li*.

De l'autre côté de l'universel, on trouve l'infinitif temporel. Puis, en allant vers la plus grande détermination, les temps de l'irréel et du réel. L'union d'une de ces formes nominales avec l'une de ces formes verbales suffit à la constitution de la phrase.

Au-dessous se trouvent les formes non suffisantes à la constitution d'une phrase. Le gérondif, qui ne s'applique qu'aux temps du réel et de l'irréel, le participe présent et le participe passé, qui, tous deux, par le fait qu'ils atteignent l'universel, ont pris, comme l'a fait l'infinitif, le caractère nominal et sont devenus *adjectifs dynamiques* et même *statiques*.

Car cette distinction entre le statique et le dynamique s'applique également aux adjectifs de la façon suivante :

= Les adjectifs *dynamiques* ont une incidence *externe* aux substantifs auxquels ils sont joints ;

= Les adjectifs *statiques* ont une incidence *interne* à ces substantifs.

Sont statiques, par exemple : *joli*, *vert*, *gracieux*, *extravagant*... Sont dynamiques : *risible*, *maniable*, *limitatif*, *ennuyeux*...

Car nous avons :

« une femme gracieuse » (fait partie d'elle-même)
c'est-à-dire que le caractère *statique* est *subjectif* ;

et « une femme ennuyeuse » (par rapport aux autres)
c'est-à-dire que le caractère *dynamique* est *objectif*.

* * *

L'étude des noms unis par la préposition *de*, que nous ne pouvons exposer ici, montrerait encore plus clairement l'importance de la distinction à faire entre les mots statiques et les mots dynamiques.

* * *

Nous proposons donc une classification allant du général au particulier, basée sur le fait que toutes les langues ont à exprimer l'élément spatial et l'élément temporel.

Étant donné le caractère *statique* qui s'attache à l'élément *spatial* exprimé dans le discours par la forme dite *nominale* — et le caractère *dynamique* qui s'attache à l'élément *temporel* exprimé dans le discours par la forme dite *verbale*, on peut étudier les coïncidences ou les non-coïncidences entre ces catégories et distinguer des langues simples et des langues plus ou moins complexes.

Dans le cas des langues complexes, il faut étudier l'étendue de la pénétration de la forme nominale dans la caractérisation dynamique, variable suivant les langues ; on peut ensuite étudier le choix qu'elles font du déterminé et du déterminant.

Car toutes les phrases d'une même langue ont un centre d'intérêt caractérisé toujours de la même façon. Ce déterminé peut être *spatial*, *temporel* ou *spatial ou temporel*. Tout ce qui n'est pas le déterminé étant le déterminant, celui-ci peut avoir les trois mêmes caractéristiques que le déterminé. Dans les langues indo-européennes, par exemple, le déterminé est *spatial* ; le déterminant est obligatoirement *temporel* (une phrase n'étant réalisée que par l'union d'un élément spatial et d'un élément temporel), et facultativement en plus *spatial*. Ce sont les deux types de phrase :

le chat boit et *le chat boit le lait.*

La classification peut se poursuivre par l'étude de l'agencement de chacune de ces parties du discours, en allant toujours de l'exprimable à l'exprimé.

Avant de rechercher les catégories grammaticales appliquées à l'universalité des mots, nous avons voulu présenter une classification logique des mots orientée vers une division structurelle des langues. L'essentiel est de bien distinguer la **caractéristique** du mot (*statique* ou *dynamique*) de la **forme** du mot (*nominale* ou *verbale*), laquelle n'est que l'expression des éléments *spatial* et *temporel*. C'est là un travail de base que nous avons pensé utile de signaler.

Intervention de M. B. Havránek (Prague).

M. Havránek regrette que le rapport de M. Hjelmslev n'ait pas été imprimé avant l'ouverture du Congrès. Il est difficile de le critiquer sans avoir pu le lire et y réfléchir. Tout spécialement pour des représentants de l'École de Prague, dont le structuralisme n'est pas le même que celui de l'École danoise. L'École de Prague ne veut pas perdre de vue les rapports multiples de la langue et du réel, la fonction fondamentale de la langue étant précisément d'exprimer la réalité extralinguistique. C'est pourquoi l'École de Prague est celle du « structuralisme fonctionnel ». M. Hjelmslev a aussi employé le terme « fonction », mais dans une autre signification, celle de fonction mathématique.

Après cette remarque, M. Havránek résume l'exposé qui a constitué la réponse du Cercle linguistique de Prague[1].

1. Voir plus haut, p. 135-136.

Intervention de M. Alan S. C. Ross (Birmingham).

If we consider the « parts of speech » of a language such as English, then it is clear that some are « large », some « small ». Thus there is a very large number of nouns and the class can be added to at will but there is only a small number of pronouns and the class cannot be added to at will. The distinction between large and small would seem to be fundamental and to apply to all language. There are however some languages such as Chukchee[1] which use expressions like *tirI'lhIčvi'gIt* « I'll finger-cut you » (instead of « I'll cut your finger »). The category which contains the type « finger-cut » will obviously be *very* large, for the number of entries in it will be of the order of the square of the number of entries in the verb-category of a language such as English. Such languages may thus have *three* divisions for their parts of speech — very large, large and small.

Intervention de M. G. Devoto (Florence).

Sur la question de l'universalité des catégories linguistiques, M. Devoto souligne l'importance qu'il y a à admettre non pas des « catégories », mais un « schéma » universel et artificiel créé par les savants pour rendre possible une comparaison typologique des langues, indépendamment des rapports de parenté généalogique. C'est seulement en se présentant comme un schéma, non comme une réalité, que la grammaire générale actuelle peut se distinguer de la grammaire médiévale ou des conceptions de l'illuminisme et apporter une contribution décisive à l'avancement de la linguistique historique traditionnelle.

Intervention de M. W. Doroszewski (Varsovie).

M. Doroszewski présente un bref résumé de sa communication écrite[2], en rectifiant sur quelques points l'interprétation qu'en a donnée M. Hjelmslev dans son rapport :

Deux dangers menacent toujours le travail du linguiste : d'une part, celui de se noyer dans le détail, de l'autre, celui de se dissoudre dans l'abstrait. Il est hors de doute que la linguistique est parvenue à un stade où le besoin d'une théorie générale du langage se fait de plus en plus sentir. Mais la valeur de tout principe général se mesure d'après le service qu'il rend pour l'explication de faits précis de la structure et de

1. F. Boas, *Handbook of American Indian Languages*, II, 831.
2. Voir plus haut, p. 139-146.

l'évolution des langues. Je crois avoir trouvé un principe qui rend compte de la structure des mots polonais et slaves et que je crois applicable aussi en dehors du domaine slave. Il peut être formulé comme suit : la structure des mots se compose d'éléments qui, au point de vue logique, correspondent aux éléments constitutifs de la phrase simple, à savoir aux notions du sujet, du prédicat, du complément, de la copule et de l'attribut. J'ai essayé de faire voir comment se présentaient la structure — et aussi l'évolution — du polonais vues sous l'angle général de ce principe. Il serait intéressant de faire une pareille analyse dans le domaine d'autres langues. Il se trouverait certainement des points de contact et des analogies.

Intervention[1] de M. G. Bonfante (Princeton).

Le problème des catégories de mots (substantif, verbe, genre, etc.) est très ancien, et déjà dans l'antiquité il a été résolu en attribuant à ces catégories une valeur logique, basée sur la philosophie, ainsi que les termes eux-mêmes l'indiquent en partie : les substantifs désigneraient des substances, les verbes des actions, le sujet serait la personne qui agit (verbe *actif*), et ainsi de suite. Cette conception, identifiant langage et logique, a duré pendant tout le Moyen-Age, la Renaissance et une bonne partie de l'époque moderne. Comme elle ne rend évidemment pas justice aux faits, quelques savants, que nous avons entendus ici aujourd'hui, la repoussent *in toto*, et nient toute valeur réelle, c'est-à-dire sémantique, à ces catégories : le genre n'aurait aucun rapport avec le sexe, le substantif n'aurait aucun rapport avec la substance, le verbe n'indiquerait pas l'action, et ainsi de suite. Les catégories linguistiques ne seraient donc pas des catégories sémantiques, mais des créations entièrement abstraites et arbitraires de l'esprit humain. Cette conception, qui, d'ailleurs, ne nous explique pas du tout *l'origine* de ces singulières catégories, ne me semble pas du tout acceptable. La seule explication de ces faits est dans la doctrine philosophique de B. Croce, qui affirme que le langage est un fait esthétique, et non pas logique. Ces catégories sont donc des catégories non pas logiques, mais fantastiques, poétiques. On comprend alors parfaitement pourquoi des objets inanimés comme *le soleil* ou *la lune* ou des conceptions collectives ou abstraites ou idéelles comme *la France* ou *la Révolution*, *la vertu* ou *l'amour* soient sexués, c'est-à-dire masculins ou féminins, et non pas neutres : c'est qu'ils ont été conçus et sont encore en partie conçus comme des êtres animés : *le soleil* et *la lune* ont été *des divinités* dans l'esprit

1. Voir aussi ci-dessus (p. 120-121) la communication écrite de M. G. Bonfante.

d'innombrables générations, et *la France*, *la Révolution*, *l'amour* et *la vertu* le sont sans doute encore, comme en témoignent les reproductions artistiques de ces concepts (le buste de la République dans les écoles françaises, le bas-relief de la Révolution sur l'Arc de triomphe de l'Étoile). De même, lorsque je dis *Pierre a détruit la maison*, j'attribue à *Pierre*, être animé, donc agent, une certaine action ; lorsque je dis *le feu a détruit la maison*, je traite *le feu* exactement comme Pierre, comme un être animé, actif ; l'expression est la même. C'est dans ce caractère poétique, animiste, donc métaphorique du langage, que se trouve la clé du problème des catégories dont nous traitons ici.

Intervention de M. S. K. Chatterji (Calcutta).

The question is, are there universally applicable categories which are common to all languages? Personally, I have been a student of the historical development of language in a number of families, and the question of general principles for language as a whole is beyond my scope. But it has struck me, while studying both the facts of diverse languages and translations from various other speeches, that there is assuredly a universality in the matter of linguistic categories. There is a fundamental unity of thought in the whole mankind, otherwise we should not understand and enjoy translations from other literatures. When I read and appreciate a Chinese poem of the 8th. century in an English translation, there is an agreement in the thought-processes existing in 8th. century Chinese and present-day English and my own mind as an Aryan-speaking Indian. The essential grammatical categories are the same, only the methods indicating these differ in different languages. The inner spirit is the same, the outward form varies. It would appear that there are four fundamental categories in speech as expressing thought ; and these may be called *objects* (or *integral concepts*), *actions* (or *acts*), *modificatives* and *connectives*. The connective idea can be expressed in different ways, e. g. either by affixation, or by prepositions or postpositions, or by phrases, according to language in its historical development. So also in the case of modificatives (thus English *sit* / *sit down*, sanskrit *sīda* / *niṣīda*, Hindi *baiṭhō* / *baiṭh jāo* « sitting go »). The formal expression of the fundamental or essential categories is a matter of history. Linguistic structure would appear to be accidental, the thought-content is the basic thing. Otherwise we could not translate properly a work from one language into another. The less a writer is dependent on the formal and incidental matters of structure and style and music, the greater is his universality. As I have said before, the essential unity of human thought seems to supply the

base for the universality of linguistic categories; only their formal expression is different or particular.

Intervention de M. I. Meyerson (Toulouse).

Je m'excuse, étant psychologue et non linguiste, d'intervenir dans le débat. J'ai eu un peu le sentiment, à travers le remarquable rapport de M. Hjelmselv et plus encore à travers quelques-unes des interventions en séance, que les linguistes, conscients de la mobilité de la matière linguistique, ont quelque tendance à se réfugier dans la foi en un immuable psychologique. Ils supposent — implicitement ou explicitement — qu'il existe des catégories de l'esprit éternelles, et qu'on peut les appréhender en dehors de leurs modes d'expression.

L'analyse psychologique concrète — telle du moins qu'elle m'apparaît — ne peut fournir à la linguistique ce sol stable. Elle ne connaît pas de catégories universelles, immuables, fixes, nettement délimitées. Elle ne connaît que *l'histoire* des fonctions psychologiques, histoire complexe, diverse, à la fois multiple et coupée d'accidents.

Quelle que soit la catégorie qu'on considère, parmi celles qui ont été mentionnées : substance, identité, temps, espace, relation, ou encore modes de raisonnement, ou attribution, ou prédication, ou encore personne, ou volonté, etc., on se trouve en présence d'une succession d'états fort divers et on constate que les caractères et les limites de ces diverses fonctions n'ont cessé de varier. On a opposé ici, tout à l'heure, le temps et l'espace : ils sont liés dans telles formes de pensée que l'histoire nous a fait connaître ; la substance n'a pas toujours, ni partout, tenu la place que lui donne la pensée européenne d'aujourd'hui, etc.

Cette histoire des fonctions est aussi diverse que l'histoire des systèmes d'expression, linguistiques ou autres : puisque l'esprit ne peut être connu qu'à travers ces expressions. Elle est aussi spécifique que les systèmes d'expression. Il n'y a pas de pensée en soi, indépendante d'une classe d'expression. Il y a une pensée physique qui ne s'exprime que dans le langage mathématique : elle ne peut être pensée que dans ce langage. De même en est-il pour les diverses pensées du discours, pour celles qui correspondent aux diverses formes des diverses langues. Il n'y a pas de morphologie « indifférente » pour la pensée : de ce que les formes grammaticales ne signifient pas toujours la même chose, il n'en résulte pas qu'elles ne signifient pas. Il y a nécessairement une sémantique dans toute morphologie. Le psychologue, loin de conseiller au linguiste un dogmatisme des catégories, se met aujourd'hui à son école : il est de plus en plus persuadé que c'est dans le concret linguistique, entre autres, qu'il connaîtra la réalité diverse de l'esprit.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

Il propose au Congrès d'émettre le vœu suivant :

« Il serait désirable que le C. I. P. L. étudie la possibilité de l'élaboration et de la publication d'un *répertoire général de tous les procédés morphologiques connus.*

« Une entente préalable devrait être recherchée pour des définitions très générales permettant la prospection et le classement, sans toutefois préjuger des réalités par des distinctions trop poussées et trop affirmées.

« Le prochain Congrès pourrait faire la somme des efforts réalisés dans ce sens avant la date de sa tenue. »

Intervention de M. J. Fourquet (Strasbourg).

Je voudrais attirer l'attention sur un cas difficile, en morphologie, celui où aux variations de forme d'un mot correspond non une variation du sens ou de la fonction de ce mot, mais une variation du sens de la phrase entière.

Il s'agit des variations de temps et de mode du verbe, dans des langues comme le grec, le latin, le français. Comparons *Romulus Romam condidit* et *Romulus Romam condidisset* ; la différence consiste en ce que la fondation de Rome par Romulus est donnée dans le premier cas comme un fait réel, dans le second comme un événement imaginé, mais qui ne s'est pas réalisé. Dans le second cas, c'est tout le contenu exprimé par l'association des trois mots qui est affecté d'irréalité.

Un cas extrême se prête à une démonstration rigoureuse de cette proposition, c'est celui de la phrase nominale. Une phrase nominale comme *homo homini lupus* n'a pas de temps ni de mode ; si nous voulons indiquer une nuance modale, force est de recourir à un verbe ; pour marquer l'irréel, on dira : *homo homini lupus esset.* Le contenu sémantique de ce verbe est nul ; rien n'est changé dans le rapport entre les trois noms, aucune représentation nouvelle n'est introduite, mais le contenu de la phrase nominale est situé dans l'irréel. Il est clair que ce n'est pas le sémantème verbal qui est affecté d'irréalité, puisque ce sémantème est réduit à zéro.

Il existe donc dans une langue comme le latin un type de mot tel que dans sa flexion s'intègrent des morphèmes relatifs au contenu de la phrase entière. Faute d'un mot de ce type, certaines catégories relatives au contenu de la phrase sont dépourvues d'expression.

On accroche au verbe un morphème de réel ou d'irréel qui concerne toute la phrase comme on décore une ville en accrochant la croix sur

un coussin ; une ville qui ne posséderait pas de coussin ne pourrait plus être décorée.

Cette constatation soulève toute une chaîne de problèmes. Un premier problème est celui des indices qui affectent non un mot, mais la totalité d'un groupe, et d'abord du groupe susceptible de se suffire à lui-même que nous appelons la phrase.

Dans les langues indo-européennes qui nous sont familières, tous les morphèmes de phrase ne sont pas accrochés au verbe, intégrés dans la forme verbale. Pour nier le contenu d'une phrase, on se sert d'un mot de négation indépendant.

Inversement, on conçoit que le mode puisse être exprimé non par la flexion d'un verbe, mais par un mot-outil autonome ; c'est ce qu'a montré le hittite ; et la particule ἄν du grec est aussi un morphème de mode indépendant.

Les morphèmes de phrase peuvent prendre les formes les plus diverses : ainsi l'interrogation portant sur le contenu d'une phrase entière (all. Satzfrage) peut s'exprimer par une particule : polonais *czy*, russe *li*, got. *-u* (enclitique du premier mot, quel qu'il soit : *ga-u-laubjats* « croyez-vous? »), par la position du verbe en tête de phrase, comme en allemand ; en français parlé très moderne, par un enclitique *-ti* accroché *au verbe : tu crois-ti à ça*? (Nous retombons ici dans le cas du support privilégié.) Enfin, dans beaucoup de langues, l'intonation constitue le morphème d'interrogation.

Un second problème est celui de la différenciation du nom et du verbe, en tant que classes de mots. C'est un problème classique, que l'on trouvera évoqué dans l'ouvrage de M. Vendryes sur le langage ou celui de M. Marouzeau sur la linguistique.

On connaît la définition : « le verbe est l'expression d'un *procès* ». Je me demande si cette définition n'est pas en réalité celle de la phrase verbale ; le contenu d'une phrase peut être qualifié de procès, à partir du moment où il est accompagné d'indices qui le situent dans le temps, ce qui implique à la fois l'idée de temps proprement dite, présent, passé, futur, mais aussi celle d'aspect, d'opposition entre un point ou un segment sur la ligne du temps, de l'instantané et du duratif.

La notion de *procès*, notion assez vague, donne l'illusion qu'on définit le verbe par son contenu sémantique. En fait, une telle définition est peut-être impossible. Nous avons vu que la copule est sans contenu sémantique, qu'elle n'est que le porteur d'un morphème. A tout le moins, une définition du verbe par le contenu sémantique ne pourrait avoir qu'une valeur limitative : le verbe ne peut évoquer qu'une action ou un état, alors que le substantif peut évoquer une action, un état, et encore une chose ou un être.

Il n'y a plus qu'à faire un dernier pas et à dire : le verbe est un type de mot tel que certaines indications sur le contenu de la phrase entière ne sont possibles que grâce à lui ; c'est l'association d'un sémantème — généralement d'état ou d'action — et d'un ou plusieurs morphèmes de phrase. Une langue, où tous les morphèmes de phrase seraient des mots autonomes, ou des indices susceptibles de s'intégrer dans n'importe quelle espèce de mot, serait une langue sans verbe, sans opposition nom-verbe. Il semble qu'on approche de ce cas-limite dans une langue isolante comme le chinois.

Le verbe a une tendance marquée à attirer à lui les morphèmes de phrase. En germanique ancien, la négation portant sur la phrase entière est proclitique du verbe et se soude avec lui : v. angl. *niston hie dryhten god* « ils ne connaissaient pas le Seigneur Dieu » (*niston* = *ni-wiston*).

En allemand, la phrase interrogative (Satzfrage) a pour indice le fait qu'elle commence par le verbe (*regnet es heute*? opposé à *heute regnet es*, et *es regnet heute*).

Cela est en rapport avec le fait que le mot qui désigne une action ou un état joue très facilement le rôle de déterminé, les mots désignant des choses ou des personnes jouant par rapport à lui le rôle de déterminant. Si l'on nous donne, par exemple, les éléments : *départ*, *Paris*, *deux heures*, il sera difficile d'imaginer une autre combinaison que celle où *Paris* et *deux heures* déterminent *départ*.

Le verbe est donc le mot qui est déterminé par les autres éléments, et qui n'est lui-même déterminant par rapport à rien. C'est à cette situation nécessairement unique qu'il doit d'être qualifié pour porter les morphèmes de phrase. D'autre part, les éléments nominaux, chez qui le rôle de déterminants est essentiel, s'associent avec des morphèmes relatifs à des nuances de détermination, comme ceux des cas, par exemple.

Intervention de M. E. Buyssens (Bruxelles).

Traitant de la définition de la morphologie[1], il marque son étonnement d'entendre qu'on veut séparer les considérations sémantiques des considérations morphologiques. On argue qu'il existe des éléments morphologiques dépourvus de sens ; mais il suffit de replacer un article, une copule, une désinence casuelle dans une phrase pour voir que ces éléments jouent un rôle dans l'acte social de communication.

1. Voir plus haut, p. 121, la communication écrite de M. E. Buyssens.

Lorsqu'on donne le sens d'un mot, on fournit soit un synonyme, soit une périphrase. Il y a évidemment des mots, des éléments linguistiques pour lesquels on ne dispose pas de synonyme ou de périphrase ; mais cela ne donne pas le droit de conclure qu'ils soient dépourvus de sens ; il suffit, par exemple, de considérer le groupe de phrases : « Ne dites pas qu'il devient riche, il l'est déjà », pour constater que la copule est pleine de sens.

En conclusion, la morphologie ne peut pas être une étude de pure forme. Tout fait linguistique n'est tel que parce qu'il unit un signifiant et un signifié ; séparer le signifiant du signifié, c'est lui ôter sa qualité de signifiant.

D'autre part, il semble qu'on veuille accorder à la morphologie un domaine illimité. Bien que la linguistique n'ait le droit de parler que lorsqu'elle découvre une forme pour un sens, on ne peut pas dire que toute étude de la forme relève de la morphologie ; si on le disait, on identifierait morphologie et linguistique, et l'un des termes deviendrait inutile. Nous devons garder au mot morphologie le sens restreint que lui donnent certains, à savoir l'étude des mots variables et des familles de mots.

Il existe, d'autre part, chez certains une tentation de croire que des catégories grammaticales comme les parties du discours correspondent à des catégories inhérentes à l'esprit humain. S'il en était ainsi, nous devrions retrouver ces catégories dans toute langue. Or, on ne les retrouve pas dans les combinaisons de signes qui figurent sur les plaques de signalisation ; on ne les retrouve pas non plus dans les gestes par lesquels les trappistes communiquent ; enfin, on ne les retrouve pas dans les formules des mathématiciens. Il s'agit donc de catégories purement linguistiques.

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

Il fait observer que, derrière toutes les langues connues, il y a une évolution de dizaines ou de centaines de milliers d'années, que nous ignorons. Si nous pouvions pénétrer ces stades préhistoriques de l'évolution linguistique et déterminer les atavismes qui se conservent jusqu'au stade historique, des problèmes comme celui des catégories se poseraient sous un jour nouveau. Beaucoup admettent que la phrase a préexisté à la parole ; or, c'est à partir de cette phrase-parole primitive que se sont développées les catégories. Il y a donc beaucoup à attendre de l'étude diachronique pour la solution du problème qui nous occupe.

Conclusion du débat par M. L. Hjelmslev (Copenhague), rapporteur.

Parmi les interventions, celle de M. Meyerson est apte à intéresser les linguistes tout particulièrement. D'ailleurs, il n'y a guère, de nos jours, de linguiste averti, qui voudrait soutenir l'existence de « catégories immuables de la pensée » ou d'une « réalité » extra-linguistique qui serait indépendante des faits linguistiques et ne se reconnaîtrait pas à travers une langue. Le rapporteur, pour sa part, se range complètement à l'avis de M. Meyerson. Il n'y a, en effet, d'autres catégorisations possibles que celles qui sont imposées par la langue. Si, d'autre part, le linguiste fait la distinction entre « forme » et « substance », c'est que notre expérience nous fait voir, à l'intérieur de notre objet d'étude, l'entre-croisement de deux configurations : en passant d'une langue à une autre, les formes linguistiques se répartissent différemment, non seulement entre elles, mais aussi par rapport à ce qu'elles servent à former. C'est ce double jeu qui nous mène à *distinguer* la forme de la « substance », d'une part, et la « substance » formée, de l'autre, c'est-à-dire, en l'espèce, la forme grammaticale, d'une part, et, de l'autre, les faits qui reçoivent traditionnellement le nom de sémantiques. Il reste vrai que ces deux ordres de faits ne constituent, en somme, que deux aspects sous lesquels notre objet se présente à l'investigation et qu'il ne s'agit pas de deux objets différents qu'il serait possible de *séparer*.

DISCUSSION
DE LA
QUESTION II

Séance d'après-midi du mardi 20 juillet

M. B. Havránek (Prague), président, ouvre la séance et donne la parole à M. J. Lotz, qui présente et commente le rapport[1] de son collègue de la Columbia University, M. R. Jakobson, empêché d'assister au Congrès.

M. John Lotz presented the report of Roman Jakobson. He expressed his regret that the *rapporteur* himself was not able to attend the Congress and read the paper which contains many ideas advanced and developed by him. The presentation followed the main lines of the report and, in addition, emphasized the following points :

(1) The traditional linguistic method of describing both the sensible and the intelligible parts of the sign *per se* in terms of physics, physiology, psychology, and sociology, may achieve a description which is complete in a certain sense, since these sciences actually do operate with non-symbolic notions. This method, however, must necessarily miss the specific unified — integrated — quality of the sign, and the descriptions made according to this atomization lack the definiteness and accuracy of a real symbolic analysis, which describes the one part of the sign in the light of the other and arrives at definite classes instead of subjective types. Only by the latter approach can a question such as that of the relationship between morphology and phonology be

1. Le rapport de M. Jakobson figure plus haut, p. 5-18. Il repose sur les communications écrites des p. 217-260.

answered exactly. Because of this emphasis on the relationship between norm and manifestation in language, the phono-metric results of Zwirner deserve special mention.

(2) Besides the investigation of human speech, the analysis of sign systems expressed in other media, *e. g.*, that of the script, is also possible. The usual manner of regarding these systems as necessarily secondary is prejudiced. The interrelation of the different media is a central problem of linguistics, although scarcely ever touched systematically. Here also we can pose a question similar to that of the interrelation of morphology and phonology. In the case of the script, such a discussion would involve morphological representation in different types of scripts, as *e. g.*, in ideographic, consonantal, and alphabetic script-systems. For example the morphological alternations are usually much more stable in script than in speech. — Whether or not a study of the expression, abstracted from any given medium and built up merely of variables, can be carried out — as Hjelmslev postulates — remains to be seen.

(3) The interrelation of the semantic minimums and minimal formal units by definition can be two-fold only. That is to say, a minimum formal unit may express either one semantic minimum or more than one, an accumulation of them; Hungarian *-ig* expresses only termination, while Latin *-ibus* expresses both plurality and dative-ablative (the precise semantic content of which is a further problem). This difference is an important aspect when establishing language types.

(4) The two levels of semiosis (the higher one, with elements which refer to concrete semantic content, and the lower one which, in a purely negative way, indicates the difference between these contents without referring positively to any of them) do not necessarily exist. Global sign systems, such as road signs, cannot be decomposed into reocurring, negatively defined, elements; consequently, in such systems, there is no problem of an interrelation between a « morphological » and a « phonological » level. But these systems are limited, while sign systems with « empty » units allow the construction of a practically unlimited number of expressions from a few such units.

(5) In the history of linguistics, phonemics meant a clarification of the notions of phonetics, rather than the realization of a program of purely structural analysis. Its real struggle was against the over-abundant use of subjectively comprehended sound types symbolized in different transcription systems. Phonemics tried to reduce the number of symbols to a minimum by objective methods, using the identity or difference of the meaning as the criteria for establishing classes of phonic expression. But at the same time, phonemics was « spellbound » by

the concept of letter. It is evident, however, that *p t b d* are not four independent units with certain qualities in common, but complexes built up of two pairs of opposition. This view, first developed by Jakobson in 1938, allows us to break down the speech sequence into its ultimate constituents. The whole analysis thus becomes simple and exact. According to the point of view of classical phonemics, we should need twenty-eight relations to arrange structurally the eight Turkish vowels, *i e y ø* Ы *a u o*, while if we use the ultimate differentiating elements, only three binary oppositions are necessary. The same is true in morphology, *e. g.*, in the case of the Swedish noun declension. The concept of letter forced phonemics to analyze *ki* and *ku* (as in English) in a non-realistic way, so that the labiality and the illabiality of the *k* sounds are regarded as accessory varying qualities and the vowels are « appointed » to carry the entire phonemic distinction, while in reality, these features are present in the whole phonic sequence. Hungarian vowel harmony was analyzed as a sequence of a free vowel and of following half-free vowels, whereas in reality, there is one bound feature scattered throughout all the vowels of the « harmonized » morpheme sequence — usually called *simplex* — and the other features of the « vocalic points » are free. Such an exact analysis is impossible when the phonemes are regarded as ultimate units. This view has important implications for the whole of morphology.

(6) Even from the diachronical point of view, the change of the distinctive features, and not the change of the phonemes, is the ultimate basis of description. For example, the classical statement about the Germanic sound shift, that *p t k* have changed into φ θ χ, is not the simplest formula of the change, since in reality, the « points » of articulation remained unchanged and only one feature, the way of articulation, changed from plosion to friction. The morphological implications are evident here also.

Intervention de M. A. Sauvageot (Paris).

Il est de constatation fréquente que la même structure morphologique se trouve attestée dans des langues dont le système phonique est très différent.

Les langues ouralo-altaïques présentent en gros la même structure morphologique. Le mot y est constitué d'un thème de base qui est susceptible de prendre des élargissements suffixaux de valeurs diverses : suffixes de dérivation, suffixes casuels, suffixes possessifs, suffixes modaux, désinences (verbales) personnelles, etc. Le procédé d'agglutina-

tion de ces suffixes est toujours l'adjonction par simple juxtaposition, soit sur un thème consonantique, soit sur un thème vocalique :

f *vet-tä* « de l'eau » (cas partitif)
vede-ssä « dans l'eau » (cas inessif)
hg *víz-ben* « dans l'eau » (cas inessif)
vize-t « de l'eau » (cas objet)
sam your *jile-m* « je vis »
har-mi « mon couteau », etc.

Or, cette structure morphologique s'accommode de phonétismes très différents. Le finnois, pauvre en consonnes, connaît, par contre, les oppositions quantitatives vocaliques et consonantiques, l'alternance consonantique, l'harmonie vocalique, des coupures syllabiques d'un type très particulier, etc. Le hongrois reconnaît, lui aussi, l'harmonie vocalique, les distinctions quantitatives (bien que ce ne soient pas les mêmes) et des phénomènes d'assimilation particuliers, mais ne possède pas l'alternance consonantique et dispose d'un phonétisme assez riche (occlusives sonores, chuintantes et affriquées, dentales mouillées, etc.). Le samoyède ne connaît ni la quantité, ni l'alternance consonantique, ni l'harmonie vocalique. Or, ces trois structures phoniques si différentes supportent le même type de structure morphologique.

Si nous considérons de plus près ce qui se passe, nous apercevons sans doute que les faits sont plus complexes dans le détail. Il n'est pas douteux que l'agglutination du suffixe *-tä* au thème finnois *vet-* « eau » ne saurait être assimilée tout à fait au procédé hongrois appliqué dans le cas de *vízben* « dans l'eau », cité plus haut. L'adjonction du suffixe se fait dans l'un et l'autre cas par simple juxtaposition à un thème consonantique. La différence est que le thème finnois *vet-* ne figure jamais isolé, alors que le thème hongrois *víz* sert en même temps de cas sujet du singulier. La valeur morphologique des thèmes n'est pas rigoureusement la même. Il en est ainsi également de la construction du suffixe sur thème vocalique dans finnois *vede-t* « les eaux » et hongrois *vize-t* « eau » (acc. sg.). La forme finnoise comporte une alternance consonantique (*-d-* figure ici le degré faible d'un thème *vete- ~ vede-*), alors que la forme hongroise présente un cas d'alternance vocalique (*i* est bref, alors que dans *vízben* il est long). Mais il s'agit de savoir si de pareilles différences doivent être appréciées comme déterminantes. Dans le mot hongrois *víz*, la quantité ne joue aucun rôle actuellement ni du point de vue sémantique ni du point de vue structural (on trouve *vizben* avec une brève, aussi bien dans l'orthographe que dans la prononciation !). D'autre part, le fait d'alternance consonantique qui caractérise le finnois n'est pas nécessaire à l'agglutination en tant que telle, puisque

celle-ci se produit aussi bien dans des mots qui n'alternent pas : *tule-ssa* « dans le feu » (thème *tule-*), à côté de *tul-ta* « du feu » (thème *tul-*). Bien mieux, dans certains parlers finnois, l'alternance n'existe pas (en vepse, en live), ce qui n'altère en rien la clarté de la construction suffixale.

Il est donc des éléments de la structure phonique d'une langue donnée qui ne sont pas essentiels au fonctionnement du système morphologique. Ils y jouent néanmoins un rôle et prêtent une physionomie particulière à certaines constructions sans être pour autant indispensables. Quelle signification convient-il de leur attribuer?

Ce qui frappe l'observateur, c'est que ces éléments, qui semblent jouer un rôle secondaire, sont le produit de l'évolution historique de la langue considérée. L'agglutination du suffixe *-t* d'accusatif ne repose pas sur les mêmes opérations mentales dans hgr. *kezet* « main » (de *kéz*) et *mézet* « miel » (de *méz*). Dans le premier cas, le suffixe *-t* est greffé sur un thème à voyelle radicale brève d'un mot dont la forme isolée (nominatif sg.) est *kéz* (avec *é* long). Dans le deuxième cas, le thème n'a pas varié.

Le morphème *-t* (désinence de l'accusatif) n'a pas varié de signification, alors que, structuralement, les formes *kezet* (alternant avec *kéz* dans d'autres emplois) et *mézet* (sur *méz* dans tous les emplois) ne sauraient être identifiées. Le procédé de construction est différent, mais la valeur grammaticale obtenue est la même.

La structure phonique décide-t-elle du mécanisme de la construction des morphèmes? Manifestement, non. Le finnois et l'estonien ont une structure phonique presque identique ; or, la structure morphologique de ces deux parlers si voisins est totalement différente :

f	*tupa* « chambre »	~ *tuvan* (gén. sg.)
		~ *tuvassa* « dans la chambre »
est	*tuba*	~ *toa*
		~ *toas*

où il apparaît bien que l'agglutination de suffixes de même origine historique s'opère désormais selon un mécanisme dissemblable. Le génitif se distingue du nominatif en estonien uniquement par un changement du radical, phénomène absolument aberrant en finno-ougrien. Quant à l'inessif estonien *toas*, il est défini à la fois par un changement du radical et par un suffixe.

Mais la structure morphologique de l'estonien moderne résulte de l'évolution phonétique intervenue depuis le XIII^e^ siècle. Dans ce cas, le phonétisme constaté synchroniquement ne présente aucune solidarité ou interdépendance avec la structure morphologique, alors que celle-ci est dans l'étroite dépendance de la diachronie !

Intervention de M. T. Bolelli (Pise).

Il résume devant le Congrès la substance de sa communication écrite[1] (intonation, valeur morphologique et valeur sémantique des noms d'agent et d'action en *-ā-* et en *-o-* du grec ancien).

Intervention de M. J. Larochette (Bruxelles).

Les procédés morphologiques en usage dans chacune des langues forment un tout, un système.

En comparant la racine sémitique avec la racine indo-européenne, Meillet faisait justement observer que celle-ci, ne comportant qu'au maximum deux voyelles, dont l'une est au degré zéro, possédait en elle-même beaucoup moins de ressources d'expression que la racine sémitique, et qu'il était dès lors normal que l'indo-européen ait dû avoir recours à un jeu très riche de suffixes et de désinences pour pallier à cette pauvreté de la racine. Tout comme la racine indo-européenne, la racine des langues négro-africaines est très pauvre en moyen d'expression, étant généralement du type C. V. ou C. V. C.

Les langues bantoues y ont remédié en utilisant une grande diversité d'éléments préfixés et suffixés.

Les langues soudanaises, de leur côté, ont fait appel à d'autres procédés. D'une part, elles ont multiplié les possibilités d'expression de la voyelle en accordant une valeur phonologique au ton musical ; d'autre part, elles ont attribué une valeur morphologique au groupement des mots.

A première vue, la structure très différente des langues bantoues et des langues soudanaises écarte l'idée d'une parenté entre elles. Or, l'évolution des langues dont nous connaissons bien l'histoire, par exemple celle du latin et des langues romanes, montre à quel point des changements phonétiques peuvent modifier la structure morphologique d'un parler. L'évolution phonétique du latin, en particulier le phénomène le plus destructeur des morphèmes : la contraction des mots et l'amuissement des finales, a provoqué en même temps la perte de nombreux morphèmes et un très grand nombre de collisions d'homonymes.

On sait que, d'une part, le français a fait appel à des particules pour remplacer les morphèmes disparus (les terminaisons personnelles des verbes, par exemple, ont été remplacées par des pronoms conjoints et les désinences casuelles par des prépositions).

1. Voir ci-dessus, p. 218-227, le texte de cette communication.

D'autre part, comme l'ont particulièrement mis en évidence les études de géographie linguistique entreprises par GILLIERON et par M. DAUZAT, la langue eut souvent recours à l'agglutination et à des allongements de mots pour distinguer des termes devenus homonymes, par suite de leur extrême contraction.

Il en est résulté que l'aspect morphologique du français est extrêmement différent de ce qu'était l'aspect morphologique du latin.

L'exemple des langues romanes prouve qu'on ne peut opposer valablement aux arguments qui plaident en faveur d'une origine commune des langues bantoues et des langues soudanaises le fait que leur structure est fort différente : il est vraisemblable qu'elles ont simplement adopté des procédés différents pour remplacer un système morphologique antérieur dégradé par l'évolution phonétique. Les différences de structure ne sont d'ailleurs pas toujours aussi considérables que l'ont affirmé les linguistes. Évidemment, il semble y avoir un abîme entre une langue soudanaise comme l'évé et une langue bantoue comme le kirundi. Mais ce sont là des extrêmes. Il y a des langues soudanaises, comme le zande et le mangbetu, dont la structure se rapproche beaucoup plus de celle du bantou, et il y a des langues bantoues dont l'aspect rappelle très fort celui des langues soudanaises. Un petit groupe de parlers de la province du Kasaï au Congo belge offrent à cet égard un intérêt exceptionnel[1]. L'un de ceux-ci, l'idzing, a été décrit par le Père MERTENS, un autre, le kiyanzi, est étudié actuellement par le Père SWARTENBROECKX. Ces langues sont incontestablement bantoues. Or, tout comme le latin, elles ont subi une évolution phonétique qui a provoqué l'amuissement des finales et une contraction considérable des mots.

On s'en rend facilement compte en comparant les termes qu'elles emploient avec ceux qui sont en usage dans une langue bantoue voisine, le kikongo.

Très régulièrement, les disyllabes ont perdu leur voyelle finale. En kiyanzi, *kuum* (dix) correspond à *kumi*, *kul* (grandir) correspond à *kula*, *ngul* (porc) correspond à *ngulu*.

De son côté, le préfixe nominal s'est contracté avec le nom chaque fois que celui-ci commençait par une semi-voyelle provenant de l'évolution phonétique d'une consonne. Ainsi les monosyllabes *mwan* (enfant) et *nyuk* (miel) correspondent au bantou commun *muɣana* et *niɣuki*.

1. Le kiyanzi, langue des Bayanzi.
L'idzing, langue des Badzing.
L'imbun, langue des Ambum ou Babunda.
Le kingol, langue des Bangul ou Bangoli.

Au trisyllabe kikongo *sakula* correspond en kiyanzi le monosyllabe *saal* (saisir), à *kosula* (tousser) correspond *kool*, etc.

Cette tendance au monosyllabisme a forcé ces langues à avoir recours à de nouveaux morphèmes pour remplacer ceux qui avaient disparu. D'abord elles ont étendu considérablement l'usage des verbes auxiliaires dans la conjugaison. Elles en emploient parfois trois ou quatre à la file. D'autre part, elles ont enrichi leur phonologie. En idzing et en kiyanzi, on trouve, fait étonnant dans des langues bantoues, les voyelles centrales *ü*, *œ* et *ə*, qui ont une valeur phonologique. Ces langues possèdent de véritables diphtongues et ont attribué une valeur phonologique au ton musical et à la quantité vocalique. En idzing les mots *ndzoo* (éléphant) et *ndzo* (maison) ne diffèrent que par la quantité vocalique. En kiyanzi, les mots correspondants *ndzo* et *ndzó* ne diffèrent que par le ton.

Enfin, ces langues utilisent l'alternance vocalique comme procédé morphologique. La conjugaison du verbe en idzing comporte trois radicaux qui ont très souvent un vocalisme différent (le verbe *être*, par exemple, comprend les trois radicaux *ꟽa*, *ꟽu*, *ꟽe*).

Ces faits démontrent deux choses. D'abord que l'évolution phonétique d'une langue peut bouleverser à ce point sa morphologie que les traces de sa parenté avec d'autres langues peuvent devenir difficiles à déceler. Ils prouvent qu'inversement des analogies morphologiques ne démontrent pas nécessairement une étroite parenté entre des langues. Le kiyanzi et l'idzing manifestent une tendance au monosyllabisme, font grand usage d'auxiliaires et utilisent les différences de ton comme les langues soudanaises : ils n'en appartiennent pas moins à la famille des langues bantoues. Ils utilisent l'alternance vocalique qui est en usage dans les langues chamitiques, et ils n'ont manifestement jamais eu aucun rapport avec elles.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

La langue étant un système constitué en système de systèmes, il y a probabilité *a priori* pour qu'il y ait interdépendance entre ces systèmes qui sont des éléments du système total. Mais il est évident que les rapports directs entre les systèmes phonologiques et morphologiques n'apparaissent pas. Il y a donc probablement à trouver de nouvelles méthodes, qui apparaîtront dans le développement futur de notre linguistique encore si jeune. Pour s'engager dans la voie des découvertes possibles, il est bon de ne pas se fixer sur les définitions traditionnelles des systèmes phonologiques, en particulier. Il est possible, par exemple, que le nombre des phonèmes et de leurs combinaisons soit plus impor-

tant que leur qualité. Si l'on considère la progression des langues dans le passage d'un type à un autre, il est possible que telle langue qui est archaïque par un caractère soit, au contraire, en avance, sans que nous puissions le voir actuellement, par tel autre caractère. Il est bon de penser aux compensations qui font les équilibres dont nous essayons de déterminer les conditions.

Intervention de M. L. Hjelmslev (Copenhague).

Il donne lecture de la réponse écrite qu'il a faite à la question II[1].

Intervention[2] de M. G. Bonfante (Princeton).

La thèse que l'amuissement des finales a amené dans les langues romanes la perte de la déclinaison me semble fort douteuse. Des formes comme *rex*, *rege*, *regum*, *regibus* devaient se conserver en italien, et de même *luporum*, *casarum* ; or, il n'en est rien. L'espagnol garde le *-s* final ; il aurait donc le moyen de distinguer le nominatif et l'accusatif latins dans la grande majorité des cas, comme l'ancien français ; mais il ne le fait pas. L'étude des langues romanes, et des langues indo-européennes en général, semble montrer qu'une langue qui veut garder une distinction morphologique (cas, nombre, genre, temps, etc.) ne se laisse pas limiter par des changements phonétiques ; elle conserve des phonèmes qui « devraient » disparaître, ou bien elle se forme des moyens nouveaux (arménien, tokharien, ossète, etc.). La langue est une libre création spirituelle et n'est pas l'esclave des « lois phonétiques ». Si une catégorie est vivante dans l'esprit de l'individu qui parle, la langue trouve sans difficulté le moyen de l'exprimer.

Intervention[3] de M. D. M. Jones (Bangor).

I wish to say a few words on the diachronic aspect of this question. One of the achievements of the modern synchronic study of language has been to exhibit languages as structures of coherent elements. These elements belong to different orders — phonology, morphology and so forth, which, while having each a certain autonomy, show mutual relations of dependance, or are mutually conditioned. It follows therefore

1. Voir ci-dessus, p. 234-235.
2. Voir aussi la communication écrite de M. Bonfante (ci-dessus, p. 227).
3. Voir aussi la communication écrite de M. Jones (ci-dessus, p. 240-242).

that one task of diachronic linguistic is to study language changes not as isolated phenomena but as movements within the structure of interdependent elements which we call a language. As the synchronic linguist exhibits the relations of the phonemic and grammatical systems by showing how phonemic oppositions are used for the expression of grammatical distinctions, so the historical student of language has to explore the effects on the one system of changes in the other, and in many cases to decide whether a relation of cause and effect exists in one direction, say from the phonetic to the grammatical system, or whether the resulting change is the product of simultaneous developments on both sides which condition each other at many points. For example, the many plural suffixes of Welsh and the other Brythonic languages derive mostly from the full-grade penultimate syllables of consonant-stems and sonant stems. Their use as plural suffixes is related to the prehistoric less of the final inflexional syllables in this branch of Indo-european. One might simply suppose that it was the loss of the final syllables which caused or permitted the penultimate syllables to assume the rôle of plural suffixes. But the case of Irish suggests another possibility. In Irish certain Indo-european final syllables have survived in an attenuated form, and there are types of noun in which the plural, like certain of the cases, is still indicated by these finals. But there exists also a tendency to enhance the expression of the plural; this is achieved precisely by the extension of full-grade penultimate syllables of consonant-stems to other stems. Thus a method of marking the plural similar to that of Welsh seems to be in process of development in Irish, although the inflexional syllables have not entirely been lost. We may therefore see, perhaps, in the plural system of Welsh not a simple effect of a phonetic change on the grammatical structure, but a simultaneous development in both the phonetic and the grammatical systems.

Of central importance is the study of the ways in which the function of expressing a grammatical category may be transferred from one phonemic opposition to another. This involves a change in the manner of expressing the given category, although no displacement of the system of categories is involved. As I point out in my written answer to this question, it frequently happens that what were originally variants of one phoneme become separate phonemes on the disappearance of the phonetic conditions which originally produced the variants. It may then happen that a grammatical distinction originally expressed by the disappearing phonemes is inherited, as it were, by the new phonemes sprung from the variants which they had engendered before their disappearance. I mention as a possible case the ablaut-system of Indo-euro-

pean in so far as it is of grammatical value, and as a certain example the utilisation in the Irish declension of the opposition of palatal and non-palatal consonants, originally non-phonemic and produced by phonemic distinctions of vowel-quality in the original final syllables. These are cases of the creation and grammatical utilisation of new phonemic oppositions. It is necessary also to consider cases in which the grammatical utilisation of a phonemic opposition takes place without disturbance of the phonemic system. I hesitate to mention the use of the opposition aspirate / non-aspirate in the formation of the Greek perfect, in view of the obscurity of its origin. But it is possible that the general study of the processes to which I am referring could contribute something to the solution of such disputed cases. To turn again to Celtic : Welsh, like Indo-european, distinguishes *i* (written *y*) and *e*, *u* (written *w*) and *o*. But in penultimate syllables the original narrow vowel of each pair is represented by the open vowel when the original final contained *a*. Hence many Welsh adjectives can distinguish the masculine and feminine genders ; M. *gwyn*, *trwm*, F. *gwen*, *trom*. In this way, without disturbance in the number or nature of the phonemic oppositions concerned, a grammatical distinction originally expressed by the final syllables has, after the loss of the finals, been transferred to the opposition of vowel-phonemes in the interior of the word.

Many more facts of these types could be adduced. I notice with particular interest Professor Jakobson's reference, in his rapport, to phenomena in Lithuanian Yiddish and in Gilyak. I think it may be maintained that one of the urgent tasks of general diachronic linguistic is the collection and classification of facts of this kind. The object of diachronic structural linguistic is the study of linguistic structures not as static but as in motion. In the sphere of general linguistic I believe that the synchronic study is logically prior ; that does not mean, however, that it is more important or more interesting than the diachronic study.

Intervention de M. G. Devoto (Florence).

M. Devoto souligne le fait que la différence entre recherche phonologique et recherche morphologique n'avait pas été mise en question. Tout de même, puisque le rapporteur paraît réduire ces différences, il paraît opportun de rappeler qu'il ne s'agit pas de créer trois linguistiques différentes, mais seulement d'admettre différentes façons d'envisager les faits linguistiques d'un point de vue immobile de structures, d'un point de vue quantitatif de fonctions, d'un point de vue qualitatif de valeurs, c'est-à-dire phonologiquement, morphologiquement, lexicalement.

Tout de même il est indéniable que des changements dans la structure phonologique ont des conséquences pour des innovations morphologiques ou leur sont liés. Il faut alors que la morphologie renouvelle ses méthodes d'analyse, en ne se bornant pas à opposer racines et morphèmes, mais en reconnaissant les valeurs morphologiques d'oppositions phonétiques telles que celles de πατήρ : πάτερ ou de λείπω : λίπω. Il y a ainsi à côté des rapports morphologiques « extérieurs » de racine + morphème, des rapports « intérieurs » à l'intérieur des éléments phonétiques de la racine.

Intervention de M. J. Lecerf (Alger).

A la suite de la lumineuse démonstration de M. Sauvageot, il semble nécessaire de signaler le cas remarquable des langues sémitiques, évoqué brièvement dans un passage du rapport de M. Jakobson.

On sait que, dans ces langues, les voyelles jouent un rôle différent des consonnes du point de vue morphologique. Elles distinguent des dérivations ou des flexions des racines représentées uniquement par un squelette consonantique. Sur la façon dont ce système s'est constitué, on ne peut former que des hypothèses. Il n'est pas sans analogies dans le système de l'indo-européen. Mais, une fois constitué, il s'est montré étonnamment solide. Malgré toutes les transformations phonétiques révélées par la comparaison des langues sémitiques entre elles, et par l'histoire de celles qu'on peut suivre sur une longue période, la structure reste invariable. Les voyelles continuent à fonctionner suivant le même schéma initial.

Or, un tel système suppose une étroite interdépendance entre phonologie et structure phonologique. C'est ainsi que les langues sémitiques permettent une classification phonologique des voyelles et consonnes, qui ne se distinguent plus seulement par des critères phonétiques (degré d'aperture), mais par des fonctions différentes. De même cette structure spéciale a certainement réagi sur la phonologie des langues sémitiques. Il est probable que la fameuse loi de trilitéralité est en rapport avec elle, de même la différence numérique entre consonnes et voyelles dans les langues sémitiques. Le rôle lexical des consonnes exigeait évidemment une richesse exceptionnelle des oppositions phonologiques.

Pour conclure, il faut évidemment reconnaître la valeur de la démonstration de M. Sauvageot. Mais, si à certaines langues sa démonstration s'applique, il faut aussi reconnaître que certaines autres montrent une évidente interdépendance entre les faits phonologiques et la morphologie. Il resterait à voir si cette interdépendance est accidentelle, et ceci

pose quantité de questions. En tout cas, on ne peut négliger ces faits, qui occupent une place considérable.

Intervention de M. J. Vachek (Prague).

Prof. Jakobson's brilliant paper can be appreciated first of all for its wealth of interesting details proving the mutual relations (i. e. the solidarity and interdependence) of the phonic structure of the language on one hand, and its grammatical structure on the other hand. But the most outstanding contribution of the paper can be seen in the stress Prof. Jakobson lays on the dualistic nature of the linguistic sign and especially the way in which he deduces from this nature all important maxims of structuralist approach to phonemic and morphological issues.

Prof. Lotz not only summarized the paper in a masterful way but added his own remarks, additions and criticism. The greater part of them are in perfect agreement with what is the standpoint of the Prague group, e. g. the vindication of writing as one of the kinds of material in which the *signatum* can be expressed. Some doubt may be raised by his supposition that the signatum consists of an unsystematic mass of facts — the systematic character of the language hardly reflects an unsystematic chaos of the outer world. As regards the dissolution of the phoneme, it is fair to say that it may be traced back to earlier papers of the Prague school, especially of the late Prince Trubetzkoy. The analogy of phonemics and modern science (Chemistry and Physics) is certainly justified, and can be developed still farther. Just as Chemistry continues using terms of atoms in its formulas (not the terms of protons and electrons), phonemics, too, goes on operating with phonemes (not with 'distinctive features'), as they have proved more workable in the study of concrete language systems.

To the impressive objections raised by Prof. Sauvageot it may be pointed out that the laws governing the relations between phonemic and morphological structures are most likely to be formulated in a negative way. In other words, the question is not what morphological systems are implied by the particular phonemic systems and vice versa, but rather what kinds of systems are not mutually uncombinable.

From the point of view of the Prague Linguistic Circle, two or three remarks can be added. First, it is essential to realize the importance of the structure of morphemes for the typological classification of languages of the world. In some languages, phonemic alternations are used very economically for morphological purposes, in others, abundant cases of alternating phonemic groups may be found where an altern-

ation of single phonemes could do the job. (Cf. Lat. *amā-mus*, *amā-tis* — French *aim-ons*, *aim-ez*.) The foundations laid by the late Prof. Trubetzkoy should be built on with special regard for the problems of linguistic typology. Also the alternations of phonemes within the morphemes must, of course, be closely studied — the programme of the studies was outlined by Prof. Trubetzkoy's morphonological theory.

Further, the interdependence existing between phonemic and morphological changes is certainly of various degrees in different languages. Thus in English and French the interdependance was certainly felt more intensely than in Slavonic languages. The ascertainment of that degree may also prove to be of immense importance for linguistic typology.

Last but not least, the interdepence of the changes referred to should be studied with regard to their primary or secondary character. It should be ascertained, that is to say, whether the impulse for the change was given by the needs and wants of the phonemic system, whereas the morphological system followed suit, or *vice versa*. Possibly an examination of this kind might reveal interesting typological clues.

Intervention de M. E. Benveniste (Paris).

M. Benveniste signale que le désaccord formel entre les réponses données à la question manifeste de profondes différences dans la manière de la comprendre. Si l'on part de la définition saussurienne du « signe », il est clair que structure phonique et structure morphologique sont une seule et même réalité. Les objections adressées aux conclusions du rapport de M. Jakobson procèdent d'un point de vue tout autre qui est la considération d'ensembles phonétiques et morphologiques indépendants, et de types structuraux.

Conclusion du débat par M. J. Lotz, rapporteur.

The discussion following Roman Jakobson's report on the question of the solidarity of, and the interdependence between, morphology and phonology contributed many stimulating ideas in addition to those presented in the report. The structural, historical, and comparative aspects of the question were developed by scholars from various fields, as by Bolelli from classical Greek, by Larochette from African languages, by M. Jones from Celtic, and by Lecerf from Semitic languages. The participants in the discussion agreed, in general, with the point of view of the *rapporteur*. But at the same time, it became evi-

dent — as might have been expected — that the terminological differences in the field of linguistic theory are disturbing; I can not but agree with HJELMSLEV that there is great need for a « clean-up » of the terminology. The vagueness started, unfortunately, in the questionaire, where « *phonétique* » and « *phonique* » on the one hand, and « *morphologique* » and « *grammatical* » on the other, were used as synonyms. In the discussion, morphology was generally used as meaning « inflectional » analysis and, consequently, the whole phonic material was opposed to one part of the semiotic material.

A definite and convincing answer to a theoretical problem, such as this, can be given only when notions such as « morpheme », « sound », « interdependence », « solidarity », etc., are clearly defined within the framework of a fully developed theory, and the methods of logical inference are applied. Otherwise, as was pointed out by BENVENISTE, any sort of answer can be given intuitively, but without convincing strength.

SAUVAGEOT, whose view was contrary to that of the *rapporteur*, used the terms « interdependence » and « solidarity » as synonyms for « logical implication », and quite naturally reached the conclusion — denied by no one — that the morphological structure (even if this is used in the restricted sense « inflectional ») cannot be predicted by the knowledge of the phonic material and vice versa. His manner of argument was clear. He stated that Hungarian and Finnish have the same morphology based on different phonetic material and processes, while Estonian and Finnish function with different morphological methods on an identical phonetic basis. This sounds simple enough, but at the same time, it must be noted that the idea of similarity is extremely vague in SAUVAGEOT's usage — many of the facts he presented have to be analyzed more intensely to achieve a complete description — and that his remarks about Samoyed (Which one of the Samoyed languages did he mean?) are inaccurate. JAKOBSON and most of the speakers, however, meant something different by « interdependence » and « solidarity ». They tried to show that the two levels of the morphemes and the phones actually have intersections. It seems quite obvious that it is possible to form valid statements about the one level which would have implications for the other, *e. g.*, in Chukchi, stems are disyllabic, suffixes shorter, *z* in Hungarian never ends verbal morphemes, the use of *g* in English is restricted to stem morphemes, etc. This is just what the report emphasizes, and not the logical implication of the one level by the other. SAUVAGEOT's remarks, therefore, do not seem to prove anything new.

From the point of view indicated here, it is easy to agree with BON-

FANTE that historically, the relation of the two levels is not a blind imposition of the one upon the other, but that the active and creative role of the speaker does have significance.

An important problem was touched upon by BENVENISTE when he stated that, according to the Saussurean concept of the sign, the morphological and the phonic material are identical. Although this is true from the « synthetic » point of view, the « analytical » distinction between the two levels, that of the meaningful morphemes and that of the solely differentiating phonemes, is justified. Moreover, a sign system cannot be described without the use of this distinction, as was pointed out in the presentation with regard to the global sign systems.

A broad theoretical discussion would be necessary to clarify the view presented by DEVOTO, who regards the question as treated in this session to be incomplete, truncated, since a comprehensive study of language would require that three different aspects be included. He wished to include *lexicology* as the study of qualitative values, in addition to *phonology* as the study of an immobile structure and *morphology* as the study of quantitative functions. One would need a theoretical justification for this view, which disagrees — even when the terminology coincides — with the usual analysis. Consequently, it is not possible to substitute this seemingly vague theory for the method clearly sketched in the report.

VACHEK's remarks — as might have been expected — were those most congenial to the report. Certain of his points of criticism, however, need further clarification. (1) He touches one of the most fundamental problems in linguistics when he postulates that the entire *signatum* should be systematized with the same rigidity as, *e. g.*, the phonemic patterns (some doubt about this was expressed in the presentation) because the opposite assumption would violate the whole concept of the systematic nature of the sign. My own impression is that there are cases where an exact analysis can be carried out and can lead to a real structural representation. By this I mean a more rigid analysis than is current. I mean an exact representation in structures analyzable in terms of the branch of mathematics known as *typology*. For example, the Turkish vowels (1. *i*, 2. *e*, 3. *y*, 4. *o*, 5. Ы, 6. *a*, 7. *u*, 8. *o*) can be broken down into three independent relations with two binary oppositions each; these are : (1) unrounded / rounded, (2) high / low, and (3) front / back (to use articulatory terms). The same analysis applies to a Swedish paradigm of the type *äpple* 'apple' (1. *äpple* 'apple', 2. *äpples* 'of apple', 3. *äpplet* 'the apple', 4. *äpplets* 'of the apple', 5. *äpplen* ' apples', 6. *äpplens* 'of apples', 7. *äpplena* 'the apples', 8. *äpplenas* 'of the apples'); the three relations of the arrangement here are : (1) indefinite / definite,

(2) nominative / genitive and (3) singular / plural. The structural representation of both cases is a graphic cube as follows :

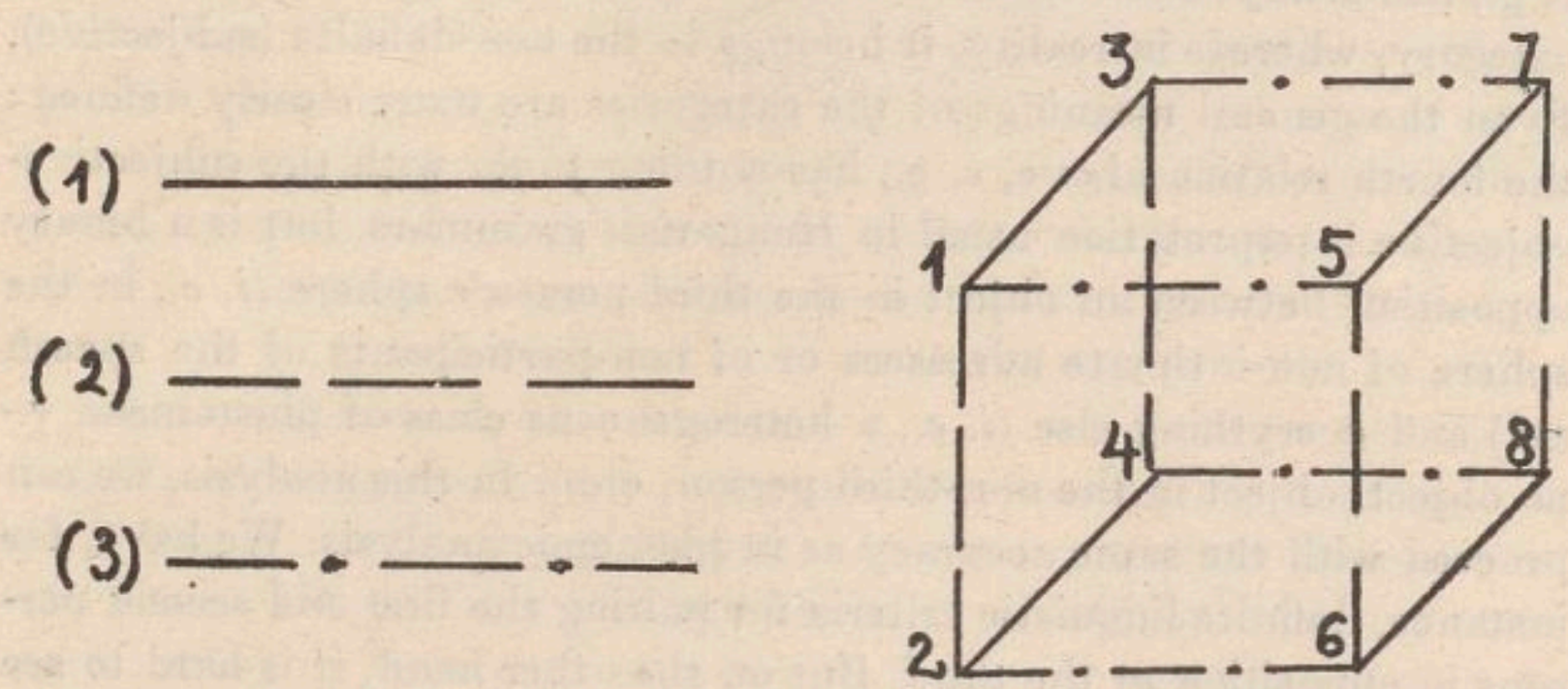

Even more complicated examples can be analyzed efficiently according to these principles, *e. g.*, the thirteen forms of a full Hungarian verbal paradigm in any mode or tense (1. *látok* 'I see', 2. *látsz* 'you [singular] see', 3. *lát* 'he sees', 4. *látunk* 'we see', 5. *láttok* 'you [plural] see', 6. *látnak* 'they see', 7. *látlak* 'I see you', 8. *látom* 'I see him, it [etc.]', 9. *látod* 'you [sing.] see him, it [etc.]', 10. *látja* 'he sees him, it [etc.]', 11. *látjuk* 'we see him, it [etc.]', 12. *látjátok* 'you [plur.] see him, it [etc.]', 13. *látják* 'they see him, it [etc.]') ; the relations of the arrangement in this case are : (1) singular / plural, (2) non-person (usually called third person) / person, (3) first person / second person (intimate), (4) non-definite (usually called subjective) / definite (goal of action in the third person's sphere — usually called objective), and (5) inclusive (second person goal) / non-inclusive. The structural representation in this case is the following graph :

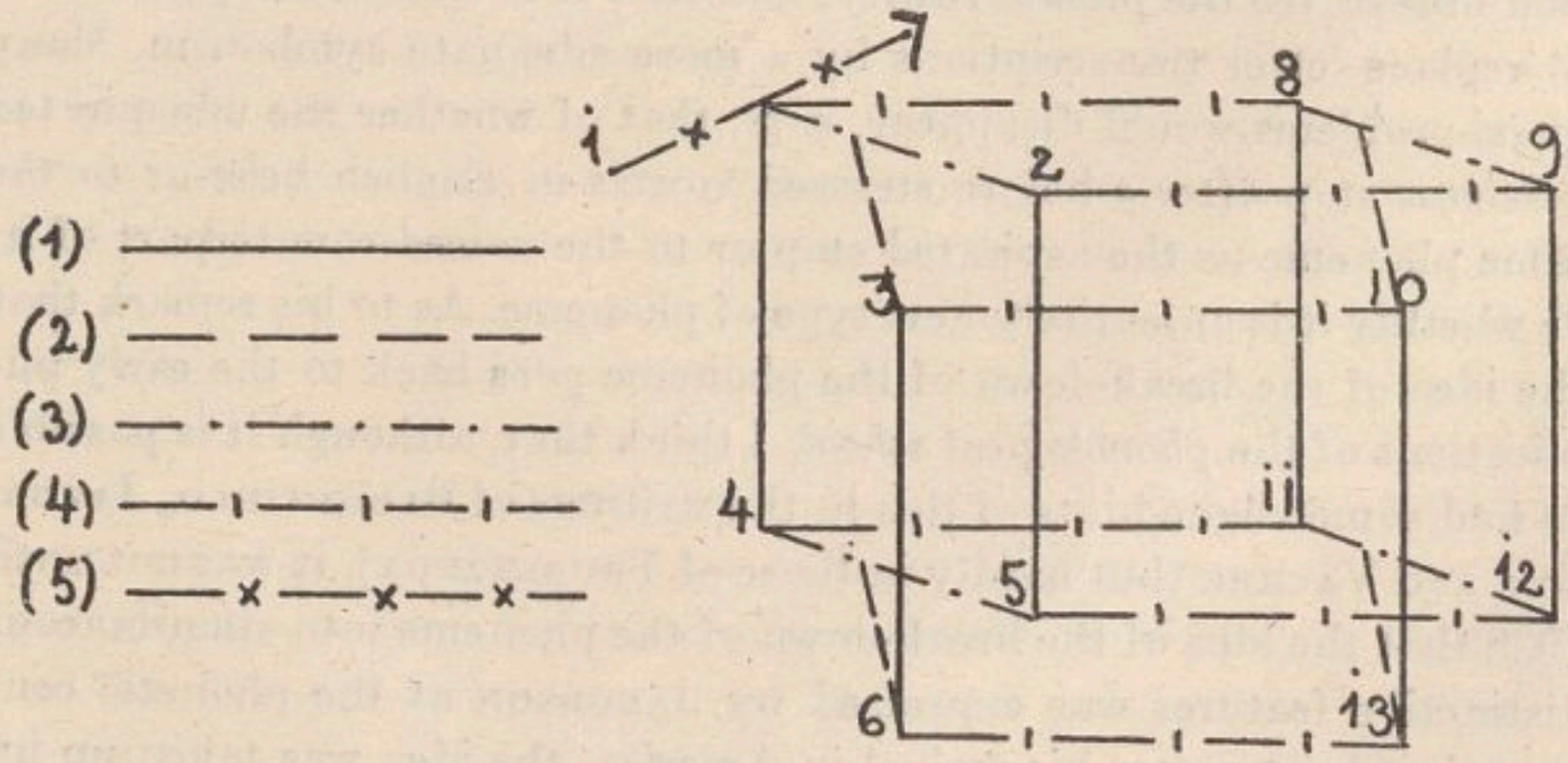

Such an analysis and representation shows the ultimate categories of the Hungarian verb, and their real structure. The inclusive form *látlak*, *e. g.*, has always been regarded as belonging to the definite (objective) category, whereas in reality, it belongs to the non-definite (subjective). Even the general meanings of the categories are more clearly defined ; the fourth relation above, *e. g.*, has nothing to do with the subjective-objective interpretation usual in Hungarian grammars, but is a binary opposition between an object in the third person's sphere (*i. e.*, in the sphere of non-intimate adressees or of non-participants of the speech act) and everything else (*i. e.*, a heterogeneous class of phenomena — no object, object in the non-third person, etc.). In this analysis, we can proceed with the same accuracy as in phonemic analysis. We have, for instance, definite linguistic criteria for pairing the first and second persons in opposition to the third. But on the other hand, it is hard to see how « lion », « cat », « dog », could be analyzed in a symbolically compelling way, even if we were to disregard the problem of metaphorical applications such as *cat* 'sly woman'. It is easy to set up oppositions such as *feline / canine* or *domestic / wild*, but it is difficult to see how these could be justified linguistically. My impression, in general, is that only one part of the vocabulary can be reduced according to strict linguistic methods, as, *e. g.*, expressions of relationship, reocurring classes of domestic animals, and the « grammatical morphemes », such as pronouns, etc. A large part of the vocabulary cannot be systematized by a reduction to component features, but this means merely that the system of the latter is that of a non-arranged manifold in terms of the theory of classes in mathematics. In other words, the *signatum* is partially reducible to semantic features, partially not. (2) Concerning Vachek's remarks on the break-down of the phoneme, I think that the question has a practical application also. It seems to me that the usual transcription obfuscates the phonic reality, and that it is scientifically desirable to replace letter transcriptions by a more adequate symbolism. Many quasi-problems would disappear, *e. g.*, that of whether the unaspirated voiceless stop after *s* before stressed vowels in English belongs to the same phoneme as the aspirated stop or to the voiced counterpart of it, or whether it is an entirely new type of phoneme. As to his remark that the idea of the break-down of the phoneme goes back to the early publications of the *phonological school*, I think that, although it is possible to find some vague hints of this in the writings of Bloomfield, Jakobson, and Vachek (but hardly in those of Trubetzkoy), it was not until 1938 that the idea of the break-down of the phoneme into simultaneous distinctive features was expressed by Jakobson at the phonetic congress in Ghent ; after his arrival in America, the idea was taken up by

some American linguists also. (3) I agree with VACHEK in his emphasis of the importance of typology. Some attempts in this direction were made in the presentation, when morphemes with a unique semantic content and morphemes with semantic bundles were differentiated typologically. (4) His remark about the iniative role of, sometimes the phonetic material, other times the morphological, in the course of the history of language is interesting. I doubt, however, that there is a regular sequence in the stages of the history of language where later stages should present an easing of tensions existing in earlier stages. Such implications do not exist in history, and they are rationalizations *post eventum*.

In general, the idea of progress, which was used by COHEN, is a dangerous notion. It very often involves scarcely justifiable assumptions about values which are outside the scope of scientific methodology. But, of course, it is of scientific interest to analyze the different language patterns and coordinate them with the temporal sequence if no value judgment is attached to this procedure.

Finally, I should like to touch upon the problem of diachrony and synchrony, which has often been mentioned during the discussion and which is, perhaps, the only generally accepted modern idea in linguistics. (It is connected with the name of SAUSSURE, but the distinction was known prior to him, *e. g.*, by SCHUHARDT and MARTY, and was carried out practically by NOREEN). This dichotomy is usually interpreted in such a manner that any given language — naturaly, only if historical sources are available — can be described from two points of view : (a) synchronically, and (b) diachronically. This interpretation, however, does not use the word « language » consistently, since it fails to distinguish between two different meanings : (a) « language » is used to denote a given system of communicative signs in an existing language community (synchrony), and (b) « language » is used to denote a sequence of such communicative systems where there is reason to use the same label for the entire sequence (diachrony). If one takes, *e. g.*, « Hungarian », the word « *zumtuchel* » is a part of this language or not, depending on whether « Hungarian » is interpreted as the mother tongue of all Hungarians since sometime in the first centuries A. D., or as the language spoken around 1200 A. D. (in these two cases, *zumtuchel* is a part of the Hungarian language), or interpreted as some other stage, *e. g.*, modern standard Hungarian (in this case, *zumtuchel* is not a part of the Hungarian language). From this it follows that an exact definition of the language material at the same time determines the method also, without leaving a possibility of choosing between two « linguistics ». The basis of all linguistic research is the analysis of a functioning com-

municative system ; everything else in linguistics is a comparative study of such systems, and diachrony is one of these (an especially important one), in which language data are arranged according to the temporal relation *before / after*, and the sequence of the development of language is determined.

DISCUSSION

DE LA

QUESTION III

Séance d'après-midi du mercredi 21 juillet

M. DE BOER (Leyde), président, ouvre la séance et donne la parole à M. J. VACHEK qui présente et commente le rapport[1] de son collègue de l'Université de Prague M. B. TRNKA, empêché d'assister au Congrès :

Further answers to the Third Question arrived too late to be summarized by Prof. Trnka in his report. As Prof. Trnka found himself unable to attend the Congress the summaries of the additional answers were provided by Prof. Vachek (Brno) who acted as his substitute. They ran as follows :

Prof. Kenneth L. PIKE (Summer Institute of Linguistics) writes : « It seems to me that there has been an over emphasis upon a structural division between Morphology and Syntax and that at times these categories which reflect a basic structural division in Sanskrit, Greek and Latin, should not be forced as a basis dichotomy on all languages regardless of their structure. »

Prof. Aleksandar BELIĆ (Belgrade) believes he can answer the question positively. In morphology one defines the value of a form according to its relations to the other forms of the word. In syntax, i. e. in the sentence or in the syntagme, the form is employed as a part of the syntagme ; the principal meaning of that form can be changed according to its connection with other parts of the syntagme or of the whole sentence. Prof. Belić outlines three stages found in the evolution of forms :

1. Le rapport de M. Trnka figure ci-dessus, p. 19-30. Il repose sur les communications écrites des p. 261-302.

the first is the syntactical stage in which the form — a syntagme — comes to existence ; in the second stage the form enters the system of forms by which it is upheld ; the third stage is characterized by a complete separation of the morphological form as a part of the morphological system on one hand, and of the syntactical form as a part of a syntagme in the sentence.

Prof. G. Ivănescu (Jassy) holds that the distinction between morphology and syntax, established by Diez, Miklosich and Philippide, should be maintained. In morphology, however, he follows Brøndal who comprises in it not only the outer but also the inner form. Prof. Ivănescu calls them « forme du signe » and « forme du sens », both of which are referred to as « forme du mot », the term covering both. The morphology in this broad sense of the term comprises also the syntax as commonly understood by that term (i. e. the chapters on subject, predicate, etc.). The term syntax, adapted « syntaxéologie » or « syntactique » is reserved then for the study of speech (la parole) whereas morphology is defined as study of language (la langue).

Mr Knud Togeby (Copenhagen), starting from Prof. Hjelmslev's distinctions between « expression » and « content » on one hand, and « system » and « sequence of text » on the other hand, defines grammar as a four-dimensional section of linguistic study. The first of the quoted distinctions results in establishing two bi-dimensional branches of grammar. One of them is *Phonology* in the broader sense of the word, which deals with the elements of the expression, i. e. phonemes in their combinations in the sequence of text. The other branch deals with the content, examining the use of systematic elements in the sequence of text. Mr Togeby suggests the term *Morpho-Syntax* for denoting this branch. Its task should be : (1) to define systematic elements and the syntagmes of the sequences of texts, and (2) to characterize the various elements by showing their relations within the syntagmes. Besides, there are two one-dimensional branches of grammar, *Morphology* and *Syntax*. The former of the two studies the system of the elements independently of the sequence of text ; the latter, in its turn, studies the sequence of text independently of the elements of the system.

The simple, one-dimensional branches (morphology and syntax) presuppose the complex branch, i. e., the two-dimensional morphosyntax which, in its turn, presupposes grammar, which is four-dimensional. Mr Togeby believes that the establishment of morpho-syntax is as essential for the study of grammar as the establishment of morphonology was for the study of phonemics.

Then Prof. Vachek briefly summarized Prof. Trnka's chief theses in English.

Intervention[1] de M. J. Larochette (Bruxelles).

On se méprend parfois sur ce qu'il faut entendre par « signifié ». Si l'on prend, par exemple, le mot « bœuf », il est évident que le signifié n'est pas la *chose* dont il s'agit (ici, l'animal en question), mais l'*idée* de cette chose. Dès lors, il faut admettre que le rapport entre le signifiant et le signifié n'est pas arbitraire : il est nécessaire. Signifiant et signifié sont deux faces d'une même réalité, mais qui n'est pas la réalité extérieure. Cette dernière est sans doute la même pour tous les hommes. Mais il est certain que les idées qui servent à exprimer cette réalité varient énormément en nombre comme en extension. L'idée exprimée par le mot anglais *big* n'est évidemment pas la même que celle qu'exprime le mot français *grand*, puisqu'on traduit *un homme grand* par *a tall man* et non par *a big man*. En kirundi, il n'y a pas moyen d'exprimer comme en français par un même mot le trou d'une aiguille, un trou dans un vêtement, un trou en terre, un trou dans le toit ; dans chacun de ces cas, il faut employer un mot différent (*izuru*, *ikitoboro*, *ikinogo*, *umivenge*), et aucun de ces mots n'exprime évidemment la même chose que le mot *trou* du français.

On peut en dire autant des catégories grammaticales. Le subjonctif latin n'est pas la même chose que le subjonctif grec, pour la raison que ce dernier s'oppose à un mode que le latin ne possède pas : l'optatif. L'imparfait français n'est pas la même chose que l'imparfait allemand pour la raison qu'il s'oppose à une gamme de temps plus riche, en particulier au passé simple.

Puisque la valeur et la fonction des catégories grammatica'es se définissent par un jeu d'oppositions, tout comme le sens d'un mot est défini, limité, par le sens de tous les autres qui expriment des idées analogues et auxquels on peut l'opposer, je considère que la syntaxe a pour tâche de faire le compte des catégories grammaticales et de fixer leurs positions réciproques afin de les définir exactement. Quant à la morphologie, elle a pour tâche d'étudier la nature des morphèmes utilisés par chacune des langues pour exprimer les distinctions catégoriques. Le mérite de cette division entre morphologie et syntaxe est qu'elle peut s'appliquer à toutes les langues indistinctement.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

Du point de vue pratique, dans des ouvrages récents, soit description de langues, soit exposé général de faits linguistiques, j'ai trouvé avan-

1. Voir aussi la communication écrite de M. Larochette (ci-dessus, p. 286-291).

tage à traiter en même temps des marques grammaticales et de leurs emplois.

Il reste des faits variés portant sur le total de la phrase, et notamment sur les phrases qui ne se comprennent que dans la combinaison de deux parties (surtout les phrases hypothétiques). Il est sans doute commode de les grouper dans un chapitre de la phrase ; et sans doute commode aussi, pour éviter les confusions, d'adopter le terme de *phraséologie*.

Intervention[1] de M. J. Holt (Aarhus).

Il souligne les conséquences importantes d'une orientation nouvelle de la linguistique dans la question de la relation de la morphologie et de la syntaxe. D'après la définition du morphème comme une unité linguistique appartenant uniquement au plan du contenu, le morphème, unité des caractéristiques du contenu, sera clairement distingué d'avec ses formants, lesquels sont des unités d'expression. L'adoption de cette distinction comportera que la linguistique se servira à l'avenir des méthodes exactes, ce qui demandera une terminologie exacte également. Il faut, par exemple, avoir deux termes pour ce qu'on a jusqu'ici nommé « le mot », l'un désignant le signe le plus petit susceptible de permutation, l'autre désignant l'unité de vocabulaire, à savoir les signes les plus petits susceptibles de se combiner avec une caractéristique (y compris la caractéristique zéro).

Intervention de M. L. Hjelmslev (Copenhague).

Morphologie et *syntaxe* sont des termes hérités de la tradition gréco-latine. A la lumière de théories plus récentes, on peut les interpréter de diverses façons, et, muni des distinctions subtiles dont nous disposons aujourd'hui, le linguiste averti peut facilement montrer les contradictions entre ces diverses interprétations. Dans le *Rapport* que nous avons présenté au Ve Congrès international de linguistes sur « La structure morphologique (types de système) » (Bruxelles, 1939), nous avons pour notre part donné un bref aperçu de l'historique de ces termes et de leurs ambiguïtés et contradictions.

Toutefois, même si les contradictions crèvent les yeux et servent à rendre ces termes plus ou moins inutilisables aujourd'hui, la tradition subsiste jusqu'à nouvel ordre dans la pratique des linguistes, dans les traités de grammaire, dans les exposés et les manuels, indépendamment de toute théorie. Afin de parvenir à une compréhension intime de la tra-

1. Voir aussi la communication écrite de M. Holt (ci-dessus, p. 281-283).

dition, il convient de faire table rase de toutes les théories survenues après coup, de creuser ses assises dans la tradition même, et de la juger par ses propres prémisses.

Pour ce faire, il importe avant tout de comprendre que la linguistique traditionnelle n'est pas une théorie sur laquelle on a bâti une pratique. Au contraire, la linguistique traditionnelle est une pratique et rien de plus, une simple pratique qu'on a voulu justifier après coup par divers essais théoriques en partie très rudimentaires. D'entre ces essais théoriques, il en est qui constituent des déviations évidentes par rapport à la pratique de la tradition, et qui s'éloignent plus ou moins radicalement de la tradition même, souvent cependant sans pouvoir s'en affranchir complètement. Il y en a d'autres, plus nombreux peut-être, qui visent directement à raccommoder tant bien que mal l'édifice et à l'appuyer par des contreforts quasi théoriques. Ce sont tous ces divers essais théoriques qui, bien plus que la tradition elle-même, donnent lieu aux ambiguïtés et aux contradictions. La tradition peut se méfier de toutes ces tempêtes dans un verre d'eau ; ces « philosophies » restent pour elle non pertinentes aussi longtemps qu'elles ne saisissent pas la nature intime de la pratique traditionnelle. Le philologue grammairien est un artisan qui fait son métier selon des préceptes transmis par la tradition ; il n'a pas besoin de se demander les raisons de ces préceptes ; ils se justifient non par ces raisons, mais par leur efficacité et par leur rendement pratique. Il a été dit souvent que la tradition grammaticale est invétérée ; c'est surtout grâce au fait qu'elle est mal étudiée.

D'autre part, indépendamment de la tradition, une véritable théorie du langage est en train actuellement de se frayer la voie. Il ne s'agit pas cette fois d'un essai théorique, plus ou moins incomplet, et visant à justifier la pratique traditionnelle. Il s'agit cette fois non d'une théorie bâtie sur une pratique, mais d'une théorie pure sur laquelle on bâtira une nouvelle pratique. Cette situation est récente et place la linguistique devant le plus grand problème qu'elle ait envisagé depuis l'invention de l'écriture alphabétique.

Cette situation invite à confronter d'emblée deux époques : l'époque récente, d'une part, et celle de la tradition, de l'autre. Il convient de considérer la tradition dans toute la courbe de son développement, depuis les premiers débuts jusqu'aux derniers temps, pour faire ressortir ce qui constitue la tradition, les traits essentiels qui la définissent et qui restent les mêmes malgré toutes les nuances.

Une tradition pratique est fondée sur certaines expériences primitives, mais essentielles. Ces expériences restent le plus souvent implicites. Pour confronter une telle tradition avec une théorie qui vise à formuler explicitement toutes les prémisses, la première chose à faire sera de rendre

explicites les expériences primitives qui sont derrière la pratique traditionnelle. En d'autres termes, la première tâche consiste à traduire certaines prémisses inhérentes à la pratique traditionnelle dans les termes d'une théorie explicite. Une telle réinterprétation de la tradition la défigurera forcément ; peut-être même qu'elle la dissoudra. De toute façon, il importe d'user de discrétion et de ne pas défigurer outre mesure. L'interprétation théorique donnera inévitablement aux conceptions traditionnelles une allure trop théorique, trop rationnelle pour ainsi dire. L'interprétation est à ce prix. Pour que l'interprétation réussisse, il faut cependant que le contenu réel de la tradition ne soit pas compromis.

Deux prémisses semblent être essentielles à toute pratique traditionnelle (elles sont d'ailleurs essentielles à la théorie moderne au même titre) :

1° L'objet donné est un *texte*, qu'on procède à *analyser* ;

2° A chaque stade de cette analyse, l'opération consiste à analyser certaines grandeurs qui sont d'un même rang. Pour bien garder les proportions de cette hiérarchie, et pour ne pas confondre les rangs, il faut prévoir pour chaque opération des grandeurs analysables et des grandeurs non analysables. Les grandeurs non analysables sont celles devant lesquelles l'opération prévue reste impuissante, celles qui ne permettent pas l'analyse envisagée. Pour ces grandeurs, on laisse l'analyse à une opération postérieure ; sans les analyser, on les transporte d'une opération à une autre. Ainsi, latin *ī* constitue une phrase qui ne comporte qu'un seul mot, qui à son tour ne comporte qu'une seule syllabe, qui à son tour ne comporte qu'une seule voyelle ; par conséquent, cette grandeur latine échappe à toute une série d'analyses, et on la transporte simplement d'une opération à une autre en parcourant la procédure analytique. Ce *principe du transport indivis* reste implicite dans la tradition. Si on l'avait formulé de façon explicite, on aurait pu éviter à la linguistique bien des discussions stériles (phrases à un seul terme, etc.). Il est indispensable à toute analyse linguistique, et il est nécessairement derrière la tradition.

De ces deux prémisses, la seconde n'est qu'un corollaire de la première. C'est l'*analyse* qui constitue la condition préalable de toute tentative linguistique, comme de toute tentative scientifique dans n'importe quel domaine.

Pour bien comprendre la pratique de la tradition linguistique, et pour l'interpréter justement au point de vue théorique, il convient de faire le départ entre deux sortes d'analyse :

1° Il y a d'abord l'*analyse par dissection*, ou la *division* proprement dite, par laquelle une entité est divisée en des sections plus petites et

relativement indépendantes. Exemples-modèles : en géométrie, la division d'un segment de droite en des segments de moindre étendue (ABC = AB + BC) ; en chimie, la décomposition d'un produit en les éléments qui le composent (eau = H_2O) [1]. — Formule : $a = b + c$.

2° Il y a, d'autre part, l'*analyse par abstraction*, ou la *distinction* dans le sens le plus restreint de ce terme, par opposition à la division. Exemple modèle : la distinction entre l'objet et les qualités qu'il comporte, disons par exemple la fleur d'une part, sa couleur et son parfum de l'autre. L'histoire de la théorie de la connaissance nous enseigne qu'il y a deux procédés possibles : ou bien on peut considérer l'objet, dépourvu de ses qualités, comme une chose en soi (Kant), ou bien on la considère comme un ensemble de ses qualités (Mach), distinct de la somme des qualités par le fait qu'une entité n'est pas identique à la simple addition de ses composantes [2]. Mais la pensée quotidienne, qui a influencé largement la pensée quasi scientifique de la tradition, tend à confondre ces points de vue, de façon à rendre le terme d' « objet » ambigu : on parle indifféremment de l'objet comme le simple support des qualités [3] et comme ce support avec les qualités ; ainsi la notion de la fleur peut être égale à la fleur considérée en faisant abstraction de sa couleur et de son parfum et en même temps à la fleur pourvue de ces qualités. Cette ambiguïté est caractéristique de la pensée prélogique qui admet le principe de la participation (Lévy-Bruhl). On verra plus loin dans quelle mesure cette pensée prélogique domine la tradition linguistique ; c'est surtout cette particularité qui fait obstacle dès le moment où il s'agit de rationaliser la tradition et de la traduire en des termes logiques ; il faut tenir compte de ce trait essentiel sous peine de méconnaître profondément le principe constructif de l'analyse traditionnelle. — Formule : $a = a + b$.

La pratique la plus ancienne est l'analyse qui a abouti à *l'invention de l'écriture*. Dans l'écriture par mots (type chinois), les éléments irréductibles de l'analyse par dissection sont les mots, considérés comme indivisibles. L'analyse par abstraction permet de distinguer, à l'intérieur du mot, le côté qui présente une relation au désigné (c'est-à-dire une désignation) et le côté qui présente une relation à la substance de l'expression phonique (ou une *prononciation*). Dans l'écriture syllabique, c'est

1. La multiplication logique est une espèce de l'analyse par dissection. Pour prévenir tout malentendu, ajoutons que la scission des voyelles longues de l'indo-européen en voyelle + le phonème A saussurien, ainsi que l'analyse des taxèmes en glossèmes (voir notre *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*) sont des exemples d'analyse par dissection.

2. Du point de vue de l'empirisme logique, la dernière de ces conceptions est seule tenable. La chose en soi est une hypostase métaphysique qui va contre le « rasoir » de Guillaume d'Occam : *entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem*.

3. C'est-à-dire, en des termes non kantiens : le simple faisceau de relations qui réunit les qualités et qui constitue l'entité en tant que différente de la simple addition de celles-ci.

la syllabe qui constitue l'élément irréductible pour l'analyse par dissection, mais analysable par abstraction en la qualité vocalique et le porteur de cette qualité. Dans l'écriture alphabétique, les lettres de l'alphabet sont considérées comme indivisibles par dissection, mais analysables par abstraction en des qualités phoniques. Cette analyse s'appelle *phonétique* (dans le sens large).

Une autre pratique analytique de la tradition est celle qui est à la base de la *grammaire*. Dans l'analyse grammaticale, le mot est considéré comme indivisible par dissection ; on l'analyse par abstraction en 1° une qualité du mot susceptible de contracter une section ou la forme flexionnelle du mot, 2° le porteur de cette qualité (appelé *le mot* par participation).

La classification des mots d'après ladite qualité, c'est-à-dire d'après leur désignation ou *modus significandi*, constitue la théorie des *parties du discours*, première partie de la *morphologie*. La classification des formes flexionnelles constitue la théorie des flexions, deuxième partie de la morphologie. Une analyse par abstraction ultérieure permet, le cas échéant, d'y ajouter une théorie de la dérivation et de la composition. — La classification des signes permutables selon leurs relations mutuelles dans le texte est la *syntaxe*. — La description des mots par rapport à leurs désignés constitue la *lexicographie*, et, pour autant qu'elle prend une allure classificatrice, la *sémantique*.

Donc, dans cette tradition, la *morphologie* est la théorie des désignations et la *syntaxe* est la théorie des relations mutuelles contractées par les signes permutables à l'intérieur du texte. Entre ces deux disciplines, il n'y a pas de commune mesure et aucune opposition spécifique.

La théorie moderne, qui reconnaît que la langue se compose de deux plans (celui du contenu et celui de l'expression) et de deux axes (paradigmatique et syntagmatique), conduira forcément à abandonner les anciennes classifications, qui se répartiront en des cadres nouveaux. La terminologie traditionnelle, y compris les termes de *morphologie* et de *syntaxe*, peut être gardée telle quelle sans nuire à ces essais modernes. Une définition universellement valable des domaines respectifs de la *morphologie* et de la *syntaxe* ne peut être donnée utilement que dans les cadres de la tradition et n'intéresse qu'indirectement la linguistique moderne.

Intervention[1] de M. K. Togeby (Copenhague).

Au premier coup d'œil, il semble que les domaines respectifs de la

1. Voir aussi la communication écrite de M. Togeby (ci-dessus, p. 298-301).

morphologie et de la syntaxe soient nettement délimités : la morphologie est l'étude des mots, la syntaxe celle des combinaisons des mots en unités plus larges. C'est, en effet, la thèse soutenue selon le rapport de M. Trnka, par MM. Van Den Berg, Meeussen, Martinet, par le Cercle linguistique de Prague, par MM. Guthrie, Grootaers et par M. Trnka lui-même. C'est aussi la conception communément acceptée par l'école américaine de linguistique dont la représentation au Congrès est regrettablement restreinte.

Or, on peut se demander si cette définition des deux disciplines ne repose pas sur l'attribution d'une trop grande importance au mot, le mot qui n'est, en somme, qu'une combinaison d'éléments plus petits encore, les morphèmes, au sens de la linguistique américaine, ou, comme le dit M. Jakobson dans son rapport, les unités formelles minimum.

Les difficultés qui surgissent si l'on met le mot à la base de la morphologie ont été mises en lumière par les communications de M. Martinet, du Cercle linguistique de Prague, de MM. Wils, Guthrie et Grootaers. En Amérique, l'importance du mot a été contestée par MM. Harris et Hockett dont il faut tout spécialement regretter l'absence ici. Enfin, le peu d'importance du mot est une thèse favorite de M. Hjelmslev.

Donc, il semblerait plus naturel de définir la morphologie comme une **morphémique**, selon la terminologie des Américains, une science des morphèmes, toujours dans le sens dont je viens de parler. La **syntaxe** serait alors l'étude des combinaisons des morphèmes en unités plus larges, y compris le mot, à considérer désormais comme le syntagme le plus petit de la syntaxe.

Mais cette solution du problème n'est qu'apparente. En effet, si l'on admet, avec la linguistique américaine et la glossématique de M. Hjelmslev, que les morphèmes ne peuvent être définis que par leurs fonctions et relations syntaxiques, on ne saurait, sans plus, distinguer la morphologie et la syntaxe.

C'est pourquoi je voudrais proposer de donner à la discipline grammaticale, dont la tâche est de définir les morphèmes par leurs fonctions syntaxiques, le nom de **morpho-syntaxe**, créé par V. Brøndal. Ce sera une discipline grammaticale mixte, comparable à celle de **phonétique syntaxique**, connue depuis longtemps, et à celle qui a été appelée par Trubetzkoy **morphonologie**, et par les Américains **morphophonémique**. Il sera d'autant plus naturel que notre discussion d'aujourd'hui soit une discussion sur la morpho-syntaxe que celle d'hier a porté sur la morphophonémique, discipline qu'il faut d'ailleurs soigneusement distinguer de la morphologie, comme le dit M. Holt dans sa communication.

Une fois la morpho-syntaxe constituée, on pourrait réserver le terme

de morphologie ou de **morphologie pure** à l'étude des morphèmes dans le système morphologique établi, abstraction faite de leurs fonctions syntaxiques, c'est-à-dire à une étude de leurs significations. La morphologie dans ce sens recouvrirait donc la **sémantique**.

La **syntaxe pure**, d'autre part, serait l'étude des combinaisons des morphèmes, abstraction faite de ces morphèmes mêmes, donc l'étude de la structure du mot, du syntagme, de la proposition et de la période.

Si l'on jette un coup d'œil sur les communications résumées par M. Trnka, on constatera, dans la plupart des cas, que les savants qui veulent distinguer la morphologie et la syntaxe comprennent ces deux termes ou bien selon la conception traditionnelle ou bien dans un sens apparenté à celui que je viens de leur prêter, tandis que ceux qui se refusent à opérer cette distinction parlent de la morpho-syntaxe.

Si je ne me trompe, la **morphologie pure** et la **syntaxe pure** font l'objet des communications de MM. Bazell et Cantineau, et la syntaxe pure est très nettement définie par M. Niedermann.

Par contre, c'est la **morpho-syntaxe** qui fait l'objet des communications écrites de MM. Frei, Niedermann, Kuryłowicz, Polák et Martinet, et de la communication orale de M. Holt. Il est vrai que je viens de nommer M. Martinet parmi ceux aussi qui opèrent la distinction traditionnelle de la morphologie et de la syntaxe, mais il n'y a pas d'erreur de ma part. La communication de M. Martinet est, en effet, divisée en deux parties où il discute les deux possibilités. Le cas est à peu près le même pour M. Bergsland.

Évidemment, on pourrait préférer, comme M. Hjelmslev, dans son rapport de lundi, appeler morphologie ce que j'ai dénommé morpho-syntaxe, et sémantique ce que j'ai appelé morphologie, mais ce n'est là qu'une question de terminologie qu'on pourrait renvoyer à la discussion de demain matin.

Intervention[1] de M. P. Eringa (Rotterdam).

Je voudrais commenter brièvement ma définition de la morphologie telle que vous l'avez pu lire à la page 20 du Rapport. Est morphologie la science des significations de première classe et surtout de leur structure ; est syntaxe la science des significations de deuxième classe et surtout de leur structure.

Chaque langue compte deux classes de significations. Est classe première la classe dont les membres ont eux-mêmes la fonction de faire partie d'un membre d'une autre classe, mais ne sont pas caractérisés par un membre d'une autre classe. Est classe dernière la classe dont les

1. Voir aussi la communication écrite de M. Eringa (ci-dessus, p. 279).

membres n'ont pas la fonction de faire partie d'un membre d'une autre classe. On pourrait formuler pour toutes les langues la règle conventionnelle suivante : une signification de première classe doit dépendre directement d'un mot, mais une signification de dernière (au fait deuxième) classe doit dépendre directement d'une phrase. Est règle un usage établi par une organisation qui indique ce qui est permis, ce qui n'est pas permis (= est défendu) ou ce qui n'est pas permis autrement (= est obligatoire). Est règle conventionnelle une règle dont la validité est restreinte. Mais la validité d'une règle est aussi restreinte par ses propres exceptions : si une signification de première classe dépend directement, non d'un seul mot, mais d'un nombre de mots dans le contexte, c'est une exception qui restreint la règle, laquelle est par là conventionnelle.

C'est parce qu'une signification de première classe peut, en certains cas, dépendre non d'un seul mot, mais d'un groupe de mots, qu'on ne peut pas définir la morphologie comme la science des mots et la syntaxe comme la science des groupes de mots.

Intervention de M. E. Pulgram (Ann Arbor, Michigan).

The key to the problem of the distinction among the respective domains of morphology and syntax, lies, I believe, not entirely in an analysis, in a definition, of the inherent qualities of either the word, as the subject of morphology, or the phrase, as the subject of syntax, but in the determination of each linguist to decide, at the start of a certain piece of work, with what aspect of a linguistic utterance he wishes primarily to deal. The German language possesses a neat distinction in vocabulary : the word *Wort* has two plurals ; *Wörter* are words in a dictionary, arbitrarily enunciated vocabula ; and *Worte* make up a sentence. If, therefore, a linguist desires to view closely a communication and its functioning, he will be intent on the syntagmatic aspect of the utterance, that is, he will be dealing with *Worte*. But if he rather wants to dissect a vocabulary, momentarily apart from its surroundings, the main emphasis will rest on morphology (and phonology), that is, there will be simply *Wörter* to be dealt with.

Please note that I am speaking here in terms of principal emphasis on either morphology or syntax, but not in terms of exclusiveness. It would be impossible for a physician to consider a patient only as a problem in anatomy, or physiology, or neurology ; in fact, a psychologist or a psychoanalyst without extensive medical knowledge is not far removed from a quack. A living human being has to be considered as one unit, mind, body, and soul.

Similarly, a linguist cannot utterly restrict himself to being a syn-

taxist, or a morphologist, or a semanticist, and he should not claim, I think, that he can deal with any of these domains at the exclusion of all the others. Language, after all, is not a thing, or a fact ; rather is it an action ; it is not an ἔργον, but an ἐνέργεια. Whenever a human linguistic utterance is performed, it partakes perforce of the phonological, the morphological, the syntactical, and the semantical element in language ; it is at the same time a physical, a nervous, a mental, and a psychological process. If a man has any communication to make at all, it will be composed syntactically (although it may be just one word : « *Fire* ! » « *Achtung* ! »), and it will contain all the necessary phonetic and morphological and lexical elements which a certain idiom requires.

In Latin it makes little difference whether I say : *amat pater filium*, or *filium amat pater*, or *amat filium pater*, or *pater amat filium*, etc. Similarly in German : *Der Vater liebt den Sohn, den Sohn liebt der Vater, es liebt der Vater den Sohn, es liebt den Sohn der Vater*, mean all the same thing. The reason is that the putting-together, that is the σύν-ταξις, of this sentence is independent of word order, because the morphological endings render ambiguity impossible, and because the meaning of the sentence cannot be impaired by syntactical variations. However, in French and in English, for example, *the father loves the son, le père aime le fils*, are not at all the same as : *the son loves the father, le fils aime le père.*

Therefore, the development of the Romance languages away from the declensional system of Latin would have been absolutely impossible without the establishment of a more rigid word order, which is, generally : subject — verb — object. In Old French where a subject case can still be distinguished visually, and, we must assume, orally, from an oblique case, word order is not yet as important and as strictly obeyed. The question what came first : the phonological weakening of declensional endings, or the emergence of prepositional phrases and a rigid word order, is an idle one, because obviously both trends must have worked together, parallelly rather than consecutively. In other words, three aspects of language, phonology, morphology, and syntax appear combined inextricably to produce the Romance languages, which are largely, as we say, synthetic, out of the analytic Latin speech.

Since I seem to attach such great importance to the indivisibility of the linguistic utterance into various component parts, it may seem strange that, nonetheless, I use such terms as phonology, morphology, syntax, semantics, and admit even possible specialisation in one of them.

This, I think, leads to the basically philosophical problem of classificability, of categorisation. We all know, for example, of the great controversy that took place, about half a century ago, on the question of the classification of dialects, even the very existence of dialects. Are

French and Provençal two dialects, two languages, one language and one dialect, or even one language? On the whole, linguists have come to accept the existence of dialects, as a matter of convenient classification and, although no precise borderlines between dialects can be drawn in most cases, one can, by means of isoglosses, by viewing linguistic atlases, define certain areas in which a certain form of speech enjoys some preponderance as distinguished from a varying form in neighbouring areas.

Also the acceptance of the phoneme is born of convenience, for we know that no two phonetic utterances are ever alike, even if produced by the same person. Yet we are forced to neglect certain deviations in the interest of clarity and operability, unless we wish all our endeavours to terminate in chaotic disorder. The very fact of intelligibility proves that one may safely operate with such abstractions as phonemes. Because if the abstractions were not existent, whatever the causes, communication even within one language and linguistic orderliness would be impossible.

Similarly the classification and categorisation of linguistic operations is one required by convenience. And the terms phonology, morphology, syntax, and semantics have proved convenient and operative, in spite of all their shortcomings.

Of course, it will be always necessary to keep in mind that these branches of linguistic work are divisions of convenience and that, basically, language is one and indivisible. There can be no question, I believe, of anyone's ignoring any one of these four main aspects of language. Specialisation is often necessary and desirable, but there can be no doubt that all linguistic utterances contain, according to our convenient categorisation, all four of these physical, nervous, mental, and psychological, and social, elements, namely sound, form, usage, and meaning.

Intervention[1] de M. E. Buyssens (Bruxelles).

Je suis de ceux qui croient, avec les Anglais, qu'un fait est plus puissant qu'un lord-maire, et je voudrais vous rappeler quelques faits concrets, au lieu de chercher à définir des termes.

Soit la phrase : *le père chantait.*

Comment procède-t-on pour la décomposer en éléments significatifs, c'est-à-dire en signes? On essaie d'en extraire telle partie et d'y substituer une autre :

le - père - chant-ait
un - fils - parl-era.

1. Voir aussi la communication écrite de M. Buyssens (ci-dessus, p. 269-272).

Nous arrivons à la conclusion que notre phrase comprend exactement quatre parties qu'il nous est impossible de subdiviser, quatre parties irréductibles répondant chacune à la caractéristique du signe, c'est-à-dire l'association d'un signifiant et d'un signifié. Je définis donc le signe comme le plus petit élément linguistique qui puisse tour à tour distinguer deux phrases et être commun à deux phrases à la fois sur le plan de la forme et sur celui de la signification.

Cette constatation est d'ordre sémantique.

Mais nous passons au plan syntaxique dès que nous nous livrons aux constatations suivantes. Par exemple, si j'essaie de changer l'ordre des signes, je m'aperçois que le français du xx^{e} siècle obéit à des règles, des règles syntaxiques. De même si j'essaie d'intercaler des signes supplémentaires entre les signes donnés, je constate l'existence de règles syntaxiques. Je puis dire, par exemple :

le brave père ne chantait plus.

Il m'est possible d'intercaler certains signes entre *le* et *père* sans modifier leur rapport ; de même entre *père* et *chantait*. Mais il ne m'est pas permis d'en intercaler entre *chant-* et *-ait* sans aboutir à une modification d'un des signes primitifs ; si je dis, par exemple, *chanterait*, la finale *-ait* cesse d'être celle de l'imparfait.

C'est ici que nous pénétrons dans le domaine de la morphologie : il y a des groupes de signes qui sont unis d'une façon beaucoup plus intime que d'autres. Le groupe *chantait* doit être traité en ce qui concerne l'ordre des termes comme un signe simple, par exemple comme le signe *père*.

Faisons maintenant un retour en arrière. Je suis parti du fait sémantique, à savoir la division de la phrase en signes ; je suis passé au fait syntaxique, à savoir l'ordre des signes, ou, si vous préférez, leur rapport dans le temps ; et, pour finir, j'ai abordé le fait morphologique, à savoir le degré d'étroitesse du rapport chronologique entre les signes. Ceci veut-il dire qu'en passant à la syntaxe j'aie quitté le plan sémantique, ou qu'en passant à la morphologie j'aie quitté la syntaxe? Non, évidemment. Car l'ordre des signes a, lui aussi, sa signification : il relève de la sémantique ; et l'étroitesse du rapport entre signes successifs n'est qu'un cas particulier de l'ordre des signes.

J'arrive ainsi à la conclusion que le fait sémantique englobe le fait syntaxique, lequel, à son tour, englobe le fait morphologique.

Mais ceci ne veut pas dire qu'il ne faille pas distinguer les trois domaines. Je ne trouve pas, d'ailleurs, grande difficulté à les distinguer. Certes, on trouve des cas où l'on hésitera, où l'on ne saura si l'on est sur le plan syntaxique ou morphologique ; je pense en particulier aux mots

composés. Mais pareille imprécision est normale. Il ne peut y avoir une cloison étanche entre morphologie et syntaxe, puisqu'il s'agit d'une différence de degré : le lien entre les éléments de *chant-ait* est plus étroit que le lien entre *le* et *père ;* ce n'est qu'une différence de degré. Le mot composé représente le degré intermédiaire. Si l'on met à part ces cas-limites, la distinction entre morphologie et syntaxe est aisée à pratiquer.

La distinction entre sémantique, syntaxe et morphologie est solidaire de la distinction entre signe, vocable et mot variable.

La sémantique met sur pied d'égalité des signes comme *le*, *père* d'une part, *chant-*, *-ait* d'autre part. Mais cela n'est pas vrai du point de vue syntaxique : l'obligation où nous sommes de ne pas séparer *chantait* prouve que nous avons là une unité d'un autre ordre ; syntaxiquement, *chantait* fonctionne comme *le* ou comme *père*. Ces unités syntaxiques doivent recevoir un nom adéquat ; je propose de les appeler des *vocables*. Donc notre phrase initiale comporte quatre signes qui se répartissent en trois vocables.

Nous pouvons aller plus loin. Le vocable *chantait* fait partie d'un groupe de vocables qu'on appelle le verbe *chanter*. Nous avons le droit de grouper les vocables comme *chantait*, *chantons*, *chantez*, etc., parce que le français possède des milliers de groupes du même genre ; tout verbe français est un groupe de vocables obéissant à certaines règles de composition. C'est ce parallélisme systématique que l'on appelle conjugaison. Nous aboutissons ainsi à la notion de mot variable ; celui-ci se définit comme un groupe systématique de vocables.

En résumé, le signe est l'unité sémantique, le vocable est l'unité syntaxique, et le mot variable est l'unité morphologique. Le mot variable implique le vocable, puisqu'il est un groupe de vocables, et le vocable implique le signe, puisqu'il est soit un signe unique, soit un ensemble syntaxique de signes.

Nous retrouvons là la même solidarité que tantôt entre les domaines sémantique, syntaxique et morphologique ; mais nous retrouvons aussi la même nécessité de distinguer les trois domaines.

Pour être complet, je dois ajouter que la langue n'a pas seulement systématisé les mots variables, mais aussi la famille de mots. Le rapport systématique entre, par exemple, *chanter* et *chanteur*, entre *nation* et *national*, relève aussi de la morphologie.

La question qui se pose pour terminer est celle-ci : existe-t-il des langues sans morphologie, c'est-à-dire des langues qui ignorent les mots variables et les familles systématiques de mots?

Parmi ceux qui ont répondu à la question III qui est à l'ordre du jour figure le P. Grootaers de Pékin. S'il était ici, il pourrait nous apporter quelques faits concrets au sujet du chinois qui a la réputation d'ignorer

les faits morphologiques. Le rapport de M. Trnka y fait allusion. Mais, comme ce rapport ne donne pas les réponses in-extenso, nous sommes très mal renseignés sur la contribution du P. Grootaers. Peut-être un autre sinologue, s'il s'en trouve dans cette salle, pourrait-il nous apporter des renseignements précis. Mais ce que je sais du chinois me porte à croire que les définitions que je vous ai données s'appliquent aussi à cette langue.

Intervention de M. R. Godel (Genève).

Les termes de morphologie et syntaxe ne me semblent pas nécessaires pour l'analyse linguistique. La langue étant un système de signes (Saussure), il faut, pour décrire un tel système :

1° Dénombrer et classer les *signes* qui le constituent : classes de signes (soit classes de mots et de sous-unités — ainsi, en turc, celle des suffixes de cas), séries flexionnelles et dérivationnelles ; en particulier, grouper les signes homosèmes (flexions parallèles, signes alternatifs). On détermine ainsi le système des associations mémorielles.

2° Définir les règles et possibilités de *combinaison* des signes, c'est-à-dire le système des rapports syntagmatiques. Le degré de *cohésion*, dans ces combinaisons, varie. On peut distinguer, en gros :

a) les syntagmes non analysables, par suite du cumul des signifiés (ex. lat. *sum*) ou du chevauchement des signifiants (lat. *amo*, cf. *mone-o*, *capi-o*) ;

b) les syntagmes compacts (ex. *mone-o*, *leg-o*) ;

c) les syntagmes construits (terminologie de A. Sèchehaye), comme les combinaisons du substantif avec suffixes en turc ou, en français, les phrases du type : *je le lui dis ;*

d) les syntagmes ordonnés (Sèchehaye), c'est-à-dire les groupes comportant l'insertion d'éléments variés, la disjonction, etc.

Or, des degrés de cohésion différents se rencontrent dans un même paradigme : lat. *amor / amatus sum*, et même dans un même syntagme : fr. *nous* (*ne*) *dormons* (*pas*).

Intervention de M. A. Sauvageot (Paris).

Il est fort bien d'affirmer qu'une langue est un système où tout se tient, mais on oublie trop souvent qu'en prononçant une pareille affirmation on émet une hypothèse dont on a omis de signaler ce qu'elle a d'arbitraire. Car il est difficile de considérer les spéculations sur la nature

du signe linguistique autrement que des vues de l'esprit qui demandent une vérification par les faits.

Ce système qui constitue la langue, il convient de découvrir en quoi il consiste et, même si les parties qui le constituent se tiennent entre elles, il faut essayer de les identifier à part, car il est oiseux d'espérer qu'on puisse jamais saisir quoi que ce soit dans le mécanisme du langage si l'on se refuse par principe à toute analyse de ce qui apparaît comme un ensemble. Une plante est un ensemble et pourtant le botaniste sait l'étudier jusqu'aux cellules les plus menues que le microscope seul peut lui faire apercevoir. Notre corps aussi forme un tout, mais on examine néanmoins à part le fonctionnement comme la constitution des différents organes qui le composent. Et puis, après tout, est-il si sûr que le langage se comporte comme un organisme biologique? Et s'il ne formait pas vraiment un système où tout se tient *nécessairement*? Si certaines parties ou certains éléments n'étaient pas indispensables? Car, enfin, on comprend difficilement que le langage évolue si toutes les parties dont il se compose sont nécessairement liées entre elles.

Si nous voulons parvenir à quelque clarté, il faut procéder à des analyses. La tradition a séparé à cet égard les faits de morphologie et ceux de syntaxe. En dépit des étranges divagations qui sont constamment répétées à ce sujet, nous persistons à penser qu'il est possible, à des fins théoriques, d'isoler le fait syntaxique du fait morphologique pour l'examiner de plus près.

Ce travail a été défini excellemment et en termes d'une clarté qui ne laisse rien à désirer par mon regretté maître hongrois Zoltàn Gombocz. En 1929, dans le premier fascicule de *Magyar Nyelv*, le périodique de la Société de Linguistique de Hongrie, Gombocz a proposé de considérer comme fait syntaxique tout ce qui concerne l'assemblage d'au moins deux mots en ce qu'il appelle un « syntagme », c'est-à-dire une unité syntaxique. L'unité syntaxique est, selon lui, l'expression de l'existence d'un lien logique entre deux ou plusieurs notions exprimées par des mots. L'assemblage syntagmatique de deux mots exprime quelque chose de plus que leur simple énonciation successive, une relation de nature logique intéressant les rapports que les deux concepts entretiennent. Une formule comme *pierre précieuse* est autre chose que la simple juxtaposition ou succession des mots *pierre* et *précieux*. Cette formule dit que la *pierre* dont il est question est considérée comme affectée par la notion exprimée au moyen du mot *précieux*. Dans le syntagme français que je viens de citer, l'ordre dans lequel se succèdent les deux termes ne suffit pas à exprimer cette relation, le mot *précieux* y figure sous sa forme féminine *précieuse*. En hongrois, *drága kő* aurait même signification et l'ordre des mots suffirait à impliquer la relation de quali-

fiant à qualifié. Le syntagme hongrois, plus simple que le syntagme français, repose sur l'ordre des mots et les conditions d'accentuation des deux termes en présence.

Dans ces conditions, la syntaxe est l'étude des syntagmes, c'est-à-dire des assemblages significatifs de deux ou plusieurs mots. Elle se subdivise à son tour en deux parties : la première étudie la forme de ces constructions et l'autre leur sens.

La morphologie, dans l'acception dite restreinte où il faut l'entendre si l'on veut aboutir à quelque clarté, considère les éléments du mot qui interviennent dans l'assemblage syntaxique. Sans doute, il est des cas où il y aura lieu de se demander si l'on se trouve en présence d'un fait qui ressortit à la syntaxe ou à la morphologie. Une construction française comme *je chante, tu chantes*, est-elle un syntagme ou une construction morphématique? Pour ma part, je n'hésite pas sur le caractère morphématique de ce genre de construction en français moderne. Les éléments *je, tu, il*, etc., ont pratiquement perdu toute autonomie et ne figurent plus guère que comme des sortes d'affixes qui déterminent la personne du thème verbal : *je chantais, tu chantais, il chantait*. En revanche, il en est tout autrement en allemand par exemple où des mots tels que *ich, du*, etc., sont sentis comme autonomes et reçoivent des emplois comme tels.

La morphologie est donc la science des éléments non autonomes du mot, que ces éléments modifient le sens du mot ou signalent une fonction dont le mot ne peut s'acquitter qu'en combinaison avec un autre ou plusieurs autres mots.

Cette définition paraîtra entachée de toutes sortes de défauts à ceux qui croient devoir apporter des formules transcendantes susceptibles de valoir dans tous les cas possibles et imaginables. Pour ma part, je préfère ne pas partir d'une définition trop précise qui implique en elle-même une conception *a priori* de la nature des faits linguistiques. L'investigation ne doit pas être gênée par la rigidité du cadre où l'on prétend circonscrire la recherche.

Intervention de Miss Ida Ward (Londres).

Our increased knowledge of the tone languages of West Africa makes it clear that tone is not only important from a semantic point of view but that it plays a vital part in the grammatical structure of these languages[1]. This means that tone should be regarded as a part of morpho-

1. Rapprocher la communication écrite de Miss M. M. Green et A. N. Tucker (ci-dessus, p. 280).

logy just as much as is inflection or word order. A few examples will make this clear.

Igbo, a language of south-eastern Nigeria, has two essential tone levels, high and low, and a mid tone which only occurs in relation to a preceding high tone. It has four main tone classes or tone declensions of nouns, each of which has its own tonal behaviour. The tone pattern of the noun in isolation changes in certain grammatical circumstances. For example, the Tone Class I. noun *ɛnyi*, elephant, has in isolation the tone pattern (˗˗), two high tones. If it immediately follows any other noun in intimate relationship, its tone pattern becomes (˗-), high mid :

isi ɛnyi (˗˗˗-) an elephant's head
ahe ɛnyi (_˗˗-) an elephant's body.

The change of tone pattern in *ɛnyi* can be looked on as comparable with the change in Latin from *dominus* to *domini*. It is morphemic.

There is, however, a further possibility. If the elephant is personified, as often happens in folk stories, the word *ɛnyi* undergoes a further tone change :

isi ɛnyi (˗˗--) head of Mr. Elephant
ahe ɛnyi (_˗--) body of Mr. Elephant

Again we are dealing with a morpheme.

If we turn to the verb, we see that Tone Pattern is one of the distinguishing features of the primary verb forms or tenses. Taking the high tone verbs, we find that in one form the pronoun-verb tone relationship is high-low :

o vu (˗_) he is (was) carrying.

In the second form or tense it is high-mid :

o vuo (˗--) he carries (carried)

In the third from it is high-level :

o vuo (˗˗˗) if he carries.

These tone patterns are maintained throughout the modification of the meanings of these verb forms by suffixes :

o vuwɛrɛ (˗___) we began to carry
o vuwɛ (˗--) he begins (again) to carry
o vuwɛ (˗˗˗) if he begins to carry.

The tone pattern of the noun-object of these verb forms also helps to define the verb forms.

Examples :

o vu abɔ (˗_˗˗) he is (was) carrying a basket
o vuo abɔ (˗___) he carries (carried) a basket
o vuo abɔ (˗___-) if he carries a basket.

These examples of tone behaviour could be multiplied. They are vital to the grammatical behaviour of the language. To exclude them from the sphere of morphology would not appear to be possible.

Efik, another language of southern Nigeria, provides examples of similar type. As in Igbo, there are tone classes of nouns : five dissyllabic noun classes, and these undergo regular changes in certain grammatical relationships. When two nouns are in juxtaposition or qualifying relationship, their combined tone pattern is, for most tone classes, different from that of the two nouns in isolation :

iso ubom (˟˟˟-) prow of the canoe : (iso (˟˟), ubom (-˟).
ʊyo ikwɔt (˟-˟-) voice of the toad : (ʊyo (˟-), ikwɔt (-˟).

Also, as in Igbo, the personification of *ikwɔt* gives rise to another pattern :

ʊyo ikwɔt (˟---) voice of Mr. Toad.

Efik has three tone-types of verb stem :

high, as in dep (˟), buy
low, as in du (-), stay
and low-high as in kaa (-˟), go.

Each type or tone-conjugation has its own distinctive tone pattern, the differences being due, with a few possible exceptions, to the difference in the tone of the verb stem, but each having the same tone behaviour.

The tenses of the verb are differentiated by the tone pattern of the personal prefix and the stem : this personal prefix is a vowel. Efik makes its modification of time and aspect by prefixes of various types, in addition to the personal prefix :

High tone verb

3rd pers. sing. edep (˟˟), edep (˟-), edep (-˟)
edep (˟\ ) edep (˟-)

1. Okon edep bia (-\ ˟˟˟-) Okon (as distinct from anyone else) buys (or bought) yam
2. Okon edep bia (-\ ˟-˟-) Okon bought yam (as distinct from anything else)
2. Edep nso? (˟˟˟-) what is he buying?
3. Okon edep bia (-\ -˟˟-) if Okon buys yam...
4. Edep nso? (˟\ --) what is he to buy?
5. Okon edep bia (-\ ˟˟˟-) Okon buys yam. (unemphatic statement, also used in narrative).

In all these forms, the difference in tone pattern of the verb is the morphological distinction.

Intervention de M. B. Havránek (Prague).

C'est parce que les langues diffèrent profondément qu'il est difficile de donner des définitions universellement valables.

Ainsi, le rapporteur a justement montré qu'une question fondamentale est la distinction du mot et de la phrase ou, pour mieux dire, du syntagme. Or, du point de vue de cette distinction, on doit considérer avec la plus grande attention les différences qui existent de langue à langue. Il en va de même pour la distinction entre morphologie et syntaxe. On ne peut nier qu'il existe des langues où la morphologie est clairement distincte de la syntaxe, la morphologie ayant pour objet les moyens qui servent à exprimer les relations syntagmatiques et certains rapports directs de la langue avec la réalité (nombre, etc.). Mais cette distinction n'est pas également claire dans toutes les langues, et les moyens d'expression qu'étudie la morphologie varient profondément de l'une à l'autre.

Aussi une des tâches les plus urgentes de la linguistique générale est-elle d'établir une typologie de la structure grammaticale des langues.

Intervention de M. G. Devoto (Florence).

M. Devoto rappelle ses observations de la veille (question II). Morphologie et syntaxe, en tant qu'étudiant des « fonctions », se distinguent de la phonétique d'une part, de la lexicologie de l'autre. La différence qui les sépare n'est donc pas « horizontale », mais « verticale ». La morphologie, au sens étroit du mot, étudie, selon la méthode normale des oppositions phonologiques, les formes existantes dans chaque langue *et* les fonctions qu'elles représentent. Inversement, la syntaxe devrait partir des possibilités fonctionnelles abstraites établies par le schéma général et établir, pour chaque langue, lesquelles ont une réalisation morphologique univoque.

La même distinction « verticale » pourrait trouver des applications à propos des « valeurs » sémantiques, en distinguant une lexicologie qui décrit le vocabulaire concret d'une langue avec ses oppositions, et une sémantique qui se fonde sur un schéma général de classification de toutes les valeurs possibles et établit, pour chaque langue, lesquelles ont une représentation lexicale concrète dans le développement historique.

Intervention de M. A. S. C. Ross (Birmingham).

I would like to mention two points.

The first is a practical one : how does one actually *do* syntax? I have recently been confronted with this problem in an acute form, for my wife (E. S. Olszewska) and I have been trying to edit the Middle English *Bestiary*. It has been quite possible to write the sections on the phonology and morphology of this text, but what should be written in the syntax section? (I should say here that the text was composed before the loss of inflexional *-e* in English and therefore possesses a morphology of an Anglo-Saxon rather than of a Modern English type). The practice of syntax, particularly in English — but I rather think in Hungarian also — seems to have been very largely confined to two spheres. First, the use of forms — how the dative is used in Gothic, how the subjunctive is used in Modern English, etc. Secondly — and this perhaps covers more syntactic studies than the first point — to noting anything that strikes the author of the study as « peculiar ». In most cases this amounts to noting syntactic differences between the language of the text and the language of the editor. Thus, with regard to Middle English texts, it has certainly been the practice merely to call the attention of the reader to differences from Modern English, such as *the Kinges daughter of England* as against *the King of England's daughter*. My impression is that in the syntactic studies of *Halotti Beszéd* and the Middle Hungarian texts usually grouped together under the name of the *Codexes* (such as the Jordánszky-Codex), a somewhat similar practice has prevailed. Again, all writers on Gothic syntax have noted the sentence *frah ina ga-u-hva-sehvi* ἐπηρώτα αὐτὸν εἴ τι βλέπει Mk 8, 23, with the inserted particle and pronoun, as something exceedingly remarkable. Is it really so very remarkable — or is it merely considered remarkable because it strikes a European commentator as remarkable? There is obviously something wrong with this « relativist » practice of syntax. Let me take it to its logical conclusion by means of an imaginary example. Let us suppose that a Japanese and an Arab, each unacquainted with western philology but each well-acquainted with his own traditional grammatical literature, writes a syntax of Eskimo. It is, I think, perfectly clear that, if each adopts the system current in European syntactic studies — that of noting anything unfamiliar — we shall get two entirely different syntaxes of Eskimo. « Which is absurd », and it therefore follows that the present practice of syntax is somehow wrong. My first point is thus not so much a point as a question — the one I started with : how do you actually *do* syntax?

My other point arises out of Professor Trnka's remark on p. 27 of the *Rapport* : « Jusqu'à présent, on n'a pas pu arriver à une définition du mot généralement valable et généralement acceptée. » Nothing could be truer, but — do we want one? In my view it is possible to define a con-

cept corresponding to the *sentence*, easy to define the concept *difference between phonemes*, possible to define the concept *phoneme*. Is anything more needed? No more exotic a language than modern colloquial English seems to me to provide a very great stumbling-block to the definition of the word — a stumbling-block which I may epitomise by the following statement : « Having in mind expressions such as *The man who broke the bank at Monte Carlo's luck*, the only reason why the genitival *-s* of Modern English is not regarded as a separate word is that English is a written language with a long tradition. » Again, reverting to a point I mentioned earlier in the Congress — apropos languages using sentences of the « I'll finger-cut you » type (p. 442) —, it seems to me that any definition of the word will ipso facto lead to the result that the number of « words » in certain languages (such as Chukchee-Luoravetlan) will be roughly of the order of the square of the number of « words » in most European languages. This is surely wrong — almost by axiom as it were. The abandonment of the concept *word* — except as a vague and purely practical expedient — certainly has advantages. Thus that remarkable and oft-quoted Eskimo « word » *āu̯lisautissaꝑsiniaꝑpuŋa* — by all definitions it *is* a word — which is built up by means of successive suffixes (cf. *āu̯lisaꝑpoq* 'he is fishing'), with the meaning 'I wish I had something that would do for a fishing-line', is surely more conveniently regarded as *not* a word. (Cf., further, my remarks in *Acta Linguistica*)

Intervention de M. K. Bergsland (Oslo).

Je voudrais seulement faire une très brève observation sur le terme « mot » qui, évidemment, joue un rôle assez important dans la présente discussion. La définition du « mot » présentée par M. Trnka dans son remarquable rapport est, me semble-t-il, très proche de l'élégante définition proposée par M. Hjelmslev : le mot est le plus petit signe permutable ; donc les éléments plus petits que les mots ne seraient pas interchangeables dans la chaîne parlée. Or, dans quelques langues au moins (lapon, turc, eskimo), certains éléments qui, d'après l'opinion courante, sont des suffixes de dérivation sont permutables, par exemple les suffixes de causatifs et diminutifs dans les verbes lapons. Par ailleurs, ces suffixes sont parfaitement comparables aux suffixes non permutables. La définition proposée par MM. Trnka et Hjelmslev ne serait donc pas pratique pour ces langues. La situation est, il me semble, assez banale. Il est sans doute possible, dans chaque langue prise à part, de définir des termes du type dont il s'agit ici d'une façon formelle, mais ces définitions ne seraient guère exactement les mêmes pour toutes les langues. Ce qui est commun aux mots définis de façons différentes pour les diffé-

rentes langues, c'est sans doute une certaine similarité sémantique, ou, si vous voulez, psychologique. Le « mot » en tant que terme général est un terme typique de la linguistique traditionnelle, vague en tant que terme général, mais se rapportant à quelque chose de plus précis dans les langues individuelles. La morphologie, en tant qu'elle s'occupera des mots, sera donc, ou bien une discipline universelle imprécise, ou bien une discipline précise, mais non universelle, c'est-à-dire plutôt une méthode.

Intervention de M. C. Regamey (Lausanne).

M. Buyssens a demandé l'intervention d'un sinologue qui pourrait apporter quelques précisions au problème de la distinction de la syntaxe et de la morphologie dans les langues à signes invariables et monosyllabiques. Bien que je ne sois pas sinologue, je voudrais dire quelques mots au sujet de l'utilité de la distinction des faits syntaxiques et morphologiques. On dit souvent que les langues comme le chinois ne possèdent pas de morphologie, puisque la flexion et la dérivation n'y existent pas et que seule la cadence nous indique la fonction du mot dans la phrase. Cette affirmation n'est pas absolument exacte, car le chinois moderne n'est plus une langue essentiellement monosyllabique et les particules dites « mots vides », en se soudant aux mots qu'elles suivent, forment une amorce de flexion, et cette « flexion » n'est pas la même pour le nom et pour le verbe. Je reviens ici à la distinction qui était si chère à Viggo Brøndal, celle entre *parties du discours* et *parties de la phrase*. Le sujet ne doit pas être nécessairement un nom, et le prédicat ne doit pas être nécessairement un verbe. Cette distinction est très importante et pratique pour l'analyse de certaines langues dont la structure diffère essentiellement de celle des langues indo-européennes ou sémitiques. Les faits chinois étant trop vagues pour permettre une analyse serrée, je signalerai plutôt les particularités du tibétain, qui est une langue ayant encore conservé certaines marques flexionnelles bien définies. Or, le tibétain exprime, comme toutes les langues, les notions syntaxiques fondamentales, sujet, prédicat, etc., mais il le fait au moyen de formes essentiellement *nominales*. Ce n'est pas comme en chinois, où la distinction entre le nom et le verbe est effacée, mais c'est un système où le prédicat est toujours exprimé par des formes nominales. Le « verbe » tibétain est décliné, tandis que le « nom » tibétain ne peut pas être conjugué. Je ne peux pas exposer en détail ce système très particulier, et je renvoie à mon article « Considérations sur le système morphologique tibétain » paru à Genève en 1947 dans le sixième fascicule des *Cahiers Ferdinand de Saussure*. La conclusion générale est la suivante : si l'on effaçait la distinction entre la syntaxe et la morphologie, entre les parties de la

phrase et les parties du discours, il serait pratiquement impossible de définir cette particularité du tibétain. En affirmant que le prédicat tibétain est nominal, ou, autrement dit, que c'est précisément le « verbe » qui est le sujet de la phrase tibétaine, on emploie les notions « nominal » et « sujet » comme des concepts appartenant à des plans différents. On ne pourrait pas exprimer cette distinction en considérant la morphologie comme une « subdivision » de la « syntaxe », en ne voyant dans ces domaines qu'une différence de degré.

Intervention de M. A. Carnoy (Louvain).

J'ai attendu la fin du débat pour essayer de le résumer. On s'est hier occupé de séparer la morphologie de la sémantique. Aujourd'hui, on s'occupe de la syntaxe et l'on oublie la sémantique. Il faudrait pourtant un principe général simple qui définisse toutes les sections de la linguistique. Or, cela me paraît aisé. Le langage extériorise des expériences par des symboles. Ceux du langage humain correspondent primordialement à des idées. Celles-ci se forment dans des expériences concrètes, mais se fixent en nous sous la forme de potentialités, dont l'étude constitue la sémantique. Reste la façon dont elles s'actualisent dans la phrase, l'unité dynamique du langage. Il y a, d'une part, les procédés qui, si divers qu'ils soient (accent, position, affixation, flexion, etc.), sont en eux-mêmes l'objet de la morphologie. Tandis que la façon de les manier dans une phrase concrète appartient à la syntaxe. Celle-ci a pour domaine la phrase, mais la phrase en tant que construite d'après les règles de la langue ; à côté des règles existent des préférences, qui sont du domaine de la stylistique. Ainsi la signification « avoir » de *habere* relève de la sémantique, l'étude des flexions *habeat*, *haberet*, etc., de la morphologie, l'emploi de ces subjonctifs dans la phrase latine (et notamment dans le style indirect) de la syntaxe, la préférence du latin pour le style indirect de la stylistique.

Intervention du rapporteur M. Vachek, pour résumer la discussion.

I feel hardly competent to defend Prof. Trnka's theses ; I would like, however, to explain one of the few points that were criticized here. I mean Prof. Trnka's definition of the term 'word'. It has been justly stated that, as it appears in his paper, it does not apply to words only, but also to morphemes the change of which may be solely responsible for the change of meaning of the whole sentence. I think is is fair to reveal that the word 'interchangeable' was inserted into the text in reading the proofs, as it seemed to the corrector to be more suitable than its prede-

cessor in the text, the term 'regroupable'. This term should have implied that one of the most important criteria defining the word is its capability of exchanging its place with other words coexisting with it in the sentence. In some languages, of course, this capability is more limited than in others.

To resume the discussion itself, one may perhaps say that the discussion has shown only too clearly that, of all the questions put forward to the congress, this one appears to be the most complicated and one in which differences of opinion appear in the most pronounced way. If we are to summarize briefly the positive results of the discussion I think it can be said that, upon the whole, what has traditionally been called morphological facts is by most linguists regarded and acknowledged as distinctly different from what has been so far traditionally called syntactical facts. As a matter of fact, there exists quite a number of morphological facts which cannot possibly be reduced to syntactical relations (thus, e. g. the tenses of verbs, the gender of the noun realizing the subject, etc.). Serious objections were raised, however, against the traditional terminology that hinders, in many respects, further progress of research in this field. Undoubtedly, the terminological committee of the C. I. P. L. will carefully consider the objections. Also the suggestion to acknowledge a new branch of linguistic theory, the morphosyntax, may prove to be a fruitful impulse to further research in these problems. Further, it has been stressed more than once that language is an indissoluble whole but that justice was done to the fact that phonemic, morphological and syntactical levels stand out in it very clearly. Even if some speakers believe this to be only a matter of practical convenience, it should be realized that practice is hardly based on what is not intrinsically present in the semiotic plan of the language.

Thus we may conclude with the statement that, however different and various were the views voiced here, some fundamental agreements did come out of them. It is certainly an encouragement for future work to be done in this domain.

Conclusion du président, M. DE BOER.

Il est nécessaire de s'atteler au travail pratique avant d'avoir mis au point une théorie reçue par tous. L'importance d'une telle définition théorique de la syntaxe est d'ailleurs en général assez réduite pour qui entreprend de décrire la syntaxe d'une langue particulière.

DISCUSSION

DE LA

QUESTION IV

Séance d'après-midi du jeudi 22 juillet

M. V. Bertoldi (Naples), président, ouvre la séance et donne la parole au rapporteur M. H. Vogt (Oslo). Celui-ci présente son rapport[1] au Congrès, après avoir exprimé son regret de n'avoir pu utiliser quelques communications écrites qui lui sont parvenues trop tard, notamment celles de MM. Belič, Gáldi, Hjelmslev, Serra, Terracini, Triandaphyllidis et Whatmough.

Intervention de M. A. Sauvageot (Paris).

Si l'on veut clairement étudier le problème, il convient de choisir pour conduire cette étude des langues de structure simple, où les actions extérieures se décèlent pour ainsi dire à vue d'œil. Il faut aussi que la structure de la langue imitatrice diffère assez nettement de celle de la langue imitée.

Quand la structure morphologique d'une langue donnée peut-elle subir l'action de la morphologie d'une autre langue? Quand il y a entre les deux structures coexistence d'éléments susceptibles d'être spécialisés dans des fonctions analogues. Si la différence de structure est par trop grande, aucune action ne se produira.

C'est ce que fait apparaître l'étude des langues finno-ougriennes, lesquelles, par la simplicité de leur structure morphologique, la clarté de leurs formes, trahissent immédiatement l'intervention des faits de structure de type indo-européen. Par ailleurs, la structure finno-ougrienne

1. Le rapport de M. Vogt figure plus haut, p. 31-40. Il repose sur les communications écrites des p. 303-348.

n'est pas à l'origine assez éloignée de celle des langues indo-européennes pour constituer un obstacle à toute infiltration.

Que constatons-nous? Que la morphologie des langues finno-ougriennes de civilisation (finnois et ses parlers, hongrois, à un moindre degré le zyriène), a nettement subi l'action des langues indo-européennes circonvoisines ; mais nous constatons aussi que, sur certains points, des résistances insurmontables se sont produites.

Comme on le sait, la morphologie finno-ougrienne est uniquement fondée sur la suffixation. Or, il n'est pas douteux que le finnois, par exemple, a développé des préfixes. Soit un mot *luonto* « nature », dont l'adjectif dérivé est *luonnollinen* « naturel », on a construit sur ce dérivé un négatif *epäluonnollinen* « *unnatürlich* » (suédois *onaturlig*). A côté subsiste *luonnoton* construit selon la tradition. Le mot *epä*, participe présent du verbe de négation, a été utilisé en fonction de préfixe de négation. D'où *epäsiivellinen* « immoral » (suédois *omoralisk*) en face de *siivellinen* « moral ». On a même fabriqué un verbe *epäonnistu-* « ne pas réussir » sur *misslycka* du suédois (allemand *missglücken*), ce qui montre à quel point l'élément *epä* est désormais senti comme préfixe. Mais cette transformation d'épithète en préfixe n'a pu se produire que par suite d'un fait de structure. En finno-ougrien, originellement, l'épithète, toujours antéposée, était invariable. Le finnois possède encore une formule comme *epänäköinen* « qui ne voit pas » qui reflète encore l'emploi où figurait anciennement un mot comme *epä*. Ces syntagmes épithétiques ont tendu à se souder en mots composés, puis le premier terme du composé a fini par servir de préfixe. La comparaison avec le hongrois est assez éloquente à cet égard. Celui-ci ne possédait pas d'adjectif déverbatif de négation. Il ne connaît qu'une particule négative *nem*. Sans doute, il s'en sert lui aussi comme de supplétif de préfixe dans *nem természetes* « unnatürlich » (sur *természet* « nature »), mais par contre il dit *erkölcstelen* « immoral » (avec le suffixe privatif *-telen*). En revanche, d'anciens compléments d'orientation du verbe sont désormais traités comme de véritables préverbes (*kimegy* « ausgehen », *bemegy* « eingehen », *felmegy* « aufgehen », *lemegy* « abgehen, hinuntergehen », *elmegy* « abgehen », etc.).

Quelque chose de comparable s'est produit en estonien sous l'influence de l'allemand. Le suffixe possessif a été remplacé par un possessif antéposé. Ici, l'imitation n'a pu être complète. On a dû se contenter de construire un schéma qui ressemblait tant bien que mal à celui de la langue dominatrice. En face du finnois : *kotini* « ma maison », *kotisi* « ta maison », etc. (*koti* « maison »), on a désormais :

minu kodu
sinu kodu

où *minu* et *sinu* ne sont que le génitif de *mina*, *sina* « je, tu ». Mais, ici encore, une construction originale prédisposait la langue à cette imitation. En effet, pour mettre l'emphase sur le possesseur, le finnois, de nos jours encore, combine le suffixe possessif avec le génitif du pronom personnel correspondant placé en épithète antéposée :

minun kotini « ma maison à moi »
sinun kotisi « ta maison à toi »

Il a suffi de laisser tomber le suffixe dans une construction double de ce genre pour aboutir à un schéma tout proche de l'allemand *mein Haus*, *dein Haus*, etc. Encore convient-il de signaler que cette imitation ne se serait vraisemblablement pas réalisée si les pronoms personnels construits avec les noms possessivés n'avaient pas été employés au génitif. Il est peu probable que le hongrois suive les traces de l'estonien, car il dit *az én házam* « ma maison à moi », *a te házad* « ta maison à toi » à côté de *házam* « ma maison », *házad* « ta maison ». Les pronoms *én* « moi » et *te* « toi » y figurent au cas qu'on est convenu d'appeler le nominatif. Si l'on s'avisait de laisser tomber le suffixe possessif dans des constructions de ce genre, le sens en deviendrait absurde.

Une autre considération doit intervenir dans l'analyse des faits qui viennent d'être relatés. Les génitifs *minu*, *sinu* de l'estonien présentent, en outre, une ressemblance extérieure avec les possessifs allemands du type *mein*, *dein*, etc. Cette ressemblance n'a certainement pas été un facteur indifférent. C'est ce que prouve, par exemple, la présence en hongrois d'adjectifs déverbatifs en *-andó /-endő* qui ont acquis un sens d'obligation uniquement parce qu'ils évoquaient les formes latines en *-andus / -endus*. La fortune des participes passés passifs finnois en *-(t)tu /-(t)ty* s'explique par l'analogie purement apparente avec les participes passés nordiques des verbes faibles (suédois *älskad*, *älskat*, pl. *älskade* en face de finnois *rakastettu* et de même hongrois *szeretett* sur *szeret* « il aime » en face de l'allemand *geliebt*).

Le schéma de la langue dominatrice s'impose à l'esprit du sujet bilingue au point de se substituer à la construction autochtone. La plupart des sujets parlants finnois des agglomérations urbaines disent : *minä tulen* « je viens », *sinä tulet* « tu viens », etc., tout comme l'on a en suédois *jag kommer*, *du kommer*, etc. Les paysans continuent à employer le verbe seul *tulen*, *tulet*, etc. Il n'y a aucune nécessité formelle qui force à combiner le pronom sujet au verbe conjugué. C'est seulement le schéma suédois qui prévaut. Il est vrai que les puristes font la guerre à ce qu'ils considèrent du point de vue finnois comme une incorrection.

Il est, cependant, des traits de structure morphologique dont il est aisé de constater qu'ils ne parviennent pas à s'imposer. C'est ainsi qu'aucune langue finno-ougrienne n'a créé de catégorie du genre grammatical,

Deux empêchements sont intervenus ici. D'abord, il a été impossible de mobiliser un suffixe suffisamment clair et suffisamment commode pour noter le féminin par opposition au masculin. Le finnois a bien spécialisé *-tar/-tär* (de *tytär* « fille », emprunté au balte) pour désigner la féminité (*laulaja* « chanteur » ~ *laulajatar* « chanteuse »), mais ce procédé encombrant n'a pas su s'imposer, pas plus qu'en hongrois n'a pu se généraliser l'emploi du mot *nő* « femme » en fonction de suffixe de féminisation (*szabó* « tailleur » ~ *szabónő* « couturière »). Ces suffixes ne pouvaient s'appliquer qu'à des êtres humains.

Le finnois aurait pu, apparemment, développer un genre grammatical, puisqu'il accorde l'épithète avec le nom dans les constructions épithétiques :

suuri talo « la grande maison »
suuressa talossa « dans la grande maison »
suurissa taloissa « dans les grandes maisons », etc.

Mais il se peut que le mécanisme de l'harmonie vocalique ait empêché ce développement. On a, en effet :

vanhassa talossa « dans la vieille maison »
köyhässä talossa « dans la pauvre maison », etc.,

où l'opposition de timbre vocalique marque l'harmonie vocalique au lieu d'être utilisée pour une discrimination de genre. On sait, en effet, que le féminin tend à disparaître dès que l'accord en genre n'est plus clair entre l'épithète et le nom ou bien dès qu'il n'y a plus d'accord (ce qui s'est passé en anglais où le genre grammatical est mourant).

De toutes ces remarques, il résulte qu'il ne peut y avoir action d'une structure morphologique sur une autre que si cette dernière dispose d'éléments susceptibles de se prêter à l'adaptation dans le sens de l'imitation plus ou moins complète. Souvent cette imitation aboutit à des formes hybrides qui ressemblent au modèle imité sans le reproduire totalement. Ainsi, le hongrois, en combinant le prétérit du verbe d'existence avec le prétérit d'un verbe donné essaie de se constituer un plus-que-parfait (*írtam volt* « j'avais écrit »), mais cette forme n'a de valeur claire qu'aux deux premières personnes. La troisième personne est ambiguë, sauf dans la conjugaison « objective ». (*Halott volt* veut dire aussi bien « il était mort » que « il avait été mort ».) Le hongrois n'a donc pas pu se constituer un paradigme de plus-que-parfait répondant exactement au plus-que-parfait de l'allemand ou du français. Aussi cette forme ne parvient-elle pas à s'imposer.

Mais l'action d'une langue sur la morphologie d'une autre ne se produit qu'en second lieu. C'est d'abord sur la syntaxe que s'exerce la première action, celle qui est déterminante. Quand la syntaxe d'une langue a été

modifiée par celle d'une autre langue, elle est devenue réceptive à des décalques morphologiques. Pas avant. C'est l'un des cas où se manifeste le plus nettement l'interdépendance entre le système syntaxique et le système morphologique d'une langue déterminée. Nous avons pu prétendre précédemment qu'il n'y a aucune solidarité entre la structure phonique et le système morphologique d'une langue donnée. Inversement, une langue donnée ne peut avoir que la syntaxe de sa morphologie. Les actions extérieures exercées sur la morphologie d'une langue ne sauraient s'expliquer autrement.

L'énoncé de la Question IV comporte une deuxième partie qu'il n'est pas possible de traiter ici, pour ainsi dire subsidiairement. Le problème est trop vaste pour être expédié sous la forme d'une conclusion hâtive. Il mériterait de susciter à lui seul un débat à part.

Intervention de M. V. Kiparsky (Helsinki).

L'emploi artificiel d'un préfixe étranger.

Hermann Paul dans ses *Prinzipien der Sprachgeschichte* (5e édition, Halle, 1937, § 282) a émis une opinion très catégorique sur l'emprunt de suffixes ; il y dit : « Es werden immer nur ganze Wörter entlehnt, niemals Ableitungs- und Flexionssuffixe. Wird aber eine grössere Anzahl von Wörtern entlehnt, die das gleiche Suffix enthalten, so schliessen sich dieselben ebensogut zu einer Gruppe zusammen wie einheimische Wörter mit dem gleichen Suffix, und eine solche Gruppe kann dann auch produktiv werden. Es kann sich das so aufgenommene Suffix durch analogische Neubildung mit einheimischem Sprachgut verknüpfen. » Je n'ai pas réussi à trouver dans la littérature linguistique une opinion aussi catégorique sur les *préfixes*, mais on y semble admettre, par un accord tacite, l'application de la même règle pour ces derniers. C'est ainsi, par exemple, que les savants roumains O. Densusianu (*Histoire de la langue roumaine*, I, Paris, 1901, p. 245) et Al. Rosetti (*Istoria limbii române*, III, Bucureşti, 1940, p. 69) expliquent la pénétration en roumain des préfixes slaves : ayant emprunté des mots slaves comme *pocăi* « faire pénitence, se repentir » < *pokajati sę*, *nemilostiv* « sans pitié » < *nemilostivъ* ou *război* « guerre » < *razbojь* « vol, pillage, brigandage », les Roumains ont formé des composés avec les préfixes *po-*, *ne-* et *răz-*, contenus dans ces emprunts, et avec des thèmes d'origine latine, p. ex. *ponegri* « noircir, calomnier », *nebun* « fou », *răscopt* « bien cuit », etc. — De la même façon sont toujours expliqués les composés anglais connus avec préfixe d'origine latine ou française et thème anglo-saxon, p. ex. *remake* « refaire », *prewarn* « avertir, mettre en garde », *disown* « renier, désavouer », *subway* « métro », *superman* (calqué par B. Shaw sur l'allemand

Übermensch), etc. (voir là-dessus O. Jespersen, *A Modern English Grammar*, VI, Copenhague, 1942, p. 476 sq.). — Que ce principe ne dépend pas du degré d'influence étrangère, est prouvé par le fait que nous le retrouvons en live, langue apparentée au finnois, parlée encore en 1940 par environ 800 personnes sur la pointe nord de la Courlande. Le live, entouré des parlers lettons et en voie d'être complètement englouti par ceux-ci, ne forme cependant de composés avec des préfixes lettons que si ces préfixes ont été empruntés déjà en composition avec des mots lettons : ainsi live *izdu'od'ə̂* « réussir » < lett. *izduoties*, etc., donnant naissance à *izum̄blə̂* « broder », formé du thème live *um̄blə̂* « coudre » (en finnois *ommella* : *ompelen*), etc. ; live *nu'ope'l'l'ə̂* « gagner (sa vie, de l'argent) » < lett. *nuopelnīt*, etc., servant de point de départ à des dérivés comme *nu'o-oə̀ppə̂* « apprendre à fond » du thème live *oə̀ppə̂* (en finnois *oppia* « apprendre »), etc.

Il serait étonnant que cette règle si logique comportât des exceptions et pourtant il semble y en avoir. Les catéchismes traduits au XVI^e^ siècle en vieux prussien, langue qui devait s'éteindre un siècle plus tard, contiennent onze mots qui sont évidemment composés avec le préfixe *er-* au sens perfectif ou résultatif, qui ressemble parfaitement à l'allemand *er-* (p. ex. *halten* « tenir » ~ *erhalten* « obtenir »). Mais les radicaux de ces onze mots ne sont sûrement pas d'origine germanique : *erdērkts* « empoisonné » (~ lit. *deřkti* « gâter, souiller, calomnier », *darkýti* « id. »), *erkīnina* (à lire *erkīnint*) « libérer » (étymologie incertaine, mais sûrement pas germanique), *erlaikūt* « soutenir, entretenir » (~ lit. *laikýti* « tenir »), *erlāngi* « qu'il lève » (~ lit. *langóti* « basculer » ou *lengvas* « léger »), *ermīrit* « inventer » (le radical *mīr-* est emprunté au slave *měr-iti* « mesurer »), *ernaunīsnan* « renouvellement » (~ lit. *naŭjinimas* « id. »), *ernertiuns* « fâché, courroucé » (~ lit. *nértingas* « récalcitrant, obstiné »), *erpilninaiti* « remplissez ! » (~ lit. *pìlnas* « plein »), *erschwāigstinai* « illumine » (dérivé du vieux pr. *swāigstan* qui traduit l'allemand « *Schein* » signifiant « lueur » et « illusion », et qui répond étymologiquement à lit. *šviesa* « lueur » ou à lett. *zvàigzne* « étoile », lit. *žvaigždė̃* « id. »), *ersinnat* « reconnaître » (~ lit. *žinóti*, lett. *zināt* « savoir »), *ertreppa* « ils outrepassent » (~ lit. *trepsė́ti*, *trepinė́ti* « trépigner », russe *tropà* « sentier »). Comme la plupart de ces mots traduisent un modèle allemand avec *er-* (*erhalten*, *erhebe*, *erdichten*, *Erneuerung*, *erzürnt*, *erfüllet* !, *erleuchtet*, *erkennen*), ce préfixe était considéré par tous les baltologues comme un emprunt à l'allemand ; « was um so eher geschehen konnte, als das Preuss. *er-* schon von Hause aus hatte », dit R. Trautmann dans *Die altpreussischen Sprachdenkmäler* (Göttingen, 1910), p. 330 (cf. en dernier lieu M. Endzelin, *Senprūšu valoda* (Riga, 1943), § 202). Les textes vieux-prussiens conservés connaissent, en effet, une préposition ou par-

ticule *er* qui traduit l'allemand *bis* « jusque » et répond étymologiquement au lett. *ar* « avec », *ir* « aussi », lit. *ar*, vieux lit. *er* particule interrogative, lit. *ir* « et, aussi ». Il existe même un composé vieux-prussien *erains* « chacun » (< *er* + *ains* « un »), construit exactement comme lett. *arvien* « toujours » (< *ar* + *viens* « un »). Mais il est difficile de s'imaginer que cette préposition aurait assumé, en vieux-prussien, le rôle d'un préfixe verbal, car ni en letton ni en lituanien nous ne trouvons la moindre tendance à un pareil développement. Il reste alors deux possibilités : ou bien un hasard étrange ne nous a conservé, dans les textes vieux-prussiens, que des dérivés indigènes avec le préfixe *er-* emprunté à l'allemand, tous les mots modèles qui ont introduit ce préfixe dans le vieux-prussien nous restant inconnus ; ou bien, le préfixe allemand *er-* s'est introduit en vieux-prussien sans que celui-ci ait emprunté de mots modèles allemands. Comme la seconde possibilité contredirait à la règle mentionnée ci-dessus, on serait forcé d'accepter la première, comme font tous les baltologues, quoiqu'elle paraisse peu probable, car, en général, les mots modèles ne sont ni moins nombreux ni moins usités que les dérivés des thèmes indigènes.

Une heureuse trouvaille me permet, cependant, de prouver que dans certaines conditions un préfixe peut être introduit dans la langue sans emprunt de mots modèles. En letton, bien que cette langue ait subi une influence allemande très forte, on n'a pas trouvé, même dans les textes des XVI^e^-XVII^e^ siècles, écrits par des pasteurs allemands, de verbes allemands avec le préfixe *er-* et ce préfixe reste, par conséquent, complètement inconnu au letton moderne. Cependant, dans un registre paroissial de Pilten en Courlande (copié, mais non édité par M. Arbusow, ancien professeur d'histoire baltique à Riga) j'ai trouvé parmi quelques annotations en letton, faites par un pasteur allemand en 1663, la suivante : *Ottilia, no Siszen Schwanna meita... sawu bährnu erkawusz* « Odile, fille de Zvans de Sissen, a tué son enfant ». Le participe passé *erkawusz* a été évidemment construit par le pasteur d'après l'allemand *erschlagen* « tué », car la forme correcte lettone, courante aujourd'hui, aurait été *nuokāvus(i)*. Nous savons que les catéchismes vieux-prussiens ont été aussi écrits par un pasteur allemand, aidé d'un « interprète » indigène. Étant donné qu'un pasteur allemand a pu, au moins une fois, introduire son préfixe *er-* dans une phrase lettone, il est très probable que le rédacteur des catéchismes vieux-prussiens a procédé de la même façon. Comme ces catéchismes sont, en dehors de quelques vocabulaires et de brèves inscriptions, les seuls textes vieux-prussiens qui nous soient conservés, il est impossible de dire si ce préfixe était vraiment devenu vivant en vieux prussien parlé. En tout cas, il paraît qu'à condition qu'une domination culturelle totale existe, les sujets parlant une langue bien évo-

luée peuvent imposer l'emploi d'un préfixe étranger à une langue moins évoluée, au moins dans l'écriture.

Intervention de M. L. Gáldi (Budapest).

A la place de M. Gáldi, empêché, un de ses anciens élèves, M. Bela Köpeczy, donne lecture au Congrès d'un résumé, préparé par M. Gáldi, de sa communication écrite sur « l'importance des parlers français-créoles pour la linguistique générale[1] ».

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

La question du substrat liée à celle du bilinguisme nous place sur le terrain de l'étude des sociétés.

Voici un exemple de considération sociale : M. H. Vogt suppose que le français exercera une « pression énorme » sur les anciens parlants bretons. Il faut tenir compte du fait que les « accents provinciaux » sont pleinement tolérés dans la société française et que l'articulation régionale des phonèmes ne « situe » pas au point de vue des classes sociales.

En ce qui concerne les convergences, il est naturellement essentiel d'abord de recueillir et de cataloguer le plus de faits possible. Mais ce sera une invitation à la recherche d'explications : on sera amené à se demander dans quelle mesure les convergences linguistiques sont le reflet de convergences mentales et si celles-ci elles-mêmes sont conditionnées par des analogies dans les conditions sociales.

Intervention[2] de G. Bonfante (Princeton).

Pour expliquer les changements linguistiques d'une langue quelconque, deux hypothèses se présentent tout de suite au linguiste : l'une, la théorie bien connue de l'école française, illustrée notamment par Vendryes dans son *Langage* et par Meillet dans sa *Linguistique historique et linguistique générale*, et qu'on pourrait appeler la théorie de l'évolution générale du langage sous l'influence de l'évolution universelle de l'esprit humain ; l'autre, l'hypothèse de l'influence d'une langue sur l'autre, énoncée d'abord par Léonard de Vinci, puis développée par Ascoli, Bartoli et l'école de Prague. Si nous prenons un exemple banal et connu, la création du temps composé allemand *ich habe gesehen*, la première thèse nous dira qu'il s'agit d'une évolution naturelle, universelle,

1. Le texte intégral de cette communication se trouve reproduit plus haut, p. 307-315.
2. Voir aussi la communication écrite de M. Bonfante (ci-dessus, p. 304).

presque inévitable, du langage humain à un certain stade de son développement, et que par conséquent on la retrouve à différentes époques en France, en Angleterre, en Italie, en Grèce et ailleurs ; la deuxième cherchera au contraire un centre originaire de création (dans notre cas la Grèce) d'où le phénomène se serait répandu progressivement, en filtrant d'une langue dans l'autre et d'un pays dans l'autre, pour ainsi dire, par osmose (le chemin serait dans notre cas Grèce > Italie > Gaule > Allemagne). L'exemple que j'ai choisi est banal, c'est le premier qui s'est présenté à ma mémoire, et je crois que dans ce cas particulier presque tous les savants admettront que c'est la deuxième hypothèse qui est la vraie. Mais le problème est peut-être plus complexe. La question se pose de savoir s'il y a réellement une contradiction entre les deux théories. A ce propos, une page du rapport de M. H. Vogt me semble d'un intérêt particulier ; je lis, en effet, à la p. 39 : « ... la perte de catégories anciennes et la création de catégories nouvelles ne semblent pas avoir lieu avec la même facilité. On observe souvent qu'une langue, ou un patois, perd des distinctions formelles, dans des circonstances qui rendent l'hypothèse d'influences étrangères assez naturelle. Mais la création de nouvelles catégories morphologiques au sens étroit du mot sous l'influence d'un autre système semble se présenter assez rarement »... et tout ce qui suit. En d'autres mots : il y a certaines innovations que l'on peut définir d'heureuses conquêtes de l'esprit humain, qui sont acceptées tout de suite avec enthousiasme, qui pénètrent facilement d'une langue dans l'autre, et dont une langue se débarrasse bien difficilement une fois qu'elle se les est appropriées. Il semble qu'elle n'attendait que le moindre prétexte pour s'en emparer et leur donner le plus grand développement possible. Si nous prenons, par exemple, quelques cas bien connus et illustrés par Vendryes et Meillet, tels que la création de l'article, du passé composé et du futur antérieur, nous verrons qu'il faut sans doute ramener leur création à un centre unique et bien déterminé (la Grèce) ; mais nous remarquerons aussi que toute langue adopte facilement ces innovations sous l'influence d'une langue voisine ; mais que le cas inverse est bien rare (s'il existe) : quelle langue *perd* le futur ou l'article sous l'influence d'une langue voisine? Le cas du duel est inverse, comme l'on sait. Les langues le perdent facilement, mais ne l'acquièrent point.

Cette question nous amène de biais à envisager tout le problème de l'innovation linguistique, que l'on aurait bien voulu voir traiter *ex professo* dans une séance de notre Congrès, car c'est un problème fondamental — peut-être même *le* problème central de toute la linguistique. A ce propos, Bartoli, s'inspirant de Léonard de Vinci, a exprimé une opinion bien nette et précise : la cause de toute innovation linguistique réside dans le mélange des langues. Avec tout le respect et l'admiration

que j'éprouve pour ce grand maître, j'ose exprimer quelques doutes sur une affirmation aussi tranchante et générale. Je me demande si Bartoli lui-même ne s'est pas rendu compte de la contradiction qu'il y a entre cette théorie et la philosophie de Croce (à laquelle Bartoli fait cependant appel plus d'une fois) qui considère le langage comme une libre création de nature artistique. Ne faudra-t-il pas admettre dans le sujet parlant la capacité d'inventer de nouvelles métaphores, de nouvelles formes d'expression, comme le font et l'ont fait de tout temps les poètes, d'Homère à Dante et à Shakespeare? Le premier Grec qui a appelé « âme » le papillon (ψυχή), le premier Français qui a dit *œil-de-bœuf* n'a-t-il pas inventé un mot nouveau? Sommes-nous perpétuellement condamnés à nous copier les uns les autres? Concrètement : en constatant que Paris est le plus grand centre innovateur de la France, devrons-nous attribuer ce fait exclusivement à la présence des étrangers dans cette ville? Ne devrons-nous pas admettre que Paris est aussi le grand centre artistique, intellectuel, politique du pays, que les idées et les créations nouvelles de tout genre — de la mode à la cuisine et à la philosophie — y foisonnent plus que dans les villages perdus et somnolents des Landes ou des Alpes, que la vie de l'esprit y bouillonne et fermente plus qu'ailleurs? En critiquant ici Matteo Bartoli, je me sers de sa propre méthode, qui est de rattacher la langue aux autres créations de l'esprit (philosophie, littérature, arts, coutumes) et d'en faire une face seulement de l'histoire totale de l'homme, contre l' « isolationnisme » et le mécanisme des néogrammairiens et de leurs épigones. Et je ne veux pas manquer de remarquer, enfin, que le mérite doit lui être reconnu d'avoir posé ce problème avec décision et clarté, dans son ensemble. Il serait bien à souhaiter que d'autres en fissent autant.

Intervention de M. W. Doroszewski (Varsovie).

J'ai eu l'occasion d'observer l'action d'une langue sur une autre pendant mon séjour aux États-Unis en 1936-1937. Il s'agit de l'anglais et du polonais. En me rendant aux États-Unis, j'étais curieux de savoir comment se présenterait la lutte de deux systèmes morphologiques aussi différents l'un de l'autre que le sont le système anglais et le polonais. Arrivé sur place, je trouvai cependant tout autre chose. Il ne s'agissait pas de la lutte de deux « systèmes linguistiques », mais bien de la lutte de l'État américain, fort de ses richesses et de son prestige, avec la mentalité des masses des émigrés polonais. Du moment que la *volonté* des sujets parlant le polonais fléchit, que ces masses commencent à subir le prestige de l'anglais, *tous les éléments* de l'anglais font irruption dans la langue polonaise : mots, préfixes, suffixes, tours de phrases. C'est

l'édifice entier du polonais qui croule (la chose se répète pour les autres langues) et c'est tout l'ensemble de la langue qui sombre. En présence de ce tableau, on se rend compte avec une netteté absolue combien est grande l'importance des facteurs sociaux dans la vie de toute langue et combien sont secondaires par rapport à ces facteurs les classements mécaniques que fait un grammairien. M. Bonfante a raison de dire qu'il n'y a aucune limite à l'interpénétration des langues. (J'ai traité de ces questions dans un livre intitulé *La langue polonaise aux États-Unis* qui fut publié à Varsovie en 1938.)

Intervention de M. L. Hjelmslev (Copenhague).

Il donne lecture de sa communication écrite[1] en réponse à la question IV.

Intervention de M. R. Lafon (Bordeaux).

A l'exemple du contact de l'arménien et des langues kartvèles, cité par M. Vogt, et à celui du contact des langues finno-ougriennes et germaniques, illustré par M. Sauvageot en faits saisissants, il convient d'ajouter celui du contact du basque et des langues romanes limitrophes. Le basque, dont les plus anciens textes remontent au XVI^e^ siècle, est apparenté aux langues caucasiques, mais vit depuis de nombreux siècles au contact de langues dont la structure est très différente de la sienne.

La distinction du masculin et du féminin, qui est ancienne et régulière dans certaines formes verbales, n'a pas passé dans le système du nom.

Il apparaît aujourd'hui comme fort douteux que certains suffixes de la déclinaison aient été empruntés au latin ou aux langues romanes (*-gan*, *-eta*).

On ne peut pas dire dans quelle mesure on doit imputer à l'influence romane : 1° l'usage, en vieux-basque, des trois démonstratifs (à valeur personnelle) en fonction d'article ; 2° le fait que seul s'est maintenu l'usage en fonction d'article du démonstratif de la troisième personne.

Le basque s'est donné un futur distinct du présent, et un subjonctif distinct de l'indicatif, mais par des moyens originaux, qui lui sont propres.

On trouve donc en basque certains développements qui ressemblent à des développements qui ont eu lieu dans les langues limitrophes, mais dont on peut souvent découvrir le germe en basque.

Il est impossible actuellement de déterminer ce qui est dû à l'action

1. Voir ci-dessus, p. 315-316.

de ce germe et ce qui est dû à l'action de facteurs externes. On ne peut pas mesurer les forces en présence. Mais on peut essayer d'apporter une précision d'ordre numérique : la date à laquelle apparaît une modification du système morphologique. Sa connaissance peut permettre de préciser certaines questions.

D'autre part, il faut, là où on le peut, étudier non seulement les résultats des procès, mais les procès eux-mêmes. L'observation de l'apprentissage de leurs deux langues par les enfants bilingues montrerait sans doute les points faibles du système de la langue qui subit l'action de l'autre, les fissures ou les brèches par où quelque chose de la morphologie de l'une peut passer dans celle de l'autre.

Intervention de M. M. Moreno (Rome).

Ho presentato al Congresso una comunicazione[1] sull'azione del cuscitico sul semitico etiopico. Piuttosto che leggerla, preferisco riassumerla e confrontarne le conclusioni con quelle del relatore prof. Vogt, aggiungendovi qualche osservazione nuova.

1) Anche sul terreno dell'influenza del cuscitico sul semitico dell'Etiopia è confermata l'osservazione del Relatore che l'assimilazione d'un elemento nuovo da parte di una lingua può dissimulare completamente la sua origine straniera, perchè i mezzi materiali con i quali esso s'esprime nel nuovo sistema sono spesso tratti dalle risorse di questo sistema stesso.

2) Il principio che ogni lingua presenta dei punti di maggiore resistenza alla recezione di elementi estranei è valido anche per le lingue semitiche dell'Etiopia rispetto al cuscitico. In esse la linea più robusta di difesa è costruita davanti al sistema verbale. Ma d'altra parte è proprio questo che si dimostra più sensibile alle *influenze indirette*, delle quali occorre tenere il massimo conto nello studio dell'interpenetrazione delle lingue.

3) È indubbio che il bilinguismo è una condizione necessaria per l'azione di una lingua su d'un'altra. Fo, invece, qualche riserva sulla questione della « situazione di prestigio » della lingua influenzante. Infatti, le lingue cuscitiche hanno esercitato sulle lingue semitiche dell'Etiopia un'azione assai profonda, pur trovandosi i loro parlanti in una posizione d'inferiorità politico-sociale. Occorre trovare una formula più larga, applicabile a tutte le circostanze, storicamente spesso assai variabili, che determinano l'efficacia d'un'influenza.

1. Voir ci-dessus, p. 325-332.

4) La lingua meno evoluta può talvolta cedere alla lingua più evoluta dei mezzi utili per esprimere idee di civiltà. Così il periodo sintetico dell'Amarico non rappresenta uno svantaggio di fronte al periodo analitico del semitico comune, e il suffisso che il cuscitico ha ceduto alle lingue etiopiche per la formazione degli astratti è un mezzo efficace d'espressione di un pensiero progredito.

5) Concordo su quanto il Relatore ha detto intorno alle convergenze linguistiche. Nell'uso di una circonlocuzione del tipo « la tua testa, la tua anima, la tua persona » in luogo dei pronomi personali di 1ª e di 2ª, illustrato nella mia comunicazione, si deve vedere piuttosto che un'influenza una convergenza, spiegata da ragioni sociali. Infatti tanto in territorio cuscitico quanto in territorio semitico questa circonlocuzione esprime le abitudini cerimoniose della classe aristocratica.

6) L'influenza del cuscitico sul territorio etiopico è stata favorita dall'affinità strutturale derivante dall'unità camito-semitica. Sarebbe interessante approfondire ora lo studio dei sustrati che soggiacciono al cuscitico.

Ma anche le lingue europee, nonostante la loro appartenenza a un ceppo assai diverso, non mancano ora di esercitare la loro influenza, in parte anche morfologica, sulle lingue semitiche e camitiche dell'Etiopia. Nell'amarico e nel tigrino, diventate oggi, sotto l'influsso della civiltà europea, lingue di cultura, non si constatano soltanto imprestiti e calchi lessicali : vi sono anche fatti che incidono sulla grammatica. La sintassi tende a diventare più snodata, più agile ; il verbo, organizzato per esprimere soprattutto gli aspetti, tende a utilizzare sempre più i mezzi indiretti di cui disponeva per esprimere anche i tempi. Si verificano delle variazioni di frequenza che mettono in rilievo l'utilità del metodo statistico propugnato dal Cohen. Quanti denominativi del tipo *farrama* dall'italiano *firma* non si son ricavati da sostantivi europei? Quanti verbi non si sono arricchiti di forme derivate che prima non possedevano, solo per rendere idee venute d'Europa? In tigrino il suffisso aggettivale *-āwī*, preservato a mala pena in alcune parole della lingua ecclesiastica, ha ripreso una vitalità novella, esuberantissima. In amarico la frequenza del participio passivo, ancora ieri prossimo all'estinzione, va crescendo, per il bisogno di imitare une forma grammaticale molto usata nelle lingue europee.

7) Un'azione diretta sulla morfologia delle lingue parlate in Etiopia — come delle altre lingue dell'Africa in cui si son fatte traduzioni della Bibbia — è stata esercitata dalle Missioni nel loro sforzo di farne delle lingue letterarie. Ho illustrato quest'azione dieci anni or sono al Congresso Volta sull'Africa. Si sono standardizzate le lingue, e così si è pro-

vocata la fissazione di determinati elementi grammaticali, a detrimento di altri appartenenti ai dialetti che sono stati sacrificati. L'artificiosità di questo processo, talora risentente in modo troppo accentuato la mentalità europea, non ha impedito in queste lingue semi-artificiali di affermarsi, magari sotto l'egida d'un carattere sacro. Nonostante le profonde differenze che le separavano dalle lingue europee, esse si sono mostrate duttili e capaci di portare une parola nuova : perchè lo spirito vince sempre la materia, e l'interpenetrazione delle lingue è, prima d'ogni altra, cosa, una comunicazione di spiriti.

Intervention de M. K. Bergsland (Oslo).

Je n'abuserai pas longtemps de vos instants, mais je ne peux pas ne pas faire une petite observation — ou plutôt une question — à propos de ce qui est indiqué dans la dernière partie de la question qui nous occupe cet après-midi. Je ne contesterai rien dans l'excellent rapport de M. Vogt, et je suis tout à fait d'accord avec lui qu'il est très peu probable qu'on puisse démontrer d'une façon objective qu'une langue « primitive », parfaitement adaptée aux besoins d'une société « primitive », soit inférieure à une langue prétendue supérieure. Ce que je vais dire ne sera donc pas du tout une dépréciation des langues dites primitives — ni des cultures primitives —, ma question touche le problème du contact de ces cultures et les cultures dites supérieures.

On a dit qu'il est possible d'exprimer n'importe quoi dans n'importe quelle langue quotidienne, c'est-à-dire que ces langues sont toutes mutuellement traductibles, et on a même pris cette supposition comme base d'une définition de ces langues par rapport aux langues spéciales comme celles des logiciens par exemple — en faisant abstraction, bien entendu, des faits purement lexicaux.

Or, est-il tout à fait certain que n'importe quel système grammatical peut servir aux besoins nouveaux dus au contact des cultures? Pour expliquer ce que je veux dire, je prendrai un exemple bien connu des langues ouraliennes, à savoir les équivalents des conjonctions françaises 'et' et 'ou', qui sont des acquisitions sans doute relativement récentes dans celles de ces langues qui en ont. Le samoyède yourak — d'après les sources accessibles — n'en a pas, et les deux rapports en question ne sont pas distingués d'une façon explicite dans cette langue. En yourak, on dit par exemple « est-ce que nous partons, est-ce que nous ne partons pas », ce qui, par l'incompatibilité des deux termes de la proposition, indique une disjonction plutôt qu'une conjonction logique. Quand il n'y a pas d'incompatibilité, on s'exprime, semble-t-il, par des propositions du type « son père vient-il, son frère vient-il, lequel des deux vient? », ou bien

« si son père ne vient pas, son frère vient ». Le yourak sait donc se tirer d'affaire — d'une façon qui rappelle le fait que, dans la langue des logiciens, la conjonction, la disjonction, l'implication et l'équivalence peuvent s'exprimer par des combinaisons de la négation et de l'incompatibilité, mais je me demande s'il est possible d'exprimer en yourak, d'une façon en pratique compréhensible, des rapports beaucoup plus compliqués que ceux que j'ai cités, s'il est possible, par exemple, de traduire un traité de logique français en yourak sans introduire des moyens d'expression nouveaux, c'est-à-dire sans changer la structure de la langue. Cette question est assez intéressante, il me semble, pour le problème de l'éducation des peuples dits primitifs au moyen de leur langue à eux. Sans aucun doute, il y a dans cette salle des savants beaucoup plus compétents que moi qui peuvent se prononcer sur cette question.

Intervention de M. E. Buyssens (Bruxelles).

J'ai eu la chance d'avoir pour maître Paul de Reul qui, l'un des premiers, protesta au nom de la sociologie contre une certaine tendance des néo-grammairiens. C'est pourquoi je m'efforce toujours de ne pas oublier que la langue est un fait social, même lorsqu'il s'agit de morphologie. C'est pourquoi aussi je n'aime pas beaucoup l'opposition que nous trouvons dans le rapport entre le point de vue sociologique et le point de vue purement linguistique. Je refuse, pour ma part, de les séparer.

P. 35, M. Vogt parle de l'interdépendance des évolutions sociale et linguistique ; en réalité, l'évolution linguistique n'est qu'un cas particulier de l'évolution sociale.

Ceci peut, à première vue, paraître une question de mots. Mais il n'en est rien lorsque nous arrivons à la question qui nous est posée : dans quelles limites peut s'exercer l'influence d'une langue sur une autre? M. Vogt rejette l'idée que cette influence puisse être illimitée. Il suffit de se rappeler que l'évolution linguistique est une évolution sociale pour trancher la question.

Lorsqu'on dit qu'un système est influencé par un autre, cela veut dire que les individus renoncent à reproduire les procédés ancestraux pour adopter ceux de l'étranger. Jusqu'où cette renonciation peut-elle aller? Mais jusqu'au bout ! Il y a des populations qui ont complètement abandonné leur langue pour une autre. La chose s'est souvent produite : il y a donc des cas historiques où l'influence d'une langue a été totale.

Permettez-moi de faire une autre remarque du même ordre.

La notion de système est une notion psychologique individuelle. Si nous étudions la langue de Gide, nous obtenons un système ; si nous étudions celle de Malraux, nous obtenons un autre système. Ce n'est

que dans la conscience d'un individu que peuvent exister les oppositions qui constituent le système. Ce qu'on appelle le français du xx^e siècle est une sorte de moyenne de tous les systèmes individuels. Une moyenne entre plusieurs systèmes, ce n'est pas un système : c'est un fait social.

Intervention de M. A. S. C. Ross (Birmingham).

Any anglist will feel bound to intervene in this discussion to point out the excellent example of the absence of expected morphological interference which he has in his own field. I refer to Scandinavian-English relations. Whatever the sociological reasons may have been, a state of extreme bilingualism must have resulted in many areas of northern and eastern England — a bilingualism which does not manifest itself clearly until the texts of the Middle English period. The fusion of the languages — Danish-English and Norwegian-English — was evidently a very intimate one. Two examples will illustrate this. First the Leeds place-name *Skyrack;* this is Anglo-Saxon *scīr-āc* 'Shire oak' ; the word *shire* is not present in Scandinavian but, nevertheless, the Anglo-Saxon [ʃ]-sound has been replaced by the congruent Scandinavian *sk*. Second, the word *dream*. Anglo-Saxon *drēam* meant 'joy', the Scandinavian congruent *draum* meant 'dream' ; Modern English *dream* thus has English vocalism, Scandinavian meaning and indifferent consonantism. It is perhaps not too much to say that many English dialects are in reality as much Scandinavian as they are English. In such dialects there will be (1) some words that must be of Scandinavian origin, like *bait;* (2) some that must be of Anglo-Saxon origin, like *yellow;* (3) some — like *house* — that may be considered as having originated either in Scandinavian or Anglo-Saxon i. e., really, in both. It seems that, in many cases, Class (3) is by far the largest ; Classes (1) and (2) often contain about the same number of words. Nevertheless, despite this extreme bilingualism, there has been no major influencing of the morphology of the « large » English classes — noun, adjective, adverb, verb — by Scandinavian. There are of course minor cases such as the Middle English plural *hend* 'hands'. Here I ought to sound a warning. It is very commonly held that the great English change in the verb-endings by which *-s* arose in the third person singular of the present indicative beside the etymological *-þ* (*he loves* beside archaic *he loveth*) is due to the influence of Scandinavian morphology. It is suggested that, at the time of the bilingualism, the facts that the second and third person both had *-R* (perhaps an *s*-like sound) in Scandinavian and that the Anglo-Saxon of the north had *-s* in the second person, engendered *-s* in the third person

too ; thus Lindisfarne *drīfes* for both persons. This view is wrong. As my student, Mr. L. Blakeley, has recently shown, the *-s* of the third person in Lindisfarne — and in this morphological matter as in so many others Lindisfarne is the parent of later English — is due to dissimilation. In this verb-form Lindisfarne shows both *-s* and -ð, but the *s*-forms are common in verbs with stem-consonants such as ð (e. g. *cuoeða*), rare in those with stem-consonants such as *s* (e. g. *rīsa*).

Intervention de M. H. E. Del Medico (Paris).

1) Au sujet de ce que dit le rapporteur de l'absence de genre en arménien, il tient à souligner que ce fait caractérise les langues anciennes sud-caucasiennes, sumérien, hittite et langues apparentées, en particulier le hittite hiéroglyphique (dont il propose une méthode de déchiffrement dans un mémoire dactylographié qu'il remettra à tous les congressistes s'intéressant à ce problème).

2) Il signale l'intérêt d'une étude d'interpénétration de langues sur le domaine du turc osmanli, qui emploie parfois des désinences arabes ou autres avec un radical persan.

3) Il signale à M. R. Lafon le suffixe gan_2 en hittite cunéiforme, dont l'explication n'a pu encore être trouvée.

Intervention de M. D. M. Jones (Bangor).

A weakness of historical grammar has been that it has frequently failed to distinguish clearly between changes affecting a linguistic system and changes which do not affect it. For example the borrowing of the English plural morpheme *-s* in certain categories of Welsh nouns merely adds one more plural morpheme to those already existing in spoken Welsh ; it does not affect the system of morphological categories. It is not, therefore, sufficient, for the study of the mutual influence of morphological systems, simply to cite cases of borrowed morphemes.

Conclusion du débat par M. Vogt, rapporteur.

M. Vogt clôt la discussion par quelques brèves remarques. Il attire l'attention des savants sur le problème soulevé par M. Bergsland. Il fait enfin remarquer, en réponse à M. Buyssens, qu'il ne voudrait pas laisser penser qu'il sépare faits sociaux et faits linguistiques. Partout où ces expressions sont employées, il faut évidemment comprendre faits so-

ciaux extralinguistiques et faits sociaux linguistiques. Il n'en est pas moins vrai que les faits de langue occupent une place tout à fait à part dans l'ensemble des faits sociaux. Il ne suffit pas de poser que les faits de langue sont des faits d'ordre social, et que l'évolution linguistique est un cas particulier de l'évolution sociale, tant que les deux séries de faits semblent souvent évoluer indépendamment l'une de l'autre et que la connexion causale entre elles reste tout à fait obscure.

DISCUSSION

DE LA

QUESTION A

Séance du matin du jeudi 22 juillet

M. A. Lombard (Lund), président, ouvre la séance et donne la parole au rapporteur, M. J. Marouzeau (Paris), pour la présentation de son rapport[1].

M. Marouzeau, en quelques mots préliminaires, fait apparaître les difficultés du problème de la terminologie quand il s'agit de linguistique : d'une part, les linguistes sont amenés par la nature même de leurs préoccupations à être plus exigeants sur le choix des termes et sur leur appropriation ; en second lieu, la terminologie est encombrée de l'apport des siècles, qui porte la marque de conceptions désuètes ou limitées à un type de langue défini ; enfin, l'objet de la linguistique est multiple, et il est légitime jusqu'à un certain point d'envisager autant de nomenclatures qu'il y a de types de langues.

Ces difficultés suffisent à justifier l'institution d'une Commission permanente de terminologie. Ladite Commission, instituée par le Congrès de Genève en 1931, a procédé depuis cette date à divers travaux qui sont mentionnés dans le Rapport imprimé présenté en séance.

A ce Rapport M. Marouzeau ajoute quelques informations qui lui sont parvenues entre temps : les documents recueillis par M. Weisgerber en vue d'un *Wörterbuch der sprachwissenschaftlichen Terminologie*, après avoir subi diverses vicissitudes et passé par les mains de MM. Schmitt et Lammers, sont aujourd'hui en lieu sûr et susceptibles d'être récupérés.

Aux publications d'intérêt terminologique dont le Rapport fait état,

1. Le rapport de M. Marouzeau figure plus haut, p. 41-45. Il repose sur les communications écrites des p. 349-375.

il convient d'ajouter les ouvrages de A. Severino : *Manuale di nomenclatura linguistica* (Ed. Le lingue estere, Milano), et Fahham : *Terminologie des grammairiens arabes* (1946).

Aux communications reçues à l'occasion du Congrès et dont il est fait état dans le Rapport, il convient d'en ajouter quatre, reçues tardivement : de M. Feydit (Paris), donnant quelques exemples de créations ou distinctions de termes qu'il suggère, à propos de la grammaire de l'arménien ; de M. Ivănescu (Jassy) sur l'utilité d'une terminologie expressive ; de M. Massignon (Paris) sur les besoins propres aux langues sémitiques ; de M. Niedermann (Genève), qui souhaite qu'un répertoire de la terminologie soit historique.

Intervention[1] de M. A. Debrunner (Berne).

Als einziges neben Herrn Marouzeau übrig gebliebenes Mitglied der Terminologiekommission fühle ich mich gezwungen, das Wort zu ergreifen, obschon ich nichts anderes tun kann, als einiges von dem unterstreichen, was Herr Marouzeau in seinem gedruckten Bericht mehr skizziert als ausgeführt hat.

Doch zunächst noch eine allgemeine Bemerkung : Die letzten drei Tage haben uns mit unmissverständlicher und manchem von Ihnen wohl etwas schmerzlicher Deutlichkeit gezeigt, wie wichtig die Frage der Terminologie ist. Ich selber war früher eher geneigt, sie für unwichtig zu halten, in der Meinung, es komme bei einer Konservenbüchse weniger auf die aufgeklebte Etikette an als auf den Inhalt und es genüge beim Gebrauch eines unrichtigen oder umstrittenen *terminus technicus*, zu sagen, was man damit meint, so dass man ihn dann ungescheut brauchen dürfe, sei es im akademischen Unterricht, sei es in Büchern und Zeitschriftenaufsätzen. Um mir ein Beispiel zu nennen : wir sprechen doch alle vom « Akkusativ », obschon wir wissen, dass das eine dumme Übersetzung des griechischen αἰτιατικὴ ist. Allerdings habe ich in den letzten Jahren die Bestrebungen um eine Umwertung aller terminologischen Werte mit einiger Sorge beobachtet, und die letzten Tage festigen in mir die Überzeugung, dass heute die terminologische Unsicherheit zur grossen Gefahr geworden ist.

Von diesen allgemeinen Erwägungen aus komme ich zu den folgenden Bemerkungen, die sich auf die Punkte a) bis e) auf Seite 42 der « Rapports » beziehen.

a) Die allgemeine Grammatik, die « grammaire des grammaires » ist

1. La communication écrite de M. Debrunner, dont il est fait mention dans le rapport (p. 44), est constituée par un passage d'une lettre privée de M. Debrunner à M. Marouzeau.

das *Endziel* der Vergleichung sämtlicher Einzelgrammatiken, nicht der Ausgangspunkt für die Einzelgrammatiken. Von einem vermeintlich von der Grammatik unabhängigen Begriffssystem ausgehen, heisst, die menschliche Denkfähigkeit überschätzen ; schon Plato hat im « Kratylos » dargelegt, dass ein unfehlbarer ὀνοματοθέτης (Namengeber) nur ein Gott sein könnte. Es dürfte also empfehlenswert sein, mit dem Aufsetzen der Spitze der Pyramide zu warten, bis das Fundament breit genug und der Aufbau hoch genug ist — selbst wenn man nicht hoffen zu können glaubt, es selber zu erleben.

b) Die überlieferten Termini sollten nicht in Frage gestellt werden. Herr Marouzeau wird einverstanden sein, wenn ich hinzufüge : « wenn immer möglich ». Ich werde das nachher am Begriff « Syntaxe » erläutern.

c) Wenn jemand glaubt, den Inhalt eines allgemein üblichen Terminus anders umschreiben zu müssen, so sollte es genügen, diese Abweichung an einer deutlichen Stelle festzulegen, ohne einen neuen — sicher später auch anfechtbaren — Terminus zu erfinden. Ein Beispiel : Vor einigen Jahren hat Walter Porzig ein recht gescheites Buch veröffentlicht unter dem Titel : « Die Namen für Satzinhalte im Griechischen. » Die Lektüre des Buchs zeigt, dass mit den « Namen für Satzinhalte » das gemeint ist, was mir « Abstrakta » zu nennen pflegen. Ich verstehe die Bedenken, die Porzig zu dieser Umbenennung veranlassten ; aber ich freue mich doch, dass er im Verlauf der Darlegungen die Bedenken selber vergisst und zur Bezeichnung « Abstrakta » zurückkehrt.

Auch wenn man in einer altbekannten Sprache eine grammatische Erscheinung ganz neu entdeckt zu haben glaubt, sollte man mit dem Namen für die Entdeckung vorsichtig sein. Auch hierfür ein Beispiel : Eine kürzlich erschienene Abhandlung von Paul Kretschmer ist betitelt « Die objektive Konjugation im Indogermanischen ». Er meint damit, dass z. B. das *s* in griechisch ἔστησα, ἔδησα ursprünglich das Objekt bezeichnet habe ; er müsste also « objektisch » oder « objekthaltig » oder « transitivierend » sagen, da ja « objektiv » als Gegensatz zu « subjektiv » festgelegt ist, also nicht das bezeichnen kann, was Kretschmer meint.

d) Die Geschichte der Termini soll dargelegt und die üblichen Gebrauchsweisen mitgeteilt werden. Es ist schon gestern, allerdings mir flüchtig, darauf hingewiesen worden, dass in der Behandlung der Frage nach dem Unterschied zwischen « Morphologie » (« Formenlehre ») und « Syntax » die Geschichte, dieser Termini völlig ignoriert wurde : Wie alt die Termini « Morphologie » und « Formenlehre » sind, weiss ich nicht ; antik sind sie sicher nicht, wohl aber der Ausdruck « Syntax ». Die grie-

chischen Grammatiker brauchen σύνταξις in mehreren grammatischen Bedeutungen ; durchgesetzt hat sich aber schon im Altertum die Bedeutung « Zusammenordnung der Wörter im Satz ». Allein schon früh wurde der Begriff des Wortes Syntax so erweitert, dass er auch alle diejenigen Veränderungen der Nominal-und Verbalstämme umfasste, die nicht von der Funktion *im Satz* abhängig sind, z. B. die Tempora und Modi. Dass diese Erweiterung mit der Etymologie von σύνταξις im Widerspruch steht, das hat die gestern von Herrn Sauvageot erwähnte Schrift von John Ries : « Was ist Syntax? » mit Recht hervorgehoben, und es hat sich damals eine umfangreiche, heute anscheinend vergessene Diskussion geknüpft. Das Buch von Ries hatte freilich einen falschen Titel : statt « Was ist Syntax? » hätte er heissen müssen : « Was nenne ich Syntax? » oder : « Was sollen wir Syntax nennen? » Ich kann hier nicht auf die verschiedenen Antworten von Ries und andern auf diese Fragen eingehen (da ich darauf nicht vorbereitet bin). Für die heutige Praxis sehe ich drei gangbare Wege : 1) Man bleibt beim alten falschen Begriff von « Syntax » und nimmt in der Einleitung des Buches oder der Vorlesung ein für allemal zu der von Ries aufgeworfenen Frage im vorher erwähnten Sinn Stellung, oder 2) man beschränkt der Etymologie gemäss « Syntax » auf die Beziehung der Wörter zu andern Satzgliedern und auf den Bau der Sätze und Satzgefüge. 3) Weitaus das Beste aber wäre es, den umstrittenen Terminus « Syntax » überhaupt zu vermeiden und das, was man « Morphologie » und « Syntaxe » zu nennen pflegt, so aufzuteilen : *a)* Die Lehre von den Wortformen und ihrem Gebrauch (ihrer Funktion), *b)* die Lehre vom Satz und seinen Teilen und Verbindungen. Darf man es in dieser erlauchten Versammlung aussprechen, dass der arme verfehmte Junggrammatiker Karl Brugmann ungefähr so verfährt?

e) Es soll eine internationale Einigung versucht werden über Termini, die im verschiedenen Ländern verschieden gebraucht werden. Eine Aufgabe, deren Gelingen zahllose Missverstandnisse verhüten könnte und vor allem für die Schulen ein unschätzbarer Segen wäre. Ich denke vor allem an die Verwirrung in den Bezeichnungen der Tempora und an die Verschiedenheit des Gebrauch des Wortes « Nomen ». Muss es wirklich sein, dass das englische « noun » und, wenn ich nicht irre, oft auch das franz. « nom » nur das *Substantiv* bezeichnet, während in der Wissenschaft « nomen » gemäss dem einhelligen antiken Gebrauch Substantiv und Adjektiv zusammenfast? Das wäre vielleicht *eine* ganz konkrete Aufgabe für eine Terminologiekommission und für einen internationalen Linguistenkongress !

Intervention[1] de M. B. Migliorini (Florence).

Il rapporto del collega Marouzeau mostra bene la strettissima necessità di una larga collaborazione fra molti linguisti.

Si tratta di due serie di problemi strettamente interdipendenti : *a)* fino a che punto si può tendere a una unificazione internazionale, e *b)* la compilazione di un dizionario terminologico.

Per l'unificazione, è certo che ogni studioso che rivede criticamente una nozione può rifiutare un termine anche largamente accettato, ma per l'uso generale, e soprattutto per l'insegnamento, una notevole stabilità e una coordinazione internazionale sono necessarie.

Bisognerà porre rimedio all'inconveniente di cui ho dato qualche esempio nella risposta qui addietro : e si dovrà fare per mezzo di regole o di consigli analoghi alle regole di priorità degli zoologi e dei botanici.

Quanto al dizionario, a mio parere si dovrebbe cercare di studiare una formula che combinasse il dizionario unilingue e quello plurilingue, secondo i metodi seguiti in alcuni dizionari tecnici (*Vocabulaire de l'éditeur*, dizionari della Commissione elettro-tecnica internazionale).

È ormai pacifico, mi sembra, che tutti i termini più importanti dovrebbero essere accompagnati da un paragrafo storico. Ma per compilarlo occorreranno molti spogli degli scritti dei linguisti più importanti.

A parecchi termini potrebbe inoltre far seguito un paragrafo critico, che elencasse le censure fatte da vari studiosi alle singole voci, e le proposte di restituzione che sono state fatte.

Sarebbe importante che i supplementi prendessero la forma di una cronaca periodica regolare dei nuovi termini, da pubblicarsi in una rivista linguistica di larga diffusione.

Intervention de M. J. Marouzeau (Paris).

Le rapporteur est heureux de constater que les deux interventions entendues sont exactement conformes aux vœux de la Commission.

Intervention de M. S. Ullmann (Glasgow).

Il donne communication, dans ses grandes lignes, de sa réponse écrite[2] à la question A : « Esquisse d'une terminologie de la sémantique. »

1. Voir ci-dessus, p. 361-364, la communication écrite de M. Migliorini.
2. On en trouvera le texte ci-dessus, p. 368-375.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

En fait de terminologie, et de manuel de terminologie, les linguistes doivent donner un exemple.

Le futur ouvrage doit être collectif et souvent rajeuni.

Il est très important d'indiquer exactement par qui, quand et comment chaque terme a été employé en premier.

En ce qui concerne les termes ou sens nouveaux, il est évident que chaque auteur doit conserver sa liberté. Mais nous avons à nous mettre en face d'obligations générales. Il est utile de fortifier le caractère propre de la linguistique comme science bien définie. Ce faisant, une précaution à prendre est de ne pas la rattacher par sa nomenclature même à une autre discipline (philosophie en général, logique, psychologie, etc.) ; il y aurait risque de s'écarter de l'examen direct des réalités. D'autre part, la linguistique doit se mettre et rester en contact avec le public le plus large possible ; à cet effet, il est bon qu'elle use de termes communément connus, en les prenant naturellement dans un sens précis. La linguistique peut se faire accueillante à tous tout en gardant son caractère scientifique.

Intervention de M. J. Marouzeau (Paris).

Le rapporteur insiste sur la nécessité de distinguer une terminologie courante, et, d'autre part, la terminologie spéciale, instituée ou en gestation.

Intervention de M. O. Parlangèli (Milan).

O. Parlangèli propone l'adozione del termine Grico per indicare il dialetto dell'isola linguistica greco-moderna di Terra d'Otranto (Italia Meridionale). Tale infatti è il termine con cui i parlanti indicano il loro popolo e la loro lingua. Sin ora invece tale termine era sostituito da espressioni certamente meno precise, quali *greco-salentino*, *romaico-salentino* o *greco-otrantino*.

Intervention de M. D. Sinor (Paris).

Je désire simplement tirer les conclusions — dans un domaine particulier — de la suggestion de M. Migliorini, selon laquelle le lexique terminologique détaillé, que nous appelons de tous nos vœux, devra

« tenir compte des conceptions linguistiques propres à toute langue ou à tout groupe de langues donné ».

Le groupe altaïque (langues turques, mongoles, toungouzes) dont je m'occupe a été traité jusqu'ici en parent pauvre par les linguistes. Je ne pense pas que dans cette salle, pourtant dignement garnie, se trouve actuellement un seul altaïsant. Or, cette carence est d'autant plus déplorable que les langues altaïques, qui, par le nombre et le rôle historique de leurs sujets parlants, occupent une place très honorable dans la hiérarchie des langues du monde, montrent des particularités structurales qui, si elles sont moins voyantes par rapport aux langues indo-européennes que celles du chinois, n'en sont pas moins profondes.

Au cours de mes travaux de grammaire altaïque, j'ai rencontré des difficultés de terminologie quasi insurmontables. Petit à petit, je me suis aperçu que presque aucun des termes de la terminologie courante ne peut être employé, par exemple pour le mandjou, sans fausser l'esprit de la langue. Ceci vaut non seulement pour des concepts morphologiques compliqués, tels « subjonctif », « optatif », etc., mais également pour les notions les plus courantes telles que : verbe, adjectif, adverbe, etc. Pour ne vous citer qu'un exemple : j'ai dû terminer il y a quelque temps une petite communication sur le verbe mandjou par la conclusion paradoxale que — même en employant assez largement la terminologie classique telle qu'elle se trouve présentée, par exemple, dans l'excellent lexique de M. Marouzeau — le *verbe* mandjou n'a *que* des formes *nominales*. L'acuité du problème est si grande que, pour éviter des non-sens tels que celui que je viens d'indiquer, je me suis vu, pour l'enseignement, dans l'obligation de désigner les différentes formes du verbe par des chiffres, et les différents « cas » de la déclinaison par des lettres.

Sur cette expérience d'ordre pratique, dictée par une nécessité impérieuse, se greffe une question qui, ce me semble, relève de la terminologie : Quelle est la raison pour laquelle il n'y a pas lieu de craindre des confusions en employant des chiffres au lieu de termes grammaticaux?

A mon avis, il n'y a qu'une seule raison plausible : c'est que les chiffres ou les lettres ne sont entachés d'aucune conception linguistique antérieure et n'ont, par conséquent, pas de valeur terminologique autre que celle indiquée par celui qui les emploie.

Loin de moi, cependant, de vouloir préconiser l'emploi des chiffres et des lettres pour la terminologie linguistique. C'est un pis aller auquel je me suis vu acculé par la carence, pour les langues altaïques, de la terminologie actuelle. Il présente de graves inconvénients, notamment, un effort supplémentaire, assez considérable, de la mémoire. Mais il est évident que chiffres et lettres pourraient, à leur tour, être avantageu-

sement remplacés par des termes linguistiques, à condition que ceux-ci n'aient joué aucun rôle auparavant dans la terminologie des langues indo-européennes. La question se pose : comment trouver des termes si j'ose dire « vierges »?

La terminologie linguistique contient, en majeure partie, des termes de formation gréco-latine, chargés d'un passé tellement riche — dans le domaine des langues indo-européennes — que son emploi pour les langues altaïques me paraît sans espoir. Il reste la solution que j'appellerais « nationale » et qui consiste à nommer, dans la langue même dans laquelle on écrit ou on parle, les différents phénomènes de la grammaire. Je pense à des termes du type allemand « Zeitwort, Eigenschaftswort, etc. ». Les langues romanes présentent là des difficultés supplémentaires, car leurs termes, dérivant du latin, sont difficilement séparables des conceptions grammaticales latines. On peut distinguer l'allemand « Wirklichkeitsform » de « l'indicativum » latin, mais que faire de « l'indicatif » français? La preuve que le système « national » peut être employé, tout au moins pour les langues non indo-européennes, est fournie, par exemple, par la grammaire hongroise qui a pu trouver des termes adéquats aux exigences de la langue hongroise. Il est à remarquer que ces termes sont assez bien applicables aux langues altaïques ; l'espoir est donc permis de trouver une terminologie unique pour toutes les langues altaïques et éventuellement même ouralo-altaïques. Le problème de l'unification de cette terminologie altaïque (qui, d'ailleurs, elle aussi, reste à faire) et de la terminologie actuelle, basée essentiellement sur des faits linguistiques indo-européens, reste à résoudre.

Je voulais simplement cette fois-ci attirer l'attention sur des problèmes que les altaïsants rencontrent chaque jour, en indiquant les difficultés que j'ai rencontrées et les voies que je juge praticables. J'espère que les spécialistes de la terminologie pourront en tirer profit, et je suis prêt à leur fournir tous les renseignements dont je puis disposer.

Intervention de M. F. Mossé (Paris).

Il soumet au Congrès le vœu suivant :

1) Que dans toutes les langues où la chose est possible, on s'efforce de conserver la terminologie *gréco-latine.*

2) Que chaque auteur qui se trouve amené à employer des termes nouveaux ou à utiliser des termes déjà connus dans des sens nouveaux en donne une *liste* à la fin de son ouvrage, accompagnée de définitions, et, si possible, d'équivalents dans les langues les plus courantes (allemand, anglais, français).

3) Que, si le Congrès ou le C. I. P. L. décident de confier à une commission ou à une personne le soin d'établir un lexique de la terminologie, chaque auteur qui *innove* en cette matière fasse parvenir à cette commission ou à cette personne la *liste* (avec définitions, équivalents internationaux et exemples concrets) de ses innovations.

Intervention de M. P. Meile (Paris).

M. Meile signale qu'une modeste contribution est apportée à l'étude de la terminologie par le bref index qui est joint au volume que l'École des Langues orientales vient de publier à l'occasion de son cent cinquantenaire (*Cent cinquantenaire de l'École des Langues orientales. Histoire, organisation et enseignements de l'École nationale des Langues orientales vivantes*, Paris, 1948, in-4°, VI-470 pages). Cet ouvrage, qui a été conçu en partie comme une préparation au présent Congrès des Linguistes, passe en revue de nombreux problèmes linguistiques relatifs aux langues du Proche-Orient, de l'Extrême-Orient et de l'Europe orientale.

Parmi les réflexions abondantes que peut suggérer ce volume, M. Meile désire retenir deux points concernant la terminologie linguistique. Tout d'abord le recueil en question fait ressortir l'importance fondamentale de l'opposition dite d'aspect dans le système verbal de la plupart des langues du continent eurasiatique, l'aspect étant même souvent la seule opposition reconnue, à l'exclusion de celle du temps. Or, la terminologie concernant l'aspect aurait besoin d'être fixée et uniformisée, et, en particulier, il serait souhaitable de ne plus désigner par *temps* du verbe un paradigme qui souvent ne se définit nullement par référence au temps. L'anglais dispose du mot *tense*, qui est commode, du fait que son sens étymologique n'est presque plus perçu. Mais, en français, un terme nouveau serait à créer, qui définisse l'unité morphologique représentée par *Je chante*, *tu chantes*, etc., sans que le terme employé préjuge de la nature — temporelle ou aspective — de l'opposition qui différencie entre elles les unités morphologiques de cette espèce.

En second lieu, on s'aperçoit d'une équivoque qui règne sur le terme *gérondif* : beaucoup de savants s'occupant de langues d'Asie, ainsi que les slavisants, emploient le terme de *gérondif* dans une acception qui n'est pas celle des latinistes, seule retenue par M. Marouzeau dans son précieux *Lexique*. Pour les orientalistes, le gérondif est une forme adverbiale du verbe qui se traduira, par exemple, par « faisant » ou « ayant fait ». Il y a là, entre latinistes et orientalistes, un manque de coordination dans la terminologie. Est-il gênant? Il semble que oui. Y a-t-il un ou des remèdes? La question est posée à la commission de terminologie.

Remarquons seulement que ce qu'on appelle le gérondif latin sert, en fait, de flexion à l'infinitif et est l'équivalent d'un nom verbal. Quant au gérondif des orientalistes, peut-être ne répugnerait-on pas trop à le baptiser *adverbatif*, néologisme que l'auteur de ces lignes a déjà eu l'occasion de proposer. Ce qu'on appelle en sanskrit *absolutif* pourrait aussi être désigné par le terme d'*adverbatif*.

Enfin, il convient de souligner, dans le domaine oriental, l'existence de littératures grammaticales importantes, par leur volume et aussi par leur valeur, et dont la portée est parfois d'ordre général. Le rapport imprimé a mentionné, à juste titre, le beau travail de M. Renou : *Terminologie grammaticale du sanskrit*. Beaucoup de problèmes que nous nous posons encore ont été résolus par les Indiens pour leur propre compte, il y a longtemps. D'autre part, à côté du sanskrit, le tamoul et d'autres langues indiennes ont produit des systèmes dignes d'attention. Enfin, il y a une grammaire arabe traditionnelle, et il serait juste de ne pas oublier la thèse de M. Fahham sur la terminologie de grammairiens arabes (1946). Or, ces terminologies nous posent un problème supplémentaire : faut-il traduire ces termes littéralement, ou en chercher un équivalent tout à fait moderne? Ainsi les équivalents que nous mettons en face des termes de Pânini sont souvent peu satisfaisants et font regretter la netteté des symboles pâninéens. De toute façon, nous devons tenir compte des procédés employés par ces grammairiens de traditions diverses, et peut-être leur emprunter au besoin quelques termes, textuels ou traduits.

Intervention de M. A. Carnoy (Louvain).

La sémantique est la branche de la linguistique la plus défavorisée du point de vue de la terminologie. Elle se contente jusqu'ici de termes inventés par la rhétorique antique qui s'occupait d'esthétique du langage sans aborder les phénomènes proprement linguistiques. C'est pourquoi je me permets d'attirer l'attention sur l'essai de terminologie systématique que j'ai tenté dans mon livre : *La science du mot*, paru en 1923. Je m'en sers depuis lors dans mon enseignement et je n'ai jamais eu qu'à m'en féliciter. Elle classe les faits avec aisance tout en donnant une similitude de forme aux termes employés. Partant des mots déjà adoptés *métasémie* et *polysémie*, j'ai créé les termes suivants : pour la *métasémie évolutive : métendosémie* (Abcd-aBcd), *ecsémie* (Abcd-Abc), *prossémie* (Abcd-Abcde), *périsémie*, *amphosémie*, *aposémie* (sphères de contact), *allèlosémie* (action réciproque par *antisémie* ou par *syssémie*) ; pour la *métasémie substitutive : épisémie*, *parasémie*, *métecsémie* (métaphore), *anasémie*, *ensémie* (euphémisme), *dyssémie* (dysphémisme), *cryptosémie*.

Intervention de M. M. Guthrie (Londres).

After so many speakers have expressed agreement with the plan for a dictionary of linguistic terms it may seem presumptuous for me to say that I have grave doubts about the value of such a work. Since a terminology is not merely a list of terms, but is in fact based on a system, to have an accepted terminology you must reach agreement about the nature of the system. But in previous discussions no such agreement has been shown, even about the relative domains of morphology and syntax.

It is I feel significant that the only two speakers this morning who have not supported the suggestions of the commission are those who are working in fields outside the Indo-European. It seems to be assumed by most Indo-Europeanists that their field is fundamental and all others are peculiar. That is a view against which I as a Bantuist must register a protest. None of the accepted categories of tradional grammar is of necessity applicable to other languages. That is why I could in no sense support the first proposition put forward by M. Mossé. The categories of Graeco-Latin grammar are valid only for Greek and Latin, and it is impossible to assume that they may fit other languages. Even such a term as 'verb' is of no use for Bantu languages. How would it be proposed to define a 'verb' so as to include the word that translates the conjunction 'that', which in some Bantu languages is fully conjugated for person, number and tense?

I suggest that unless purely theoretical linguistics is in view, the only possibility for a dictionary of linguistic terms is that it should consist of one section for each main family of languages. If this is not done then it can never contain an *accepted* terminology.

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

Comme base de mes remarques, je prends le lexique de la terminologie linguistique de M. Marouzeau. Tout d'abord, je voudrais souligner que c'est un bon instrument de travail. Tous sont d'accord que le dictionnaire de la terminologie linguistique doit être complet et détaillé, que le classement alphabétique est le meilleur, que les explications historiques des termes sont nécessaires, etc. Mais un tel dictionnaire a aussi un côté pratique qui, à mon avis, est négligé. M. Marouzeau me permettra d'estimer comme une lacune de son excellent lexique ceci :

Quand je consulte le lexique de la terminologie linguistique, je me demande : quels sont les cas pour lesquels je l'ouvre le plus souvent?

Eh bien ! j'ai constaté, et la plupart de mes collègues l'ont confirmé, que je cherche le plus souvent la réponse aux questions suivantes :

1° Quelle est la correspondance exacte de tel terme allemand, anglais, français, italien ou russe en russe, en italien, en français, en anglais ou en allemand?

2° Comment traduire tel terme linguistique en allemand, en anglais, en français, en italien ou en russe, c'est-à-dire d'une de ces langues dans l'autre?

Les langues internationales de la linguistique sont les suivantes, que je cite par ordre alphabétique : l'allemand, l'anglais, le français, l'italien et le russe. La plupart des ouvrages linguistiques sont publiés en ces cinq langues. L'importance de l'allemand, de l'anglais et du français est hors de discussion. Mais la connaissance du russe et de l'italien est aussi indispensable pour le linguiste. En russe, il y a une riche littérature sur la linguistique générale, sur les nombreuses langues de l'immense territoire de l'Union soviétique et aussi sur le domaine de l'orientalisme. En italien aussi : linguistique générale et surtout langues méditerranéennes et africaines. Pour un Français, un Anglais ou un Allemand, il est souvent nécessaire de savoir ce que signifie tel terme russe ou italien.

D'autre part, plus de la moitié des linguistes dont les langues maternelles ne sont pas celles que j'ai mentionnées sont contraints de publier leurs travaux en une ou deux ou même plus de ces langues, s'ils veulent être compris universellement. Pour eux, il est très souvent nécessaire de savoir quel est l'équivalent de tel terme d'une de ces langues à l'autre.

C'est pour cela que je fais la proposition suivante : Le dictionnaire de la terminologie linguistique peut être rédigé, par exemple, en français, mais il doit donner non seulement les termes correspondants anglais et allemands, mais aussi les russes et les italiens.

Intervention de M. S. K. Chatterji (Calcutta).

I wish to place before the Congress some matters of practical importance regarding terminology in India. For the last 25 years we are trying to link up our linguistic investigation with the scientific ideals and methods adopted in Europe, and only a handful of specialists have been concerned with the question of terminology. The 23 Universities of India have now accepted the principle of making the mother-tongue (or the accepted literary language) the vehicle of all education up to the highest stage (and all the 14 great literary languages of India will

in consequence acquire an importance for science in India, which was denied to them before) while keeping on English as a compulsory foreign language in the high school and college (and adding French and German for research students). The question of a scientific terminology applicable to the whole of India is now very much exercising us, but one principle has generally been accepted, that of borrowing the required terms from Sanskrit when they are found there ready-made, or building new ones with sanskrit roots and words and affixes. Excepting Urdu, the Musalman form of the great Hindi speech of Northern India (Hindi, it is believed, will soon be officially adopted as the national language of India), all the Indian literary languages go to Sanskrit for their words of higher culture, like French and Italian and Spanish go to Latin. (Urdu alone borrows its higher vocabulary from Persian and Arabic, and these foreign vocables of « high-flown » Urdu are not understood by 4/5ths of India.) Now, we are at cross roads. One group of our scholars is for the adoption of english words for our terminology as far as possible, while the other wants to have words from Sanskrit. The extreme pro-Sanskrit school is represented by Dr. Raghu Vira of the Panjab, who with infinite care and great scholarship prepared a lexicon of technical terms in Chemistry in which even long formulae in Organic Chemistry have been sought to be rendered into Sanskrit.

In India, english words are largely considered to be internatioñal. But those who know French and German have their difficulties. Thus, for a linguistic phenomenon in Indo-European, we have the following words : *Ablaut* in German, *Vowel-Gradation* in English (*Ablaut* has also been largely adopted in English), *Alternance vocalique* in French, and *Apophony* as a proposed pan-european greek word. Which of these expressions are we to consider as international, even for Europe? We have names in Sanskrit for various aspects of this phenomenon, *Guṇa*, *Vṛddhi* and *Samprasāraṇa*, but no single name for the entire phenomenon. On the basis of the german *Ablaut*, via the germanic **afa-χluđaz* and the indo-european **apo-klutos*, I have been constrained to find in sanskrit *Apa-çruti* a suitable equivalent for the german word. Similarly, I have adopted *Abhi-çruti* on the basis of the german *Umlaut*, via germ. **umbi-χluđaz* and i. e. **ṃbhi-klutos* ; and *Apa-çruti* and *Abhi-çruti*, as good sanskrit formations, have further fallen in line with sanskrit grammatical terms like *ya-çruti* (already in use for a euphonic *y*) and have been adopted in Bengali and Hindi.

Will it be possible to have a truly international terminology embracing european languages in their three main groups, Romanic, Germanic and Slav? Could a pan-european terminology on a greco-latin basis if it is universally accepted be at the same time accepted in non-euro-

pean languages, like Arabic, Iranian, Sanskrit (for modern Indian languages) and Chinese? Some exchange of views and study of ways and means in this matter should be started. I feel that indo-european languages need not find any difficulty in coming to some accord ; and Arabic and Chinese will generally have to accept (as models, if not for full borrowing, which would be impossible) the indo-european terms based on that for the west-european languages (English, French and German), for general science of language.

Sanskrit should now be given greater attention in preparing technical terms, for three reasons : 1) it is an indo-european language which will easily come in line with its sisters Greek, Latin, Germanic and Slav ; 2) its richness in grammatical terms, its traditions going back to the first half of the first millenium B. C., a fact which has been noted by M. Meile before me in this meeting ; 3) it is the cultural language of some 300 millions of people in India ; and Hindi, which is the third language of the world (after Northern Chinese and English) in point of numbers, takes its words of higher culture from Sanskrit.

Of course, there will be special terminologies for phenomena occurring in other language families than the indo-european, as Prof. Guthrie has suggested, and an international terminology shall have to accomodate words like *šᵉɰā* and *pĕpĕt* and *hamza* and *nigori* and *uhkluhonipa*. An international terminology should have the power to admit, like English, any foreign terms in the raw, so to say.

Then, I should have liked to come to the question of some of the phenomena in our Indian languages and to that of suitable terms for them, english or international european. We have in our Indian languages like Bengali mostly formed our own terms for these on a sanskrit basis, e. g. for the phenomenon of what I have called in English « Echo Words » (including « Translation Compounds » as a result of « Polyglottism » in both ancient and modern India), and for « Compound Verbs » or « Adverbative » and other verbal formations.

Finally, a word to the English-speaking members of the Congress. English dominates Indian science, naturally, and it will continue to do so for some time, as it is certain. All things in life are imperfect, including the great english language. There is ambiguity in the term « linguist » in English : it means both a « polyglot » and « one who studies or investigates the science of linguistics ». We have suggested a new word in India : *linguistician* (like mathematics/mathematician). Some Chinese and Ceylonese scholars are using it. Cannot « linguistician » be adopted in English, leaving « linguist » to mean a « polyglot »?

Intervention de M. W. Doroszewski (Varsovie).

La terminologie représente l'aspect social de la science, car c'est elle qui assure aussi bien la continuité que le progrès de la recherche.

Aussi est-il désirable d'éviter tout émiettement terminologique, ce qui, d'ailleurs, a déjà été formulé dans le point 2 du rapport (« Ne pas remettre en question les termes traditionnellement admis »). On pourrait ajouter à ceci le vœu suivant :

Il est à souhaiter que soit maintenue la tradition de la terminologie gréco-latine et que des termes comme morphologie, syntaxe, flexion, *etc., soient conservés dans l'usage international* et ne soient pas inutilement remplacés par des traductions en des langues particulières, car ces traductions détruisent l'uniformité nécessaire du langage scientifique.

Remarque. — Ce vœu a un caractère général et surtout prospectif. Il serait évidemment impossible de tout uniformiser sans tenir compte des traditions solidement établies dans l'histoire de certaines langues.

Intervention de M. J. Marouzeau (Paris).

Le rapporteur intervient pour conclure le débat, dont les apports seront précieux pour la Commission de terminologie, qui va tenir une réunion dès la clôture de cette séance.

A la suite des interventions qui se sont produites, il croit que l'unanimité peut se faire assez aisément sur les suggestions qui figurent à la p. 42 du Rapport, sous réserve de l'addition d'une recommandation supplémentaire :

f) Demander à des spécialistes de chaque type de langues leur collaboration, afin de dresser la liste de leurs besoins et des innovations propres à les satisfaire.

DISCUSSION

DE LA

QUESTION B

Séance du matin du mercredi 21 juillet

M. H. Frisk (Göteborg), président, ouvre la séance et donne la parole au rapporteur M. W. Pée (Bruxelles), qui complète la première partie et développe la seconde partie de son rapport[1] :

Ceux qui, parmi vous, ont lu le rapport sur l'état présent des enquêtes linguistiques dans les différents pays auront sans aucun doute été frappés par la dissemblance des données et l'inégalité des divers rapports. Ils auront certainement remarqué les nombreuses lacunes qui sont imputables au peu de temps que j'ai pu consacrer à ce travail, mais aussi, pour une certaine part, au manque d'empressement qu'ont montré certains correspondants pour me renseigner, malgré mon insistance, sur leurs pays respectifs.

C'est pourquoi je tiens à remercier tout spécialement ceux qui ont eu l'amabilité de me fournir des données.

Je suis heureux de pouvoir vous communiquer ici quelques renseignements complémentaires, mais avant tout il me faut corriger une faute dans mon rapport : à savoir à la page 78, lignes 8 et 9, où *phonétiques* doit être changé en *phonologiques* et combler diverses lacunes :

Pour le français de France (p. 48-50), j'ai omis le livre de A. Martinet : *La prononciation du français contemporain* (Paris, Droz, 1945).

Pour l'allemand (p. 60-62), ajouter : W. Henzen, *Deutsche Wortbildungslehre* (Halle, Niemeyer, 1947), et tout spécialement le tome II du *Hessen-Nassauisches Volks-Wörterbuch*, publié par L. Berthold à Marburg (Elwert) en 1943.

1. Le rapport de M. Pée figure plus haut, p. 47-81.

Sur l'allemand hors d'Allemagne (outre le saxon de Transylvanie, mentionné p. 63), une indication a été fournie, p. 68, sur l'allemand aux États-Unis : à l'article cité de Otto Springer, ajouter, par le même auteur : *A working bibliography for the study of the Pennsylvania german language and its sources* (2e éd., Philadelphie, 1941), et, de plus : H. Penzl, *Der gegenwärtige Stand der Forschung im Pennsylvanisch-deutsches Dialekt* (Sprachkunde, Juli 1937) ; A. P. Kehlenbeck, *Die deutsche Mundartforschung in den U. S. A.* (Z. für Mundartforschung, XIV, 1943).

Pour le POLONAIS (p. 71), ajouter l'ouvrage de W. Doroszewski sur la langue polonaise aux États-Unis (Varsovie, 1938).

Pour les langues de l'U. R. S. S. (p. 70-71), mentionner le *Jiddischer Sprachatlas der Sowjet-Union* (Minsk, 1931).

Pour l'ESPAGNE, enfin, j'ai dit, dans mon rapport (p. 58), avoir reçu une réponse négative à ma requête. Or, il y a quelques jours, j'ai reçu une lettre au sujet de l'atlas linguistique de l'Espagne de notre collègue Navarro Tomas de la Columbia University, qui me signale qu'en 1925 la préparation des questionnaires et des collaborateurs commença et que les voyages d'investigation furent réalisés entre 1930 et 1936. Le travail fut interrompu par la guerre civile. A ce moment on avait étudié plus de 400 communes. Les recherches étaient le moins avancées pour la Catalogne et Valence.

Le « Centro de Estudios Historicos de Madrid » avait le patronage de l'œuvre. Il y avait six collaborateurs chargés de l'enquête : deux pour le castillan, deux pour le galicien et deux pour le catalan.

Dans la préparation du questionnaire du vocabulaire, on a suivi de très près l'A. S. I. Pour les problèmes de phonétique, de morphologie et de syntaxe, on employait un questionnaire spécial de 500 questions à peu près. Navarro Tomas croit que c'est là la partie la plus originale de l'enquête, à laquelle on a consacré le plus grand effort.

Il signale également qu'il paraît qu'après quelques années d'interruption, on va reprendre le travail, afin de commencer la publication le plus tôt possible.

Le second point de l'enquête linguistique à l'ordre du jour est la détermination des méthodes de travail à appliquer en vue de la constitution progressive d'un atlas linguistique du monde par une coopération internationale aussi coordonnée que possible dans ses procédés de recherche et d'exposition des résultats.

Les réponses à cette question furent nombreuses, mais aucune objection de principe ne fut formulée contre ce projet, malgré les nombreuses difficultés que l'on entrevoit.

Qu'attend-on d'un atlas linguistique du monde?

En premier lieu, la répartition des différentes structures phonologiques et grammaticales des langues, ainsi que les grands faits lexicologiques.

M. Vogt (Oslo) préconise une vaste étude d'ensemble sur l'extension des catégories grammaticales et des procédés mis en œuvre pour les exprimer.

M. Basset (Paris) est d'avis qu'un atlas linguistique du monde serait un auxiliaire inappréciable pour l'étude du vocabulaire et de la circulation des mots.

M. Sommerfelt (Oslo) estime que cet atlas devrait montrer également la répartition généalogique des langues.

Tout en reconnaissant l'importance du questionnaire linguistique actuel, le Cercle linguistique de Prague formule le souhait d'un nouveau questionnaire, qui concernerait la structure linguistique.

M. Vogt est partisan d'un atlas linguistique portant, non sur le phonétisme et le vocabulaire, mais sur les structures linguistiques.

M. Catford (Londres) voudrait un atlas donnant des renseignements comparables pour toutes les langues. Il désire qu'une plus grande coordination existe dans la méthode et une plus grande uniformité dans le choix du matériel. Pour chaque langue, l'information devrait comprendre :

a) Une courte description des sons dans une terminologie uniforme.

b) Une esquisse des structures phonologiques.

c) Une courte description de la structure linguistique basée autant que possible sur un groupe standard de catégories extralinguistiques.

d) Un ou deux spécimens de textes, avec, si possible, une traduction approximativement littérale dans une langue mondiale, par exemple le français ou l'anglais.

M. Deanovič (Zagreb) voudrait voir élaborer d'abord des atlas des territoires où plusieurs langues, par leurs rapports mutuels et leurs traditions communes, confèrent à la région des traits particuliers. On passerait ensuite aux atlas des différents continents avant de passer à l'atlas mondial.

M. Peruzzi (Florence) souhaite un atlas pour certaines langues éteintes depuis longtemps.

Pour dresser le plan de ce travail, M. Sommerfelt est d'avis qu'il faudrait convoquer un groupe de linguistes habitués au travail d'équipe et représentant les différentes régions linguistiques du monde.

M. Catford pense que, pour garantir l'uniformité du but, les direc-

teurs ou les éditeurs, un pour chaque groupe linguistique, pourraient se réunir pour une courte période d'entraînement.

Pour rassembler le matériel, tous sont d'accord qu'on devra recourir à des questionnaires.

M. Frei (Genève) suggère un questionnaire dont chaque numéro serait constitué par une phrase ou même par des bouts de dialogue.

Le Cercle linguistique de Prague fait remarquer que les phonologues possèdent déjà un projet de questionnaire phonologique, mais que l'enquête n'a pas encore été réalisée pour un nombre de langues assez considérable.

Il importerait maintenant de dresser un questionnaire pour les questions grammaticales, par exemple : Combien de cas y a-t-il? Sont-ils exprimés par des désinences? Par des particules? Par l'ordre des mots? Si le cas est exprimé par une désinence, celle-ci forme-t-elle une syllabe à part? Etc...

M. Tucker (Londres) souhaite que l'on prête quelque attention à la technique de la rubrique, quand on classera le matériel de l'atlas linguistique du monde que l'on projette.

Avant de s'attaquer à l'Atlas linguistique du monde, M. Catford désirerait voir publier d'abord une information sur quelques « spécimens de langage de chaque « famille » linguistique avec des notes au sujet du groupe pris dans son entier.

En publiant cela sous forme de feuilles détachées, on pourrait y faire des ajoutés et des corrections au fur et à mesure que le travail avance. Il désirerait, en outre, que des notes bibliographiques détaillées soient données pour chaque langue. Le matériel rassemblé dans un tel manuel formerait, d'après lui, au moment propice, une base pour un Atlas linguistique du monde ou serait du moins d'une très grande utilité dans l'établissement du projet d'un tel Atlas.

Comment couvrir les frais d'une telle enquête?

M. Sommerfelt est d'avis qu'il faudrait essayer d'intéresser les institutions scientifiques des divers pays au projet, ainsi que l'Unesco, afin d'obtenir les fonds nécessaires.

En ce qui concerne l'Unesco, il faudrait l'approcher par le Conseil des unions des sciences de l'homme qui, espère-t-il, sera fondé sur le modèle du Conseil international des unions scientifiques.

De cet aperçu, je crois que nous pouvons déduire que nous souhaitons tous une plus grande coordination de la méthode et une plus grande uniformité dans le choix du matériel.

Je crois également qu'il n'y aura pas d'objections contre l'élabora-

tion des questionnaires qui concerneraient la répartition des différentes structures phonologiques et grammaticales, ainsi que des grands faits lexicologiques.

Avant d'élaborer de tels questionnaires, il me semble, toutefois, nécessaire d'insister sur les grandes difficultés que ces enquêtes rencontreront. C'est pourquoi je me demande s'il ne vaudrait pas mieux débuter par des enquêtes préliminaires qui se feraient par groupe de langues ou par continent, avant de s'attaquer à un atlas mondial et s'il ne serait pas prudent de commencer par des investigations sur le vocabulaire usuel de tous les jours.

M. Basset fait judicieusement remarquer que les variations de civilisation se font déjà sentir de façon fort gênante sur un territoire aussi limité que celui de la France et il appréhende le moment où il élaborera les cartes concernant les termes de civilisation pour le Sahara et le Soudan.

Une des questions primordiales est la constitution d'un comité mondial, qui organiserait et dirigerait les travaux d'enquête.

Ce comité serait composé de représentants des divers continents. Chaque continent aurait à son tour un comité, formé de délégués des différents groupes de langues. L'Europe, par exemple, aurait un groupe de langues romanes, un groupe de langues germaniques, un groupe de langues slaves, etc. Dans chacun de ces groupes, il y aurait un ou plusieurs délégués par langue. Car, dans la plupart des pays, il existe sans doute des groupements de linguistes qui se rencontrent régulièrement ou des sociétés groupant des membres spécialisés dans les enquêtes linguistiques. Ces subdivisions permettraient des rapports plus faciles et une coordination plus intense.

Il faudrait également se mettre d'accord sur la transcription phonétique à employer. Je crois que nous pourrions nous mettre d'accord sur une écriture basée sur l'alphabet de l'Association phonétique internationale.

Un autre point qui mérite toute notre attention est l'élaboration de cartes linguistiques. Ce problème est d'une telle importance qu'il me semble que l'on ferait bien de constituer une commission, composée d'hommes expérimentés en la matière.

Le dernier point et non le moins important est l'obtention des fonds nécessaires pour réaliser ces projets.

J'ignore si dans tous les pays les institutions scientifiques s'intéresseraient au même point à ce projet, mais il faudrait, en tout cas, comme le suggère entre autres M. Sommerfelt, intéresser l'Unesco. Il me semble que le délégué de chaque groupement régional devrait pouvoir convaincre le délégué de son pays auprès de l'Unesco.

Il va de soi que ce nouveau projet ne pourrait en aucune façon porter préjudice aux atlas linguistiques en cours.

Pour terminer, je me demande si, dans cette enquête mondiale, nous ne devrions pas englober les recherches folkloriques, qui pourraient, sans le moindre doute, éclairer d'une façon avantageuse nos recherches linguistiques.

Intervention de M. P. Falk (Uppsala).

Il s'étonne et regrette que des informations n'aient pas été adressées en temps voulu au rapporteur sur les importants travaux consacrés par les savants suédois à la géographie linguistique dans les quinze dernières années. Il mentionne les principaux de ces travaux et annonce que beaucoup de matériaux sont déjà réunis pour un atlas linguistique de la Suède.

Les principaux travaux parus en Suède depuis 1933 sont les suivants :

Konsonanterna i Östergötlands folkmål (Les consonnes dans le patois de la province d'Östergötland), t. II, 1935, par M. A. T. Ålander, porte le sous-titre : *Aperçu de phonétique historique et de géographie linguistique.* Le nº 9 des *Nordiska texter och undersökningar*, publié par M. B. Hesselman, est intitulé : *Ordgeografi och språkhistoria* (Géographie des mots et histoire de la langue), 1936 (y ont contribué, outre l'éditeur, O. von Friesen, MM. V. Jansson, D. O. Zetterholm et d'autres). *Studier över substantivet i Bohuslän* (Études sur le substantif en Bohuslän), 1936, par M. Assar Janzèn, est une thèse de Gothembourg (avec six cartes synoptiques sur l'extension des différentes terminaisons dans la province). *Nordiska ordgeografiska studier. Benämningar på de unga husdjuren* (Noms des jeunes animaux domestiques. Études de géographie linguistique scandinave), 1937, par M. D. O. Zetterholm, appartient nettement à la géographie linguistique. Au même auteur, nous devons *Om supradentala och kakuminala* n*-ljud i de nordiska språken* (Sur les *n* supradentaux et cacuminaux dans les langues scandinaves), avec deux cartes, et la suite de cet ouvrage, *Uppkomsten av de norrländska supradentala och kakuminala* n*-ljuden* (Origine des *n* supradentaux et cacuminaux en Norrland), 1943 (explication structuraliste), ainsi que *Dialektgeografiska undersökningar*, I-II, 1940, et *Stäva* (le baquet), essai de géographie linguistique (sur, entre autres choses, les principes de l'établissement des cartes linguistiques), 1943. Dans les *Studier över det sydöstskånska dialektområdet* (Études sur le patois de la région sud-est de la province de Scanie), thèse, Lund, 1939, par M. I. Ingers, on trouvera la géographie linguistique appliquée sur un domaine

plus limité. En rapport étroit avec cet ouvrage, il faut nommer *Det nordöstskånska dialektområdet* (Le patois de la région nord-est de la Scanie), 1944, par M. G. Sjöstedt. *Västergötlands folkmål* (Le patois de la province de Västergötland), I-III, 1940-1947, par Joh. Götlind, est une vaste investigation du patois d'une région centrale et importante (112 cartes linguistiques et cartes sur l'extension d'objets néolithiques, etc.). La thèse en question fut publiée après la mort de l'auteur par les soins de M. Valter Jansson et M. S. Landtmansson.

Den nordiska ryssjans ursprung och ålder. Ordstudier (L'origine et l'âge de la nasse scandinave. Études de mots), 1939, par M. Ivar Modéer, offre un grand nombre de cartes. En outre sont à nommer *Studier i övre Norrlands språkgeografi* (Études de géographie linguistique dans la partie supérieure de la province de Norrland), 1943, par M. S. Wallström ; *Om de nordiska assimilationerna* mp>pp, nt>tt, nk>kk (Sur les assimilations scandinaves mp>pp, nt>tt, nk>kk), 1944, thèse de doctorat par M. Lennart Moberg ; *Hjäll och harre, ordhistoriskt och ordgeografiskt bidrag till sängens historia i Norden* (Contribution à l'histoire du lit en Scandinavie : sémantique et géographie linguistique), 1944, par M. M. Eriksson ; *Sydvästsverige i språkgeografisk belysning* (Géographie linguistique de la Suède du Sud-Ouest), 1947, par M. Natan Lindquist (avec de nombreuses cartes linguistiques).

Les points de vue de la géographie linguistique sous un aspect scandinave-germanique sont appliqués dans *Huvudlinjer i nordisk språkhistoria* (Traits principaux de l'histoire des langues scandinaves), 1948, par M. Bengt Hesselman, 1er fascicule. Ce grand ouvrage, qui sera composé de trois fascicules, entrera dans les tomes III-IV de *Nordisk kultur*. M. Hesselman est l'illustre Nestor des scandinavistes en Suède.

Un atlas linguistique de la Suède est en préparation depuis 1939, sous la direction de M. Natan Lindquist. L'atlas linguistique forme une partie de l'*Atlas över svensk folkkultur*, qui comprend, outre la partie linguistique, une partie ethnologique, une folklorique et une toponymique. Dans la partie linguistique, 300 feuillets de cartes ont été préparés d'après le rapport fait par M. N. Lindquist « det første nordiske møde » (au premier congrès scandinave) à Copenhague, 1946. Plus ou moins sont à considérer, comme des résultats de la préparation de cet atlas, les thèses ci-dessus nommées de MM. Moberg, Forner et Eriksson, ainsi que les *Studier över slutartikeln i starka femininer* (Études sur l'article final des féminins forts), 1946, de M. I. Modéer.

On trouvera aussi beaucoup de géographie linguistique dans les nombreuses thèses de toponymie parues à Upsal, qui entrent dans la série *Studier till en svensk ortnamnsatlas*, rédigée par M. Jöran Sahlgren. Des thèses de doctorat ont été présentées par MM. Verner Ekenvall,

F. Hedblom, C. I. Ståhle et B. Holmberg. A ce groupe, il faudrait peut-être joindre *Namn- och ordgeografiska studier* (Études de géographie linguistique : noms de lieux et géographie des mots), 1937, par M. I. Modéer, Upsal. Il y a aussi des thèses sur des noms de lieux provenant de l'Institut de recherches toponymiques et dialectologiques (Institutet för ortnamns- och dialektforskning) de Gothembourg, rédigées par M. Hj. Lindroth.

Vokalassimilationer och yngre u*-omljud i bohusländska dialekter* (Assimilations des voyelles et métaphonies récentes des *u* dans les dialectes de la province de Bohuslän), 1933, par M. Assar Janzén, se trouve sur la limite de la période de quinze ans. On ne peut pas considérer comme de la géographie linguistique proprement dite les *Studier i jämförande nynordisk syntax* (Études comparatives de syntaxe néo-scandinave), Gothembourg, 1946, par M. Lage Hulthén, mais l'aspect scandinave peut engager le lecteur à envisager les problèmes du point de vue géographique.

Dialekt och rikksspråk i en bohusländsk socken (Dialecte et langue nationale dans une commune de Bohuslän), 1946, par M. B. Björseth, est une monographie « systémologique », mais qui a beaucoup en commun avec la géographie linguistique.

La thèse bien connue de M. John Svensson, *Diftongering med palatalt förslag i de nordiska språken* (Diphtongaison avec palatalisation dans les langues scandinaves), Lund, 1944, est fondée sur des recherches de géographie linguistique, ainsi que *Omljud och brytning* (Métaphonie et brisure), 1940, par M. B. Hesselman.

De ce qui vient d'être dit il ressort que, pendant les quinze dernières années, les travaux des philologues suédois ont été aiguillés surtout vers la géographie linguistique.

Intervention de M. S. Pop (Louvain).

Avant de vous présenter mes modestes propositions sur le problème de la coordination des travaux et sur les perspectives de l'Atlas linguistique du monde, qu'il me soit permis de mentionner le grand deuil de la linguistique et de la philologie roumaines, occasionné par la mort récente d'un de ses maîtres : Sextil Puşcariu (décédé à Bran, près de Braşov, en Transylvanie, le 5 mai 1948).

Sa contribution scientifique restera un guide précieux pour ses nombreux élèves. Parmi ses publications, le *Dictionnaire de l'Académie roumaine* (dont les lettres *A*, *B*, *C*, *H*, *I*, *J* et une partie de *L* sont déjà publiées), de même que son *Dictionnaire étymologique de la langue rou-*

maine représentent des travaux fondamentaux pour la connaissance du roumain.

Le Musée de la langue roumaine, créé par lui à Cluj (Transylvanie), est un important centre de recherches linguistiques, dont les résultats sont publiés dans les dix volumes de son bulletin, *Dacoromania*.

Après l'*Atlas linguistique* de Gustav Weigand, rédigé d'après des matériaux qui devaient faire connaître seulement la phonétique du roumain et publié après l'apparition de l'*Atlas linguistique de la France*, Sextil Puşcariu a le mérite d'avoir préconisé la réalisation d'un nouvel *Atlas linguistique roumain*, selon les principes appliqués par Jules Gilliéron, en accordant à cette entreprise scientifique tout son appui et en laissant aux enquêteurs toute la responsabilité scientifique.

« Notre plus heureuse innovation par rapport aux Atlas linguistiques existant déjà — déclare-t-il — nous semble être le fait que les enquêteurs sont en même temps les *auteurs* de l'ouvrage. De la sorte, chaque mot, chaque forme évoquent, pendant qu'on travaille sur le matériel rassemblé, le souvenir des circonstances dans lesquelles ils ont été notés ; ainsi les notes et observations, d'une valeur linguistique inappréciable, sont exactes, riches, lumineuses » (Préface du 1er vol. : Sever Pop, *Atlasul linguistic român*, Cluj, 1938, p. 13).

Malgré la paralysie, S. Puşcariu a pu, toutefois, dicter le texte complet du second volume de son remarquable travail *Limba română* (La langue roumaine) et mettre au point les mémoires sur ses rapports scientifiques avec les savants de l'Occident.

J'espère vivement que les circonstances me permettront de reprendre la publication de l'*Atlas linguistique roumain*, en continuant ainsi le travail commencé sous sa direction il y a plus de vingt ans.

Les 302 cartes linguistiques des deux volumes publiés ne contiennent qu'environ 100,000 réponses ; les volumes suivants doivent renfermer le reste : plus de 570,000 réponses enregistrées par moi pendant sept années d'enquête dans 301 communes habitées par des Roumains en Roumanie, en Bulgarie, en Grèce, en Hongrie, en Istrie, en Ruthénie, etc.

A l'aide des matériaux linguistiques de ces deux premiers volumes, j'ai rédigé et publié 424 cartes en couleurs, concernant des problèmes de phonétique, de morphologie, de syntaxe et de lexicologie, attirant ainsi l'attention sur les phénomènes les plus caractéristiques du roumain.

Le rapport très documenté de notre collègue Willem Pée illustre, d'une manière évidente, l'importance des recherches linguistiques faites sur place.

Il serait bien peut-être, en face de ce progrès, que les linguistes

expriment aux pionniers de ces recherches leur témoignage de reconnaissance.

Malgré les imperfections, l'histoire de la dialectologie ne peut pas oublier le modeste travail de A. Balbi, *Atlas ethnographique du globe, avec environ sept cents vocabulaires des principaux idiomes connus* (Paris, 1826), dont la réalisation a pu influencer l'œuvre de Bernardino Biondelli, *Atlante linguistico d'Europa* (Milan, 1841). Biondelli utilise, pour la description des patois italiens, des textes dialectaux recueillis sur place personnellement ou à l'aide de correspondants.

Le travail de G. Wenker sur les parlers de la province rhénane a eu une heureuse influence sur la réalisation de l'*Atlas linguistique de la France*, en déterminant, dès le commencement, une nouvelle méthode de recherche.

En effet, l'abbé Rousselot s'exprime, à ce sujet, en 1888 — avant l'appel de Gaston Paris — en ces termes :

« Je ne sais dans quelle relation se trouvent les dialectes allemands avec la langue littéraire, ni quel degré de compétence ont les instituteurs primaires pour la collaboration qui leur a été demandée. Mais je dois dire qu'en France une œuvre, entreprise sur de pareilles bases, serait certainement mauvaise. En effet, nos parlers populaires possèdent des nuances trop délicates pour qu'il soit possible de les percevoir et de les noter sans préparation spéciale... Chaque correspondant, comparant forcément son patois à son français, croirait le comparer au français de tous et induirait le collationneur dans une erreur inévitable. Il y aurait à craindre, en outre, que le patois de la traduction ne fût pas le vrai patois du lieu auquel il serait rapporté. Mais, surtout, ce serait un vrai hasard si, avec une quarantaine de phrases contenant trois cents mots, même bien choisis, on arrivait à découvrir les faits les plus importants de chaque patois » (*Rev. des patois gallo-romains*, t. II, 1888, p. 152).

L'abbé Rousselot indiquait pour la première fois une méthode scientifique pour étudier les patois, en publiant, comme premier article (c'est-à-dire comme article-programme) de la *Revue des patois gallo-romans* (t. I, 1887, p. 1-22), son *Introduction à l'étude des patois*.

L'enseignement de dialectologie de Jules Gilliéron, son *Atlas linguistique de la France*, de même que ses travaux représentent une contribution de la plus haute importance pour la linguistique et pour les études romanes.

Les huit volumes de l'*Atlas linguistique et ethnographique de l'Italie et de la Suisse méridionale*, de K. Jaberg et J. Jud, apportent des contributions qui méritent la plus grande attention par la nouvelle méthode de recherche appliquée ; ils représentent la plus importante réalisation

linguistique qui ait jamais été faite pour une langue romane. C'est un monument qui honore le passé millénaire de Rome et doit servir de modèle pour les Atlas linguistiques en voie de réalisation.

Pour pouvoir envisager un jour la réalisation d'un Atlas linguistique du monde, je me permets de vous présenter les propositions suivantes :

1° Désigner des commissions pour chaque groupe de langues : les langues romanes, les langues germaniques, les langues slaves, etc.

2° Donner des directives plus précises sur la méthode de travail, car on réalise parfois de nos jours des recherches selon des principes qui se sont révélés peu scientifiques.

3° Constituer un bureau central de recherches qui soit composé par des délégués de chaque commission, afin qu'il puisse donner des conseils selon les progrès réalisés par les enquêtes sur place.

Le bureau central doit indiquer les demandes susceptibles d'être introduites dans les questionnaires, car l'idée d'un questionnaire unique me semble inapplicable. Il y a aujourd'hui plusieurs questionnaires, dont la rédaction repose sur une élémentaire connaissance de la vie des campagnards.

4° Le congrès doit répéter son appel pour que chaque pays réalise son Atlas. Le nombre des pays qui n'ont pas encore un Atlas linguistique est trop grand pour qu'on puisse envisager aujourd'hui la rédaction de cartes linguistiques détaillées pour le monde entier.

Les langues romanes et les langues germaniques sont les mieux étudiées ; il est cependant impossible, à cause des lacunes qui subsistent, de rédiger des cartes linguistiques d'ensemble pour ces deux domaines.

Le plan d'un Atlas linguistique du monde ne peut être établi qu'après de longues recherches préliminaires. Toute hâte, à ce sujet, est très nuisible aux résultats qu'on veut obtenir.

Intervention de M. O. Parlangèli (Milan).

O. Parlangèli si interessa soprattuto delle questioni riguardanti i dialetti, romanzi e neoellenici, attualmente parlati nel Salento o Terra d'Otranto (Italia Meridionale).

Scopo principale dei suoi studi è da un lato compilare un atlante linguistico dei dialetti salentini (romanzi e greci) e darne una descrizione completa (fonetica, morfologia, sintassi e lessico). Tutti questi lavori, intrapresi da tempo, potranno portare un qualche contributo alla conoscenza di quei dialetti, ancor oggi quasi completamente sconosciuti ad un gran numero di studiosi.

Intervention du R. P. M. DE CASTELLVÍ (Sibundoy, Colombie).

La motion du Congrès de La Haye, relative à l'enquête linguistique (1924), a déterminé, avec plusieurs années de retard, la fondation, entre 1931 et 1933, d'un Centre d'investigations linguistiques et ethnologiques de l'Amazonie colombienne (C. I. L. E. A. C.), dont le domaine de travail est constitué par les vastes régions forestières du cours supérieur de l'Amazonie, longtemps disputées entre le Pérou et l'Argentine.

Un plan d'investigation a été établi[1] et un manuel, adapté à la région à explorer, a été rédigé[2] pour la formation des enquêteurs, avec instructions d'enquête, questionnaires gradués, et une notation phonétique qui n'est pas celle de l'Association phonétique internationale, mais celle des œuvres de l'école française d'ethnologie, adaptée à nos régions sud-américaines. Il y est adjoint à titre indicatif un index de la classification de toutes les langues américaines, mais plutôt pour mettre en garde les enquêteurs, contre les dangers d'une classification prématurée. Et il a été publié des répertoires de termes techniques indispensables à l'enquête[3].

Beaucoup de travail a déjà été réalisé et plus de 72,000 fiches centralisées par le C. I. L. E. A. C. — Nos premiers résultats n'ont pas été sans répercussion dans divers pays d'Amérique du Sud[4]. En dix-sept années, le C. I. L. E. A. C. a étudié vingt-quatre parlers divers dont on ignorait souvent jusqu'au nom : deux langues (gwarú, rosíggaro) de la famille MACRO-ARAWAK ; quatre (ereye, nofwikwəgᵉ, nonuya, okaina) de la famille MACRO-WITOTO ; une (kofán) de la famille MACRO-CHIBCHA ; trois (makuna, tanimuka, maražana) de la famille MACRO-TUCANO ; deux familles nouvelles (ANDOKE, TINIGWA), et une douzaine de sous-dialectes des familles ZAPARO, KAWAPANA, MACRO-TUPI-GWARANI, MACRO-ARAWAK, MACRO-KARIB et KICHUA. La classification pose des

1. Castellví, *Las ciencias antropológicas nacionales.* « Senderos », Bogota, IV, 1935, p. 69-76 ; y en otras revistas cit. en « Amazonia », I, 1940, nᵒˢ 2-3, p. 61. — Cf. sobre la Expedición Iglesias y el Programa : constancia en « Amazonia », I, 1940, nº 263, p. 84.

2. Castellví, *Manual del Investigador de Lingüística Indoamericana* con un Dictionario-Indice de 1,700 a 2,000 lenguas indoamericanas. En Bogotá (1ª ed. en Pasto, Imp. Deptal, 1934) a/c del Ministerio de Educación, 1945-1948, de proxima edición.

3. Semejantes neologismos q. juzgamos necesarios y de sus respectivas ciencias parciales de la Lingüística : « Botanonimia » (con Fitonimia), « Zoonimia » y « Etnonomia » se ven usados desde publicaciones nuestras como « Amazonia », II, 1941-1944, nᵒˢ 4-8, « Botanonimia » en p. 2 de la tapa, y p. 15, 12, 126, 128, 202-203 ; « Botanonimo », p. 8 ; « Zoonimia », p. 15, 105, 126, 137, 153 ; « Zoonimo », p. 202-203 ; « Etnonimia », p. 15, 125, 126.

4. V. en el « Directorio científico de Colombia » de próxima edición por la *Sección de Becas e intercambio* del Ministerio de Educación y en « Estudios Franciscanos », Barcelona-Sarriá, 1948 (nº 2 de la nueva serie) ; noticias científicas sobre el C. I. L. E. A. C.

problèmes auxquels nous avons essayé de répondre par la méthode macro-généalogique, présentée au dernier congrès des Américanistes.

Après ces renseignements, que je devais au Congrès, sur l'activité du C. I. L. E. A. C. et les méthodes qu'il a adoptées, je formulerai une remarque générale. De longs travaux préparatoires sont encore nécessaires avant la constitution des Atlas projetés. Tout le monde paraît d'accord sur l'impossibilité d'utiliser des questionnaires rigoureusement uniformes. Il faudrait s'accorder sur la répartition des parties communes et des parties spécialisées dans les questionnaires du monde entier.

Intervention de M. S. K. Chatterji (Calcutta).

I am not going to give you a list of what has been actually done in India during the years 1939-1947. I just want to draw your attention to a few matters in connexion with researches into the dialects and languages which are carried on in India. The greater literary languages of India (which are some 14 in number for a population of some 400 millions) are already being treated scientifically by scholars more or less familiar with modern methods, including a knowledge of scientific Phonetics. But the dialects also are receiving some attention, and every one is becoming conscious of the value of the dialects. We have at least one new journal in India, in Hindi, the *Lôk-vârtâ* published from ' ikamgarh in Central India, which has taken up specially the study of the folklore of Central India, including that of the local dialects (forms of Hindi). Societies like the *Vangîya Sâhitya Pariṣad* (Academia Litteraria Bengalica) of Calcutta (now in its 55th year), the *Nâgarî Pracâriṇî Sabhâ* of Benares and the *Hindî Sâhitya Sammêlan* of Allahabad, the *Mahârâṣṭra Sâhitya Pariṣad* of Poona, the *Gujarat Vernacular Society* and the *Gujarâtî Sâhitya Pariṣad* of Ahmedabad, the *Tamiḷ Saṇgam* of Madura, and a number of other bodies like the *Udaipur Vidyâpîṭh* in Rajputana, are studying the dialects of the major languages like Bengali, Hindi, Marathi, Gujarati, Tamil, etc., and have amassed a wealthy material which is now waiting for a man of the calibre of a Gilliéron to put to scientific use. We have also the Universities of India now becoming quite alive to the needs of the study of the Indian languages and dialects, and scientific research in them has now become a subject of acknowledged value or importance. And anthropologists as well as workers among our primitive tribes are creating an interest in the backward Kol or Munda, Dravidian and Indo-Mongoloid (Sino-tibetan) languages, following the christian missionaries.

In speaking about the work in Modern Indian Languages, we should

fail in our duty if we forgot to mention the magnificent work of Sir George Abraham Grierson who in a way may be called the father of Indian Linguistic Studies in recent years, as the acknowledged *doyen* and master in the subject in the last generation. His encyclopaedic *Linguistic Survey of India* is well-known, a great work in which he and his collaborators (among whom was Sten Konow from Norway, whose death just a couple of weeks ago we all mourn, for the Dravidian and Kol or Munda speeches) have laid down the general outline of research in Indian languages. Grierson was not merely what may be called an encyclopaedist in Indian linguistics. He also introduced the method, accepted in Europe in the last generation, for dialect-study and collection of dialect-material. He was the first of our serious dialect students in India. His *seven grammars* of the dialects of Bihar province are well-known, and his *Bihar peasant life* (first published in the nineties of the last century, and since reprinted by the Government of Bihar at Patna) gives a rich collection of folk or dialect words connected with the life of the people in the various parts of the province of Bihar, — a work which some of us have so long been looking up to as a model : and this is a work which I would like to bring before you specially. But we know that considerable advance has been made and is being made, and a newer method must be adopted, with phonetics as one of its bases.

We shall be very grateful if we could get from the Linguists' Congress or from some similar body with a magisterial authority in the science a series of indications, a full guidance as to the principles as well as methodology for a proper research into the dialects. Of course we have received from time to time some guidance from the « linguisticians » and dialect-researchers of Europe and we have also followed our rough and ready methods. But something of the nature of a detailed handbook will be very helpful.

Intervention de M. G. Bonfante (Princeton).

Il m'a semblé utile de parler au Congrès du nouvel *Atlas linguistique et ethnographique de la Corse* par M. Bottiglioni, ouvrage d'une importance exceptionnelle, qui paraît avoir peu attiré jusqu'ici l'attention des savants. Le travail de Bottiglioni se présente à plusieurs points de vue comme révolutionnaire et renverse totalement certaines des positions méthodologiques fondamentales de Gilliéron. Alors que, pour Gilliéron, l'enquêteur ne devait pas être un linguiste, mais un simple instrument d'enregistrement, aussi objectif et impersonnel que possible, pour Bottiglioni l'enquêteur doit être un linguiste expérimenté, ayant une connaissance approfondie non seulement du langage, mais aussi des

mœurs, de la vie, de la culture des « sujets » examinés. L'*Atlas* de Bottiglioni, en effet, est un atlas « ethnographique », et non pas seulement linguistique. Alors que l'enquêteur de Gilliéron posait la question une seule fois, selon la méthode de la photographie instantanée et ne se permettait aucune correction d'une erreur même évidente, Bottiglioni répète sa question, consulte plusieurs sources, se sert même de plusieurs enquêteurs. L'*Atlas* de Gilliéron est constitué presque exclusivement de mots isolés ; l'*Atlas* de Bottiglioni n'est constitué que de phrases, le mot isolé présentant, comme il est connu, un danger très grave de « reproduction » du mot employé par l'enquêteur. Alors que Gilliéron n'admettait, en principe, qu'un enquêteur étranger à l'endroit examiné, Bottiglioni se sert librement, lorsque l'occasion se présente, d'enquêteurs indigènes cultivés, mais connaissant bien leur dialecte. Deux autres innovations très importantes de l'*Atlas* de Bottiglioni sont : 1° l'emploi de proverbes, « phrases faites » ou idiomatiques, refrains, etc., où l'emploi du mot naturel, indigène est assuré contre l'imitation suggérée inconsciemment par l'interlocuteur employant la langue littéraire ; 2° l'emploi des « phrases suspendues », où le mot manquant peut être facilement intégré par le sujet, mais n'est cependant pas prononcé par l'enquêteur, et où, donc, le danger de la reproduction n'existe pas (ex. : « je suis fatigué parce que j'ai beaucoup [travaillé] ; je sue parce qu'il fait trop [chaud] ; je n'ai pas faim parce que j'ai beaucoup [mangé], etc.).

Le travail de Bottiglioni, malgré quelques défauts, peut être considéré comme un grand succès ; il ne nous fournit pas seulement du matériel précieux pour l'étude du corse et des langues romanes en général ; il représente aussi un essai méthodologique de la plus haute importance dans le domaine de la géographie linguistique.

Intervention de M. J. Orr (Édimbourg).

I shall confine my remarks to a simple practical problem : that of the manner of presentation of linguistic material collected geographically. At the outset I wish to make it clear that what I have to say implies no criticism of the geographical method. As a pupil and, I may claim, a friend of Gilliéron, I have always had the greatest admiration for the founder of linguistic geography and the greatest confidence in the fruitfulness of the geographical approach. Moreover, if I appear to criticize the two atlases which I know best and which I have used extensively, those of Gilliéron and of Jaberg and Jud, this does not lessen my admiration for these two magnificent monuments, nor for their authors. I merely deplore that the rich store of material which they

countain has been so inadequately exploited. And I think that this is due in part to the following reasons.

In the first place, linguistic atlases, as we know them, are too costly for the average purse. Comparatively few researchers can afford them. They must therefore be consulted in libraries, and even there they are of such size that consultation is not easy, and special facilities have frequently to be provided.

Secondly, in addition to their bulk and unwieldiness, they sometimes contain maps which are so packed with forms that no clear geographical picture is presented to the eye; which means, in fact, that they sometimes defeat the very purpose for which they have been compiled.

Thirdly, the researcher who is investigating a map, in most cases whishes to make a map of his own, showing by colour or special signs, etc., the distribution of the forms. It is not easy, when doing this from the existing maps, to make quite sure that one has collected all the forms, or to revise or check one's work.

Finally, the presentation of the material in map form is a very lengthy as well as a costly process, entailing great technical difficulties and much laborious proof-reading and checking on the part of the editor of the atlas.

Now, those who are familiar with the *A. I. S.* (the Jaberg-Jud atlas) will have noticed that on a great many maps, partly in order to clarify the appearance of the map, partly to introduce fresh information, much material is inserted in the margins, against numbers corresponding to the localities on the map. An analogous method was employed by Gilliéron in his supplementary volume to the *A. L. F.*

What I should advocate is that all the material be presented henceforth, in the first place, in this fashion, and published in book form, say of large octavo size. The book, when opened, would show, on the two pages before the reader, not a map, but all the forms collected for one word or other item of the questionnaire, each against the number allotted to the locality from whence it came. The numbers would be shown in numerical succession, and so allotted to the localities that their very succession would give a rough impression of the geographical distribution of the form beside them, and so would, in fact, serve the first purpose of a map. The researcher would possess blank maps of the whole area, showing the numbers allotted to the localities, and with the greatest ease would be able to construct his private map with no fear of mistakes or omissions.

The cost of the work would be small in comparison with that of the atlases in question and the work thus available to many more researchers. It would be moreover easy to handle and to house, easy to print, and, for the editor, easy to check as it came from the printer.

To advocate this mode of presentation is, I repeat, not to urge a departure from the geographical method of investigation and study, but on the contrary to make that method accessible to the greatest possible number of workers and thus to ensure that the results of the linguistic survey be more widely known and more fully studied and enjoyed.

The Linguistic Atlas of Great-Britain, will, it is hoped, be constructed in the manner here outlined.

After these suggestions of a technical order I should like to take up a few points in M. Bonfante's eulogy of Bottiglioni's Linguistic Atlas of Corsica some of which are of a character likely to make my old master Gilliéron turn in his grave. The purpose of a linguistic atlas is surely to present as far as possible a picture of present-day speech, of an 'état de langue'. To mingle with present-day forms the words surviving in such things as proverbs and folk-songs, that are notoriously archaic, is entirely to confuse that picture and to destroy its value as a sure basis of study. Moreover, to employ the method of 'phrases suspendues' seems to me to be equally pernicious inasmuch as it presupposes without justification an identity of syntax structure in the speech of the investigator and that of the respondent and may thus in some cases entirely destroy the spontaneity of the latter's response.

Intervention de M. G. Bonfante (Princeton).

M. Orr a attaqué très vivement mon intervention et l'*Atlas linguistique* de Bottiglioni. Je ne puis malheureusement accepter aucune des critiques qu'il a présentées.

M. Orr déclare ne pas approuver l'emploi de proverbes et de refrains populaires pour un Atlas linguistique. On risque de trouver non pas des mots *normaux*, mais des mots rares ou archaïques, alors qu'un Atlas linguistique doit se borner, dit-il, exclusivement aux mots *normaux* ou *quotidiens*, en évitant soigneusement tout mot archaïque ou rare. C'est là une conception à laquelle je ne puis vraiment pas souscrire. L'idée de diviser rigoureusement les mots ou les éléments du langage en *normaux* et *anormaux* est essentiellement un préjugé de néo-grammairien ; l'idée de considérer seulement les mots *normaux* comme dignes d'intérêt l'est encore davantage. D'ailleurs, j'ai dit que Bottiglioni a employé des proverbes et des refrains populaires ; je n'ai pas dit qu'il a *borné* là sa recherche. On trouvera dans l'*Atlas* de Bottiglioni nombre de phrases normales, avec des mots normaux. Mais l'emploi des proverbes et des refrains constitue, à mon avis, un enrichissement précieux et fournit des données du plus haut intérêt, non seulement pour les linguistes, mais aussi pour les folkloristes et autres savants. L'utilité de la méthode

géographique pour le folklore (chansons, légendes, danses, mythes, contes, coutumes, etc.) n'est, en effet, plus à démontrer.

L'emploi des « phrases suspendues » ne trouve pas non plus grâce aux yeux de M. Orr ; cet emploi n'est possible, dit-il, qu'à la condition que le système syntaxique de l'enquêteur soit le même que celui du sujet interrogé. Or, c'était sans doute le cas de M. Bottiglioni, qui employait pour son enquête une langue très proche du corse au point de vue de la syntaxe. Cette critique n'atteint donc pas M. Bottiglioni et son *Atlas*. Il reste à voir si cette méthode peut être appliquée ailleurs qu'en Corse. Il me semble que oui, dans beaucoup de cas. Mais je n'ai jamais affirmé que les méthodes employées par Bottiglioni pour la Corse peuvent être appliquées telles quelles à n'importe quel Atlas de n'importe quelle région ou langue du globe. Une telle affirmation serait dénuée de bon sens. J'ai tout simplement dit — et je le maintiens — qu'elles sont instructives, intéressantes et dignes d'être étudiées avec attention par tous les linguistes qui s'occupent de géographie linguistique.

M. Orr a, enfin, remarqué que j'aurais manqué de respect pour Gilliéron dont les os « se retourneraient dans leur tombe » en entendant mes propos. Je crois n'avoir pas besoin de me disculper à ce propos. Rien n'était plus éloigné de ma pensée que d'offenser Gilliéron, dont je révère profondément la mémoire, ainsi que le fait tout savant sérieux. Gilliéron est notre Maître à nous tous. Mais on l'honore, à mon avis, en travaillant, même critiquement, au progrès de notre science, et non pas en répétant ses formules d'une façon servile.

Intervention de M. K. Horálek (Prague).

Je voudrais simplement apporter un bref complément aux données du rapport de M. Pée sur l'état présent des travaux :

1) En Tchécoslovaquie, les travaux dialectologiques ne sont pas concentrés à Bratislava, ni leur objet borné aux régions slovaques. Il existe à Prague un Institut pour l'histoire de la langue tchèque, avec une section dialectologique. Une enquête a été entreprise sur l'ensemble du domaine tchèque, fondée sur un questionnaire spécial. En Moravie, il existe une Société scientifique à Brno qui dirige les enquêtes dialectologiques et a, ces dernières années, publié une série de travaux spéciaux sur les parlers des diverses régions moraves ; les meilleures de ces études sont celles de M. Kellner, professeur à l'Université de Brno ; il existe, en outre, des travaux manuscrits dus à des étudiants de cette Université.

Pour la Slovaquie même, il faut signaler l'ouvrage de M. Pauling, paru

en 1948, qui applique rigoureusement à l'étude dialectale les principes structuralistes.

2) Il faudrait avoir aussi des informations plus complètes sur les travaux dialectologiques en U. R. S. S. On y étudie non seulement les langues et dialectes slaves, mais les parlers des régions non slaves de l'Union, en Europe et en Asie. Un intérêt spécial s'y attache aux langues caucasiennes et sibériennes. Les études sont dirigées par l'Institut de la Langue et de la Pensée. Parmi les nombreux travaux publiés, beaucoup sont d'un grand intérêt pour la linguistique générale et comparée.

Un mot, pour finir, du questionnaire qui servirait de base à un Atlas linguistique du monde. C'est un problème des plus complexes. Un tel questionnaire devrait, en effet, être élaboré en tenant compte des traits spécifiques de chaque structure linguistique, et il devrait tenir compte de la variation de l'importance de ces traits d'une langue à l'autre.

Intervention de M. M. Guthrie (Londres).

It is about the place of African languages in a scheme for a world linguistic atlas that I want to speak. As I have listened to the suggestions of earlier speakers it has become clear that many of them have something in mind which could not possibly be applicable to Africa.

It may not be generally known that there is a Handbook of African languages in preparation by the International African Institute. Since some of the problems that have had to be faced in connection with this work may occur in other places too, it may be useful for me to outline the scheme of the survey. In the first place there is the problem of the very large number of languages spoken in the African continent : it is generally believed that there are over 700. Then there is the very great variety of structure that they display. Not only are there many distinct families, but in addition many languages are spoken by only a few hundred people.

In planning the Handbook it was decided to arrange the languages in related groups, and then to give a short linguistic description of each group. One important feature of these descriptions is that they will contain no vocabularies. In the African field we have found vocabulary comparison to be misleading, and in any case it serves no useful purpose. As I have showed in a recently published book on *The Classification of the Bantu Languages*, it is both possible and desirable to establish the relationships of languages by means of structural features.

One thing that clearly emerges from this discussion is that if the continent of Africa is to be included in a world survey of languages,

then the basis of the survey will have to be simple. Unless it is confined to essentials, then it is difficult to see how any world linguistic atlas could embrace the languages of Africa.

Intervention de M. F. Norman (Londres), lue par M. K. Brooke (Sheffield).

It will surely be the wish of this Conference that our present discussions and deliberations should pave the way for the undertaking of practical work. The selection of opinions offered at the end of Professor Pee's report make it clear that we might easily be tempted to dilute effort by reaching in too many directions at once. It seems desirable, therefore, to enter a strong plea for the strictest limitation of aims, and it is with this need in mind that the following remarks are offered.

If there is any fault in Professor Pee's valuable and interesting report, it is that he has modestly made light of the tremendous amount of work involved and of the size of the field, and it is just here that the difficulty lies.

We sympathise with all those who wish to obtain information on their particular language or subject, but to try in the beginning to set up machinery for all needs is to steer for early shipwreck. For instance, though the questions proposed by the Cercle Linguistique de Prague are important, and ultimately, fundamental, they could not be asked with any assurance that the answers would be reliable or, indeed, intelligible, and unless they were based on a firm foundation much valuable work would be wasted. Again, the cultural linguistic dictionary on a regional basis suggested by M. Deanovič will only count at its full value when the spade-work of collecting simple, everyday facts about lesser known languages and groups has been accomplished.

Other contributors make valuable and admirable proposals, and in due course the work will have to be done, but at the moment it seems essential to envisage something more modest.

Before we consider the practicable limited aims, it may be well to underline A. N. Tucker's warning regarding inexact terminology : the very first thing is to agree about the terminology to be used, and to be sure that it is thoroughly understood all over the world by *all* who carry out any inquiry (and here let us not lose sight of questioned as well as questioner !). To evolve formulae and questions in a number of languages is a formidable task, but unless it can be achieved, and a questionnaire evolved in say, French, English, German, Russian, Chinese and Bantu which will mean approximately the same in all these languages, we shall have failed before we have really started.

If we can arrive at agreement on terminology and on the formulation of questionnaires, let us then ask 1) What is it practicable to begin with? and 2) How can the work be organised?

1) We may take it for granted that a *simple* linguistic atlas of the world is generally felt to be desirable. If this atlas listed all known languages, gave their family, grouped them under simple linguistic categories (agglutinative, isolating, inflexional, etc.), gave the regions where spoken, number of members of linguistic community, and (where available) a short bibliography, a useful start would have been made. Given extreme care in the framing of the questionnaire it might be possible to give information under *a few* more headings, and it might further be possible to provide short sample texts in a recognised phonetic script. This is probably the extreme limit to which any general inquiry could go in the first instance, and if we could count on getting precise answers to the few questions involved we should in fact have gone a long way. The result should be, for the generality of linguists, a work of homogeneous reliability, and one providing the same even depth of cover over the whole field of human language. It seems not only justifiable but desirable that the machinery of inquiry should be set in motion in the first instance to serve a general need rather than a number of unrelated, or at the best, loosely related sectional interests.

(One technical point may be worthy of mention : that such a « Register of Languages » be issued in loose-leaf form, to permit of current publication as information became available and to cut out the wasteful and costly business of producing new « editions » from time to time : it would be a simple matter to issue a revision leaf for any language, should occasion arise.)

2) For organisation there should be a small permanent committee of not more than 6 or 7 people, who should work out the type of question and maintain contact with accredited linguistic correspondents in every language community.

Such an organisation would require a certain amount of secretarial help, materials, publishing facilities, etc., and indeed, without support from an international organisation to finance the whole undertaking there is very little chance that any real progress can be made towards a complete and reasonably accurate linguistic atlas of the world. The only possible way of raising funds would seem to be to enlist the support of U. N. E. S. C. O.

In conclusion, it may be added that while these remarks deal only with the questionnaire method as applied to the linguistic atlas, the issues are in fact wider, for the final product is not only the atlas, but the evolution and proof of the method itself, and we may justly expect

a favourable result if we will adhere to the principle : *practicable limits.*

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

Il faut louer M. W. Pée de la célérité avec laquelle il a recueilli un grand nombre de données bibliographiques, qui donnent un premier aperçu de ce qui s'est fait depuis 1933. Ce n'est pas sa faute s'il y subsiste d'importantes lacunes, telles que les suivantes : en Arabie du Sud, une exploration a permis de reconnaître des parlers sud-arabiques modernes non connus. En Abyssinie, l'exploration linguistique a été poursuivie activement tant pour les langues sémitiques que pour les langues couchitiques et certains parlers nilotiques. L'exploration du Soudan, tant oriental qu'occidental, s'est aussi poursuivie, avec des résultats intéressants. En Océanie, il a été fait des enquêtes importantes. Les langues américaines, tant au nord qu'au centre et au sud, ont fait l'objet d'enquêtes fructueuses.

Une des premières tâches de la C. E. L. doit donc être de faire un recensement complet des contributions nouvelles de l'enquête, non seulement pour l'Europe, mais pour tous les domaines extra-européens.

D'autre part, il serait fâcheux de laisser s'introduire une confusion dans le travail en rangeant dès maintenant toute l'exploration linguistique sous l'étiquette d'un Atlas linguistique du monde.

Tous les travaux sont urgents, qu'ils soient réalisés sous forme cartographique ou autre. On a besoin de toutes les aides et pas seulement du travail des linguistes spécialisés dans un domaine. Les programmes et les instruments d'enquête (spécialement les questionnaires) doivent être conçus en raison de la diversité des travaux à réaliser.

Intervention de M. A. Martinet (Columbia University).

M. Martinet appuie la suggestion de M. Marcel Cohen de n'exclure aucune méthode d'enquête, et notamment celle du questionnaire envoyé au non-spécialiste. A condition d'avoir un nombre suffisant de réponses pour chaque localité ou chaque catégorie examinée, on peut obtenir des résultats dignes de confiance. La méthode a été appliquée par M. Martinet dans son enquête dont les résultats ont été présentés dans *La prononciation du français contemporain* (Paris, 1945).

Il est essentiel de ne pas oublier qu'à côté de l'étude des dialectes proprement dits se pose la question des formes locales de la langue commune. Dans plus de la moitié de la France, par exemple, la plupart des paysans sont bilingues : ils parlent, outre le patois de leur village ou de leur région, une forme particulière du français commun qui peut différer

largement de celle qu'utilise normalement la bourgeoisie parisienne. Cette forme particulière du français est également parlée par les sujets provinciaux qui ignorent le patois.

M. Martinet proteste contre le compartimentage des enquêtes linguistiques actuelles. Bien que la chose présente de grosses difficultés pratiques, il conviendrait que l'on procédât à la même enquête des deux côtés des frontières linguistiques, ce qui permettrait d'étudier dans le détail les faits d'interférences, qui forment un des domaines les plus importants de la recherche linguistique contemporaine.

Intervention de M. A. Eckhardt (Budapest).

C'est pour un complément d'information que je demande la parole. Cette année même, le Comité de l'Atlas linguistique hongrois vient de publier un recueil réunissant des échantillons de relevés de sept régions avec de nombreuses cartes. L'organisation est dirigée par M. Bárczi, professeur de linguistique hongroise à Debrecen.

Je suis tout à fait d'accord avec M. Martinet lorsqu'il demande de pousser les études de géographie linguistique dans les régions de contact entre langues différentes. Les interférences sont particulièrement nombreuses dans le bassin danubien. La C. E. L. devrait insister auprès des gouvernements intéressés pour faciliter les recherches par delà les frontières politiques ; il existe à cet égard de grosses difficultés dans l'état actuel des choses.

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

J'interviens également pour un complément d'information. Il se poursuit des recherches sur les dialectes bulgares : on enquête sur place et on recueille directement les faits dialectologiques. Des études ou monographies sur des questions de détail sont en cours de publication ou en préparation. Mais la plupart des matériaux linguistiques et folkloriques réunis par l'Académie bulgare demeurent inédits. Sous ses auspices ont commencé les travaux préliminaires à un atlas linguistique ; mais on attend que le prochain congrès des slavisants établisse un plan commun pour un atlas embrassant l'ensemble du domaine slave.

L'œuvre à ce jour la plus importante reste le Dictionnaire complet de la langue bulgare, dont les travaux, menés par un Institut spécial, sous la direction de l'Académie bulgare, sont très avancés. Les premiers volumes paraîtront très prochainement. On envisage aussi la publication d'un dictionnaire dialectologique.

Parallèlement à ce travail se poursuit systématiquement un inven-

taire toponymique. Le premier volume (contenant tout le matériel toponymique d'un de nos départements) paraîtra bientôt.

Un mot, pour finir, sur l'Atlas linguistique du monde. J'avoue mon scepticisme. Il faudrait *d'abord* que chaque pays ait son atlas propre, et nous sommes loin d'en être là, avant qu'on puisse entreprendre un atlas universel.

Intervention de M. A. Dauzat (Paris).

M. Dauzat rappelle l'*Atlas catalan* de A. Griera, un des meilleurs atlas romans, dont il n'est pas parlé dans le rapport.

Il ne fera pas un Atlas de la Flandre française, région qui est incorporée à l'*Atlas de la Flandre occidentale* de M. Pée, qui donne toute satisfaction.

Pour la Corse, au contraire, un nouvel atlas est prévu, sous la direction d'un Corse. Évoquant l'*Atlas* Corse de Gilliéron et Edmont, dont les premiers fascicules ont seuls paru et dont le fichier complet est à la Bibliothèque nationale, M. Dauzat rappelle qu'on a reproché à Edmont d'italianiser le corse. Mais la même critique est adressée par les Corses à l'*Atlas* de M. Bottiglioni. C'est pourquoi il sera utile de faire faire un atlas par un indigène, ce qui permettra la comparaison.

Aux travaux dialectologiques récents ou en préparation signalés par M. Pée, M. Dauzat ajoute une thèse sur les noms de plantes dans les Pyrénées centrales, soutenue, en 1947, à Toulouse par Jean Séguy, et, en préparation, les thèses dialectologiques de C. Camproux (Gévaudan), Louis Michel (Bas-Rhône), J. Pignon (Gâtine poitevine).

Au sujet de la méthode, M. Dauzat déclare qu'il ne faut pas être esclave du questionnaire. Le questionnaire envoyé pour des réponses écrites ne doit être utilisé que pour des sondages préliminaires. Dans l'enquête orale, il faut, autant que possible, interroger dans le dialecte qu'on étudie, pour éviter des traductions qui provoquent des calques ; même dans ce cas, il est préférable de suggérer le mot (ou la tournure) plutôt que de le demander : soit en montrant l'objet, soit en amenant le sujet, par voie détournée, à émettre spontanément le mot ou le tour. Cette méthode conduit à l'emploi d'enquêteurs indigènes, donc d'enquêteurs multiples, spécialisés chacun dans une région plus ou moins restreinte. Enfin, on interroge et on confronte plusieurs sujets, surtout dans l'enquête préliminaire qui, suivant la méthode inaugurée par A. Griera, précède l'enquête définitive.

La même méthode a été employée par Mgr Gardette pour son *Atlas du Lyonnais et du Forez*, et exposée brièvement dans un article de la *Vox Romanica*. Les enquêtes de cet atlas sont terminées. Celles de

l'atlas du sud-ouest de la France le seront vraisemblablement en 1949. Viendront ensuite l'atlas du Nord (domaine picard), celui de l'Ouest (entre Loire et Gironde) et celui du Languedoc.

M. Dauzat partage l'opinion de M. Martinet sur l'utilité de recueillir les français régionaux et sur l'intérêt qu'il y aurait à harmoniser les atlas de régions voisines appartenant à des groupes linguistiques différents : communauté de la majeure partie du questionnaire, mais spécialisation des enquêteurs.

Intervention de M. W. Doroszewski (Varsovie).

M. Pée, dans son excellent rapport, s'est plaint de ne pas avoir reçu en nombre suffisant des renseignements sur les enquêtes linguistiques faites en Pologne. Je complète les données qui lui ont été fournies. Quant au midi de la Pologne, MM. Małecki et Nitsch ont publié un atlas linguistique de la région subcarpathique, ce que, d'ailleurs, M. Pée mentionne. Dans le nord, nous avons travaillé surtout dans les régions de Mazowsze et de Podlasie, que j'ai explorées avec mes collaborateurs Henryk Friedrich et Józef Tarnacki.

Le problème que nous nous étions proposé de résoudre était essentiellement celui-ci : y a-t-il moyen de faire une carte sans déformer la réalité linguistique? Le problème se pose, car, sur un point de la carte, on ne peut noter qu'un seul fait, et l'on sait combien de faits variés peuvent apparaître non seulement dans le parler d'une région ou d'un village, mais même dans la parole d'un individu, dans le domaine du lexique, de la morphologie, de la phonétique.

C'était la phonétique qui nous intéressait surtout. Le principe directeur qui nous guidait était celui-ci : ce qui intéresse le linguiste — non seulement le phonéticien, mais justement le linguiste — ce sont les *réalisations* des phonèmes. Ces réalisations appartiennent aux faits de parole et l'on ne saurait trop souligner l'importance de l'étude des faits de parole pour la compréhension aussi bien de l'aspect matériel du langage que de certains problèmes théoriques.

Il faut bien poser comme principe que ce qu'on appelle phonème est audible, d'où il suit que les qualités audibles du phonème ne peuvent être séparées de son « essence ». Pour apprendre à connaître les phonèmes d'une langue, il faut les entendre. Un enquêteur note ce qu'il entend, il note toutes les « réalisations » des phonèmes et, après avoir étudié la fréquence relative des sons notés, il porte le résultat de cette analyse sur la carte. Une application cartographique de cette méthode a été élaborée par le Dr. H. Friedrich et utilisée dans son travail sur certains traits phonétiques de la région de Mazowsze.

Quant à la continuation de nos travaux, nous sommes dans une situation très difficile. Deux de mes collaborateurs — le Dr. Friedrich et le Dr. Tarnacki — ont été tués par les Allemands, l'un fusillé dans une rue de Varsovie, l'autre déporté dans un camp de concentration et assassiné là-bas. De plus, la bibliothèque de mon Institut a été pillée et expédiée en Allemagne et tous mes matériaux, recueillis pendant de longues années, ont brûlé. Il faudra beaucoup d'efforts pour reconstituer ne fût-ce qu'une partie de ce qui a été perdu.

Intervention de M. J. Fourquet (Strasbourg).

L'Institut d'études alsaciennes de l'Université de Strasbourg, fondé en 1939, sur l'initiative de M. le recteur Terracher, s'est organisé après le retour de l'Université à Strasbourg et a prévu parmi ses objectifs une enquête dialectale, portant sur les dialectes alémanniques d'Alsace et les dialectes franciques de la Moselle.

De jeunes étudiants ont été préparés par des cours de phonétique générale et expérimentale et des séances pratiques, sous la direction de M. Straka, à la notation des dialectes.

J'ai fait pour mon compte des cours sur les méthodes de la géographie linguistique et sur l'histoire des dialectes germaniques du Sud-Ouest.

Nous sommes en liaison avec les dialectologues suisses, dirigés par le professeur Hotzenkoecherle, qui travaillent à l'Atlas linguistique de la Suisse alémannique, et étudions les problèmes particuliers de notation et de méthode que soulève leur enquête ; leur expérience nous sera profitable, étant donnée la parenté des types linguistiques.

Ces travaux préliminaires sont maintenant assez avancés pour que nous puissions songer à mettre sur pied un plan précis d'atlas linguistique, qui s'intégrerait dans l'ensemble des plans d'atlas régionaux dirigés par M. Dauzat.

Intervention de M. Meyers (Luxembourg).

Les études linguistiques au Grand-Duché de Luxembourg sont poursuivies principalement par la Société de linguistique luxembourgeoise, fondée en 1924, et qui est devenue, en 1936, la Section de linguistique, de folklore et de toponymie de l'Institut grand-ducal de Luxembourg. Cette Section publie des Annuaires, dont le premier a paru en 1925, ainsi que des Bulletins trimestriels (depuis 1935), où se trouvent de nombreux articles traitant des domaines de la philologie et de l'ethnographie. Elle a commencé le travail important d'un Atlas linguistique

luxembourgeois, et celui d'un Dictionnaire luxembourgeois. La commission pour ce Dictionnaire réunit les principaux travailleurs luxembourgeois dans les domaines de dialectologie et d'ethnographie : Mlle Palgen, MM. Tockert, Hess, Meyers, Ludovicy et Bruch. Ajoutons à ces noms ceux de MM. Comes, Jacoby, Dumont.

Intervention de M. B. O'Cuív (Dublin).

My remarks are in the nature of a bibliographical addition to that part of M. Pée's report dealing with « Celtique Insulaire ». The study of general linguistics and of Irish dialects has not been neglected in Ireland during the last ten years. I shall confine myself here, however, to the publications of two learned bodies (I) Royal Irish Academy, (II) Dublin Institute for Advanced Studies which was established by the Irish Government in 1940.

I. The work begun by Professor Kuno Meyer and by Professor Strachan over forty years ego in the School of Irish Learning has been largely continued by the Royal Irish Academy. (1) Three volumes of Ériu, The Journal of the School of Irish Learning, have been published by the Academy since 1939. These contain, *inter alia*, important articles on Irish phonetics, grammar, and etymology by such well-known scholars as Pedersen, Bergin, and O'Rahilly. (2) The Academy Dictionary of the Irish Language has been continued, and the following fasciculi have been published : M, N-O-P, R, T-Tn, U. (3) An important paper on general linguistics by Prof. Lewy, formerly of Berlin, and now Professor of Linguistics in the R. I. A. has also been published by the Academy. (4) In the field of modern studies, the Academy published in 1942 : *The Irish of Rathlin Island*, by Nils M. Holmer.

II. In dealing with the publications of the Dublin Institute for Advanced Studies, I must mention first of all Prof. R. Thurneysen's revised version of his *Old Irish Grammar*, translated into English (1946). The following works on Irish dialect will be of special interest to the delegates : A) Phonetics : *The Irish of West Muskerry* by Brian O'Cuív (1944) ; *The Irish of Cois Fhairrge* by Tomas de Baldraithe (1945) ; *The Irish of Ring* by Risteard B. Breatnach (1946). B) Lexicography : *Seanbhaint nan Déise* by Most Rev. Michael Sheeham (1944) ; *Cnósoch Focal o'Bhaile Bhúiṿne* by Brian O'Cuiv (1947).

III. I might also mention two new Irish periodicals which have been devoted in part to the linguistic study of Modern Irish : *Celtica*, published by the Dublin Institute for Advanced Studies ; *Éigse*, published by the National University of Ireland.

Intervention de M. P. Fouché (Paris).

Il est regrettable que cette séance ait été alourdie par de tardifs compléments d'information, indications bibliographiques qui, envoyées à temps, auraient eu avantage à figurer dans la première partie du Rapport.

Il est resté d'autant moins de temps pour les discussions de méthode, à propos desquelles d'ailleurs les interventions en séance ont été d'intérêt très inégal.

M. Fouché, d'autre part, tient à dire combien il se félicite de la présence au Congrès de M. Jud, maître incontesté de la dialectologie romane.

Intervention de M. N. Vrouyr (Anvers).

L'enquête ne doit pas négliger certains idiomes, qui, souvent, ont eu un admirable passé, qui, par endroits, sont aujourd'hui en voie de disparition, et qui, pour des raisons économiques ou politiques, n'ont pas de représentants dans les Congrès et Commissions de linguistes, tels divers idiomes du Proche-Orient (copte, chaldéen, etc.), telles beaucoup de langues indiennes, etc. La nouvelle Commission ne devrait pas omettre cet aspect du problème.

Enfin, le Président propose au Congrès, qui l'adopte à une forte majorité, le vœu suivant, émanant de M. M. Cohen (Paris) :

« En raison des changements rapides qui se produisent dans le monde, d'une part, on peut craindre plus que jamais l'élimination rapide de langages parlés par des groupes peu nombreux ; d'autre part, il est spécialement important de fixer pour toutes les langues l'état actuel et d'en léguer la description aux linguistes de l'avenir.

« En conséquence, il est souhaitable que les gouvernements et tous les corps constitués favorisent autant que possible toutes les enquêtes linguistiques, tant sous la forme d'atlas que sous la forme de monographies et de dictionnaires. »

DISCUSSION

DE LA

QUESTION C

Séance du matin du mardi 20 juillet

M. B. Migliorini (Florence), président, ouvre la séance et donne la parole à M. M. Cohen (Paris), rapporteur[1].

M. Cohen souhaite que le Congrès prenne des décisions pratiques sur la question de la statistique.

Il observe que les critiques ne semblent guère devoir porter sur le principe des numérations en général ; mais il est utile d'en parler pour organiser le travail. Exemples : nombre respectif de trilitères et de quadrilitères dans les diverses langues sémitiques ; quantité en français des dérivés par rapport aux radicaux hérités ou empruntés.

C'est quand on veut préciser, et surtout chercher à expliquer des phénomènes par des considérations de nombre, jusqu'à prétendre même à des prévisions, que les objections se montrent.

Elles portent sur la difficulté évidente de conduire correctement de nombreuses statistiques (ainsi : différentes espèces de quadrilitères en sémitique ; en français, dérivés de mots populaires et de mots savants) ; aussi, sur la difficulté de donner des formules mathématiques correctes.

Il faut que les travaux poussés dans un sens théorique soient poursuivis par des mathématiciens, mais il convient que ceux-ci restent avant tout linguistes.

1. Le rapport de M. Cohen figure plus haut, p. 83-91. Il y avait été tenu compte des réponses écrites reçues avant le Congrès ; dans les pages 87-93, ces réponses ont été reproduites soit en entier, soit en abrégé ; deux de ces dernières figurent in extenso aux pages 379-408.

Intervention de M. A. Carnoy (Louvain).

Il indique la nécessité d'une base d'enquête qui n'ait rien de subjectif.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

Évidemment, tout lexique est partiel et représente un choix d'espèce unique. Ce n'est pas une raison pour renoncer aux comparaisons entre lexiques ; mais il s'impose de dire chaque fois dans quelles conditions on opère.

Intervention[1] de M. H. Spang-Hanssen (Copenhague).

It may be open to discussion, whether the number and the results of the statistical investigations that have been made till now would in themselves justify the embodiment of this subject as a separate item in the order of the day. The fact is, however, that valuable results in this field can be expected only on the basis of co-operation on a rather large scale. The causes of this are on one hand theoretical, on the other hand practical. The theoretical point is, that in every count it is the unit, not the number, that is of fundamental importance. This is a trivial truth, but often a disregarded one. As the principal scientific value of counts is conveyed in the conclusions that can be drawn from the comparison of various counts, it is indispensable to co-ordinate the units of the various counts. Moreover : As such units are to be the elements and the units of the qualitative language system, it follows that if no generally recognized, functional definitions of the qualitative units are found, linguistic counts turn out to be pointless.

As an example, hardly two of the several counts of word frequencies that have been made up to this time agree in the delimitation of the unit « word ». They differ as to the treatment of homonymes, inflectional forms, compound words, proper names, numerals, etc. A scientific comparison of such counts is not possible ; since the units overlap, one can actually compare only the numbers, i. e. the ciphers, and those only tell something from a Pythagorean point of view.

The theoretical necessity of co-ordinating the definitions of the units is practically emphasized by the fact that the counting in itself amounts to a large work, if the found numbers are to be reliable. So it is necessary beforehand to secure that the results will be of real importance.

1. Voir ci-dessus, p. 379-391, la communication écrite de M. Spang-Hanssen, en réponse à la question C.

The purely statistical variations often necessitate very comprehensive counts; in other words : when consulting an actual count it is important to know to what extent the numerical data can be regarded as statistically secured. As an exemple, it is the custom in counts of word frequencies to enumerate the occuring words in the order of their frequency, so e. g. in English as No. 1 the word « the », as No. 2 « of », as No. 3 « and », etc. — A computation reveals, however, that even on the basis of 1 million running words the word No. 1000 in this series can only be ascertained with an uncertainty of about 160 places, i. e. the word that has been ascertained as No. 1000 may just as well be No. 840 or No. 1160 or any other No. between these. The uncertainty of less frequent words will be even larger, both absolutely and relatively; and if 10 times as many running words are counted the uncertainty will be divided only by 3 (exactly : by $\sqrt{10}$), so it will be about 50 places for the word No. 1000 arranged according to frequency. In this case we were to count 10 million words, a number that has been reached only by one count, viz. Kaeding's German count of about 11 million words.

To this are added the deviations caused by the influence of the style and the particular subject of the texts examined. These deviations can, however, be eliminated by determining the *generality* of a linguistic unit instead of its frequency. By the generality I shall understand the number of texts, in which the unit in question occurs, compared to the total number of texts considered. When each of these texts is short, and the number of texts is large, the influence of the recurrence of words in one and the same text will practically be eliminated.

By combining frequencies and generalities it will be possible to characterize numerically various styles.

Considering the amount of work needed in counting it will be reasonable to look for special methods. In some cases it will be possible to carry out the counting partly mechanically. As an example it is technically very simple to count mechanically the occurrences of letters during type-writing or line composing. This will in particular be of interest in case of phonemic orthography or phonemic transscription. In principle it is also possible to count mechanically from records in « visible speech ».

I have spoken chiefly about investigations of frequencies, because these have been most usual, but my remark in principle also applies to counts of — what has been called — exploitation and to counts in the language system in general.

In my written answer to the question concerning the importance, the methodology, and the practical co-ordination of statistical investigations, I have argued that investigations of frequencies are — for the time being — of minor scientific interest. In the first instance because

the definitions and the practical delimitations of the qualitative units, e. g. the phonemes, are as yet too heterogeneous. Secondly because the frequencies are complex values, composed of several ratios of oppositions within the language system, together with extralinguistic dependencies (from the subject of the texts), all operating simultaneously. The real important thing from an internal linguistic point of view must be to characterize numerically the single oppositions, e. g. the distinctive phonemic oppositions, together with the constant ratios, that can be ascertained between grammatical units or classes.

As a conclusion it seems to me that in order to further the practical co-ordination in this field it will be most urgent to co-ordinate the theoretical presuppositions, that is in the first instance : The aim of the counts, the delimitation of the units, and the methodological demands on accuracy.

Finally a terminological remark. Since a description of the numerical conditions of language phenomena is directly connected to the qualitative language description, and forms the quantitative supplement to that, it seems to me most adequate to call this field Quantitative linguistics. Only a part of such investigations falls within statistics, when this term is understood in the professional manner, i. e. as the science of reduction of observational materials consisting of numerical data. On one hand it is abuse to call mere counting « statistics » ; a quantitative linguistic investigation will on the other hand make direct use of certain parts of arithmetic for computations, e. g. the calculus of combinations. Nor would it be correct to class numerical ratios between grammatical units among statistics. In other words : The term « statistical » only refers to a certain method applied in this field — perhaps the dominant method, but not the only one — while the term « quantitative » refers to this linguistic field of study in general.

It is true that the term « quantity » in the linguistic terminology has the specific meaning : Relative duration of sounds or of phonemes as opposed to sound-quality. But this particular usage can hardly give rise to any difficulties in using the term « quantitative » as referring to everything that can be stated by numerical ratios between units of the language sequence and of the language system.

Intervention de M. A. C. Ross (Birmingham).

In work of this kind it is, I think, important, to distinguish between three things : enumeration, statistics and classical probability. The first is straightforward : the actual enumeration of data is obviously perfectly safe — provided no conclusion of any kind is drawn from the

data. The distinction between statistics and classical probability is difficult to make clear without being technical. Very roughly speaking, classical probability problems are those which can be envisaged as problems relating to cards, dice, the drawing of balls from urns and the like, whereas statistical problems are probability problems which cannot be so envisaged. Thus if we toss a coin 1,000 times, obtain 625 heads and ask ourselves : « is it reasonable to suppose that the coin is weighted on the heads side? », that is a classical probability problem. On the other hand the following problem is a statistical one : — « 10,000 people were inoculated against diphtheria and were exposed to infection ; 100 contracted the disease ; of another group of 5,000 people, exposed to infection and not inoculated, 500 contracted the disease ; on this evidence should we conclude that inoculation against diphtheria is to be recommended or not? » ; in table form :

	Not infected	Infected
Inoculated	9900	100
Not inoculated	4500	500

Most unfortunately, any use of numerical data is always described by philologists just as « statistics ». I have recently published an article on the use — and principally, the abuse — of numerical data in philology (*Časopis pro moderní filologii*, XXXI, 102-8, 185-91) ; I may state here, very briefly, the conclusions I reach in this article. Practically any philological conclusion drawn from numerical data leads immediately to a probability problem, and, in my view — should I say with my anti-statistical bias? — to a problem in classical probability. If philological conclusions are drawn without reference to the mathematics involved — usually fairly complex mathematics by the way — we should thus expect these conclusions to be nonsense. In the article I have just mentioned I instanced the well-known results of Wüst apropos the chronology of the Ṛgveda and also the common practice of arranging the Anglo-Saxon poems in chronological order on the basis of the frequency of certain syntactic features. In both cases philological conclusions have been drawn without the faintest reference to mathematics and in both cases the conclusions are utter nonsense. So in concluding this part of my remarks I should like to emphasise once more something that appears in my *communication* : « numerical data should only be made use of in linguistics under adequate mathematical supervision ».

Finally there are one or two points from the *Rapport* : No. I/6 (p. 85)

« On exposerait les procédés mathématiques à employer » is, I think, what I have just said. But No. I/7 (pp. 85-6) reads « Les opérations mathématiques devraient être résumées dans une transposition en langage ordinaire à l'usage des linguistes peu versés dans les mathématiques ». This is just not possible ; an integration, a symmetric function, even a binomial coefficient, cannot be expressed in ordinary language. I have myself just completed the solution of a problem I discussed in the article I mentioned — a very simple problem to state *viz.* « When have we sufficient evidence to consider two languages to be related? » But the necessary algebra occupies some forty pages and the reader must be to some extent familiar with the combinatory analysis of McMahon. I do not at the moment see how the necessary philologico-mathematical liaison is to be effected — nor where the material is to be published.

Next, a small point but an important one. I note that, on p. 87, percentages are given. Indeed philological literature is full of statements such as « of the 217 forms, 8.7 % are of Type A », meaning only that 19 forms are of Type A. May I ask philologists *never* to give results of this kind only in percentage form but always in the « 19 out of 217 » form. For the first thing the mathematician must do is to convert the « 8.7 % of 217 »-type into the « 19 out of 217 »-type — and very often he will in fact be one out. It should not be necessary to add that, if it is stated that 217 forms are apportioned as so many of Type A, so many of Type B, etc., then the total of the apportioned forms should *be* 217. But I *do* add it because I have found such a large number of casse where the figures do not check. I have only one more remark to add apropos the *Rapport* and that is that I have entirely failed to understand p. 91.

* * *

Now, the following problem would seem to be fundamental : « There are in Modern English a number of pairs of words distinguished only by the difference between *t* and *d*, like *tin* : *din*, *ton* : *done* ; also there are a number of pairs of words distinguished only by the difference between *m* and *n*, like *map* : *nap*, *more* : *nor*. Is the number of pairs of words distinguished only by the difference *t*/*d* about the same as the number of pairs distinguished only by the difference *m*/*n*? Or not, and, if it is not, is this state of affairs likely to be due to chance? And, if it is not, to what is it due? »

The data for answering these questions is most conveniently presented in a triangular table, of the kind set out below. (I use English as an example, assuming that there is agreement as to the phonemes of English, as is not the case.)

In this Table the phonemes are written across and diagonally : in the cell for Row *p*, Column *b*, there are to be entered the number of pairs of English words distinguished only by the difference *p*/*b*, and so on. To make the Table it is only necessary to enumerate the relevant pairs and the simplest method of doing this would seem to be the following : —

1) Number off the phonemes of the language, prefixing all single figure numbers by zero.

2) Write out all the words chosen in their phonemes and convert the

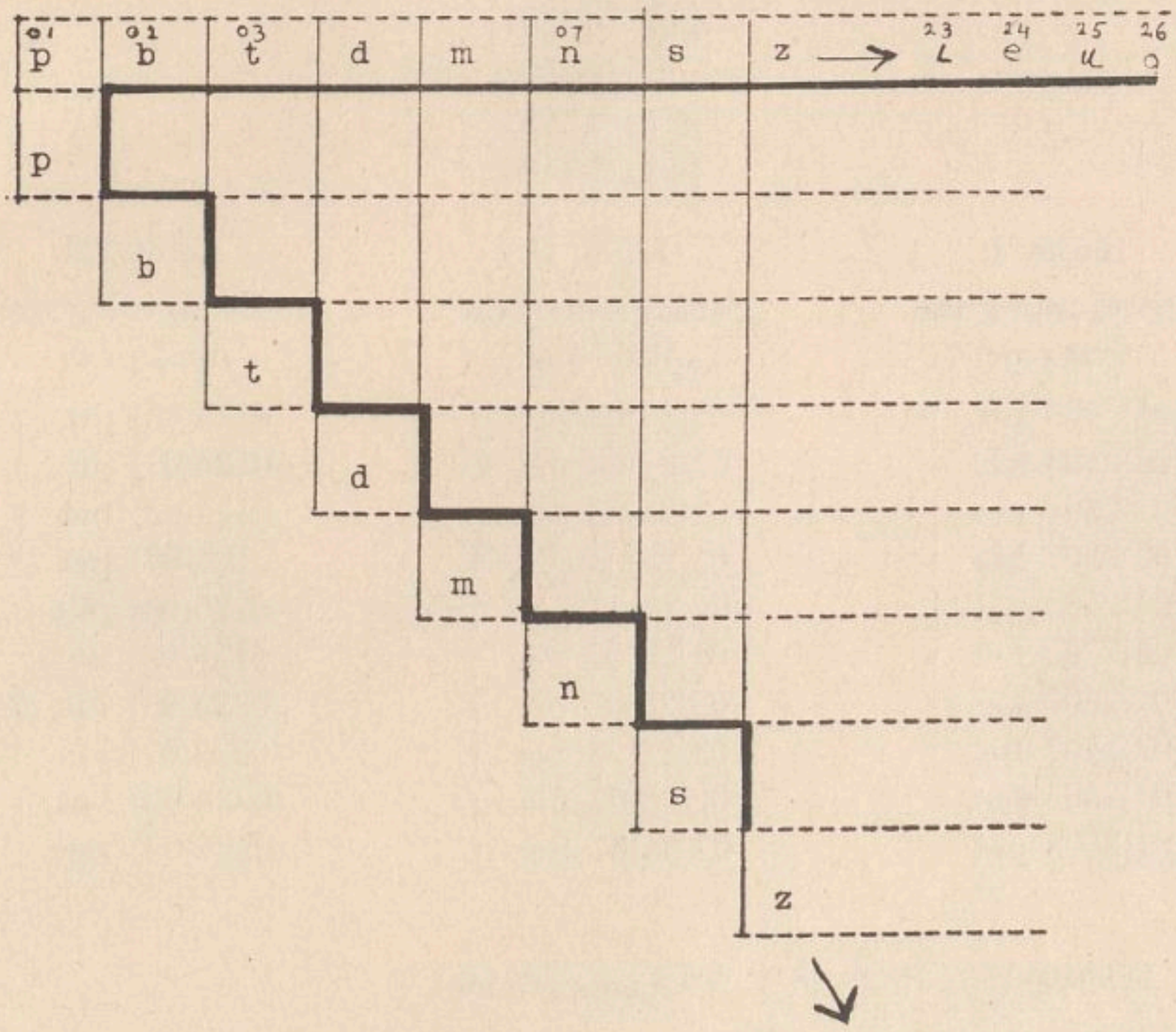

phonemes into the numbers. Thus *put* consists of three phonemes, *p*, *u*, *t*, that is, in my numbering, 012503. The expression of a word in these numbers is of course unique : *put* is only 012503 and 012503 is only *put*.

3) Prepare the following series of indexes : —

a) Disregard the first pair of figures and index by the remainder.

b) » second » ,

and so on. This indexing could well be done by electrical sorting. From these indexes all the words differring in only one phoneme can be picked out by eye.

EXAMPLES

Consider the following words, with their numbers : —

Ben 022407
bet 022403
bin 022307
bit 022303
pen 012407
pet 012403
pin 012307
pit 012303
pot 012603
put 012503

Index I (disregarding the first pair)	Index II (disregarding the second pair)	Index III (disregarding the third pair)
(01)2303 pit	01(23)03 pit	0123(03) pit
(02)2303 bit	01(24)03 pet	0123(07) pin
(01)2307 pin	01(25)03 put	0124(03) pet
(02)2307 bin	01(26)03 pot	0124(07) pen
(01)2403 pet	01(23)07 pin	0125(03) put
(02)2403 bet	01(24)07 pen	0126(03) pot
(01)2407 pen	02(23)03 bit	0223(03) bit
(02)2407 Ben	02(24)03 bet	0223(07) bin
(01)2503 put	02(23)07 bin	0224(03) bet
(01)2603 pot	02(24)07 Ben	0224(07) Ben

Intervention du R. P. F. TAILLIEZ (Rome).

Il tient à attirer l'attention (à propos des liquides de l'indo-européen et du chamito-sémitique) sur l'intérêt que présente l'étude des fréquences de phonèmes.

Intervention de M. K. HORÁLEK (Prague).

Il est vrai que les linguistes ont, jusqu'à présent, très peu pratiqué la méthode statistique. Mais on peut dire que l'École de Prague, ici, fait exception. Citons avant tout, parmi les phonologues du Cercle linguistique de Prague qui ont utilisé les numérations, le regretté Vilém Mathesius et ses élèves MM. Trnka et Vachek.

La tradition des numérations est plus ancienne en matière de stylistique et de poétique. Elle se poursuit à l'époque contemporaine par les recherches statistiques des théoriciens soviétiques sur la versification. On sait que, grâce à M. Jakobson, les finesses russes ont été introduites dans la métrique tchèque, comme dans les autres langues slaves.

La linguistique statistique, comme toute linguistique, doit faire le départ entre faits de parole et faits de langue. Lorsqu'on dit, par exemple, que le phonème *s* présente en espagnol une fréquence de 8,5 %, il faut savoir si cette fréquence concerne le lexique ou les textes. Quant à la parole, la fréquence des phonèmes varie avec les caractères des textes. C'est un fait bien connu que la situation des textes poétiques, en particulier, est tout à fait spéciale.

La question de la valeur des numérations pour la linguistique intéresse le progrès de cette science. On peut attendre beaucoup de cette méthode non seulement dans le domaine synchronique, mais dans la diachronie. Il est, par exemple, plus que vraisemblable que le changement dans la fréquence des phonèmes exerce une influence sur le système lui-même. On sait que l'emprunt de mots étrangers peut élargir l'inventaire des phonèmes. Et il peut même en résulter que tout le système des oppositions phonématiques s'en trouve modifié. M. Kuryłowicz essaie de le démontrer par l'histoire des langues germaniques.

Les linguistes tchécoslovaques ont des raisons toutes particulières de saluer avec joie l'initiative des linguistes français concernant les travaux statistiques.

Intervention de M. E. Cerulli (Rome).

Quando ci si pone un problema di carattere generale, evidentemente noi siamo portati a considerarlo dal punto di vista dei nostri studi speciali, vale a dire in relazione ai fatti concreti della famiglia linguistica che è stata l'oggetto delle nostre ricerche particolari. Mi domando perciò specialmente quale utilità posso trarre concretamente dall'applicazione del metodo statistico lo studio del camito-semitico, dal punto di vista storico. Evidentemente questo presuppone una formulazione precisa delle condizioni e cautele di applicazione di questo metodo, tenendo conto delle osservazioni già fatte et del fatto che il metodo suggerito ci mette in relazione immediata con altre scienze e particolarmente con la matematica.

Ma, venendo ai fatti concreti, io pensavo all' importanza della statistica nelle ricerche (per le quali evidentemente non esiste anzi altro metodo) sulla velocità della parola e la durata della frase nella lingua parlata : ricerche nelle quali le statistiche possono rivelarci tendenze

che hanno conseguenze sulla fonetica o sulla sintassi della lingua in esame. Dal punto di vista della fonologia mi rappresentavo il caso concreto del Caffino, lingua cuscitica parlata in Africa Orientale. Il Caffino si può dire oggi in uno stato di consumazione, dovuto alla esagerazione, nelle sue condizione attuali, del fenomeno di spostamento della base di articolazione verso il prepalato. Tale prepalatalizzazione si ritrova nelle altre lingue della famiglia Sidama (e nel cuscitico in generale), ma con frequenza minore. Ricerche statistiche che ci possano dire per un sondaggio da fare su di un certo numero di parole (non isolate, ma in frasi) quale è in cifre la frequenza relativa dei fenomeni di prepalatalizzazione nelle altre lingue della famiglia darà anche, a mio avviso, un punto di partenza per la ricostruzione storica del fenomeno, di cui oggi vediamo nel Caffino il punto di arrivo. Ciò ha importanza anche dal punto di vista della storia della morfologia, nella quale la scomparsa di opposizioni già usate per esprimere diversi fatti ha obbligato la lingua a servirsi di altre e nuove opposizioni, che oggi per esempio differenziano anche morfologicamente il Caffino dalle lingue pure dello stesso gruppo.

Dal punto di vista della morfologia, mi riferirò ancora ad un fatto concreto. Nel gruppo basso-cuscitico abbiamo oggi nella morfologia del verbo due diversi sistemi di coniugazione : per suffissi soltanto o per prefissi e suffissi. Mentre nella lingua semitica contigua, l'arabo, l'opposizione tra coniugazione per suffissi e coniugazione per prefissi e suffissi è usata ad esprimere la differenza temporale, invece nel basso-cuscitico, in generale, si hanno due gruppi di verbi : uno intieramente coniugato nei vari tempi soltanto per suffissi ed uno intieramente coniugato nei vari tempi per prefissi e suffissi. La lingua ha il sentimento di questa opposizione, tanto che alcune radici già differenti ed oggi divenute omofone sono coniugate per uno dei loro due significati odierni con uno dei detti sistemi e per l'altro significato con l'altro metodo. Ora noi abbiamo qui anche uno stadio significativo di tale fenomeno in una lingua del gruppo : il Somalo, nel quale il gruppo di verbi coniugati per prefissi e suffissi è composto di solo 5 verbi, del resto essenziali : 'essere, avere, dire, andare, sapere' (e per il dialetto Sab di un solo verbo : 'essere'). Ora una ricerca statistica sulla consistenza numerica dei due gruppi nelle altre lingue della famiglia sarebbe anche qui utile alla ricostruzione storica di questa situazione morfologica assai importante.

Dal punto di vista lessicale, si può considerare la questione delle « lingue speciali ». Alcuni linguaggi dell' Africa hanno, a lato della lingua comune, alcune « lingue speciali » che sono caratteristiche di certi gruppi sociali, in alto od in basso della scala sociale. Queste lingue speciali, la cui importanza per la storia linguistica è maggiore di quanto

non si possa pensare, sono formate non solo mediante deformazioni volute delle parole di uso comune, ma anche mediante conservazione di parole scomparse oggi dall' uso comune, ma che la ricerca storica ci attesta aver appartenuto ad uno stadio arcaico della lingua. In questo caso ricerche statistiche da fare, a distanza di anni ed attraverso archivi sistematici, sulla frequenza di certe parole in testi di letteratura popolare raccolti dalla viva voce potrebbero dirci quali parole stanno per diventare meno frequenti e sono quindi pronte, per così dire, a passare nelle lingue speciali. È appena necessario ricordare che in alcune regioni la lingua poetica è appunto una di queste lingue speciali; ed è facile vedere qui l'interesse della ricerca.

Infine mi permetto di sottolineare che l'applicazione del metodo statistico alla questione così delicata della parentela delle lingue va fatta con precauzioni ancora maggiori. Qui il criterio della frequenza è sussidiario, evidentemente, a quello di fenomeni-chiavi, per usare una terminologia anglo-sassone. Altrimenti un' applicazione letterale delle cifre rischierebbe, ad esempio, di farci negare l'appartenenza dello hittito all' indo-europeo.

Ho voluto con queste parole essenzialmente presentare, dirò così, in maniera pratica le mie felicitazioni al relatore, M. Marcel Cohen, applicando i suoi criteri generali proprio alla famiglia linguistica, della quale egli è oggi uno degli specialisti maggiori.

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

C'est, de la part de M. Cohen, une très heureuse idée d'avoir attiré l'attention sur la nécessité de la statistique dans toutes les parties de la science du langage.

Je voudrais ajouter ici quelques remarques en ce qui concerne le domaine lexical et la parenté des langues. On sait que les langues slaves sont très proches les unes des autres, et que le bulgare est plus proche du serbo-croate et du russe que du tchèque et du polonais. Mais ce ne sont que les éléments statistiques, chiffres et pourcentages, qui donnent une idée claire et précise de la proximité de ces langues. Des publications récentes ou en préparation donnent à ce sujet des résultats intéressants. La méthode employée est la suivante : on groupe les mots en un petit nombre de catégories : compréhensibles, incompréhensibles, douteux. On choisit des textes de 100 mots dans des domaines divers : romans, ouvrages scientifiques, articles de journaux, discours, etc. Et l'on relève dans chaque cas le nombre des mots de chacune des catégories qui figure dans le texte envisagé. L'ensemble de ces pourcentages permet de mesurer la proximité des langues littéraires.

Intervention de M. L. Wagner (Paris).

Il convient de préciser ce que les linguistes doivent attendre de l'application de la statistique aux faits de langue. Les résultats différeront selon que la méthode sera appliquée aux idiomes vivants ou aux langues mortes (et aux états passés des langues aujourd'hui vivantes).

Dans le premier cas, la statistique est appliquée depuis longtemps par les phonéticiens dans l'étude physiologique des phonèmes. Elle décèle des écarts inimaginables *a priori*. Même quand les sujets enquêtés appartiennent à la même génération, au même milieu, les écarts sont révélateurs du pouvoir de redressement que les sujets parlants et entendants appliquent dans l'exercice de la parole. Ils peuvent être tenus aussi dans certains cas comme le point de départ d'évolutions ultérieures.

Appliquée aux langues mortes, la statistique aura surtout une valeur d'indication stylistique.

Toutefois, utilisée dans l'étude historique des faits de syntaxe, elle peut permettre de déceler, entre un état de langue A et un état de langue B postérieur au premier, ce qu'on peut appeler des « moments d'indifférence ».

Intervention de M. W. Doroszewski (Varsovie).

L'application de la méthode statistique aux faits de langue pose tout d'abord le problème suivant : quels sont les éléments qu'il faut mettre à la base du calcul? Ce problème est d'habitude résolu en ce sens que l'on calcule les phonèmes d'une langue et on en dresse — du moins, on tend à en dresser — l'inventaire (Van Ginnecken, en se basant sur des calculs de cette sorte, voulait même en tirer des conséquences concernant les questions d'hérédité, ce qui paraît très contestable).

La méthode statistique doit être appliquée avant tout aux faits de parole. Il faut, essentiellement, enregistrer non les « phonèmes », mais les réalisations des phonèmes, compte tenu, autant que faire se peut, de toutes les particularités de chaque prononciation entendue. Les phonèmes diffèrent entre eux par des qualités audibles, perceptibles par les sens. Un texte dialectologique honnêtement noté rend compte non seulement des unités dites phonèmes, mais aussi des *tendances* phonétiques qui travaillent le parler. Ainsi, par exemple, un *o* initial peut être dialectalement prononcé en polonais avec une espèce de prothèse labiale qui n'a pas la même intensité toutes les fois qu'un mot commençant par un *o* est prononcé par le sujet parlant en dialecte. C'est la force de la tendance à l'arrondissement labial qui doit être mesurée, si l'on tient à voir les facteurs physiologiques qui déterminent l'évolution d'un par-

ler. Ces questions touchent de près au problème de la parenté des langues, qui ne se laisse pas résoudre à l'aide de la notion rigide de « phonèmes » se correspondant d'une langue à l'autre. J'ai traité ce sujet dans un article intitulé : « Pour une représentation statistique des isoglosses », publié dans le t. XXXVI du *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* et dans des travaux publiés en polonais (entre autres : « Le problème de la parenté des langues vu à travers les faits dialectaux », Varsovie, 1939).

Intervention de M. A. Sauvageot (Paris).

L'étude statistique permet de dégager les fréquences et de faire ainsi apparaître le rendement de certaines formes ou de certaines constructions.

D'études instituées sur le vocabulaire du hongrois, il résulte, à la suite de dénombrements *complets*, que les textes paysans comportent 60 % de mots d'origine finno-ougrienne. Les textes littéraires en possèdent jusqu'à 70 et même 73 %. Ce résultat amène à considérer de plus près ces mots finno-ougriens, et il est alors facile de découvrir que la moitié en est fournie par des néologismes de la « nyelvújitás ».

Une autre statistique, instituée sur la fréquence d'emploi des mots servant d'épithète, a révélé que les textes populaires ont contenu 2 à 3 % d'épithètes en hongrois ; jusqu'à 8 ou 9 %, par contre, ont été trouvés dans les textes savants. Les chiffres correspondants ont donné respectivement de 8 à 12 % en allemand moderne et jusqu'à 16 à 21 % en finnois (Toivo Pekkanen). La même étude, appliquée à l'italien (par Serge Sauvageot), a révélé que les textes populaires ont 2 à 3 % d'épithètes (G. Verga) et seulement 8 % dans des textes de haute tenue stylistique (d'Annunzio.) De plus, la fréquence relative des épithètes antéposées et postposées révèle que l'italien tend à ne plus employer librement que l'épithète postposée. Encore a-t-il tendance à lui substituer la relative de qualification.

Intervention de Mlle M. Durand (Paris).

Des questions que pose une statistique du matériel sonore du français.

Le français possède vingt consonnes :

p	*b*	*m*	*f*	*v*
t	*d*	*n*	*s*	*z*
			š	*ž*
k	*g*	*ñ*		

y *w* *ẅ*

et seize voyelles[1] :

u			
ó	*ò*	*õ*	
á	*à*	*ã*	
é	*è*	*ẽ*	
œ́	*œ̀*	*œ̃*	ə muet
i	*ü*		

un tel tableau, naturellement, ne contenant que les phonèmes, au sens que les phonologues donnent à ce mot, et non toutes les variantes prises par chacun d'eux suivant leur position et leur entourage.

Il donne sans doute une idée du matériel sonore du français, mais une idée très incomplète, car il ne nous montre pas la fréquence d'emploi de chacun des éléments, consonne ou voyelle, et il est facile d'imaginer qu'une autre langue ayant un matériel sonore équivalent avec une autre répartition de fréquences que le français aurait une tout autre « coloration » ; son évolution même en serait sans doute modifiée.

On peut donc avoir l'idée d'établir une statistique de la fréquence d'emploi de ce matériel sonore. Sans doute existe-t-il, depuis longtemps, des statistiques de la fréquence d'emploi des *lettres* dans la langue écrite, mais nous ne nous attarderons pas à démontrer que, pour beaucoup de langues, les lettres écrites ne représentent pas les phonèmes de la langue parlée, soit que la langue n'ait pas un signe unique pour représenter tel phonème, soit qu'un même élément sonore puisse être représenté par plusieurs graphies, soit que certaines lettres ne se prononcent pas. Ce qui est vrai de beaucoup de langues l'est, à un degré particulièrement élevé, pour le français.

Différentes statistiques de matériel sonore ont déjà été dressées. G. K. Zipf (*Selected studies of the relative frequency in language*) donne, sur de nombreuses langues, des résultats précieux. P. Chavasse[2] nous donne, sur le français, des résultats très détaillés que nous étudierons plus loin. Dans la revue *Naše Řeč*, 30, p. 101-146, Mlle Mazlova a publié, ainsi que me l'a signalé M. Marc Vey, une statistique de la fréquence des sons en tchèque. Je sais également que les services aéronautiques des États-Unis ont établi des statistiques semblables.

Ce n'est donc pas là une idée nouvelle, mais ce qui me paraît digne d'être étudié, c'est la difficulté, disons même peut-être la vanité de cette entreprise pour le français.

1. L'*a* postérieur est ici noté *à*, l'*a* antérieur noté *â* ; pour les voyelles *o*, *e*, *œ*, l'accent aigu en note la variété fermée, l'accent grave la variété ouverte.

2. P. Chavasse, *Sur la phonétique statique de la langue française* (Travaux relatifs aux télécommunications. Direction des recherches et du contrôle technique des P. T. T., 1942, p. 78-95). — P. Chavasse, *Sur la phonétique statique de la langue française* (Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, t. 216, I, II, 1943, p. 314-315).

Si l'idée de dresser une statistique des fréquences d'emploi des éléments sonores du français se présente naturellement, sa réalisation est pleine d'embûches :

a) Embûches locales, peut-on dire. En effet, nous savons ce qu'est le français : le dialecte de l'Ile-de-France, ayant acquis une suprématie sur les autres dialectes français, puis s'étant nuancé, précisé, par l'usage de la cour, par l'action des grammairiens et des écrivains. Tout serait simplifié si chaque région de France avait gardé son propre parler, mais, le « francien » de l'Ile-de-France ayant supplanté les autres dialectes, il existe des français locaux qui ne sont pas tout à fait le français de Paris : une Parisienne a une robe *nœv* et une Lyonnaise une robe *nœv*, un Parisien prend son pain avec des *tikè* et des provinciaux de provenances très diverses l'achètent avec des *tiké*. Il serait trop facile de multiplier les exemples.

On pourrait sans doute se borner à dresser la statistique sur le français de Paris, mais le résultat serait, pour le français contemporain, très artificiel et conventionnel, car le français d'Ile-de-France est devenu la seule langue de la plupart des Français non parisiens et la suprématie du dialecte de Paris est peut-être devenue un fait de valeur purement historique. Si même nous nous bornions à ce point de vue purement historique, bien des non-Parisiens — je ne rappellerai que le Savoyard Vaugelas — ont pu faire subir à notre langue des modifications et la distinguer sur quelque point du parisien.

Toutes les distinctions entre deux timbres d'une même voyelle ne sont valables que pour une région donnée et toute précision à cet égard ne peut être donnée qu'en éliminant le français parlé par presque tous les Français.

b) Embûches de générations peut-être. Le français, bien que fixé maintenant par les grammairiens et l'enseignement, subit quelques légers changements suivant les générations. Un jeune Français, lisant soigneusement *Les sons du français* de P. Passy et *La prononciation du français* de M. Grammont, note bien des différences entre son parler et celui que notent des auteurs morts depuis peu.

Je préciserai en disant que, sur une petite liste de vingt-six mots donnés par Grammont comme portant un *o* fermé, six ont pour moi un *o* ouvert (*auspices*, *austère*, *austral*, *autographe*, *automobile* — peu usité, d'ailleurs — *Australie*). Je ne suis pas entièrement persuadée que les divergences proviennent bien toutes des différences de générations, mais cet élément n'est pas entièrement à négliger.

c) Embûches de milieu social, très importantes à bien des points de vue, aussi bien pour les consonnes que pour les voyelles. Pour le français de Paris, il est d'observation courante que l'abus de *a* postérieur

donne au parler un aspect vulgaire et, pour les liaisons qui affectent la statistique consonantique, toutes les nuances existent entre le très populaire *il ont dit* jusqu'au très prétentieux et très artificiel *gouvernement titalien* de la radio.

Ces embûches de milieu social se compliquent — comme, d'ailleurs, les embûches des diverses formes de français local — par les observations — exactes ou non — des sujets parlants voulant acquérir un français distingué — ou le français de Paris. C'est ainsi que certains Français — et jeunes Françaises surtout — observant que, pour certains mots, *a* antérieur est plus distingué que *a* postérieur, disent *žák* (Jacques) et *gár* (gare) pour faire illusion sur leur éducation. C'est ainsi que, pour parler de formes locales du français, un Landais, que je connais, ayant remarqué que les Parisiens emploient moins de *ə* muets que lui, parle du *bazar d l'Hôtel-d-Ville* pour faire illusion sur sa province natale.

d) Embûches psychologiques, les plus graves. Parmi elles, je m'arrêterai au problème des semi-consonnes *y*, *ɯ*, *ɯ̈* qui intéresse toute la statistique du matériel sonore et qui paraît particulièrement insoluble. Notre conscience linguistique nous les fait souvent, à tort, confondre avec les trois voyelles correspondantes *i*, *u*, *ü*. D'ailleurs, suivant le texte lu, le même mot peut présenter une voyelle ou une semi-consonne, cette distinction étant commandée par le nombre de syllabes dans le vers. C'est ainsi que *nation*, *violé*, qui sont habituellement dits en deux syllabes avec un *y*, prennent, du fait des nécessités de l'alexandrin, trois syllabes et un *i*, si je dis le vers d'*Esther* :

La nati-on chérie a vi-olé sa foi.

Ces solutions en diérèse et synérèse paraissent parfois si équivalentes que les poètes peuvent les faire rimer ; c'est ainsi que Molière fait rimer *pi-eux* avec *myeux* : *Tartuffe*, vers 887-888 :

Je suis fort obligée à ce souhait pi-eux
Mais prenons une chaise, afin d'être un peu mieux.

Or, si l'on veut s'en tenir à la réalité phonétique, il n'y a pas de rime dans ces deux vers, il n'y a qu'assonance, puisqu'il n'y a rappel que de la seule voyelle finale ; il n'y a rime que si l'on admet l'équivalence de *i* et *y*.

Ce n'est pas là un fait unique ; je relève, un peu au hasard, la rime de *odi-eux* avec *yeux* (*Art poétique*, vers 437-438), de *li-er* avec *familyer* (*Les plaïdeurs*, vers 277-278), *huissyer* avec *li-er* (*Id.*, vers 297-298), *odi-eux* avec *dyeux* (*Phèdre*, vers 251-252). Cela semblerait prouver une équivalence entre les trois semi-consonnes et les trois voyelles correspondantes, ces deux groupes de phonèmes étant interchangeables suivant les besoins.

Mais il n'en est pas toujours de même et il est des causes qui s'opposent à cette interchangeabilité. Nos classiques, suivant les règles formulées par Restaut, ne sentaient pas comme deux voyelles bien distinctes ce qui provenait de la diphtongaison d'une seule voyelle latine ; c'est ainsi qu'ils comptaient en synérèse des mots comme *fièvre, bien, lièvre, rien* ; des voyelles provenant de la palatalisation d'une consonne latine ne leur semblaient pas des voyelles bien séparables de la précédente et ne formaient qu'une seule syllabe avec elle, si bien que le *ẅ* de *nuit, huit* ne semble pas interchangeable avec un *ü*. Ce qui se dégage des listes données par Restaut à ce sujet — listes qui se transmettent et sont encore transcrites dans le *Dictionnaire des rimes* de Quittard — c'est qu'une suite de deux voyelles compte pour deux syllabes, si elle comptait déjà pour deux syllabes en latin.

Mais Restaut était un grammairien ; un non-latiniste n'irait sans doute pas chercher si loin et ne sentirait aucune différence dans la séquence *ui* suivant qu'il s'agit de *nuit* traité en une seule syllabe, donc avec un *ẅ* en poésie et *ruine* traité en deux syllabes avec un *ü* (cf. La Fontaine, *Fables*, III, 6 : *et de nos nourissons attirer la ru-ine*). Mais ce même non-latiniste sentirait encore une différence suivant que la séquence : *semi-consonne* + *voyelle*, provient d'une diphtongaison ou bien de l'addition d'une flexion ou d'un suffixe, si cette distinction se double d'une grande différence d'orthographe. Pour préciser, il me semble que *loi* et *loua*, bien que strictement homophones, ne sont pas sentis de la même façon ; un Français de culture moyenne reconnaîtra facilement une succession *u* + *a* dans *loua* et sentira un phonème unique dans *wa* de *loi* ; je l'ai maintes fois constaté chez des étudiants ; c'est, d'ailleurs, à cette solution que s'est arrêté P. Chavasse, cité plus haut, qui note chacun des deux groupes de lettres *oi* et *oin* comme un phonème unique, bien qu'étant au courant des questions de phonétique.

De même, *y* semblera interchangeable avec un *i* s'il s'écrit *i* (païen, pierre), mais non s'il provient d'un *l* mouillé orthographié *-ille*, d'autant plus que ce *y* provenant d'un *l* mouillé se présente souvent en fin de syllabe, alors que la semi-consonne interchangeable avec une voyelle est en début de syllabe.

Pour en revenir à nos questions de statistique, il semble impossible de confondre la semi-voyelle avec la voyelle correspondante, et également impossible de l'en distinguer : la solution risque de beaucoup changer suivant que le sujet est plus ou moins habitué à lire, suivant qu'il est ou non teinté de phonétique ou d'étymologie latine. Dans la statistique ci-dessous, j'ai pris le parti de toujours les confondre parce que j'ai établi, volontairement, une statistique très large.

Le timbre même des voyelles est sujet à des variations d'ordre psy-

chologique. Précisons par des exemples : soit le mot très fréquent *était* ; la seconde voyelle, avec sa graphie *ai* en syllabe accentuée, ne laisse pas de doute, tout au moins dans le français de Paris : c'est un *è* ; pour la première voyelle, l'un dira *é* à cause de l'orthographe, de l'accent aigu, l'autre dira *è* par anticipation du second *è* du mot ; la réaction du même sujet parlant devant ce mot pourra être différente suivant qu'il lit un texte littéraire où l'orthographe sera prépondérante ou un texte familier où l'action d'une voyelle accentuée l'emportera.

Autre exemple : soit le mot *autobus* ; on peut entendre à Paris, soit deux *o* fermés chez ceux qui sentent le lien avec *auto* et arrivent presque à considérer *-bus* comme un adjectif, soit deux *o* ouverts chez ceux qui ne sentent pas le mot comme un ensemble décomposable, d'où il résulte que les deux *o* en position atone sont ouverts.

Enfin, les questions de la liaison et de l'*ə* muet viennent compliquer le problème de façon inextricable. Il est des règles sans doute qui sont exposées dans les traités de phonétique, mais les différents traités ne sont pas absolument d'accord et aucun Parisien — à plus forte raison aucun Français — ne sera exactement d'accord avec aucun traité. Sur ces deux questions viennent jouer les influences des lieux d'origine (surtout pour l'*ə* muet), d'éducation, de prétention à la culture, de génération. Les *ə* muets possibles sont très nombreux, il n'est guère de consonne qui ne soit sujette à fournir des liaisons, si bien qu'à elles seules ces deux questions rendent douteuse toute statistique du matériel sonore.

* * *

Donc, si je me propose de faire une statistique trop détaillée du matériel sonore français, l'excès de précision même annihilera tous les résultats obtenus, car une telle statistique ne représentera pas *le* français, mais *mon* français ; elle reflétera *ma* région natale et les régions natales de ceux qui m'ont entourée pendant mon enfance, *mon* milieu social familial et professionnel, *ma* réaction plus ou moins adroite devant les parlers de telle région ou de tel milieu social, *ma* génération, *mes* réactions psychologiques devant *tel* texte. Nous risquerions fort de ne pas trouver un second Français qui se reconnaisse exactement dans cette statistique trop détaillée.

Je voudrais donner une illustration de ce que j'avance : les statistiques données par M. P. Chavasse et citées plus haut sont très détaillées. Entre autres précisions, il a réparti ses *e* en *é* et *è* et obtient, pour *é*, une proportion de 7,35 % de l'ensemble des sons inventoriés, pour *è*, 3,01 %. L'ensemble de ces deux voyelles représente donc 7,55 + 3,01 = 10,56 % de l'ensemble des sons. Quant à moi, j'obtiens 10,7 %, ce qui

est sensiblement égal au résultat de M. Chavasse. Mais reprenons la statistique détaillée : *é* 7,55 % / *è* 3,01 % : son auteur emploie 26 *é* pour 10 *è*. Or, j'ai fait le compte de ma propre répartition pour un conte de Maupassant (*Le petit*) et j'ai obtenu 301 *é* contre 364 *è*, c'est-à-dire que j'emploie 8 *é* pour 10 *è*. Nous voilà très loin des chiffres de M. Chavasse ; nous avons là des mesures de caractère presque individuel.

Précisons encore par des exemples : j'ai voulu savoir quelle serait la fixité et la valeur d'une statistique précise en comptant, chez divers sujets, la répartition entre les deux *a*, postérieur et antérieur, pour un même texte assez long. Ce texte comprend 937 *a* des deux timbres, les sujets sont tous des Parisiens cultivés. Voici la répartition que j'ai pu compter, précédée de l'année de naissance de chaque sujet :

1885	:	103	*a*	postérieurs	/	834	*a* antérieurs
1886	:	94	»	»	/	843	» »
1889	:	134	»	»	/	801	» »
1904	:	84	»	»	/	853	» »
1920	:	30	»	»	/	907	» »
1923 α	:	84	»	»	/	853	» »
1923 β	:	86	»	»	/	851	» »

Les résultats sont encore plus différents qu'il ne paraît à première inspection. En effet, si la répartition du sujet 1923 α recouvre exactement, mot pour mot, celle du sujet 1904 (d'origine nettement différente pourtant), les sujets 1923 α et β, bien qu'arrivant à des résultats numériques presque égaux, ne répartissent pas leurs *a* de la même façon suivant les mots. Quoi qu'il en soit, puisque nous étudions ici un problème purement numérique, les proportions de *a* postérieurs par rapport à l'ensemble des *a* d'un même texte long sont :

1885	:	10,99 %	1886	:	10 %	1889	: 14,3 %
1904	:	8,75 %	1920	:	3,2 %	1923 α	: 8,75 %
1923 β	:	9,07 %					

De son côté, M. Chavasse trouve, pour *a* antérieur, 5,30 % des phonèmes inventoriés, pour *a* postérieur, 0,63 %. Un calcul facile permet de savoir que les *a* postérieurs représentent 10,64 % de la totalité des *a* de cet auteur. C'est là une proportion qui n'a rien de surprenant, mais quelle proportion serait donc surprenante lorsque sept sujets éparpillent leurs résultats entre 3,2 % et 14,3 %?

Ces répartitions varient-elles suivant l'âge, comme on le prétend, les *a* postérieurs ayant tendance à disparaître au profit des antérieurs? Peut-être, mais de façon très approximative. Les sujets sont-ils, par leur milieu familial, d'origines différentes? Sans doute, mais là encore n'est pas la cause de leurs divergences, puisque le sujet 1923 α est de

même origine que 1889, qui a des proportions très différentes, et d'origines très éloignées de 1904, qui obtient très exactement la même répartition. Quelles que soient les causes des divergences entre ces sept sujets, nous touchons ici du doigt le fait que chacun, dans une précision trop grande, ne représente que lui-même.

Il est également intéressant d'étudier, dans l'article de M. Chavasse, la fréquence des consonnes suivant différents auteurs français. Pour *k*, la proportion est à peu près la même suivant les différents passages étudiés :

Balzac : 3,3 %, Lemaître : 3,46 %, Hugo : 3,76 %, Hermant : 3,52 %, Pascal : 4,65 %, Voltaire : 3,15 %, Vigny : 3,55 %, A. France : 3,65 %, Prévost : 3,3 %, Fénelon : 3,4 %, J.-J. Rousseau : 4,2 %, Montesquieu : 3,95 %, La Bruyère : 4,65 %, Flaubert : 3,2 % (différence entre les fréquences extrêmes : 1,5).

Pour d'autres consonnes, les différences sont beaucoup plus considérables, ainsi, pour *t*, nous avons :

Balzac : 5,25 %, Lemaître : 6,98 %, Hugo : 5,14 %, Hermant : 6,37 %, Pascal : 3,90 %, Voltaire : 5,6 %, Vigny : 5,30 %, A. France : 4,85 %, Prévost : 5,7 %, Fénelon : 5,1 %, J.-J. Rousseau : 4,75 %, Montesquieu : 5,7 %, La Bruyère : 5,1 %, Flaubert : 5,15 % (différence entre les extrêmes : 3,08).

D'où peut provenir cette différence? Il semble que, dans le travail considérable de M. Chavasse, les relevés n'aient pas tous été faits par la même personne. Qu'une consonne comme *k* soit envisagée, ne présentant guère de problèmes de liaison (des groupes tels que *sang*(*k*) *impur* sont rares), et les différents chercheurs sont à peu près d'accord. Vienne, au contraire, un *t* ou un *s*, présentant des problèmes de liaison, chacun des chercheurs fait alors intervenir sa personnalité et sa biographie dans un humble chiffre.

* * *

Les problèmes de statistique du matériel sonore semblent donc bien difficiles et même impossibles à résoudre. Il en est qui se retrouvent un peu partout : les variantes régionales de la langue commune, par exemple. Le français pose des problèmes particulièrement insolubles avec les *ə* muets et les liaisons ; d'autres langues présentent des difficultés que le français ignore, des diphtongues, par exemple. Une langue à système phonétique très simple, comme l'espagnol, se prêterait sans doute à une enquête statistique assez satisfaisante, alors que l'anglais avec son riche système vocalique, ses diphtongues peu articulées, dont chacune arrive à être une nébuleuse de voyelles, donnerait lieu sans

doute à des résultats assez problématiques. A des degrés divers, il n'est peut-être pas de langue où la statistique du matériel sonore puisse se faire sans laisser aucune incertitude.

* * *

Comme, malgré ces conclusions négatives, je me suis proposé d'établir cette statistique, voici la façon dont il a été procédé :

a) Lorsqu'une voyelle comporte deux timbres (*ó*/*ò*, *á*/*à*, *é*/*è*, *œ*/*æ*), c'est entre ces deux timbres que jouent inextricablement et s'interpénètrent les différences locales et les réactions psychologiques pour les voyelles inaccentuées ; j'ai donc totalement négligé ces différences de timbres.

b) Pour les *ə* muets, j'ai adopté les règles exposées par M. Grammont : un *ə* au début d'une phrase est prononcé ; entre deux consonnes, il tombe ; précédé d'une consonne prononcée et suivi de deux, il tombe ; précédé de deux consonnes prononcées et suivi d'une, il subsiste, même (contrairement à ce qu'écrit Grammont) lorsque la seconde de ces deux consonnes prononcées est une liquide (un exemple tel que : *aussi sombr(e) qu'un caveau*, cité p. 114 du *Traité de prononciation française*, me paraît choquant).

c) Comme il fallait adopter une solution artificielle pour les semi-consonnes, entre les mauvaises solutions possibles, j'ai adopté l'identification avec les trois voyelles correspondantes.

d) Pour les liaisons, il n'est pas possible de résoudre le problème par sa suppression, comme pour les timbres de voyelles, car il est des liaisons non facultatives, comme celle d'un outil grammatical au mot qui suit. Dans la statistique ci-dessous, je n'ai compté que les consonnes en liaison obligatoire, c'est-à-dire précisément d'un outil grammatical au mot qui suit (*les-z-hommes*) et l'adjectif au nom qui suit (*grand-t-homme*).

e) Naturellement, je n'ai pas compté les consonnes qui ont disparu en parisien et subsistent localement, le *h* et le *l* mouillé : leur survivance toute locale est un fait de dialecte et non un fait de français.

Nous avons ainsi, me semble-t-il, le tableau statistique pour une prononciation courante, très impersonnelle, du français de la moitié nord de la France.

Ces précautions étant prises, j'ai fait porter la statistique du matériel sonore du français sur les deux textes suivants, comportant environ 2,000 phonèmes chacun : Rudaux, *La terre et son histoire*, collection *Que sais-je*, p. 85-95 inclusivement ; *Les Misérables*, 2e partie, livre III, tout le chapitre VIII. Il est à remarquer que, pour ces deux textes, pour-

tant si différents, les résultats obtenus sont les mêmes : leur dépouillement a été fait par la même personne qui y a fait entrer les mêmes éléments de sa personnalité et de sa psychologie.

Voici donc, telle que je l'ai obtenue, la statistique du matériel sonore du français :

voyelles

u (*u* + *ẘ*) : 2,8 %				
o (*ó* + *ȯ*) : 3,2 %	*õ* : 2,4 %			
a (*á* + *à*) : 7,3 %	*ã* : 3,6 %			
e (*é* + *è*) : 10,7 %	*ẽ* : 0,9 %			
œ (*œ́* + *œ̀*) : 0,7 %	*ə* muet prononcé : 1,9 %	*œ̃* : 0,2 %		
i (*i* + *y*) : 7,7 %	*ü* (*ü* + *ẅ*) : 3,1 %			

consonnes

k : 4,2 %	*g* : 0,8 %	*ñ* : 0,05 %	*r* : 8,7 %		
			š : 0,4 %	*ž* : 0,9 %	
t : 5,7 %	*d* : 5,3 %	*n* : 2,3 %	*s* : 7,4 %	*z* : 2,1 %	*l* : 7,5 %
p : 3,4 %	*b* : 0,7 %	*m* : 3 %	*f* : 1,3 %	*v* : 2 %	

* * *

Il semble aussi intéressant de connaître la fréquence et la composition des groupements consonantiques, mais cette question est encore pleine de difficultés. D'abord, nous y retrouvons le problème de l'*ə* muet : plus cette voyelle sera employée, moins les groupes de consonnes seront nombreux ; le tableau qui suit accompagne celui qui précède, c'est-à-dire qu'il a été fait avec le même nombre et la même répartition d'*ə* muets.

Une deuxième question, plus difficile à résoudre peut-être, est celle de la coupure syllabique dans le groupe consonantique. Des ensembles de mots tels que *je l'ai r(e)trouvé* ou *faire trouver* donnent bien les mêmes rapprochements de consonnes *rtr*, mais l'impression auditive est fort différente dans la première phrase où toutes les consonnes sont dans la même syllabe ou bien dans la seconde phrase où un *r* appartient à une syllabe et le groupe *tr* à une autre. Les essais de solutions à ce problème varient suivant que le groupe est ou non précédé d'une voyelle accentuée. A l'intérieur d'un mot, l'accentuation d'une voyelle ne fait pas question, puisque l'accent français est à place fixe, dans la dernière syllabe du mot. Il n'en est pas de même dans un texte suivi, car la séparation en groupes rythmiques varie encore largement, suivant que l'on étudie un texte soutenu (groupes nombreux, donc consonnes en fin de syllabes nombreuses également) ou une conversation familière.

En supprimant ce problème de la coupure syllabique, c'est-à-dire en donnant les groupes tels que j'ai pu les relever dans le seul texte de

La terre et son histoire, voici les groupements qui se présentent dans 2,000 phonèmes :

rl : 54 fois	*dr*, *gr* : 18 fois	*gl*, *rr* : 9 fois	*dd*, *dv*, *kl*, *mm*, *np*, *tp* : 5 fois
rt : 52 fois			
tr : 47 fois			
pl : 37 fois	*lk* : 16 fois	*lv*, *sd*, *nm* : 8 fois	
pr : 36 fois	*rf* : 15 fois		
rd : 33 fois	*sm* : 14 fois		
st : 31 fois			
ks : 30 fois	*rn*, *td*, *str* : 13 fois	*tm*, *rl*, *mt*, *fr* : 7 fois	*dk*, *pt*, *tn*, *ts*, *dm*, *lf*, *ll*, *rz*, *vd*, *sr*, *sl* : 4 fois
bl : 28 fois			
rs : 25 fois			
rk, *dl* : 23 fois	*sk* : 12 fois	*tl*, *kd*, *kr*, *rv*, *gm*, *vs* : 6 fois	
kt : 22 fois	*lt*, *ds* : 11 fois		
lm, *sp* : 21 fois			
	ns, *nd*, *gz*, *ld* : 10 fois		
rm : 20 fois			
ls : 19 fois			

Au-dessous de quatre exemples, ces rencontres semblent avoir un caractère trop accidentel pour présenter un intérêt.

Intervention de G. Bonfante (Princeton).

La statistique, sagement employée, peut rendre à notre science de bien précieux services. Qu'un mot, qu'un phonème, qu'une forme soit rare ou fréquente chez tel ou tel auteur, dans le langage de telle ou telle personne, fait une énorme différence. L'esprit populaire, la muse de la satire, du cabaret et du music-hall, a bien perçu cette vérité, en se moquant d'un étranger par la répétition de certains sons très fréquents (*-s* final pour l'espagnol, *i* pour l'italien, et ainsi de suite). C'est un fait que les linguistes ont trop souvent négligé. Il y a des sons ou des mots rares ou même exceptionnels dans un langage, qui sont, au contraire, courants dans un autre. Le système vocalique de l'espagnol est extérieurement identique à celui du sicilien et du grec moderne (cinq voyelles fondamentales : *a e i o u*), mais la proportion relative en est bien différente : *i* est en sicilien et en grec moderne beaucoup plus fréquent qu'en espagnol.

Nous avons là une distinction essentielle, que les grammaires historiques des néo-grammairiens négligeaient tout à fait, et qui ne devrait plus manquer, à mon avis, dans aucune grammaire moderne. La caractérisation d'une langue doit être faite, aussi, par le moyen de statistiques.

De même, en français, l'opposition *phonologique* des *e*, *o* fermés et ouverts est confiée à une vingtaine de mots au maximum (*thé* : *tait*, *paume* : *pomme*, etc.), et encore dans le parler de quelques personnes seulement, en ce qui concerne *e* ; pour *eu* (*fleur* : *peu*), l'opposition est limitée à un seul couple (*jeune* : *jeûne*), et probablement ignorée par l'immense majorité des Français. On pourrait difficilement mettre cette opposition sur le même plan que celle de *a* : *i*, *u* : *ü* ou *t* : *d*.

On nous dit souvent que certains sons ou groupes sont *rares* dans le monde, qu'ils sont *instables*, aptes à se transformer (tels k^w, *tl* et autres), alors que d'autres seraient *fréquents* et *stables*. Une statistique soigneuse et complète des langues du monde devrait bien nous aider à résoudre ce problème. Il est certain que *tl*, rare et instable en Europe (excepté en Lithuanie), est, au contraire, très fréquent et stable dans les langues indigènes du Mexique. D'autre part, tandis que l'affriquée *ts* est relativement fréquente en Europe (italien, allemand, langues slaves), les affriquées parallèles *pf* et *kχ* sont extrêmement rares (surtout la dernière, limitée à quelques parlers allemands méridionaux) ; on s'attendrait cependant, sur la base de la deuxième rotation consonantique allemande (Lautverschiebung), à ce que les trois sons couvrent approximativement la même aire (comme le font *p*, *b* ; *t*, *d* ; *k*, *g*).

Le peu de fréquence d'un phonème dans une langue peut nous aider à identifier un phonème étranger (français *ts*, arménien *č*) ou savant (italien *pl*, *gl*, *cl*) ou d'autre origine, selon les conditions. La fréquence relative des *ə* muets en français dénonce la classe sociale, le type de parler, l'origine étrangère.

La statistique peut aussi aider puissamment les études de phonétique symbolique, si brillamment instituées par Jespersen et Grammont. C'est un fait connu que tous les poètes font largement usage de cette symbolique ; dans les vers célèbres :

Il pleure dans mon cœur
Comme il pleut sur la ville ;
Quelle est cette langueur
Qui pénètre mon cœur?

ou bien dans :

Les sanglots longs
Des violons
De l'automne

Blessent mon cœur
D'une langueur
Monotone,

Verlaine a évidemment employé les sons *ö*, *õ*, *o* pour un effet poétique précis. Une statistique des sons dans certaines compositions poétiques (épiques, lyriques, tragiques) ou chez certains auteurs fournirait probablement des résultats bien intéressants. Et il en est de même pour les mots, les formes, les tours syntaxiques, les métaphores. Mais il ne faut jamais perdre de vue que la langue est une création artistique, et non pas un *fait*, et que la statistique peut être une aide précieuse, pas plus.

Intervention de M. M. Cohen (Paris).

Le rapporteur résume les enseignements de la séance : la plupart des interventions ont confirmé l'intérêt de statistiques « intelligentes » et proprement « linguistiques » ; peut-être pourrons-nous dire que nous visons à identifier les deux termes.

La proposition d'employer le terme de « linguistique quantitative » peut sans doute être écartée, puisque la discussion a clairement montré que, dans la plupart des cas, les dominances qu'on peut mesurer quantitativement créent des qualités qui sont souvent perçues par les sujets parlants eux-mêmes, ou par les observateurs, en dehors de toute mesure.

Le rapporteur demande la mise aux voix de la motion suivante, qui est approuvée de tous les présents, moins un opposant et trois abstentionnistes :

« Le Congrès souhaite la constitution d'une Commission de statistique linguistique. »

DISCUSSION

DE LA

QUESTION D

Séance du matin du vendredi 23 juillet

M. A. Debrunner (Berne), président, ouvre la séance par l'allocution suivante :

Die Frage des « Interlinguistik » ist zum ersten Mal am Genfer Kongress von 1931 an uns herangetreten. Dieser hat damals Kenntnis genommen von den Arbeiten, die die I. A. L. A. (International Auxiliary Language Association) auf diesem Gebiet in Angriff genommen hatte, und der Generalsekretär Mgr. Schrijnen hat im Schlussbericht die Erklärung abgegeben, dass der Genfer Kongress anerkannt hat, dass die Frage einer Welthilfssprache auch die Sprachwissenschaft interessiert und diese die weiteren Arbeiten der I. A. L. A. aufmerksam verfolgen und ein späterer Linguistenkongress gelegentlich Bericht erstatten solle. Da sich diese Arbeiten heute dem Abschluss nähern, schien den Veranstaltern des jetzigen Kongresses der Zeitpunkt gegeben zu sein, diesem Wunsch des Genfer Kongresses nachzukommen.

Es war in Genf durchaus die Meinung, dass an einem *wissenschaftlichen* Linguistenkongress selbstverständlich nur die wissenschaftliche Seite der Frage einer Welthilfssprache erörtert werden soll und jede Diskussion von technischen Einzelfragen ausgeschlossen sei, dass auch jede Art von Propaganda fur das eine oder andere Hilfssprachenprojekt und jede Kritik (insbesondere jede übelwollende) an einem Projekt vermieden werden müsse. Diese Grundsätze haben zweifellos auch für unsre heutige Behandlung der Frage zu gelten.

Der Ausdruck « Interlinguistik » ist wohl manchem von Ihnen fremd. Wir haben es hier mit einer terminologischen Neubildung zu tun, ich glaube sogar mit einer ausnahmsweise glücklichen.

« Interlingua » war der Name eines der vielen Hilfssprachenprojekte und der Name einer Zeitschrift für die Hilfssprachenprobleme. Es ist natürlich eine Abkürzung für « Internationale Hilfssprache ». Da nun die Erforscher der Lingua « Linguisten » heissen und ihre Wissenschaft Linguistik, so sind zu « Interlingua » die Bezeichnungen « Interlinguist » und « Interlinguistik » gebildet worden. So hat Otto Jespersen vor einigen Jahren eine Brochüre « *A new science : Interlinguistics* » herausgegeben. Die Linguisten haben also mit den Interlinguisten jüngere Brüder bekommen ; manche von Ihnen mögen vielleicht lieber sagen : « Stiefbrüder. »

In Übereinstimmung mit dem Berichterstatter habe ich für die heutige Behandlung der Interlinguistik folgendes Verfahren vorgesehn : der Berichterstatter wird zuerst über die Art sprechen, wie die I. A. L. A. ihre wissenschaftliche Arbeit auffasst und betreibt. Dann wird der Versammlung Gelegenheit gegeben werden, von ihm über weitere Einzelheiten Fragen zu stellen. In einem zweiten Teil wird alsdann der Berichterstatter zu den grundsätzlichen allgemeinen Fragen sprechen, die er im gedruckten Bericht kurz behandelt hat, und die Aussprache darüber wird sich anschliessen.

Zum Schluss erlaube ich mir eine Mahnung oder Bitte zu wiederholen, die in der Eröffnungsrede des erwähnten Genfer Kongresses Charles Bally ausgesprochen hat ; er sagte etwa : die Linguisten befassen sich mit der Sprache, nicht nur mit der « langue » und den « langues », sondern auch mit der « parole » ; man sollte also von ihnen erwarten dürfen, dass sie die Sprache mit Respekt behandeln, d. h. langsam, deutlich und vernehmlich sprechen, so dass auch die Zuhörer, für die die Sprache des Redners nicht ihre Muttersprache ist, etwas oder gar alles verstehen können. Ich füge diesem Wunsch nur hinzu : wir werden uns alle freuen, wenn ihm in der jetzigen Sitzung, der letzten Arbeitssitzung, von allen Rednern nachgelebt wird.

Rapport[1] de M. A. MARTINET (Columbia University) sur l'état des travaux relatifs a la constitution d'une langue internationale auxiliaire.

Avant d'aborder l'exposé des travaux qui se poursuivent actuellement à New-York, il est juste de rendre hommage à tous ceux qui, de par le monde, dans des conditions souvent difficiles, s'efforcent inlassablement de faire triompher l'idéal de la langue auxiliaire internatio-

1. Ce rapport fait suite au *Rapport préliminaire* de M. Martinet (ci-dessus, p. 93-112), sur la *possibilité* et l'*opportunité* d'une langue auxiliaire internationale.

na'e ou de perfectionner les solutions existantes. Nous réserverons une mention toute spéciale à M. Paul Mitrovitch qui, depuis de longues années, poursuit seul des recherches qui, sur bien des points, nous paraissent éclairer la route à suivre. De ses travaux et de ceux de bien d'autres chercheurs dont nous ne pouvons malheureusement donner ici la liste, l'International Auxiliary Language Association s'est largement inspirée.

Il est probablement inutile de présenter aux membres de ce Congrès l'International Auxiliary Language Association, généralement connue sous le nom d'I. A. L. A. Sous l'impulsion de sa fondatrice, Mrs. Dave Hennen Morris, elle a, pendant près de quinze ans, étudié sous tous ses aspects la question de la langue internationale auxiliaire. Elle l'a fait avec la collaboration de linguistes éminents, parmi lesquels nous citerons, outre trois grands disparus, Otto Jespersen, Edward Sapir et Nicolas Van Wijk, le président de cette séance, M. Debrunner, MM. Vendryes, Sommerfelt et Collinson. Peu avant le début de la seconde guerre mondiale, I. A. L. A. arrive à la conclusion qu'aucune des langues construites proposées jusqu'alors n'est pleinement satisfaisante et qu'aucune ne jouit d'une diffusion telle qu'on puisse espérer qu'elle s'imposera un jour comme la langue des rapports internationaux. L'histoire des langues artificielles indique clairement que seule une langue *a posteriori*, c'est-à-dire s'inspirant largement de langues nationales existantes, a des chances d'être largement acceptée. C'est toujours, en effet, par leurs éléments *a priori* que les langues construites prêtent le plus le flanc à la critique. Par contre, personne n'a jamais élevé d'objections contre l'inclusion dans une langue construite d'un mot largement international, d'un mot dont l'extension n'est pas limitée à une langue ou à un groupe de langues étroitement apparentées. Si l'on considère l'ensemble des mots qui ont une telle extension, on s'aperçoit que, mis à part un groupe de termes d'origine diverse, mais adoptés par la plupart des langues européennes (comme *thé*, *maïs*, *tapir*, *banane*, *soviet*), ce vocabulaire dynamique est presque exclusivement formé d'éléments gréco-latins ou de termes romans greffés sur lui à diverses époques. Le travail de l'interlinguiste consistera nécessairement à déterminer ce vocabulaire international et à l'organiser en un instrument d'intercompréhension.

C'est cette tâche qu'entreprend I. A. L. A. et qu'elle poursuit au cours des années de guerre. Les résultats d'une première étape sont exposés dans le *General Report*, publié en 1945.

Si, dans l'ensemble, le vocabulaire international est, dès cette époque, définitivement dégagé, il reste encore à déterminer sous quelle forme il sera finalement présenté au public. On peut hésiter, pour chaque mot,

entre la forme d'un prototype étymologique ou celle que pourront le plus facilement identifier ceux qui connaissent déjà le mot. On peut se demander si l'on doit rester fidèle aux formes les plus internationales, même si celles-ci comportent des bizarreries ou des inconséquences, ou s'il est préférable de soumettre les matériaux obtenus à un processus de simplification et de schématisation destiné à rendre l'apprentissage de la langue plus facile pour ceux qui ne sont pas, par l'usage de leur langue maternelle, accoutumés à ces bizarreries et à ces inconséquences. I. A. L. A. décide de sonder à ce sujet l'opinion internationale.

Pendant l'automne de 1946, un questionnaire détaillé est envoyé aux interlinguistes les plus connus et à ceux des linguistes qui ont manifesté leur intérêt pour ce genre de recherche. Les réponses à ce questionnaire apportent à I. A. L. A. maintes suggestions du plus grand intérêt.

Au cours de l'année 1947 et du premier trimestre de 1948, il est procédé dans six pays, la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, le Chili, la Tchécoslovaquie et le Danemark, à des sondages dont les résultats nous retiendront ici quelque temps. On aurait voulu étendre cette enquête à l'Allemagne et à la Russie, mais il est apparu que la chose n'était pas possible à l'heure actuelle, et Tchécoslovaquie et Danemark ont été choisis pour représenter les nations de langues slaves et germaniques.

Chaque enquêté reçoit un recueil de textes intitulé : Variantes de le Lingua Internationale. Celui-ci comporte essentiellement quatre versions juxtalinéaires en langue internationale de textes reproduits également sous leur forme originale (anglaise, française, russe, etc.). Ces quatre versions illustrent autant de variantes de la langue internationale. La première, désignée par la lettre P, est celle où sont utilisés les prototypes étymologiques (type *mensura* pour « mesure », *methodo* pour « méthode »). La seconde, dite M, présente des formes souvent moins classiques, mais plus proches des formes actuellement existantes (type *mesura*, *methode*). La troisième, C, soumet le vocabulaire de la précédente à une simplification et une schématisation modérée, de telle sorte que l'aspect général du vocabulaire international n'en soit pas atteint (type *mesura* également, mais *metode* sans *h*). La quatrième, désignée par K, fait subir à ce même vocabulaire une simplification et une schématisation beaucoup plus poussées (type *mesuro*, *metodo*).

On prie tout d'abord chaque enquêté de faire connaître celle de ces quatre variantes qui a sa préférence et celle des trois restantes qui lui paraît supérieure aux deux autres. Puis, on lui propose la lecture d'un court fascicule écrit dans sa langue, où l'on discute les avantages et les désavantages de chacune des solutions proposées. Sur la base de cette

lecture, on lui demande de faire savoir s'il estime que le vocabulaire international doit être présenté sans être soumis au préalable à un processus de régularisation (solution naturaliste représentée par P et par M), s'il doit, au contraire, faire l'objet d'une schématisation modérée (solution illustrée par C), ou encore être soumis à une schématisation beaucoup plus poussée telle qu'on la retrouve dans la variante K.

Dans chacun des six pays choisis, le matériel de sondage est envoyé à 500 personnes. 400 d'entre elles sont choisies parmi celles qui, du fait de leur situation sociale, sont susceptibles de faire usage à des fins professionnelles de la langue internationale si celle-ci se généralise un jour. Les 100 autres comprennent 30 prêtres, 30 instituteurs, 20 ouvriers et 20 paysans.

Au 1er juillet 1948, le nombre des réponses approchait de 350, c'est-à-dire 11,6 % du total. Les résultats dont il est fait état ici sont ceux qui ont été calculés sur la base des réponses reçues jusqu'au 1er juin 1948, donc un mois plus tôt. Les réponses reçues au cours du mois de juin proviennent du Danemark, où l'enquête a été faite en dernier lieu. Elles ne paraissent pas devoir modifier sensiblement les pourcentages généraux.

Au 1er juin, le nombre des réponses atteignait 309, c'est-à-dire 10,3 % du total de 3,000. Sur ces 309, 32 n'ont répondu qu'à la première question et 5 à la seconde seulement.

A première vue, 81 sujets, c'est-à-dire 26,6 %, donnent leur préférence à P, 114, c'est-à-dire 37,5 %, la donnent à M, 62, ou 20,3 %, préfèrent C, 47, ou 15,4 %, préfèrent K. Comme second choix, c'est C qui l'emporte avec 101 sujets, ou 33,2 %, c'est-à-dire pratiquement le tiers des sujets. Si l'on tient compte du fait qu'à première vue, M et C diffèrent assez peu, et qu'on ajoute les résultats obtenus pour ces deux variantes, on trouve 176 sujets, soit 57,8 % qui se prononcent en faveur d'une forme naturelle modernisante. Pour le second choix, 197 sujets, soit 64,8 %, se prononcent en faveur de M ou de C.

Après avoir lu le fascicule explicatif, 123 sujets, c'est-à-dire 44,4 % des 277 qui ont répondu à la seconde question, donnent leur préférence à une forme naturelle sans aucune simplification ni régularisation. A l'exception d'un seul, tous avaient précédemment choisi, en premier lieu, une des deux variantes naturelles, P ou M. 67 sujets, soit 24,1 %, se prononcent en faveur d'une schématisation modérée du type illustré par C. 87, soit 31,4 %, se rallient à une solution nettement schématique.

Parmi les enquêtés considérés comme susceptibles d'utiliser largement la langue internationale à des fins professionnelles ont répondu 255 sur 2,400, c'est-à-dire 10,6 %. Parmi les professions représentées, ce sont les ingénieurs et les chercheurs qui viennent en tête. Il est notable que

les commerçants ont marqué peu d'intérêt pour le problème. Les chiffres de détail obtenus pour ce premier groupe diffèrent fort peu de ceux que nous avons indiqués ci-dessus pour l'ensemble des réponses.

Parmi les prêtres et les instituteurs, ont répondu 38 sur 360, soit 10,5 %, pourcentage pratiquement identique à celui que nous avons donné pour le premier groupe. Ici, les partisans d'un schématisme modéré l'emportent légèrement sur ceux qui préfèrent un schématisme radical du type K.

Parmi ouvriers et paysans, ont répondu 16 sujets sur 240, soit 6,6 %. Bien qu'ils soient à première vue favorables aux solutions P et M, les enquêtés de cette catégorie se rallient finalement en majorité à une forme schématique très simplifiée.

Des six pays où a été organisée l'enquête, c'est le Danemark qui a manifesté le plus d'intérêt avec 81 réponses, soit 16,2 %, au 1er juin 1948, et plus de 100, soit plus de 20 %, au 1er juillet. Viennent ensuite la Tchécoslovaquie avec 72, les États-Unis avec 51, la France avec 45, la Grande-Bretagne avec 39 et finalement le Chili avec 21.

A première vue, Français et Américains marquent une nette préférence pour les solutions moyennes M et C. Les Britanniques et surtout les Tchèques paraissent séduits par le classicisme du modèle P. Les Danois préfèrent largement M et, en second lieu, donnent leur voix à P.

Après lecture du fascicule explicatif et à la réflexion, des trois solutions, naturaliste, schématique modérée et schématique accentuée, la Grande-Bretagne, la Tchécoslovaquie et le Danemark donnent la préférence à la première, la France à la seconde, les États-Unis à la troisième. Au Chili, première et seconde sont *ex æquo*. Si l'on oppose naturalisme et schématisme en bloc, le schématisme l'emporte partout, sauf au Danemark.

Il va sans dire que le choix des pays et la nette préférence manifestée en faveur de certaines classes de la population impliquent une prise de position préalable. Il a paru évident qu'en la matière, l'opinion de ceux à qui la langue internationale pourrait éventuellement rendre de réels services importe plus que celle de gens qui ne pourraient jamais en faire usage que dans des circonstances exceptionnelles. Un chercheur qui doit se tenir au courant de la production mondiale dans sa spécialité est beaucoup plus à même d'indiquer dans quel sens on doit organiser le vocabulaire international qu'un paysan perdu au fond de sa province. Les résultats de l'enquête ont d'ailleurs montré que l'intérêt porté au problème était beaucoup plus vif chez l'un que chez l'autre.

Dans les limites ainsi tracées, il apparaît que les préférences instinctives du public vont plutôt à une forme de type moderne où les mots internationaux gardent l'aspect qu'ils ont dans les deux langues occi-

dentales de prestige, l'anglais et le français. Lorsque les sujets ont pris connaissance des données générales du problème, une majorité (55 %) se dégage qui estime justifié un effort de régularisation plus ou moins accentué. Mais plus des deux tiers des sujets (68 %) s'opposent à toute tentative qui aurait pour résultat de modifier la structure même des mots internationaux.

La leçon qui paraît se dégager de cette consultation est que la langue internationale aura d'autant plus de chances de succès qu'elle aura la forme la plus simple compatible avec un aspect de langue occidentale. La simplification devra porter sur les points où elle sera le moins susceptible de nuire à l'aspect naturel du vocabulaire. Elle pourra comporter l'établissement d'un vocabulaire de base limité, une réglementation souple de la dérivation, une schématisation assez poussée de la syntaxe.

C'est dans cette voie que travaille actuellement I. A. L. A. La mise au point du vocabulaire de base progresse de façon satisfaisante : au cours d'un premier temps, on s'est servi de la *Semantic Frequency List* dressée par Helen Eaton sur la base des listes de vocabulaire qui existent pour l'anglais, le français, l'allemand et l'espagnol. Cette liste comporte 6,473 concepts rangés selon leur fréquence moyenne dans les quatre langues considérées. Pour chacun de ces concepts, on a dégagé un équivalent international. Dans certains cas, le concept a été analysé et deux équivalents ont été proposés. On a ainsi obtenu un total de 7,000 mots environ. Sur ce nombre, près de 3,000 peuvent être considérés comme des mots de base, et les 4,000 restant sont des dérivés réguliers des précédents.

Actuellement, on cherche à mettre à l'épreuve cette première version du vocabulaire de base. Pour ce faire, on s'efforce, d'une part, à traduire, à l'aide des 7,000 mots déjà dégagés, des textes de nature très diverse. D'autre part, on cherche parmi ces mots et leurs dérivés réguliers les équivalents internationaux des mots anglais que présente le *Century Junior Dictionary* de Thorndike. Ce dictionnaire comporte environ 30,000 articles. Il est lui-même fondé sur la liste de fréquence établie par son auteur pour la langue anglaise. Ces travaux permettent de compléter le vocabulaire de base. Ce vocabulaire, à l'expiration de ces recherches, comprendra vraisemblablement entre 4,000 et 6,000 mots simples. Il devra permettre d'exprimer toutes les notions non strictement techniques, c'est-à-dire celles qui composent le vocabulaire actif commun à l'ensemble des Européens et des Américains cultivés.

Il conviendra d'ajouter ultérieurement à cette première sélection une série de vocabulaires techniques, ce qui ne pourra être réalisé qu'en collaboration avec des spécialistes de tous ordres et de tous pays. Ceci

ne veut pas dire que tous les techniciens devront attendre, pour se servir de la langue internationale, que les dictionnaires spéciaux aient été publiés. Dans le cas des linguistes, par exemple, il est clair qu'une fois déterminés le vocabulaire de base et les traits généraux de la forme écrite, rien ne doit les empêcher d'utiliser la terminologie pratiquement internationale qui est propre à leur science. Dès aujourd'hui, si le terme phonème, par exemple, n'a pas le même sens sous la plume et dans la bouche des différents linguistes, ce n'est pas parce que ceux-ci appartiennent à des nations différentes, mais parce qu'ils se rattachent à diverses écoles. Qu'un linguiste écrive en français, en anglais, ou dans la langue internationale, qu'il dise [fɔ′nɛ·m], ['founi·m] ou [fo′ne·ma], il désignera toujours la même réalité ou plutôt le même concept. S'il pense que ses lecteurs peuvent hésiter sur la valeur qu'il donne au terme, il ajoutera une note, et ceci quelle que soit la langue qu'il emploie.

Outre les vocabulaires techniques, il faut d'ailleurs prévoir un vocabulaire plus général, comprenant d'autres radicaux que ceux qu'I. A. L. A. retiendra dans son vocabulaire de base. Il est certainement des termes communs à toutes les grandes langues européennes, et connus de toutes les personnes cultivées, qui ne figureront pas dans le vocabulaire de base. I. A. L. A. ne se sent, bien entendu, aucune autorité pour exclure de la langue internationale des mots qui, de par leur extension même, en font dès aujourd'hui partie intégrante. Le vocabulaire de base ne saurait représenter qu'un minimum, celui qu'I. A. L. A. recommande comme base indispensable au maniement de la langue, celui que les auteurs doivent pouvoir supposer connu de l'ensemble de leurs lecteurs éventuels, quelle que soit leur origine nationale. I. A. L. A. publiera sans doute un glossaire des mots communs à au moins quatre des six grandes langues européennes. Mais il appartiendra aux usagers de la langue internationale de consacrer l'emploi ou l'abandon de ces différents mots qui, dans bien des cas, font pratiquement double emploi avec d'autres plus fréquents. Ce sera à eux de montrer si *perpétrer* mérite de vivre côte à côte avec *commettre*, de déterminer une politique linguistique d'exubérance ou d'économie.

Le Président ouvre alors la première partie de la discussion, portant sur le rapport qui vient d'être lu.

Intervention de M. B. Migliorini (Florence).

Il demande si les résultats des sondages ne seraient pas différents en posant les questions à des personnes qui doivent juger à première vue

et à des personnes qui auraient déjà pratiqué une langue auxiliaire pendant un certain temps.

Il présente ensuite quelques remarques sur la voyelle finale des quatre formes P *methodo*, M *methode*, C *metode*, K *metodo*.

Réponse de M. MARTINET.

On ne peut pas demander aux sujets d'apprendre les quatre variantes ; l'essentiel est de ne pas rebuter les gens.

Le *o* de *methodo* P et celui de *metodo* K ne sont pas identiques. Dans K, le choix de la voyelle finale est, dans une certaine mesure, subjectif. Dans M et C, il y a une finale qui répond au désir de moderniser la forme. Dans M, elle est déterminée par les réactions de l'allemand, de l'anglais et du français ; dans C, par la place de l'accent. Donc la voyelle finale a une valeur différente dans les quatre variantes.

Intervention de M. F. MOSSÉ (Paris).

Il demande s'il n'est pas un peu vain de discuter uniquement la forme des mots du vocabulaire pour une langue dont l'emploi sera surtout écrit. Les premiers problèmes à résoudre ne sont-ils pas ceux de la structure (morphèmes, outils grammaticaux)?

Réponse de M. MARTINET.

On ne peut envisager ici tous les problèmes. Les formes grammaticales sont déterminées selon le même principe que le vocabulaire. Certainement, la langue internationale sera, du moins au début, plus écrite que parlée. Mais, si elle s'établit, on ne peut la contenir dans le rôle de langue écrite.

Intervention de M. B. MIGLIORINI (Florence).

Précisément, l'accent a une très grande importance. Il y a une profonde différence entre une langue où existe une règle générale d'accentuation et une langue où chaque mot a son accent, qui est imprévisible.

Réponse de M. MARTINET.

Le rapporteur est favorable à une solution rationnelle de la question de l'accent ; on pourrait cependant marquer par la forme de la finale les mots dans lesquels l'accent remonte.

Intervention de M. H. Spang-Hannsen (Copenhague).

Interpreted in structural terms, the procedure of I. A. L. A. consists in comparing the expression-substance of the words of the Romanic languages together with English. This also applies to « grammatical words »; consequently we find in the model languages of I. A. L. A. several inconsistencies, e. g. in the inventory of the pronouns. The definite article is included apparently without any criticism. The same applies to the conjunctive and the irregular verbal forms. The phonemic system differs from the graphic system.

This method is certainly an objective method, but it is arbitrary. A structuralistic approach is needed ; the objective and motivated method must build on a comparative structural analysis of the various types of national languages, regardless of their particular expression-substance. This will exclude the structural pecularities of one language or of a minor group of languages from the structure adopted. The units are to be determined by their mutual relations, not by the substance attached to them.

Afterwards the substance is to be ascribed to the formal units, with due attention to traditional and practical conditions. The relevance must be prior to the tradition. Etymology is irrelevant. As an example of the practical relevant considerations I shall mention the fact that when constructiong the orthography of *Novial*, Otto Jespersen took into consideration the future possibility of mechanical writing in normal orthography directly from speech.

A structural procedure can afford a language that is easier to learn from a universal point of view. A language on this basis will be more neutral. Besides a work of this kind will be of scientific interest ; it will form a valuable supplement to Descriptive Linguistics, viz. Experimental Linguistics.

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

A mon avis, les résultats de l'enquête qui nous ont été présentés sont subjectifs. Ils ne donnent pas le droit de préférer le type conservatif ou modéré. Ces résultats sont très semblables à ceux de l'enquête que j'ai faite, il y a quinze ans, à propos d'une réforme de l'orthographe bulgare. Celle-ci était étymologique ; il y avait des lettres qui n'exprimaient aucun phonème ; il y avait des phonèmes susceptibles de plusieurs notations différentes ; etc. Un groupe de linguistes élabora et proposa une orthographe simplifiée. A cette occasion, j'ai fait des sondages dans diverses couches de la population ; ils ont donné des résultats très ana-

logues à ceux de l'enquête mentionnée par M. Martinet. Beaucoup des ouvriers interrogés étaient indifférents à l'égard de la réforme ; mais, quand on leur en expliquait l'utilité, ils se déclaraient partisans de la réforme radicale. Le même cas était observable chez les élèves. En revanche, la majorité des enquêtés dans la classe bourgeoise était contre la réforme, par fidélité à la tradition, hostilité à l'égard des changements brusques et crainte de « bouleversement social ». Cependant, la réforme radicale a été acceptée par le gouvernement. Elle avait, au début, des adversaires acharnés. Mais, peu à peu, son utilité apparut. Après quatre ans, il n'y a à peu près plus d'opposition, et tout le monde reconnaît l'opportunité de cette mesure.

A mon avis, donc, en ce qui concerne la langue internationale, c'est nous, linguistes, qui devons décider de la forme la plus convenable pour cette langue, au lieu d'enquêter auprès de gens qui n'ont aucune idée claire sur ce qu'est une langue internationale, ou qui redoutent le « bouleversement social ».

Intervention de M. N. Vrouyr (Anvers).

Il demande une très large tolérance en matière d'orthographe pour la langue internationale.

* * *

Le Président clôt alors la première partie, technique, de la discussion et déclare la discussion ouverte sur le problème général de la langue internationale.

Intervention de M. E. Pulgram (Ann Arbor, Michigan).

La linguistique a d'abord été et est principalement restée une discipline théorique. Avec les travaux des interlinguistes, elle aborde des fins pratiques. Avons-nous raison de sortir de notre « tour d'ivoire »? Assurément, une langue internationale est aussi désirable que l'est, par exemple, un gouvernement mondial. Mais comment la réaliser?

M. Martinet se refuse à accorder beaucoup de poids aux avantages qu'elle aurait pour le tourisme et le commerce international. Il doute, d'autre part, que les assemblées politiques internationales soient les premières à l'adopter. Comment alors la promouvoir? Par le sentiment des bienfaits d'une large compréhension internationale? Mais la communauté de langue n'a jamais empêché les conflits dans le passé, et il ne s'agit même pas de communauté de langue dans le projet proposé,

puisqu'il concède au vieil esprit de nationalisme qu'il ne s'agit, en tout état de cause, que d'une langue auxiliaire, non destinée à supplanter les langues nationales. Comment, dès lors, imposer au public le sentiment de la nécessité d'une telle langue? Arguera-t-on qu'elle rend plus aisés les contacts internationaux? Mais, d'une part, l'immense majorité des individus dont se compose une nation n'a jamais l'occasion de pratiquer de tels contacts. Restent les élites dirigeantes, dira-t-on : les étudiants devront faire l'apprentissage de la L. A. I. Il faudrait pour cela que tous les gouvernements se soient mis d'accord pour imposer, chacun dans son pays, cet apprentissage ; même si cela se réalise, les étudiants, au sortir de l'école, ne se hâteront-ils pas d'oublier une langue qu'on leur aura présentée comme auxiliaire, c'est-à-dire secondaire? N'auront-ils pas eu, d'autre part, s'ils connaissent des langues germaniques et romanes, le sentiment très net que l'apprentissage de la L. A. I. est pratiquement inutile pour apprendre à la lire, mais, pour apprendre à l'écrire, est pratiquement aussi considérable (et bien moins rentable) que celui d'une langue non auxiliaire. Et que dire des efforts qu'elle exigerait d'un Bantou ou d'un Chinois?

En réalité, le problème est mal posé. Ce n'est pas l'usage d'une langue internationale qui transformera l'esprit séculaire de division et de rivalité belliqueuse entre les groupes humains. C'est une révolution antinationaliste et pacifiste de l'esprit humain qui rendra possible une langue internationale, et, de ce jour-là, il pourra s'agir, non d'une langue auxiliaire, mais d'une vraie langue mondiale.

Intervention de M. B. Migliorini (Florence).

Un grand choc psychologique est indispensable pour lancer vraiment la L. A. I.

Il faudrait des milliards pour l'immense dépouillement de livres et revues à mettre à la disposition du monde savant international en L. A. I. — Et cela même suffirait-il?

Tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de donner à la L. A. I. cette impulsion initiale, garantie de son succès, il n'y a guère d'espoir que les projets de I. A. L. A. aient un autre sort que ceux de Couturat, Peano, Jespersen, qui n'ont pas réussi à supplanter l'espéranto, qui, lui-même, n'a pas réussi à percer.

Intervention de M. F. Mossé (Paris).

Il est frappant, et je ne suis pas le premier à le souligner, que tous les projets récents (*ido*, *novial*, *occidental*, *mondial*, *I. A. L. A.*) se ressemblent : faute de pouvoir utiliser, pour les raisons que l'on sait, le

français ou l'espagnol, on démarque et normalise ces langues romanes avec des éléments empruntés à l'anglais. Je ne crois pas qu'on puisse faire mieux que l'*occidental* dans ce sens. Mais si une telle langue se lit sans difficulté si l'on est Français, Espagnol, Italien, ou si, Anglais, on a quelque connaissance du latin ou d'une langue néo-latine, le cas n'est déjà plus le même pour un Allemand, un Scandinave ou un Slave, à plus forte raison pour un Arabe, un Chinois, etc.

Je crains, d'ailleurs, pour dire le fond de ma pensée, que les projets de L. A. I. n'arrivent trop tard. Lorsque Zamenhof, en 1880, lança l'espéranto, son idée généreuse fut accueillie avec enthousiasme (et l'espéranto reste la seule L. A. I. qui groupe des adeptes dans les pays les plus divers). Mais c'est qu'alors l'étude des langues étrangères était encore peu répandue. Aujourd'hui, dans tous les pays civilisés du monde, on étudie au moins une grande langue étrangère : le moment favorable aux L. A. I. est passé.

Reviendra-t-il? On peut en douter. Acquérir le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien ou le russe, c'est s'ouvrir les trésors d'une riche culture littéraire et scientifique. C'est une utopie, presque abandonnée aujourd'hui, de croire qu'on parlera jamais collectivement une L. A. I., qu'elle servira de véhicule à des œuvres littéraires originales, et je ne vois pas même de savants, depuis un demi-siècle, qui aient décidé d'adopter véritablement une L. A. I. Appuis officiels? La S. D. N. a jadis rejeté l'espéranto. L'O. N. U. est aux prises avec le *basic english*, solution sans espoir. Que deviendrait I. A. L. A. le jour où cette association ne serait plus soutenue par de puissants moyens financiers privés?

Il est faux, d'ailleurs, de dire qu'on apprend une L. A. I. « en cinq leçons ». Pour la lire, un Français cultivé n'a pas besoin d'une seule leçon ; mais, pour l'écrire, il faut une longue application, comme pour toute langue, si aisée soit-elle.

Pour ma part, j'admire ce qu'il y a de généreux dans toutes ces tentatives. En tant que linguiste, je les considère avec sympathie, mais avec un entier scepticisme. Nous ne sommes pas près de sortir de la tour de Babel.

Intervention de M. E. D. Durrant.

Il souligne les efforts de l'Association espérantiste universelle, jadis auprès de la S. D. N. (la troisième assemblée de la S. D. N., en 1922, recommanda l'usage de l'espéranto, mais la Commission de coopération intellectuelle rejeta cette motion), aujourd'hui auprès des commissions de l'U. N. E. S. C. O.

Il note que l'espéranto fait aujourd'hui des progrès en Allemagne, où le régime hitlérien l'avait interdit.

Il affirme que son vocabulaire et sa structure en font la L. A. I. la mieux adaptée à la fois aux peuples d'Europe occidentale et d'Europe orientale (Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie, Pologne, Finlande).

Intervention de M. L. Kukenheim (Alkmaar, Pays-Bas).

Il donne comme exemple d'une langue promue par une adhésion populaire enthousiaste l'hébreu moderne. Le même enthousiasme ne pourrait-il un jour promouvoir une L. A. I. construite par des linguistes?

Intervention de M. V. Georgiev (Sofia).

L'institution d'une L. A. I. est nécessaire et urgente. Dans le présent Congrès, beaucoup comprennent plus ou moins difficilement l'anglais ou le français ; plus d'un bon spécialiste n'a pas pris la parole, faute de manier assez aisément une des grandes langues du Congrès. Et il s'agit d'un Congrès de linguistes !

Nous, linguistes, devons savoir des dizaines de langues, j'entends en connaître la structure et être capables de les lire. Mais quel inutile effort supplémentaire si nous devons aussi apprendre à les écrire et à les parler ! Que de temps ainsi passé à les acquérir à fond avec leurs innombrables irrégularités, héritage d'un lointain passé ! Une L. A. I. s'acquerra à fond, à peu de frais. Et, parce qu'elle sera simple, sera accessible à toutes les couches sociales. Le succès de l'espéranto prouve qu'il ne s'agit pas d'une utopie.

Nous avons là, nous, linguistes, une tâche qui, présentement, est peut-être la première de toutes : construire une L. A. I. et travailler à persuader l'opinion universelle de sa possibilité et de sa nécessité.

Intervention de M. S. K. Chatterji (Calcutta).

Outside of the Latino-germanic area, in India for instance, all interlanguages like esperanto, ido, latin without flexions, occidental, novial, etc., are as strange to people as any other foreign language. It may be the desire of some of you to build up a kind of interlanguage for western Europ, but we could hardly call it international, in the true sense of the word. I would rather wish the Congress to find out means to propagandise the great international languages already functionning, trying to make them accepted by the largest number of people possible.

I find it quite pathetic to see the meticulous care with which it is attempted to evolve something which will meet all our needs but which, with all the learning and comprehensiveness of the framers, will remain

something unreal and without a soul. Instead of indulging in such scholastical exercises, may I suggest it would be more profitable if we occupied ourselves with those international languages which have actually evolved, in different parts of the world to meet the needs of men? Such as the medieval levantine *lingua franca*, *pidgin english* in the different areas of the far-east, popular *basic hindi* of Northern India, all of which have grown spontaneously, and should be studied in their nature and evolution. In India, over 70 % of our 390 millions of people speak indo-aryan languages; for a polyglot country as extensive as Europe without Russia, it is a great blessing to find a simplified common palaver speech spoken and understood throughout the indo-aryan area; that basic hindi, as I have called it, has a vigourous existence in the mouth of the people, though not yet in literature; I think it will be a task of paramount importance to take up and give proper shape to this form of Hindi for our pan-Indian purposes.

Intervention de Mlle J. Hautelin (Paris).

Elle suggère, pour la diffusion progressive de la L. A. I., diverses mesures pratiques :

a) *Vocabulaire* : liaison internationale pour que les termes techniques nouveaux à créer, dans tous les domaines, le soient conformément aux normes de la L. A. I.; création d'une Académie internationale, avec filiales dans les divers groupes linguistiques, veillant à ce que les mots de la L. A. I. ne puissent recevoir selon les lieux des sens divergents.

b) *Pédagogie* : enseignement de la L. A. I. entre huit et douze ans; extension aux activités parascolaires (réunions sportives, camps de vacances, etc.), sous la direction de moniteurs de L. A. I.

c) *Publications* : la première à prévoir serait une revue internationale, dont la grande diffusion ferait une entreprise rentable, les bénéfices alimentant la caisse de propagande.

Intervention de M. I. Lapenna (Zagreb).

Professeur de droit international, membre de plusieurs organismes internationaux, l'orateur déplore les malentendus qui, dans la vie diplomatique, résultent de traductions toujours imparfaites et prône l'adoption d'une L. A. I. La possibilité d'une telle langue est démontrée par le succès déjà remporté par l'espéranto dans des groupes de plus en plus nombreux et étendus. Une conférence réunit en ce moment même à Budapest des délégués de sept pays de l'Europe orientale et a pour unique langue officielle l'espéranto.

Intervention de M. J. Reinach (Paris).

Il appuie la remarque de M. Lapenna sur les difficultés du système des traductions dans les actes diplomatiques. Il pense aussi, avec M. Pulgram, que, la langue étant l'expression de la pensée, seul un changement profond de la mentalité présente pourra assurer le succès définitif d'une L. A. I. ; mais ne peut-on espérer, en commençant par lancer cette langue, que l'organe agira sur la fonction?

Intervention de M. J. Holt (Aarhus).

En face de la double question des conditions sociales d'existence d'une L. A. I. et de l'autorité d'une langue artificielle par rapport à celle des langues nationales, les linguistes ne doivent pas sortir de leur rôle de théoriciens du langage.

Intervention de M. J. Lecerf (Alger).

Il conteste l'argumentation de M. Mossé pour qui le temps des L. A. I. est passé. L'extension de l'enseignement des langues étrangères ne résout pas le problème. A chaque langue que nous devons apprendre, il nous faut énormément de temps et d'efforts pour pénétrer à chaque fois dans un univers nouveau. Plus on doit apprendre de langues, moins on est à même de profiter des ressources qu'offre chacune d'elles.

D'autre part, l'apprentissage des langues étrangères restera toujours le privilège d'une minorité.

Il faut se défier d'une attitude conservatrice, hostile aux innovations, qui est trop souvent celle des corps académiques. La cause de l'internationalisme est celle de l'avenir. Les chances d'une L. A. I. sont, non pas derrière nous, mais devant nous.

Intervention de M. A. Sauvageot.

Il demande au Congrès de se prononcer, par un vote écrit, sur cette question : « Une L. A. I. est-elle désirable? » Cette suggestion est repoussée par un vote à mains levées.

BIBLIOTHÈQUE

CORRECTIONS

P. xxxv, nº 397, lire : Pardubice.

P. 7, l. 11 du bas, lire :

; e. g. the Latin inflectional affix *-mus*, forming an order group with the preceding stem, is commutable

P. 9, l. 2, lire :

(system, one might term it, of primary particles)

P. 11, l. 14-15, lire :

five consonantal phonemes : *z*, *d*, *n*, *m*, ŋ.

P. 11, l. 11 du bas, lire :

Certain categories of phonemes are found to be

P. 14, l. 5, lire :

like formal units or formal units which are unlike but belong

P. 14, l. 17 du bas, lire :

language, whereas parallelism

P. 15, l. 18, lire :

cf. the German « umlaut plurals »

P. 16, l. 17, lire :

which found its sharpest expression

P. 17, l. 22 du bas, lire :

For further examples, see the

P. 17, l. 2 du bas, lire :

as *ĥl'az'-iš* ~

P. 37, l. 17, lire :

Aux époques plus éloignées

P. 78, l. 8, lire :

structures phonologiques

P. 89, l. 9, lire :

Conclusions : The *methodology* of quantitative

P. 213, titre courant, lire :

VAN DEN BERG — VELTEN

P. 215, titre courant, lire :

VELTEN — WHATMOUGH — WILS

P. 295, l. 15, lire :

(Roeselare, Belgique)

INDEX DES LINGUISTES

AYANT PARTICIPÉ AUX TRAVAUX DU CONGRÈS

Cet index comprend les noms des linguistes ayant prononcé des allocutions (références en chiffres romains), rédigé des rapports (références en chiffres gras), présenté des communications écrites (références en chiffres italiques) ou participé aux discussions orales (autres références), ainsi que les noms des présidents et secrétaires de séances.

Ne figurent pas ici les noms des linguistes ayant fourni par écrit au rapporteur de la question B des indications purement bibliographiques (voir p. 377).

A. Basset (Paris) *79.*
C. E. Bazell (Istanbul) *115, 217, 261, 303.*
A. Belič (Belgrade) *116, 218, 262, 304.*
E. Benveniste (Paris) 464.
K. Bergsland (Oslo) *262* ; 493, 510.
V. Bertoldi (Naples), *prés. séance IV*
F. R. Blake (Baltimore) *117.*
C. A. Bodelsen (Copenhague) xlix.
T. Bolelli (Pise) *218* ; 456.
G. Bonfante (Princeton) lxii ; *120, 227, 263, 304* ; 443, 459, 504, 544, 547, 581.
H. Bonnard (Paris) *263.*
E. Buyssens (Bruxelles) *121, 227, 269* ; 448, 483, 511.
J. Cantineau (Paris) *272.*
A. Carnoy (Louvain) lxix ; 495, 524, 560.
M. de Castellvi (Sibundoy) 542.
J. C. Catford (Londres) *121, 349, 78.*
G. Cavallucci (Naples) *409.*
Cercle linguistique de Copenhague *125, 349.*
Cercle linguistique de Prague *135, 228, 274, 305, 349, 78, 411.*
E. Cerulli (Rome) 567.

S. K. Chatterji (Calcutta) xlvii ; 444, 526, 543, 598.
J. Clère (Paris), *secr. séance C*
M. Cohen (Paris) **83** ; 446, 458, 473, 504, 520, 552, 558, 559, 560, 583.
A. Dauzat (Paris) 554.
M. Deanović (Zagreb) *79.*
C. de Boer (Leyde), *prés. séance III* 496.
A. Debrunner (Berne), *prés. séance D* *44* ; 516, 585.
A. W. de Groot (Amsterdam) *136*, *229*, *276.*
H. E. del Medico (Paris) 513.
G. Devoto (Florence) 442, 461, 491.
P. Diderichsen (Copenhague) *276.*
W. Doroszewski (Varsovie), *prés. séance I* *139* ; 442, 506, 529, 555, 570.
Mlle M. Durand (Paris) *87* ; 571.
E. D. Durrant 597.
A. Eckhardt (Budapest) xlvi ; 553.
P. Eringa (Rotterdam) *147*, *232*, *279*, *306* ; 480.
P. Falk (Upsal) 536.
F. Feydit (Paris) *350.*
P. Fouché (Paris) 558.
J. Fourquet (Strasbourg) 446, 556.
H. Frei (Genève) *148*, *233*, *280*, *306*, *351*, *79.*
H. Frisk (Göteborg), *prés. séance B*
J. Gagnepain (Quimper), *secr. séance II*
L. Gáldi (Budapest) *307* ; 504.
V. Georgiev (Sofia) 449, 525, 553, 569, 594, 598.
R. Godel (Genève) 486.
Miss M. M. Green (Londres) *280.*
W. A. Grootaers (Pékin) *233*, *280*, *352.*
M. Guthrie (Londres) *149*, *280* ; 525, 549.
W. Haas (Cardiff) *150.*
Mlle J. Hautelin (Paris) 599.
B. Havránek (Prague), *prés. séance II* 441, 491.
L. Hjelmslev (Copenhague) **1**, **419** ; *234*, *315* ; 419, 450, 459, 474, 507.
H. M. Hoenigswald (Texas) *160*, *235*, *281*, *317.*
J. Holt (Aarhus) *161*, *235*, *281* ; 474, 600.
K. Horálek (Prague) 548, 566.
G. Ivănescu (Iassy) *167*, *237*, *283*, *353.*
H. Jacob (Loughton) *356.*
R. Jakobson (New-York) **5.**
D. M. Jones (Bangor) *240* ; 459, 513.
V. Kiparsky (Helsinki) xlvi ; 501.

M. Křepinský (Prague) *317.*
L. Kukenheim (Alkmaar) 598.
J. Kuryłowicz (Cracovie) *175, 242, 285.*
R. Lafon (Bordeaux) 507.
I. Lapenna (Zagreb) 599.
J. Larochette (Bruxelles) *286* ; 431, 456, 473.
G. Lazard (Paris), *secr. séances III & D*
J. Lecerf (Alger) 462, 600.
A. Lombard (Lund), *prés. séance A*
J. Lotz (New-York) *244* ; 451, 464.
S. E. Mann (Ruislip) *357.*
J. Marouzeau (Paris) **41** ; 515, 519, 520, 529.
Mme A. Martin-Delfour (Paris) *291.*
A. Martinet (New-York) **93, 586** ; *177, 247, 292* ; 552, 586, 593.
L. Massignon (Paris) *359.*
O. Masson (Paris), *secr. séance IV*
A. E. Meeussen (Roeselare) *295, 360, 88.*
P. Meile (Paris) 523.
J. Meyers (Luxembourg) 556.
I. Meyerson (Toulouse) 445.
B. Migliorini (Florence), *prés. séance C* *361* ; 519, 592, 593, 596.
P. Mitrovich (Sarajevo) *412.*
Mlle Chr. Mohrmann (Nimègue) LI.
M. M. Moreno (Rome) *325* ; 508.
F. Mossé (Paris) 522, 593, 596.
M. Most (Paris) *183.*
M. Niedermann (Neuchâtel) *296, 364.*
F. Norman (Londres) 550.
B. O'Cuiv (Dublin) 557.
J. Orr (Édimbourg) LXIII ; 545.
R. Paget (Londres) *191.*
O. Parlangèli (Milan) 520, 541.
W. Pee (Liége) **47** ; 531.
H. Penzl (Urbana) *194, 365.*
J. Perrot (Paris), *secr. séance B*
E. Peruzzi (Florence) *80.*
K. L. Pike *471.*
V. Pisani (Milan) *196, 249, 297, 332.*
H. Platz (Fribourg) *80.*
V. Polák (Pardubice) *197, 249, 298, 334.*
S. Pop (Louvain) 538.
H. Pottier (Paris) *198, 250, 354, 87* ; 435.

E. Pulgram (Ann Arbor) 481, 595.
G. Redard (Paris), *secr. séances I & A*
C. Régamey (Lausanne) 494.
A. J. B. N. Reichling (Amsterdam) *136*, *229*, *276*.
J. Reinach (Paris) 600.
A. C. Ross (Birmingham) *88* ; 442, 491, 512, 562.
A. Sauvageot (Paris) 453, 486, 497, 571, 600.
F. Sbordone (Naples) *256*.
E. Seidel (Cluj) *201*, *260*, *298*, *335*.
G. Serra (Cagliari) *336*.
D. Sinor (Paris) 520.
L. Solas (Paris) *366*.
A. Sommerfelt (Oslo) xlix, lvii ; 533, 534.
H. Spang-Hanssen (Copenhague) *379* ; 560, 594.
R. Stopa (Cracovie) *202*.
F. Tailliez (Rome) 566.
B. Terracini (Turin) *337*.
K. Togeby (Copenhague) *298* ; 478.
M. Triandaphyllidis (Salonique) *340*.
B. Trnka (Prague) **19**.
A. N. Tucker (Londres) *280*, *81*.
S. Ullmann (Glasgow) *368* ; 519.
J. Vachek (Prague) 463, 471, 495.
B. Van den Berg (Rotterdam) *212*, *301*.
H. V. Velten (Bloomington) *213*, *260*, *347*.
J. Vendryes (Paris) xli, lviii, lxvii.
H. Vogt (Oslo) **31** ; *79* ; 497, 513.
N. Vrouyr (Anvers) 558, 595.
L. Wagner (Paris) 570.
Miss I. Ward (Londres) 488.
J. Whatmough (Cambridge, Mass.) *214*, *260*, *301*, *347*, *375*, *89*.
J. Wils (Nimègue) *215*, *302*.
G. K. Zipf (Cambridge, Mass.) *391*.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

TABLE

Pages

BUREAU DU CONGRÈS XIII
DÉLÉGATIONS OFFICIELLES XV
MEMBRES DU CONGRÈS XXI
OUVERTURE DU CONGRÈS XLI
SÉANCES DE TRAVAIL LIV
CLÔTURE DU CONGRÈS LVII

RAPPORTS

Question I 1, 419
Question II 5
Question III 19
Question IV 31
Question A (*Terminologie*) 41
Question B (*Enquête*) 47
Question C (*Statistique*) 83
Question D (*Interlinguistique*) 93, 585

COMMUNICATIONS ÉCRITES

Question I 115
Question II 217
Question III 261
Question IV 303
Question A (*Terminologie*) 349
Question B (*Enquête*) 78, 377
Question C (*Statistique*) 87, 379
Question D (*Interlinguistique*) 409

DISCUSSIONS EN SÉANCE

Question I 419
Question II. 451
Question III 471
Question IV 497
Question A (*Terminologie*) 515
Question B (*Enquête*). 531
Question C (*Statistique*) 559
Question D (*Interlinguistique*) 585

CORRECTIONS **601**
INDEX **603**
TABLE **607**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R+

NOGENT-LE-ROTROU

IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR

1950

2503 - 1 - 1950.

Dépôt légal :
1er trim. 1950. — 286.

ME

DE

AE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7502 01135857 1